

**UNIVERSITE DE TUNIS
FACULTE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES DE TUNIS**

**SVFES ET SA REGION DANS
L'ANTIQUITE**

VOLUME I

**THESE DE DOCTORAT
EN HISTOIRE ANCIENNE**

Préparée par
Mohamed GRIRA

Sous la direction du Professeur
Ahmed M'CHAREK

TUNIS 2008

**UNIVERSITE DE TUNIS
FACULTE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES DE TUNIS**

**SVFES (SBIBA) ET SA REGION
DANS L'ANTIQUITE**

VOLUME I

**THESE DE DOCTORAT
EN HISTOIRE ANCIENNE**

Préparée par
Mohamed GRIRA

Sous la direction du Professeur
Ahmed M'CHAREK

TUNIS 2008

A mes parents Om Ezzine et Achour

A Zeïneb et Amna

REMERCIEMENT

Il m'est agréable d'adresser mes sincères remerciements en premier lieu à mon directeur de recherches Mr. le Professeur Ahmed M'Charek pour ses encouragements et sa générosité scientifique sans limite. Ses conseils précieux et ses remarques utiles ne m'ont pas fait défaut le long de ce travail.

Mes remerciements vont spécialement à « Si » Sadok Ben Baaziz qui m'a accueilli au sein du projet de la *Carte Nationale des Sites Archéologiques et des Monuments Historiques* dans le cadre duquel j'ai pu procéder la prospection archéologique et bénéficié de la logistique du projet.

Je tiens à remercier également le Professeur Abdellatif M'Rabet avec qui j'ai commencé le travail de terrain dans les environs de Gabès et depuis, il était toujours prêt à m'apporter son aide et ses suggestions.

Le Professeur Louis Maurin m'a accueilli deux fois à Bordeaux et a suivi de près l'élaboration de l'ensemble de ce travail. Ses observations et ses remarques m'ont été d'un très grand profit pour résoudre des problèmes épigraphiques et archéologiques, qu'il trouve ici mes sincères remerciements.

Je remercie aussi Monsieur le Professeur Mustapha El Khanoussi qui m'a offert l'occasion de bénéficier à deux reprises d'une bourse de recherche au centre Ausonius à Bordeaux.

Je remercie également Monsieur Mohamed-Taher Mansouri pour son aide et ses encouragements.

J'exprime ma profonde gratitude à mon ami Samir Aounallah pour ses observations, fructueuses et ses critiques qui m'ont aidé à améliorer mon texte.

J'exprime ma profonde gratitude à mon ami Fethi Bahri qui m'a beaucoup aidé pour aller sur le terrain. Ses remarques et ses constatations m'ont permis d'affiner certains aspects de mes démonstrations.

Mes remerciements vont spécialement à mon ami Elyes Annabi, qui a accepté de relire mon texte et de lui apporter les corrections nécessaires.

Un remerciement particulier est à adresser aux habitants et aux autorités régionales de Sbiba, je cite en particulier Monsieur à Abd Ennabi El M'hamdi directeur de la Maison de Culture de Sbiba pour sa convivialité sa générosité et sa gentillesse.

J'exprime également ma gratitude au personnel de la Carte Archéologique : Besma Thamri, « Am » Saïd Mghuirbi et Mohamed Ouni.

Mes remerciements s'adressent aussi au personnel de la bibliothèque de l'Institut National du Patrimoine, Leila, Khaled, Taoufik, Ezzine et Faïçal pour leur disponibilité, leur patience et leur gentillesse.

C'est grâce à l'aimable aide de mes amis et collègues que ce travail a pu aboutir : Mohamed Ben Abbès, Hosni Abid, Lotfi Naddari, Lamia Ben Abid, Samira Séhili, Ridha Gaddab, Ridha Kaabia, Meriam Sebaï, Ridha Hassen, Samah Srarfi, Amna Ghith, Moufida Bousetta, Fernando Prados Martinez, Anis Meddeb, Fethi Jarray, Mourad Arar, Khaled Jouini, Mohamed Abid, Salem Mokni, Mondher Brahmi, Nizar Ben Slimen, Hemdane Ben Romdhan, Moncef Ben Mousa, Nafaa et Nomène El Fehri, Kawther Selmen, Afef Hilali, Mari Guichard, Wassila Bouchami, Sondos Gragueb, Moufida Abeïd, Hanène Ben Slimen, Zakia Ben Haj Nasser, Ahmed El Bahi, Riadh El Hamrouni, Mohamed Ben Nejma, Mounir Tochani, Haykil Daassi, Boutheina Ben Baaziz, Mustapha Tlili, Abdellatif Hannachi et Hania Ben Haouach. Qu'ils veuillent bien trouver ici le témoignage de toute ma reconnaissance.

Je suis reconnaissant à tout ceux qui m'on accueilli à l'étranger : en particulier, la famille Maurin, Sophie Saint-Amans, François Michel, Lassad H'Beïl, Ajmi Chouchane, Moheddine Chaouali, Véronique Blanc-Bigeon, Pol Trouset, les chercheurs et le personnel de l'Ecole Française de Rome.

Je ne peux pas oublier l'aide efficace fournie par les chauffeurs et les personnels de l'Institut National du Patrimoine, de la Faculté de Sciences Humaines et Sociales de Tunis et de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Sfax, qui m'ont accompagné sur le terrain : Naceur Wahbi, Fadel Riahi, « Am » El Arbi Lessoued, « Am » Noureddin Mahjoubi, Ridha Souissi, Mehrez Aouadhi, Abderahman Ferhani, Mohamed Dridi, Mohamed Ech Chaabani, « Am » Brahim et Moncef Ben Alia.

J'exprime enfin ma gratitude à Mr. Jamel Ben Taher Directeur de l'Institut Supérieur des Métiers des Patrimoines, à Si Mohamed Salah Ben Miled, le Secrétaire général de l'Institut pour l'aide qu'ils m'ont apportée.

Je ne peux pas oublié ma famille, mes parents, mes frères et sœurs, ma femme et ma petite fille Amna, qu'il me soit permis ici de leur adresser ma profonde gratitude.

INTRODUCTION GENERALE

Les « régions sont si diverses par leur histoire... Cette question doit être placée bien en vue dès le départ parce que, souvent, une tendance apparaît dans l'historiographie de l'Afrique antique, qui gomme les originalités ou occulte les spécificités régionales ou les particularités du paysage.» P.-A. Février, 1982, p. 322.

1. Objet et méthode des recherches sur l'Antiquité dans la région de *Sufes*

1.1. L'Antiquité dans la région de *Sufes*. Présentation d'ensemble

1.1.1. Présentation du sujet

Bien qu'elle soit écrite surtout à partir de celle des centres urbains, l'histoire ancienne de l'Afrique du Nord tend à être bien connue grâce à l'énorme effort accompli par les chercheurs spécialistes. Les questions traitées sont en relation avec l'urbanisme, les croyances, la municipalisation, la société, les échanges etc... Les historiens et les archéologues ont longtemps accordé, pour des raisons matérielles, politiques ou parfois personnelles, la priorité à l'étude des villes antiques¹. Le monde rural a été longtemps négligé bien qu'il assure en grande partie la prospérité des cités, pendant toute l'histoire ancienne de l'Afrique du Nord. Les recherches menées sur les cités romaines d'Afrique ont bien montré que leur prospérité provient en premier lieu de l'exploitation de leurs territoires. La richesse de *Caesarea* de Maurétanie², se rattache d'abord au réseau de *villae* établies à travers un territoire d'environ 500 km². A *Thugga*, en Proconsulaire, la parure monumentale³, était le fruit de l'évergétisme d'une classe de notables⁴ qui tirait sa fortune du territoire de la cité⁵.

Ce n'est que récemment que l'on a commencé à porter intérêt au monde rural en lui consacrant des monographies où la ville est un élément parmi les différentes composantes du paysage archéologique de la zone d'étude⁶. C'est dans cette perspective que se situe notre monographie régionale portant sur « *Sufes* et sa « région » dans l'Antiquité ». Il s'agit d'une enquête sur le degré de dépendance de la ville de *Sufes* par rapport à ses campagnes mais aussi sur la manière dont la ville a organisé son espace rural pour en tirer le maximum de profit. Il ne s'agit nullement de privilégier la ville de *Sufes*, omise et négligée par les recherches archéologiques comme de nombreuses autres villes antiques de la Tunisie. Il s'agit plutôt de mener une étude qui mettra en valeur à la fois la ville et ses campagnes. En fait, notre première recherche sur les domaines impériaux⁷ ainsi que les prospections menées au sein du projet de la *Carte Nationale des Sites Archéologiques et des Monuments Historiques* nous ont révélé l'importance des campagnes dans l'Antiquité.

¹ Foucher L., 1964 ; Mahjoubi A., 1978 ; Fantar M.-H., 1985 ; Picard G.-Ch., 1957.

² Leveau Ph., 1984.

³ Sur l'équipement monumental de *Thugga*, voir *DFH*, p. 59 et suiv.

⁴ Sur les notables de *Thugga* voir *DFH*, p. 171 et sui.

⁵ Le territoire de *Thugga* se développe jusqu'au 15 km vers l'est et environ 12 km à l'ouest. Sur le territoire de *Thugga* voir, *MAD*, p. 31 et suiv.

⁶ Ben Baaziz S., 2000 ; Peyras J., 1991 ; Leveau Ph., 1984 ; Hitchner B., 1982 ; Hitchner a publié une série d'articles durant les années 1980 et 1990 portant sur la région de Kasserine (voir bibliographie).

⁷ Grira M., 1997.

Précisons d'abord le cadre chronologique de notre étude. On entend par Antiquité l'époque historique s'étendant jusqu'à l'arrivée des Arabes, c'est-à-dire jusqu'à la bataille de Sbeitla en 647 apr. J.-C. Donc, le cadre historique de l'étude démarre bien avant l'époque romaine, c'est-à-dire depuis l'époque libyco-punique et dépasse l'époque romaine pour englober les périodes tardives, vandale et byzantine.

Cependant, étant donné la pauvreté, voire l'absence d'informations que nous pouvons avoir des sources littéraires, cette étude désormais dépend des interprétations des trouvailles archéologiques. Or, il apparaît que ces dernières sont, pour la majorité, de l'époque romaine. Si la présente étude ne s'est pas limitée à la seule l'époque romaine, c'est d'abord parce que la chronologie des documents archéologiques n'est pas toujours très bien déterminée et parce que nous avons jugé plus utile et opportun d'étudier l'évolution de la région de *Sufes* à travers de toute l'Antiquité même si ce choix risque de produire sans doute un déséquilibre à l'intérieur du travail. En effet, il n'est pas toujours aisé de distinguer entre les différentes périodes de l'Antiquité par une simple prospection de surface en l'absence d'une étude approfondie de la céramique. Certains éléments comme l'épigraphie, l'architecture, les éléments architectoniques peuvent parfois résoudre, partiellement, le problème. Le recours à une étude comparative aide également à dépasser ce handicap.

Sbiba, l'antique *Sufes*, est aujourd'hui un village agricole situé au centre de la Tunisie. Situé à 35 km au nord des prestigieux vestiges de l'antique *Sufetula* et à environ 40 km au sud-ouest de *Mactaris*, à environ 35 km au sud de l'antique *Mididi*, *Sufes* était un carrefour routier très important, qui joignait le nord et le sud, l'Ouest et l'est de la Proconsulaire.

Totalement détruite, il ne subsiste de la cité antique actuellement que les vestiges des thermes, le nymphée et les ruines de Jamaâ Sidi Okba ; les ruines d'enceintes byzantines et de deux basiliques chrétiennes ont été signalées par les explorateurs du XIX^e siècle. Le village actuel occupe la plus grande partie du site antique. D'après l'épigraphie, la cité est passée du statut de *castellum* au I^{er} siècle à celui de *colonia*, au III^e siècle. Elle a continué à être dirigée par des *duktoribus* ou des *principales* et les *seniores* païens jusqu'à la fin du IV^e siècle. Dès le milieu du III^e siècle *Sufes* eut un évêché. Elle en avait même deux, un catholique et un autre donatiste au début du V^e Siècle. À l'époque vandale, la cité n'a pas beaucoup perdu de son importance. Les Byzantins y ont construit des fortifications sous le patrice Solomon. Au début de la période islamique, la cité abrita une préfecture militaire.

L'importance de *Sufes* résulte de sa situation stratégique, au milieu d'un couloir de passage important, proche du territoire des tribus berbères belliqueuses, comme les *Musulamii*, mais aussi d'un arrière-pays très fertile, très riche en ressources naturelles que

nous essayerons d'établir, de définir et de délimiter. L'abondance de l'eau et sa bonne gestion dans l'Antiquité, comme de nos jours, furent des facteurs déterminants pour la prospérité de la cité.

1.1.2. La rareté des sources littéraires

Les sources littéraires ont été nécessaires à l'élaboration du présent travail, même si les informations fournies demeurent pour la plupart insuffisantes sinon pauvres. Ces sources sont antiques et médiévales.

— Les sources anciennes

Sufes n'est pas trop présente dans les sources écrites anciennes. La première mention est celle de l'Itinéraire Antonin⁸ sous la forme *Sufibus*. Au milieu du III^e siècle, la cité était représentée dans le concile de 258 apr. J.-C.⁹ par son évêque nommé *Privatus a Sufibus*. Elle a fait l'objet de la 50^e lettre de Saint Augustin datant des années 399-400 apr. J.-C.¹⁰ Quelques années plus tard, en 411 apr. J.-C, *Sufes* est représentée à la Conférence de Carthage par deux évêques l'un donatiste —*Peregrinus Suffetanus*—, l'autre catholique : —*Maximinus Suffetanus*¹¹. Ce dernier revient pour assister au concile de 419 apr. J.-C.¹². En 445 apr. J.-C. apparaît un autre évêque catholique dit *Eustratius de Sufes*, il fut exilé par Geiséric en 454 apr. J.-C.¹³. Ce dernier est mentionné dans la *Notitia* de 484 apr. J.-C.¹⁴ La cité (*Suphetana*) a acquis une importance particulière à l'époque vandale puisqu'elle a abrité un concile au cours des années 20 du V^e siècle, qui est évoqué dans la vie de saint Fulgence de Ruspe¹⁵. Par la suite les sources deviennent muettes jusqu'à la fin du VI^e/début du VII^e siècle lorsque Georges de Chypre ajoute *Sufes* dans sa liste, la mentionnant sous une autre version toponymique : *Soubiba*¹⁶.

— Les sources arabes

Les informations que fournissent les géographes arabes se rapportent surtout à la ville de Sbiba et ses environs immédiats, les indications sur la région étant trop succinctes et

⁸ *Itin. Ant.*, 47, 3-4 ; 48, 1 ; 49, 6 ; 51, 6 ; 55, 6.

⁹ Mesnag J., 1912, p. 141.

¹⁰ Saint Augustin, *Lettre 50*, voir infra chapitre sur le christianisme à *Sufes*, p. 430.

¹¹ Sur la représentation de *Sufes* au concile de 411 apr. J.-C. voir *Actes de la Conférence de Carthage*, t. IV, éd. Lancel S., 1991, p. 1468.

¹² Maier J.-L., 1973, p. 204 et suiv.

¹³ Note suivante.

¹⁴ Victor de Vita., I, 23 (éd. Lancel S., 2002).

¹⁵ Courtois Chr. 1954, p. 47 et 59 ; Courtois Chr., 1955, p. 305 et note n° 1.

¹⁶ George de Chypres, *Descriptio Orbis Romani*, Lipsiae, 1890.

imprécises. En plus de la description de la ville et de ses monuments, ces sources dressent une carte de communication entre Sbiba et les localités voisines. Ce réseau semble correspondre parfaitement à celui de l'époque romaine. Un passage d'El Bekri¹⁷ au XII^e siècle, cité plusieurs fois par la littérature moderne, se rapporte à la ville, la qualifiant de « ville très ancienne construite en pierre et renfermant un Djamé et plusieurs bains : elle est arrosée par des ruisseaux qui font tourner des moulins ». Dans ce même contexte l'auteur signale sur la route vers Sbiba, « un lieu de guet nommé Aïn et-Tina « la source de la figue », et une fontaine appelée Aïn-Erban, dont l'eau découle d'un antique conduit ». On trouve les mêmes informations chez Ibn Hawqual¹⁸ qui souligne la richesse agricole du secteur et parle d'un rempart en pierre et d'une fontaine abondante. Toutes les sources ultérieures, y compris El Idrissi¹⁹ se contentent de recopier El Bakri et Ibn Hawqual. On trouve également des allusions à Sbiba chez el Istibsar²⁰, El Moukadissi²¹, Yaquout²², El Himiari²³, Ibn Abd El Hakam²⁴, Errakik²⁵, Ibn Idhari²⁶, Ibn El Athir²⁷, Ennouwairi²⁸, El Kadi Ennooman²⁹ et El Waquidi³⁰ mais ces informations infimes se rapportent à des événements politiques qui ne concernent pas l'époque antique.

1.2. Historique de la recherche

Déserté à la suite de l'invasion hilalienne³¹, le site de *Sufes* est tombé dans l'oubli et semble avoir abrité par la suite un simple hameau constitué de cabanes et de tentes comme le signale V. Guérin peu après le milieu du XIX^e siècle³². Comme bien d'autres sites archéologiques, les ruines de *Sufes* ont d'abord été connues par les voyageurs et les explorateurs des XVIII^e et XIX^e siècles.

1.2.1 Les voyageurs et les explorateurs

¹⁷ Abou-Obeid-El-Bekri, trad. De Slane M.G., 1965, p. 113 et 279.

¹⁸ Ibn Hawqual, 84.

¹⁹ El Idrissi, p.139.

²⁰ El Istibsar, p. 129 et 161.

²¹ El Moukadissi, p. 346.

²² Yaquout, III, p. 186.

²³ El Himiari, p. 304.

²⁴ Ibn Abd El Hakam, p. 219.

²⁵ Errakik el Kayrawani, p. 76.

²⁶ Ibn Idhari, p. 1001.

²⁷ Ibn El Athir, VI, p. 234.

²⁸ Ennouwairi, 24, 222.

²⁹ EL Kadhi Ennooman, p. 243

³⁰ El Waquidi, I, 42.

³¹ Bahri F., 2003, p. 163-201

³² Voir ci-dessous, Guérin V., 1863, t. I p. 369- 376.

La région n'a pas attiré beaucoup de voyageurs à l'inverse de *Mactaris* ou de *Sufetula*, malgré sa position au milieu d'un couloir de passage majeur entre le nord et le sud.

— Jusqu'en 1881

La période qui a précédé le protectorat français, est considérée comme une période de reconnaissance pour des raisons militaires, politiques et scientifiques. Les voyageurs viennent explorer particulièrement les conditions naturelles et stratégiques. Parmi ces derniers, nous citons :

• Peyssonnel et Desfontaines³³, tous les deux médecins, ont pu visiter la Tunisie : le premier entre 1724-1725 et le second entre 1783-1786. *Sufes* était l'un des sites qui ont bénéficié de quelques lignes dans leur ouvrage³⁴. D'après ces auteurs, les ruines de *Sufes* sont « bien moins belles (par rapport à *Sufetula*), mais beaucoup plus étendues ; on y voit néanmoins les restes de grands édifices et trois fontaines publiques à demi-tombées³⁵ ». Ils affirment également qu'ils n'ont pas trouvé d'inscriptions parmi les ruines de la cité antique.

• Le Dr. Shaw³⁶, a parcouru les deux régences, l'Algérie et la Tunisie, lors d'une mission de 12 ans entre 1720 et 1732. Il a, à tort, proposé d'identifier les ruines de *Sufes* à *Tucca Terebenthina*³⁷.

• Sir Grenville Temple³⁸, lieutenant colonel de cavalerie britannique, il effectua son exploration en Tunisie et en Algérie entre 1832 et 1833. En passant par *Sufes*, il découvrit et copié deux inscriptions, l'une latine et l'autre numide³⁹.

• Pellissier E., un militaire qui résida dans la Régence en tant que vice-consul à Sousse, est passé par *Sufes* lors de son exploration de la régence de Tunis. L'auteur considère les ruines de l'antique *Sufes* (qu'il identifie à *Sufi*⁴⁰) parmi les plus remarquables situées à l'intérieur de la province de Byzacène, elles sont très étendues bien qu'elles n'offrent que « de vastes amas de décombres, sans formes appréciables » dit-il. Pellissier vit des fragments de sculpture dont un bas-relief d'une « femme nue et ailée » ainsi que des restes d'inscriptions

³³ Peyssonnel et Desfontaines, 1838, p. 77.

³⁴ Un problème d'authenticité se pose pour voyage de Peyssonnel, d'après Monchicourt Ch., 1916, p. 271-275 et 358-363, ce voyageur n'est pas passé par la région. Cette avis est confirmée par Duval N., 1965, p. 94-134, qui considère que Peyssonnel a utilisé des documents appartenant à d'autres relations de voyage en particulier celle de Temple et de Ximenez, (concernant Sbiba, l'ouvrage a probablement utilisé les informations fournies par Desfontaines)

³⁵ Peyssonnel et Desfontaines, t. II, Paris, 1838, p. 77-78.

³⁶ Dr. Shaw, 1930, traduit de l'anglais avec de nombreuses augmentations des notes géographiques et autres par J. Mac. Carthy.

³⁷ Dr. Shaw, 1930, p. 256.

³⁸ Temple G., 1835.

³⁹ Temple G., 1835, p. 340, n° 124 = *CIL*, VIII, 256 = 11419; Temple G., 1835, p. 341, n° 125 = *CIL*, VIII, 257=11420. En fait, pour la seconde, il s'agit d'une inscription latine et non pas numide comme le prétend Temple G. et après lui Guérin V., 1962, p. 370.

⁴⁰ Pellissier E., 1853, p. 288-289

illisibles et les ruines de la mosquée de Sidi Okba. En allant vers le nord l'auteur a vu des ruines sur « l'Oued-Djedliah », sans doute Oued Jedeliane et d'autres en dehors de la région.

• V. Guérin⁴¹, professeur de rhétorique à Alger, fut le premier voyageur qui eu pour mission officielle l'exploration archéologique du pays. Venant de *Thala* en passant par le *Saltus Massipianus* V. Guérin aborda la région de *Sufes* à partir du nord le 25 avril 1860. Chemin faisant, il rencontra, au bord de l'Oued Jedeliane⁴², un site dominé par une enceinte qu'on peut identifier à Hr. Jedeliane (sur l'emplacement même de la localité actuelle) qui est le premier à être vu après le franchissement de l'oued portant le même toponyme. Non loin, le voyageur a vu une deuxième enceinte plus importante⁴³ qui peut correspondre à celle de Hr. Felfoul n° 034 ou Hr. Demma n° 033, où l'on peut voir encore les restes de l'enceinte en question. En se dirigeant vers le sud, Guérin est passé par Hr. Dammerni⁴⁴, où il a vu une troisième enceinte semblable aux deux premières. Ce site est sans doute Hr. Dammag n° 042 au vu de la ressemblance du toponyme et en tenant compte de sa position géographique. L'auteur aborda ensuite *Sufes* par le nord. La localité l'a beaucoup impressionné en raison de sa grande enceinte qu'il a évaluée à 6 km⁴⁵. Guérin en a vit trois enceintes dont celle dite Jamaâ Sidi Okba, des thermes, une fontaine publique ravitaillée par un bassin alimenté au moyen d'un aqueduc et une église chrétienne. L'auteur a recueilli dans les ruines de l'ancienne *Sufes* une inscription numide⁴⁶, deux inscriptions latines⁴⁷ et une grecque⁴⁸. De Sbiba Guérin se dirigea vers l'est pour atteindre Hr. Fartout n° 041⁴⁹. Il y a découvert une enceinte située à côté d'une nécropole où il a trouvé une inscription incomplète⁵⁰. De là il atteint Hr. Mguitla dit aussi Hr. Gilgil⁵¹ où il a vu une enceinte. Le 27 avril le voyageur se dirigea vers le sud atteignant un bassin dit Souk m'ta Aïn ed Diba⁵², sans doute le site n° n°157, avant de passer par Aïn el Khmeïssya en direction de Sbeïtha. Donc V. Guérin a traversé la région de Sbiba où il est demeuré une journée et demie seulement. Ce qu'on peut retenir des résultats de ce voyage, c'est qu'en plus de Sbiba, V. Guérin a mentionné des sites sur son passage ou bien des sites qui lui ont été indiqués comme étant importants. Bien qu'il

⁴¹ Guérin V., 1862, t. I, p. 369- 376

⁴² Guérin V., 1862, t. I, p. 368.

⁴³ Guérin V., 1862, t. I, p. 368-369.

⁴⁴ Guérin V., 1862, t. I, p. 369.

⁴⁵ Guérin V., 1862, t. I, p. 369-374.

⁴⁶ Guérin V., 1862, p. 370, dans l'introduction de son ouvrage, p. VI, l'auteur indique que cette inscription a été déjà vue par Temple (note 39) = Chabot J.-B., 1940 = *RIL*, p. 16, n°55

⁴⁷ Guérin V., 1862, t. I, p. 371, n° 145 = *CIL*, VIII, 261 = 11428 et p. 372 n° 146 = *CIL*, VIII, 262 = 11430.

⁴⁸ Guérin V., 1862, t. I, p. 373 n° 147 = *CIL*, VIII, 259 = 11423.

⁴⁹ Guérin V., t. I, p. 374.

⁵⁰ Guérin V., 1862, t. I, p. 374, n°148 ; *CIL*, VIII, 266 = 11439 ; *ILTun*, 393.

⁵¹ Guérin V., 1862, t. I, p. 375 en fait, il est difficile de localiser ce site avec précision.

⁵² Guérin V. p 375-376.

ne négligeât pas les autres vestiges qui marquaient les sites visités, la quête de V. Guérin, comme d'ailleurs ses prédécesseurs et ses successeurs, tournait essentiellement autour des inscriptions.

• Ch. Tissot⁵³, diplomate et connaisseur des lettres classiques⁵⁴, fut nommé élève consul à Tunis en 1952. Il a effectué plusieurs missions d'exploration et de reconnaissance à travers la régence de Tunis. Les résultats de ses missions et de ses recherches approfondies ont été publiés en deux volumes en 1888 par S. Reinach, après la mort de l'auteur. Concernant *Sufes* l'ouvrage reprend les informations rapportées par V. Guérin (publiées en 1862, c'est-à-dire avant la publication de l'ouvrage de Tissot). L'apport de Ch. Tissot consiste dans la confirmation définitive de l'identification de *Sufes* et surtout dans l'établissement de la position de *Sufes* par rapport aux voies et aux axes routiers reliant cette localité aux autres stations et cités voisines en se basant sur les itinéraires et les textes antiques et médiévaux⁵⁵.

• En 1873, l'éminent épigraphiste G. Wilmanns a effectué une visite à Sbiba pour la préparation et la publication du Corpus de Berlin. Ses observations ont été publiées après sa mort par Th. Mommsen dans le premier supplément du *CIL*, VIII⁵⁶

— Après 1881

Après 1881, les explorations scientifiques de la Régence ont connu un grand développement en raison de l'établissement du Protectorat. Ces missions visent particulièrement le recensement et l'inventaire des ressources de la Régence.

• Dans le cadre de la préparation du supplément I et III du *Corpus Inscriptionum Latinarum*, volume VIII, l'épigraphiste allemand J. Schmidt⁵⁷ traversa la région de *Sufes*. Il ne lui prêta pas un intérêt particulier comparé à celui qu'il réserva à Mactar ou à Sbeitla ; ses remarques sont publiées dans *le Corpus*⁵⁸.

⁵³ Tissot Ch., 1888.

⁵⁴ Il termina sa thèse en lettres classiques en 1859, qu'il a soutenue en 1862.

⁵⁵ Tissot Ch., t. 2, p. 618-619

⁵⁶ *CIL*, VIII, n°s 255 ; 256 ; 257 ; 258 ; 259 ; 260 ; 261 ; 262 ; 263 ; 265 ; 266 ; 267 ; 268 ; 269a et b ; 269c ; ces remarques sont reprises par J. Schmidt dans le supplément III du *CIL*, VIII n°s 11418 ; 11420 ; 11423 ; 11424 ; 11425 ; 11426 ; 11428 ; 11436 ; 11439 ; 11419 ; 11441 ; 11442 ; 11444 ; 23235.

⁵⁷ Schmidt J., 1883, p. 395-396 «Ensuite je revins à Mactar, puis me dirigeai à travers le territoire des Aoulâd ayâr très hospitaliers et autrefois très riches, mais présentement appauvris par la forte amende de guerre que les français leur ont imposée, vers Henchir Meded, puis Henchir Dugga, situé près de Sra Ouerten. Nous traversâmes la partie méridionale de cette grande plaine aujourd'hui comme autrefois presque inhabitée, et chevauchâmes vers Sbîba, puis vers le champ de ruines de Sbîla qui se distingue par ses deux arcs de triomphe, ses trois temples voisins, bien conservés, enveloppés d'un mur byzantin, et plusieurs autres constructions remarquables. »

⁵⁸ *CIL*, VIII, 11418-11447.

• A la même époque, R. Cagnat⁵⁹ visita la région de *Sufes* au moins trois fois, dont l'une en compagnie de l'architecte H. Saladin. Partant du golf de Hammamet vers le Sahel durant la première visite, Cagnat se rendit à Kairouan puis il aborda la région de Sbiba par l'est. Commençant par Hr. El Kouky⁶⁰ site n° 069.157, il passa par Hr. Aïssa⁶¹, Hr. Abid ed Djemel⁶² sans doute Hr. Lahmer, site n° 052 situé à côté du mzar de Sidi Abid El Jemel (site n° 069.64), puis Hr. Maharia⁶³, Hr. Bou Leidieb⁶⁴ site n° 081, Hr. El Beinia, site n° 080⁶⁵, et enfin Hr. Smida⁶⁶, site n° 079. Il s'est contenté de décrire brièvement ces ruines⁶⁷. Avant de quitter Sbiba vers Sbeitla R. Cagnat recopia une inscription et trois autres fragments⁶⁸.

Durant sa deuxième tournée, l'auteur⁶⁹ accéda à la région par le côté nord. Désertant Tunis pour Zaghouan, il visita un certain nombre de ruines dans le pays de la *Thusca* avant de se diriger vers *Sufetula* via *Sufes*⁷⁰. Au nord de Sbiba à environ 4 km, il rencontra un site jugé « sans importance »⁷¹. A Sbiba il découvrit trois nouvelles inscriptions funéraires⁷².

Lors de la troisième mission, R. Cagnat était accompagné par l'architecte H. Saladin⁷³. Ils suivirent le circuit de la première visite. Connaissant parfaitement le terrain, ils abordèrent la région de *Sufes* par l'est en passant par Hr. El Kouky⁷⁴. Puis se dirigeant vers Sbiba, ils suivirent l'Oued El Htab où ils remarquèrent une ruine « curieusement perchée sur un mamelon » —probablement le site n°092— et passèrent par Hr. Bou Leidieb, site n°081, pour atteindre *Sufes*. Cette visite était, pour les deux voyageurs, une occasion de revoir quelques vestiges et d'évoquer l'histoire de la cité pendant l'Antiquité tardive. Saladin ne manqua pas de réaliser des gravures du nymphée et surtout des ruines de Jamaa Sidi Okba dont on a rappelé les circonstances de sa fondation qu'il attribua à l'époque islamique.

⁵⁹ Cagnat R., 1886, p. 107-267 avec carte hors texte.

⁶⁰ Cagnat R., 1886, p. 129.

⁶¹ Cagnat R., 1886, p. 130, site non identifié, voir volume II, p. 382.

⁶² Cagnat R., 1886, p. 130.

⁶³ Cagnat R., 1886, p. 130, probablement le site n° 096 ou 069.092 (n° 092 de notre inventaire) ou bien 069.132 (n° 093 de notre volume II).

⁶⁴ Cagnat R., 1886, p. 130-131.

⁶⁵ Cagnat R., 1886, p. 131.

⁶⁶ Cagnat R., 1886, p. 131.

⁶⁷ Voir description de ces sites dans le volume II.

⁶⁸ Cagnat R., 1886, p. 131-132 n° 23-24.

⁶⁹ Cagnat R., 1888, p. 1-132.

⁷⁰ Cagnat R., 1888, p. 65.

⁷¹ C'est probablement Hr. Demma n° 032.

⁷² Cagnat R., 1888, p. 65-67 n°44 ; 45 ; 46.

⁷³ Saladin H. et Gagnat R., 1885, p. 396-399.

⁷⁴ Site n° 069.157, où ils ont découvert un fortin remployant des matériaux plus anciens, les traces d'une église ainsi que quelques débris d'habitats et de pressoirs à huile.

Quelques années plus tard, Ch. Diehl⁷⁵, professeur à la faculté des Lettres de Nancy, fut chargé d'une mission pour suivre et étudier les traces des Byzantins en Afrique. Pendant sa première mission, effectuée entre le mois d'avril et le mois de Juin 1892, il visita surtout des villes de la Numidie, et c'est à l'occasion de sa deuxième mission en mars-mai 1893 qu'il explora la Tunisie centrale et pu visiter *Sufes*⁷⁶ pour étudier les traces byzantines dans cette localité.

1.2.2. Le Service des Antiquités de Tunisie

La région de *Sufes* a bénéficié de certaines interventions après la création de cette direction.

— P. Gauckler

En 1897 P. Gauckler⁷⁷ présenta un rapport sur une inscription, un cippe carré et trois fragments épigraphes découverts à *Sufes*⁷⁸. En 1898, le même auteur⁷⁹ réserve une page et ¼ à l'Oued Sbiba et à l'aqueduc de *Sufes* dans son « Rapport sur les travaux hydrauliques romains étudiés en 1898 ». Il indique que l'Oued Sbiba, vu ses affluents et les « nombreuses sources qui jaillissent le long de son cours », débite toujours au-dessus de 60 litres par seconde. L'auteur rappelle le passage d'El Bakri sur les moulins à eaux. L'aqueduc de *Sufes*, selon P. Gauckler, « collectait les eaux de l'Oued Sbiba à 1 kilomètre en amont du confluent de celui-ci avec l'Oued El-Brek », il fait une longueur totale d'environ 9 km, sur 50 cm de large. Mis à part un pont sur un affluent du côté gauche de l'Oued Sbiba, l'aqueduc qui aboutissait à un nymphée à l'intérieur de la ville, ne représente aucun « travail d'art important ». La majorité de son canal est souterrain ce qui rend une recherche de ses traces presque impossible. Des bassins et des petits canaux épars au sud de la cité de *Sufes* ont poussé l'auteur à supposer l'existence des canaux secondaires qui viennent se brancher à l'aqueduc pour alimenter les maisons et les jardins des particuliers. Plusieurs traces de canaux en maçonnerie, éparses sur la plaine située à l'est de Sbiba et qui s'étend sur 10.000 hectares, laissent croire d'après Drappier, que cette plaine était irriguée à l'époque antique. D'après lui, les anciens savaient mieux gérer l'eau, comparés aux « indigènes » qui utilisent des levées en terre et des tranchées favorisant l'émergence des plantes aquatiques. Dans le même ouvrage⁸⁰, l'auteur a

⁷⁵ Dihel Ch., 1893, p. 285-434 avec 24 planches hors texte.

⁷⁶ Dihel Ch., 1893, p. 403-407.

⁷⁷ Gauckler P., 1897, p. 362-471.

⁷⁸ Gauckler P., 1897, p. 386-387 n° 83-86.

⁷⁹ Gauckler P., 1899, p. 148 et suiv.

⁸⁰ Gauckler P., 1902, p. 327 n° 8.

signalé l'aqueduc, site n° 005, qui conduisait l'eau d'Aïn Djijil, site n° 004, vers Hr. El Contra⁸¹.

— P. Gauckler et R. Cagnat

A la fin du XIX^e siècle, R. Cagnat et P. Gauckler, ont publié un ouvrage sur *Les monuments historiques de la Tunisie*⁸² dans lequel ils évoquent la mosquée de Sidi Okba à Sbiba. D'après ces auteurs, les éléments d'architectures déposés dans cet édifice qui était d'après eux une basilique chrétienne, proviennent d'un temple païen probablement celui d'Hercule, Génie de la colonie de *Sufes*. En 1926, R. Cagnat a publia une notice dans les Procès Verbaux de la Séance de la Commission de l'Afrique du Nord dans laquelle il annonçait la publication dans les prochains numéros du *BCTH*, des notes de la carte archéologique de Sbiba élaborée par les Brigades Topographiques qui venaient de terminer le travail de terrain pour la carte de Sbiba au 1/50. 000^e. Depuis aucune information n'est apparue sur ce sujet.

— E. Sadoux

Inspecteur au sein du Service des Antiquités, E. Sadoux a exécuté les plans de deux basiliques chrétiennes de *Sufes*, sous le contrôle de P. Gauckler qui préparait un ouvrage réservé aux basiliques chrétiennes de Tunisie⁸³. Ces planches restent encore des documents très précieux pour étudier les traces du christianisme d'autant qu'actuellement la majorité de ces ruines n'existent plus sur le terrain.

— J. Toutain

En 1920, J. Toutain⁸⁴ publia une inscription évoquant un *mag(ister) a censib(us)*, tribun militaire de la VII^e légion Claudia qui venait d'ériger une dédicace en l'honneur de sa femme. Toutain insista sur l'importance de cette inscription qui mentionne un haut fonctionnaire de la chancellerie impériale.

— Autres

Du matériel divers a été découvert et ramené au Musée de Bardo dont : une statuette en marbre⁸⁵, un brûle-parfum⁸⁶, une patère⁸⁷, un plat-coupe⁸⁸, plat⁸⁹ et une amphore⁹⁰.

⁸¹ Sur cet ouvrage voir Grira M., 2001, p. 129-138.

⁸² Cagnat R. et Gauckler P., 1898, p. 49.

⁸³ Gauckler P. et E.Sadoux, 1913. Publié en 1913, cet ouvrage comprend des notices et des planches des basiliques chrétiennes reconnues à l'époque. 32 planches correspondant à une cinquantaine d'églises, basiliques ou chapelles ainsi que leurs dépendances dont deux églises à Sbiba (planches VIII-XI) sont publiées dans cet ouvrage. Seuls les basiliques de Dermech, *Siagu*, Oued Remel et Hr. Chgarnia ont bénéficié d'une description, les autres basiliques y compris celle de Sbiba ne sont présentes qu'à travers des planches exécutées par Sadoux.

⁸⁴ Toutain J., 1920, p. 29-34. Voir catalogue des inscriptions publiques, n° 2

⁸⁵ CMA, 50.

⁸⁶ CMA, 438 = A. Drine, 1986, t. I, p. 230 qui la date du I^{er} siècle.

⁸⁷ CMA, 356.

— L’Atlas Archéologique de Tunisie

L’*Atlas Archéologique de Tunisie*, dans son deuxième fascicule⁹¹ a couvert à peu près le tiers la région étudiée. Il s’agit de la partie située au nord et à l’ouest de *Sufes*, à l’est et au nord de l’Oued El Htab. Six sites de la feuille Thala⁹², sans notices, se trouvent dans la région étudiée. De la feuille El Ala, vingt-sept sites⁹³ dont la *Colonia Sufetana* (site n° 116), sont situés dans la région de *Sufes*. Seul les sites : 116 ; 117 ; 119 ; 121 et 130 ont bénéficié de notices très brèves.

1.2.3. Les études et les recherches depuis l’Indépendance

Après l’indépendance, les recherches sur *Sufes* se sont manifestées de deux manières : des travaux de synthèses dans des encyclopédies ou des ouvrages d’histoire générale ou bien des travaux qui s’intéressaient à l’un des aspects archéologiques et historiques de la cité. Ces travaux sont réalisés par des chercheurs étrangers et tunisiens.

— Recherches et publications

- H. Dessau, dans un article très succinct relate les références relatives à *Sufes* dans les sources anciennes et les publications essentiellement épigraphiques faites sur le site entre la fin du XIX^e siècle et le milieu du XX^e siècle⁹⁴.
- A. Ennabli a tracé un aperçu général sur l’histoire ancienne de la cité de *Sufes* qui va de l’époque romaine jusqu’à l’époque byzantine⁹⁵.
- N. Duval⁹⁶ décrit et commente trois éléments d’architecture provenant de Jamaa Sidi Okba⁹⁷. Il s’agit de trois corbeaux de l’époque chrétienne qui permettent à l’auteur d’affirmer la présence d’au moins « deux ateliers différents qui ont leurs caractéristiques propres⁹⁸ ».
- D. Pringle a repris les publications épigraphiques et archéologiques relatives à la présence militaire byzantine à *Sufes*⁹⁹ pour en faire une synthèse historique consacrée aux provinces africaines durant un siècle avant l’arrivée des Musulmans.

⁸⁸ CMA, 358.

⁸⁹ CMA, 360.

⁹⁰ CMA, 373.

⁹¹ AAT₂, les feuilles de Thala n° XXXV et d’El Ala n° XXXVI.

⁹² AAT₂, feuille Thala, les sites : n° 226 ; 227 ; 228 ; 229 ; 230 et 231.

⁹³ AAT₂, feuille d’El Ala, les sites : n° 105 ; 112 ; 113 ; 114 ; 115 ; 116 ; 117 ; 118 ; 119 ; 120 ; 121 ; 124 ; 125 ; 126 ; 127 ; 128 ; 129 ; 130 ; 131 ; 132 ; 133 ; 144 ; 145 ; 146 ; 147 ; 153 et 156.

⁹⁴ Dessau H., *Pauly Realencyclopädie der classischen Altertumswissenschaft*, p. 643.

⁹⁵ Nabli A., 1976, p. 865.

⁹⁶ Duval N., 1972, p. 53 et suiv.

⁹⁷ Duval N., 1972, p. 65-68.

⁹⁸ Duval N., 1972, p. 68.

⁹⁹ Pringle D., 1983 part I, p. 229-230 et part II, p. 581.

• A. Beschaouch publia un document portant une dédicace à la Tétrarchie¹⁰⁰ dégagée à la suite des fouilles effectuées vers 1985 dans la mosquée de Sidi Okba. La dédicace se rapporte à la porte nord, contemporaine de l'arc sud de *Sufetula*.

• S. Ben Baaziz, grand connaisseur du secteur, s'est intéressé à la région de *Sufes*, alors qu'il travaillait dans le voisinage. La prospection qu'il a réalisée a touché le nord de la région de *Sufes* où deux sites ont été visités. Il s'agit du site n° 002 et du site n° 007. Le premier est inventorié dans le dossier de la thèse consacrée à la Haute Vallée de l'Oued El Htab dans l'Antiquité¹⁰¹. Le deuxième a bénéficié de plusieurs visites qui ont mis à jour trois épitaphes, une structure et quelques éléments d'architecture. Ayant la charge de la gestion archéologique de la région S. Ben Baaziz a pu empêcher des empiétements sur les ruines et inventorier des éléments antiques à Sbiba et sa région. De même, il est intervenu à Hr. Thmed, site n° 189, pour sauvegarder et inventorier des stèles et des inscriptions réemployées dans une maison moderne¹⁰². Responsable de la *Carte Nationale des Sites Archéologiques et des Monuments Historiques*, il a pu explorer et inventorier l'espace projeté sur la feuille Ksar Tlili n° 068.

• A. M'Charek, Professeur de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis, a mené des études autour du pays de la *Thusca* qui ont conduit à plusieurs résultats :

- la reconnaissance de l'importante voie romaine reliant Carthage à *Ammaedara* passant par Mactar, Sidi Ali El Mediouni et *Thala* depuis Auguste¹⁰³.
- l'identification d'une région domaniale, la Gamonia, qui s'intercale entre ce que l'auteur appelle la *Thusca* et Kairouan située en partie au nord de la région de *Sufes*¹⁰⁴

A. M'Charek, qui s'intéresse à la géographie historique du secteur, a récemment identifié des unités domaniales dans le territoire des Musulames situé à l'ouest de *Sufes*¹⁰⁵.

— Les interventions de l'INAA, puis INP, sur le site de *Sufes*

Hormis la surveillance du site par l'intermédiaire d'un gardien permanent, cette institution s'est contentée de

- certifier et de signer les autorisations de constructions lorsqu'on reconnaît qu'il n'y a pas de menaces pour les ruines¹⁰⁶.

¹⁰⁰ Beschaouch A, 1989, p. 258-260 ; AE, Paris, 1992, p. 499, 1763, voir catalogue des inscriptions de *Sufes*, n° 8.

¹⁰¹ Ben Baaziz S., 2000, p. 195, n° 216.

¹⁰² Ben Baaziz S. a eu l'amabilité et la générosité de mettre à ma disposition ses archives, ses notes et les photos qu'il a prises dans ces sites, qu'il me soit permis ici de lui adresser ma sincère gratitude.

¹⁰³ M'Charek A., 1987-1989, p. 153-167.

¹⁰⁴ En dernier lieu M'Charek A., 1999, p. 139-183.

¹⁰⁵ M'Charek A., 2003, p. 27-29.

¹⁰⁶ Voir article Mansouri T., 1998.

- exécuter des fouilles encore non publiées, dont on cite celles qui ont mené à la découverte de la dédicace de l'arc dans la Mosquée de Sidi Okba publié en 1989 par A. Beschaouch.

- consolider, de restaurer et d'aménager de façon rudimentaire le nymphée. Pourtant le monument a été encerclé d'une façon anarchique par des constructions modernes. L'endroit a servi à stocker les matériaux antiques divers sans indications de provenance.

- réunir des éléments antiques, les exposer dans les locaux et le jardin de la Municipalité.

Certaines pièces jugées importantes ont été transférées au Musée de Sbeitla¹⁰⁷.

— Les découvertes fortuites

Etant donné la mobilité et l'évolution de la vie moderne dans la région, à l'intérieur de la ville ou dans les environs immédiats, les travaux d'aménagements de la zone urbaine ou de la zone agricole voisine, plusieurs découvertes fortuites ont été effectuées. Malheureusement seuls deux trésors monétaires nous sont parvenus vu leur importance :

Au début des années 80, un trésor Almohade a été trouvé fortuitement lors des travaux d'aménagement d'une route au bord de l'Oued Sbiba. Il compte environ trois mille pièces réparties entre le Musée du Bardo et le Musée de Sbeitla¹⁰⁸.

En 1990 un deuxième trésor découvert lors des travaux d'aménagement à l'intérieur de la ville même de Sbiba contenant 7068 pièces en majorité en bronze qui remonte à la fin du IV^e début du V^e siècle (Valence, Valentinien, Théodore et Honorius). Actuellement ce trésor est exposé dans le musée de Sbeitla.

— L'inventaire archéologique

Une partie de la région a été couverte par les travaux de l'Atlas Préhistorique de la Tunisie, projet exécuté en collaboration avec l'Ecole Française de Rome. Seule la feuille Kairouan au 1/200 000^e est publiée dans l'état actuel de la documentation. Elle recense un seul site préhistorique¹⁰⁹ à l'extrême sud-est de l'espace projeté sur la feuille Sbiba au 1/50 000^e.

Le Projet de la Carte Nationale des Sites Archéologiques et des Monuments Historiques a déjà réalisé l'inventaire de la feuille de Ksar Tlili, n° 068¹¹⁰. Il en est de même pour la

¹⁰⁷ On cite à titre d'exemple parmi les pièces exposées actuellement au Musée de Sbeitla : deux stèles funéraires, une statuette d'une déesse en marbre, un trésor de l'Antiquité tardive et un autre de l'époque mowahidide etc...

¹⁰⁸ Voir en dernier lieu, Bahri F., 2003, p. 163-201.

¹⁰⁹ Site n° 055 = Carte Archéologique de Sbiba n° 069, site n° 241. Ce site se trouve en dehors de la région sujet de la présente étude.

¹¹⁰ Ben Baaziz S., 2005.

feuille Sbiba 069, dont seule la carte est publiée en 2004. Des analyses à partir de ces inventaires ont été publiées¹¹¹.

— Les thèmes des publications récentes

Quatre thèmes sont autant d'occasions pour les auteurs modernes de faire allusion à *Sufes* :

1 - La question militaire : *Sufes* a toujours été impliquée dans le souci défensif du pouvoir central depuis le début de l'époque romaine¹¹² (la question du *castellum*¹¹³, le système défensif autour de la Dorsale et les Musulames révoltés avec Tacfarinas) jusqu'à l'arrivée des Byzantins et la construction d'une forteresse qui émane de la décision de l'Empereur Justinien¹¹⁴.

2 - La vie municipale est une question qui a suscité aussi l'intérêt des historiens modernes en particulier J. Gascou¹¹⁵ et Cl. Lepelley¹¹⁶. Le premier s'est intéressé au Haut-Empire et le second au Bas-Empire. Les deux auteurs s'appuyaient sur la documentation disponible qui fournit des indices sur la vitalité et la promotion de la ville durant l'époque romaine.

3 - La question religieuse : pour ce qui est du paganisme, *Sufes* figure, comme d'autres cités dans l'ouvrage de Bassignano¹¹⁷ sur les flamines perpétuels. Elle est citée aussi à propos du culte du Génie de la patrie¹¹⁸, mais elle est rendue particulièrement célèbre avec la question de la lutte entre païens et chrétiens à la fin du IV^e siècle¹¹⁹.

4 - Le dernier thème au sujet duquel *Sufes* est citée est celui des routes et des communications : il s'agit de la « *Via Hadrumetina* ». La question a été soulevée par P. Salama¹²⁰ en 1964 quand il a identifié cette voie qui, partant d'*Ammaedara*, passe par *Thala*, *Sufes*, *Marazana*, *Aquae Regiae*, *Vicus Augusti* pour atteindre Hadrumète. J. Barbary¹²¹ qui a exploré la région située à l'est par rapport à *Sufes* a pu identifier un tronçon de cette voie. Récemment et à la suite de la prospection que nous avons mené dans la région, deux bornes milliaires ont été découvertes : l'une provenant de la « *Via Hadrumetina* » et la seconde de la voie reliant *Sufes* à *Sufetula*¹²².

¹¹¹ Pour la carte de *CAKT*, voir en dernier lieu, Ben Baaziz S. 2003, p. 203-219 ; pour la feuille de Sbiba, Grira M., 2001, p. 129-138 ; Bahri F., 2003, p. 163-201 ; Grira M., 2003, p. 433-446 ; Grira M., 2005, p. 105-120.

¹¹² Broughton T R S, 1968, p. 95; 185; BenAbou M., 1976 p. 445, Lassère J.-M., 1977, p. 247.

¹¹³ LeBohec Y., 1978-1979, p. 193-151 ; Rebuffat R., 1993, p. 1822-1833 *passim*.

¹¹⁴ Durliat J., 1981, p. 35-37 ; Pringle D., 1983, part I, p. 229-240 et 322 et part II, p. 581.

¹¹⁵ Gascou J., 1972, p. 146, Gascou J., 1982, p. 197.

¹¹⁶ Lepelley Cl., 1981, t. II, p. 305-507.

¹¹⁷ Bassignano M. S., 1974, p. 89-90.

¹¹⁸ Lepelley Cl., 1992, p. 125-137 voir particulièrement p.131-132.

¹¹⁹ Kotula T., 1974, p. 69-97 (en polonais avec résumé en français, p. 95-97).

¹²⁰ Salama P., 1964, p ; 63-85.

¹²¹ Barbary J., 1985 p. 12-16.

¹²² Grira M., 2003, p. 433-446.

Enfin, certaines études intéressées aux cités ou aux régions adjacentes¹²³ ne manquent pas de consacrer quelques lignes à propos de *Sufes* ou de la « région » de *Sufes*.

Sans prétendre à l'exhaustivité, il faut avouer que les mentions de *Sufes* et de quelques sites de sa région, sont nombreuses chez les auteurs modernes, mais dans la majorité écrasante des cas cela ne dépasse pas le niveau de la citation. Récemment F. Bahri a publié un article dans les actes du colloque des Hautes Steppes¹²⁴. L'auteur qui fait le point sur l'histoire de Sbiba pendant les cinq premiers siècles de l'époque islamique conteste la datation traditionnellement attribuée à la mosquée dite de Sidi Okba. D'après lui ces ruines antiques sont réemployées en tant que mosquée à partir de l'époque fatimide. L'auteur, qui a participé à nombre de missions au sein de la Carte Archéologique, se base sur des indices archéologiques pour fonder ces réflexions.

En nous fondant sur les informations écrites et archéologiques, nous tenterons de retracer l'histoire de la cité et sa région durant la période qui s'étend des débuts de l'occupation humaine jusqu'à la fin de l'époque byzantine. La manipulation et l'interprétation des sources sont d'autant plus difficiles que les déductions ne peuvent dépasser le stade de l'hypothèse dans la plupart des cas. Nous tenterons en les synthétisant de regrouper les informations et les analyses déjà publiées par nos prédecesseurs.

Bien que les explorations aient débutées dans la région depuis le XVIII^e siècle, *Sufes* n'a été qu'en de rares occasions un but en soi pour les explorateurs contrairement à *Sufetula* par exemple. Cela s'explique par la nature des ruines qui ne sont pas assez spectaculaires par rapport à celles des cités voisines (Sbeitla et Mactar en particulier) mais avant tout, par la minceur relative du dossier épigraphique. De cela résulte une récolte modeste en comparaison avec les autres centres. La région est restée à l'écart des grands travaux archéologiques entrepris depuis l'époque coloniale à Mactar au nord ou à *Sufetula* au sud. Le mauvais état de conservation des ruines de la cité et de ses environs a dissuadé des chercheurs étrangers ou tunisiens et même les responsables du Service des Antiquités à y poursuivre des recherches. Aucune fouille archéologique n'ayant été entreprise dans aucun des nombreux sites antiques qui parsèment la « région », on ne disposait donc que d'indications sommaires et fragmentaires de la tradition littéraire arabe et de quelques textes épigraphiques recueillis entre la fin du XIX^e et le début du XX^e siècle et depuis, à l'occasion de quelques découvertes fortuites essentiellement provenant de la ville de Sbiba.

¹²³ Pour *Sufetula* en dernier lieu Duval N., 1990, p 495-535 ; les travaux sur Mactar en particulier Picard G. Ch., 1957 et M'Charek A., 1982. Sur la région de Rohia voir Ben Baaziz S., 2000.

¹²⁴ Bahri F., 2003, p. 163-201.

1.3. La réunion des données archéologiques

1.3.1 Nécessité des recherches sur le terrain

L'exploration de la région, même avec des moyens rudimentaires, peut fournir quelques résultats. Ainsi les informations fournies par les sources littéraires qu'elles soient gréco-latines ou arabes sont très insuffisantes pour entreprendre une étude monographique sur *Sufes* et sa région, ce qui rend indispensable le travail du terrain.

L'indigence des données archéologiques publiées, leurs lacunes¹²⁵ et la pauvreté des sources antiques et médiévales montrent à quel point la matière est insuffisante à elle seule pour mener à bien l'étude projetée. C'est pourquoi nous avons procédé à une prospection systématique dans le cadre du projet de la Carte Nationale des Sites Archéologiques et des Monuments Historiques, prospection qui a couvert la totalité de la feuille Sbiba n° 069 au 1/50 000^e.

1.3.2 Documents pour la prospection

Vu le cadre dans lequel la prospection est réalisée la méthode de travail s'est imposée d'elle-même. En effet, nous avons essayé de combiner entre les exigences du projet de la Carte Archéologique et les principes d'une recherche académique, même si les deux ne sont pas nécessairement contradictoires.

— Les cartes topographiques

La préparation consiste en l'examen de la cartographie, de la photographie aérienne et de l'établissement des fiches bibliographiques :

- Pour la cartographie, on dispose d'une couverture à trois échelles différentes :
 - 1/200 000^e : feuilles Thala¹²⁶ et Kairouan¹²⁷.
 - 1/100 000^e, les feuilles : Thala¹²⁸, El Ala¹²⁹, Bou Ghanem¹³⁰ et Hajeb el Aouin¹³¹.

Cette couverture vient en second lieu après celle du 1/50 000^e. Son importance émane de l'*AAT*₂ qui utilise ici deux feuilles : Thala et El Ala.

¹²⁵ Les notices de l'*AAT* sont très brèves et incomplètes ; les recueils épigraphiques manquent de photographies et parfois, d'informations précieuses telles que les lieux de provenances précises ou les dimensions, parfois même la lecture est imprécise.

¹²⁶ Thala n° X, dressée, gravée et publiée par le Service géographique de l'armée en 1908 et révisée en 1930.

¹²⁷ CTK, n° XI, dressée, gravée et publiée par le Service géographique de l'armée en 1908 et révisée en 1930, cette feuille est disponible dans la couverture de l'*APT*, feuille Kairouan n° 11, EFR, Rome, (Zoghlami J., Chenorkian R. et Harbi-Riahi M., *APT*, 1998).

¹²⁸ CTT, n° XXXV, IGNF, 1925 ; les travaux sur le terrain ont été exécuté par les lieutenants Samson ; Grasset, Andréa, de Kermabon et Naud en 1899.

- 1/50 000^e, les feuilles : Aïn Ksiba¹³², Rohia Barbrou¹³³, Ksar Tlili¹³⁴, Sbiba¹³⁵, Ar-Rohyya, Jbal Mghila¹³⁶, Djebel Semmama¹³⁷; Djebel Mrhila¹³⁸.

Nous avons beaucoup travaillé à partir de la couverture au 1/50 000^e, particulièrement l'ancienne édition¹³⁹. Ce choix a été dicté par une option de la Carte Archéologique car c'est la version la plus adéquate pour le travail sur le terrain. Par sa richesse en indications relatives aux ruines, en toponymies et ethnonymes, elle constitue une base de données irremplaçable pour la prospection sur le terrain. Malgré les imperfections relatives à la transcription, aux changements du paysage, des pistes d'accès et la multiplication des centres urbains, elle demeure un document riche en informations actuellement disparues.

— Les photographies aériennes

Pour les photographies aériennes, nous disposons d'une couverture verticale

- au 1/25 000^e pour toute la région avec trois missions, 1952, 1963 et 1964. Le travail sur ce type de document est très difficile mais fécond.
- Au 1/7000^e seulement pour la zone urbaine de l'actuelle Sbiba et ses environs. Ce document qui remonte aux années 70 est très riche en informations. Il compense la disparition des traces archéologiques dans une région qui a connu des changements qui ont bouleversé le paysage autour de la cité antique.

1.3.3. Le travail sur le terrain

¹²⁹ CTA, n° XXXVI, IGN, avril 1931, les travaux sur le terrain ont été exécutés par les Lieutenants, Rouget, Andréa, Pau, Lixée et Fournereaux en 1900.

¹³⁰ CTBG, n° 041, IGN, 1925, les travaux sur le terrain ont été exécutés par les Lieutenants de Cilaepo, Bassot et de Selancy et le Capitaine Perret en 1899.

¹³¹ CTHA, n° XLII, 2^e édition, IGN, juin, 1957, les travaux sur le terrain ont été exécutés par les Lieutenants Paul, Andrea, Rouget, Lixée et Fournereaux en 1900.

¹³² CTAK, n° LX, IGN, 1928 ; les travaux sur le terrain ont été exécuté par les lieutenants : Roy, Rigaud, Mutin, Badoux, Varlet et le Capitaine Charvet (chef de Brigade) en 1925.

¹³³ CTRDB, n° LXI, IGN, les travaux sur le terrain ont été exécutés par les Lieutenants, Chcigneau, Noël, Badoux, Guilleré, Decotton, Moutet, Sabguinède, Rivière, l'officier Pyré et le Sergent Petitjean sous la direction du Commandant Foussard et le Lieutenant Delaye, Chef de Brigade en 1923.

¹³⁴ CTKT n° LXVIII, IGN, les travaux sur le terrain ont été exécutés par le capitaine Audeguis, les Lieutenants Rigaud, Balay, Vallet et Souchal sous la direction du Capitaine Charvet, Chef de brigade en 1926, premier tirage en 1928.

¹³⁵ CTS, n° 69, IGN, 1928, les travaux sur le terrain ont été exécutés par les Capitaines Marin et Mournier, les Lieutenants Peyrin, Fournier et Guillot-Goguet sous la direction du Capitaine Coulon, Chef de brigade en 1925-1926. Sur les carnets de ces brigades topographiques voir BCTH, 1926, p. CCI.

¹³⁶ Nouvelle Carte de la Tunisie au 1/50 000^e, feuilles d'Ar-Rouhyya, NI 32-XXII- 3a et de Jbal Mghila, NI-32-XXII-1c, 1^e édition OTC, 1993.

¹³⁷ CADS, n° LXXVI, IGN, les travaux sur le terrain ont été exécutés le Capitaine Sicard, les Lieutenants Laurenti, Alric, Detchepare, de Froissard Broissia, Argon, Horlaville et Rivaud, Mch Logis Pasquier en 1928-1929, premier tirage en 193, révisé en 1946.

¹³⁸ CTDM, n° 77, IGN, 1932 les travaux sur le terrain ont été exécutés par le Capitaine Keryhuel et Masson, les Lieutenants Gréa, Greuling et Gloriod sous la direction du Capitaine Baby Chef de Brigade en 1929-1930.

¹³⁹ Celle de l'IGNF.

Après ce travail de préparation, intervient à la prospection proprement dite :

- La prospection en surface s'est toujours faite en présence d'un collègue au moins et au moyen d'un outillage composé de deux appareils photographiques, d'un décamètre, d'un double mètres, d'une boussole, des cartes topographiques au 1/50 000^e et au 1/100 000^e et d'un cahier. Il s'agit de vérifier sur le terrain les points signalés à l'avance par les symboles « RM » ou « RR » ou « RA » ou « RB » ou même par les simples symboles de couleur rouge indiqués sur les cartes topographiques.

- L'enquête orale était utile à la fois pour la localisation du site et le repérage des éléments antiques en place ou déplacés et réemployés dans les environs. On s'informe par exemple sur la présence ou non d'un « henchir » ou de « athar roumaine ». La description des vestiges se fait sur place en fonction du temps disponible.

Une fois les informations recueillies, elles sont organisées et rédigées sous forme d'un rapport quotidien en fin de journée. Ce rapport a servi par la suite à la rédaction de l'inventaire selon une fiche-site conforme aux normes établies par le projet de la Carte Archéologique.

1.3.4. Conception et présentation de l'étude

L'élaboration du plan était une entreprise délicate car tributaire des documentations recueillies après prospection et de leur valeur intrinsèque. Pour autant, il paraissait d'emblée acquis que l'étude se composait de deux volets, un premier consacré au travail d'inventaire et un second à l'effort de synthèse archéologique et historique. En ce qui concerne la première partie, le travail d'inventaire est réalisé en quasi-totalité au sein du projet de la Carte Nationale des Sites archéologiques et des Monuments Historiques. Elle se propose de recenser les sites archéologiques de la région en déterminant une méthode d'exploration. Numérotés sur la carte de haut en bas et de gauche à droite, les sites sont soumis à une description la plus exhaustive possible, illustrée par des photos et des croquis. La description commence par les éléments immobiles (édifices : monument construit en dur) et massifs passant par les pièces détachées (éléments d'architectures, de huileries...) pour arriver enfin à la céramique l'élément le plus mobile. Un intérêt particulier est accordé aux textes épigraphiques et aux pièces à reliefs (voir présentation de l'inventaire).

Dans la seconde partie consacrée à la synthèse le choix pouvait se porter sur l'une des trois façons suivantes d'aborder le sujet : soit aborder la ville en premier lieu puis sa région comme c'est le cas de la monographie sur *Caesarea de Maurétanie*¹⁴⁰, soit développer l'étude

¹⁴⁰ Leveau Ph., 1984.

suivant les dimensions espace/temps suivant la méthode chère à J. Peyras¹⁴¹ soit adopter un plan thématique en fonction des informations recueillies sur le terrain.

Après mûre réflexion, nous avons opté pour une démarche qui tient un peu de ces trois grandes lignes directrices, dans la mesure où elle part de l'étude des sites ruraux, de leur densité, de leur répartition et de leur typologie pour se consacrer par la suite à l'étude de la ville de *Sufes* proprement dite, son étendue, la délimitation de ses ruines ainsi que de ses différents monuments identifiés et enfin l'histoire de la ville depuis la protohistoire jusqu'à la fin de l'époque byzantine dans un premier temps. Dans un deuxième temps, il sera procédé à une synthèse relevant de l'économie, de la société et de la culture. Celle-ci dépendra pour beaucoup de la pertinence des traces archéologiques.

2. Le cadre naturel de l'étude. Présentation géographique

2.1. Données topographiques

La région de Sbiba se trouve dans le centre-ouest tunisien, dans la zone de contact entre le Haut-Tell et les Hautes Steppes¹⁴². Elle occupe un double couloir naturel en forme de T couché à gauche. Les hauteurs qui l'entourent forment une barrière de franchissement difficile. De nos jours, la région est administrativement à cheval entre les gouvernorats de Kasserine, Siliana et Sidi Bouzid.

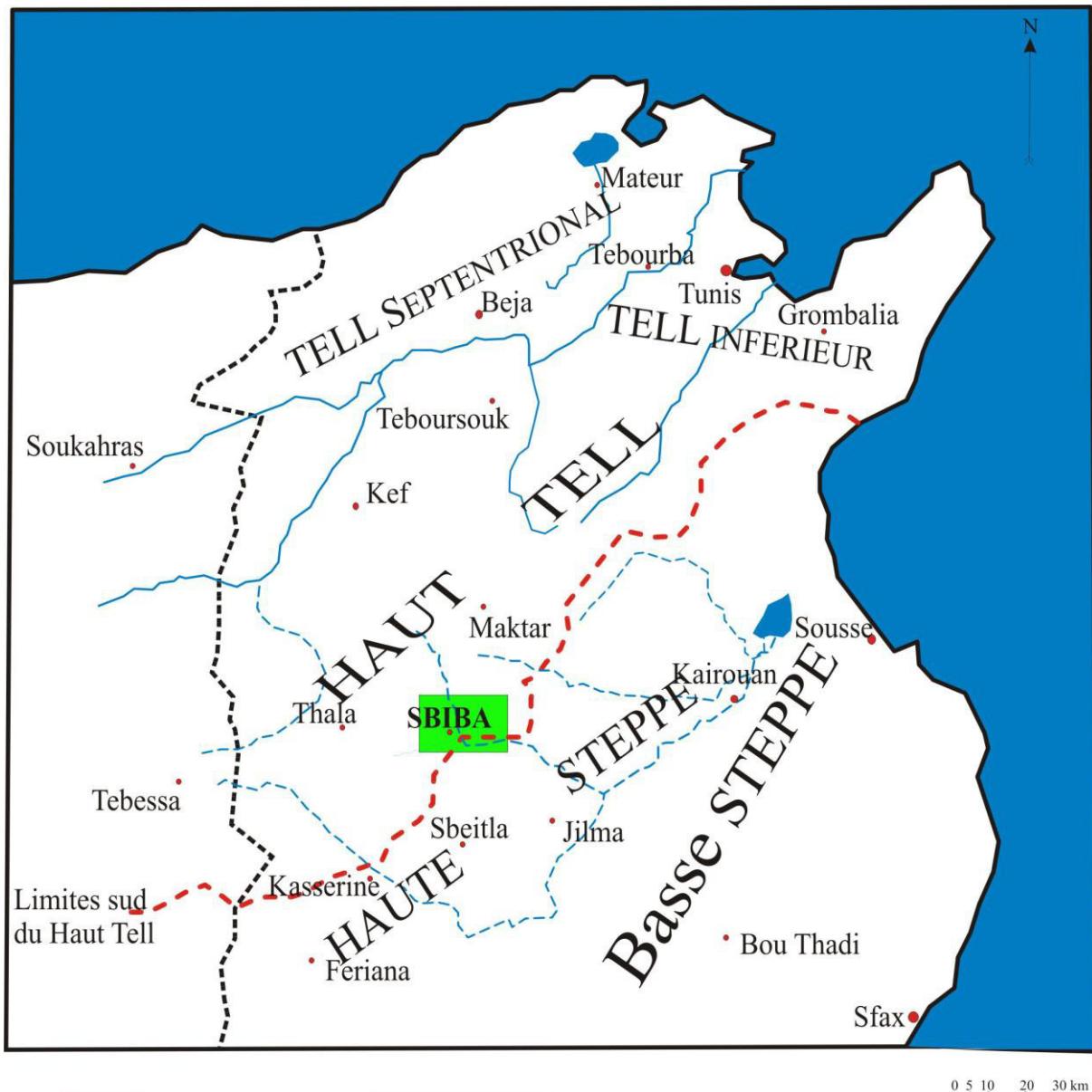
Du point de vue topographique, la région se compose d'une cuvette plus ou moins plate entourée de montagnes

- La cuvette : c'est la partie la plus importante, elle concentre la quasi-totalité des sites archéologiques de la région. Elle se présente sous la forme d'une dépression (un plat-pays) allongée est-ouest. L'altitude est de 600 à 620 m au nord de la région, de 560 à 570 m au centre, de 620 à 650 m au sud et de 490 à 550 à l'extrémité orientale. C'est un dépôt d'âge quaternaire qui repose sur un substratum miocène et pliocène percé au milieu par le diapir triasique de Kodiat el Halfa¹⁴³.

¹⁴¹ Peyras J., 1991.

¹⁴² Monchicourt Ch., 1913, p. 346 et voir carte hors texte et carte n° 12 p. 349.

¹⁴³ Notice de la CAS, *passim*.



La zone étudiée

Fig. 1 : Carte de localisation

Cette dépression n'est pas parfaitement uniforme, elle est entrecoupée de collines de faible hauteur qui constituent le prolongement des montagnes environnantes. Cette cuvette est divisée en deux couloirs.

1- Un couloir nord, de 25 km de longueur et de 9 à 13 km de largeur, s'étend de Bleid Rohia au nord jusqu'au Bleid El Gounna au sud en passant par Bleid Jedelaine, Bleid Contra, Bhairet Siftane, Bhairet Tiouacha, Bleid Thmed, ...

L'antique *Sufes* se trouve à peu près au centre à 13 km au sud de l'entrée nord et à 11 km au nord de l'entrée sud de ce passage. Au nord, le couloir est limité par Kef Sidi Ali ben Om Ezzine à l'ouest et par les contreforts sud de Jebel Skarna à l'est. Ce couloir s'étend sur un

espace plus ou moins homogène. Mis à part quelques reliefs¹⁴⁴, ce secteur est presque plat. D'une façon générale, la dénivellation diminue du nord au sud et de l'ouest à l'est. Géologiquement, ce couloir est limité par deux failles : celle de Sbiba à l'ouest et celle de Jebel Gilgil à l'est¹⁴⁵.

2- Le second couloir d'orientation est-ouest est dominé par le fossé d'effondrement de l'Oued El Htab¹⁴⁶. Il s'étend de Jebel Ben Habbès au nord jusqu'au pied de Jebel Mghila au sud, sur environ 15 km. D'est en ouest, il se développe autour du lit de l'Oued El Htab et en partie celui de l'Oued Leimij. Il est moins homogène : hormis les bas-fonds, plusieurs élévations occupent cet espace. Au nord de l'Oued Htab ces reliefs constituent la continuité de Jebel Sidi Ben Habbès¹⁴⁷. Au sud de Oued Leimij, les reliefs correspondent aux contreforts de Jebel Mghila. Entre ces deux cours d'eau se développent des éminences dites : « draa » ou « chebka »¹⁴⁸.

La plus élevée est Kodiat El Halfa qui culmine à 647 m, elle coiffe un espace d'une dizaine de km de diamètre dit « Jebel Ez Zebbès ». Il s'agit d'une série de collines hautes de 500 à 600 m qui sont traversées par un dense réseau hydrographique. On trouve également une forme particulière au sud-est de Kodiat el Halfa connue sous le nom de « Sif » comme Sif el Menndjel (542 m).

A l'extrémité orientale de la région, à l'est de l'Oued Htab, on trouve la même forme de relief ; en effet l'endroit est occupé par des escarpements dont les plus importants sont Draa el Krenadek et Kodiat Ech Choucha.

Le **Jebel Mghila** au sud, dessine un arc (convexe du côté de Sbiba) d'une quarantaine de km, allant jusqu'aux environs de Sbeïtla¹⁴⁹. Il s'agit d'un anticlinal régulier qui se termine à son extrémité orientale par des failles transversales qui participent à la formation du fossé d'effondrement de l'Oued El Htab¹⁵⁰. La largeur de ce massif varie de 5 à 7 km au niveau de Sbeïtla. Elle est de 10 km au niveau du point culminant et d'environ 100 m à l'extrémité nord-est au niveau de Khanguet Zagallass.

¹⁴⁴ Collines ou « Draa » : Draa Rherchgane au nord, le plateau de Sbiba, buttes ou kodiats : Kodiat Sidi Sahbi, Kodiat Sbiba, Kodiat Taout, Kodiat El Baza ou des cours d'eau.

¹⁴⁵ Notice de la carte géologique de Sbiba *passim*.

¹⁴⁶ Notice de la carte géologique de Sbiba p. 19.

¹⁴⁷ Il s'agit de Kroumet El Behima, Draa Es Sedra, Kodiat Er Remel, Kodiat Er Rmad, Kroumet Es Souda, El Krouma Es Safra, El Krouma Es Souda.

¹⁴⁸ Comme Chebket Bou Rouine (625 m), Draa Bou Rouine (643 m), Chebket Ouled Kelfa (581 m), Draa el Mennedjeb (606 m), Chebket Ouled Arif (578 m) et surtout Kodiat El Halfa.

¹⁴⁹ Il s'agit d'une chaîne constituée d'une série d'entités ou de Jebels comme Jebel Sbeïtla à l'extrémité sud-ouest, Jebel Es Sif, Tellet El Baz, Ougsaa El Merss, Jebel Hajla, Djouf El Kelb. Jebel Mghila culmine à 1378 m à Guessat el Djahfa.

¹⁵⁰ CGDM, *passim*.

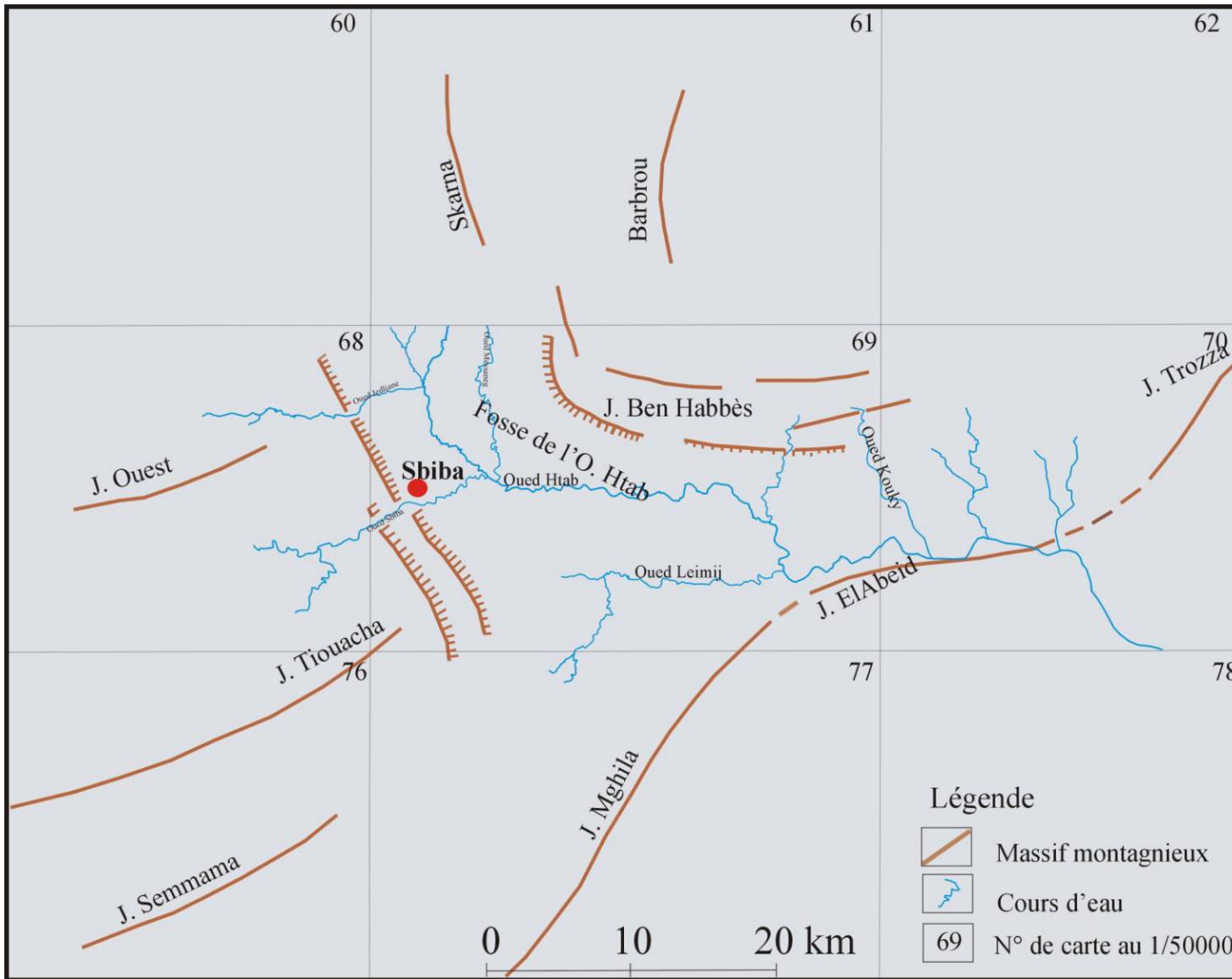


Fig. 2 : Les grands axes montagneux de la région de Sbiba

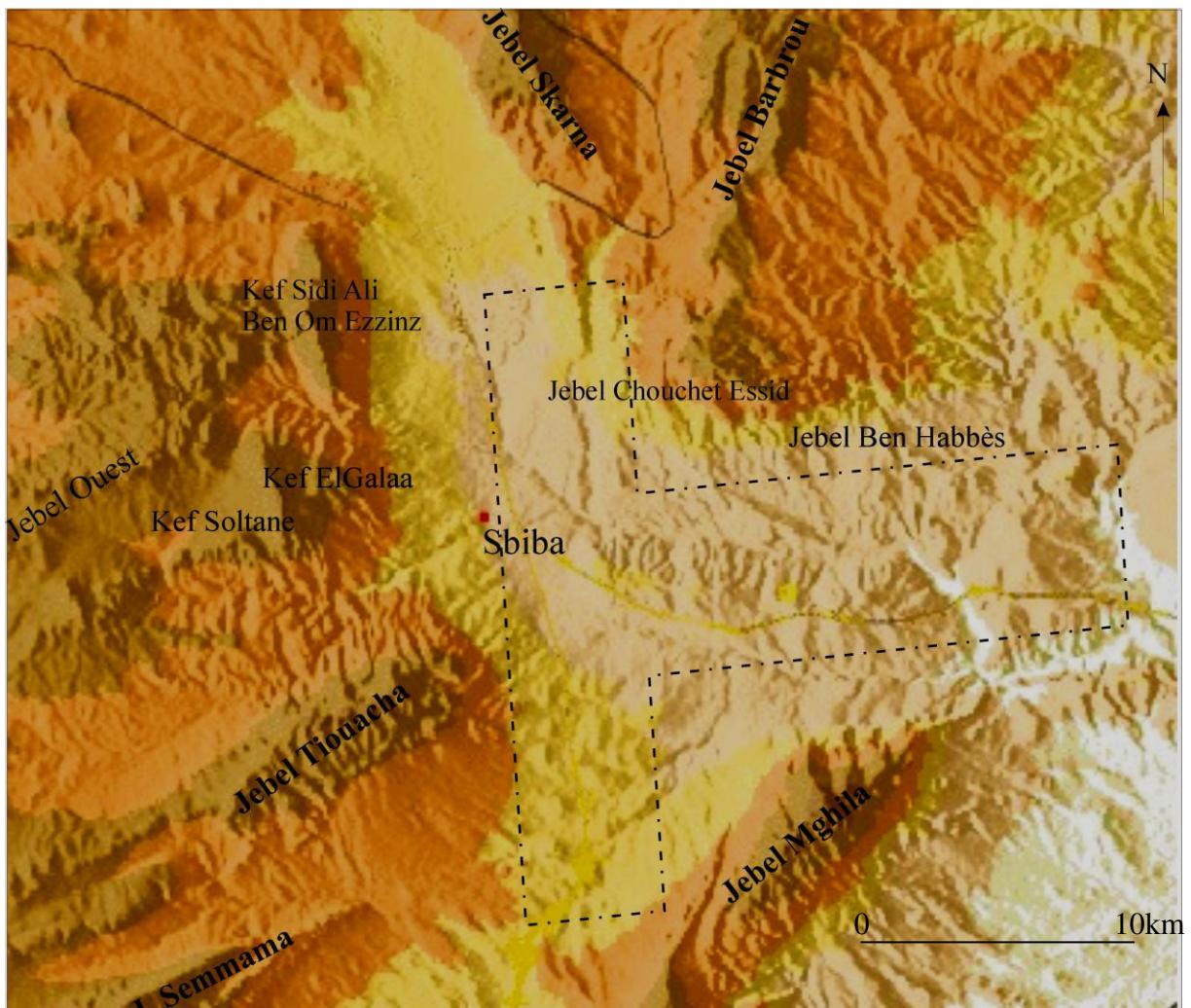


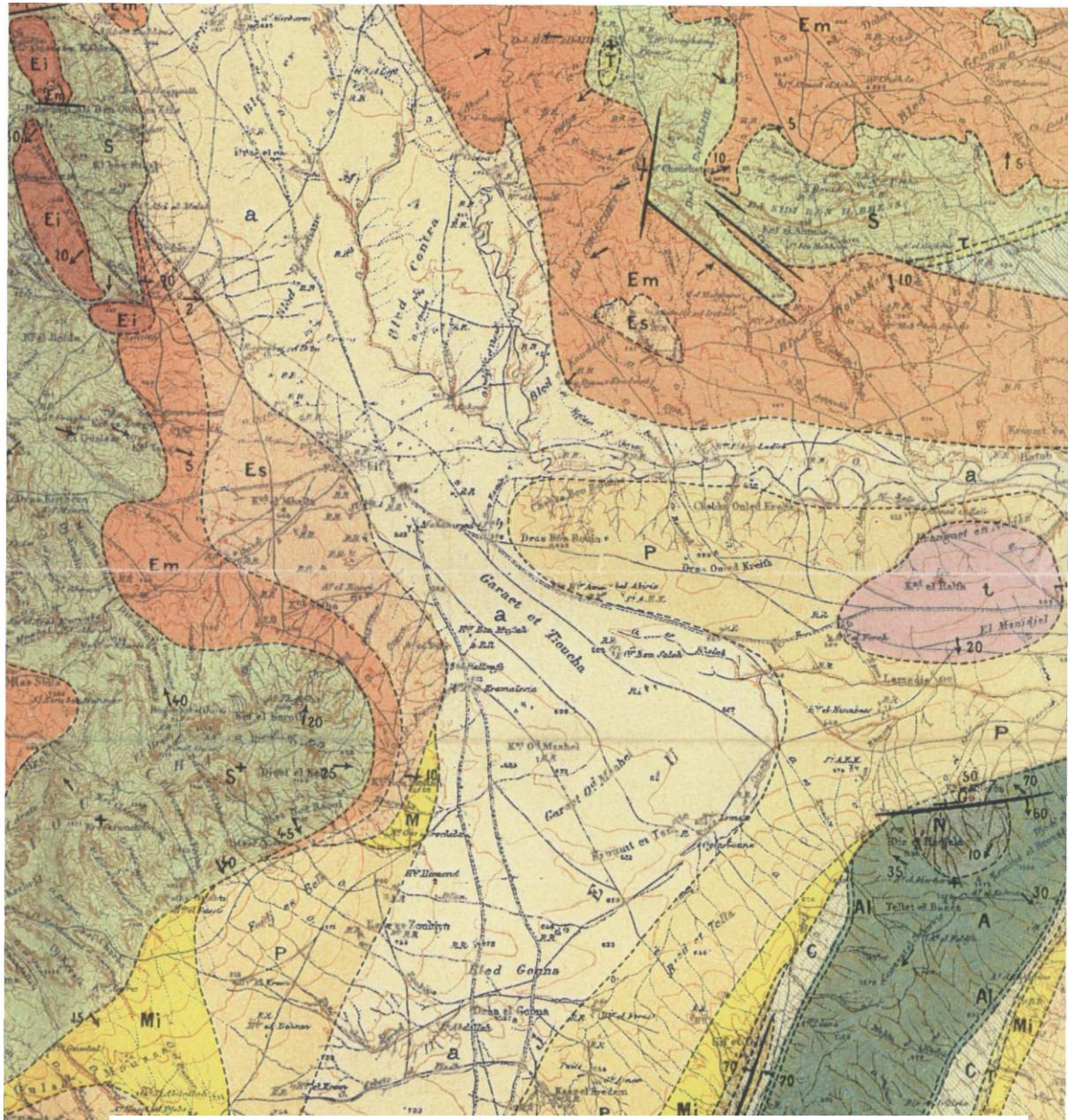
Fig. 3 : Reliefs de la région de Sbiba

Le Mghila constitue une barrière naturelle infranchissable sauf à deux endroits : 1 – Khanguet Zagalass à l’extrémité orientale, 2- Un petit couloir taillé par l’Oued El Bassousse et Oued Er Ressef. Du côté de Sbiba, le massif montagneux se termine par des pointes saillantes taillées par l’érosion dont les plus importantes sont Dir El Hadjla (999 m) et Jebel El Hajla (1192 m). Ces pointes se dirigent vers l’extrémité orientale de Jebel Tiouacha.

Le massif de **Jebel Tiouacha** occupe une superficie d’environ 70 km^2 au sud-ouest de Sbiba. Il s’allonge du sud-ouest au nord-est sur une distance d’environ 16 km. Il s’arrête brusquement au niveau du couloir de Sbiba. Sa largeur varie entre 1 km au niveau de Hr. El Beguar et environ 10 km à l’extrémité orientale.

La hauteur de cette montagne progresse de l’ouest à l’est pour atteindre 1364 m à l’ouest de Fej El Benate. Au sud, à l’est et au nord, le Jebel se termine par des contreforts escarpés et très accidentés. C’est un anticlinal orienté sud-ouest / nord-est, qui se termine à

l'est par des fractures et des failles¹⁵¹. Ses bords coupés à pic sont en rapport avec le calcaire supérieur du Sénonien brisé sous l'effet du plissement. Au nord, il est séparé d'une autre unité montagneuse par le cours de l'Oued Sbiba.



et d'autre de ces deux sommets, la hauteur diminue progressivement pour se raccorder aux autres formes de reliefs qui l'entourent.



**Fig. 5 : Les derniers contreforts de Mghila au nord-est
(Kodiat el Hachlef) vue à partir du nord-est**

Au nord de l'Oued Jedeliane, se trouve une autre unité qui s'étend jusqu'au couloir de Aïn El Ksiba au nord, la région de Aïn Maja à l'ouest et la Rohia à l'est. Elle occupe un espace d'environ 7 km nord-sud et environ 5 km est-ouest. Cette unité est dominée par la crête de Sidi Ali Ben Om Ezzine qui culmine à 1305 m. Les pentes sont plus raides que celles des autres montagnes de la région. Il s'agit d'un anticlinal d'orientation nord-nord-ouest – sud-sud-est.

La région est délimitée au nord, par les hauteurs du Jebel Ben Habbès, de Jebel Djiljil-Chouchet Essid-Rass ed Daher et Bou Ajila. Jebel Ben Habbès constitue la continuité de l'anticlinal de Barbrou¹⁵². Le Jebel Djiljil-Chouchet Essid doit sa formation à celui de Skarna ainsi qu'à une série de failles au sud-ouest en rapport avec le fossé d'effondrement de l'Oued El Htab¹⁵³. L'ensemble de ces reliefs dessine un arc convexe et irrégulier sur une distance de 20 km environ. L'altitude est de 600 à 1000 m. Du côté de Sbiba, ces massifs présentent d'abruptes falaises qui arrivent jusqu'à 50 m à Jebel Sidi Ben Habbès. L'espace situé entre ces sommets et le lit de Oued El Htab, est occupé par les piémonts, qui accidentés près des hauteurs, perdent progressivement leurs escarpements.

¹⁵² Notice de la CGTS, *passim*.

¹⁵³ Pervinquière L., 1903, p. 268.



Fig. 6 : Contreforts à l'extrême orientale de Tiouacha : remarquer la couverture végétale (alfa)

2.2. Esquisse géologique

Stratigraphiquement, la région de Sbiba est dominée par des terrains secondaires, tertiaires et quaternaires :

- 1- Le Secondaire : la région laisse voir le trias, le jurassique et le crétacé.
- Le Trias (t) : affleure à Kodiat el Halfa et sur le flanc nord de Jebel Labaïed. C'est une formation plastique généralement constituée de gypse.



Fig. 7 : Contreforts à l'extrême orientale de Tiouacha : remarquer la couverture végétale (alfa)

- Le Jurassique est présent seulement à Kodiat el Halfa.

— Le Crétacé affecte trois massifs : Tiouacha, Ben Habbès et Mghila. Les faciès du Crétacé présents dans la région de Sbiba sont :

- le Néocomien C^a_{III-V} , C^b_{III-V} et C^c_{III-V} , qu'on trouve à l'extrémité septentrionale de Mghila.
- l'Aptien c^a_{I-II} et c^{b-c}_{I-II} , à l'extrémité nord de Mghila.
- l'Albien c^{3-1} , à la terminaison nord de Mghila.
- le Sénonien au pied du Jebel Djiljil à la falaise du Jebel Ben Habbès et à Jebel Tiouacha.

2- Le tertiaire est représenté dans la région par l'Eocène inférieur, l'Eocène moyen, l'Oligocène, le Miocène et le Mio-pliocène :

- l'Eocène inférieur e_{I-III} , est représenté par le calcaire nummulitique qu'on trouve essentiellement au Jebel Ed Debbane et à Jebel Djiljil.
- l'Eocène moyen est représenté par les strates suivantes :
 - l'Eocène moyen e^1_a et e^1_b qu'on trouve au Jebel Djiljil et aux Aouinet Debbane, au Jebel Tiouacha et à Ragoubet El Gourine.
 - l'Eocène moyen e^1_c et e^1_d sur les flancs du Jebel Djiljil-Ben Habbès et à Kroumet El Bhima ;
- l'Oligocène, affleure en deux faciès seulement dans la région :
 - l'Oligocène (m_{II}) à l'extrémité orientale de Mghila et au Jebel Labaïed, au nord de l'Oued El Htab et au sud-ouest de Sbiba.
 - l'Oligocène supérieur (m_I) qui affecte le Jebel Labaïed ;
- le Miocène est évoqué par le Burdigalien, le Vindobonien inférieur et le Vindobonien supérieur.
 - le Burdigalien (m^1), sur le flanc nord de Mghila au niveau de Aïn El Gumama ;
 - le Vindobonien inférieur (m^2_a) à l'ouest et au sud-ouest de Sbiba et au Jebel Labaïed ;
 - le Vindobonien supérieur (m^2_b) affleure surtout sur le versant sud de Labaïed.
- le Mio-pliocène (P_{m3}) forme le synclinal dans lequel coule l'Oued El Htab.

3- Le Quaternaire¹⁵⁴ est représenté par :

¹⁵⁴ Notices des CGTS et CGTDM.

- des éboulis et des cônes de déjection (A_a) perceptibles sur les flancs et au pied de montagnes (en particulier celui de Jebel Tiouacha).
- par des Alluvions (a) autour des lits de grands oueds (Oued Sbiba et Oued El Htab ...),
- par les Croûtes Calcaires (q_c) dans les environs de Sbiba et sur les piémonts de Tiouacha et de Ben Habbès¹⁵⁵.
- et par le Quaternaire non différencié (q) qui apparaît à travers la majeure partie de la plaine de Sbiba, Bleid Jedelaine, Bleid Contra, le bassin versant de l'Oued Leimij, celui de Oued Ed Defla et Garet Tiouacha.

2.3. Le réseau hydrographique

Entourée de massifs montagneux imposants, la région de Sbiba est traversée par un certain nombre de cours d'eau importants. Il s'agit de la partie centrale de la moyenne vallée de l'Oued el Htab. Il draine toute la région sur une longueur de 35 km environ et constitue la colonne vertébrale recevant plusieurs affluents de différentes importances. A l'ouest, il a un tracé nord-sud sur une distance d'environ 11 km (dans la région de *Sufes*). Après son raccordement avec l'Oued Sbiba et l'Oued Messanagh, il adopte une direction ouest-est sur une distance de 16 km environ. Au niveau de Hr. Magroun el Ouediane, il revient à la direction initiale, nord-sud, sur environ 9 km, avant de reprendre à nouveau la direction est-ouest. Son tracé est plus rectiligne à l'ouest, puis il devient sinueux, dessinant plusieurs méandres importants, dont certains sont exploités par les paysans pour les cultures. Le lit est plus étroit en amont et de plus en plus large vers l'aval.

Le débit de ce cours d'eau est plus important vers l'amont. Pendant la saison humide, l'oued devient un véritable danger qui menace les zones proches et constitue une barrière infranchissable pendant plusieurs jours.

De part et d'autre de l'Oued El Htab, s'embranchent plusieurs autres cours d'eau d'importance variable. Les plus importants sont au nombre de 6 : 3 à gauche et 3 à droite. Il s'agit, respectivement du nord au sud et de l'ouest à l'est :

- L'Oued Jedeliane draine le secteur situé au nord-ouest de la région, celui de Aïn Maja. Il réunit les eaux de l'Oued El Ouasir et celle de l'Oued El Merzoum et franchit les hauteurs du Jebel Ellouz et les contreforts de Kef El Galaa en taillant une gorge profonde sur une longueur d'environ 1 km pour arriver à la plaine de Bleid Jedeliane. Son tracé général est de l'ouest à l'est. Il parcourt une distance d'environ 9 km. Son lit est plus encaissé à l'ouest. A

¹⁵⁵ Voir CGTS au 1/50 000^e n° 069.

l'est de l'actuel village de Jedeliane, il coule au ras du sol jusqu'à ce qu'il atteigne l'Oued El Htab. L'oued est actuellement à sec à la suite du captage de la source de Aïn El Kerma Essouda et la construction du barrage.



Fig 8 : Lit de l'oued El Htab après sa confluence avec l'Oued Leimij, le 29/04/1998 à la suite d'une averse.

- L'Oued Sbiba¹⁵⁶ réunit les eaux de l'Oued Om El Aroug et de l' Oued El Brek : le premier, au nord, draine la région d'El Aioun tout en traçant une grille de petits cours d'eau sur le flanc sud de Jebel El Ouest ; le second draine le plateau de Zelfane et le Bleid El Bgar sur 22 km environ. Un barrage récent vient d'être bâti sur ce cours d'eau avant sa confluence avec l'Oued Sbiba.



Fig. 9 : L'oued El Htab après un orage (printemps 2003)

¹⁵⁶ Sur l'Oued Sbiba voir Boujarra A., 1986.

Pour franchir le massif montagneux qui limite le Bleid Sbiba aux plateaux d'El Aioun et d'El Bgar les deux affluents taillent des lits très profonds qui arrivent jusqu'à 10 m de profondeur.

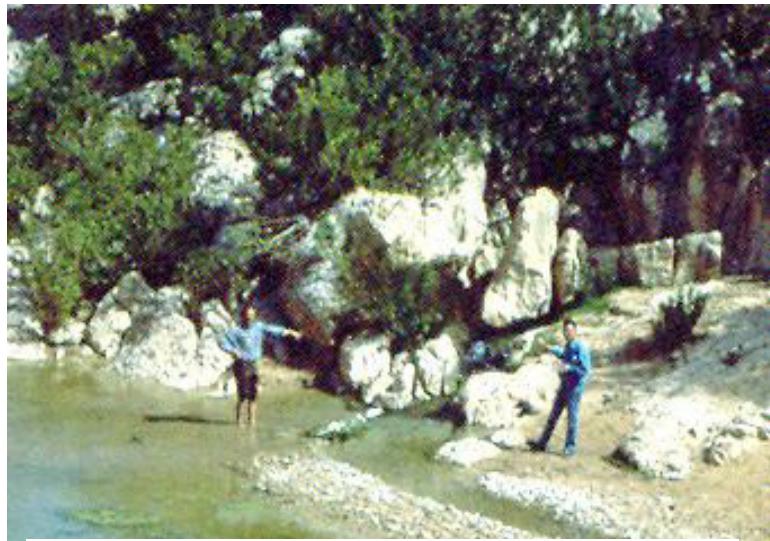


Fig. 10 : Source sur l'oued El Brek affluent de l'oued Sbiba

La confluence se trouve à 2 km à l'est du Kodiat Sbiba et à 9 km environ à l'ouest de la ville. C'est à partir de là que commence l'Oued Sbiba proprement dit ; celui-ci coule dans un synclinal géologique sur une distance de 12 km environ, avec un tracé relativement rectiligne en amont et plus ou moins sinueux en aval.



Fig. 11 : La confluence de l'oued El Brek, à gauche et l'oued Om El Aroug, à droite, constitue l'Oued Sbiba

L'encaissement d'environ 10 m à l'origine se réduit à 4 - 5 m au niveau de la confluence avec l'Oued El Htab. Le lit est plus large en aval et présente un certain nombre de méandres qui ne cessent de s'attaquer aux deux berges. Alimenté par des sources pérennes,

l'oued coule tout au long de l'année. Son débit est plus important en hiver. Les eaux sont utilisées depuis l'Antiquité pour l'irrigation des jardins et des potagers¹⁵⁷.



Fig. 12 : Gorge taillée par l'oued Sbiba

- Oued Messanegh, est l'affluent le plus important de la rive gauche de l'Oued El Htab. Il collecte les eaux aux pieds du Jebel Bokra, entre le Jebel Barbrou à l'est et le Jebel Skarna à l'ouest. Son tracé d'une trentaine de km présente plusieurs méandres surtout au sud de Hr. Contra. En amont, il traverse une région accidentée. C'est pourquoi son lit est plus étroit et plus encaissé. Au cours des 10 derniers km, son lit devient de plus en plus sinueux et large. Il rejoint Oued el Htab juste après la confluence de ce dernier avec l'Oued Sbiba. Alimenté par plusieurs sources pérennes, l'Oued Messanagh est un cours d'eau plus ou moins pérenne au moins jusqu'au niveau de Hr. El Contra. Il est actuellement bouché par un barrage au niveau du Jebel Bou Agila.

- l'Oued Ed Defla, est constitué d'un ensemble d'affluents¹⁵⁸ qui draine le flanc sud du Jebel Sidi Ben Habbès. La distance parcourue ne dépasse pas les 10 km, avec une forte dénivellation de l'ordre de 180 m. Plusieurs autres oueds et torrents viennent confluer avec ces cours d'eau pour créer un bassin versant d'environ 40 à 50 km².

- l'Oued Amaïa, qui est dit aussi Oued Sidi Yahia est un affluent important de la rive gauche de l'Oued El Htab. Il draine le secteur nord-est de la région de *Sufes*, celle du bled el H'Beibsa. Il reçoit les eaux de plusieurs petites rivières dont les plus importantes (Oued Hamide et Oued Ed Defla) naissent au-delà de la falaise du Jebel Sidi Ben Habbès. Le bassin

¹⁵⁷ Voir *infra* chapitre sur les installations hydrauliques, p. 118 et suiv.

¹⁵⁸ Les plus importants sont Oued Ed Defla et Oued El Kharroub.

versant de ce cours d'eau occupe environ 30 à 40 km². Du point de vue de la pente et de l'écoulement il a les mêmes caractéristiques que l'Oued Ed Defla.

- l'Oued Leimij est le dernier affluent important de l'Oued El Htab avant son virage à l'est. Il se joint à celui-ci sur la rive droite juste à 2 km de Khanguet Zagalass, à l'extrémité orientale de Jebel Mghila.

Cet oued qui draine à la fois les pieds septentrionaux de Jebel Mghila et la partie orientale de Jebel Tiouacha parcourt une distance d'environ 30 km. Il traverse Garret Ouled Msahel, Garret Tiouacha, Bled Et Tella, Bled Thmed, Bled El Gouna. Parmi ses affluents, on cite l'Oued El Kharroub, l'Oued El Melah, l'Oued El Gorab... Mais le plus important est celui de Oued Thmed.

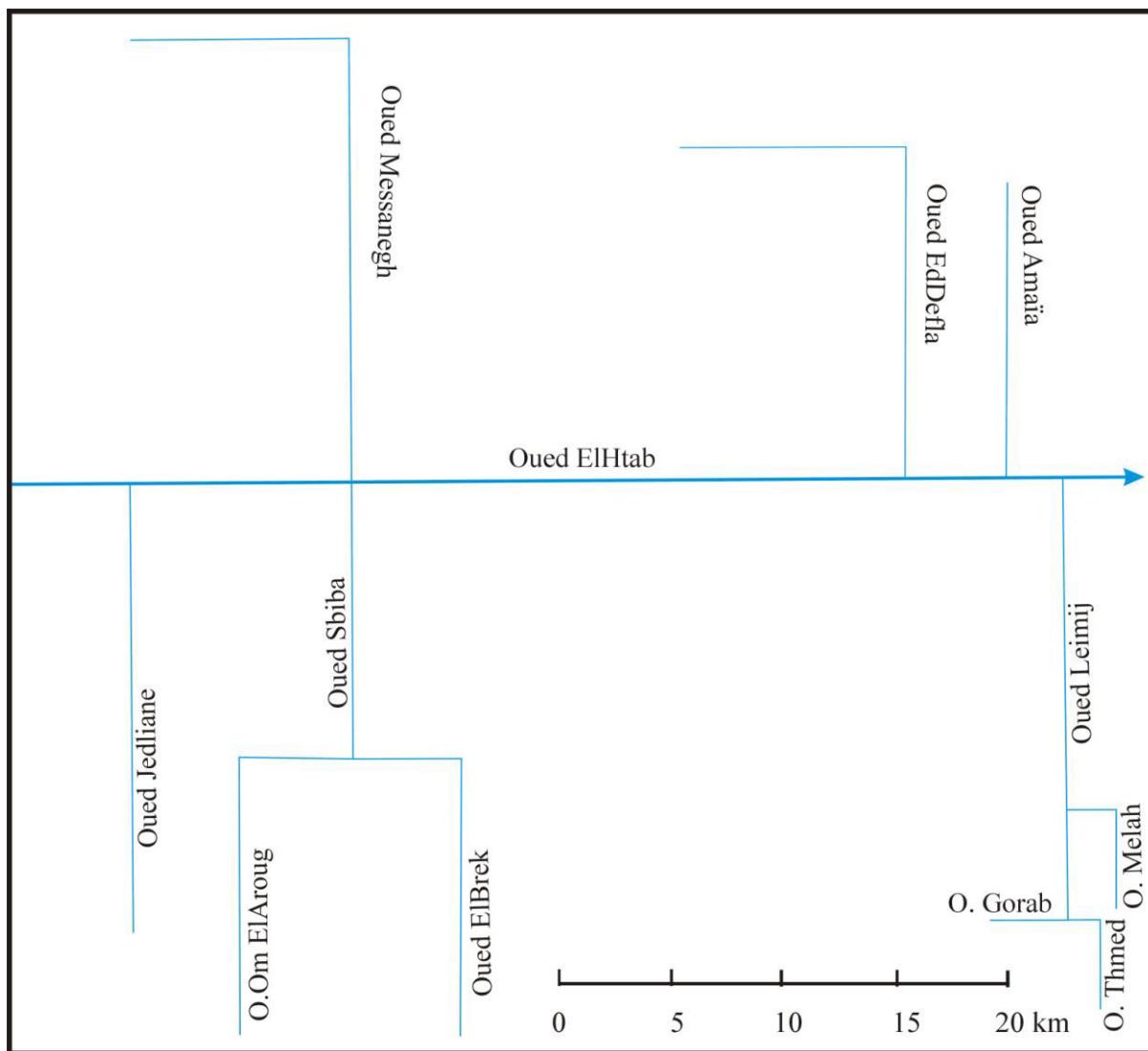


Fig. 13 : Configuration de l'Oued El Htab et ses affluents dans la région de Sufes (élaboré à partir de Hamza A., 1988, fig 6 p. 36)

L'Oued Leimij est alimenté par plusieurs sources, les unes se trouvent dans le lit même de cet oued, les autres alimentent ses affluents. L'orientation générale est de l'ouest à l'est. Son tracé général est moins sinueux et son lit est plus large en aval. Il dispose d'un bassin versant de 100 à 300 km² environ. Il est actuellement barré d'une digue au niveau d'El Henbez.

Les oueds de la région de Sbiba sont d'ordinaire des cours d'eau de faible débit ; ils deviennent particulièrement violents après les orages et les averses. Ils jouent depuis l'Antiquité un rôle déterminant dans l'occupation et l'aménagement de l'espace.



Fig. 14 : Destruction d'un pont sur la route Sbeitla-Rohia par l'oued el Draaa lors d'une averse : remarquer la violence de ce cours d'eau.

2.4. Le climat

La région de Sbiba est répartie entre les étages bioclimatiques sub-humides à hiver frais au nord et semi-aride à hiver tempéré au sud. Cependant, partout on trouve des zones qui présentent des caractéristiques du premier ou du second étage.

La pluviométrie :

L'isohyète 400 mm dessine un arc de cercle convexe dont la pointe correspond à l'emplacement de la ville de Sbiba. La plus grande partie de l'espace autour de la ville se situe entre 400 et 300 mm. Cet isohyète peut progresser vers le sud en période humide comme il peut reculer vers le nord en période sèche. En effet, les précipitations ne sont jamais régulières et diminuent du nord vers le sud. Par exemple, durant l'année 1975-76, on a enregistré 472,3 mm dans la station de Sbiba. En 1987-88, on n'a enregistré que 162,2 mm contre 530,2 mm en 1989-1990. L'aspect torrentiel, notamment au printemps et au début de l'été, caractérise les précipitations dans la région de Sbiba. En 1969-1970 la station de Sbiba a reçu 859 mm.

600 mm ont été enregistrés entre le 25 et le 27 septembre et le 22 et le 27 octobre 1969, soit une moyenne de 120 mm par jour¹⁵⁹.

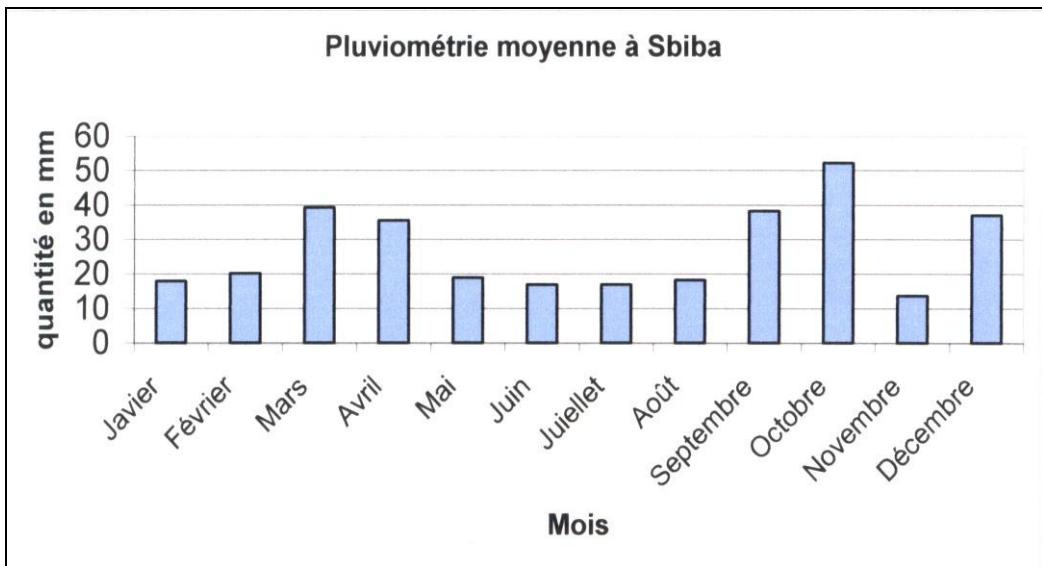


Fig. 15 : Moyennes mensuelles de pluviométrie à Sbiba

La valeur minimale enregistrée est de 121,4 mm alors que la valeur maximale atteinte est de 638,9 mm. La répartition saisonnière des pluies est la suivante : 28% pendant l'automne, 24% en hiver, 25% et 23% durant le printemps et l'été.

Les hauteurs, le Jebel Tiouacha et le Kef Sidi Ali Ben om Ezzine à l'ouest et le Jebel Mghila au sud, connaissent parfois des chutes de neige sur les sommets qui sont couvert durant quelques jours¹⁶⁰.

La grêle est une véritable catastrophe, qui provoque des ravages pour les cultures dans la région. Les cultivateurs de pommiers recourent actuellement aux filets pour couvrir leurs récoltes et se prémunir contre ce fléau.

La température :

La température est un élément qui joue également un rôle déterminant dans le climat de la région. Elle est caractérisée par son ardeur durant 6 mois successifs, entre mai et octobre, ce qui rend cette période d'autant plus sèche qu'elle coïncide avec la diminution de la pluviométrie. Le mois de janvier connaît les températures les plus basses de l'année qui ne descendent pas au-dessous de 3 ou 4°C, alors que les plus élevées varient entre 34 et 36°C en juillet-août. L'amplitude thermique est élevée, atteignant 30-32°C.

¹⁵⁹ Boujarrar A., 1986, p. 11.

¹⁶⁰ Boujarrar A., 1986, p. 11 - 14.

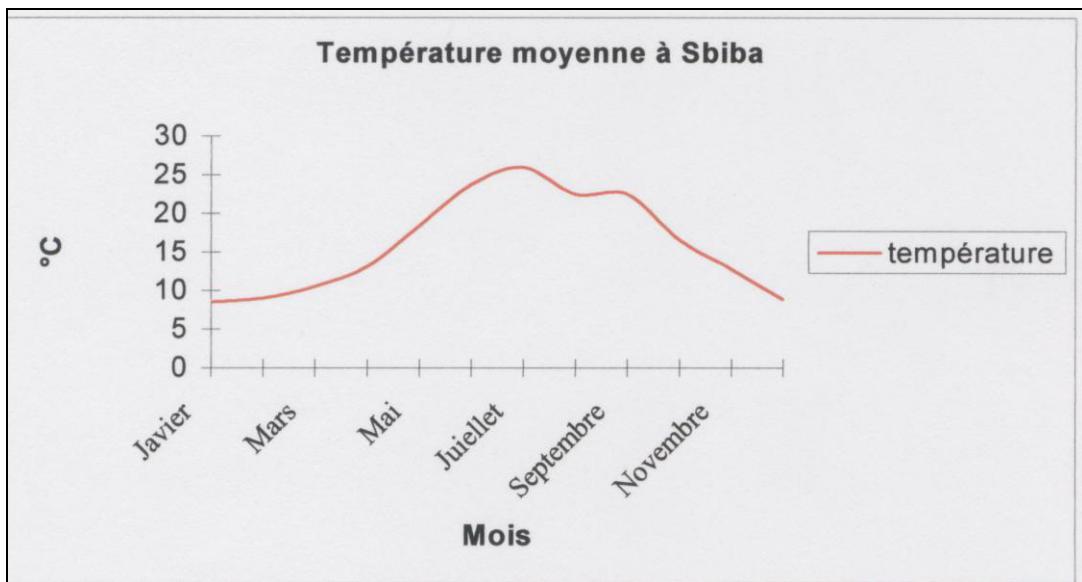


Fig. 16 : Moyennes mensuelles de la température à Sbiba

2.5. Les vents

Les principaux vents qui soufflent dans la région sont :

- Les vents nord-ouest et nord-est dominant. Ils sont souvent humides, mais les pluies s'épuisent souvent sur les versants nord-ouest et nord-est des hauteurs de la région, et elles n'intéressent que rarement le plat-pays et les versants sud.
- Les vents de sable sont peu fréquents mais assez violents quand ils soufflent. La chaîne Mghila-Labaïed joue un rôle déterminant dans l'arrêt ou la réduction de la violence de ces vents. Une grande quantité de sable vient s'entasser sur le flanc méridional du Jebel Labaïed¹⁶¹.
- Le sirocco souffle souvent en été et provoque des dommages aux cultures et à la couverture végétale¹⁶².

2.6. Sols végétation et faune

Les sols de la région de Sbiba se caractérisent par leur profondeur, leur épaisseur leur fertilité et une teneur en matière organique relativement importante. Ils présentent également une inclinaison qui leur permet de se débarrasser des eaux stagnantes.

On peut distinguer les types suivants¹⁶³ :

- sols peu évolués reposant sur des roches dures ou tendres et d'apport fluviatile autour de Oued Sbiba, Oued El Htab et au nord de Sidi Brahim Zahair,

¹⁶¹ Voir CTS au 1/50 000^e de Sbiba n° 069, coordonnées Lambert : 449-451 est, 241 nord.

¹⁶² Hamza A., 1988, livre 1, p.116 et suiv.

¹⁶³ Carte Pédologique de Sbiba.

- sols non évolués résultant de l'érosion : lithosoliques, régosoliques, et d'apport steppisés, calcimorphes calcaires et *sensu lato*, on les trouve à l'est de la région autour de Kodiat el Halfa et à Jebel Chouchet Essid,
- sols calcimorphes : calcaires, rendzines typiques gris, rendzine à horizon brun calcaire et gypseux. On trouve ces sols au sud et au sud-est de la région,
- sols isohumiques saturés bruns steppiques typiques qu'on trouve au centre est de la région,
- Sols halomorphes non lessivés hydraumorphes à nappe ou engorgement salin et à alcalis. Ce type se trouve surtout entre l'Oued Messanagh et Oued El Htab.

Cette diversité explique en partie la diversité dans l'occupation du sol à l'époque antique et actuellement.

La couverture végétale se dégrade du nord au sud et des sommets des montagnes vers les piémonts.

Le terme steppe est employé en rapport avec la nature des végétations qui couvrent le sol de cette zone. Il s'agit d'une caractéristique de la zone semi-aride. Dans notre région ce sont essentiellement l'Alfa¹⁶⁴, l'Armoise blanche (*chih*) et l'Armoise champêtre (*tgouft*)¹⁶⁵ qui prédominent et à un degré moindre le Romarin (le *Klil*) et le *Diss* etc...

En zone de montagne, les flancs septentrionaux des montagnes sont plus boisés que ceux du côté sud. On y trouve des forêts de pins d'Alep et de genévrier de Phénicie¹⁶⁶.

Les hauteurs et les piémonts sont tapissés d'une couverture végétale naturelle qui touche aussi les terres abandonnées, difficiles d'accès et inexploitables. Les principales forêts sont celles du Jebel Tiouacha, de Kef El Galaa, de Kef Soltane et du Jebel Ben Habbès. De récents travaux de boisement, qui visent l'extension de ces forêts, rencontrent encore des difficultés naturelles et humaines. Malgré ces efforts, l'érosion, les incendies¹⁶⁷, le surpâturage¹⁶⁸ et le défrichement¹⁶⁹ présentent encore des menaces dangereuses pour le couvert végétal de la région.

La couverture végétale, variée et importante et la disponibilité des ressources hydrauliques, offrent des refuges naturels pour une faune riche et abondante¹⁷⁰.

¹⁶⁴ Monchicourt Ch., 1906, p. 4 et suiv.

¹⁶⁵ Monchicourt Ch., 1913, p. 217-218

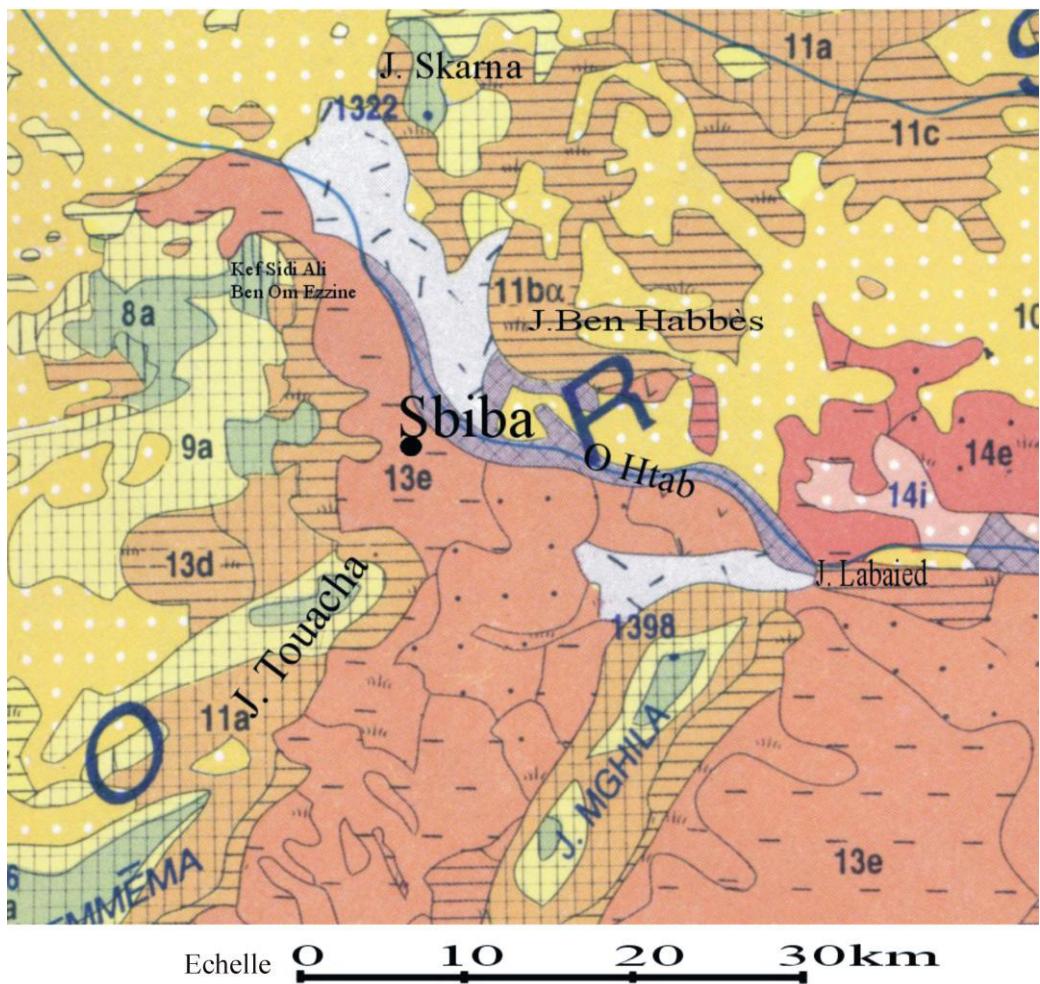
¹⁶⁶ Despois J., 1967, p. 247.

¹⁶⁷ Sur les incendies, voir Hamza A., 1988, livre 1, p. 357 et suiv.

¹⁶⁸ Sur la surexploitation de la couverture végétale voir Hamza A., 1988, livre 1, p. 352 et suiv. Sur le surpâturage voir p. 364 et suiv.

¹⁶⁹ Hamza A., 1988, livre 1, p. 361 et suiv.

¹⁷⁰ Monchicourt Ch., 1913, p. 242 et suiv.



Légende

	8a : forêt de Pin d'Alep (<i>Pinus halepensis</i>) et Chêne vert (<i>Quercus ilex</i>)
	9a : forêt de Pin d'Alep (<i>Pinus halepensis</i>) et Oxycèdre (<i>Juniperus oxycedrus ssp. turbinata</i>)
	10i : cultures généralisées des séries du Pin d'Alep, non différencierées
	11a : forêt et matorral de Pin d'Alep (<i>Pinus halepensis</i>) et Genévrier de Phénicie (<i>Juniperus phoenicea</i>)
	11ba : matorral bas de Romarin (<i>Rosmarinus officinalis</i>), Alfa (<i>Stipa tenacissima</i>) et Ciste du Liban (<i>Cistus libanotis</i>)
	11c : erme de Thym (<i>Thymus algeriensis</i>) et Helianthème (<i>Helianthemum Lipsii</i>)
	13e : steppe d'Armoise blanche (<i>Artemisia herba alba</i>) et cultures
	14e : steppe d'Armoise blanche (<i>Artemisia herba alba</i>) et cultures
	14i : cultures généralisées

Fig. 17 : Carte de végétation de Sbiba (extrait de ANT avec modifications légères)

Les herbivores, les volailles, les fauves et les prédateurs sont fréquents dans la région depuis l'Antiquité¹⁷¹. Cette faune ne cesse de régresser avec le recul des forêts et l'expansion des activités humaines ; elle comprend les espèces non domestiquées :

- les perdrix, les différentes espèces de volailles

¹⁷¹ Voir la paragraphe sur la chasse plus loin, p. 281.

- les sangliers
- les lièvres
- les chacals et les renards et probablement les hyènes.
- les lions ont disparu depuis le début du XX^e siècle.

2.7. La population

La région de Sbiba se trouve sur la zone de contact entre le pays des Majeur¹⁷² à l'ouest et au sud-ouest, celle de Aouled Ayar au nord-est et les H'Babsa à l'est. A part Sbiba et Jedliane -devenue tout récemment une délégation- il n'y a aucun centre urbain. A partir des années 1990, de nouveaux villages ruraux sont nés sur des axes routiers comme El Gounna et Aïn El Khmeïssya sur la route Sbeïtla-El Kef, et Souk El H'Babsa sur la route El Ala-Maktar

A l'intérieur, ces bourgades apparaissent à la suite de la construction d'une école primaire ou un dispensaire comme Thmed au sud, Jebbès sur la piste vers Hajeb El Aioun, Sidi Ben Habbès aux pieds du Jebel Ben Habbès, El Kontra au nord de la région et Sidi Brahim Sahair sur l'Oued El Htab.

Le reste de la population de la région étudiée est rurale. L'habitat est dispersé à travers toute la région.

A l'époque coloniale, la partie occidentale appartenait au contrôle civil de Thala, alors que celle de l'est dépendait du contrôle civil de Makthar. La plus grande partie est contrôlée à partir du Kalifalik de Sbiba qui comptait 6 Cheikats (Cheikhat Jedliane, Aïn Djeur, Ouled Ghilane, Sbiba, Oued El Htab et Garaa.)

Actuellement, la région étudiée se trouve entre le gouvernorat de Kasserine et celui de Siliana. Elle est répartie entre les délégations de Rohia (Siliana) au nord et à l'est, Jedliane, El Aioune et Sbiba (Kasserine).

¹⁷² Sur les Majeur voir en dernier lieu Mejri L., 2005.

Première partie :

**LES VESTIGES DE L'OCCUPATION
HUMAINE
DANS L'ANTIQUITE**

Chapitre 1. La zone d'étude : la « région » de *Sufes*

La prospection de la feuille de Sbiba au 1/50 000^e numéro 069, réalisée au sein du projet de la *Carte Nationale des Sites Archéologiques et des Monuments Historiques* nous a facilité l'accès au matériel et à la documentation. L'espace projeté sur cette feuille contient dans son extrémité occidentale les ruines de l'antique *Sufes* et assurément une grande partie du territoire de la cité antique. C'est une cité jusqu'ici non étudiée et écartée de toute investigation scientifique, dans un contexte qui favorise l'archéologie urbaine¹⁷³. Bien entendu, vu les contraintes matérielles, il était impossible sans le cadre et l'aide logistique du projet de la *Carte Nationale des Sites Archéologiques et des Monuments Historiques* de réaliser une telle étude. Ce cadre exige l'établissement d'un répertoire exhaustif des sites archéologiques dans un espace artificiel qui n'obéit à *priori* à aucun critère géographique ou historique. Il fallait donc tenter de trouver un compromis entre les normes de ce projet d'une part et les exigences d'une étude de géographie historique d'autre part.

D'après Leveau Ph., qui s'interroge constamment sur les limites au niveau desquelles il devait arrêter sa prospection autour de *Caesarea* de Maurétanie¹⁷⁴, il y a quatre manières de définir l'espace de prospection archéologique¹⁷⁵.

- 1- Un espace géométrique comme celui d'une carte à n'importe quelle échelle (semblable au quadrillage pratiqué dans la fouille archéologique)¹⁷⁶;
- 2- Un espace à l'intérieur des limites administratives modernes avec pour objectif un inventaire patrimonial ;
- 3- La prospection d'une zone définie par des limites antiques ;
- 4- Un espace défini par des limites naturelles.

D'après Leveau¹⁷⁷, « le cadre administratif de la commune mixte de Cherchell présentait le double inconvénient d'être trop vaste et trop artificiel ». La « région naturelle », accusée d'être une notion passéeiste ou trop commode, est également de plus en plus

¹⁷³ Sur ce point voir *supra* : Introduction, p. 6.

¹⁷⁴ Leveau Ph., 1981, p. 167-185, voir particulièrement p. 170.

¹⁷⁵ Leveau Ph., 1987-1989, p. 87-99 voir p. 88.

¹⁷⁶ Cette méthode est pratiquée autour de *Cillium* par Hitchner R. B., 1988, p. 7-41 ; Hitchner R. B., 1989, p. 387-402 ; Hitchner B., 1990, p. 231-260 etc. ou par l'équipe Tuniso-Danoise dans la région de Segermes et qui a engendré trois volumes sous le titre *Africa Proconsularis, Regional Studies in the Segermes Valley of Northern Tunisia I et II*, Copenhagen 1995 ; volume III, Aarhus University Press, 2000. Voir en particulier volume I, p. 35 et fig. I p. 24.

¹⁷⁷ Leveau Ph., 1984, p. 236-240, voir en particulier p. 238.

contestée¹⁷⁸. Après avoir achevé la prospection Ph. Leveau a conclu que les limites de la région qu'il étudiait « ne coïncidaient absolument pas avec celles de zones géographiques ; elles les recoupent. »¹⁷⁹

Malheureusement aucune de ces propositions ne pouvait être adoptée pour le cas de *Sufes* et sa région dans l'Antiquité.

Après avoir achevé la prospection de la feuille Sbiba¹⁸⁰ la question de la « région de *Sufes* » s'est donc imposée puisque il est apparu concrètement que l'espace projeté sur cette feuille ne pouvait pas à lui seul couvrir la zone d'étude. Fallait-il étendre la zone de prospection ? Ou se limiter à l'espace déjà prospecté, c'est à dire la carte archéologique de Sbiba ? Quel cadre adopter ? Est-ce le cadre administratif colonial (le Kalifalique de Sbiba dépendant du contrôle civil de Thala (voir fig. 18) trop étendu à l'Ouest qui ne respecte pas les données topographiques et ethniques, ou bien le cadre administratif moderne qui obéit également à des exigences artificielles ?

Fallait-il se limiter à un cadre ethnique, donc, le territoire de la tribu Majeur puisque Sbiba s'y trouve ? Il était à *priori* peu adapté puisque d'évidence, avant toute enquête, ce cadre tribal n'était pas du tout ajusté à la cité antique.

Fallait-il se limiter à un cadre naturel « objectif », un bassin versant, donc, la moyenne vallée de l'Oued El Htab qui occupe un espace étendu sur six feuilles topographiques au 1/50 000^e

Pour établir l'étendu de la cité antique, nous nous sommes fondés non seulement sur la prospection menée sur l'espace projeté sur la carte topographique de Sbiba au 1/50 000^e, mais aussi sur les résultats acquis dans les zones limitrophes par les prospections de l'espace projeté sur la carte de Ksar Tlili¹⁸¹ au 1/50 000^e et Bleid Rohia¹⁸² menées par S. Ben Baaziz. Nous savons qu'en plus du chef lieu urbain, la cité antique disposaient d'un territoire *territorium* ainsi défini par *Siculus Flaccus* comme suit : « nous appelons régions les territoires dans les limites desquels les magistrats d'une colonie ou d'un municipé ont libre pouvoir de juridiction et de coercition¹⁸³ ».

¹⁷⁸ Leveau Ph., 1984, p. 238 et note 100. D'après l'auteur : il est impossible de se limiter à « une unité physique précise : une vallée alluviale s'étudie aussi mal sans les versants qui la délimitent qu'un massif montagneux sans les plaines qui les bordent. »

¹⁷⁹ Leveau Ph., 1977, p. 201-206 ; Leveau Ph., 1984, p. 239.

¹⁸⁰ CAS, n° 069, INP, 2004.

¹⁸¹ CAKT, au 1/50 000^e, (notices) INP, 2004.

¹⁸² Ben Baaziz S., 2000.

¹⁸³ *Siculus Flaccus*, 5, texte traduit par Clavel-Levêque M., D. Conso, Favory F., Guillaumin J.-Y., Robin Ph., 1993.

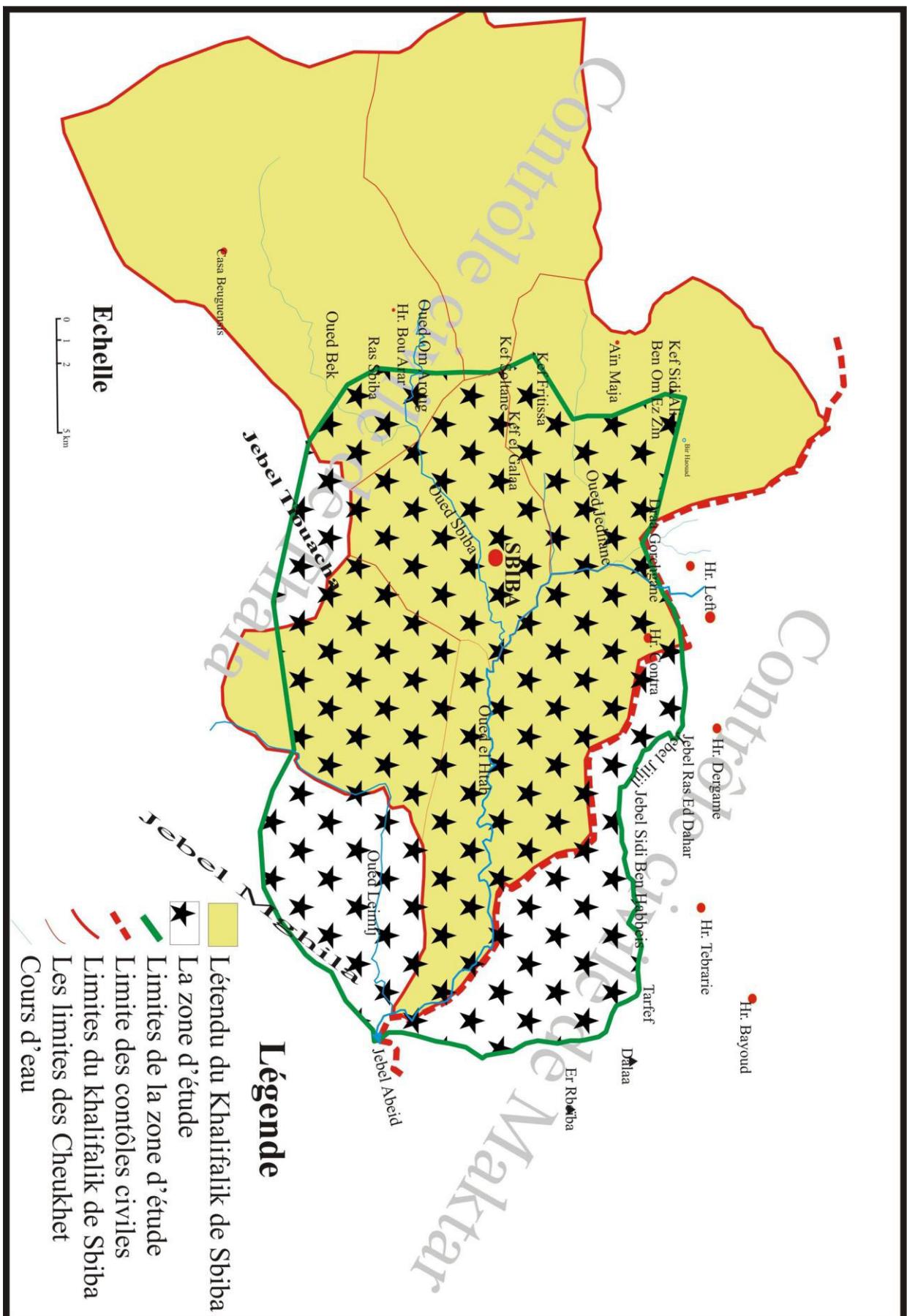


Fig. 18 : la carte administrative de l'époque coloniale

Pour identifier et isoler ce qui est à l'intérieur de ce qui est à l'extérieur, ce qui dépend ou bien qui échappe au pouvoir du magistrat de la cité on procède souvent à une opération de délimitation. Les limites pouvaient résulter d'un consensus entre communautés limitrophes, ou bien d'un bornage à la suite d'une décision officielle. D'après le même auteur « les territoires entre cités, c'est-à-dire ceux qui sont entre les municipes, les colonies, les préfectures, sont délimités les uns par des cours d'eau, d'autres par les lignes de crêtes, d'autres même par des pierres posées comme pré-signaux, qui diffèrent de la forme des bornes privées ; d'autres même entre deux colonies sont alignés sur des limites continues¹⁸⁴ ». Au passage, ce texte montre l'importance des éléments naturels dans la délimitation d'une cité.

Pour le cas de *Sufes*, nous ne disposons pas dans l'état actuel de la documentation de bornes-limites traçant les limites de ce territoire comme c'est le cas pour *Thugga*¹⁸⁵. C'est pourquoi nous devrons recourir à une documentation indirecte et prendre en considération, les faits géographiques, archéologiques et historiques :

1.1. Les données de la géographie

Sufes/Sbiba occupe un emplacement central dans un couloir naturel double adoptant la forme d'un «T» allongé à gauche. Le passage nord-sud est limité à l'Ouest par une série de hauteurs imposantes. Du sud au nord, se trouvent le Jebel Tiouacha, le Kef El Galaa et le Kef Soltane, le Kef Sidi Ali Ben Om Ezzine et ses contreforts septentrionaux. A l'est, ce couloir est limité au sud par le massif de Jebel Mghila, au nord par les hauteurs de Jebel Bou Agila et la falaise de Skarna qui s'élève sur plus de 150 m de hauteur.

Le passage transversal est défini au sud par la chaîne des Jebels El Abaïd-Mghila et au nord par la série des hauteurs constituant le Jebel Ben Habbès avec parfois une falaise haute d'une cinquantaine de mètres prolongée par une pente développée jusqu'au lit de Oued El Htab.

La région, sujet de la présente étude, est une dépression naturelle correspondant à un fossé d'effondrement géologique d'orientation générale sud-ouest-nord-est. La dénivellation est fortement marquée entre ces limites naturelles et les régions qui sont au-delà de ces barrières d'une part, et la région de *Sufes* d'autre part. En outre, la région se trouve au milieu de la Dorsale tunisienne, zone charnière répartie, en se basant sur l'isohyète 400 mm qui passe

¹⁸⁴ Siculus Flaccus, 5, texte traduit par Clavel-Levêque M., D. Conso, Favory F., Guillaumin J.-Y., Robin Ph., 1993, p. 95-97 ; la question des termes techniques et des critères de délimitation des territoires des cités romaines a été longtemps discutée par les spécialistes ; voir en dernier lieu Leveau Ph., 1993, n° 3-4, p. 459-471.

¹⁸⁵ En dernier lieu, *MAD*, p. 31 et suiv

au niveau de l’agglomération de Sbiba¹⁸⁶, entre deux régions géographiques de la Tunisie : le Haut Tell et les Hautes Steppes¹⁸⁷

Du point de vue ethnique, cette dépression assure le contact entre deux grandes tribus de la Tunisie moderne et contemporaine : les Majers au sud-ouest et les Ouled Ayar au nord-est. Ce contact se fait parallèlement à l’orientation générale des monts de la dorsale, donc selon un axe (régional) sud-ouest-nord-est.

Plusieurs indices permettent de préciser l’étendue de la cité antique.

1.2. Les sources littéraires

Nous ne disposons pas d’informations explicites dans les sources littéraires antiques ou médiévales sur l’étendue de la « région » de *Sufes*. En fait, nous ne pouvons qu’interpréter et peut-être déformer les renseignements rapportés par les sources car nous sommes loin du point de vue chronologique de l’époque de la rédaction de ces sources.

Les Actes de la Conférence de Carthage de 411 apr. J.-C. recèlent une information qui pourrait être utile à ce propos. Elle concerne l’évêque donatiste de *Sufes* qui prétend que la communauté donatiste de *Mididi* était sous sa responsabilité¹⁸⁸. Mais comment interpréter cette allusion ? Serait-elle un indice sur l’étendue de la région de *Sufes* jusqu’à *Mididi* ?

D’après les sources arabes, nous savons que Sbiba est contrôlée directement à partir de Kairouan à l’époque des Wullat, et à l’époque aglabide. Sous les Fatimides, la ville abritait le siège d’une préfecture limitrophe de celle de Lorbos qui englobait *Tugga Therebentina*¹⁸⁹. A partir de ces informations, il apparaît que la cité continuait à jouer son rôle régional mais, il est difficile de tirer des certitudes sur l’étendue réelle du territoire pendant l’Antiquité.

1.3. Les données épigraphiques et archéologiques

Voyons quelles sont les informations épigraphiques et archéologiques exploitables pour une définition d’une « région » de *Sufes* :

1.3.1. Les bornes

Les bornes provenant de la région sont de trois types : bornes milliaires, bornes de délimitation et bornes de centuriation.

- Les bornes milliaires :

¹⁸⁶ Gammar A., 1999, p. 44-60 en particulier p. 44 et carte p. 45 et

¹⁸⁷ Gammar A., 1999, p. 61-83, particulièrement p. 63.

¹⁸⁸ Gesta, I, 142.

¹⁸⁹ Voir, Cambuza P.-L., t. II, p. 183-186; et en dernier lieu, Bahri F., 2003, p. 174-176.

Les bornes milliaires peuvent servir d'indices de délimitation de territoire d'une cité à condition que le *caput viae*, le point de départ pour le calcul des milles, soit la cité en question. A cet égard les exemples ne manquent pas ; citons les cas de *Tipasa*¹⁹⁰, *Hippone*¹⁹¹ et *Sufetula*¹⁹².

La région de *Sufes* a fourni deux bornes milliaires. La première provient de Hr. Kammar (n° 178) sur la voie longitudinale *Musti-Sufetula* et la seconde provient de Hr. Smida (n° 079) sur la voie transversale, la *via Hadrumetina*.

* La borne de Hr. Kammar¹⁹³ : elle a été découverte à 10 km environ au sud de *Sufes* sur la voie *Musti-Sufetula*¹⁹⁴. Elle date de la fin de l'année 237 apr. J.-C. Elle mentionne en écriture rétrograde le 17^e mille, ce qui concorde parfaitement avec le lieu de provenance de cette borne, si l'on commence le décompte à partir de *Sufetula* (25 km = 17 milles). Cela coïncide avec la pointe orientale du Jebel Tiouacha, prolongée vers l'est par Kodiat Bou Meftah et barrant la visibilité vers le sud. Ce qui pourrait fournir un indice sur la délimitation de la région dans cette direction¹⁹⁵.

* La borne de Hr. Smida¹⁹⁶ a été découverte à 6 km à l'est de *Sufes* sur la *Via Hadrumetina*. Elle comporte deux inscriptions sur la même face ; l'une, sur la partie supérieure, l'autre, juste en contrebas légèrement décalée à gauche.

La première inscription date de Gallien¹⁹⁷ et mentionne le quatrième mille. La seconde, au datif, date de Théodose, et mentionne la même distance.

Ces informations permettent d'étendre le territoire de *Sufes*, vers le milieu du III^e - fin du IV^e siècle, au moins jusqu'à l'emplacement de cette borne. Cette borne qui devait se situer à environ 6 km à l'est de *Sufes* provenait de la rive gauche de l'Oued El Htab au delà du pont dont on a découvert les vestiges (site n° 072).

Cette voie a laissé des traces d'empierrement sur Draa es Sedra¹⁹⁸ dues probablement aux interventions des autorités de la cité de *Sufes*.

¹⁹⁰ Salama P., 2002, p. 27-28.

¹⁹¹ *ILAAlg.*, I, 3881 ; *BAC.*, 1955/56, p.103-104 et p.108-109.

¹⁹² Duval N., 1989, p. 476, n°s 228, 229, 231.

¹⁹³ Grira M., 2003, p. 433-446.

¹⁹⁴ Il s'agit là de la deuxième borne signalée sur le segment *Sufes-Sufetula*. La première provenait de Hr. Ksar Kradem à mi-chemin entre *Sufetula* et *Sufes*, elle date de l'époque de Constantin le Grand et ne contient pas de chiffre du nombre de milles.

¹⁹⁵ Cela traduit-il une suprématie de la part de *Sufetula* sur *Sufes* ? Ce n'est pas impossible au moins au niveau des voies de communications Duval N., 1990, p. 495-535.

¹⁹⁶ Voir *infra*, le chapitre sur le réseau routier, p. 157 et suiv.

¹⁹⁷ La borne provient du site n° 079.

¹⁹⁸ Barbery J., 1985, p. 12 et suiv. ; Grira M., 2003, p. 433-446.

- Autres bornes

Dans l'état actuel de la documentation et mise à part la borne de Hr. Safsaf (068.181) publiée par S. Ben Baaziz¹⁹⁹ et reprise par L. Naddari²⁰⁰ qui ne concerne pas directement notre région nous disposons de quatre bornes-limites :

Deux bornes de délimitation de domaines privés, qui posent des problèmes de lecture proviennent de Hr. Sidi Sahbi (n° 049). L'une porte quatre lettres : « *BVIC* » et l'autre en porte trois : « *BRV* ». Tout porte à croire à l'existence de deux domaines privés qui sont fort probablement voisins, mais les pierres ne permettent ni de les localiser, ni d'évaluer leurs superficies. Cependant, d'après les sigles, on peut penser à une seule propriété partagée entre deux frères²⁰¹. Ces deux bornes concernaient des propriétés privées qui pouvaient être enclavées à l'intérieur du territoire de *Sufes* la cité la plus proche de l'endroit de la découverte.

Une borne de centuriation : découverte à Hr. Merthoum (n° 099) à environ 5 km au sud-est de *Sufes* au sud de l'Oued Sbiba, cette borne fragmentaire posée vers l'année 159 apr. J.-C. mentionne au moins douze centuries. L'intervention du proconsul détenteur de l'*auctoritas* dans une province sénatoriale (agissant comme puissance publique) est en rapport avec la cité de *Sufes* donc à l'intérieur de son territoire (puisque il s'agit de la seule cité dans le secteur).

La borne de *Q. A(nicius) F(austus) V(ir) C(larrissimus)*²⁰² : située au sud-ouest des limites occidentales de la cité de *Sufes* donc de la région, cette borne signale l'existence d'un domaine sénatorial probablement limitrophe du territoire de la *colonia Sufetana*. Cette constatation se base sur d'autres indices.

- l'alimentation de l'aqueduc qui se situe juste à côté du domaine
- la topographie qui constitue à cet endroit une série de collines isolant deux espaces voisins
- la toponymie moderne qui signale « *Ras Sbiba* » pour désigner une des ces collines²⁰³.

1.3.2. L'onomastique

¹⁹⁹ Ben Baaziz S., 2000a, p. 15-42, voir p. 27-28, n° 15 fig. 14.

²⁰⁰ Naddari L., 2000, p. 43-49.

²⁰¹ Il s'agit peut-être des héritiers cités dans l'épitaphe de Hr. Aouinet Ed Debbane site n° 37.

²⁰² Ben Baaziz S., 2000a, p. 15-42, voir p. 32-33, n° 23, fig. 22. Voir en dernier lieu, M'Charek A., 2003, p. 27-29.

²⁰³ CAKT, (carte) au nord du site n° 262.

L'onomastique n'est pas très utile dans la délimitation de la région étudiée à cause de l'état de conservation de la majorité des textes découverts que ce soit dans la cité ou dans ses environs, puisqu'il n'y a pas de parenté apparente entre les gentilices de la cité et ceux des environs. Hormis les *Aelii* : Q. *Aelius Saturninus*²⁰⁴ et P. *Aelius Donatianus*²⁰⁵ à *Sufes* et dans ses environs immédiats, *Aelia Antula* au nord-est de *Sufes*²⁰⁶, *Aelia Jemella*²⁰⁷ à Hr. Thmed (site n° 189) qui semblent être promus *viritim*, rien ne permet de forger un raisonnement en vue d'établir une région en se basant sur l'étude des noms.

Par ailleurs, l'onomastique permet d'isoler une zone située au nord-est de *Sufes* au-delà de Oued El Htab, centrée autour de Hr. Contra (n° 007). Des *Staberii* sont attestés seulement à Hr. Contra²⁰⁸, à Hr. Fartout (n° 041)²⁰⁹ à environ 4 km au sud et à Hr. Dergham²¹⁰ à environ 6 km au nord-est. Il s'agit probablement d'une partie de la zone domaniale identifiée par A. M'Charek qui s'étendait au sud de la *Thusca*²¹¹.

1.3.3. Les routes²¹²

Les routes traversant ou bordant la « région » de *Sufes* contribuent à l'identification et à la délimitation de cette dernière. En effet, dans l'Antiquité comme aujourd'hui, le déplacement des gens et les marchandises suivaient la direction la plus courte pour atteindre leurs objectifs. Les routes parcourant la région forment en gros deux axes : un axe nord-sud et un deuxième est-ouest.

- L'axe nord-sud parcourt et commande un couloir majeur liant le sud (la région aride et semi-aride) au nord (la région humide et fertile de Frigua).
- L'axe est-ouest, la *Via-Hadrumetina*, relie la région de *Sufes* au *Byzacium*, et draine les produits de la cité et de sa région vers Rome par l'intermédiaire des ports du Sahel.

D'autres voies voisines peuvent servir de limites²¹³, à l'instar de la voirie pour les *insulae* à l'intérieur d'une cité²¹⁴. La région de *Sufes* se trouve enclavée, de trois côtés, par des voies antiques :

²⁰⁴ Volume II, site n° 089, document n° 31, p. 212-213.

²⁰⁵ Volume II, site n° 089, document n° 45, p. 227-228.

²⁰⁶ Ben Baaziz S, 2000a, p. 18-19, n° 5, fig. 3 ; inscription provenant du site n° 010.

²⁰⁷ Volume II, site n° 189, document n° 11, p. 368-369.

²⁰⁸ Volume II, site n° 007, document n° 1 et 2 p. 14-17.

²⁰⁹ Volume II, site n° 089, document n° 1, p. 72-73.

²¹⁰ AAT₂, feuille d'El Ala n° XXXVI, site n° 109, *CIL*, VIII, 23241

²¹¹ En dernier lieu, M'Charek A., 1999, p. 139-183.

²¹² Voir *infra*, chapitre sur Les accès naturels et les voies antiques, p. 155 et suiv.

²¹³ On cite à tire d'exemple la discussion engagée autour de la voie *Ammadara-Tacape via Capsa* et son rôle dans la guerre de Tacfarinas, voir en dernier lieu Lassère J.-M., 1982, p. 11-25.

- Au nord par la bretelle méridionale de la voie augustéenne que A. M'Charek fait passer par la vallée de Oued Bou Agila, Fondouk Debbich et Rohia puis vers Thala à l'ouest²¹⁵.

- A l'ouest par une voie nord-sud liant la voie augustéenne au nord à *Sufetula* au sud via les *Casae Beuguenses* dont les traces²¹⁶ sont signalées sur la carte Thala²¹⁷ 1/100 000^e entre les sites archéologiques Aïn Maja (035.221) = (068.221) et le site (035.223) = (068.223) par Hr. El Rhamri (035.222)= (068.222).

- A l'est par une voie supposée passant par le col de Khanguet Zagalass entre le Jebel Mghila et Labaïed au sud et une série de sites majeurs au nord comme Hr. Guennara (*Marazanae* ?), Hr. Kouky, Hr. Tebraria, Douar Bayoudh (un centre du *Saltus Gam*)²¹⁸. Elle peut se diriger vers le nord pour rejoindre *Mactaris*²¹⁹.

1.3.4. Le réseau urbain : cités voisines, statuts et territoires

Il faut signaler que nous sommes loin de la vallée de la Majerda où il y a autour de *Thugga* par exemple 14 cités sur un rayon de 10 km soit environ 30 km² par cité²²⁰.

D'après l'Itinéraire D'Antonin et en se fondant sur la carte Salama, les cités limitrophes se situent en moyenne à une distance de 35 km de *Sufes* comme indiqué sur le tableau suivant :

Cités	Distance
<i>Sufes-Sufetula</i>	35 km
<i>Sufes-Thala</i>	40 km
<i>Sufes-Mididi</i>	28 km
<i>Sufes-Thugga-Terebenthina</i>	35 km
<i>Sufes-Marazanae</i> ?	35 km? ²²¹
<i>Sufes-Masclianae</i>	41 km

Bien entendu, suivant des calculs mathématiques, il serait attribué au territoire de *Sufes* une forme circulaire de 35 km de diamètre donc environ 17,5 km de rayon à partir de la cité. Cependant, ces calculs ne peuvent être évidemment appliqués à des phénomènes qui obéissent à des faits naturels et historiques. Que le statut des localités voisines soit encore inconnu n'est pas un obstacle. Qu'elles fussent ou non pérégrines, ces cités disposaient à coup

²¹⁴ Chevallier R., 1997, p 99.

²¹⁵ M'Charek A., 1989, p. 153-167.

²¹⁶ Ces traces n'ont pas été reportées sur la carte 1/50 000^e de Ksar Tlili.

²¹⁷ IGN, 1925 ; AAT₂, n° 035.

²¹⁸ En dernier lieu, M'Charek A., 1999, p.139-183.

²¹⁹ Ferchiou N., 2004, p. 187-209, voir p. 204.

²²⁰ Picard G.-Ch., 1990, p. 56.

²²¹ *Itin. Ant.*, sic 28 ou 25 milles.

sûr d'un territoire civique. *Mididi*²²², *Thala*²²³, *Thugga Terebenthina*²²⁴ *Marazanae* ?²²⁵ et *Mascliana*e²²⁶ sont représentées à la conférence de Carthage, certaines d'entre elles possédaient des évêques depuis 256 apr. J.-C. Le territoire de *Sufetula* est délimité depuis le Haut-Empire²²⁷, il continue à constituer un sujet de débat²²⁸ alimenté par l'intérêt qu'on ne cesse de porter à cette cité voisine depuis l'époque précoloniale.

Par ailleurs, un certain nombre de grands domaines et d'agglomérations secondaires ainsi que de territoires de tribus, s'intercalent entre ces centres urbains et par conséquent compliquent la recherche sur la délimitation. C'est le cas ici de la zone domaniale identifiée par A. M'Charek²²⁹ au nord de *Sufes* et qui englobe une région étendue depuis les environs de Ousselatia à l'est jusqu'à Hr. Left²³⁰ à l'ouest, entre Douar Bayoudh au sud et le pays de *Thusca* au nord. Les limites proposées autour de Hr. Left sont valables pour notre zone d'étude ; elles peuvent être légèrement rectifiées à l'est pour englober Hr. Contra (site n° 041) et la plaine dite Bled Contra en se basant sur des indices qui militent pour l'exclusion de cette zone du territoire de *Sufes*²³¹.

Au nord-ouest de *Sufes*, à environ 10 km à vol d'oiseau, l'épigraphie signale *Vicus C[...]*²³² à Aïn Maja (site 035.221=068.221). Le statut juridique de cette localité implique qu'elle dépend d'une structure plus importante, soit un grand domaine ou bien une cité de type romain. La cité la plus proche et qui répond à ce critère est *Sufes*, mais cela reste à démontrer.

1.3.5. Quelques indices archéologiques

La région étudiée présente des indices archéologiques qui permettent de la classer comme une zone de transition :

- Pour la technique de pressoir à huile, entre les pierres d'ancrages et les montants verticaux²³³.
- Pour les installations hydrauliques²³⁴, le changement des formes des bassins à partir d'une certaine distance de *Sufes*.

²²² Lepelley Cl., 1981, t. II, p. 295-298.

²²³ Lepelley Cl., 1981, t. II, p. 315-318; Mesnage J., 1912, p 158 ; Lancel S., 1991 p. 1481-1482.

²²⁴ Lepelley Cl., 1981, t. II, p. 318.

²²⁵ En dernier lieu Ben Abbès M., 2004, p. 479-480, voir également Lancel S., 2002, p. 361-362 n° 49.

²²⁶ En dernier lieu M'Charek A., 2005, p. 19-38, voir également Lancel S., 2002, p. 357, n° 9.

²²⁷ Hitchner R.-B., 1982, p. 58-59 ; Duval N., 1990, p. 519-525.

²²⁸ En dernier lieu Khanoussi M., 2004, p. 1153-1165.

²²⁹ En Dernier lieu, M'Charek A., 1999, p. 139-183.

²³⁰ AAT₂, feuille d'El Ala n° XXXVI, site n° 106.

²³¹ Une étude sur cette question est en cours de préparation.

²³² ILAfr., 198 = Merlin A., 1913, p. CCCXXXIII.

²³³ Voir *infra* infra, le chapitre sur l'étude du matériel de l'oléiculture p. 214 et suiv et la carte hors texte de la répartition des éléments d'ancrage des pressoirs.

D'ailleurs, les éléments d'architecture découverts à *Sufes* et ses environs, peuvent révéler la présence d'une « école artistique » propre à cette cité. Cependant, il est difficile d'isoler la zone d'influence en se basant uniquement sur cet élément²³⁵.

1.3.6. La toponymie moderne

On trouve un certain nombre de toponymes modernes révélateurs et qui peuvent être utilisés pour isoler une « région » autour de *Sufes* : comme « Bhairet Siftan » pour la plaine alluviale située à l'est de la ville antique, « Bir El Had²³⁶ » au nord au niveau de Kef Sidi Ali Ben Om Ezzine, « Kodiat Sbiba » au sud-est, « Ras Sbiba » au niveau des limites proposées entre le territoire de *Sufes* et le domaine sénatorial de Q. *Anicius Faustus*.

Toutefois, tous ces indices ne peuvent pas être suffisants pour la délimitation du territoire de *Sufes*. C'est pourquoi, nous allons utiliser l'ensemble de ces éléments historiques ainsi que les conditions géographiques.

1.4. Les limites proposées

Les limites adoptées ici ne sont qu'une proposition servant à cerner une « région » considérée comme « homogène ».

Il s'agit tout d'abord d'un cadre de travail basé essentiellement sur des critères naturels (topographiques en premier lieu) et historiques (humaines, ethniques, administratifs, économiques, etc...)

Parce que la région, sujet du présent travail, est enclavée par des hauteurs sur trois côtés²³⁷, il est possible d'admettre que la délimitation ne constituait pas un grand problème. Les difficultés sont donc posées surtout des côtés nord, sud et à l'est. Ces ouvertures servant de passage pour les grands axes routiers²³⁸ ne sont pas favorables à l'identification des limites admissibles et approuvables.

- Le côté nord :

Les limites nord-ouest, coïncident avec le couloir de Rohia, le seul accès vers le nord et le nord ouest, point de passage important bordé à l'ouest et à l'est par des massifs

²³⁴ Nous remarquons également une concentration des aqueducs autour de *Sufes* qui va régresser vers le sud. De même la longueur notable de l'aqueduc de *Sufes*, (environ 11.5 km) est un phénomène qu'on trouve rarement en se dirigeant vers le sud.

²³⁵ Voir *infra*, chapitre sur le décor d'architecture, p. 305 et suiv.

²³⁶ Non loin de ce toponyme la carte topographique au 1/50 000^e signale également « Bir el Haoud », ce qui veut dire probablement non pas le puits des limites (el hdoud), mais le puits des auges ou des bassins.

²³⁷ Les montagnes sont, dans la plupart des cas, des zones de contact et ne peuvent constituer par conséquent des limites imperméables.

²³⁸ Voir *infra*, chapitre sur le réseau routier de la région, p. 155 et suiv.

imposants. La limite à ce niveau se situe à environ 10 km au nord de *Sufes*, à environ 17 km au sud de *Mididi* et à environ 25 km au sud de *Tucca Terebenthina*. Ce choix est plus artificiel que justifié bien qu'il corresponde en grande partie avec les frontières du Contrôle Civil de *Thala* et celui de *Maktar* à l'époque coloniale et celles des gouvernorats de *Siliana* et *Kasserine* actuellement. Il est à signaler qu'à l'extrême nord-ouest de ce secteur la carte 1/50 000^e *Aïn El Ksiba* n° 60 signale un puits dit « Bir el Hedd »²³⁹ ou « le puits de la limite ».

Parallèlement aux limites septentrionales, passe la voie Augustéenne Carthage-*Ammaedara*²⁴⁰ via *Mactaris* et *Sidi Ali el Mediouni*, *Fondouk Debbich*, *Rohia* et *Thala*.

A l'est les limites proposées sont plus justifiées. Elles concordent avec des obstacles naturels marquants.

Les limites septentrionales sont donc tracées de la manière suivante : à partir des hauteurs occidentales la ligne rejoint l'autre côté passant par *Draa el Rhochgane* et les marécages de *Rohia* en laissant *Hr. El Left* à l'extérieur traversant ensuite l'*Oued El Htab* pour rejoindre les derniers contreforts occidentaux de *Jebel Bou Agila*, qui constituent les extrémités méridionales de la falaise *Es Skarna*. La zone marécageuse de *Rohia* au nord de *Sbiba* au niveau de laquelle s'est arrêtée la monographie de la Haute vallée de *Oued el Htab*²⁴¹ pouvait constituer une démarcation pour une autre région au sud.

Par la suite, les limites se dirigent vers l'est pour atteindre la falaise de *Jebel Dhahar*. La ligne de démarcation dessine un tracé très sinueux suivant les falaises des hauteurs de *Jebel Ras Dhaher*, *Kef Chouchet Essid*, *Jebel Bou Ajil*, *Jebel Ben Habbès*, *Kef El Brhel* (*Bghal*), *Mohguene*, *kodiat el Bey*, *Tarfef* qui se présentent comme des murailles infranchissables. Ensuite, elle change de direction vers le sud pour rejoindre les limites orientales de la dite « région ».

- Le côté est

Les limites orientales sont moins évidentes. En effet, on a beaucoup hésité avant de décider d'arrêter la limite de la « région » au niveau des hauteurs situées sur la rive gauche de *Oued El Htab*. Il s'agit de lier deux points marquant le paysage de ce côté : *Khanguet Zagalass* au Sud et *Jebel Tarfef* au nord. Ces deux points marquent l'extrême de la forêt de pins d'Alep dans deux montagnes²⁴². La gorge dite *Khanguet Zagalass* se trouve entre *Jebel Mghila* à l'Ouest et *Jebel Labaïed* à l'est. Elle constitue un point de divergence de deux voies, l'une se dirigeant vers l'ouest en direction de *Sbiba* et l'autre vers le nord en direction de

²³⁹ Coordonnées Lambert : 421.500 est ; 260.800 nord.

²⁴⁰ M'Charek A., 1987-1989, p. 153-167, voir p.163.

²⁴¹ Ben Baaziz S., 2000, p. 13.

²⁴² Voir les cartes 1/50 000e de *Sbiba* n° 069 et de *Djebel Mrhila* n°077.

Maktar²⁴³. Par ailleurs, le choix des limites dans cette contrée est fondé sur des éléments naturels, elles suivent une ligne de crête (ligne de partage des eaux) adoucie, qui coïncide avec une piste orientée nord-sud reliant le pays situé sur le plateau d'El H'Babsa, au nord, à la région située au sud de Mghila-Labaïed via Khanguet Zagalass. La distance qui sépare *Sufes* de cet endroit est d'environ 25 km ; on est ici, semble-t-il, à la limite de la zone d'influence de deux cités, celle de *Sufes* et celle de *Marazanae*?²⁴⁴ station sur la *Via Hadrumetina* citée par l'Itinéraire Antonin à XXXVIII mp²⁴⁵ de *Sufes*. D'ailleurs, la piste actuelle qui devait coïncider avec une voie antique reliant *Masclianae* à Hr. Skhira au sud et le plateau d'El H'Beibsa au nord correspond en grande partie avec la voie antique signalée plus haut.

Le tracé de la limite orientale commence à partir de Khanguet Zagalass, suit la piste qui se dirige vers le nord puis la ligne de crête au niveau de Draa el Krenadek, Koudiat Ech Choucha passant entre el Krouma Sefra à l'ouest et Kroumet es Souda à l'est contournant Hr. Mhalla (site n° 022) du côté est et rejoint Jebel Tarfef.

- Au Sud

Le problème ne se pose pas au sud-est, le massif Mghila constitue ici une barrière inaccessible, avec ses flancs très raides au nord, sa hauteur et son importante forêt, sont infranchissables²⁴⁶.

Les difficultés s'accroissent un peu à l'ouest : l'horizon est ouvert du côté de *Sufetula*, aucun obstacle naturel ne s'opposant à une communication entre la «région» de *Sufes* au nord et celle de *Sufetula* au sud²⁴⁷. Nous avons choisi donc de cerner ladite «région» au niveau du

²⁴³ En dernier lieu Barbery J., 1985, p. 13 ; carte du réseau routier de l'Afrique romaine : Salama P., présente cette voie en tracé supposé ; Toussaint (Commandant), 1899, p. 193.

²⁴⁴ Les ruines de Hr. Guennara qui s'étendent sur plus de 30 ha et sont très effacées. Mis à part les traces de deux mausolées en maçonneries et quelques éléments huileries, le site a livré un linteau à relief, mais surtout les traces d'un petit amphithéâtre endossé à l'extrémité nord-ouest du site. Il s'agit d'une dépression en forme ovale d'environ 60/50 m, semblable à celle de *Sufes*, dotée de deux ouvertures suivant un axe rectiligne.

²⁴⁵ *Itin. Ant.*, 55, 7.

²⁴⁶ Le seul passage traversant le massif Mghila est celui qui correspond à l'Oued Tella qui se déverse dans l'oued Tsmed au nord et oued Ferressuf qui en franchissant la montagne passe par Foun El Guelta au sud. Ce passage qui a un tracé en forme d'arc de cercle dont la pointe est dirigée vers le sud-ouest et correspond à la ligne des partages des eaux, relie pas moins de huit sites archéologiques signalés par le symbole « RR » et situés en pleine montagne : de nord au sud « RR » anonyme, Hr. El Guenif, Hr. El Ouest, Hr. Sif el Asfer, Hr. Madour, « RR » à l'ouest de Aïn Madoura, Hr. El Ahmar et à l'entrée se trouve le site dit Foun el Guelta. La traversée devient de plus en plus dangereuse si on apprend qu'il était peuplé par des bêtes féroces : Voir à titre d'exemple la gravure présentant un lion aux pieds occidentaux de la montagne au nord du pont-aqueduc de *Sufetula*, publiée par N. Duval, histoire et bibliographie du site de Sbeitla 1724-1970, extrait de recherches archéologique à Sbeitla, I, p. 109, fig. 441.

²⁴⁷ Duval N., 1990, p. 495-535, voir p. 519-526 et carte hors-texte, a arrêté les frontières de cette cité à la suite de Dubiez, voir carte de la Fig. 10, p. 523 et Hitchner R.-B., 1982, p. 57-69. N. Duval, 1990, p. 519, à environ 10 km au nord. Ils font correspondre les *fines* dans l'absence des bornes-limites. Des bornes-limites, *CIL*, VIII, 23220-23225 sont découvertes à l'est de *Sufetula* posent encore des problèmes d'interprétation Cf. Duval N., 1990, p. 520 n° 104, voir aussi, Duval N., 1989, 1, p. 403-488, n° 221, 222 et 223 p. 474. A l'ouest à environ 15 km, la borne de Hr. Metkides pose également des problèmes de lecture, Duval N., 1970, p. 255-312 voir p. 308-

couloir méridional entre les deux montagnes : Jebel Mghila à l'est par le sommet de Jebel El Hajla qui correspond au point culminant du massif avec 1378 m et Jebel Tiouacha par Ras Bou Raoui, Kef Lahmar (1350 m) et Fej El Benate le sommet de Tiouacha avec 1363 m.

Au niveau du plat-pays, la limite suit une ligne constituée des hauteurs des collines et des buttes. La limite démarre à partir du point culminant Guessat el Djahfa joignant Hr. Thmed (site n° 189) au niveau de la confluence de Oued el Gourguiba et Oued el Gouna, Ragoubet el Gourine, la colline de Hr. Hamouda et les contreforts de Jebel Tiouacha.

- A l'Ouest

A première vue la délimitation à l'ouest paraît évidente par rapport aux autres secteurs vu la présence de chaînes de montagnes : Tiouacha (1363 m) au sud, puis les hauteurs de kef Soltane (1309 m), Kef El Galaa (1189 m) et Kef Sidi Ali Ben Om Ezzine (1305 m) etc., Cependant ces hauteurs ne constituent pas une chaîne homogène mais des anticlinaux orientés sud-est-nord-ouest, orientation majeure des massifs de la Dorsale. Entre ces anticlinaux s'intercalent des synclinaux comme ceux de Oued Sbiba et Oued Jedeliene à travers lesquels s'alternent deux régions différentes. A l'ouest s'étend une région accidentée, élevée, lointaine moins peuplée, habitée par la tribu des Musulames²⁴⁸ moins romanisée, envahie par les pacages et les forêts²⁴⁹ où on trouve des *vici*²⁵⁰, une *nundina*²⁵¹ et des grands domaines²⁵² à l'ouest et une deuxième région moins élevée et plane à l'est, contrôlée par la cité de *Sufes*, cultivée, fréquentée dès le premier siècle²⁵³, traversée par des voies importantes²⁵⁴ et qui a connu une romanisation plus poussée.

Au sud se trouve une propriété sénatoriale signalée par une borne découverte par S. Ben Baaziz et identifiée par A. M'Charek²⁵⁵. Le domaine devait être limité au nord par les hauteurs du Jebel Zaglem et à l'est il ne devait pas dépasser la colline dite Rass Sbiba. A l'est de cette colline confluent les deux oueds : l'Om el Aroug au nord et El Brek au sud qui forment alors l'Oued Sbiba

309, n° 46 ; Duval N., 1989, p. 474, n° 224 ; Duval N., 1990, p. 520, p. 106, avec des « limites naturelles ». En effet, les limites proposées du côté de *Sufes* correspondent avec des oueds comme O. Djarouli et oued Er Remel, voir Carte 1/50 000^e de Djebel Mrhila n° 77. Ces cours d'eau se trouvent à environ 3 km au nord du carrefour Kasserine-Sbitla-Sbiba, ce qui n'est pas certain.

²⁴⁸ *CIL*, VIII, 23246 = *CILPMbardo*, n° 26.

²⁴⁹ Voir *CAKT*, (carte), remarquer l'étendue des forêts. Ben Baaziz S., 2001, p. 81.

²⁵⁰ Aïn Maja, *Vicus C[...J ? ILAfr.*, 198 = Merlin A, 1913, p. CCCXXXIII.

²⁵¹ *CIL*, VIII, 23246 = *ILPMbardo*, 26.

²⁵² *Saltus Beuguensis* cf. référence précédente ; M'Charek A., 2003, p. 27-29.

²⁵³ Voir *infra*, chapitre 4 : La ville de *Sufes*, p. 171 et suiv. et chapitre sur l'histoire municipale, *infra*, p. 327 et suiv.

²⁵⁴ Voir *infra*, chapitre sur le réseau routier, p. 155 et suiv.

²⁵⁵ En dernier lieu, M'Charek A., 2003, p. 27-29.

Au centre, la carte Thala au 1/100 000^e, signale les traces d'une voie romaine (non signalée sur la carte Ksar Tlili au 1/50 000^e n° 068) liant le site 068.223 au sud au site 068.115 au nord et passant par le site 068.222²⁵⁶. Cette voie d'orientation générale nord-sud peut continuer vers le sud pour atteindre la vallée de Oued Om el Aroug affluent nord de Oued Sbiba et la vallée de Oued El Brek affluent sud de Oued Sbiba²⁵⁷.

Grâce à ces deux cours d'eau tout un pays situé sur le flanc occidental des hauteurs indiquées pouvait communiquer facilement avec la plaine et le couloir nord-sud situé à l'est. Donc la population qui habitait cette contrée et qui étant privée de centre civique, se trouvait tournée vers *Sufes*. La présence d'un *vicus* à Aïn Maja et de traces de voie reliant ce *vicus* à *Sufes* ainsi qu'une prêtresse de Cérès appelée *Flavia Tertulla* fille de *Marcus* plaide en faveur de la dépendance de ce bled à *Sufes*.

Le tracé des limites occidentales descend du point culminant de Fej El Benat (1363 m), en direction du nord-ouest suivant une piste, atteint la cote 904 m au sommet de Rass Sbiba, puis il change de direction vers le nord pour traverser Oued Sbiba au niveau de Kef El Agab. C'est là que nous avons repéré les dernières traces de l'aqueduc de *Sufes*. De là, il escalade les pentes de Kef Mzara au niveau du point culminant (1225 m), le sommet de Kef Soltane (1309 m), Kef Fritissa (1080 m) puis il se dirige vers le nord-est vers la gorge de Oued Jedeliane, au niveau de Dir Ed Dali, là où se trouve le barrage moderne et escalade Kef El Louz suivant la crête passant par Kalaat Moussa, Kef Sidi Ali Ben Om Ez Zine (1305 m) et change de direction vers l'est pour rejoindre les limites septentrionales.

La région ainsi délimitée fait environ 620 km², elle occupe un couloir naturel en forme de "T" couché à gauche. La position de l'antique *Sufes* concorde avec l'intersection des deux barres de ce "T".

Le couloir nord-sud est formé à l'est par deux hauteurs :

- au sud de l'ouverture est-ouest par le Jebel Mghila qui à partir de Khanguet Zagalass s'étend vers l'ouest dessinant une ligne droite sur environ 10 Km pour atteindre son point culminant à 1372 m, puis il change de direction vers le sud-ouest vers Sbeïtla. Du côté occidental, le massif de Jebel Semmama s'arrête à Mezreg ech Chams en perdant beaucoup de sa hauteur et de son épaisseur. Le Jebel Tiouacha naissant au sud-ouest de Hr. El Beguar prend la relève pour continuer vers l'est avant d'atteindre son point culminant à 1363 m et de

²⁵⁶ On voit les traces également sur la carte de l'AAT₂ au 1/100 000^e feuille de Thala, n° XXXV, entre les sites 223 et 222.

²⁵⁷ La vallée de ce dernier affluent abrite de grands domaines privés : le *Saltus Beuguensis* et le domaine de *Faustiana* ainsi qu'une *nundina*.

serrer le passage sud avec Mghila à environ 11 km au sud de Sbiba et à 25 km au nord de Sbeïtla.

- au nord, le couloir est flanqué à l'est par les hauteurs suivantes : les Jebels Ben Habbès, Chouchet Essid, Rass eddaher, Bou Ajila et la falaise de Skarna. Tandis qu'à l'ouest il est bordé par les hauteurs formées par le Jebel Tiouacha, les kefs Soltane, el Galaà, Sidi Ali Ben Om Ezzine, et les deux Guessaa el Kbira et Esghira. Cette ligne est coupée deux fois par l'Oued Sbiba au sud et Oued Jedelane au nord. La longueur du couloir nord-sud est de l'ordre de 25 km. *Sufes* se trouve à peu près au centre : à 13 km de l'issue nord et à 11 km de celle du sud.

La contrée est drainée par un important cours d'eau : l'Oued el Htab dessinant un « S » également allongé à gauche. Il est alimenté, on l'a vu, par plusieurs oueds dont les plus importants sont : les oueds Jedeliane, Sbiba et Leimij sur la rive droite et les oueds Messanagh et Sidi Yahia sur la rive gauche. C'est la partie centrale de la moyenne vallée de l'Oued el Htab.

Elle s'étale sur quatre feuilles au 1/50 000^e (Aïn Ksiba, Rohia-Dj.Barbrou, Ksar Tlili, Sbiba et Jebel Mghila) mais c'est la feuille de Sbiba qui occupe 80% environ de sa superficie.

La plus grande partie de la région ainsi délimitée constitue actuellement le territoire de la tribu Majer. La partie nord-est est habitée par les Ouled Ayar qui sont (logiquement) des mélanges des deux tribus.

Du point de vue administratif, la région correspond en grande partie au territoire du Kalifalik de Sbiba de l'époque coloniale, qui appartenait lui-même au contrôle civil de Thala²⁵⁸. Ce Kalifalik était constitué de six Cheikhats (Djediliane, Bou Adjeur, Ouled Ghilane, Sbiba, Oued el Htab et El Garaa). Actuellement, il occupe la plus grande partie des délégations de Jedeliane au nord et de Sbiba au sud. Les limites proposées correspondent parfois aux limites du Kalifalik de l'époque coloniale qui n'ont pas beaucoup changé après l'indépendance. Le *territorium* de la cité de *Sufes*, s'il ne coïncide pas avec ces limites, devait se situer à l'intérieur de cet espace.

Le premier à avoir cherché l'étendue du territoire du *castellum* de *Sufes* est J. Toutain²⁵⁹. Il a émis une hypothèse sur la constitution des cités dans les Hautes Steppes. Selon lui, les postes militaires fortifiés devenus des cités étaient rares et fort éloignés les uns des

²⁵⁸ Carte du Contrôle Civile de Thala, *Archives Nationales*.

²⁵⁹ Toutain J., 1896, p. 317-320.

autres, et par suite, les territoires civiques y furent très étendus²⁶⁰. N. Duval, à la suite de Hitchner, a alloué à la cité de *Sufetula* un territoire correspondant avec la moyenne estimée par G. Ch. Picard²⁶¹ qui est de l'ordre de 500 km². Cl. Lepelley²⁶² remarque d'après la carte du réseau routier dressée par P. Salama²⁶³, qu'au nord-est de la Tunisie actuelle, on compte sur une superficie de 21000 km², 150 cités soit une étendue de 140 km² en moyenne par ville. En l'absence de bornes de délimitation, S. Aounallah²⁶⁴ s'est basé sur des données naturelles topographiques pour attribuer à *Neapolis* un territoire de 20 km nord-sud /10 km est-ouest soit 200 km².

Le contexte topographique veut que la « région » de *Sufes* regarde plus à l'est que vers le sud (direction où il n'y a pas de centre urbain avant *Sufetula*) cette direction close partiellement par un passage de 14 km de largeur entre le Jebel Mghila (Sder el Hajla) et le Jebel Tiouacha (le Ras Bou Raoui et le Jebel Korath). La construction d'une voie reliant *Sufes* à la côte par *Marazanae*, *Aquae Regiae* et *Vicus Augusti*²⁶⁵ confirme cette lecture. On peut comprendre le rôle que jouait la cité de *Sufes* entre cette région lointaine et isolée et la côte.

Sa position dans une région dont la densité des sites urbains est assez faible par rapport au nord de l'*Africa* favorise en principe un territoire étendu, ce qui confirme la théorie de Toutain²⁶⁶, mais la densité du nord est remplacée ici par les grands domaines²⁶⁷ et particulièrement les domaines impériaux²⁶⁸ taillés aux dépens de la propriété tribale²⁶⁹.

²⁶⁰ Toutain J., 1896, p. 319 En se basant sur la présence de la tribu *Quirina* -celle d'*Ammaedara*- à 25 km de cette ville ainsi que le rattachement de *Cillium* aux premiers temps à *Thelepte* par ses habitants qui étaient en rapport direct avec cette dernière, l'auteur déduit que le territoires de ces cités étaient très étendus. « De même, sans doute les villes de *Vegesela* (Hr Rakba), *Menegessem*, *Menegere*, citées par l'*Itinéraire Antonin*, entre *Sufetula* et *Theveste*, se constituèrent aux dépens des territoires primitifs d'*Ammaedara* et de *Thelepte* ; de même peut-être *Sufetula*, la petite *Sufes*, aux dépens de la commune qui s'était formée sous les murs de l'ancien *castellum Sufetanum*. »

²⁶¹ Picard G.-Ch., 1990, p. 27.

²⁶² Lepelley Cl., 1979, p. 46.

²⁶³ Carte hors texte, publiée à Alger, 1949.

²⁶⁴ Aounallah S., 2001, p. 50.

²⁶⁵ Cette voie a laissé des traces sur le terrain, une borne milliaire et un empierrement, voir *infra*, chapitre sur les voies de la région, p. 155 et suiv.

²⁶⁶ Toutain J., 1896, p. 45.

²⁶⁷ Il s'agit du *Saltus Beuguensis*, cf. *CILPMBardo*, n° 26.

²⁶⁸ Par exemple le *Saltus Massipianus* et le *Saltus Rohia Barbrou*, Voir en dernier lieu ; M'Charek A, 1999 ; également Grira M., 2001.

²⁶⁹ Voir en dernier lieu Naddari L., 2000, *passim*.

Chapitre 2. Les sites archéologiques : densité, répartition et typologie

2.1. Densité

Les résultats obtenus par la prospection sont forcément lacunaires. Mis à part les sites qui n'ont pas laissé de traces en raison de la nature des matériaux de construction utilisés, les *mappaliae*²⁷⁰ par exemple, ou bien ceux détruits durant l'Antiquité ou les périodes suivantes, un certain nombre d'autres sites n'ont pas été repérés sur le terrain²⁷¹, d'autres n'ont pas été visités²⁷². La révolution agricole vécue par la région durant les quatre dernières décennies et la mise en culture du terrain ont fait disparaître complètement un nombre important de sites, surtout dans les environs immédiats de Sbiba. En effet, plusieurs sites signalés sur les cartes topographiques et sur les photographies aériennes ont complètement disparu²⁷³. Donc les constatations quantitatives représentent l'état actuel des informations collectées.

Le recensement est réalisé à partir des cartes topographiques à différentes échelles qui couvrent l'espace étudié. Il s'agit de dénombrer les « RR » et les points indiqués par des symboles accompagnant ordinairement les « RR » indiqués sur les cartes. 266 points ont été dénombrés avant la prospection dont la majorité se concentre autour de *Sufes* et dans la plaine qui s'étend à ses pieds orientaux sur les rives droite et gauche de l'Oued Sbiba. Cette opération est suivie de l'examen des photographies aériennes lorsque cela était possible et une vérification sur le terrain. Cette dernière nous a permis de

- réviser quelques erreurs des cartes topographiques par exemple, des « RR » y signalent parfois des *tumuli*²⁷⁴ ;
- positionner des sites pré- et protohistoriques non signalés sur la carte ;
- éliminer des points désignés par des « RR » et qui ne correspondent à rien sur le terrain²⁷⁵ ;
- ajouter des points non signalés sur les cartes topographiques²⁷⁶.

Après l'enquête, seulement 186 points ont été retenus. Ils représentent des sites couvrant la période qui s'étend de la préhistoire à la fin de la période antique²⁷⁷.

²⁷⁰ Sur les *mappalia* voir Gsell S., t. 2, p. 313 et n° 6 et 7 ; p. 330 ; p. 334 ; Le Coeur Ch., 1937, t. XXIV, p. 29-45 ; Marcy G., 1937, p. 23 - 40.

²⁷¹ Volume II, les sites n°s 005, p. 9, 015, p. 37 et 087, p.144.

²⁷² Ces sites n'ont pas été visités faute de temps. Certains sites n'ont pas été trouvés comme les sites 006 ; 015 ; 087 ; d'autres ont déjà été visités et inventoriés par Ben Baaziz S., 2005, les sites : 003 ; 008 ; 011 ; 010 ; 013 ; 017 ; 027 ; 023 ; 025 ; 026 ; 029 ; 028 ; 073 ; 122 ; 131 ; 130 ; 129 ; 140 ; 034 ; 047 ; 064 ; 074 ; 067 ; 147 ; 154 ; 165 ; 176 ; 177.

²⁷³ Voir *infra*, p. 69 et suiv.

²⁷⁴ C'est le cas pour le site n° 040.

²⁷⁵ Le site n° 018 qui est signalé par le symbole « RR » sur la carte topographique Sbiba au 1/50 000^e n'a pas révélé des traces sur le terrain digne d'un site, pareillement pour le site 185.

²⁷⁶ Pour la Carte Archéologique on a également ajouté les sites modernes comme les mzars et les cimetières.

On entend par site archéologique : toute trace matérielle d'occupation humaine. Un site archéologique se présente sous forme de blocs de pierres disposée d'une façon « artificielle » témoignant d'une intervention humaine. La céramique pour les sites antiques est un critère déterminant dans cette identification²⁷⁸.

Cependant le chiffre de 186 sites archéologiques (pré- et protohistoriques et antiques) paraît élevé si on considère l'espace prospecté et la moyenne nationale évaluée par S. Ben Baaziz à 150 sites par feuille (640 km^2)²⁷⁹. En effet, la région de *Sufes* couvre un espace inférieur à celui d'une feuille. Donc la densité d'occupation est plus importante que la moyenne qui est de un site tous les 4.26 km alors que celle de *Sufes* est de 1 site tous les 3 km .

Une densité comparable à la nôtre a été notée dans la haute vallée de l'Oued El Htab où on a dénombré 260 sites sur 900 km^2 ce qui donne environ un site sur chaque 3.42 km^2 . Mais ce chiffre n'a rien à voir avec celui du pays de *Segermes* qui est de l'ordre de 193 sites²⁸⁰ sur 400 km^2 environ, soit un site chaque 2.7 km^2 . De fait, la densité des sites dépend pour une part de la précision de la prospection.

Au niveau de la région de *Sufes*, la densité diffère d'une zone à une autre. En effet, on remarque l'existence d'une zone à forte concentration située dans la plaine de *Sufes* où la densité moyenne dépasse les 3 sites au km^2 et atteint parfois 10, 12 ou 13 sites au km^2 .

Nombre des sites et comparaison avec d'autres espaces

Espace	Superficie en km^2	Nombre des sites	Moyenne
Vallée de <i>Sgermes</i>	400	193	1 site chaque 2.7 km environ
Région de <i>Sufes</i>	620	184	1 site chaque 3 km
H. V. de l'Oued El Hatab	900	260	1 site chaque 3.42 km environ
Feuille Sbiba ²⁸¹	640	178	1 site chaque $3,59 \text{ km}$ environ
Feuille Thala ²⁸²	640	173 ²⁸³	1 site chaque $3,70 \text{ km}$ environ
Feuille Ksar Tlili ²⁸⁴	640	161 ²⁸⁵	1 site chaque $3,97 \text{ km}$ environ
Moyenne nationale par feuille	640	150	1 site chaque 4 km environ

Bien entendu, à l'intérieur de cette même « région » la densité varie d'un secteur à un autre. Plusieurs facteurs expliquent la répartition des sites archéologiques.

²⁷⁷ Comme de bien entendu nous ne prétendons aucunement à l'exhaustivité, nombre de sites n'ayant pas pu être repérés.

²⁷⁸ Sur la définition d'un site archéologique voir Ferdière A., 1998, p. 9-11, voir également pour l'Afrique Ben Baaziz S., 2005, p. 32, l'auteur donne une définition du site archéologique suivant la conception de la Carte Archéologique.

²⁷⁹ Ben Baaziz S., 2001, p. 84.

²⁸⁰ *Africa Proconsularis*, I, p. 349 et carte p. 348.

²⁸¹ Toutes périodes comprises, la feuille de Sbiba compte 263 sites archéologiques.

²⁸² Elle compte 266 sites toutes périodes comprises.

²⁸³ *Carte Archéologique feuille Thala, (notices)*, p. 7.

²⁸⁴ La feuille de Ksar Tlili, compte 317 sites toutes périodes comprises.

²⁸⁵ Ben Baaziz S. 2005, p. 7.

2.2. Les critères de l'établissement des sites antiques et leur répartition

Certains facteurs humains et naturels sont intervenus dans la répartition des sites de la région de *Sufes*, comme l'exposition, les points d'eau, les hauteurs, la cité de *Sufes* et les routes importantes. Toutefois, l'intervention de certains facteurs semble avoir été plus déterminante que d'autres pour la majorité des sites.

2.2.1. L'exposition

Entourée par des hauteurs sur trois côtés, la région étudiée constitue une dépression en forme de « T » allongé à gauche. L'Oued El Htab qui la traverse au milieu en dessinant un « S » allongé également à gauche représente la colonne vertébrale autour de laquelle s'articulent tous les cours d'eau. Donc l'inclinaison de l'espace étudié est en grande partie commandée par ce cours d'eau.

On remarque, d'après la carte de répartition des sites, que la zone exposée vers le sud située entre la falaise du Jebel Ben Habbès au nord et le cours de l'Oued El Htab au sud, a attiré dix-neuf installations²⁸⁶. Celle située au pied nord du Jebel Mghila n'abrite pas plus d'une dizaine de sites antiques²⁸⁷, il en est de même pour la zone exposée au sud située sur la rive gauche de l'Oued Leimij, affluent de l'Oued El Htab, bien qu'elle soit moins étendue que la précédente.

La zone exposée vers l'est et qui s'étend sur les pieds orientaux des hauteurs situées à l'ouest de *Sufes* compte un nombre important de sites²⁸⁸ par rapport aux deux précédentes. Mais le pays le plus occupé par les sites antiques est le couloir nord-sud qui présente un plat pays ouvert sans obstacles topographiques ou naturels. Il en résulte que l'exposition n'a pas vraiment constitué un critère déterminant dans l'implantation des sites antiques dans la région de *Sufes*. D'autres facteurs ont déterminé cette répartition.

2.2.2. L'alimentation en eau

S'agissant souvent de sources non pérennes (excepté l'Oued Sbiba), l'hydrographie à joué un rôle décisif dans l'implantation des établissements antiques. En effet, les principaux cours d'eau de la région ont attiré environ quatre-vingt-treize sites qui se répartissent comme suit :

²⁸⁶ Les sites : 018 ; 040 ; 031 ; 051 ; 053 ; 066 ; 082 ; 083 ; 094 ; 085 ; 096 ; 050 ; 093 ; 039 ; 021 ; 052 ; 084 ; 043 ; 022.

²⁸⁷ Les sites : 162 ; 172 ; 173 ; 174 ; 170 ; 171 ; 183 ; 187 ; 188 ; 190 ; 191.

²⁸⁸ Ce sont les sites n°s 003 ; 008 ; 011 ; 010 ; 013 ; 017 ; 027 ; 023 ; 026 ; 131 ; 122 ; 130 ; 129 ; 140 ; 034 ; 047 ; 064 ; 074 ; 067 ; 154 ; 165 ; 176 ; 177 ; 184 ; 024 ; 033 ; 055 ; 002 ; etc.....

Oued	Sites
El Htab	25
Sbiba	36
Jedeliane	11
Messanagh	8
Thmed-Leimij	13
Total	93

Les sources qui sont également nombreuses (pas moins de 46 sources²⁸⁹) dans la cité de *Sufes*, ont attiré une quarantaine d'établissements antiques, en voici un tableau :

Sources	Etablissement antique	Total
A. El Malah	011	1
A. Abd El Maleh	010 ; 013	2
A. El Malah	003 ; 008	2
A. Arar ; Aïn Fragha	047; 064	2
A. Ez Zitouna	074 ; 067	2
A. El Ghram	129	1
A. El Jem ; A. Bou Khechabya	185	1
A. Khmeïssa ; A. El Halloufa ; A. Ed Diba ; A. Esmara	157 ; 156	2
A. El Hassi	135	1
A. Ennakhlia	072 ; 071 ; 092	3
A. Esmara	089	1
A. Tioubia ; A. Essaboun	072 ; 073	2
A. Jiljil	001	1
A. El Mahfoura	035 ; 038	2
A. Ammar El Kessir ; Aouinet Debbane	036 ; 037	2
Sources Thmed	189	1
A. Agag ; A. Eddefla A. S. Sifi ; A. Rmadia; A. Ed Dalia	171 ; 187 ; 188 ; 190 ; 191	5
A. Aouled Salah A. Es Saboun	170	1
Sce	169	1
Sce	052	1
Sces ; A. Jeguig ; A. En Nakhla	039	1
A. Es Smara	018	1
A. El Bhalil	043	1
A. Et Tarfaïa	051	1
Sce	139	1
Total	41 établissements antiques	

Pour se procurer de l'eau les autres sites se sont dotés de puits²⁹⁰ comme c'est le cas pour Hr. Bel Haj²⁹¹. D'autres exploitaient l'*impluvium* des éminences voisines pour remplir des citernes²⁹² ou des bassins²⁹³ alors que les plus importants ont construit des ouvrages

²⁸⁹ Voir *infra*, chapitre sur les installations hydrauliques, p. 122 et suiv.

²⁹⁰ Voir volume II, site n° 031.

²⁹¹ Site n° .031.

²⁹² Voir *infra*, chapitre sur les installations hydrauliques, p. 152.

²⁹³ Voir *infra*, chapitre sur les installations hydrauliques, p. 145 et suiv.

linéaires²⁹⁴ pour ramener ce précieux liquide sur une longue distance²⁹⁵. Il en est de même pour les agglomérations comme la ville de *Sufes* ou Hr. Contra²⁹⁶ dont l'eau sur place ne suffisait plus à cause de l'accroissement de la demande. Au niveau de l'établissement, il est à noter que les monuments hydrauliques se trouvent souvent au milieu d'une dépression située sur la rive d'un oued ou juste à côté d'une source d'eau. Cette situation, facilite l'approvisionnement en eau lors des crues et des ruissellements.

2.2.3. L'altitude

Située entre le Haut Tell et les Hautes steppes, la région de *Sufes* est relativement élevée. Mis à part les flancs des hauteurs qui l'entourent à l'ouest au sud-est et au nord-est, ainsi qu'une éminence allongée occupant le centre, la dénivellation diminue du nord au sud et de l'ouest à l'est.

La position des sites archéologiques de la région étudiée se situe entre 455 m et 1189 m d'altitude. Nous pouvons les repartir comme suit :

- Moins de 500 m : 10 sites²⁹⁷. La totalité de ces sites se trouve à l'est de la région, près de l'Oued El Htab.
- Entre 500 et 600 m : 85 sites²⁹⁸. Ils se dispersent partout dans la région mais surtout dans la plaine de Sbiba : Bhairet Siftan, autour de l'Oued El Htab, au Bleid El Hbeibsa, à Bhairet Tiouacha et dans le bassin versant de l'Oued Leimij.
- Entre 601 et 700 m : 57 sites²⁹⁹ en plus de trois installations hydrauliques. Ces sites se trouvent à Bled El Contra, Bled El Hbeibsa (en contrebas de la falaise du Jebel Ben Habbès), sur le flanc oriental du Jebel Tiouacha et aux environs de l'Oued Sbiba sur le flanc oriental de la chaîne des Kef El Galaa-Kef Sidi Ali Ben Om Ezzine, le flanc septentrional de Jebel Mghila.

²⁹⁴ Voir *infra*, chapitre sur les installations hydrauliques, p. 125 et suiv.

²⁹⁵ Grira M., 2001, p. 129-138.

²⁹⁶ Voir note précédente.

²⁹⁷ Les sites n°s 051 ; 095 ; 096 ; 128 ; 139 ; 146 ; 164 ; 163 ; 173 ; 174.

²⁹⁸ Les sites n°s: 018 ; 019 ; 020 ; 022 ; 031 ; 031 ; 039 ; 040 ; 041 ; 043 ; 044 ; 045 ; 050 ; 052 ; 053 ; 054 ; 055 ; 058 ; 059 ; 061 ; 063 ; 065 ; 066 ; 069 ; 070 ; 071 ; 072 ; 076 ; 077 ; 078 ; 079 ; 080 ; 081 ; 082 ; 083 ; 084 ; 085 ; 086 ; 087 ; 088 ; 090 ; 091 ; 092 ; 093 ; 094 ; 095 ; 097 ; 098 ; 099 ; 103 ; 104 ; 106 ; 107 ; 108 ; 112 ; 113 ; 119 ; 120 ; 127 ; 132 ; 135 ; 142 ; 143 ; 145 ; 149 ; 150 ; 151 ; 152 ; 153 ; 157 ; 158 ; 159 ; 160 ; 161 ; 162 ; 168 ; 169 ; 170 ; 171 ; 172 ; 179 ; 183 ; 186 ; 190.

²⁹⁹ Les sites n°s. 002 ; 003 ; 007 ; 008 ; 009 ; 010 ; 012 ; 014 ; 015 ; 017 ; 021 ; 023 ; 024 ; 027 ; 029 ; 030 ; 032 ; 033 ; 034 ; 035 ; 036 ; 037 ; 038 ; 042 ; 046 ; 048 ; 049 ; 057 ; 062 ; 067 ; 068 ; 075 ; 089 ; 100 ; 101 ; 102 ; 109 ; 110 ; 111 ; 114 ; 116 ; 117 ; 118 ; 122 ; 123 ; 124 ; 125 ; 126 ; 133 ; 134 ; 141 ; 156 ; 167 ; 178 ; 180 ; 185 ; 187 ; 188 ; 189.

- Entre 701 et 800 m : 14 sites³⁰⁰, dont deux installations hydrauliques. Ces établissements occupent les endroits les plus proches des hauteurs.
- Entre 801 et 900 m : 11 sites³⁰¹, dont une installation hydraulique, se situent à l'intérieur même des montagnes, essentiellement celles qui limitent le couloir à l'ouest.

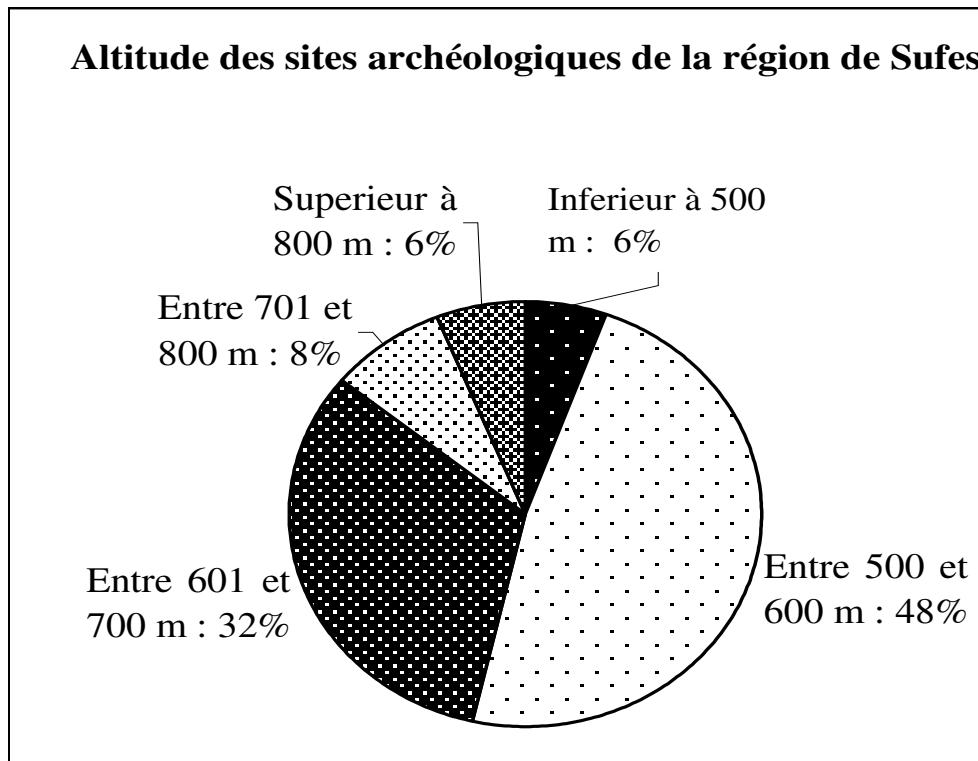


Fig. 19 : Graphique de la répartition des sites selon l'altitude de leurs emplacements

D'une façon générale, l'altitude des sites de notre région est moins importante par rapport à celle étudiée par Ben Baaziz S. et située plus au nord³⁰². C'est tout à fait logique puisque cette dernière se situe en amont par rapport à la nôtre.

La majorité des sites, même ceux qui se situent dans un plat pays, occupent un endroit élevé par rapport au reste du paysage³⁰³. Le reste des sites est adossé à une colline ou au flanc d'une éminence qui assure la protection contre la nature et l'homme. Les sites à vocation oléicole ou bien encore des sites préhistoriques et protohistoriques occupent des emplacements élevés³⁰⁴, alors que les installations de type *villae* ou fermes occupent

³⁰⁰ Les sites n°s : 006 ; 013 ; 025 ; 028 ; 074 ; 129 ; 130 ; 140 ; 148 ; 154 ; 166 ; 176 ; 191.

³⁰¹ Les sites n°s : 001 ; 011 ; 026 ; 047 ; 064 ; 073 ; 131 ; 147 ; 165 ; 177 ; 184.

³⁰² Ben Baaziz S., 2000, p. 270-271.

³⁰³ Il faut remarquer ici que ces éminences peuvent être le fruit de l'accumulation des matériaux autour des ruines à la suite de leur désertion ce qui forme ce qu'on appelle : un « tell archéologique ».

³⁰⁴ Voir *infra*, chapitre sur les sites pré et protohistoriques, p. 74 et suiv.

généralement des emplacements faciles d'accès correspondant à des sites de plaine ou en bordure de celles-ci³⁰⁵.

2.2.4. Les voies de communication

En raison de la topographie de la région, un couloir double, nord-sud et est-ouest, certains sites sont installés au bord des voies (ex. axe nord-sud : +23 sites³⁰⁶). Environ 37 établissements sont installés sur des voies principales. Parmi ces sites on compte non seulement la ville de *Sufes* (site n° 089) vers laquelle convergent toutes les voies, mais encore des sites importants grosses *villae* comme Hr. Salsala (site n° 158), Hr. Khammar (site n° 178) et Hr. Hammouda ; agglomérations secondaires comme Hr. Contra (site n° 007) ou Hr. Thmed (site n° 189). Ces établissements ont dû attirer ou créer des voies et ont joué un rôle capital dans le développement de ces voies. Cependant cette situation n'était pas toujours commode, certains sites ayant connu des transformations pour répondre aux nouvelles conjonctures³⁰⁷, d'autres ayant été désertés. Les établissements installés à l'écart des voies de communications sont majoritaires en nombre et leur étendue n'est pas négligeable. Mais il est clair qu'ils sont d'accès faciles et sont sans doute raccordés aux grandes artères par des chemins secondaires. Cette situation répond à des préoccupations économiques comme c'est le cas des sites installés en milieu forestier pour le défrichement et l'exploitation des nouvelles terres, de même qu'elle traduit un souci de sécurité ou de tradition qui remonte à une époque assez lointaine.

2.2.5. La répartition des sites par rapport à la ville de *Sufes*

Une concentration notable est à remarquer autour de *Sufes*, entre les ruines de la cité antique à l'ouest et le cours de l'Oued El Htab à l'est, avec une expansion vers l'ouest sur la rive gauche de l'Oued Sbiba qui passe au sud de l'antique *Sufes*.

Au nord l'Oued Jourrf, affluent de la rive droite de l'Oued El Htab, situé à environ 3 km de *Sufes* et qui a une direction générale de l'ouest à l'est, constitue la limite extrême. Les limites méridionales de ce secteur correspondent au lit de l'Oued Hassi et de l'Oued Bou Rouine qui se déverse dans l'Oued El Htab. Au total la région s'étend sur un espace d'environ 5 km nord-sud sur 6 km est-ouest, soit une superficie d'environ 30 km².

³⁰⁵ Voir *infra*, les *villae* et les fermes, p. 90 et suiv.

³⁰⁶ Se sont les sites : 2 ; 32 ; 33 ; 42 ; 48 ; 56 ; 57 ; 58 ; 61 ; 62 ; 63 ; 68 ; 89 ; 101 ; 102 ; 110 ; 119 ; 135 ; 136 ; 142 ; 156 ; 157 ; 167 ; 178...

³⁰⁷ Voir *infra*, chapitre sur les fermes fortifiées, p. 111 et suiv.

Densité des ruines romaines autour de Sufes: extrait de la carte topographique Kairouan au 1/200 000e n° 11

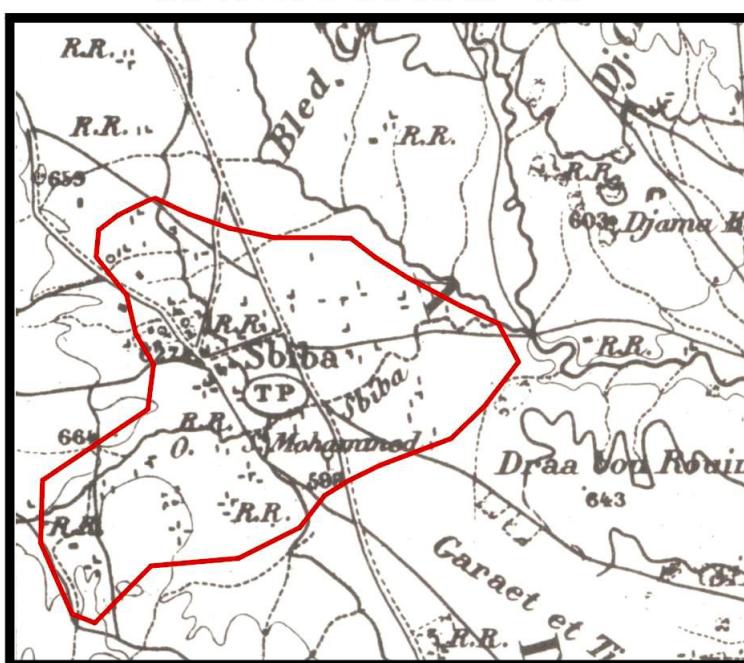


Fig. 20

Limite de la zone concerné par la concentration des ruines romaines

L'examen des cartes topographiques à différentes échelles³⁰⁸ et des photographies aériennes³⁰⁹ au 1/25 000^e et au 1/7000^e a révélé une richesse particulière de la région en ruines antiques. Leur nombre dépasse cent quinze. Ce qui donne environ quatre sites par km². Cette densité moyenne est le double de celle du secteur situé à l'est de *Sufes* et par 1,5 au sud de l'Oued *Sbiba* où l'on a enregistré une densité de dix sites au km² autour de Hr. *Mkherig* (site n° 091). Ce chiffre est négligeable si on le compare avec le carreau situé immédiatement à l'est de *Sufes* ou celui qui se trouve à environ un km au nord-est de la cité. En effet, on y a dénombré plus de douze points par km². La densité diminue en quittant cet espace dans toutes les directions. A l'est au delà de l'Oued *El Htab*, l'absence d'occupation est totale, et elle diminue progressivement dans les autres directions.

Les cartes topographiques et les photographies aériennes montrent qu'il s'agit de traces linéaires³¹⁰ et ponctuelles. Ces symboles se rangent en deux groupes : simples et complexes. Les symboles simples sont plus fréquents sur la rive nord que sur la rive sud de l'Oued *Sbiba*.

³⁰⁸ CTK, n° XI ; CTA, n° XXXVI , CTHA, n° XLII et la CTS, n° LIX.

³⁰⁹ Photographie aérienne au 1/25 000^e mission 1952 et 1963 et 1/7000, mission 1962.

³¹⁰ Voir *infra*, paragraphe sur les centuriations, p. 170.

L'occupation du sol dans la plaine de Sufes: assemblage des cartes au 1/100 000e n° 36 et 42

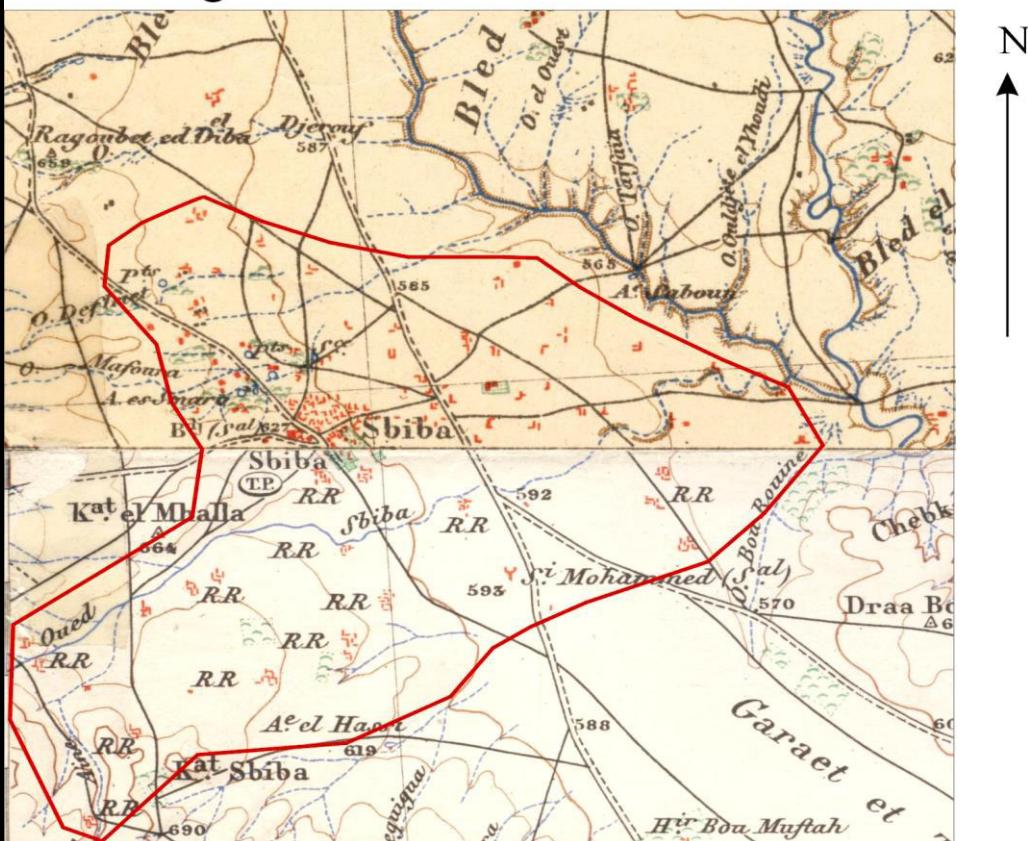


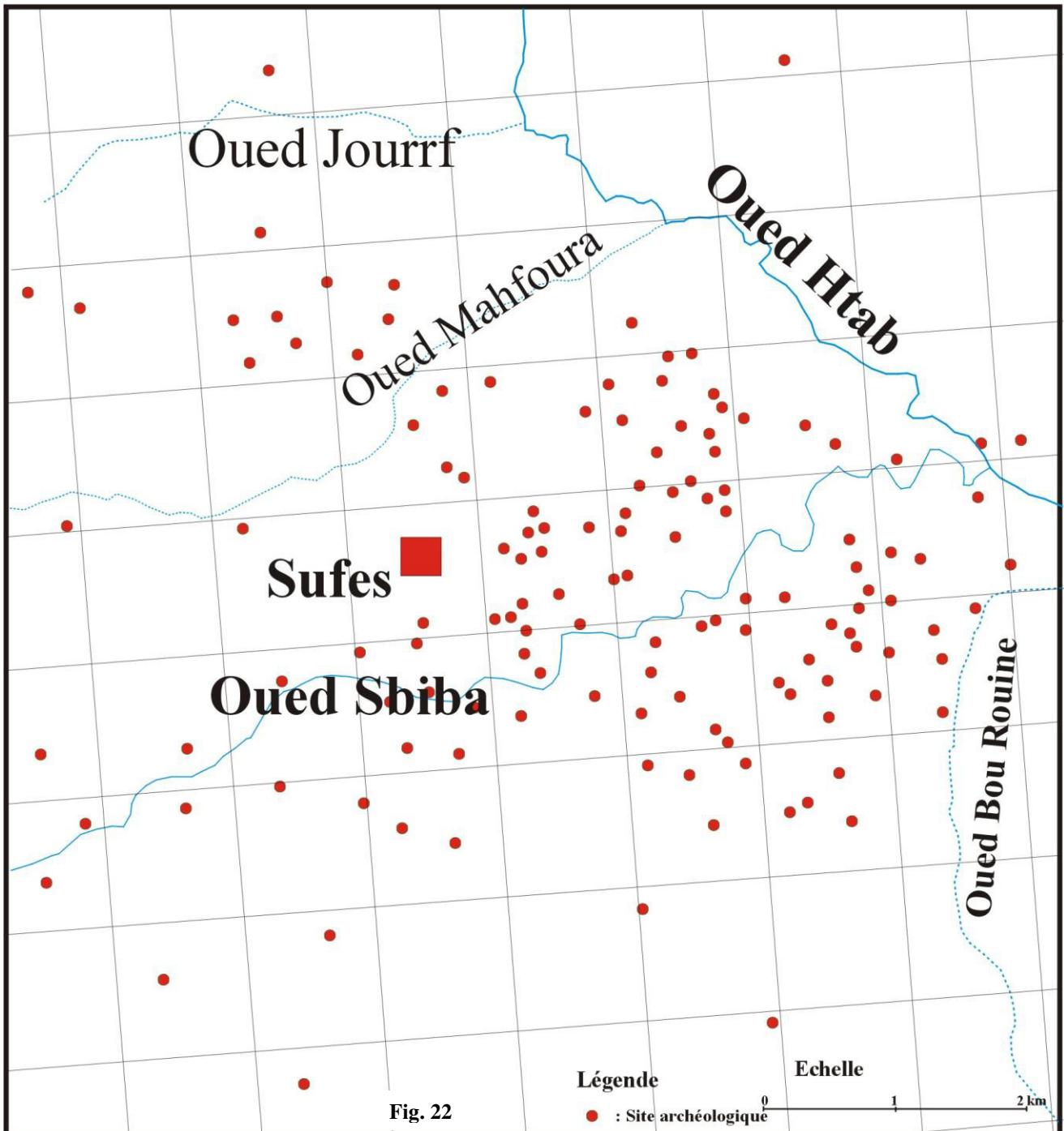
Fig. 21

 Secteur concerné : densité remarquable

Le terrain n'offre pas actuellement d'éléments d'identification à part le cas de Hr. Sidi Aïssa (site n° 097) situé exactement sur la rive gauche de l'oued et qui a échappé en partie aux opérations de mise en culture du terrain et le site de Hr. Hamara (site n° 070) également en partie conservé. Il s'agit tant pour le premier que pour le second d'établissements oléicoles³¹¹. Cette identification est incertaine à cause de la présence d'autres éléments mobiles (tels des éléments d'architecture : bases, fûts). Certains autres sites qui ont disparu laissent voir en plus de la céramique des fragments d'auges ou d'éléments de portes ou d'architecture

³¹¹ Voir *infra*, chapitre sur les huileries, p. 101 et suiv.

Densité autour de *Sufes*



Ce qui suppose la présence probable de *villae* sub-urbaines, de petites fermes ou encore d'habitats de nature indéterminée. Parmi ces sites, on a pu identifier grâce à la photographie aérienne à basse altitude³¹² (1/7000°) des installations hydrauliques de bassins, au nord-est des ruines de l'antique *Sufes*. Il en serait de même pour un nombre important

³¹² Malheureusement cette couverture ne concerne qu'un secteur très limité qui intéresse Sbiba et ses environs immédiats.

parmi ces points d'autant que leurs traces sont encore perceptibles à l'extrême sud-est de ce secteur³¹³. Par ailleurs, le secteur traversé par la *Via Hadrumetina*³¹⁴ recèle un site antique qui porte le toponyme de Hr. El Ksar (n° 077), le terme « Ksar » peut-être interprété comme étant un mausolée³¹⁵, hypothèse d'autant plus envisageable qu'une inscription provenant des environs de *Sufes*, signale la présence d'un mausolée³¹⁶. Les sites de ce secteur sont de petite dimension, un seul site³¹⁷, se trouvant au nord de Oued Sbiba, dépasse un hectare de superficie. Grâce à la photographie aérienne, des *villae* identifiables par leurs plans sont également repérées dans les environs de la ville antique. Mais certaines d'entre elles ont totalement disparu comme pour le cas de la *villa* située à l'ouest de la ville³¹⁸ de *Sufes*.

En dehors de ce secteur, on ne trouve plus de ruines. Ce n'est qu'après une certaine distance que d'autres types de traces d'occupation humaine apparaissent.

Ailleurs, on trouve des zones totalement vides comme celle qui est située à l'extrême sud-ouest ou à l'extrême sud est de la région. Il s'agit là de flancs de montagnes, le flanc nord-est de Tiouacha et le flanc nord de Mghila. Ces zones correspondent à des pentes raides et inconfortables pour l'occupation humaine. On trouve ensuite, des zones de faible densité, comme celle située au nord autour de Hr. Left³¹⁹. Ce pays inondable, marécageux dont le sol est en grande partie salé, est défavorable aux activités agricoles. Le flanc sud du Jebel Sidi Ben Habbès ainsi que le reste de la région offrent une densité moyenne.

A partir de 10 km de la ville environ apparaissent des sites dont la superficie dépasse 5 ha et atteint parfois 30 ha (les ruines de la ville de *Sufes* s'étendent sur 30 ha environ).

2.3. La typologie des sites

Hormis la ville de *Sufes*, il est difficile de déterminer avec précision la nature, le statut et le rôle du reste des sites antiques en se basant seulement sur une prospection de surface.

2.3.1. Traces préhistoriques et protohistoriques dans la région de *Sufes*

L'abondance de l'eau, la position stratégique qu'elle occupe, la proximité des secteurs célèbres par leurs traces préhistoriques et protohistoriques comme le pays de la *Thusca*

³¹³ Site n° 071, voir *infra*, p. 146 fig. 46.

³¹⁴ Sur les composantes et les sites en rapport avec les voies, voir Chevallier R., 1997, p. 98-106.

³¹⁵ En effet le terme « Ksar » en arabe veut dire palais ou fortification, chez les paysans il peut désigner une simple pierre dressée verticalement ou un monument indéfini.

³¹⁶ Volume II, site n° 089, inscription n° 31, p. 212-213.

³¹⁷ Volume II, site n° 069.

³¹⁸ Voir *infra*, p. 95 et suiv.

³¹⁹ AAT₂, feuille d'El Ala n° XXXVI, site n° 106. Cf. Ben Baaziz S., 2000, p. 195 et suiv.

connue pour ses nécropoles protohistoriques³²⁰ et le gisement préhistorique de Sidi Ezzine³²¹ au nord, et l'escargotière de Kef el Garia³²² au nord-est, toutes ces conditions favorisent une occupation humaine dense et permanente de la région de *Sufes* durant les périodes qui ont précédé l'époque romaine.

La région est en grande partie couverte par l'*Atlas Préhistorique*³²³. Or les auteurs de cet ouvrage n'ont signalé que quelques sites préhistoriques et protohistoriques³²⁴ dans l'espace couvert par la région de *Sufes*. En effet, les points les plus proches dans la feuille Kairouan se situent à l'est de Rohia, au nord de Sbiba. Il s'agit des points : 45 (kodiat el Gouzzah) qui compte trois dolmens³²⁵ et quarante-huit (à Aïn Mrira) où l'on a repéré un seul dolmen³²⁶. Les points 52 (El Ouiba qui présente un *tumulus*)³²⁷, 55 (Hr. Berira³²⁸ qui renferme également un *tumulus*) et 56 (Haouia qui a livré du matériel d'industrie lithique), sont les sites les plus proches de la région de *Sufes* du côté oriental.

La prospection à travers la région étudiée (environ 620 km²) a révélé la présence de 34 sites pré et protohistoriques³²⁹, chiffre important et significatif si on le compare au nombre de sites répertoriés dans l'*Atlas Préhistorique* pour la feuille de Kairouan au 1/200 000^e et qui est de l'ordre de soixante-quinze sites dans un espace quatre fois plus vaste que notre région. Le chiffre de 34 sites est comparable à celui des zones voisines : Thala, avec trente-cinq sites et Ksar Tlili, avec cinquante et un sites³³⁰. Cependant, à y regarder de plus près, quelques différences apparaissent. En effet, le patrimoine pré- et protohistorique de la région de *Sufes* se compose de dix-huit escargotières, seize sites nécropoles protohistoriques et trois abris sous roches.

2.3.1.1. Les escargotières ou les ramadyya

Lorsqu'elle n'a pas subi de dégâts ou de violations, l'escargotière se présente en une petite tache de couleur noirâtre, une sorte d'accumulation de cendre, de pierres calcinées, de

³²⁰ Picard G.-Ch., 1957, p. 28-31 ; Camps G., 1961 ; M'Timet A., 1982, p. 7-53 ; en dernier lieu voir Ghaki M., 2003, p. 47-63 avec bibliographie et illustrations.

³²¹ Gobert E. G., 1950, p. 3-51.

³²² Zougghami J., 1978 ; *APT*, 11, 1998, site n° 4, 5, 6, 7 et 8, p. 8-30.

³²³ *APT*, 11, 1998.

³²⁴ Sur la question de la terminologie, voir : M'Timet A., 1982 p. 7-53, voir p. 8-9 ; Ghaki M., 2003, p. 47-63, voir p. 48.

³²⁵ *APT*, 11, site 45 p. 97-99.

³²⁶ *APT*, 11, site 48, p. 109-110.

³²⁷ *APT*, 11, site n° 52, p. 122.

³²⁸ *CAS*, site n° 241.

³²⁹ Les sites n° 025 ; 026; 029 ; 165 ; 004; 020 ; 016 ? ; 018; 030; 040 ; 038; 044; 045 ;053 ; 054; 066; 071 ; 077 ; 019 ; 037 ; 081 021; 043 ; 117 ; 114; 139; 148; 168 ; 187; 189 ; 190.

³³⁰ Ben Baaziz S., 2006, p. 8.

fragments de coquillages et d'éclats de silex³³¹.

Les dix-huit escargotières repérées dans la région sont classées comme suit :

- six isolées³³².
- six situées à proximité d'un site antique³³³.
- six intégrées à un site antique³³⁴.

Ces escargotières ont en commun leur proximité d'un point d'eau. En effet les six escargotières isolées sont situées soit à côté d'une source naturelle -c'est le cas de deux d'entre elles³³⁵- soit sur un oued (voir tableau ci-dessous). Associées à des sites antiques, les douze autres sont situées également à côté d'un oued ou bien d'une source. Dans un seul cas, celui de Hr. Soug Erroumaine (site n° 168), l'escargotière se trouve actuellement privée d'une source d'eau. Cependant, le site antique à proximité est un complexe hydraulique dont l'origine de l'alimentation n'est pas exactement connue. S'agit-il de l'emplacement d'une ancienne source actuellement tarie ou enfouie par l'alluvionnement ?

Les escargotières de la région de *Sufes* ne sont pas assez importantes du point de vue de leur dimension. Le diamètre moyen est de l'ordre de 17,7 m. La plus grande à un diamètre de 40 m (n° 045) et la plus petite de 3 m (à Mrass el Harmel n° 139). Leur épaisseur (pour les cas où il a été possible de la relever) varie de 15 à 30 cm, la moyenne est de 21 cm³³⁶.

En ce qui concerne la répartition à travers la région, l'Oued el Htab et ses affluents en particulier les Oueds Jedeliane, Sbiba et Thmed-Leimij, accaparent plus de la moitié des escargotières repérées (onze escargotières). Les autres s'établissent soit sur des points d'eau situés au nord-est de la région (cinq escargotières) soit elles sont éparpillées dans le reste de la région (trois escargotières).

Souvent, l'emplacement de l'escargotière correspond à une éminence dominant le point d'eau : c'est le cas de treize d'entre elles³³⁷. Cinq escargotières sont installées à côté de points d'eau³³⁸. Dans deux cas seulement les escargotières s'installent à la sortie d'une gorge³³⁹. Ce qui donne la primauté aux points d'eau sur les autres possibilités.

³³¹ Camps G., 1997, p. 2683-2691.

³³² Voir tableau dans la page suivante.

³³³ Voir tableau *infra*.

³³⁴ Voir tableau *infra*.

³³⁵ Les sites n°s 016 ? ; 038.

³³⁶ Les sites n°s 020 ; 038 ; 081 ; 043.

³³⁷ les sites n°s 019 ; 020 ; 030 ; 045 ; 038 ; 037 ; 071 ; 077 ; 081 ; 043 ; 139 ; 168 ; 189.

³³⁸ Les sites 029 ; 016 ? ; 165 ; 117.

³³⁹ Les sites 029 et 030.

Tableau récapitulatif des escargotières de la « région » de Sufes

N° Site	Toponyme	Type	Diam.	Epai.	Surf.	Constituants	Emplacement	Conservation
016 ³⁴⁰	?	Isolée	?	?	?	?	A Côté d'une source	?
019	Hr. Jedeliane	intégrée dans un site antique	?	?	?	Cendre, éclats de silex, coquillages	Rive de Oued Rohia	Profanée depuis l'Antiquité
020	Kod Erremad	Isolée	17 m	15 cm	27 m ² ?	Eclats de silex, cendre, coquillages, pierres calcinées	Rive de Oued Rohia, plaine légèrement inclinée	Menacée par un petit oued. Traversée par un sillon de Charrue
029	Sidi Belguessem	Escargotière à proximité d'un site antique	?			Cendre, éclats de silex, coquillages, pierres calcinées	Dans un méandre de Oued Jedeliane à la sortie de la gorge à l'est.	Menacée par l'oued
030		Isolée (cimetière moderne)	30 m				A côté de Oued Lemsène	En partie bouleversée
037	Aouinet Ed Debbene	A proximité d'un site antique	?	?	300 m ²	Cendre, pierres calcinées, éclats de silex et coquillages	Colline à côté d'une source	Conservée
038	Rgoubet Errmad	Isolée	30 m	20 cm ?	300 m ² ?	Cendre, éclats de silex, coquillages, pierres calcinées	A coté d'une source (Aïn Mahfoura)	En partie labourée
043	Hr. El Bheilil	intégrée dans un site antique	10 m	15 à 20 cm	?	Cendre, éclats de silex, coquillages	Eminence à côté d'une source à côté d'un oued	En partie écroulée à cause de l'oued
045	?	Isolée	40 m	?	?	Cendre, éclats de silex, coquillages	Plaine inondable, rive de Oued Jourf	Bonne
071	?	Isolée	?	?	?	Cendre, éclats de silex, coquillages	Berge de l'Oued Sbiba	En partie disparue par le glissement de la berge de l'oued
077	?	A coté d'un site antique	?	?	?	Cendre, coquillages	Sur la berge nord de l'Oued Sbiba	Menacée par le glissement du terrain.
081	Hr. Bou Leidieb	Intégrée dans un site antique	16 m	+ de 30 cm au sommet	?	Cendre, éclats de silex (riche), coquillages, pierres calcinées	Eminence à côté Oued Jebs	Menacée par l'écoulement de la berge de l'oued.
114	Hr. Ouled Arif	Ramadyya ? intégrée d'un site antique	15 m	?	?	Cendre, éclats de silex, pierres calcinées ?	Terrain incliné	Terrain labouré
117	Ragoubet el Gsour	Escargotière à proximité d'un site antique	?	?	?	Cendre, éclats de silex, coquillages, pierres calcinées	Rive nord de l'oued Sbiba	Bouleversée par les labours
139	Hr. Mrass el Harmel	Escargotières intégrée à un site antique	3 la plus grande fait 16 m	?	?	Cendre, éclats de silex, coquillages, pierres calcinées	Eminence à côté d'une source	Terrain labouré
165	Henchir El Agab	intégrée dans un site antique	13 m	?	?	Cendre, éclats de silex, coquillages, pierres calcinées	En élévation à l'abris d'une hauteur	?
168	Hr. Souk Erroumaine	Escargotière à proximité d'une installation	20 m	?	?	Cendre, éclats de silex, coquillages, pierres calcinées	Sur une colline	Bouleversée par les labours

³⁴⁰ Je n'ai pas pu visiter cette escargotière, je l'ai seulement vue de loin (c'est pourquoi je ne donne pas des indications certaines).

		hydraulique antique						
189	Hr. Thmed	Escargotière à proximité d'un site antique	15 m	?	?m ²	Cendre, éclats de silex, coquillages, pierres calcinées	Sur une colline non loin d'une source sur la rive de Oued Thmed	Bouleversée par le labour.



Fig. 23 : abris sous roche à Oued Om El Aroug.

Nous avons repéré trois sites avec des abris sous roches probables :

- L'un au nord de la région, à Ras Ed Daher (site n° 004) où se trouve une petite grotte dont l'accès est obturé par l'effondrement de la falaise. Sur la plate-forme qui la domine, les traces de quatre *tumuli* de formes rectangulaires et des éclats de silex sont visibles ;
- Le deuxième point est sis également dans la falaise du kef El Galaa (Site n°073) à l'ouest de la région mais actuellement effondré ;
- le troisième point se trouve sur les falaises de l'Oued Om el Aroug (site n° 147) à l'ouest de la région. A l'instar de ce qui est observable dans les environs de Ousseltia à Aïn Khanfous³⁴¹, le site se compose de cinq hypogées, de différentes dimensions et d'emplacements, établis dans la falaise à droite de l'Oued Om El Aroug³⁴². Dans certains cas ces excavations constituent actuellement des abris pour les troupeaux lors du mauvais temps.

2.3.1.3. Les nécropoles protohistoriques

La prospection de la feuille de Sbiba au 1/50 000^e nous a permis de recenser dix-huit sites (dont treize dans la région de *Sufes*). La partie de la région étudiée projetée sur la carte de Ksar Tlili (qui couvre 1/5^e de la région étudiée) compte au moins dix « RM » « ruines mégalithiques », alors que l'espace couvert par la carte de Sbiba au 1/50 000^e (qui abrite la majorité de la zone étudiée) ne comporte aucune « RM ».

N'étant pas signalée sur la carte tout comme les escargotières, la découverte se fait généralement d'une façon fortuite et imprévue. Souvent on aperçoit ces monuments lors du repérage d'une « RR » ou d'un site signalé par des symboles (traits en rouge ou en noir

³⁴¹ APT, 11, site n° 25 p. 58-68 voir illustration 30 p. 59.

³⁴² Hamza A., 1988, I, p. 178.

simples ou multiples = indices de sites antiques) sur la carte ou bien encore en regardant de part et d'autre de la piste parcourue lors de la prospection. Donc le nombre repéré ne correspond sans doute pas entièrement à la réalité, mais il contribue à enrichir le dossier sur le paysage funéraire protohistorique.

Ces monuments se répartissent comme suit :

- 1- Les dolmens, au nord-ouest de la région, au niveau des hauteurs, dominées par le Kef Sidi Ali Ben Om Ezzine, situées au nord de l'Oued Jedeliane constituées du sud au nord par le Kef El Louz, la Kalaat Moussa, le Kef Sidi Ali Ben Om Ezzine, el Guessaa el Kbira et el Guessaa Es Serhira. Cette nécropole s'étend sur plusieurs hectares et compte des centaines de dolmens de différentes grandeurs, de différentes formes et de différents états de conservation.
- 2- Les *tumuli* sont les plus répandus pour le reste de la région. On les a repérés surtout
 - aux pieds du Jebel Aouinet Ed Debbane, où l'on a découvert une épitaphe libyque³⁴³ associée à un *tumulus* pillé (site n° 044) ;
 - aux pieds du Jebel Sidi Ben Habbès jusqu'à la rive gauche de Oued el Htab ;
 - aux pieds orientaux du Jebel Tiouacha ;
 - aux pieds septentrionaux du Jebel Mghila. Ici, la nécropole qui se compose de structures simples et complexes s'étend sur une superficie difficile à déterminer à cause de la couverture végétale. Elle s'étend jusqu'à la rive droite de l'Oued Thmed. La majorité de l'espace occupé par cette nécropole coïncide avec une zone occupée par les terrasses de cultures.
 - au niveau de Draa Es Sedra où subsiste un tronçon de la *Via Hadrumetina*. En plus des *tumuli*, l'endroit a livré des structures linéaires.

2.3.1.4. Les structures linéaires

Signalées sur la carte au 1/50 000^e sous forme de lignes continues associées aux symboles des « RR » à Hr. Mhalla (site n° 022) comme à Hr. Bel Haj (site n° 031), elles n'ont été repérées sur le terrain qu'à Draa Es Sedra (site n° 054). Il s'agit d'alignements en pierres naturelles dressées verticalement et dessinant une ligne plus ou moins rectiligne. Ce phénomène est très courant dans le pays de Mactar. Un coup d'œil sur la carte 1/50 000^e de Rohia-Dj. Barbrou montre sa richesse en ce type d'ouvrages. L'*Atlas Préhistorique* a répertorié un certain nombre de ces monuments comme ceux de Ksour

³⁴³ Inscription provenant du site n° 044.

Chehoud el Batel³⁴⁴ et ceux d'Aïn El Hbeibsa³⁴⁵. Une étude récente³⁴⁶ a démontré que ce type de structures protohistoriques est usuel également dans le pays de Thala et de Ksar Tlili.

Ainsi, la région de *Sufes* englobe deux grands types de monuments mégalithiques : les dolmens au nord et les *tumuli* au sud entre les deux se trouvent les structures linéaires.

Tableau des sites protohistoriques

N° Site	Toponyme	Emplacement	Nature	Constituant	Forme	Dimensions	Etendue
004	Dechra	Sommet de Jebel Rass Ed Daher à côté d'une source	nécropole	<i>tumuli</i>	structures rectangulaires	?	Indéterminée
018	Aïn Mohguen	Flanc d'un escarpement	nécropole	<i>tumuli</i>	elliptique	Diam : 17m	Indéterminée
021	Hr. Baba Abdalla	éminence	Nécropole	<i>tumuli</i>	elliptique	Diam 10 m	Indéterminée
025	Kef Ellouz	Flanc de montagne	nécropole	dolmens		Chambre funéraire : 0,50 à 0, 80 m de hauteur et de 1 à 1,5 m de longueur	?
026	Kef Ellouz	Flanc de montagne	nécropole	dolmens		?	?
031	?	Sommet d'une colline	nécropole	2 <i>tumuli</i>	elliptique	Diam 16 m chacun	indéterminée
040	?	Associé à un mzar	<i>tumulus</i>	<i>tumuli</i>	Elliptique longitudinale	3 x 6 m	3 x 6 m
044	?	Zone inclinée vers le sud-ouest	nécropole	Nombre de <i>tumuli</i> l'une a livré une épitaphe libyque	elliptique	8 m de diamètre	Indéterminée
053	Draa Sedra	Terrain irrégulier à côté d'une voie romaine	nécropole	<i>tumuli</i> et structures linéaires	Elliptique et linéaire	Tombes de 8 à 12 m ; structures linéaires sur plus de 500 m	Indéterminée
054	?	Flanc sud d'une éminence	Nécropole	<i>tumuli</i>	Elliptique	Diam. 4 m	Indéterminée
066	?	Irrégulier sur la rive gauche de oued El Htab	nécropole	<i>tumuli</i>	Elliptique	9 m de diamètre	Indéterminée
148	Hr. Berdiali	éminence	nécropole	<i>tumuli</i>	Elliptique allongé	7 x 4 m	Indéterminée
187	?	Flanc nord de Jebel Mghila	nécropole	Plusieurs structures	Elliptiques allongées ; rectangulaires ; simple et complexe	Diam entre 10 et 15 m	Très étendue
190	Lella Meriam	Sur une colline au sud de Oued Thmed	Nécropole	<i>Tumulus</i>	Circulaire ?	5 m de diamètre	?

³⁴⁴ APT, 11, site n° 31, p. 73-76 avec illustrations p. 75.

³⁴⁵ APT, 11, site n° 44, p. 95-97 avec illustrations p. 96.

³⁴⁶ Ben Baaziz S., 2006, p. 12-13 et photos p. 18-19.

2.3.1.5. Conclusion

Il apparaît ainsi que les escargotières sont plus proches des plaines d'un accès facile contrairement aux nécropoles protohistoriques qui occupent toujours les hauteurs et les régions abruptes. Cela est en rapport probablement avec l'aspect spirituel et mystique de ces monuments.

Il faut signaler qu'il n'y a pas que les escargotières, les abris sous roche et les nécropoles protohistoriques qui témoignent de l'occupation de la région étudiée avant l'arrivée des romains. La toponymie, l'onomastique et les témoignages épigraphiques et artistiques sont très riches en substrats libyques.

Pour la toponymie citons à titre d'exemple, *Sufes* qui tire son origine et son authenticité, ainsi que d'autres toponymes comme Thmed ou Tiouacha (etc...) du répertoire libyque.

L'importance de l'onomastique d'origine indigène à *Sufes* et dans les sites ruraux³⁴⁷, la présence du style numide sur les stèles votives et funéraires provenant de la région, la permanence des traditions religieuses³⁴⁸ à l'époque romaine, sont autant de preuves de l'ancienneté de l'enracinement de l'homme dans la région de *Sufes*.

2.3.2. Les sites antiques

2.3.2.1. Difficulté de la typologie :

La typologie des sites ruraux passe essentiellement par l'identification de la nature des ruines. Or, les données qui résultent de la prospection de surface restent toujours précaires et aléatoires, d'autant plus que les ruines de la région sont en très mauvais état conservation à cause de la mise en culture des terres, de la profondeur de l'enfouissement, de la couverture végétale, particulièrement le cactus ou le figuier de Barbarie. Par ailleurs, il ne nous a pas été possible d'établir des relevés précis dans le cadre du projet de la *Carte Nationale des Sites Archéologiques et des Monuments Historiques*³⁴⁹.

Il n'y a pas jusqu'à la terminologie qui pose problème. En effet, les termes utilisés dans l'*Atlas Archéologique de la Tunisie* sont par exemple: « ruines importantes », « ruines assez importantes », « ruines étendues », « grande ruine », « ruines d'une petite ville », « centre agricole assez important », « ruine d'une vaste exploitation agricole », exploitation agricole », « établissement agricole », « installation agricole », « petit bourg », « ferme »,

³⁴⁷ Voir *infra*, chapitre sur la société, p. 375 et suiv.

³⁴⁸ Voir *infra*, chapitre sur la religion dans la région de *Sufes*, p. 412 et suiv.

³⁴⁹ Pour aboutir à une solution, qui restera toujours provisoire tant qu'il n'y a pas de fouilles ou de sondages précis et raffinés, nous nous fonderons sur une comparaison avec les travaux de nos prédécesseurs, malheureusement peu nombreux, qui peuvent nous servir de référence d'appoint sur ce sujet.

« pressoirs », « grand village », « petite bourgade », « ruines d'un centre d'une certaine importance »,... L'*Atlas Archéologique de la Tunisie* ne fait que reprendre les termes utilisés par les explorateurs et les voyageurs du XIX^e et du début du XX^e siècle. En effet, il reproduit sommairement la description que fournissent leurs rapports et leurs récits³⁵⁰. Pour la région de *Sufes*, ces derniers ont utilisé, les termes : « ferme »³⁵¹ pour Hr. Abid ed Djemel ; « petit établissement agricole »³⁵² pour Hr. Aïssa ? ; « ruine sans importance »³⁵³ pour Hr. Dammag ?; « établissement agricole sans importance » pour Hr. Maharia³⁵⁴ ; « ruine étendue » pour Hr. Contra³⁵⁵ ; « établissement agricole avec fortin » pour Hr. Smida³⁵⁶. Certains autres termes sont également utilisés chez les archéologues plus récents comme : « centre assez important », « centre moyen », « petit centre », « huilerie », « exploitation agricole grande ou petite », « ferme », « *villa* », « modeste *villa* », « farm-house », « large villa », « large farm », « bourg », « agroville » ...

Dans son étude sur *Caesarea*, Ph. Leveau³⁵⁷ propose de classer les sites en six types : « fermes », « huileries de type industriel », « bourgs », « villages », « habitats isolés » et « vestiges liés à l'organisation de la campagne ». Pour la moyenne vallée de l'Oued El Hatab, S. Ben Baaziz³⁵⁸ présente neuf types : les « fermes » ; les « huileries isolées », les « nécropoles mégalithiques », les « agglomérations », les « mausolées », les « nécropoles romaines », les « monuments religieux », les « forteresses byzantines » et les « sites modernes qui remploient des matériaux antiques ». D'après R. Bruce Hitchner³⁵⁹ qui travaille dans la région située entre *Thelepte* et l'antique *Cillium*, les sites archéologiques peuvent être classés en trois grands types « agricultural town » ou « agroville » ; « agricultural exploitation » ou « villas ».

Dans un article récent qu'il a réalisé en se fondant notamment sur les travaux de S. Ben Baaziz, R. B. Hitchner et le tableau du géomètre Dubiez publié par N. Duval, A.

³⁵⁰ Dubiez par exemple, géomètre auxiliaire du Service topographique à la direction de l'Agriculture, qui explore une région voisine de la notre, celle de Sbeitla, entre le mois d'avril et le moi de juin 1895 dresse un tableau sur les ruines des environs de Sbeitla à cette période publié dans N. Duval, 1990, p.528-535, l'auteur utilise des termes comme : « centre assez important », « centre (ville)», « centre moyen », « centre important », « huilerie », « gros centre », « belle huilerie », « petit centre », « ville »... sur ce tableau voir les remarque de A. M'Rabet, 2001, p. 151-159 en particulier p. 152-153.

³⁵¹ Cagnat R., 1886, p. 130.

³⁵² Cagnat R., 1886, p. 130.

³⁵³ Cagnat R., 1888, p. 65.

³⁵⁴ Cagnat R., 1886, p. 130.

³⁵⁵ AAT₂, 036.119.

³⁵⁶ Cagnat R., 1886, p. 130-131.

³⁵⁷ Leveau Ph., 1972 [1975], p. 3-26, voir p. 19-20 ; Leveau Ph., 1984, chapitre XI et XII, p. 399-447.

³⁵⁸ Ben Baaziz S., 2000, p. 271 et suiv.

³⁵⁹ Hitchner R. Bruce, 1988, p. 387-402.

M'Rabet³⁶⁰ identifie cinq catégories de sites archéologiques dans la campagne des Hautes Steppes : des « agrovilles », des « *villae* », des « fermes », des « petites fermes » et des « petites structures ».

Cette variété terminologique est due à la diversité et aux spécificités régionales.

Mais la difficulté qui découle de l'utilisation de ces termes réside surtout dans le rapport entre leurs significations et la réalité des ruines : jusqu'à quel niveau sont-elles fidèles à cette réalité d'autant plus que dans l'Antiquité on utilisait des termes différents comme « *villa* », « *vicus* », « *castellum* », « *pagus* », « *casae* »...

Pour établir une typologie il serait plus opportun de mieux traiter les sites selon les deux dimensions : horizontale, en considérant les composantes et l'étendue du site et verticale en regardant l'effet du temps et l'évolution du site à travers l'Antiquité.

Donc, il faut tenir compte de trois aspects au moins : 1- l'aspect chronologique ; 2- l'aspect technique et architectural ; 3- l'aspect fonctionnel³⁶¹.

Cependant, il faut avouer que ces aspects ne sont pas toujours à portée de vue étant donné l'état de conservation des sites.

Notre étude n'est donc qu'une tentative basée essentiellement sur des données globales et parfois subjectives ! Cela dit, la typologie proposée ci-dessous reste provisoire et demande une confirmation par une investigation plus poussée et une étude minutieuse avec une équipe pluridisciplinaire.

Nous essayons dans cette étude de fixer chaque fois des critères —bien entendu sujet à discussion—, pour chaque type de sites inventoriés.

2.3.2.2. Les sites non identifiés

Comme on l'a déjà indiqué, il est difficile d'identifier et de classer tous les sites archéologiques inventoriés lors de la prospection effectuée dans la région de *Sufes*³⁶². Vingt-

³⁶⁰ M'Rabet A., 2001, p. 152-153.

³⁶¹ A titre d'exemple *Sufes* était au début un simple *castellum*, puis elle est devenue colonie et enfin elle est réduite en forteresse mais, elle est restée toujours le chef lieu de la région. Cependant, durant cette évolution la cité a bien vécu des transformations notables sur tous les plans : spatial, démographique, juridique, institutionnel, économique, cultuel, ... Donc quand on la classe comme cité ou ville on désigne une période bien définie et non pas toute l'Antiquité. Il faut noter ici que lors de son passage par Sbiba en 1860, voir V. Guérin, 1962, l'auteur n'a trouvé que quelques tentes, il écrit p. 360 « C'est une ville depuis longtemps déserte et inhabitée »(...) « Sur ce vaste emplacement je n'ai plus trouvé qu'un misérable hameau de cinq ou six cabanes, et près de là un douar d'une dizaine de tentes appartenant à la tribu des Majer ». Il en est de même pour les restes des sites de la région étudiée.

sept sites archéologiques, soit environ 14% du total, n'ont pas été classés, trois parce que signalés sur les cartes, ils n'ont pu être vus sur le terrain³⁶³, un parce que nos informations n'étaient fondées que sur des indications fournies par des paysans³⁶⁴ et vingt-trois, parce que leur état de conservation ne permettaient pas de les caractériser. La majorité de ces sites se trouve dans une région qui a connu une forte transformation du paysage à la suite de la « révolution » agricole. Il s'agit du secteur situé autour de l'agglomération de Sbiba. En effet, la carte topographique au 1/50 000^e signale environ 115 points sur environ 30 km². De ce chiffre, seulement cinquante-deux sites ont été inventoriés dans le même secteur. Les autres sites indéfinis se répartissent sur le reste de la région essentiellement dans la vallée de l'Oued Leimij où huit sites n'ont pas été identifiés. L'emplacement de la majorité de ces établissements dans un plat pays d'accès facile et à proximité du centre urbain actuel, a favorisé le démantèlement de ces sites qui a dû commencer très tôt. Trois d'entre eux avaient les mêmes caractéristiques et le même nom, Kods Errmed, proches d'un point d'eau dans un endroit relativement élevé au bord d'une voie importante. Le terrain laisse voir en particulier, une terre cendreuse avec pierres calcinées de la céramique modelée et quelques structures arasées et indéfinies.

Du point de vue de la superficie, les sites non identifiés mesurent entre 1000 et 2500 m², ils se répartissent comme suit :

- huit sites ne dépassent pas 1000 m² de superficie,
- sept sont entre 1500 et 5000 m² de superficie
- et neuf dépassent ½ ha dont quatre sont entre 1 et 2,5 ha.

2.3.2.3. Les agglomérations secondaires : Hr. Contra et Hr. Thmed (bourgs, villages) : Hr. Contra (n° 007) et Hr. Thmed (n° 189) :

L'agglomération secondaire est une structure importante, appelée ailleurs « bourg », « agroville »³⁶⁵, ou mieux « agro-village », « village » ; « agglomération rurale ». Le terme latin le plus convenable et le plus proche est « *vicus* ». Absent dans l'épigraphie de la région

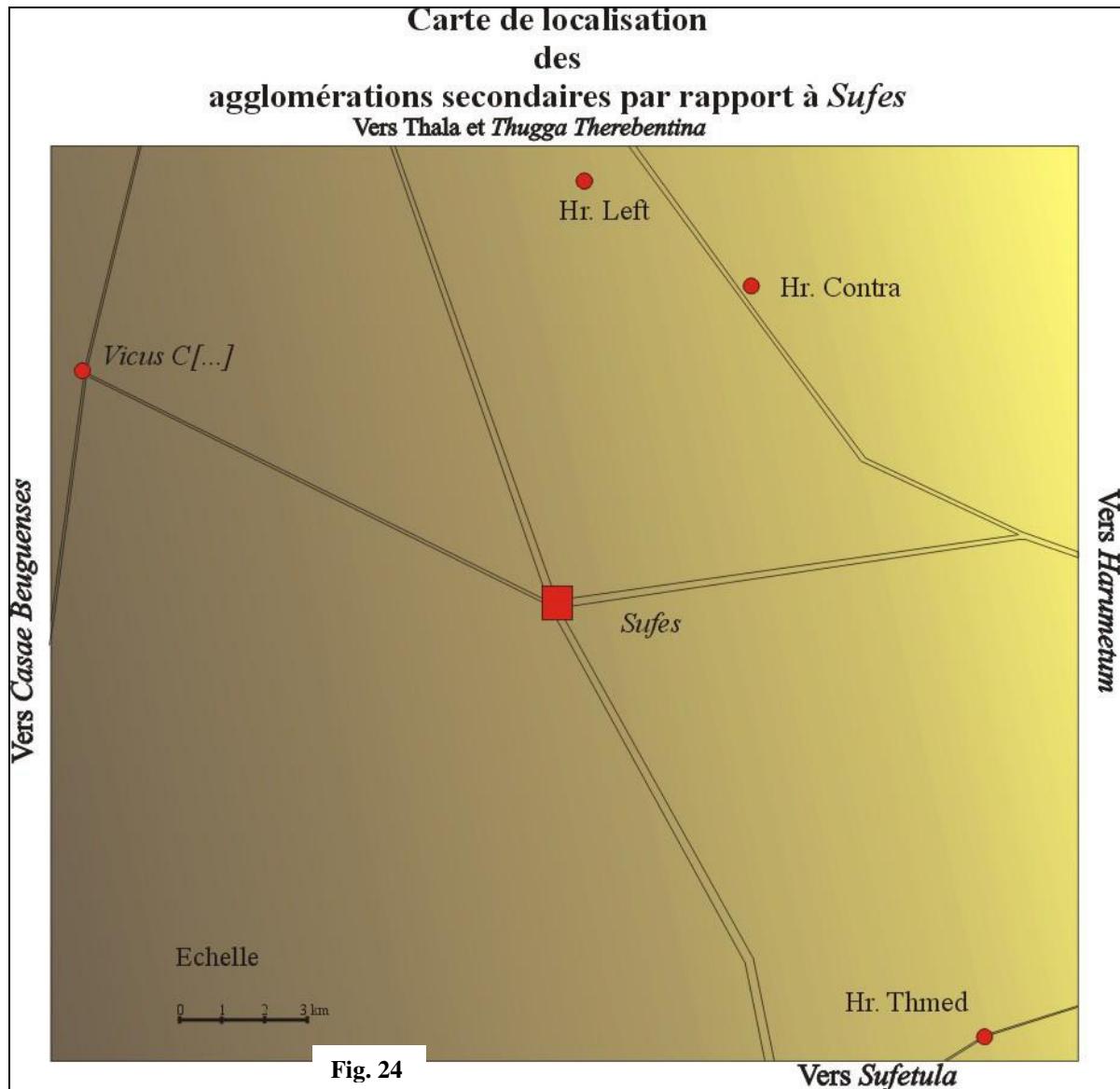
³⁶² Dans la classification des sites de la région de *Segermes*, *Africa Proconsularis* , I, 1995, p. 367 et suiv. , l'équipe tuniso-danoise affirme qu'elle traite 39% des sites d'habitats seulement vu la difficulté de ce type de travail.

³⁶³ Les sites 006 ; 015 ; 087.

³⁶⁴ Pour certains sites nous sommes contraints de croire aux paroles des gens de passages et des paysans qui habitent au voisinage (site n° 117 ?).

³⁶⁵ Ce terme est utilisé par Hitchner R. B., 1989, p. 387-402, voir p. 389 et 391.

étudiée, ce terme est attesté ailleurs en Afrique du Nord³⁶⁶. Dans les environs de la région de *Sufes* à 10 km seulement au nord-ouest on note un *Vicus C[...]*³⁶⁷ à Aïn Maja³⁶⁸. On peut ajouter un autre établissement situé également à 10 km au nord de la ville : Hr. Left³⁶⁹.



A environ 15 km à vol d'oiseau au sud-ouest de *Sufes*, on rencontre un autre terme : « *Casae Begensis* »³⁷⁰. Ailleurs, l'agglomération secondaire de Hr. Ksar El Guellel qualifié de

³⁶⁶ On connaît deux *Vicus Augusti* : Sidi Bou Seba, AAT₁, feuille de Oued Zerga, site n° 55 ; de Sidi El Hani, AAT₁, feuille Sidi El Hani, site n° 40 ; un *Vicus Haterinanus* : Mechta En Naja, AAT₁, Feuille de Bou Arada, Site n° 112 ; *Vicus Maracitanus*, Ksar Toual Zouamel, AAT₂, feuille de Maktar n° XXX, site n° 32.

³⁶⁷ ILAfr., 198 = Merlin A., 1913, p. CCCXXXIII. On peut utiliser également le terme de *Casa* ou *Casae* qui est employé pour le site de Hr. El Bgar dans le célèbre *senatus-consulte* de 138 apr. J.-C.

³⁶⁸ AAT₂, feuille de Thala n° XXV, site n° 221 = CNSAMH, feuille de Ksar Tlili n° 068, site n° 221.

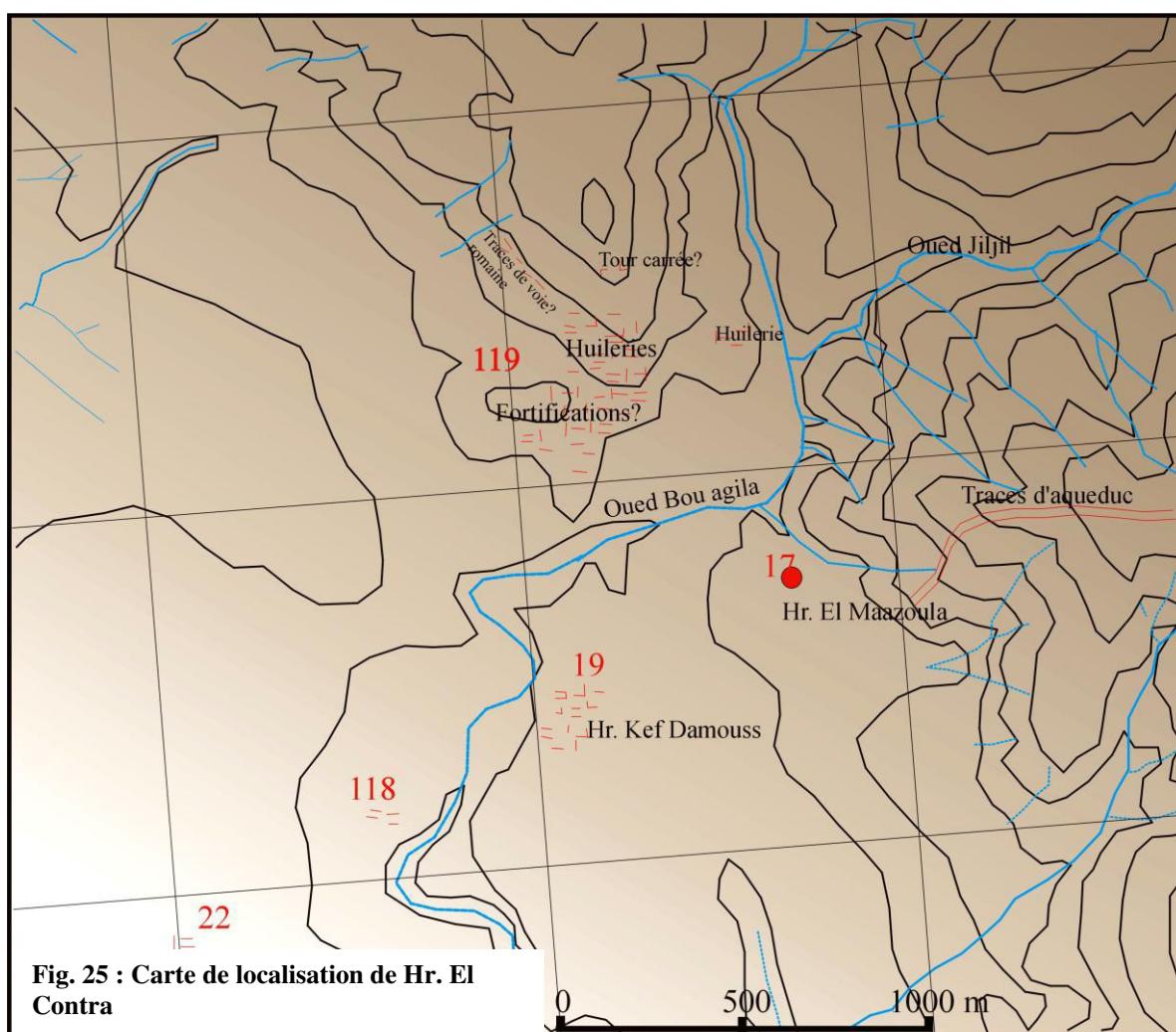
³⁶⁹ Peut-être un « *Vicus Thamarithensis* ? » CIL VIII, 23242 = AE 1895, 11 : *Ex of(f)icina Vic/toriani Alumni/us Thamariten/sis gratis (a)edic(u)la(m) / aedificavit* ; voir table dressée par Salama P., 1951, p. 140.

³⁷⁰ CIL, VIII, 23246 ; CMA, Suppl., I, D 1048 et 1048 bis ; ILTun, 396 ; CILPM Bardo, n° 26.

« bourg » par l'AAT³⁷¹ et de « urban agglomeration » par R. B. Hitchner³⁷², se trouve à mi-distance entre *Cillium* et *Sufetula*.

Nous considérons comme agglomérations secondaires les structures qui répondent aux critères suivants :

- une superficie dépassant 20 ha ;
- une position sur une voie importante qui peut être plus ou moins autonome par rapport aux grands axes pour assurer l'écoulement des produits agricoles et donc permettre un développement économique ;
- la présence d'une épigraphie permettant d'identifier une population et des notables ;
- des éléments d'architecture ;
- possibilité d'un monument public attestant un phénomène associatif entre la population de cette agglomération (aqueduc : thermes : temple etc...) ;
- présence de fortification à l'époque tardive ;



³⁷¹ AAT₂, feuille de Kasserine, n° 47, site n° 44.

³⁷² Hitchner R.-B., 1993a, p. 158-198, voir p. 173-175; Hitchner R.-B., 1989, p. 386-415, voir p. 391.

Deux établissements de la région répondent à ces critères :

Hr. Contra (n° 007) et Hr. Thmed (n° 189), l'un se trouve à environ 9 km à vol d'oiseau au nord-est de *Sufes*, l'autre est à environ 14 km au sud-est de *Sufes*. Cette situation en direction de l'est est logique puisqu'à l'ouest les contraintes topographiques empêchent une telle éventualité³⁷³.

Chacun de deux sites se situe sur un cours d'eau important considéré parmi les affluents majeurs de l'Oued El Htab : il s'agit de l'Oued Bou Agila-Messannagh pour Hr. Contra et l'Oued Thmed-Leimij pour Hr. Thmed. Les deux établissements sont établis sur des voies importantes de direction est-ouest.

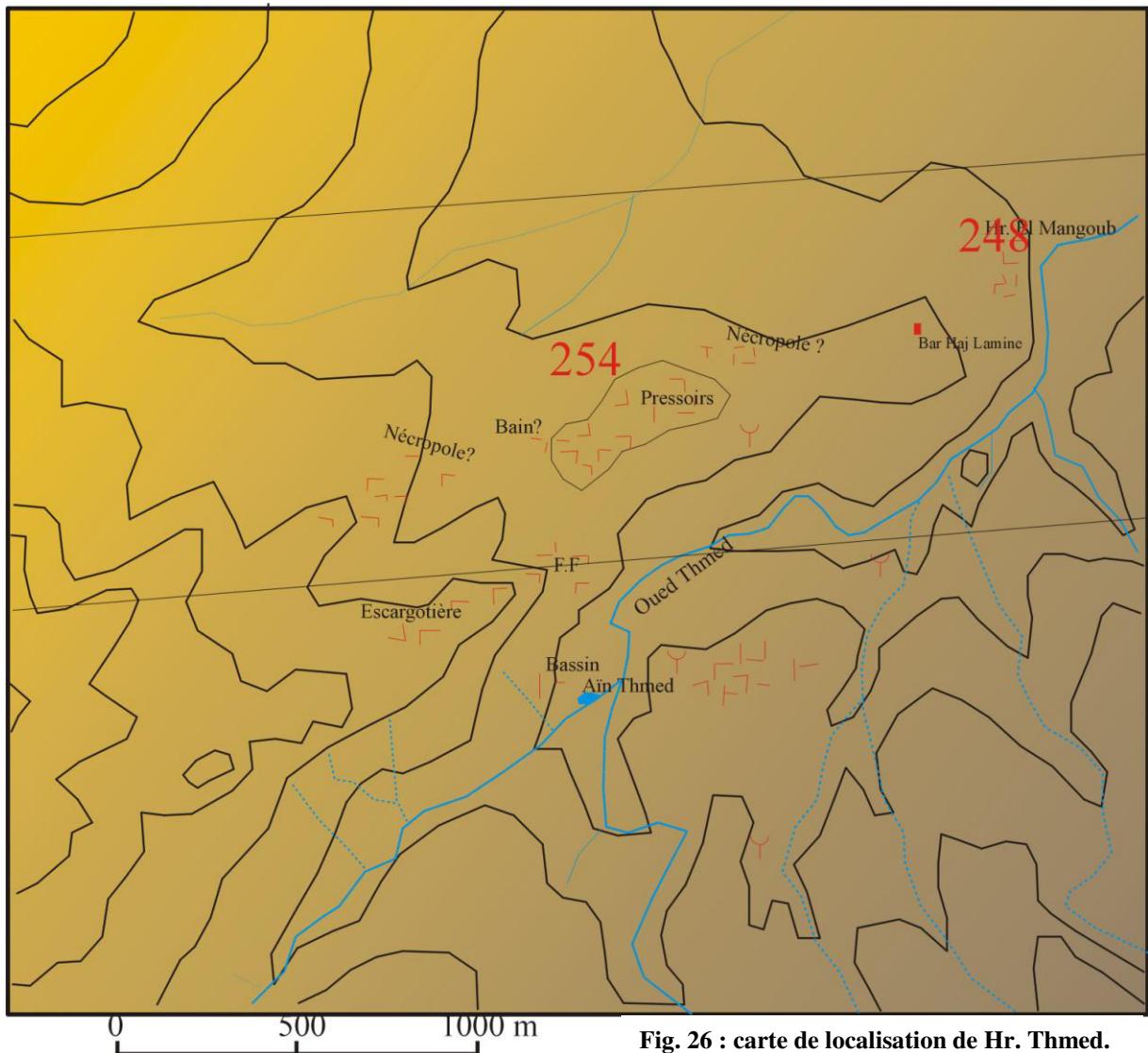


Fig. 26 : carte de localisation de Hr. Thmed.

Topographiquement, Hr. Contra (n° 007) occupe la pente occidentale des derniers contreforts méridionaux de Jebel Bou Agila et l'espace d'un méandre créé par l'Oued Bou

³⁷³ Ce n'est pas évident puisqu'on trouve à environ 10 km à vol d'oiseau vers le nord-ouest au-delà des montagnes un *Vicus C[...]* à Aïn Maja site n° 222 de la feuille de Thala de l'AAT au 1/100 000.

Agila-Messannagh. Hr. Thmed (n° 189) s'étend sur les sommets et les flancs de deux éminences situées au confluent de deux affluents de l'Oued Thmed, l'Oued El Gourguiba et l'Oued El Gouna. Cet endroit sert de gué pour une voie secondaire rattachant *Marazanae* ? à *Sufetula* et passant par les pieds septentrionaux de Mghila.

Du point de vue de la superficie, les deux sites sont les plus vastes de la région : le premier occupe environ 30 ha, une superficie égale à celle de *Sufes*, le second environ 55 ha (c'est-à-dire presque 2 fois la superficie de *Sufes*). Cependant, les ruines de Hr. Thmed sont peu denses par rapport aux ruines de Hr. Contra. Il peut s'agir d'une agglomération comprenant plusieurs noyaux d'habitat. Les deux centres ont créé d'autres sites annexes de moindre importance³⁷⁴ (voir cartes).

L'état des ruines dans les deux sites n'a pas permis de distinguer le détail de leurs composantes et d'en faire un relevé.

Site	N° du site	altitude	emplacement	superficie	Densité des ruines
<i>Sufes</i>	089	627	Plateau ondulé	30 ha	Concentrées
Hr. Contra	007	630	Flanc de colline	30 ha	Concentrées
Hr. Thmed	0189	608	collines	55 ha	Dispersées

Dans la région du Sraa Ouartane, S. Ben Baaziz a bien signalé des sites d'une superficie comparable comme : Hr. Left (20 à 25 ha)³⁷⁵ et Hr. Sidi Ali El Bahloul (35 ha)³⁷⁶. L'auteur les a intégrés avec d'autres parmi les sites urbains³⁷⁷. Ailleurs et toujours dans les steppes, le site de Hr. Ksar El Guellel situé entre *Sufes*, *Sufetula* et *Cillium* atteint 53 ha³⁷⁸. Selon R.-B. Hitchner, Hr. Ksar El Guellel était pourvu d'un *forum* et d'une basilique chrétienne³⁷⁹, structures dont l'état de conservation des ruines ne permet pas d'établir l'existence à Hr. Thmed.

Site	Superficie en Ha
<i>Sufes</i>	30
Hr. Contra	30
Hr. Thmed	55
Hr. Left	20 à 25 ha
Sidi Ali El Behloul	35 ha
Hr. Ksar El Guellel	53 ha

³⁷⁴ Les sites n° 009 ; 012 ; 015 et 014.

³⁷⁵ Ben Baaziz S., 2000, p. 195 site n° 217.

³⁷⁶ Ben Baaziz S., 2000, p. 150, site n° 155.

³⁷⁷ Ben Baaziz S., 2000, p. 276; 277-278 et 283-284.

³⁷⁸ Hitchner R.-B., 1989, p. 391, ce chiffre est contesté par. Bejaoui F., 1996, p. 3 note 6.

³⁷⁹ Hitchner R.-B., 1993a, p. 173-175 voir particulièrement p. 174.

Les quelques textes épigraphiques et de stèles singularisent ces sites et justifient pour eux le nom d'agglomérations secondaires. En effet, on a dénombré à Hr. Contra trois épitaphes, un cippe funéraire monumental et un fragment de stèle³⁸⁰. Les inscriptions funéraires qui datent de la fin du II^e- début du III^e siècle apr. J.-C., attestent la présence de trois familles : celles des *Staberii*, des *Salonii* et des *Plotii*. A Hr. Thmed, on compte sept stèles anépigraphes et huit épitaphes. Ces monuments datent du I^{er} au III^e siècle et mentionnent huit familles romaines ou romanisées.

La présence de la *pars urbana*, zone résidentielle, est attestée par l'existence d'éléments d'architectures hors contextes, de fragments ou de cubes de mosaïques et parfois de nécropoles signalées par les épitaphes, les mausolées et souvent les paysans qui en labourant la terre découvrent des ossements, des pièces de poterie et même parfois des sarcophages³⁸¹.

Les installations hydrauliques signalent l'importance de certains établissements. Trois des grands sites sont dotés d'aqueducs qui acheminaient l'eau sur une distance notable : 6 km environ pour Hr. Contra (n° 007), 4 km pour Hr. Henbez (n° 170) et 3 km pour Hr. Salsala (n° 058). Ces monuments qui conduisaient l'eau d'une source ou d'un réservoir, répondaient à une demande supplémentaire à l'approvisionnement initial. Cette situation n'est pas due à l'accroissement démographique mais à l'amélioration des conditions de vie par la création d'établissements balnéaires en milieu rural et surtout des nouvelles exigences artisanales.

L'activité artisanale qui se base sur la transformation des produits agricoles, notamment l'olive, est signalée par les nombreux pressoirs. Pour le seul Hr. Contra (n° 007), on a dénombré une vingtaine de contrepoids de pressoir. Ces nombreux pressoirs éparpillés à travers les ruines du site témoignent fort probablement de la dispersion des propriétés ou des parcelles entre les habitants ou les propriétaires de ces pressoirs, alors que l'implantation de ces édifices dans un seul endroit démontre le phénomène associatif³⁸² entre les paysans et probablement le souci de contrôle par l'administration des grands domaines privés ou impériaux.

La présence de nécropoles mégalithiques aux environs de ces deux agglomérations secondaires³⁸³ constitue probablement un indice sur l'ancienneté de l'occupation des lieux. La

³⁸⁰ Voir volume II, site n° 007.

³⁸¹ Voir volume II, site n° 037.

³⁸² La question est très bien débattue par Escurac-Doisy H. D', 1967, p.59-71.

³⁸³ Hr. Contra se trouve dans une région entourée de nécropoles mégalithiques surtout au nord, cf., Ben Baaziz S., 2000, p. 200-201 site n° 221 ; 222 ; 223 ; 226... en ce qui concerne Hr. Thmed, nous avons également repéré des nécropoles mégalithiques au pied septentrional de Mghila voir site 187, ainsi que des tombes isolées comme c'est le cas du site n° 190.

présence d'habitat à l'époque préromaine est logique bien qu'elle n'ait pas laissée de traces détectables par une simple prospection de surface. L'onomastique africaine qui apparaît dans les *cognomina* portés par les individus autorise à penser qu'elle a des origines locales. La présence des traces d'une tour carrée sur le point le plus élevé de l'emplacement de Hr. Contra autorise à évoquer à ce phénomène de tour qu'on trouve dans la toponymie africaine de l'époque préromaine et qui a continué à exister à l'époque romaine³⁸⁴. L'occupation romaine a dû commencer également assez tôt dans ces établissements probablement avec l'installation des vétérans à *Sufes*, c'est-à-dire au plus tard à la fin du I^{er} siècle apr. J.-C.³⁸⁵ Il ne s'agit pas là de structures indigènes qui ont continué à vivre à la manière préromaine selon des traditions et une loi coutumière. Mais, ces structures auraient accueilli des Romains ou auraient subi une influence directe de la ville et auraient participé avec elle à l'organisation de l'espace rural et à la romanisation du pays. Cette affirmation se base sur les influences subies par ces sites, au niveau de la production sculpturale et architecturale et de l'onomastique dont témoignent les stèles votives et funéraires et les éléments d'architectures recueillis dans ces deux établissements.

En plus de leurs emplacements stratégiques sur des axes routiers importants, ces établissements pratiquaient la culture des céréales comme l'indiquent les trouvailles archéologiques. Avec l'expansion de l'oléiculture, ces agglomérations ont connu une autre évolution favorisée non seulement par leur emplacement sur des axes routiers facilitant l'exportation de la production, mais aussi par leur orientation près des espaces non encore exploités : des montagnes et des forêts abandonnées jusque là en friche.

Cependant, en l'absence de témoignages épigraphiques (inscriptions publiques mentionnant des magistrats ou des institutions municipales...) ou archéologiques (un monument public comme temple, forum, monument de spectacle...), ces établissements ne peuvent être considérés comme des chefs-lieux des cités. Ces structures peuvent compter à un moment précis de leur histoire un nombre de population analogue à celui d'une ville. En effet, certaines sont plus étendues que *Sufes* même, cependant elles restaient toujours des agglomérations secondaires.

A l'époque tardive, on assiste à l'apparition de nouvelles cités aux environs même de *Sufes*, c'est le cas de *Faustiana*³⁸⁶, qui était à l'origine un centre d'un grand domaine. Ce phénomène a pu concerner une ou plusieurs autres localités, mais l'absence de témoignage

³⁸⁴ Voir *infra*, chapitre sur les fermes fortifiées, p. 110 et suiv.

³⁸⁵ C'est également la même idée qu'a développée pour le triangle Hitchner R.-B., 1993a, p. 158-198, voir p. 178.

³⁸⁶ En dernier lieu M'Charek A., 2003, p. 27-29.

tangible nous empêche de nous prononcer sur la question. La présence de monuments chrétiens dans certains sites (discutable dans certains cas)³⁸⁷ n'est pas suffisante également. En effet, on sait d'après les écrits de saint Augustin³⁸⁸, les sources ecclésiastiques³⁸⁹ et d'après l'épigraphie, que certains centres des domaines ont pu se doter de basiliques et même d'évêques veillant sur le bon déroulement des affaires religieuses dans le domaine.

En fait, il s'agit là de structures formées selon la célèbre phrase de Frontin « *Vicos circa villam in modum munitionum* »³⁹⁰, c'est-à-dire qu'au début c'était une *villa* plus ou moins importante qui avec le temps ne cesse de grossir et d'attirer de nouveaux paysans-fermiers dans le domaine³⁹¹.

2.3.2.4. Les fermes et les *villae*

En fait, l'identification des fermes et des *villae* était amplement controversée par les chercheurs. La discussion a même traité la question de la terminologie³⁹². Sans entrer dans les détails, nous savons que pour désigner le centre monumental d'un domaine foncier, les Africains utilisaient le terme *mappalia*³⁹³, alors que les latins utilisaient le terme *villa*³⁹⁴. L'expression *Villa Magna id est Mappalia Siga* dans l'inscription de Hr. Mettich³⁹⁵ a bien montré que les deux termes sont synonymes ? En langue française le terme *villa* est traduit ordinairement par ferme. Toutefois, certains chercheurs employaient les deux termes pour exprimer des réalités différentes. Le terme *villa* désigne le centre d'un riche domaine tandis que la « ferme » indique un centre domanial modeste. La richesse se traduit par un matériel archéologique qui témoigne d'une vie opulente. La villa d'après Ph. Leveau, est un symbole de romanisation alors que la ferme est une simple structure indigène. La *villa* se distingue de la ferme indigène construite en matériaux périssables, par le style de construction et

³⁸⁷ Bou Leidieb (n° 081), Hr. Lahmar (n° 052), Hr. Jedeliane (019).

³⁸⁸ Exemple le cas de *Fussala*, St Augustin, *lettre 20**, 3, 1 ; voir en dernier lieu, Desanges J. et Lancel S., 1983, p. 87-99, en particulier p. 92 et suiv.

³⁸⁹ La conférence de 411 (le cas du *fundus Turris Rutunda* ; le cas de l'évêque de *Burunia* du *Saltus Burunitanus*, chez Victor de Vita qui a subi la persécution vandale.

³⁹⁰ Frontin, *De controversiis agrorum*, II, éd Blum F., Lachman K. et Ruderef A., 1848, p. 53.

³⁹¹ Il est à noter qu'il est question dans l'inscription d'Aïn Jemmala face1, ligne 11, d'accroissement des habitants, « *et i]ncrementum habitatorum.....]* » cf. Carcopino J., 1906, p. 368, 371, 392.

³⁹² Voir Leveau Ph., 1984, p. 232-236.

³⁹³ Sur le terme « *mappalia* » : Gsell S., t V, 1929, p. 212-231 ; Le Cœur Ch., 1937, p. 29-45 ; Gobert E. G., Le 1938, p. 343-345 ; Marcy G., 1942, p. 23-40 ; Martinié J., 1949, p. 446-447 ; Thouvenot E. t, 1949, p. 448-450.

³⁹⁴ Cagnat R., Chabot V., 1916, p. 300-320.

³⁹⁵ AAT₁, feuille Oued Zarga, XXVI, site n° 118 ; CIL, VIII, 25902=ILPMBardo, 388, on trouve dans le texte : « *Villa Magna Variana id est Mappalia Siga* » ; « *Villa Magna Sive mappalia Siga* » « *Villa Magna Mappalia Siga* ».

d'ornementation de la résidence du maître³⁹⁶. L'habitat y est de qualité par les matériaux de constructions (pierre de taille, pierre à bossage, marbre...), le décore d'architecture, les éléments de confort (bains), éventuellement par la présence de monuments funéraires que peuvent accompagner des épitaphes³⁹⁷.

La *villa* s'organise selon la célèbre phrase de Frontin : « Au centre s'élève la *villa* du maître qu'une ligne de villages entoure comme une ceinture³⁹⁸ ». Elle se compose de trois parties : *pars urbana*, *pars fructuaria*, et *pars rustica*,

1- La *pars urbana* : partie résidentielle, une structure employant des pierres de taille, à bossages, des éléments de décor architectonique, des mosaïques ; un établissement balnéaire, un ouvrage d'acheminement de l'eau potable etc... Pour certaines « *villae* », on trouve des textes épigraphiques, souvent des épitaphes, stèles votives ou funéraires.

2 - La *pars fructuaria*, lieu de stockage ou de transformation des produits agricoles. Ce sont surtout les matériaux relatifs aux productions agricoles qui sont révélés par les fermes de la région étudiée. Il s'agit surtout d'éléments d'huileries, de bassins ou d'installations hydrauliques en rapport avec l'exploitation agricole. Une simple prospection de surface n'a pas révélé des établissements pour le stockage des productions agricoles.

3- La *pars rustica* : partie réservée à la résidence de la *familia rustica*. Il s'agit essentiellement de ce que Frontin désigne par la célèbre phrase : « *vicos circa villam in modum munitionum* » = « les *vici* entourent la *villa* comme une ceinture ». Il s'agit là de traces d'habitats de colons ou de paysans travaillant sur le domaine³⁹⁹. Ces traces sont toujours d'une pauvreté remarquable.

En ce qui concerne la ferme, elle est définie par Ph. Leveau, comme un bâtiment quadrangulaire ayant ordinairement une quarantaine de mètres de long sur une trentaine et dont le plan est relativement varié⁴⁰⁰. Elle est dotée d'une entrée monumentale qu'on identifie par les claveaux et une cour centrale. Parmi ces composantes, se trouve un quartier consacré aux productions.

³⁹⁶ Georges J., 1979, p. 11 : l'auteur donne au *villa* la définition suivante : « Le mot *villa* recouvre habituellement plusieurs réalités, car les Romains n'ont jamais eu qu'un seul terme pour désigner ce qui peut –être une exploitation agricole ou tout simplement une maison de campagne plus ou moins luxueuse. »

³⁹⁷ Pour la définition de la *villa* voir : Leveau Ph., 1983, p. 920-942, voir en particulier p. 923.

³⁹⁸ Frontin, « *habent autem in saltibus privati non exiguum populum pleibium et vicos circa villam in modum munitionum* », cité par Leveau Ph., 1975, p. 19 note 31.

³⁹⁹ Les grandes inscriptions des domaines impériaux suggèrent l'existence des habitats pour les colons à l'intérieur des domaines, on cite à titre d'exemple, l'inscription de Ksar Mezouar, CIL, VIII, 14428 : [...] *operas me amplius vobis impona]nt aratorias IIII, sartorias IIII, messicias IIII et cui[...] rum fructum, et tabernae, quae semper publicis usibus [inservivit[- vos praestare iubeo[...] Clem]enti de commun[i] re m(odios centum), singulos modios praest[are tot - e]t totidem praestare debetis Caecilio Marti[ali...]*.

⁴⁰⁰ Leveau Ph., 1984, p. 400-407.

Une **ferme** est une structure rurale qui utilise des matériaux de construction de moindre qualité⁴⁰¹. Du point de vue fonctionnel, elle devait répondre à des préoccupations économiques plus que résidentielles.

Du point de vue archéologique : on y trouve deux types de matériel : des traces d'exploitation agricole et des traces d'habitats plus importantes. En effet, les traces d'habitat y sont pauvres. Cela est dû à l'aspect purement agricole. En effet, la ferme ne peut comporter une *pars urbana* réservée au propriétaire qui vient passer une partie de l'année dans son domaine et qu'on trouve dans la *villa*. Il s'agit seulement d'une résidence de courte durée pour une récolte ou bien pour une visite de contrôle seulement. Donc on ne peut trouver que de rares indices de luxe, de rares éléments d'architecture ou de traces de mosaïques etc... Par ailleurs, constituées de matériaux périssables, les traces d'habitats des colons ou des paysans sont moins claires et moins évidentes.

S. Ben Baaziz⁴⁰² distingue entre deux types de fermes : les petites fermes d'environ 400 m² et les grosses fermes qui dépassent cette superficie.

En dehors de l'aspect théorique, il est difficile de distinguer sur le terrain entre les deux formes d'exploitation. D'après Ph. Leveau, l'une et l'autre vont finir par désigner le centre du domaine.⁴⁰³

Vue l'état des ruines et la nature de notre investigation, nous traiterons les deux structures ensemble et les termes *villa* et ferme seront utilisés en tant que synonymes. L'enfouissement, la dégradation ou la destruction des ruines empêche d'isoler et de localiser les composantes de ces structures rurales que ce soit le centre, les quartiers d'habitats ou l'espace de stockage et de transformation des produits agricoles. Cependant, leur présence est révélée par le matériel archéologique.

L'absence d'une étude de la céramique et l'insuffisance d'autres indices de datation, empêchent de proposer une chronologie précise pour ce type de structures rurales. Les études de ces établissements ruraux sont à leurs débuts et on ne dispose actuellement d'aucune étude de référence ou de comparaison pour cette question.

Certaines ruines de la région étudiée répondent à ces critères et renferment les composantes indiquées : un monument funéraire, un mausolée et dans d'autres cas un lieu de

⁴⁰¹ Carandini A. et Settim S., 1979, p. 35 : utilisent le terme petites fermes ou petites maisons pour désigner des établissements faits en matériaux périssables comme le pisé ou le bois en Italie.

⁴⁰² Ben Baaziz S., 2000, p. 272.

⁴⁰³ Leveau Ph., 1993, p. 164 : « Pour *mappalia*, on dispose d'un témoignage sûr avec l'expression *Villa Magna sive mappalia Siga* dans l'inscription d'Henchir Mettich : c'est ainsi que les paysans désignent le centre du domaine sur lequel ils vivent. »

culte, comme c'est le cas de l'église à Hr. Bou Leidieb (069.130) ou bien de Hr. Lahmar (069.145)⁴⁰⁴.

L'étendue des ruines qui atteint parfois 6 ha à Hr. Bou Hlel (069.226) et 9 ha à Hr. Draa (069.194) peut s'expliquer par la présence d'habitats secondaires autour du bâtiment central, le premier à être construit dans l'endroit. Il s'agit là des habitats de la *familia rustica*, de ceux des colons et de ceux des petits paysans habitants autour d'un noyau central, la *pars urbana*. Les structures en moellons et en mur à double parement et le reste des autres éléments, constituent les témoins de cette partie. L'absence de traces épigraphiques en rapport avec ces ruines, à l'exemple de ce qu'on trouve dans les grands domaines (le cas de celle de Hr. Left), ne veut pas dire qu'elles n'aient pas existé. La matière périssable utilisée dans la construction explique cette situation. Les composantes d'un établissement rural se multiplient en nombre (plusieurs pressoirs) et parfois en qualité (aqueducs, bassins, puits) quand la structure devient plus importante. Le degré de la prospérité est assuré par l'établissement à l'époque tardive, pour certains cas, de fermes fortifiées.

Les fermes et les *villae* représentent les catégories les plus importantes sur le plan quantitatif. En effet, on a dénombré environ 65 fermes et *villae* sur un total de **186** sites ce qui fait environ 45%.

Superficie des fermes et des *villae* de la région de Sufes

N° site	- de 1000 m ²	1000 à 5000 m ²	5000-10000 m ²	10 000-50 000 m ²	50 000-100 000 m	+ que 100 000 m ²
001			10 000			
002				20 000		
008			8 000			
009			10 000			
010			10 000			
012				30000m2		
017				20 000		
019				30 000		
022					80 000	
029				35 000		
032				25 000		
034					60 000	
036			10 000			
037				20 000		
042				40000		
049			10 000			
050			10 000			
052				30 000		
055	300					
058		2500m2				

⁴⁰⁴ A Hr. Lahmar (n° 052) on a trouvé un corbeau de l'époque chrétienne, il est fort probable qu'il ait été utilisé dans une basilique chrétienne à cet endroit. Le site de Hr. Kouky (069.157) peut répondre à tous ces critères mais il se trouve hors de la région étudiée ; voir inventaire de la Carte Archéologique Sibya au 1/50 000 n° 069. En fait, les sources littéraires et épigraphiques révèlent toujours la présence des lieux de culte au centre des domaines impériaux et autres, on cite ici à tire d'exemple le temple de *Caelestis* au *Fundus Turris Rutunda* ou le mur de la Dame Minerve au *Fundus [Dec]itanus* ou bien la dédicace à Minerve au *Saltus Gam* ou bien le temple de Pluton au *Fundus Iubalianensis*...En ce qui concerne les basiliques rurales, Bejaoui F. a publié plusieurs basiliques rurales dans les Hautes Steppes qui correspondaient presque entièrement à des centres de grands domaines.

059	250					
065	250					
069	250					
070	900					
077	200					
079	600					
080	500					
081		10 000				
082			30 000m ²			
084		10 000				
091			20 000			
093			40 000			
095			18 000			
096			15 000			
099	200					
100		2500				
103		10 000				
111			50 000			
113	500					
118		10 000				
120	250					
122			15 000			
125		1000				
126		5000				
127	200					
129			15 000			
130			15 000			
132		5 000				
135		10 000				
139						140 000
140			15 000			
141			20 000			
143			30 000			
150					90 000	
151			20 000			
157		10 000				
158						200 000
161		1 500				
163		5 000				
167			20 000			
170						350 000
174		8000				
178						150 000
186			50 000			
192					60 000	
Total : 65	12	4	17	24	4	4

Classement des fermes et des villaes par superficies

Légende

- 1 = > 1000 m²
- 2 = 1000 > 5000 m²
- 3 = 5000 > 10 000 m²
- 4 = de 10 000 > 50 000m²
- 5 = 50 000 > 100 000m²
- 6 = < 100 000m²

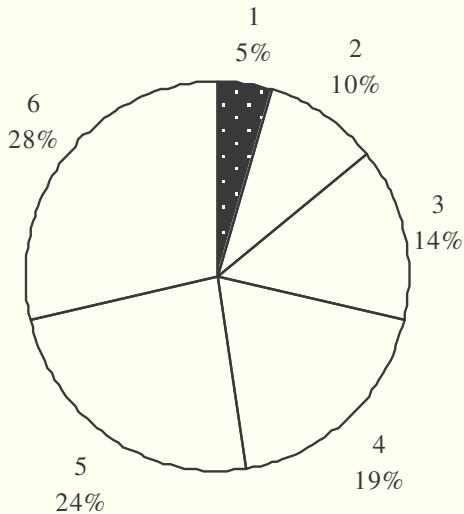


Fig. 27 : Graphique des superficies des villaes de la région de Sufes.

Les petits établissements : trente-deux établissements ont une superficie inférieure ou égale à 1 ha ;

- Les établissements moins de 1000 m² sont au nombre de douze⁴⁰⁵, leurs superficies⁴⁰⁶ sont situées entre 200 et 900 m².
- Les structures qui sont supérieures à 1000 m² et inférieures à 5000 m² : sont au nombre de cinq⁴⁰⁷, elles sont situées aux bords des oueds tout près de la ville.
- Les fermes supérieures à 5000 m² et inférieures à 10 000 m² sont au nombre de dix-sept⁴⁰⁸. La plus proche de la ville est celle de Sidi M^{ed} Ben Chrifa (069.158).

Les petites fermes se situent toutes dans les environs de *Sufes* et notamment à l'est de la ville. La plus proche, celle du site n° 065, se trouve à environ 1 km et la plus lointaine celle de Hr. El Beinia (site n° 080), est à 8 km.

L'eau et la proximité de la ville et les axes routiers ont constitué des éléments déterminants pour l'emplacement de cette catégorie des fermes.

Dans ces établissements se trouvent surtout des pressoirs à huile, quelques éléments d'architecture, des épitaphes⁴⁰⁹ et des installations hydrauliques : aqueduc et bassin à El Mabdouaa (site n° 135 et 137), des éléments de moulin à céréales (à El Maazoula site n° 009) ; une nécropole à Aouinet Ed Debbane (site n° 037) et à El Mabdouaa (site n° 138)...

Une grande majorité de ces établissements est située dans la plaine à l'est de *Sufes*⁴¹⁰. Elle se distingue par une superficie réduite dûe à la structure foncière caractérisée par la petite propriété.

On y trouve parfois une installation hydraulique, une citerne, des structures parfois en *opus africanum*, des éléments d'architecture, fût de colonne ou autres, de la tuile, des tubes de coffrage, des cubes de mosaïque... mais aussi des éléments de pressoirs (contrepoids, des jumelles, des auges ...). L'étendue des sites augmente en s'éloignant de la ville.

Parler d'une typologie des petites *villae*/fermes de la région de *Sufes* est une tâche ardue vu l'état de conservation des ruines. C'est seulement grâce à la photographie aérienne que nous avons pu identifier trois *villae* qui peuvent être utiles pour l'établissement d'une probable typologie.

⁴⁰⁵ Voir tableau.

⁴⁰⁶ Ces chiffres négligeables sont calculés à la fois à partir des symboles sur les cartes topographiques et les photos aériennes quand les ruines ont disparu sur le terrain (par la mise en culture du sol) et de toutes les manières, ils sont purement indicatifs car on ne tient compte que des éléments apparents.

⁴⁰⁷ Les sites : 058 ; 100 ; 125 ; 126 et 161.

⁴⁰⁸ Les sites : 008 ; 009 ; 010 ; 103 ; 001 ; 036 ; 049 ; 081 ; 050 ; 084 ; 119 ; 132 ; 136 ; 157 ; 163 ; 174 .

⁴⁰⁹ Pour les sites n° 010 ; 036.

⁴¹⁰ Les sites : 055 ; 059 ; 065 ; 077 ; 099 ; 100 ; 113 ; 132 ; 163 ; 161 ; 008.

1- la première est à quelques centaines de mètres à l'ouest de Sbiba ; il s'agit d'une structure à trois pièces. Mais la prospection sur le terrain n'a rien révélé.

2- la deuxième correspond à Hr. El Beiniani, site n° 111. Ce site occupe une colline située actuellement à l'est de la route Sbiba – Sbeitla. D'après la photographie aérienne, il s'agit d'une structure groupée autour d'une cour centrale comme c'est le cas des *villae* installées sur une colline⁴¹¹. Sur le terrain, le site livre un nombre important de *tegulae* et d'*imbrices* en plus un soubassement dégagé à la suite de l'aménagement de la route ; une construction moderne a mis à jour un contrepoids de pressoir.

3-Le troisième est à quelques centaines de mètres à l'est de la seconde. D'après les photographies aériennes, il peut s'agir d'une construction à trois chambres formant un angle droit

D'après ces informations, nous avons là deux types de *villa/ferme* : structure formée de pièces groupées autour d'une cour centrale et structure en angle droit. Il s'agit des types les plus répandus en Afrique⁴¹².

D'autre part, la région occupée par les *villae* est effectivement celle qui est la plus romanisée par rapport au reste de la zone étudiée....⁴¹³ elle illustre bien l'influence de la ville.

Les structures moyennes : supérieures à 1 et inférieures à 5 ha. Elles sont au nombre de vingt-deux⁴¹⁴.

- cinq fermes⁴¹⁵ mesurent 15000 m² ;
- une ferme de 18 000 m²⁴¹⁶
- sept fermes⁴¹⁷ font 20 000 m² de superficie
- une structure⁴¹⁸ de 25 000 m²
- cinq ferme⁴¹⁹ de 30 000 m²
- une ferme⁴²⁰ de 35 000 m²
- deux fermes⁴²¹ de 40 000 m² chacune.

⁴¹¹ Leveau Ph., 1984, p. 400.

⁴¹² Leveau Ph., 1984, p. 404-405.

⁴¹³ Leveau Ph., 1983, p. 924, la disposition des *villae* autour de *Caesarea* de Maurétanie, en forme de couronne illustre bien leur rôle comme indices de romanisation et d'outil de l'organisation d'espace autour de la capitale provinciale.

⁴¹⁴ Les sites : 012 ; 091 ; 082 ; 095 ; 002 ; 0096 ; 019 ; 032 ; 042 ; 037 ; 093 ; 052 ; 111 ; 143 ; 151 ; 167 ; 186 ; 017 ; 029 ; 122 ; 130 ; 129 ; 140.

⁴¹⁵ Les sites n° 096 ; 122 ; 130 ; 129 ; 140.

⁴¹⁶ Site n° 095.

⁴¹⁷ Les sites n° 091 ; 002 ; 037 ; 141 ; 151 ; 167 ; 017.

⁴¹⁸ Site n° 032.

⁴¹⁹ Sites n° 012 ; 082 ; 019 ; 052 ; 143.

⁴²⁰ Site n° 029.

⁴²¹ Site n° 042 et 093.

L’Oued Sbiba, l’Oued El Htab et les axes routiers importants ont commandé l’emplacement de la majorité de ces structures.

Ces fermes sont éloignées de la ville de *Sufes* sauf la ferme Hr. El Beiniani, site n° 111 qui se trouvent à 1 km, toutes les autres se situant en au-delà de 3 km de la cité. Topographiquement, leur emplacement coïncide avec une éminence et offre une bonne vue pour le contrôle de l’espace au voisinage.

Les structures étendues, de plus de 5 ha. Elles sont au nombre de dix⁴²².

- Entre 5 et 10 ha : six établissements

La plus proche de la ville est celle de Hr. Felfoul (site n° 034), elle se trouve à environ 5 km au nord-ouest.

- Plus de 10 ha : on compte quatre *villae*⁴²³ ayant une superficie située entre 140 000 m² et 350 000 m².

Le tableau suivant résume leurs composantes :

N°	Toponymie	Superficie	Emplacement	Pars urbana	Pars fructuaria	Autre
139	Hr. Mrass El Harmel	14 ha	Oued Htab ; Source ; voie importante	Pièces d’architecture	Pressoirs ; mortiers	Escargotière ; Ferme fortifiée
158	Hr. El Beinia	20 ha	Sur une colline au milieu d’un terroir fertile	Pièces d’architecture, citerne, bains	Pressoirs ; <i>meta</i> ; mortiers, aqueduc important	Mausolée et fermes fortifiées
170	Hr. Henbez	35 ha	Entre deux oueds et deux sources	Pièces d’architectures, bains	Pressoirs, bassin et aqueduc ?	Traces d’habitation : <i>pars rustica</i>
178	Hr. Khammar	15ha	Flanc de colline sur une grande voie, plaine étendue	Pièces d’architectures ; bains ;	Pressoirs ; <i>metae</i> , <i>catilus</i> ; mortiers ; auges	Borne milliaire

Outre leurs importantes superficies, ces structures se distinguent par la présence d’éléments d’architecture, de pierres sculptées, de mosaïques et d’installations hydrauliques à caractère empirique (aqueduc, bassins ou citernes ou puits, établissements balnéaires), de nombreux pressoirs à huiles et de fortifications tardives. Les structures de cette catégorie se trouvent au sud et au sud est de *Sufes*. Elles sont desservies par des axes routiers importants. Deux d’entre elles se trouvent au bord d’oueds importants et sont également alimentées par des sources.

Il s’agit là des grandes structures rurales de la région. La plus proche, Hr. El Beinia (site n° 158) est à environ 8 km de la ville, alors que la plus lointaine, Mrass El Harmel (n° 139 est à 23 km.)

⁴²² Les sites : 022 ; 139 ; 150 ; 158 ; 152 ; 170 ; 178 ; 192 ; 034 ; 186.

⁴²³ Les sites n° 139 ; 170 ; 158 et 178.

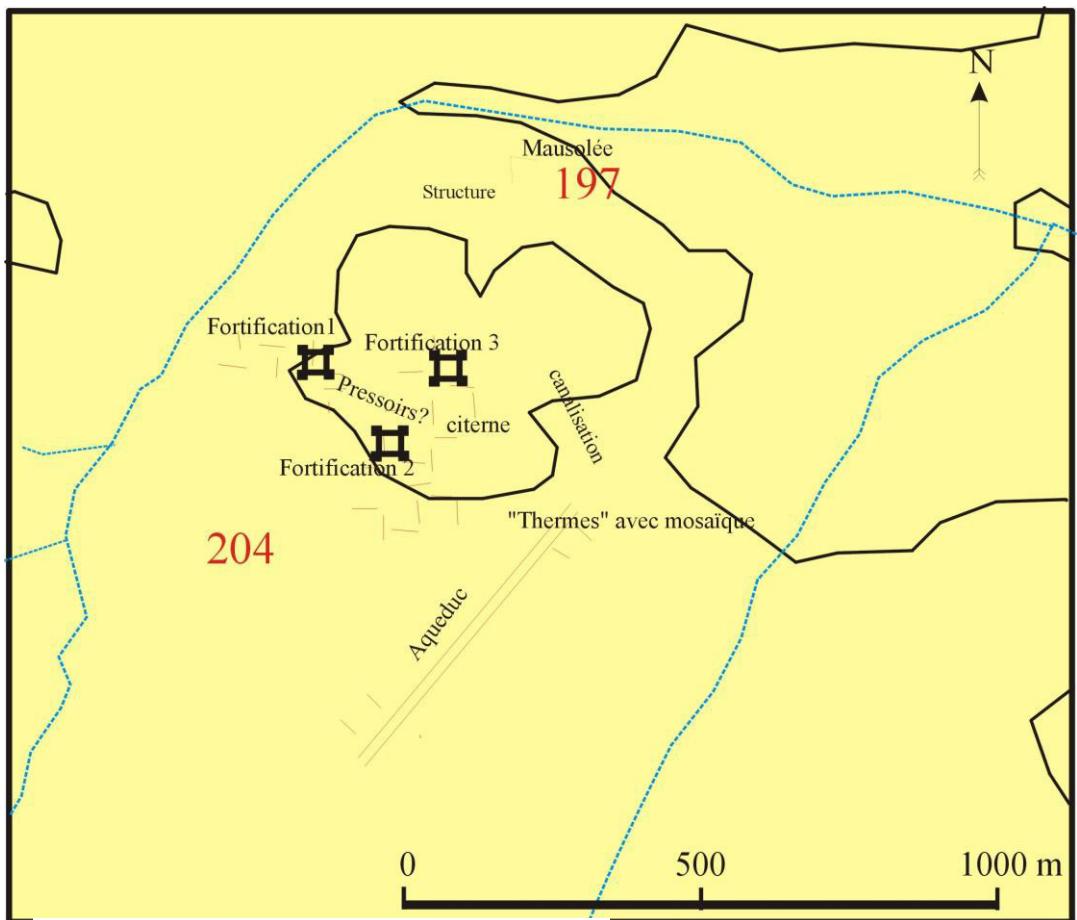


Fig. 28 : Plan sématique de Hr. Selsala, n° 158.

Elles annoncent un autre système d'exploitation de sol qui s'étend clairement dans la direction de *Sufetula*. En effet, dans cette direction, on commence à trouver des structures de cette grandeur. C'est un indice de la grande propriété qui se développe en dehors du territoire des deux cités voisines.

L'état des ruines ne permet pas de dresser des plans clairs dont on peut déduire des modèles. Certains établissements tirent leur importance de leur superficie qui atteint 35 ha à Hr. Henbez (n° 170) et des monuments qu'elles renferment comme les aqueducs, les mausolées, les établissements balnéaires, les grands bassins etc... L'exemple de Hr. Salsala (n°158), un site de 20 ha environ, qui dispose d'un aqueduc de 3 km de longueur, un établissement balnéaire, un mausolée, trois structures fortifiées, illustre bien cette catégorie de structures rurales.

Chronologiquement, l'occupation de certains établissements remonte à une époque très lointaine. En effet, des escargotières sont attestées sur les sites d'au moins deux *villae* (Hr. Bou Leidieb (n° 081) et Mrass El Harmel (n° 139)). L'indication la plus ancienne de l'époque romaine remonte au premier siècle d'après une épitaphe sans le formulaire « DMS » retrouvée

parmi les ruines de l'actuelle cité Ennakhla (site n° 058). Elle mentionne un pérégrin qui porte un nom unique et une filiation par le patronyme au 2^e degré. Ce qui indique probablement qu'il s'agit là d'un africain qui habitait l'endroit et continuait l'exploitation de son domaine durant le 1^{er} siècle. L'adoption de la langue et la transcription latine témoignent d'une tendance précoce à la romanisation. Par ailleurs, le formulaire des épitaphes et le décor architectonique indiquent que l'apogée des *villae* s'étend entre la fin du II^e siècle jusqu'au IV^e voire aux V^e et VI^e siècles⁴²⁴.

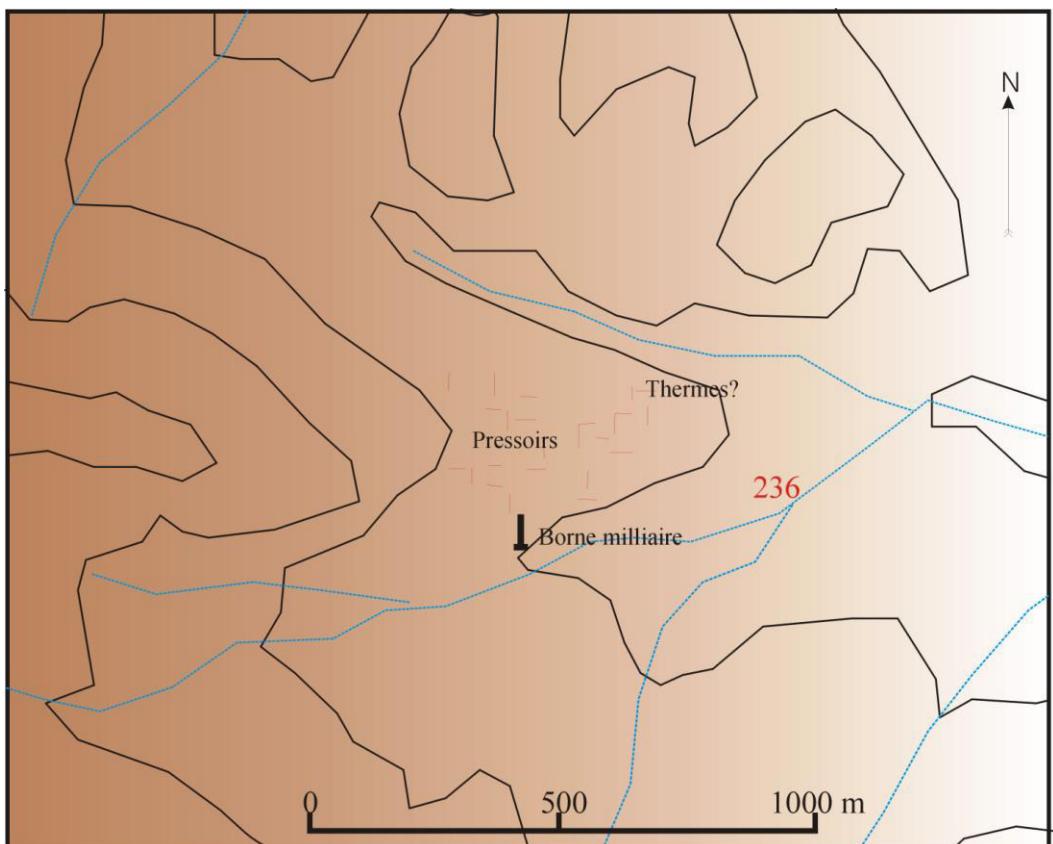


Fig. 29 : Hr. Khammar, n° 178.

A l'époque tardive, certains établissements se sont maintenus. En témoignent la présence d'une basilique chrétienne à Hr. Sidi Bou Leidieb (n° 081) et pour vingt-six établissements (presque la moitié), des fortifications qui apparaissent vers la fin du V^e siècle⁴²⁵.

Donc, la ville empêche le développement des grosses structures types *villae* et fermes dans ses environs immédiats et tolère celui des petites structures correspondant à la petite propriété.

⁴²⁴ Voir *infra*, chapitre sur le décor d'architecture, p. 305 et suiv.

⁴²⁵ Voir *infra*, chapitre sur les fermes fortifiées, p. 110 et suiv.

Trois éléments conditionnent la constitution des *villae*/ fermes : un sol fertile et étendu qui sert au développement d'une vaste propriété ; une source d'eau pérenne (source ou oued) et la situation de ces établissements sur des axes majeurs leur permet de jouer un rôle de relais d'activité économique de second degré basée essentiellement sur l'échange. Elles jouent un rôle d'intermédiaire⁴²⁶ entre la cité, d'autres centres de même grandeur et entre la cité et la campagne.

D'après les trouvailles archéologiques les *villae*/fermes s'adonnent aux grandes cultures : la céréaliculture mais surtout l'oléiculture. L'aménagement d'ouvrages hydrauliques favorise également le développement de l'horticulture et des cultures maraîchères

2.3.2.5. L'habitat isolé

D'après Ph. Leveau, l'habitat isolé est une ruine signalée par « des contrepoids isolés, des *dolia*, coupés par un chemin, des tessons en surface.⁴²⁷ »

Pour la présente étude, nous avons intégré dans cette rubrique, les ruines peu étendue, où des traces d'exploitation ou de transformation des produits agricoles comme les pressoirs n'ont pas été attestées et où l'on a trouvé des éléments qui prouvent l'existence d'un habitat ; les ruines peuvent en plus de murs comprendre des structures à peine perceptibles, des éléments d'architecture (chapiteau, colonne ou base de colonne, claveau), ou de constructions (des blocs antiques, trace de mortier...), des auges, des citerne, des fragments d'amphores et de la céramique antique.

Nous manquons d'indices pour déterminer la fonction de ces ruines isolées. Nous pouvons l'imaginer pour certaines d'entre-elles : Hr. Ben Guettas (n°176) par exemple se trouve en pleine forêt dans un endroit difficile d'accès. Il peut jouer le rôle d'un habitat refuge ou habitat de chasseurs, de charpentiers ou d'éleveurs ou de bergers comme l'affirme Ben Baaziz⁴²⁸. C'est le cas peut-être de Hr. Tahar (n° 128) ou Hr. Ouled Mohamed (n° 146) à l'extrême orientale de la région⁴²⁹.

La superficie de ces établissements peut atteindre 1.5 ha comme à Sidi Mansour El Gmeizi (n° 85), mais elle peut se limiter à 200 m², c'est le cas au site n° 068 ou au site n° 066 ? Le plus souvent ces établissements se trouvent sur un endroit perché ou élevé par rapport au reste du paysage. Rares sont les sites qui se trouvent dans une dépression.

⁴²⁶ Hitchner R. B., 1989, p. 391 n° 12.

⁴²⁷ Leveau Ph., 1975, p. 3-26, voir p. 20.

⁴²⁸ CAKT, site n° 289 p. 191-192.

⁴²⁹ Actuellement, le secteur montagneux de Jebel Tiouacha est peuplé surtout par des éleveurs qui utilisaient les abris protohistoriques comme refuges pour leurs troupeaux.

Dans l'état actuel de la recherche une dizaine de sites appartiennent à cette catégorie. Pour certains d'entre eux, les traces sont très pauvres et se limitent à de rares éléments comme quelques pierres, un ou deux éléments d'architectures et de la céramique : c'est le cas par exemple de Borj Amor Ben Brahim (n° 018) où l'on ne trouve que quelques blocs et un fût de colonne remployés dans une maison moderne établie sur le site.

On peut classer ces sites en fonction des trouvailles archéologiques attestées sur le terrain en deux types :

* habitats **riches** : ceux qui ont une superficie importante et d'éléments prouvant un certain standing comme le décor architectonique, les matériaux et technique de construction raffinés ; exemple : Hr. Jedeliane (n° 024) à 6 km au nord de *Sufes* où on a découvert des blocs de taille antiques, des cubes de mosaïque bichrome noir et blanc et des éléments d'architecture (trois bases de colonnes ioniques, deux fûts de colonnes, trois seuils ou linteaux de porte en calcaire blanc).

Autre site considéré comme habitat riche : El Mahfoura (n° 063) situé sur une petite éminence à 500 m des ruines de *Sufes*. En plus des blocs antiques, cubes de mosaïque, tuiles, céramique, le site offre des éléments d'architecture, un cippe et une stèle funéraire richement décorée. Il est clair d'après ces éléments qu'il s'agit d'un habitat sub-urbain qui appartenait à un notable installé à la fois son domaine et dans la ville depuis la fin du I^{er} – début du II^e siècle.

* habitats modeste ou pauvres

Ils sont identifiés comme tel en se basant sur la médiocrité ou la modestie des matériaux de construction : les moellons des galets, de la terre, de la chaux et du plâtre, avec absence complète d'élément d'architecture. La céramique, notamment la sigillée, est rare ou parfois absente. La couverture se fait probablement en bois et en chaume. Il s'agit dans la plupart des cas de *mappalia*⁴³⁰ ou d'une autre forme d'habitat pauvre.

Ce type d'habitat se situait souvent dans des endroits difficiles d'accès, à l'écart dans la montagne ou dans la forêt. Ils appartiendraient à des berger ou des éleveurs, des charpentiers ou des chasseurs qui dans certains cas les utilisaient saisonnièrement comme c'est le cas actuellement.

Parmi les sites de ce type on cite :

- Hr. Thar et Hr. Ouled Mohamed (n° 146) situés à l'extrémité orientale de la région, sur la rive gauche de l'Oued El Htab où on voit seulement de petites

⁴³⁰ Voir par exemple : Leveau Ph., 1981, p. 167-185, voir notamment p. 168.

- structures rectangulaires construites en utilisant des galets d et de la boue qui avec le temps ne laisse voir que les pierres posées à sec.
- Henchir Ben Guettas (n° 176) : un site refuge difficilement accessible qui laisse voir des pierres brutes et des galets. Le site est « entièrement pris entre l'Oued et la montagne»⁴³¹.

Ces ruines sont datables en se basant sur l'épigraphie et sur le décor architectonique de toute l'antiquité, la fourchette va du Haut Empire pour le cas d'El Mahfoura (n° 063) au nord est de *Sufes* au, V-VI^e siècle à Hr. Jedeliane n° 024 et 027).

2.3.2.6. Les huileries

La prospection de la « région » de *Sufes* a révélé environ deux-cents-trente-deux pressoirs à huile dans environ quatre-vingt-huit sites sur un total de cent-quatre-vingt-six sites archéologiques. Le tableau suivant donne un état de ces huileries :

Site	Superficie	Nombre d'huilerie	Emplacement	Type du site
001	1ha	4	Zone accidentée	Ferme
002	2 ha	1	Hors contexte	Ferme
007	30 ha	20	Bouleversées, O. Messanag	Agg. secondaire
008	-	1	Flanc est de Sidi Ali Ben Om Ezzin	Ferme
009	1 ha	+1	Au sud d'une colline	Ferme
010	1 ha	2	Flanc est de sidi Ali ben Om Ezzine	Ferme
011	1000m2	1	Pied-sidi Ali Ben Om Ezzin	Huilerie isolée
012	3 ha	Stèle à Mercure	Plat pays au bord d'un oued	Villa
021	1 ha	2	Pays accidenté	Huilerie industrielle
022	15 ha	+4	Colline sur O. Jraouil	Villa
023	-	1	Pied est de Sidi Ali Ben Om Ezzine	Huilerie isolée
029	3 a 4ha	1	Pied est de Sidi Ali Ben Om Ezzine	Ferme
031	6 ha	18	A côté d'un puits	Huilerie industrielle
032	2500m2	1	Plat pays hors contexte	Villa
036	1 ha	2	Zone accidentée O. Jeridi	Ferme
037	2 ha	1	A côté des sources	Villa
039	5 ha	9	Collines rocheuses + sources	Huilerie industrielle
042	4 ha	1	Plat pays	Villa
043	20 ha	16	A côté d'une source	Huilerie industrielle
046	3 ha	+1	colline	ferme
047	2000m2	1	Zone accidentée forestière	Huilerie isolée
049	1 ha	+ 1	Plat pays	Villa
050	1 ha	1	Plat pays	Ferme
051	8.5 ha	10	Partout à côté d'un oued	Villa
052	3 ha	8	Zone plus ou moins accidentée	Villa
055	300 m2	1	A côté d'une citerne	Ferme
059	-	1	Hors contexte	Ferme
064	1 ha	1	Zone forestière, source	Huilerie isolée
067	1000 m2	1	Pays Jedeliane	Huilerie isolée

⁴³¹ CAKT, site n° 289 p. 191-192.

070	900 m2	1 double ?	En place et hors contexte	Villa
074	1000 à 2000m2	1	Zone accidenté pied est de Kef El Galaa	Huilerie isolée
077	-	1	Hors contexte	Ferme
081	1 ha	4	O. Htab	Villa
082	3 ha	6	rive de l'O. Htab	Villa
086	1500m2	1	Plat pays à l'est de O. Htab	Huilerie isolée
089	-	1	Hors contexte	Villa
091	-	2	Hors contexte	Ferme
093	4 ha	1	O. Htab	Ferme
094	2 ha	+1	Rive de l'O. Htab	Huilerie
095	2 ha	1	Rive O. Htab	Ferme
096	1.5 ha	2	O. Htab	Ferme
097	-	1	Rive O. Sbiba	Huilerie isolée
099	-	2	Hors contexte	Ferme
100	2500m2	1	O. Sbiba bouleversée	Ferme
101	-	2	O. Sbiba et réemploie	Ferme ?
103	1 ha	1	O. bou Rouine bouleversée	Villa
104	2000m2	2	Sur colline sur Oued El Htab	Huilerie isolée
106	-	1	O. Htab	Huilerie isolée
111	1/5 ha	1	Colline sud O. Sbiba	Villa
113	500 m2	1	Plat pays	Ferme
114	2 ha	3	Zone accidentée au sud O. El Htab	huileries
117	500 m2	1	O. Sbiba	Huilerie isolée
119	1 ha	1	Plat pays	Villa
120	-	1	Plat pays	Villa
120	½ ha	1	Colline à côté de l'O. Hamri	Villa
122	-	1	Nord O. Sbiba	Ferme
129	-	1	Région accidentée	Ferme
130	1.5 ha	3	Rive O. Sbiba	Ferme
132	½ ha	1	Rive O. Sbiba	Ferme
134	3ha	2	Colline et bassin	Huilerie industrielle
135-137	1 ha	1	À côté d'un oued et source captée	Ferme
139	14	6	Source et rive O. El Htab	Villa
140	1.5	1	Rive de O. Sbiba	Ferme
141	2 ha	2	Plat pays pieds-Tiouacha sud Oued Sbiba	Ferme
143	3 ha	2	Flanc occidental de Draa Bou Rouine	Villa
145	5 ha	3	Pied colline kodiat Halfa	Huilerie
146	1500 m2	1 ?	Rive gache O. El Htab	Isolée
148	2 ha	1	Zone accidenté pied nord Tiouacha	?
150	9 ha	6	Flanc sud Draa Bou Rouine	Ferme
151	2 ha	2	Flanc s-e Draa Bou Rouine	Villa
154	2500à 3000 m2	1	Zone accidentée O. El Brek	Huilerie isolée
158	20	+ 2	Colline + aménagement hydraulique	Villa
159	1 ha	3	Rive nord O. Leimij	huileries
163	½ ha	1	Nord O. Leimij + bassins	Ferme
164	4000 m2	1	Nord O. Leimij	Huilerie isolée
165	2000m2	1	Zone accidentée Tiouacha	Huilerie isolée
167	2 ha	1	Plat pays près site 221 avec bassin + aqueduc	Villa
169	3 ha	4	Plat pays nord O. Thmed	huileries
170	35 ha	+5	O. Leimij+ basin+ sources	Villa
172	3 ha	2	Rive O. Leimij	huileries

174	3 ha	+4	Rive O. Leimij	Villa
177	800 à 1000m ²	1	Cœur Tiouacha	Huilerie isolée
178	15 ha	4	Plat pays +voie n-s	Villa
184	1000m ²	1	Cœur Tiouacha	Petite ferme ?
186	5 ha	3	Bord O. Thmed	Ferme
189	60 ha	+ 3	O. Thmed	Agg. Secondaire
192	-	+ 3	Plat pays sur la voie n-s + bassin	Villa
193	-	+1	Plat pays à côté O. Thmed	Huileries
88 établissements		232 pressoirs		

Comme c'est le cas ailleurs, on dispose de deux types d'huileries :

- huileries intégrées parmi les ruines d'une structure urbaine ou rurale : ville, agglomérations secondaires, *villae* ou fermes
- huileries isolées, c'est-à-dire des sites archéologiques qui n'ont révélé que des pressoirs à huiles.

Structure	Nombre de structure	Nombre des pressoirs	Moyenne
ville	1	1	1
Agglomération secondaire	2	+ 23	12
<i>villa</i>	27	75	11
ferme	30	49	1.6
Huileries isolées	28	82	2.9
Totale	88	230	2.6

Il s'agit d'étudier les sites archéologiques qui ne révèlent que les traces des pressoirs à huiles. Ces sites au nombre de vingt-huit révèlent environ quatre-vingt-deux pressoirs ; ils se répartissent en deux classes :

- petites huileries
- huileries industrielles
 - Les petites huileries

Les sites archéologiques classés sous cette rubrique comptent seize établissements. Ils sont identifiés par la présence d'un ou de plusieurs éléments de presse en place ou hors contexte parmi les ruines du site : contrepoids, broyeur ou plateau ou montant de pressoir...

Sept sites sont situés soit sur les rives des grands cours d'eau de la région (- quatre sites (106 ; 104 ; 146 ; 086) sur l'Oued El Htab ; - deux sites (097 ; 117) sur l'Oued Sbiba ; - un site (164) sur l'Oued Leimij), soit dans les zones accidentées et d'accès difficile en milieu forestier et montagneux : (- deux sites : (011 ; 023) aux piémonts du Kef Sidi Ali Ben Om Ezzine ; - trois sites (047 ; 064 ; 074) dans la zone forestière autour du Kef El Galaa et du Kef Soltane ; - trois sites (154 ; 165 ; 177) à Jebel Tiouacha.)

Pour ces établissements on a eu toujours recours à la pierre de taille. Toutefois, il faut remarquer que la nature de la roche change d'est en ouest. A l'est la pierre utilisée est le nummulitique coquillé, alors qu'à l'ouest on a utilisé le calcaire blanc.

A Aïn Fragha (n°064) on a signalé un claveau appartenant à une porte d'huilerie, portant une inscription mentionnant un entrepreneur nommé *Vindemialis*⁴³², qui serait probablement un entrepreneur dans les chantiers ruraux dans le secteur à cette époque⁴³³.

Certains pressoirs utilisent des pierres grossièrement taillées ; celles qui emploient des pierres de bonne qualité sont majoritaires. Quelques tendances fantaisistes apparaissent comme c'est le cas du linteau qui surmonte les jumelles du site 069.184 : il a d'un décor mouluré aux extrémités. D'autres utilisent des pierres de récupération ; ce qui explique peut-être que certains montants de jumelles n'ont pas la même hauteur.

Le fait que la majorité de ces pressoirs se situe dans des zones appelées par les *agrimensores* les *subcesiva*, donne à penser qu'ils ont été construits après la promulgation des lois qui règlent l'occupation de ces endroits. Il apparaît donc que ces pressoirs commencent à fonctionner après le milieu du second siècle, après la promulgation de la *lex Hadriana de rudibus agris*⁴³⁴. La présence des textes funéraires avec le formulaire *DMS*, provenant des sites voisins des huileries isolées confirme cette proposition. Celles-ci continuent donc à fonctionner jusqu'à l'époque du Bas Empire, mais rares sont celles qui ont continué à l'époque tardive.

- Les huileries industrielles

Il s'agit souvent d'un champ de ruines plus ou moins homogène où on ne voit que des pressoirs à huile. Il s'agit de douze sites dont la superficie varie de 1 à 20 ha et qui ont livré plus de soixante-quatre pressoirs à huile.

Ces sites sont l'écart de la ville de *Sufes*, le plus proche étant à environ 3 km, les autres sont situés à une distance supérieure à 13 km. Comme les petites huileries, cette deuxième catégorie occupe de nouvelles terres conquises aux débords des broussailles et des terres incultes et accidentées situées sur les rives des oueds, les sols stériles et les piedmonts.

Cinq ou six sites attirent l'attention et méritent quelques commentaires ; en voici le tableau :

Site	Numéro	Superficie	Nbre de pressoirs	Densité des pressoirs
Hr. El Beinnaïa	051	8.5 ha	10	1 pressoir par 0.085 ha

⁴³² Ben Baaziz S., 2000a, p. 32 n° 22.

⁴³³ Sur la technique et les matériaux de construction voir *infra* p. 298 et suiv.

⁴³⁴ Carcopino J., 1906, *passim* ; *CIL*, VIII, 25943 = *CILP Bardo* 163 = *ILTun* 1320 = *AE* 1907, +184 = *AE* 1907, 196 = *AE* 1907, +228 = *AE* 1908, 30 = *AE* 1908, 78 = *AE* 1908, 194 = *AE* 1912, 288 = *AE* 1938, 74 = *AE* 1952, 209 = *AE* 1953, 130 = *AE* 1954, 191 = *AE* 1999, 1752

Hr. Jilgel	001	1 ha	4	1 pressoir par 0.25 ha
Hr. Ferhat	039	5 ha	9	1 pressoir par 0.55 ha
Hr. Baba Abdallah	021	1 ha	2 ?	1 pressoir par 1 ha
Hr. Bel Haj	031	6 ha	18	1 pressoir par 0.33 ha
Hr. El Bheilil	043	20	16	1 pressoir par 1.25 ha

Le nombre peut être plus important mais l'état des ruines constitue toujours un handicap pour la prospection dans la région de *Sufes*.

Ces sites se trouvent sur le flanc méridional du Jebel Sidi Ben Habbès à Bled El Hbeibsa, une région où la densité de l'occupation dans l'Antiquité est de l'ordre de un site tous les 5 km². Ils occupent une aire de 11 km est-ouest sur 4,5 km nord-sud, c'est-à-dire environ 50 km².

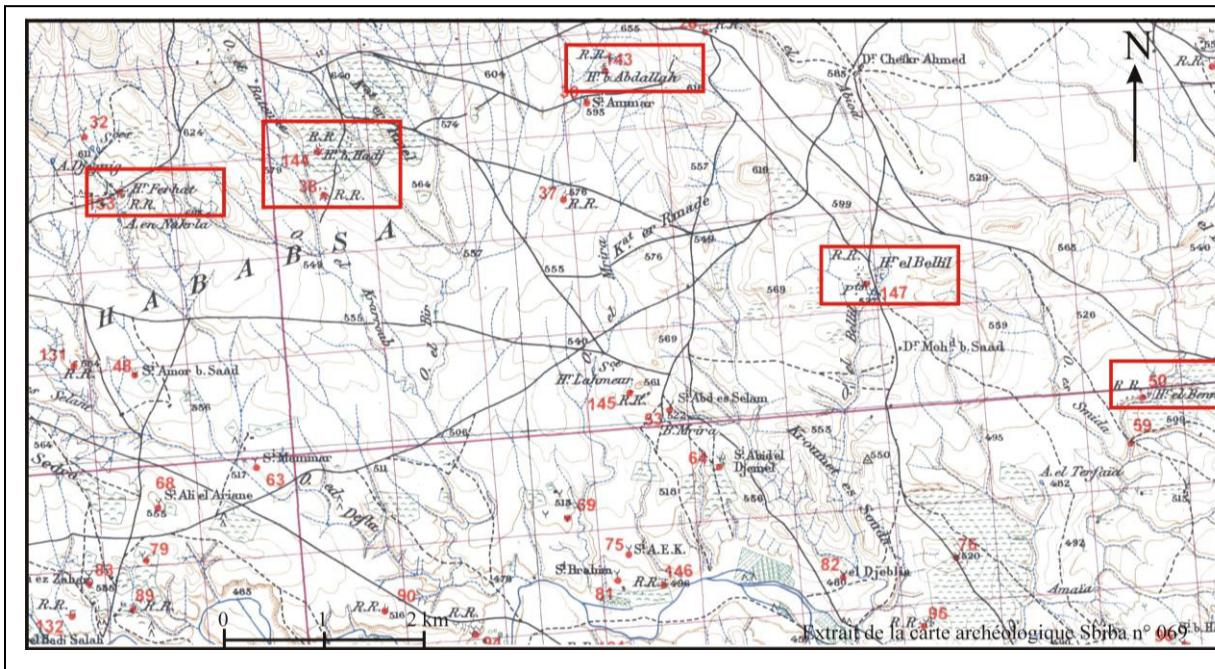


Fig. 30 : Emplacement des « huileries industrielles » de la région de Sbiba.

Le plus étendu de ces sites s'étend sur 20 ha environ; le plus petit est de l'ordre de 1 ha. Chacun d'entre eux se trouve près d'un affleurement calcaire qui lui a servi de carrière de pierre et près d'un point d'eau, exemple : Hr. Ferhat (n° 039), Hr. Bheilil (n° 043); d'autres, à moins que leurs habitants ne creusent un puits comme c'est le cas à Hr. Bel Haj (n° 031), devaient se procurer l'eau d'un oued ou d'une source proche.

D'une façon générale, ces sites ne laissent voir que des ruines de pressoirs à huile. Trop effacées, les ruines de Hr. Baba Abdallah (n° 021) comptent deux pressoirs, Hr. Ferhat (n° 039) environ neuf en place, Hr. El Beinnaïa (n° 051) une dizaine alors qu'on compte environ seize à Hr. Bheilil (n° 043) et plus de dix-huit à Hr. Bel Haj (n° 031). Ces pressoirs se

répartissent à travers les sites sans ordre ni organisation apparente. Rien n'indique qu'ils aient fonctionné ensemble, mais rien ne prouve le contraire. Mis à part de probables établissements balnéaires à Hr. El Beinnaïa et à Hr. El Bheilil, des fragments de mosaïque, un *meta* et un sarcophage à Hr. Bel Haj, les restes des ruines découvertes dans ces sites sont en rapport avec la production oléicole. Aucune trace d'habitat ou d'autres activités.

S'agit-il d'une occupation saisonnière ?

Seul Hr. El Beinnaïa semble avoir été occupé en permanence durant l'Antiquité tardive comme le montrent les traces d'un fortin qui se dresse au milieu du site⁴³⁵.

Cette situation trouble le chercheur ; elle semble être une nouveauté dans l'état actuel de la recherche. Il peut s'agir de structures spécialisées dans la transformation de l'huile d'olive à l'instar de ce qui se passe dans les ateliers de céramique. D'ailleurs, deux des plus grands centres de production de la céramique dans la Tunisie Centrale se trouvent non loin de notre région. Le premier est Hr. Skhira⁴³⁶ situé à environ 10 km seulement au sud des limites sud-est de la région, sur le flanc méridional de Jebel Mghila, sur la voie liant *Sufes* à *Mascliana* et le second est Sidi Merzoug Ettounsi⁴³⁷, situé à environ 15 km des limites orientales de la région étudiée. Ce type de site, en rapport avec la production de l'huile, est répandu dans les steppes et le Haut Tell méridional.

2.3.2.7 Les nécropoles

Les nécropoles étaient des éléments importants du paysage archéologique mais elles ne sont plus visibles, ni repérables facilement sur le terrain. La majorité de leurs ruines sont en sous sol et laissent peu de traces apparentes. En outre, les monuments visibles comme les tombes à caissons ou les mausolées sont très rares.

Les nécropoles sont repérables grâce aux tessons d'amphores ou de tuiles, aux sarcophages ou aux ossements humains ou encore à la suite des informations fournis par les paysans.

Il est difficile de parler d'une nécropole lorsqu'on a seulement une épitaphe. Celle-ci liée généralement à une ferme ou une ville, est celle du propriétaire qui voulait être enterré dans son domaine ; il puisse continuait à superviser sa propriété pour l'éternité à la manière de *Flavius Secondus de Cillium*⁴³⁸. C'est le cas pour Hr. El Fercha (n° 151, la Cité Ennakhla (n° 058), Hr. Dammag (n° 042), le site n° 010 et Hr. Souk Erroumaine (n° 168).

⁴³⁵ Voir infra, chapitre sur les fermes fortifiées, p. 110 et suiv.

⁴³⁶ Sur Hr. Skhira voir *CIL*, VIII, p. 2346 ; *CILPM Bardo*, n° 113-116.

⁴³⁷ *AAT*₂, feuille d'El Ala n° XXXVI, site n° 168.

⁴³⁸ *CIL*, VIII, 212-213 ; Groupe de recherche sur l'Afrique Antique, 1990, p. 54-55.

Excepté celles de *Sufes*, on a dénombré environ quatorze nécropoles dans la région, ce qui est un chiffre très faible par rapport au nombre de sites antiques. Dans la région de Rohia et du Sraa Ouertane par exemple, on a dénombré vingt-six nécropoles antiques⁴³⁹ sur deux-cents-soixante sites.

Par ailleurs, rien ne prouve que la tradition sépulcrale protohistorique n'ait pas subsisté et que les nécropoles mégalithiques n'aient plus été utilisées à l'époque romaine. On sait bien que l'on continuait à utiliser les tombeaux protohistoriques à Dougga ou à Mactar à l'époque romaine⁴⁴⁰.

Site	N°	indice	emplacement	Type de tombe
Hr. Hamza	003	Tombeaux	Parmi des tombes modernes	?
Hr. Contra	007	Epitaphes dont un cippe monumental et des sarcophages	Au sud du site ?	inhumation
Hr. Mhalla	022	Deux épitaphes chrétiennes ⁴⁴¹	?	?
Hr. Bel Haj	031	Tombeau à sarcophage	Au sud du site	inhumation
Aouinet ed Debbane	037	Epitaphe et sarcophage	Au sud du site	inhumation
Hr. Fartout	041	(Guérin), tomes et 3 épitaphes	-	Construits ?
Hr. Bou Leidieb	081	Epitaphes ⁴⁴² et autres indices	Au nord du site	en jarres
Aux environs de sidi Brahim Zahair	081 ; 082 et 093	Deux épitaphes ⁴⁴³ et trois stèles ⁴⁴⁴	?	?
Khalouet Erbaïya	108	Tombeau ?	?	?
Au sud d'El Mabdouaa	138	5 tombeaux à jarres avec ossements	Au sud du site	inhumation
Hr. Beinnaïa	158	Mausolée	A l'est du site	?
Hr. El Hassek	173	Tombes construites et fossés violés et fragment d'épitaphe chrétienne	A l'est du site	Inhumation ?
Hr. Thmed	189	Epitaphes et autres	Au sud-est et au nord ouest du site	?
Hr. Hamouda	192	mausolée	Au sud du site	?

Ces nécropoles sont réparties partout dans la région étudiée. Comme le montre la majorité des emplacements des nécropoles, on préférait une position méridionale et orientale par rapport au site, mais cela n'est aucunement une règle, plusieurs exceptions sont attestées.

⁴³⁹ Ben Baaziz S., 2000, voir index de matière p. 386.

⁴⁴⁰ Picard G.-Ch, 1957, p. 28-29.

⁴⁴¹ Gauckler P., 1901, p. CLXXVII.

⁴⁴² Cagnat R., 1886, p. 131, 22 ; *CIL*, VIII, 11448 =*ILTun*, 395.

⁴⁴³ Remployées dans le hameau développé autour de Dar el Haj Salah site n° 105.

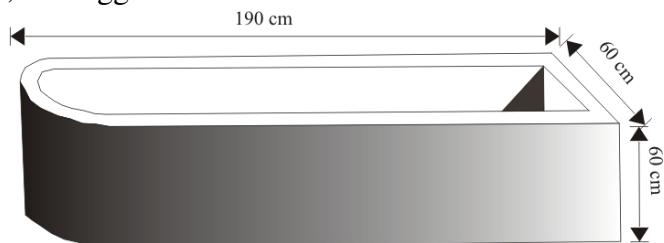
⁴⁴⁴ Deux découvertes chez un paysan à Hr. Hendi El Henchir, site n° 082 ; la troisième est remployée dans le mur de Dar El Haj Salah

Dans la majorité des nécropoles, on adoptait l'inhumation plutôt que l'incinération, mais cela n'est guère une certitude. Est-ce que c'est un problème lié à l'évolution des pratiques funéraires ? Dans la région de *Sufes*, on inhumait les défunt dans des jarres comme c'est le cas à Hr. Bou Leidieb ? (n° 081) à Hr. El Mabdouaa (n° 138)⁴⁴⁵, mais aussi les sarcophages⁴⁴⁶ comme c'est le cas à Hr. Contra (007), à Aouinet Debbane (n° 037) et à Hr. Bel Haj (n° 031).

Les Sarcophages :

Seul cinq sites archéologiques (voir tableau suivant) de la région étudiée ont livré quatorze sarcophages taillés dans le calcaire local. Hormis Hr. Ben Haj (n° 031), le reste des sites sont tous situés dans le couloir nord-sud et ont livré des épitaphes à part Hr. Smida (n° 079). Ils correspondent à la ville de *Sufes*, une agglomération secondaire et deux fermes ou *villae* importantes.

Ce chiffre très faible ne correspond pas à la réalité car les éléments signalés sont mis à jour par les paysans lors de leurs travaux au gré du hasard mais aussi, parce



Un sarcophage

qu'on utilisait d'autres procédés dans l'enterrement des défunt. La fragilité du sarcophage est également un autre argument qui explique que leur nombre soit faible. Parmi ces quatorze sarcophages, onze sont trouvés hors contexte, deux sont signalés par Cagnat⁴⁴⁷ à la fin du XIX^e siècle (ils ont disparu depuis) et un seul a été découvert en place, mais violé. Ci-joint le tableau des provenances et des dimensions des sarcophages découverts lors de la prospection :

Provenance	nombre	Long	Larg	Haut	Prof.
<i>Sufes</i>	3	201	59	41	
		217	57	36	
		199	69	45	35
Hr. Contra	6	213	65	49	32
		195	52	48	32
		120	61	43	36
		200	59	36	23
		106	91	72	60
		88	53	-	-
Aouinet Debbane	2	176	48	49	32
		189	61	48	28
Hr. Smida	2	-	-	-	-
		-	-	-	-

⁴⁴⁵ On a remarqué cette pratique également à Hr. El Bir (069.246 et 069.257) dans les environs de Hr. Skhira au sud est des limites de notre région

⁴⁴⁶ On a également découvert un sarcophage à Hr. Bloul, voir inventaire de la carte archéologique de Sbiba, site n° 069.007.

⁴⁴⁷ AAT₂, 1/100 000^e feuille n° 36, site n° 128; Cagnat R., 1886, p. 131 : « Ksar Smida.- Etablissement agricole avec fortin. Deux sarcophages. »

Hr. Ben Haj	1	210	58	-	-
Totale : 5 sites	14	Moyenne de long. : 176 cm	Moyenne de larg. : 61 cm	Moyenne de haut. : 42,7 cm	Moyenne de prof. : 34,75 cm

Les cuves sont de forme parallélépipédique allongée aménagée dans un bloc quadrangulaire⁴⁴⁸. Toutes les cuves signalées sont arrondies à l'intérieur sur l'un des petits côtés. Ils n'offrent aucune particularité dans leur forme et ne portent aucun décor et sont donc destinés à être enterrés. Leur couverture également semble avoir été simple c'est-à-dire sans décore ni inscription, comme le montre le cas de Hr. Bel Haj : à côté la cuve on a trouvé des fragments d'une dalle de couverture en calcaire tendre. La longueur de ces sarcophages varie entre 176 et 217 cm, la largeur est de l'ordre de 48 à 69 cm, la hauteur de 36 à 49 cm, la profondeur de la cuve de 23 à 36 cm. Un sarcophage de Hr. Contra mesure 88 cm de long et 53 cm de largeur et semble avoir été traité pour un enfant. Un second, provenant du même site a des dimensions un peu surprises :

- long. 106 cm c'est-à-dire environ la moitié des autres sarcophages;
- larg. 91 cm c'est-à-dire environ le double des autres,
- haut. 72 cm presque le double des autres sarcophages
- prof. 60 cm, soit encore deux fois la normale.

Ces dimensions laissent penser qu'il est probablement destiné à recevoir plus d'un cadavre de petites dimensions, des enfants peut-être.

Les superstructures des tombes répertoriées à la suite de la prospection, sont matérialisées par :

- de simples stèles comme à Hr. El Fercha (n° 151)
- des stèles ou des cippes monumentaux comme à Hr. Contra (n° 007) ou à Hr. Thmed (n° 189)
- des mausolées comme à Hr. El Bennaïa (n° 149).
- des constructions, peut-être des caissons, comme au site n° 173 ;

Il est également évident qu'ils y avaient des tombeaux non signalés ou sont marqués par des substantifs périssables qui n'ont pas laissé des traces comme à Khalouet Rebaïa (n° 108) ou au site n° 138

Hormis le sarcophage en place de Hr. Bel Haj (n° 031) et qui s'oriente de l'est à l'ouest, nous ne pouvons nous prononcer sur la disposition des tombes en raison du manque d'informations et de matériel archéologique.

⁴⁴⁸ Sur la distinction entre auge et sarcophage voir *infra*, paragraphe sur les auges, p. 248 et suiv.

En ce qui concerne les mausolées, nous disposons de quelques rares informations. D'après l'épigraphie, nous avons une mention de la construction d'un mausolée, celui de Q. *Aelius Saturninus*. Ce dernier a dépensé sans compter pour la construction de ce monument. Un tel monument devait laisser des traces sur le terrain. Cependant, l'ignorance du lieu de provenance de l'inscription rend la recherche des ruines de ce monument difficile. Néanmoins, l'archéologie fournit des indices sur l'existence d'au moins trois mausolées dans la région de *Sufes* :

- un mausolée à Hr. El Beinnaïa (n° 149), construit en blocage dont on voit encore deux pans de mur qui s'élèvent jusqu'à 2.70 m ;
- un mausolée probable à Hr. Salsala (n° 158) identifié en se fondant sur la présence de pierre de taille à moulures ;
- un mausolée-temple ? à Hr. Hamouda au sud du site, signalé par des débris archéologiques.

Le toponyme « el Ksar » ou el « Gsar » qu'on trouve sur les sites n° 70, n° 077 et n° 048, n° 079 peut désigner un mausolée, mais cela n'est qu'une supposition puisque le même terme peut désigner également un château, un fortin, des montants de jumelles de pressoir, et même parfois une simple pierre de taille disposée verticalement.

Les mausolées sont des monuments sépulcraux importants des points de vue de la masse et de l'élévation. Ils constituent une aubaine pour les artisans, afin d'exprimer leurs aptitudes dans le domaine de l'architecture et la sculpture. En outre, ces monuments viennent exprimer l'importance du défunt du point de vue social et familial. Ils sont généralement placés sur une voie ou un passage et sont destinés à être vus de loin.

Le nombre de mausolées reconnus aux environs de *Sufes* est très faible si on le compare avec d'autres cités de la steppe et du Haut-Tell⁴⁴⁹.

2.3.3. Les sites tardifs : les fermes fortifiées

Les fermes fortifiées ont attiré l'attention des archéologues et des historiens depuis plus d'un siècle. Récemment encore, il a suscité les observations de nombreux chercheurs, dont Ph. Leveau, Ben Baaziz, Mattingly et l'équipe américaine qui a travaillé en Libye ainsi que A. M'rabet qui a travaillé sur la région de Gabès.

⁴⁴⁹ En dernier lieu voir Ferchiou N., 2001, p. 7- 22

Les mosaïques africaines à scènes agricoles datées du VI^e siècle (Tabarka, *Uthina* ; Carthage, ...) ont également attiré l'attention des spécialistes qui n'ont pas tardé à ranger les représentations de *villae* avec tours parmi les fermes fortifiées⁴⁵⁰

Non loin de Hr. Kaoua en Maurétanie Césarienne, où on a découvert une maison fortifiée⁴⁵¹, avec une inscription datable de 399 apr. J.-C., mentionnant la construction d'un « *castrum* » dans un domaine privé appartenant à *M. Aurelius Stefanus, vir perfectissimus*⁴⁵². Les exemples sur le terrain sont très nombreux.

Partout en Afrique du Nord, en Proconsulaire : Sidi Khelifa Bou Leidieb *Fundus Turris Rutunda*⁴⁵³, Hr. Htiba centre du *Fundus Ver[...]*⁴⁵⁴ ... il y a mention de fort, fortin... L'AAT et les voyageurs du XIX^e et du début du XX^e siècle mentionnaient toujours la présence de ce type de monuments parmi les ruines antiques. Non loin de *Sufes*, Duval N.⁴⁵⁵, a publié un tableau sur les ruines des environs de Sbeïla préparé par Dubiez, géomètre auxiliaire du Service topographique de la Direction de l'Agriculture. Dans ce tableau, l'auteur énumère 19 à 20 ksars ou forteresses dont les uns étaient d'anciens mausolées transformés et les autres avaient été aménagés en pressoirs. Ben Baaziz S., qui a prospecté la région voisine de la nôtre a étudié récemment ces sites fortifiés⁴⁵⁶.

Les archéologues européens ont remarqué que le phénomène affecta la Libye «et sans lien apparent avec un développement de l'insécurité»⁴⁵⁷. Tout récemment A. M'rabet, a relevé la présence de ce qu'il appelle « les structures à *vallum* » dans le sud-est tunisien autour du golfe de Gabès⁴⁵⁸.

Lors de la prospection de la région de *Sufes*, environ vingt-cinq fermes fortifiées ont été recensées :

Tableau récapitulatif des fermes fortifiées de la région de *Sufes*

Site	Nombre	Long.	Larg.	Haut.	Larg. mur	Matériaux
001	1	disparus	-	-	-	-
007	plusieurs	disparus	-	-	-	Pierres male équarries
024	1	disparu	-	-	-	-
032	1	disparu	-	-	-	-

⁴⁵⁰ Leveau Ph., 1993, p. 165

⁴⁵¹ *CIL*, VIII, 21533, voir Leveau Ph., 1993, p. 168 fig. 27.

⁴⁵² *CIL* 08, 09725 = 21531 = *AE* 1955, 0140 : *In his praediis M(arcus) Aureli/u(a)s S(t)efan{i}(u)s v(ir) p(erfectissimus) castram(!) se/nec(t)uti usque comm(o)dum laboribus / suis fili(i)s nepotibusque suis / (h)abituris perfecit coepita Nonas []*

⁴⁵³ Grira M., 1997, p. 142

⁴⁵⁴ *AAT*₂, Feuille de Thala n° XXXV, site n° 40.

⁴⁵⁵ Duval N., 1990 p. 527-535

⁴⁵⁶ Ben Baaziz S., 2003a, p. 49-80.

⁴⁵⁷ Leveau Ph., 1993, p. 168-169.

⁴⁵⁸ En dernier lieu, voir : M'rabet A., 2005, p. 83-104, l'auteur revient sur ce terme technique dans cette dernière publication. Il utilise le terme, structure à fossés et levés de terre.

034	1	disparu	-	-	-	-
041	1	disparu	-	-	-	-
042	1	disparu				-
051	1	23.40/23.70 environ	22.80/21.60	3	2 m	récupération
052	1	?	-	-	-	-
060	1	Petit fortin	-	-	-	-
077	1	Supposé toponyme el Ksar	-	-	-	-
079	1	disparu	-	-	-	-
080	2	disparus	-	-	-	-
081	1	17	15	visible 130 cm	2 m	récupération
096	1	10	10		-	récupération
119 ?	1	12.35/1130	10.30/1130	3	80 cm	Récupération
135	1	30	30		?	disparus
139	1	16	12	-	-	récupération
151	1	-	-	-	-	récupération
158	3	11.60	10.50		150 cm	récupération
		24	14	-	disparu	disparu
		26	24	-	disparu	disparu
163	1	1520	10.50	-	-	Récupération + plâtre
189	1	15	13		1 m	récupération
23 sites	+ 25 forts	18.11m	17 m		146 cm	

Dans la région de *Sufes* ces vingt-cinq monuments ont été découverts sur vingt-deux sites ruraux. Ce chiffre est très loin de la réalité, étant donné que beaucoup d'édifices, s'ils ne sont pas ensevelis sous les sédiments, ont été démontés et ont perdu leur parement en grand appareil, à Hr. El Mabdouaa (n°135), Hr. Salsala (n° 158) et Hr. Thmed (n° 189). Le nombre était plus élevé lors des missions des anciens voyageurs européens et des brigades topographiques. En traversant la région au milieu du XIX^e siècle V. Guérin signale cinq fortins dont nous n'avons pas trouvé les traces lors de notre prospection. A la fin du même siècle, Cagnat R. a également signalé un fortin à Hr. Bou Leidieb (n° 081), deux à Hr. El Beinia (n° 080) et un autre à Hr. Smida (n° 079). De ces quatre monuments nous n'avons localisé lors de la prospection que celui de Hr. Bou Leidieb (n° 081).

On trouve ce type de monuments dans des sites correspondants à des fermes ou *villae* d'une importance confirmée durant la période classique. Hr. Contra, Hr. El Beinia (n° 158), Hr. Thmed (n° 189), Hr. Beinaïa (n° 051) ; Hr. Mrass El Harmel (n° 139) sont les plus grands sites de la région de *Sufes* sont des sites dont la superficie dépasse les 8 ha, alors que Hr. Bou Leidieb (n°081), Hr. El Fercha (n°151), Hr. Fartout (n° 041), Hr. Damma (n° 032) ont livré des inscriptions : une épitaphe versifiée pour Hr. Bou Leidieb (n° 081), et des épitaphes de citoyens romains pour les autres ... D'une façon générale, les fortins sont établis sur des axes routiers de première importance. Ils constituent deux lignes, l'une d'orientation est-ouest et l'autre et d'orientation nord-sud. L'Oued el Htab, l'axe hydrographique qui commande toute la région, intervient également dans la répartition de ces monuments tardifs.

Un regard sur la carte de leur répartition autorise à conclure qu'ils occupent les plaines et les zones faciles d'accès et évitent les piémonts et les zones de hauteurs.

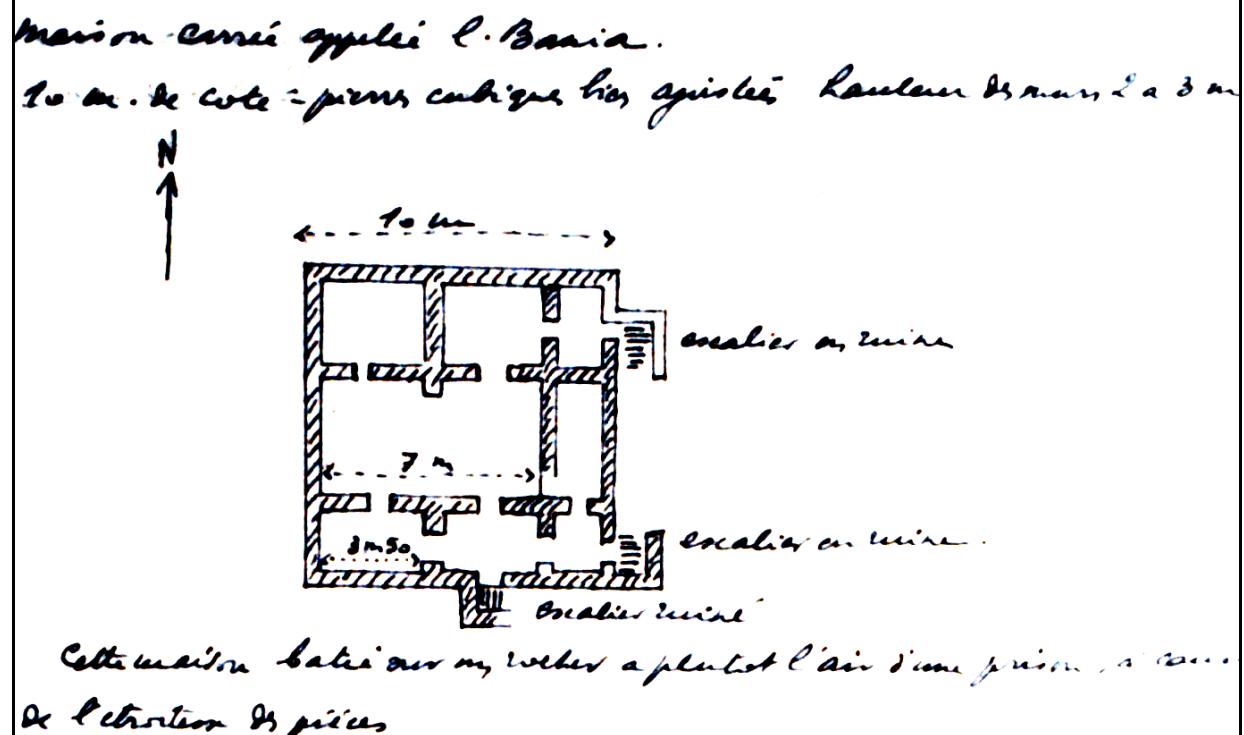


Fig. 32 : Croquis d'une structure fortifiée de Hr. El Beinnaia (n° 158)
extrait du carnet de la Brigade Topographique.

Au niveau du site, ils se présentent sous forme d'une réduction des sites ruraux comme c'est le cas pour les fortifications dans les agglomérations. Généralement la fortification est implantée au centre, au centre sur l'endroit le plus éminent du site.

Les dimensions moyennes des monuments publiés par Ben Baaziz sont de l'ordre de 12.26 m de longueur sur 10.50 de largeur, la hauteur varie selon l'état de conservation du monument, les murs ont entre 0.90 et 2 m d'épaisseur. Pour la région de *Sufes*, la longueur atteint 18 m en moyenne, la largeur va jusqu'à 17 m alors que l'épaisseur du mur se situe entre 0,80 m et 2 mètres. Les matériaux sont tous des remplois de pierres de taille récupérées dans le site, et en majorité des éléments de pressoir⁴⁵⁹.

Ben Baaziz a classé les fermes fortifiées de la Dorsale Méridionale en trois catégories :

- 1- Monuments antiques fortifiés et remployés à basse époque.
- 2- Fortifications simples sans grande fonctionnalité.
- 3- Demeures ou maisons fortifiées avec espace structuré et fonctionnel à l'intérieur.

⁴⁵⁹ Cette dernière remarque est valable pour les monuments signalés par Dubiez, par Ben Baaziz S. et ceux de la région de *Sufes*.

Nous avons seulement la deuxième et la troisième catégorie dans la région de *Sufes* bien qu'il soit difficile de les classer dans l'une ou l'autre à cause de l'absence de fouille ou de sondage.

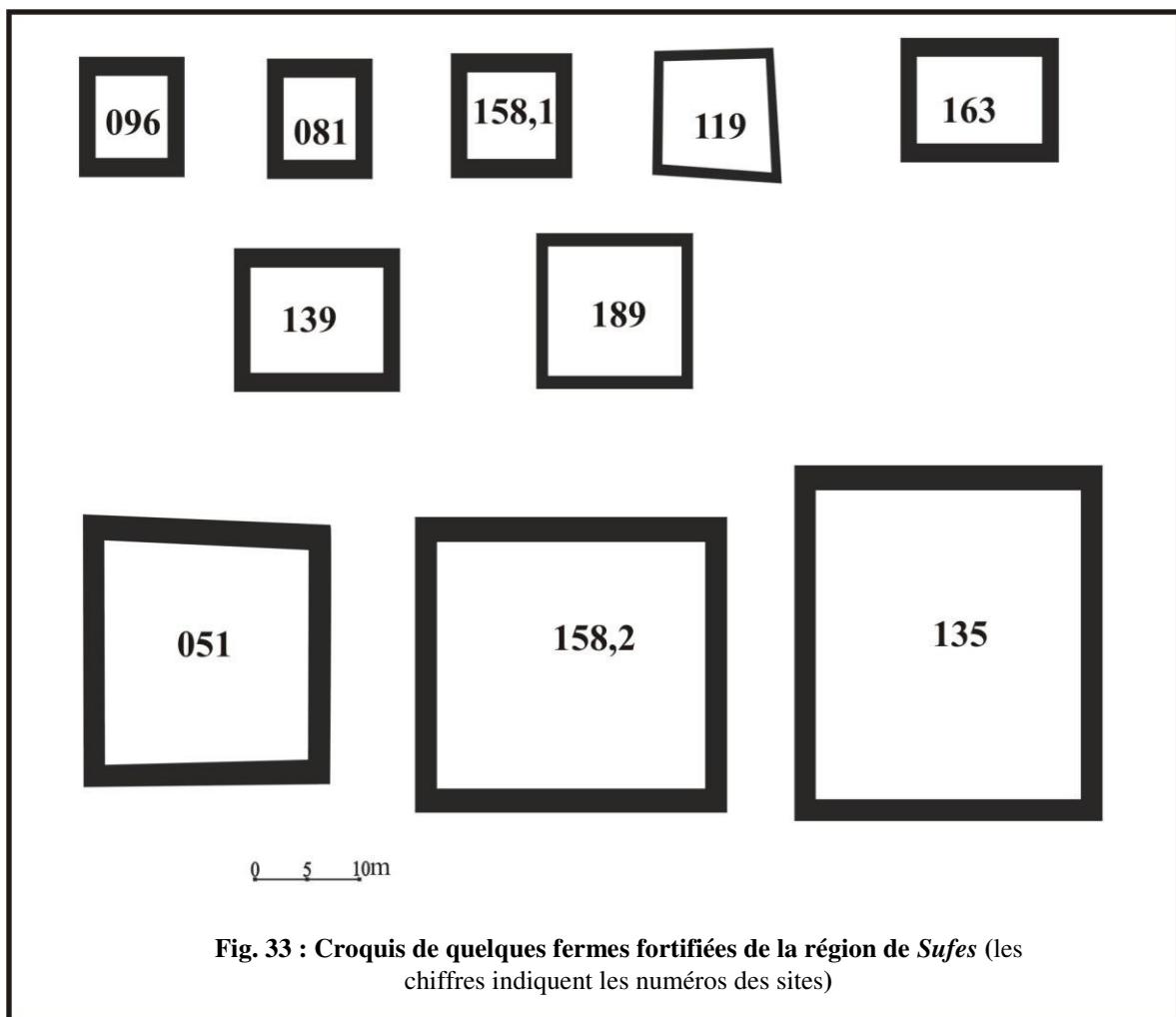


Fig. 33 : Croquis de quelques fermes fortifiées de la région de *Sufes* (les chiffres indiquent les numéros des sites)

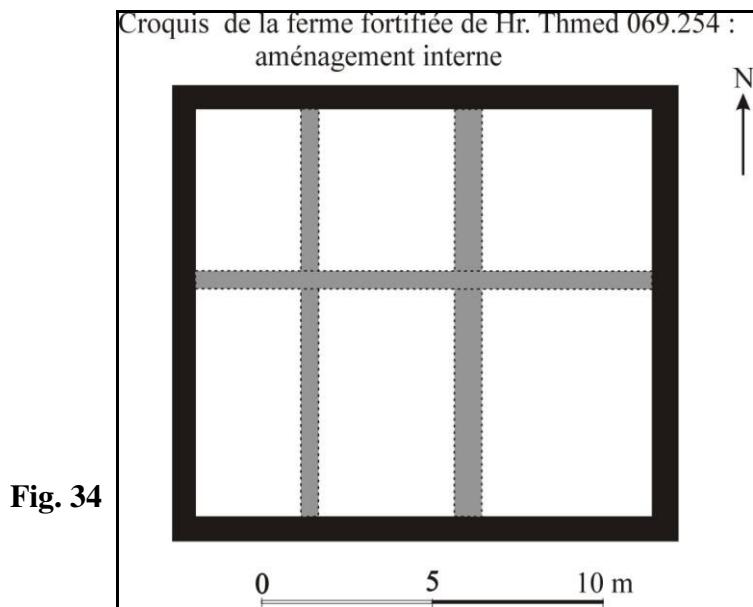
Ces habitations s'organisent autour d'une cour intérieure : le rez-de-chaussée comporte essentiellement des magasins ou des locaux pour les bêtes ; les hommes habitaient au premier étage.

Il est certain c'est que le phénomène n'a pas concerné toutes les zones de l'Afrique durant la même période. Il peut ne pas être en rapport avec le phénomène de l'insécurité comme l'affirme D. Mattingly. Cet auteur explique le fait par une propagation d'un mode de construction inspiré de celui de l'armée en Libye occidentale⁴⁶⁰.

Ben Baaziz qui travaille sur un lot d'informations recueillies dans le même secteur que le nôtre propose le V^e siècle, l'époque chrétienne, à cause de l'absence du remploi des éléments chrétiens dans ces monuments. Cet argument n'est pas tout à fait acceptable. On

⁴⁶⁰ Mattingly D., 1986, p. 45-65.

peut en effet avancer, le cas de Hr. Bou Arar (068.256) où l'on fortifié une basilique, ou bien le fortin qui réutilise une pierre à chrisme à Mazreg ech Chams.



Cependant, une datation du V^e siècle concorde avec celle de N. Duval, qui en se fondant sur l'iconographie, a proposé de situer la fortification des *villae* à la veille de la conquête vandale⁴⁶¹?

Nous savons par ailleurs, que les mosaïques représentant des *villae* à tours provenant de Tabarka par exemple datent du IV^e-V^e siècle. Mais, est ce que ce phénomène continue à l'époque suivante? La réponse est positive selon ces deux derniers archéologues. La présence des pressoirs en place à côté des ces monuments témoigne d'une certaine tendance vers le renouvellement de la culture des olives à une époque ultérieure donc à l'époque byzantine, comme le laisse penser le phénomène de la ruralisation de cités et l'intégration des pressoirs au tissu urbain, comme c'est le cas à Sbeitla ou à *Thuburbo Majus*.

Par ailleurs, certains chercheurs ont accordé à ces constructions un aspect militaire, hypothèse du reste contestable. P. Gauckler⁴⁶², a essayé de définir ce type de monument depuis le début du XX^e siècle «Un ouvrage de défense, un édifice privé et non public. Il n'a pas été construit pour recevoir une garnison, mais pour abriter en temps de trouble le personnel d'une exploitation agricole. La *turris* rentre donc plutôt dans la catégorie de ces demeures seigneuriales qui annoncent déjà les châteaux féodaux.»

⁴⁶¹ Duval N., 2002, p. 333-340

⁴⁶² Cité par Leveau Ph., 1993, p. 169.

En fait, le on trouve des constructions qui évoquent des sites fortifiés dans les campagnes africaines depuis l'époque pré-romaine. La présence de la tour dans les domaines des carthaginois est attestée par Tite Live⁴⁶³ dans le domaine d'Hanibal entre *Thapsus* et *Acholla* dans le *Byzacium*, ainsi que par Appien qui signale des tours sur le territoire de la métropole punique, sur les propriétés de l'aristocratie carthaginoise au moment de la destruction de la cité⁴⁶⁴. Scipion Emilien occupait une tour abandonnée appartenant à un propriétaire privé⁴⁶⁵. D'après Ph. Leveau⁴⁶⁶, les fermes fortifiées avaient une parenté avec les *turres* de l'époque punique et les *pyrgoi* de l'orient.

La toponymie africaine de l'époque romaine atteste aussi le phénomène de la tour dans les centres de domaine⁴⁶⁷ comme c'est le cas du *Fundus Turris Rutunda*⁴⁶⁸ ou du *Saltus Burunitanus*⁴⁶⁹ ainsi que dans des endroit développés en cité comme *Thubursicum Bure*⁴⁷⁰ ou *Thigibba Bure*⁴⁷¹, *Thimida Bure*⁴⁷², ou bien encore *Turris*⁴⁷³ et *Turris Tamellani*⁴⁷⁴.

Un certain nombre de ces sites porte actuellement des toponymes relatifs à la fortification, par exemple à Ksar Mezouar⁴⁷⁵ à Ksar El Khadem⁴⁷⁶ à mi-chemin entre *Sufes* et *Sufetula*. A l'époque moderne, les centres de propriétés portaient également un toponyme relatif à une fortification. Citons un exemple très significatif non loin de la région de *Sufes* celui de Borj⁴⁷⁷ El Arbi El Baccouch⁴⁷⁸ qui occupait le centre du *Saltus Massipianus*⁴⁷⁹. La toponymie des sites à fermes fortifiées à *Sufes* infirme la présence d'une fortification, El

⁴⁶³ Tite Live, 33, 48, I.

⁴⁶⁴ Appien, *Pun*, 101.

⁴⁶⁵ Appien, *Pun*, 117.

⁴⁶⁶ Leveau Ph., 1993, p. 169.

⁴⁶⁷ Les mosaïques des domaines, découvertes à Tabarka, à Carthage et à *Uthina* présentaient des constructions interprétées par les spécialistes en tant que *villae* avec des dispositifs sur les extrémités interprétés en tant que tours cf. Duval N., 1986, p. 163-175.

⁴⁶⁸ *ILTun*, 1568, *AAT*₂, feuille Zama, XXV, Sidi Khelifa Bou Leidieb, site n° 17

⁴⁶⁹ *CIL*, VIII, 10570. Le terme "Bure" qui est fréquent en Afrique Proconsulaire et qui se place souvent en deuxième lieu après le nom de cité : exemple. *Thibursicum Bure*; *Timida Bure*.... *Bure* et duquel dérive le nom *Buronitanus* est d'après Lancel S., *Acte de conférence de Carthage en 411 t. IV* p. 1336 - 1337 un terme libyque qui signifie fortification ou "place forte" ; voir aussi : Desanges J., 1967, p. 103-111, particulièrement p. 110 et Townsend P. W., 1954, p. 52-55.

⁴⁷⁰ *AAT*₁, feuille de Téboursouk n°XXXIII, site n° 27.

⁴⁷¹ *AAT*₁, feuille de Souk El Arba, n° XXXII site n° 24.

⁴⁷² *AAT*₁, feuille de Teboursouk, n° XXXIII site n° 2.

⁴⁷³ *AAT*₁, feuille de Medjez El Bab n° XXVII site n° 54.

⁴⁷⁴ *AAT*₂ feuille de Kebili n° LXXXI, site n°1.

⁴⁷⁵ Centre d'un domaine impérial : *CIL*, VIII, 14428 *AAT*₁, feuille de Béja, XVIII, site n° 89.

⁴⁷⁶ Ben Baaziz S., 2003a, p. 49-80.

⁴⁷⁷ « Borj » veut die fort, actuellement on voit sur le terrain les traces d'une construction moderne en ruine qui laisse penser à un bâtiment à caractère défensif cf. notice de la carte archéologique sous presse.

⁴⁷⁸ *AAT*₂, feuille de Thala, n° XXXV, sites n°s 73-74 ; Carte Archéologique de Thala, n° 67, site n° 73-74 ; voir à titre d'exemple : Guérin V., 1962, t. I, p. 345 et suiv.

⁴⁷⁹ *CIL*, VIII, 587 = *ILTun*, 500 = *ILS*, 5567 et *CIL*, VIII, 588 = *CIL*, VIII, 11731

Beinnaia (n° 051 et n° 158), El Benia (n° 080), El Ksar (n° 038 ; n° 070 ; n° 077 ; n° 048), Ksar Smida (n° 079).

L'aspect défensif ou militaire présent dans ces constructions est en relation avec le climat de l'insécurité qui a régné pendant l'Antiquité tardive ? Cette hypothèse peut être étendue si on considère que les mosaïques des domaines datent du IV^e siècle et que les tours carthaginois n'apparaissent dans la littérature qu'au moment de l'insécurité. D'après Rostovtzeff⁴⁸⁰, ces fermes sont des preuves de l'abandon des villes par les classes dirigeantes pendant la crise de III^e siècle pour se retirer dans des châteaux forts de leurs domaines.

A *Sufes* comme ailleurs, l'apparition de fermes fortifiées est en rapport direct avec ce phénomène d'insécurité comme l'indiquent l'emplacement, le remploi, l'aspect technique en général de ces constructions ainsi que le climat général qui a touché non seulement la campagne mais essentiellement les villes qui se réduisent à des petits fortins surtout à l'époque byzantine.

En temps de paix, les tours sont valables pour le contrôle des domaines, des travaux, des ouvriers ou encore pour des raisons de fantaisies décoratives.

Enfin, il apparaît que les fortifications trouvées dans la cité de *Sufes* datent de à la fin du V^e-début du VI^e siècle, période où les tribus maures commencent leurs incursions dans la région qui s'étend depuis l'Aurès jusqu'au *Gafsa-Cillium*. Cette situation explique probablement la vente et la désertion des propriétés foncières dans le secteur *Capsa-Thelepte-Theveste* comme l'indiquent les Tablettes Albertini⁴⁸¹.

⁴⁸⁰ Rostovtzeff, 1988, p. 392 et p. 626 note n° 6

⁴⁸¹ Courtois Chr., 1952.

Chapitre 3 : Les infrastructures

Les traces d'infrastructures ou ce que Ph. Leveau désigne par « vestiges liés à l'organisation de la campagne », repérées dans la région de *Sufes* sont de trois types : les installations hydrauliques, les vestiges des voies et les traces de centuriations :

3.1. Les aménagements hydrauliques

Cette étude s'impose après la prospection de l'espace projeté sur la feuille Sbiba et qui a donné un certain nombre de monuments hydrauliques distingués aussi bien par leur quantité que par leur diversité.

Quel procédé utilise-t-on pour se procurer de l'eau à *Sufes* à l'époque romaine ?

Selon Ch. Tissot, « l'étymologie que Schröder a donnée du nom de *Sufibus* “*collis Baalis*” me semble doublement erronée. En effet, la dernière partie de ce mot n'est que l'infexion du cas oblique et n'a rien à démêler, par conséquent, avec le nom de Baal. Quant au nominatif *Sufes*, j'y vois, comme *Sufetula* non pas un dérivé du radical sémitique « colline », mais le mot berbère Souf « rivière », et ce que je propose se justifie ici par l'abondance des eaux qui arrosent le territoire de la cité antique. »⁴⁸² En essayant d'expliquer le toponyme de *Sufetula*, N. Duval, admet que ce dernier « est un diminutif de « *Sufes* », cité voisine et certainement plus ancienne ». Cependant, l'étymologie de cette racine (*suf*) ne fait toujours pas l'unanimité⁴⁸³, bien qu'on admette souvent son origine berbère, en rapport avec « le cours d'eau »⁴⁸⁴. Se fondant sur cette hypothèse, B. Ettouzri⁴⁸⁵ explique le toponyme de *Sufetula* comme étant un nom composé de : « *Suf* » + « *Tala* », ce qui pourrait signifier « la source de l'oued ». Cette explication paraît plus satisfaisante à cause du rôle joué par l'oued⁴⁸⁶ qui coule au pied méridional de la cité antique et qui porte le même toponyme, Oued Sbiba. Cet hydronyme peut nous donner une idée sur l'importance de l'eau dans la région de *Sufes*.

Par ailleurs, il paraît que les premiers habitants du *Castellum Sufetanum* ont bien choisi l'emplacement de leurs demeures. Au nord de la localité se trouve une source dite Aïn Smara (n° 075). Actuellement tarie, cette source laisse voir les traces d'un captage moderne qui devait superposer un autre plus ancien comme le prouve une couche épaisse de sol

⁴⁸² Tissot Ch., 1888, t. II, p. 618

⁴⁸³ « L'urbanisme de *Sufetula* », *CT*, 1^{er} - 2^{me} trimestres 1964, p.87-103 avec planches p. 104, p. 92

⁴⁸⁴ « *suf* » signifie en berbère : vallée, oued. On peut citer par exemple El oued Souf, au sud de Constantine.

⁴⁸⁵ Ettouzri B., intervention après la communication de Duval N., 1964, p. 105 ; Tala, Thala en berbère avec « تالا » signifie fontaine source. Aïn Et Talla, Talalati « Ras el-aïn » au pied de Jebel Tlalet. *Sufetula* : la vallée de la source. En effet elle se trouve à côté d'un oued dans lequel jaillit des sources.

⁴⁸⁶ On peut saisir l'importance de ce cours d'eau à la fin de cette modeste étude.

archéologique tout autour. L'accroissement du nombre d'habitants durant des siècles et le développement du rôle de la cité en tant que carrefour routier d'une certaine importance a obligé les autorités à chercher à satisfaire les besoins croissants en eau. En plus des eaux pluviales qui devaient être récupérées dans des citernes privées aménagées au dessous des maisons et dont on n'a pas découvert de traces à *Sufes*, faute de fouilles, un aqueduc fut construit pour alimenter la cité en eau potable et assurer l'irrigation d'une partie des parcelles privées situées à l'est de la commune.

Pour se procurer de l'eau dans la « région » de *Sufes*, on a adopté un certain nombre de procédés : creuser des puits, capter des sources naturelles, utiliser l'eau de l'oued et récupérer l'eau pluviale.

3.1.1. Les puits⁴⁸⁷

En examinant les cartes topographiques à différentes échelles couvrant la région⁴⁸⁸, et en se fondant sur le vocabulaire désignant des points d'eau : « pts » (pour puits) ; « Bir » ; « Oglia » et le cercle bleu, nous avons pu recenser environ 17 puits dont une quinzaine sur la carte de Sbiba 1/50 000^e⁴⁸⁹, auxquels il faudra ajouter deux autres ; l'un est signalé par la carte au 1/100000 El Ala et non signalé par la carte 1/50000^e de Sbiba⁴⁹⁰ et le deuxième est signalé par les paysans installés à côté de Hr. Dammag (032).

Puits	Le site le plus proche
1 puits à Hr. Dammag	Hr. Dammag n° 032
1 puits dit Bir Bou Guerra	Entre n° 031 et 021
2 puits à Bir Smita dont un seul actuellement visible	site n° 056
3 puits à côté de Aïn Smara	site n° 075 ⁴⁹¹
1 puits à Hr. Bel Hadj	Site n° 031
1 puits à Hr. Bheilil	site n° 043
1 puits dit B. Mrira	Au sud de Hr. Lahmer site n° 052
1 puits dit B. El Oglia ou Bir Om Krechiba	185
1 puits signalé au nord de Hr. Contra	n° 007
1 puits près de Sidi Ali Ech Chaïb (colonel Peyrin ⁴⁹²)	Près de 188 ?

⁴⁸⁷ Les brigades topographiques ont signalé dans leurs manuscrits des puits que nous ne sommes pas arrivé pas à localiser sur le terrain à cause du changement radical du paysage. Par ailleurs, ces militaires hésitaient presque toujours dans leur identification, ils n'arrivaient pas à identifier avec exactitude si ces monuments étaient bien des puits ou des simples ouvertures de réservoir ou de citernes.

⁴⁸⁸ Cartes : 1/200 000^e : Kairouan n° 11 ; Carte 1/100 000^e Thala, n° 35 ; Carte 1/100 000^e El Ala n° 36 ; Carte 1/100 000^e Bou Rhanem n° 41; Carte 1/100 000^e Hajeb El Aioun n° 42 ; carte 1/50 000^e Rohia Barbrou n° 61 ; carte, Ksar Thili, 1/50 000^e n° 68, Carte Sbiba au 1/50 000^e n° 69 et Carte Djebel Mrhila 1/50 000^e n° 78.

⁴⁸⁹ Nous avons mis en considération à la fois les signes circulaires de couleur bleu avec le mot puits abrégé en pts ainsi que la toponymie « Oglia » (comme Bir el Oglia à l'extrême sud-ouest de la carte) ou bien « Bir » comme oued el Bir à l'extrême nord est de la carte au nord de Hr. Contra (site n° 007) ou Hr. El Bir à l'extrême sud est de la carte Hr. El Bir n° 257. Ce vocable est souvent abrégé en B. comme B. el Oglia ou bien B. El Malah à l'extrême nord-est de la carte B. el Kraoula au sud-ouest de Er Rbeiba ou bien encore B. Mrira à côté de Hr. Lahmar (n° 052) ou B. Bou Guerra au sud-est de Sidi Ben Habbès (n° 016), etc.

⁴⁹⁰ Dès le début, on remarque une faiblesse par rapport à la carte de Rohia-Dj. Barbrou au 1/50 000 qui compte pas moins de 42 puits dont environ 18 situés dans la plaine de Rohia.

⁴⁹¹ la carte 1/50000^e ne signale que deux tandis que la carte 1/100 000^e de El Ala signale Trois.

1 puits à Hr. Felfoul	site n° 034
2 puits au flanc nord de Tiouacha (Bir el Oussif et un autre anonyme)	Bir el Oussif entre 177 et 165 ⁴⁹³
16 puits	15 sites

On compte alors comme le montre le tableau précédent 16 puits pour 15 sites archéologiques. Géographiquement, ces puits se répartissent comme suit.

- Cinq puits immédiatement au nord de *Sufes*.
- Deux puits sur la rive sud de l'Oued Jedeliane.
- Un puits au nord de Hr. Contra.
- Trois puits dont deux sur le flanc nord de Tiouacha et l'autre sur le flanc sud de Tiouacha.
- Quatre puits sur le flanc sud de Jebel sidi Ben Habbès.
- Un puits au nord de Jebel Mghila.

Cependant, mis à part les puits des environs immédiats de Rohia, dont la plupart remontent à l'époque coloniale, les autres ne sont pas réellement des puits. En effet, un certain nombre de points d'eau désignés sur la Carte 1/50000^e en tant que puits ou « Bir », ont été auparavant signalés sur la carte 1/100 000^e, comme de simples *oglas* ou des *Aïn* (sources). A titre d'exemple, on mentionne B. el Osla / Bir Om Krechiba sur la carte 1/50 000^e. Ce même point d'eau s'appelait sur la carte au 1/100 000^e A^e Om Krechiba. Également, le Pts de Hr. Bheilil (n° 043) sur la carte au 1/50 000^e est désigné par S^{ce} (source) sur la carte au 1/100 000^e. D'autre part, beaucoup de ces puits sont aujourd'hui partiellement ou entièrement comblés comme c'est le cas du puits situé à côté de Aïn Smara (n° 075) et aussi celui de Bir Smita, situé sur un autre affluent de l'Oued El Mahfoula, ainsi que le puits de Hr. Dammag (site n° 032). D'autres puits ont été réaménagés et ont perdu, par conséquent, leur authenticité, comme le puits dit Bir Smita (n° 056) qui est actuellement aménagé dans le gré et en grande partie reconstruit par les paysans.

Certains « puits » s'intègrent dans un système de « foggaras ». Il s'agit d'un système hydraulique qui consiste à creuser un certain nombre de puits alignés et communicants entre eux qui servent à drainer l'eau d'une nappe phréatique, située en amont vers un bassin en aval. Cette technique est assez fréquente dans la région de *Sufes*. On l'a constatée au moins à trois reprises. D'abord à Aïn Diba, à environ 6 km au sud de *Sufes* (site n° 156), ensuite dans le site de Mrass el Guenfoud (site n° 057), et enfin, sur le site de Aïn Smara (n° 075).

⁴⁹² « puits comblé »

⁴⁹³ A l'est de 068.285 (hors région).

immédiatement au nord de *Sufes*. Pour ce dernier, l'état des ruines ne permet pas d'être certain.

Deux autres puits se rattachent à ce système : celui de Hr. Bel Haj (n° 031) et celui de Hr. Felfoul (n° 034). Ce dernier n'étant pas signalé sur la carte, il fut découvert par S. Ben Baaziz lors d'une visite du site. Mises à part deux indications chiffrées (diamètre 90 cm, profondeur visible 2 m environ⁴⁹⁴) qui annoncent une forme cylindrique, habituelle dans la région⁴⁹⁵, nous ne savons rien sur la technique de construction, ni sur les matériaux utilisés ni sur l'état de la conservation et encore moins sur sa situation par rapport au reste des ruines.

La faiblesse du nombre des puits dans la région peut s'expliquer par la disponibilité de l'eau en surface.

3.1.2. Les sources

Nous connaissons grâce aux sources arabes médiévales la richesse de la région en eau et en sources naturelles assez abondantes autour de *Sufes*. El Bakri⁴⁹⁶ évoque au moins deux sources quand il écrit « sur la route qui mène à Sbiba, on trouve un lieu de guet nommé *Aïn et-Tina* « la source de la figue », et une fontaine appelée *Aïn-Erban*, dont l'eau découle d'un conduit antique ... ». Tout récemment, F. El Bahri⁴⁹⁷ a proposé d'identifier la deuxième source « *Aïn-Erban* » avec la source dite *Aïn Jiljil* (n° 004), située à l'est de Sbiba. L'auteur se fonde sur l'existence de plusieurs éléments dans les environs de cette source et qui pourraient correspondre à la description d'El Bakri⁴⁹⁸. Conformément aux données d'El Bakri, tous les éléments en question se situent sur la voie reliant Tebessa à Kairouan. Tout d'abord, l'endroit de contrôle, « guet » ou « marsad » en arabe, pourrait être identifié aux « RA » (ruines arabes) situés sur un endroit perché contrôlant tout le couloir nord-sud de la région et une partie du couloir Est-ouest. Ensuite, la crevasse pourrait correspondre à la grotte évoquée par El Bakri⁴⁹⁹. Cette crevasse se trouve sur le flanc oriental de la plate forme supportant le site dit Dechra (069.004) ? Cette identification est probable mais incertaine. Nous avons nous-mêmes⁵⁰⁰ tenté de prouver l'ancienneté de cette source (n° 004), en lui rapportant l'inscription dite « de Henchir Left ». Le texte épigraphique évoque la construction d'un monument

⁴⁹⁴ Voir Volume II, site n° 034, Hr. Felfoul.

⁴⁹⁵ Ben Baaziz S., 2000, p. 315-316

⁴⁹⁶ El Bakri, traduction M.G. De Slane, 1965, p. 179

⁴⁹⁷ Bahri F. 2006, p.194-et suiv.

⁴⁹⁸ Dans le même passage El Bakri dit « A l'orient de cette source (*Aïn-Erban*) est une haute montagne qui se termine en pointe ; on y voit, dans une crevasse de rocher, le corps d'un homme égorgé que l'on sait être toujours resté en cet endroit depuis les temps qui ont précédé la conquête de l'Ifrîqiya [par les musulmans]. ... » L'auteur a essayé de chercher sur le terrain les éléments cités par El Bakri.

⁴⁹⁹ El Bakri, traduction M.G. De Slane, 1965, p. 113

⁵⁰⁰ Grira M., 2001, p. 129-138.

laborieux et difficile depuis le *nimfio*. D'après H.-G. Pflaum, le terme « *nimfio* » désigne la source qui alimentait un monument d'eau qui pourrait être un aqueduc.

D'après les documents cartographiques, la région étudiée dispose d'un grand nombre de sources naturelles. Les termes utilisés pour désigner ces points d'eau, que ce soit sur les cartes ou par les paysans⁵⁰¹ sont les suivants : « aïn », « booaa », « thsmed », « bir », « manbaa », etc. Au total, nous avons dénombré environ 46 sources⁵⁰². Cette richesse en ressources hydrauliques est due aux nombreuses failles géologiques qui affectent les massifs entourant la région⁵⁰³. Hormis quelques-unes⁵⁰⁴, les sources de la région de Sbiba ont généralement un débit assez faible. En témoigne la section des quelques aqueducs qui conduisaient les eaux de ces sources⁵⁰⁵. En outre, ce débit est variable selon les saisons. Il augmente pendant les saisons humides et baisse pendant les saisons sèches. Par exemple, le débit moyen de Aïn Djiljil est d'environ 0¹10 par seconde⁵⁰⁶. Plusieurs de ces sources ont été captées pour alimenter des aqueducs comme les suivantes :

- Aïn Jiljil (n° 004) au nord-est de la région étudiée ; un canal qui en est issu alimente le groupe des ruines autour de Hr. Contra (n° 007)⁵⁰⁷.
- Aïn El Kerma Essouda ; l'eau de cette source est acheminée par l'aqueduc de l'Oued Jedeliane⁵⁰⁸, dit Essaguia, pour alimenter les ruines situées au pied des hauteurs situées à l'ouest.
 - Aïn El Hassi (n° 137) alimente un bassin situé à environ 1 km en aval.
 - Aïn ed Diba (n° 156) est en réalité l'aboutissement d'une foggara⁵⁰⁹ nourrissant un complexe hydraulique en aval (n° 157).
 - Aïn ed Dalia, au pied du Jebel Mghila irrigue par l'aqueduc de Hr. Mghila⁵¹⁰ les terrasses⁵¹¹ ? situées en aval.

⁵⁰¹ Excepté le terme source abrégé en « S^{ce} » utilisé seulement sur les cartes.

⁵⁰² Aïn Es Smara au nord de Sbiba ; Aïn El Hassi ; Aïn El Djem ; Aïn Om Krechiba ; Aïn Kramaïssia ; Aïn Halloufa ; Aïn ed Diba ; Aïn En Nakrla ; Aïn et Touibia ; Aïn es Saboun ; Aïn Ammar El Kessa ; Aïn Djiljil ; Aïn Emmbarek ; Aïn el Mahfoura ; Aouinette Debbane ; Zin Djeguig ; Aïn Aïssa ; Aïn es Saboun ; Aïn Ould Salah ; Aïn Rhamdia ; Aïn El Teffaha ; Aïn el Bateune ; Aïne en Nakrla ; Aïn ed Dahlia ; Aïn el Mahguene ; Aïn Smara ; Aïn el Guemame ; Aïn el Malah ; Aïn el Assel ; Aïn el Kerma ; Aïn el Dalaa ; Aïn Ben Zara ; Aïn El Djerissia ; Aïn el Kouky ; Aïn El Bhelil ; Aïn el Tarfaïa ; +4 anonyme 1 seule en dehors ; 2 rohia à l'est de Hr. Left ; Aïn el Melah ; Aïn El Mal ; Aïn Abd el Malek ; Aïn el Kerma Es Souda ; Aïn Arar ; Aïn Frarha ; Aïn ez Zitouna ; Aïn el Rham ; 2 sources anonymes etc...

⁵⁰³ Voir *Carte Géologique de la Tunisie*, feuille Sbiba n° 69 au 1/50 000^e.

⁵⁰⁴ Comme par exemple la source qui alimente l'Oued Sbiba (dans l'O. El Brek, avant sa confluence avec Oued Sbiba)

⁵⁰⁵ A vrai dire seuls deux aqueducs peuvent servir d'argument ici : celui d'Aïn Jiljil : (n° 004) et celui d'Aïn el Hassi, (n° 137).

⁵⁰⁶ Gauckler P., 1901, p. 327, n° 8.

⁵⁰⁷ Gauckler, 1901, p. 327, n° 8 ; Grira M., 2001, 129-138.

⁵⁰⁸ Site n° 068.114 ; Ben Baaziz S., 2001, p. 93.

⁵⁰⁹ Voir *infra* p. 144.

Trois de ces sources se situent sur le flanc oriental des hauteurs bordant la ville de *Sufes* à l'ouest.

Dans le reste de la région étudiée, en particulier le secteur situé aux pieds de Jebel Ben Habbès, les sources sont dépourvues de ce genre d'aménagement hydraulique. Les sites viennent s'installer à proximité des points d'eau comme le montre le tableau suivant.

Source	site
Aouinet ed Debbane	n° 37 : RR
Aïn Mahfoura	Site n° 038 : escargotière
Aïn Djiguig	Site n° 039 : Hr. Ferhat RR
Source à l'est de Aïn Djiguig	Même site
Aïn Nakrla	Même site
Source au nord de Hr. Lahmar	Site n° 052 : Hr. Lahmar
Aïn Bheilil	Site n° 043 : Hr. Bheilil
Source au sud de Hr. Mrass el Harmel	Site n° 139 : Mrass el Harmel
Aïn Nakla	Site n° 078
Aïn Halloufa	Site n° 157 Hr. Bou Meftah
Aïn Kramaïssia	Même site
Aïn es Saboun	Site n° 162 et n° 170
Aïn Ouled Salah	Site n° 170
Source au sud de Hr. Henbez	Site n° 170 : Hr. Hennbez
Source au sud de Hr. Thsmed	Site n° 189 Hr. Thsmed
Aïn Rhamdia	Site n° 188
Aïn Sidi Sifi	Sidi Ali ech Chaïb
Source l'est de Hr. Left	RR
Aïn el Mal	Site n° 011
Aïn Abd el Malek	Site n° 013 et n° 010
Aïn Frarha	Site n° 064
Aïn ez Zitoune	Site n° 074 et 067
Aïn el Rham	Site n° 129 Hr. El Aouedj
Source au nord de Sidi Mohamed el Rarbi	Site n° 154 : Sidi Mohamed el Rarbi
Total	24 sources
	24 sites

Cependant, nous n'avons relevé sur le terrain aucun vestige de travaux de captage ; néanmoins, ceux-ci devaient être supposés chaque fois qu'une source est proche d'une canalisation antique ; les traces de captage ont disparu ou bien elles aient été enterrées au niveau de la source ou bien elles ont été recouvertes par un captage moderne. Une bonne partie des sources mentionnées plus haut est tarie. Quoi qu'il en soit, il est certain que les sources de la région, même celles qui ne sont pas concernées par un quelconque aménagement, étaient exploitées d'une façon ou d'une autre. Cela est dû à l'importance de l'eau dans une région semi-aride et aux activités humaines que ce soit celles qui sont relatives à l'agriculture (culture et élevage) ou bien en relation avec la transformation des produits agricoles ou avec d'autres activités artisanales.

⁵¹⁰ Site n° 183 ; Mrabet A., 2001, 151-159

⁵¹¹ Camps G., 1960, p. 72-75 (l'aménagement agricole de Tazbent)

3.1.3. Les aqueducs

Les sources écrites fournissent peu d'informations sur les aqueducs dans la région de Sbiba. Seul deux occurrences apparaissent chez le géographe andalou El Bekri. La première concerne l'énigmatique « Aïn-Erban » évoquée plus haut et « dont l'eau coule dans une conduite antique » suivant la description de ce géographe⁵¹². La deuxième mention est une information indirecte toujours chez le même géographe arabe du Moyen Age. Décrivant Sbiba, El Bakri, qui reproduit Ibn Hawkal⁵¹³, écrit : c'est « une ville très ancienne, construite en pierre et renfermant une grande mosquée et plusieurs bains. Elle est arrosée par plusieurs ruisseaux qui font tourner des moulins.» Une seule indication épigraphique, déjà évoquée, pourrait être interprétée comme une signalisation d'un aqueduc. Il s'agit de l'inscription « de Hr. Left »⁵¹⁴ qui atteste un *opus* difficile à réaliser conduit sur une longue distance. Cet ouvrage est identifié par G.-Ch. Picard⁵¹⁵ à un aqueduc, probablement celui qui draine les eaux de Aïn Jiljil⁵¹⁶ et précisément au groupe de ruines situées au sud de Hr. Contra⁵¹⁷.

Sur les documents cartographiques, les aqueducs sont présentés sous forme de symboles multiples, souvent par deux lignes discontinues et parallèles. Au niveau de la toponymie, ils sont désignés par les termes suivants : seigvia, selsla (var. salsala), etc...

Enfin, c'est la prospection archéologique que nous avons menée sur le terrain qui a révélé l'abondance des aqueducs dans la région de *Sufes* ». Nous avons pu recenser une dizaine de conduites d'eau :

- 1- Aqueduc parallèle à l'Oued Jedeliane : El Seiguia (028);
- 2- Aqueduc de *Sufes* (n° 131, 117, 089) ;
- 3- Canal de l'Aïn el Hassi (n° 137);
- 4- Canal entre deux bassins à Hr. Bou Meftah (n° 157) ;
- 5- Aqueduc à Hr. Souk er Roumaine (n° 168) ;
- 6- Deux aqueducs à Hr. Salsala (n° 158)
- 7- Un canal au nord de Hr. Thsmed non retrouvé (n° 180)
- 8- Aqueduc à Hr. Mghila non retrouvé (n° 183)
- 9- Aqueduc signalé par les brigades topographiques à l'est de Sidi Ali Ech Chaïeb

⁵¹² El Bakri, trad. De Slane, 1965, p. 279.

⁵¹³ Ibn Hawqal, p. 84.

⁵¹⁴ AE, 1949, 49.

⁵¹⁵ Picard G. Ch., 1949, p. 366-383, en particulier p. 376-377.

⁵¹⁶ CAS, site n° 069.005. Pour les arguments de cette identification, voir M. Grira, 2001, *passim*.

⁵¹⁷ AAT₂, feuille El Ala n° 36, site n° 119 ; CAS site n° 069.119, le groupe des ruines situées au sud de Hr. Contra sont au nombre de deux : El Maazoula site n° 009 et Hr. Kef Damonss, Site n° 012

10-Aqueduc entre Aïn Jiljil et El Maazoula dit es Selsla

Hormis quelques-uns comme les n° 1 et n° 10, ces aqueducs ont presque toujours la même orientation, c'est à dire de l'ouest vers l'est. Ils drainent tous l'eau à partir d'un point situé sur le flanc oriental des hauteurs situées à l'ouest de *Sufes* vers un point situé en contrebas. Un seul aqueduc est considéré comme urbain et doit être le plus important : il alimente la ville de *Sufes*. Le canal de l'Oued Jedeliane ainsi que celui de *Sufes* sont tous deux alimentés par une dérivation d'oued : Jedeliane pour le premier et Sbiba pour le second. Ceux de Aïn El Hassi (n° 137), de Hr. Mghila (n° 183) et de Aïn Jiljil (n° 004 ; 005 ; 009) sont alimentés à partir d'une source. Par contre, l'aqueduc de Hr. Souk Erroumaine, les deux aqueducs de Hr. Selsala (n° 158) et probablement le canal situé au nord de Hr. Thsmed (n° 189), sont tous alimentés par des *impluvia*. L'aqueduc de Hr. Bou Meftah (n° 157-156) semble être lié à un grand bassin en amont qui est alimenté, semble t-il, par les séries de foggara situées en amont par rapport à ce bassin.

Trajets tracés et vestiges :

1- Aqueduc parallèle à l'Oued Jedeliane : El Seiguia :

Ce canal se trouve adossé à la falaise de la rive nord de l'Oued Jedeliane. Il prend l'eau d'une chute naturelle née d'une dérivation partielle de l'Oued, à quelques dizaines de mètres avant la confluence de l'Oued Jedeliane avec un affluent sud dit Oued el Meleh et à environ 200 m en aval de la source d'Aïn el Kerma es Souda. Les ruines sont visibles sur une distance qui dépasse 200 m⁵¹⁸ à environ 300 m du point de la dérivation. On a aménagé aux dépens de la falaise un radier pour transporter le mur avec le canal. Mais parfois, lorsque la régularité de la falaise est interrompue par un torrent, on a construit des petits ponts-aqueducs en blocage ; l'un d'eux est constitué de deux arcs : le premier mesure 2,10 m de large sur 1,30 m de hauteur, le second 1,65 m de large sur 1,10 m de hauteur ; ils sont séparés par un pilier de 0,80 m de largeur. Ailleurs, ces ponts-aqueducs sont substitués par de simples arcs de décharges de 50 cm de large et 60 cm de hauteur permettant de surpasser l'obstacle. La hauteur du monument varie entre 150 et 170 cm. Il semble que le monument ait connu deux phases d'utilisation : c'est-à-dire qu'il a été restauré au moins une fois comme l'indiquent les deux niveaux bien distincts à la fois par le leurs hauteurs et aussi par le calibre des pierres utilisées.

⁵¹⁸ Voir description de Ben Baaziz S., 068.114 ; Id, 2001, p. 93.

Ce monument rappelle celui découvert par P. Morizot dans l'Aurès⁵¹⁹. La construction contre une falaise enjambant un oued et le recours aux piliers pour le transport du canal ainsi que la raison pour laquelle on l'a construit sont des points communs entre les deux monuments.

L'orientation générale de l'aqueduc est ouest-est. Le tracé est un peu sinueux, puisqu'il suit celui de l'oued. La pente est aussi importante : le point de départ est à environ 850 m de hauteur, le point d'arrivée est à 650 m et la distance parcourue est d'environ 2 km. La pente est donc assez faible (environ 0,1%). Le *specus* mesure 40 cm de large sur 30 cm de hauteur conservée ce qui nous donne une idée sur le débit. Le déversoir de cet aqueduc est difficile à identifier. En effet, les vestiges du monument s'arrêtent brusquement après 200 m avant de franchir les hauteurs jalonnant la gorge de l'Oued Jedeliane. En contrebas à l'ouverture de la gorge nous avons relevé deux sites :

- Sidi Belgacem (n° 029) un site de 3 à 4 ha d'étendue, situé au nord de l'oued, sur la même berge que celui du canal. Ce site est vraisemblablement lié à l'aboutissement de l'aqueduc car il contient des citernes.

- Hr. Felfoul (n° 034), plus important que le premier du point de vue de l'étendue (environ 6 ha) mais son emplacement sur l'autre rive lui donne moins de chance pour qu'il soit le point de l'aboutissement de l'aqueduc. Ce site situé juste sur la rive de l'oued est doté également d'un puits⁵²⁰.

Ces deux sites, pourraient en constituer un seul, divisé en deux par le lit de l'Oued Jedeliane. Cet aqueduc était probablement destiné à l'irrigation d'une partie de la plaine située à l'est tout comme c'est le cas de la plaine de *Sufes*. Du point de vue du matériel archéologique nous n'avons rien trouvé sur le terrain qui puisse confirmer cette hypothèse à part les traces probables d'un monument hydraulique, sans doute un établissement thermal, à côté de la route actuelle ; la tradition orale atteste l'existence d'une « *saguia* » venant de la montagne de l'ouest sans aucune autre indication.

L'ingénieur a pu être influencé par l'aqueduc de *Sufes*, dans le choix du mode de l'alimentation (une dérivation), dans le choix de l'emplacement : un oued parallèle à Oued Sbiba et sur la rive nord de l'oued et dans le type de construction : un pont à deux arcs avec un seul pilier central.

⁵¹⁹ Morizot P., 1982, p. 31-75, voir p. 49, fig. 16 ; Morizot P., 2003, p. 65-97, voir p. 76 et fig. 28.

⁵²⁰ Volume II, site n° 034.

Toutes ces indications peuvent constituer un élément chronologique donc un *terminus post-quem*. La date de construction de l'aqueduc de Oued Jedeliane est probablement postérieure à celle de l'aqueduc de *Sufes*.

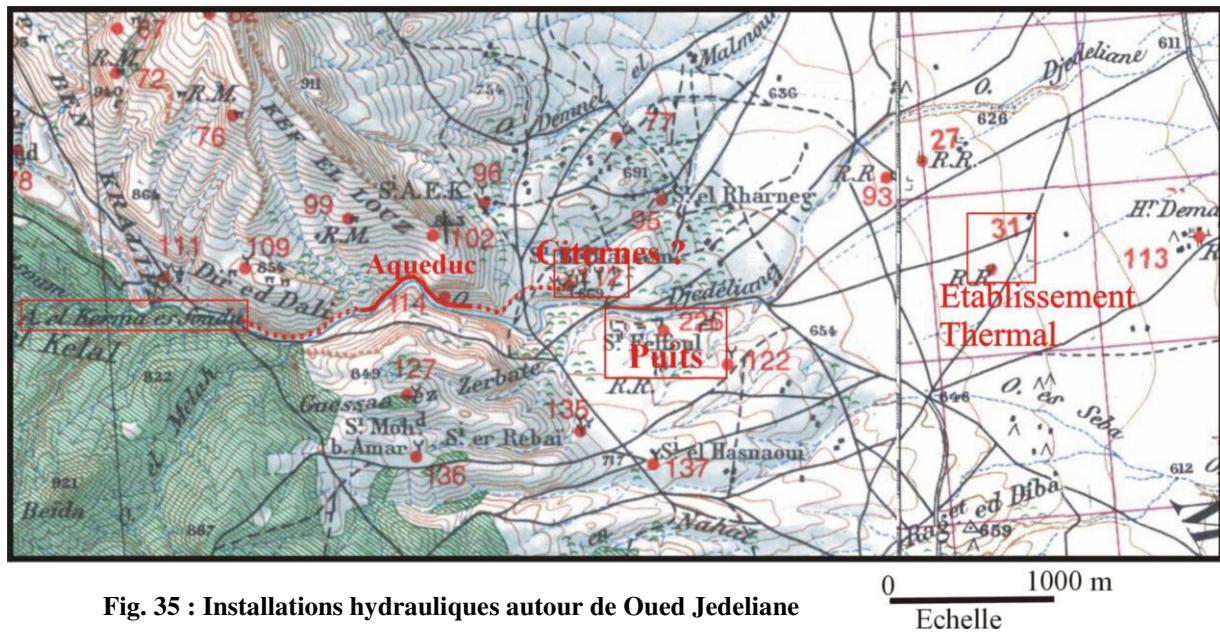


Fig. 35 : Installations hydrauliques autour de Oued Jedeliane

0 1000 m
Echelle

2- Aqueduc de Aïn El Hassi (n° 137)

Cet aqueduc est situé au sud de *Sufes* à environ 3 km. Courant parallèlement à l'Oued el Hassi du côté sud, il captait une source dite Aïn El Hassi. La plus grande partie du canal est souterraine, mais quelques traces en sont perceptibles au sol au moins à deux reprises : l'une à environ 100 m de la source, lors du passage d'un petit affluent ; la deuxième à proximité du bassin d'aboutissement. L'altitude au départ est de 615 m, celle du bassin est d'environ 600 m, ce qui donne une pente de 15 m / 1 km = 0,015.

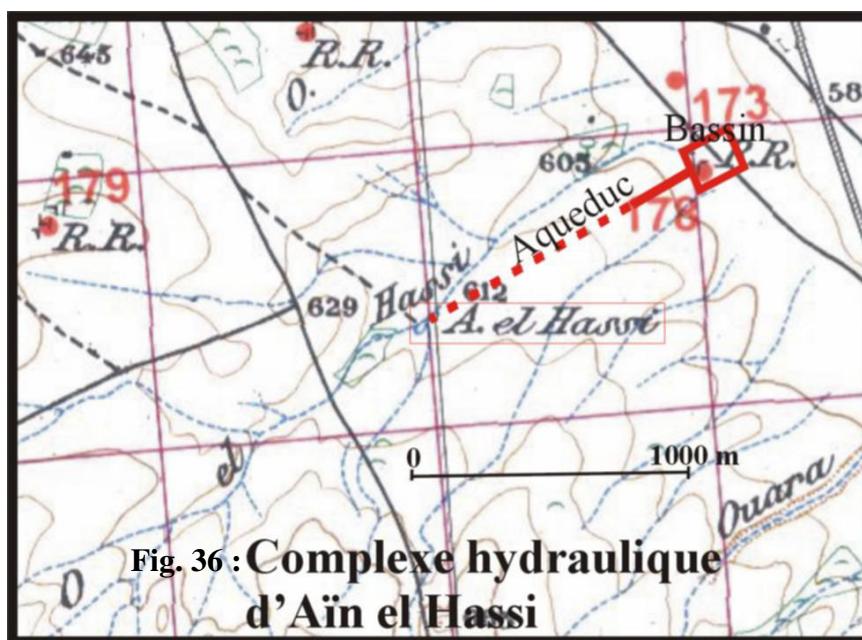
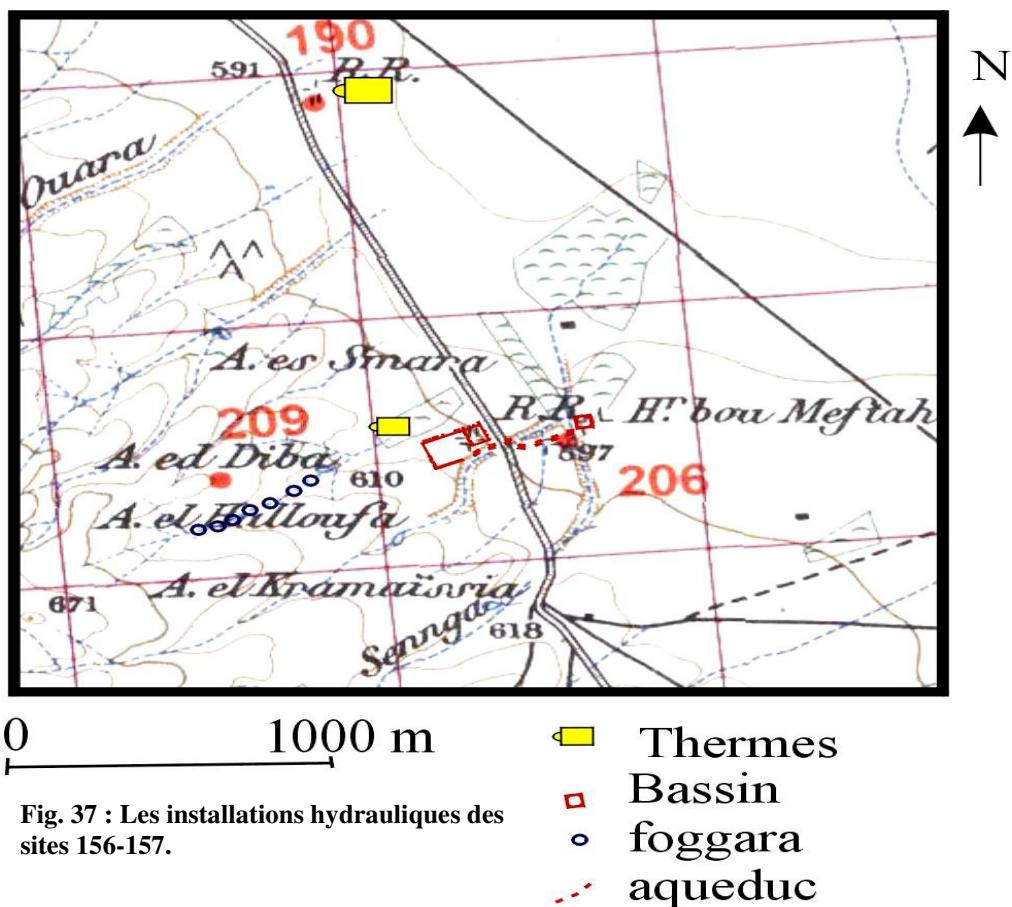


Fig. 36 : Complexe hydraulique d'Aïn el Hassi

Le monument qui ne présente aucun ouvrage d'art est construit suivant la technique la plus courante à savoir la maçonnerie. Il faut signaler que le bassin se trouve à l'écart de deux parties du site archéologique. Entre ce bassin et la partie la plus proche, qui se trouve en au-delà de l'oued, il y a environ 200 m. En aval d'environ 400 m, se trouve la deuxième partie. Sans aucun doute, l'eau stockée dans ce bassin servait-elle à l'irrigation d'un petit domaine situé autour. Son propriétaire semble avoir été influencé par le système d'irrigation de la plaine située à l'est de *Sufes*⁵²¹ exactement comme son voisin de Hr. Sidi bou Meftah (n° 157).

3- Aqueduc de Hr. Sidi Bou Meftah (n° 157)



En amont, le canal n'est visible qu'à l'ouest de l'actuelle route. Il est certain qu'il devait y avoir une relation ou bien avec le grand bassin situé à l'ouest de la route au même niveau ou bien encore avec les foggara situées un peu en amont par rapport à la source dite Aïn ed Diba. Toutefois, il faut signaler que sur une paroi du bassin, apparaissent les traces d'un canal dirigé vers l'aval.

⁵²¹ Comme c'est le cas aujourd'hui pour la plantation de la pomme.

Entre deux oueds situés à l'ouest de la route actuelle, les traces du canal sont visibles parallèlement sur une dizaine de mètres. Puis, l'aqueduc s'enfonce dans le sol. Il s'oriente alors vers l'est, il est ensuite visible à deux reprises lors du passage de deux cours d'eau. Sa technique de construction est la même que pour les autres monuments des eaux. Son extrémité n'est pas tout à fait claire. La présence d'un petit bassin à environ 400 m à l'est laisse penser que c'était son déversoir. Le trajet parcouru par le canal est d'environ 500 m entre le grand bassin et le petit bassin. La pente globale est de l'ordre de 1 cm mètre étant donné que l'altitude est au départ de 600 m et à l'arrivée de 595 m.

4- Aqueduc de Hr. Souk El Roumaine (n° 168)⁵²²

Il n'y a rien sur le site qui puisse être interprété comme source d'alimentation de cet aqueduc. Ni les cartes topographiques ni les photos aériennes ne peuvent nous aider à résoudre ce problème. La même question se pose pour l'aboutissement du canal. Néanmoins, nous sommes persuadé qu'il y avait une relation entre cet aqueduc et celui qui ravitaille les thermes de Hr. Salsala (n°158). La technique de construction est similaire ; les dimensions du *specus* sont très proches et l'orientation des deux monuments invite à le croire. A remarquer aussi dans les deux conduites l'utilisation de ralentisseurs de forme circulaire. Le point d'aboutissement se situe à environ 572 m de hauteur, le point de départ est fort probablement le site n°168, Hr. Souk El Roumane, à environ 590 m de hauteur ; la distance qui sépare les deux points est d'environ 3 km. Donc la pente : $590 - 572 / 3000 = 0,006$ est une pente très douce.

5- Aqueducs de Hr. Salsala (n° 158)

Le site recèle deux aqueducs :

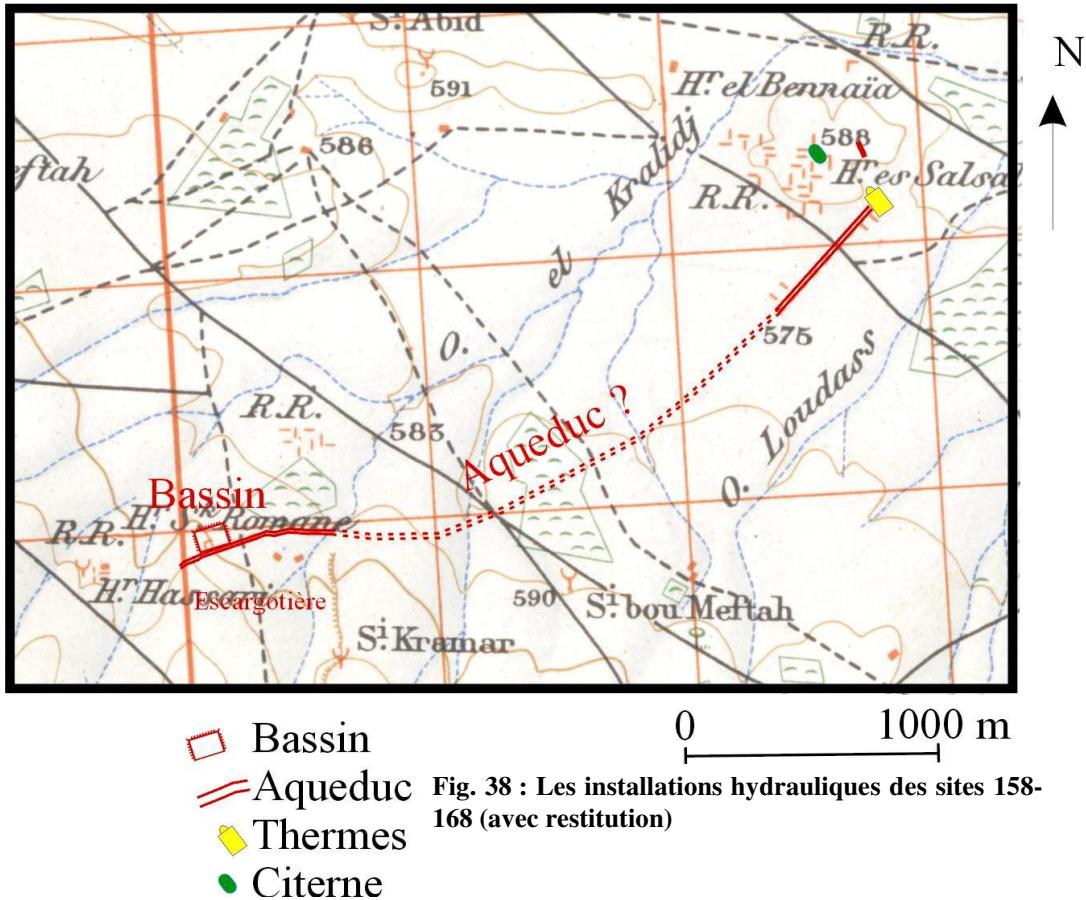
1- Le premier est situé à l'ouest du site et il ravitaille un bassin appartenant à des thermes comme le montrent les traces archéologiques⁵²³. Nous avons pu suivre son cours sur environ 500 m à l'ouest et essayé en nous fondant sur ses caractéristiques techniques et son orientation de le rattacher à l'aqueduc de Hr. Souk El Roumaine (n° 168).

2- À vrai dire, le deuxième canal de Hr. Salsala (n° 158) n'est pas un aqueduc mais simplement un fragment de canal enfoui dont une portion est visible grâce à un trou de

⁵²² Abrégé en S^k sur la carte 1/50 000^e, on a cru au début qu'il s'agit de Sakia ce qui donne Hr. Sakiet Romane. Cependant en croyant que les espaces créés par les contreforts du bassin développés sur trois cotés, étaient des lotissements servant à abriter des marchants, comme c'est le cas dans les souks actuellement, les paysans du secteur le nomment Hr. Souk El Roumane

⁵²³ Voir volume II, site n° 158

spoliation. Sa longueur limitée ne permet pas une étude plus détaillée, mais il pourrait s'agir d'un canal destiné à alimenter les thermes.



6- Aqueduc au nord de Hr. Thmed (n° 180)

La carte topographique Sbiba au 1/50 000^e signale sur la pente méridionale d'une colline, des symboles linéaires doubles sur une distance d'environ 150 m d'orientation nord-est / sud-ouest avec le symbole « RR ». La pratique nous a appris à interpréter ces symboles comme des traces d'aqueduc. Malheureusement, le terrain actuel n'offre aucun indice archéologique de ce monument hydraulique.

7- Aqueduc de Hr. Mghila (n° 183)

Cet aqueduc signalé à la fois par la carte topographique et visible sur les photographies aériennes n'a pas laissé de traces sur le terrain. D'après ces documents, les traces mesurent environ 700 m de longueur et suivent la pente. Le point de départ est inconnu, mais nous avons pu trouver un bloc de maçonnerie en amont, non loin de la source A. Ed Dalia ; nous l'interprétons comme un vestige du captage de cette source qui peut avoir

un lien avec l'aqueduc⁵²⁴. Un autre phénomène qui ne manque pas d'intérêt, est l'étendue des terrasses de culture aux pieds du Jebel Mghila (Mrhila), de part et d'autre de l'aqueduc. Ces dispositions rappellent exactement ce qui est attesté sur le flanc sud de la même montagne où l'on voit un aqueduc traversant un vaste champ de terrasses. Il s'agit donc probablement d'un système d'irrigation pour les cultures en terrasses. Par ailleurs, en aval à environ 1,5 km à l'est, à sidi Belkacem (n° 171), se trouvent les traces d'un bassin, tandis qu'à l'ouest s'étend Hr. Henbess (n° 170), site antique qui semble avoir connu un essor remarquable.

8- Aqueduc à l'est de Sidi Ali ech Chaïeb.

On reconnaît cet aqueduc seulement grâce à une information signalée dans le carnet du Lieutenant Peyrin. Ce dernier affirme avoir vu « à proximité de la ruine de Si Ali Chaïb, à l'est dans l'oued, la ruine d'un aqueduc romain.⁵²⁵ » Il est probable que cet aqueduc capte l'eau de la source dite Aïn Rhamadia. D'après les symboles indiqués sur la carte Sbiba au 1/50 000^e, nous pouvons évaluer la longueur repérée à l'époque à environ 300 m. L'orientation générale est du sud vers le nord. La pente est d'environ 8,3 % (dénivellation 25 m / longueur 300 m).

9- Le même officier a identifié « sur 50 m de long, à fleur de terre, une rigole en ciment paraissant destinée à capter l'eau de l'Oued er Rhmam⁵²⁶. » Il est fort probable qu'il s'agisse là de la suite de l'aqueduc précédent. Actuellement, aucune trace de ce canal n'est perceptible sur le terrain. Dans le même secteur, l'auteur signale les « ruines d'un mur de 1 m d'épaisseur et de 9 m de largeur, d'une hauteur de 3 m environ, provenant probablement d'un ancien aqueduc. » L'information est actuellement invérifiable sur le terrain.

10-Aqueduc de Aïn Jiljil (n° 004 ; 009)

Cet aqueduc a fait l'objet d'une courte recherche publiée dans les actes du colloque international sur l'histoire des hautes Steppes. Notre objectif était de faire le lien entre l'inscription dite « de Hr. Left » et l'aqueduc d'Aïn Jiljil. Publié par G. Ch. Picard en 1949⁵²⁷, le texte a été commenté à plusieurs reprises en tant qu'indice de la présence d'un procurateur

⁵²⁴ Dans son carnet le colonel Peyrin écrit : « Ruines très nettes sur 500 m d'un aqueduc dont on trouve de vagues traces jusqu'à l'ain Dalia- connu sous le nom de Henchir Mhrila »

⁵²⁵ Officier de la Brigade Topographique, chargée des travaux sur le terrain entre 1925-1926.

⁵²⁶ Sur la carte de Sbiba au 1/50 000^e le toponyme de cet oued est transcrit de la manière suivante : O. er Rmem.

⁵²⁷ Picard G. Ch., 1949, p. 366-383, en particulier p. 376-377.

d'un domaine impérial dans la région⁵²⁸. Le nom fragmentaire et le rôle du fonctionnaire impérial sont sujets à discussion, mais il était difficile de faire le lien entre d'une part le texte qui mentionne « un ouvrage difficile à réaliser (et qui) a été construit sur un long trajet depuis le nymphée » unanimement interprété comme un aqueduc et de l'autre les vestiges archéologiques sur le terrain. En prospectant le site, nous avons essayé de chercher le nymphée et l'aqueduc autour du lieu de provenance de l'inscription. Vu l'absence de toute trace d'adduction vers Hr. Left lieu de provenance du linteau, nous avons proposé d'identifier le nymphée à Aïn Jiljil et « l'ouvrage difficile à réaliser » au canal qui en fait le départ, étant donné qu'il s'agit là de l'aqueduc le plus proche du prétendu lieu de provenance.

En ce qui concerne le captage de la source signalée plus haut, les traces du canal sont visibles sur le terrain à une dizaine de mètres en contrebas de la source. Rien n'est signalé sur le captage lui-même. Le trajet parcouru est caractérisé par le terrain accidenté et irrégulier. Le tracé général est-ouest suit une ligne de crête séparant deux affluents de l'Oued Bou Ajila, celui du nord passe par Aïn Jiljil dit aussi Oued Jiljil. La distance qui sépare la source au point d'arrivée du canal est de 4,5 km, mais les obstacles topographiques ont empêché un passage rectiligne. Pour assurer une pente adéquate et un écoulement permanent de l'eau, le canal devait avoir une longueur d'au moins 5 km pour avoir une pente de l'ordre de 6% puisque la dénivellation est de 300 m. Cette pente assez raide a été amortie par des ralentisseurs dont deux ont été relevés sur le terrain ; mais ils devaient être plus nombreux.

Technique de construction :

Comme pour ce genre de construction, la maçonnerie au blocage est la technique la plus courante. C'est ce qu'on remarque particulièrement au départ au niveau du cimetière Sidi M'Barek⁵²⁹ et du bassin d'arrivée. Cependant, nous avons relevé une particularité technique : l'ingénieur a utilisé aussi des blocs de grand appareil de forme parallélépipédique dans lesquels il a aménagé des rigoles liées les unes aux autres par un système d'enca斯特ment à la manière des tubes en terre cuite. Initialement, le canal était couvert de dalles en calcaire, probablement pour le protéger des effondrements de terrain, vu son emplacement sur un flanc assez raide. Par la suite, le terrain n'offre pas d'indice de couverture, mais on pense qu'il devrait être couvert en totalité à cause du risque d'évaporation. Mise à part la partie initiale enfouie (par l'effondrement du terrain), la totalité du canal devrait être à fleur de terre.

⁵²⁸ Pflaum H.-G. cité par Picard G.-Ch., 1949, p. 366-383 ; M'Charek A., 1996, p. 15-23 en particulier p. 18-22 ; M'Charek A., 1999, p. 139-183, voir particulièrement, p. 158. Voir aussi Lepelley Cl., 1979, I, p. 115 ; H. Jouffroy, 1986, p. 287 et 290.

⁵²⁹ Volume II, site n° 005

La vocation de cet aqueduc n'est nullement agricole comme c'est le cas de la majorité des autres aqueducs de la région. Il s'agit bien de l'approvisionnement en eau potable pour le groupe de sites⁵³⁰ situés de part et d'autre de Oued Bou Ajila, dont le plus important est celui de Hr. el Contra. On a voulu assurer une quantité permanente en eau potable de qualité. Il faut noter ici que le débit actuel de l'Aïn Djiljil est de 0¹10 par seconde⁵³¹.

Chronologie :

Si l'on considère un rapport entre l'inscription dite « de Hr. Left » et le canal d'Aïn Jiljil la datation du monument serait sans hésitation la fin du premier tiers du IV^e siècle et plus exactement entre 326 et 333 apr. J.-C. Par ailleurs, d'après les trouvailles archéologiques, particulièrement l'épigraphie et la sculpture, l'ensemble des cippes et stèles découverts à Hr. Contra et à Kef Damouss datent de la fin du II^e-III^e siècle. Ainsi, le canal d'Aïn Jiljil qui alimente les sites indiqués ne devait pas être construit avant cette date.

Toutefois, il faut noter que le canal a connu au moins deux phases comme l'indiquent les deux niveaux de *specus* au départ.

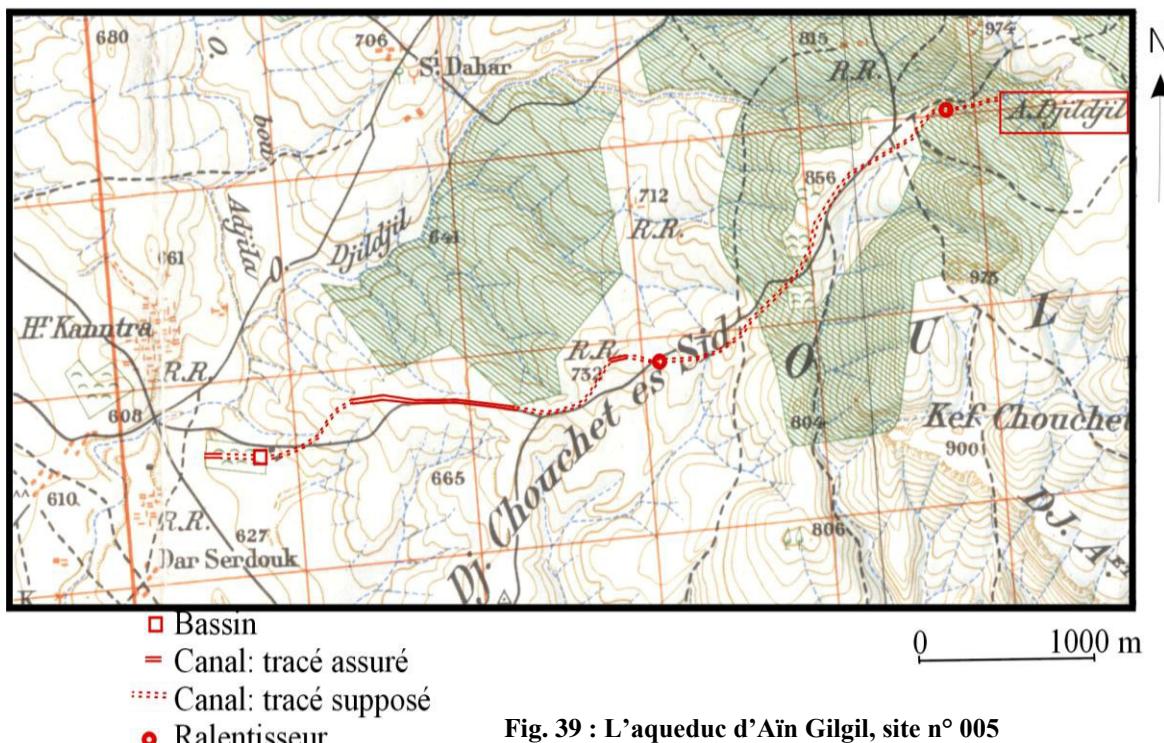


Fig. 39 : L'aqueduc d'Aïn Gilgil, site n° 005

Tableau récapitulatif

⁵³⁰ Volume II, Hr. Contra, , site n° 007 ; Hr. Kef Damouss, site n° 012 et El Maazoula, site n° 009

⁵³¹ Gauckler P., 1901, p. 327, n° 8.

Aqueduc	Urbain/rural	alimentation	arrivée	<i>specus</i>	Trajet	Dénivellation	pente
Es Saguia	Rural ?	Oued Jedeliane	Sidi Belkassem ?	H. 30 / L. 40	2250 m ?	200 m	8 %
Sbiba	urbain	Oued Sbiba	nymphée	60 / 150	11 000 m	150 m	1,36 %
Aïn el Hassi	rural	A. el Hassi	bassin	30 / 27	1000 m	15 m	1,5 %
Bou Meftah	rural	Bassin ?	Bassin ?	l. 50	500 m ?	5 m	1 %
Souk Erroumaïne	rural	Dérivation ?	Thermes ?	32 / 37	3000 m	30 m	1 %
Salasala	rural	?	Thermes	33 / 27 à 32	500 m?		
Salsala	rural	Impluvium ?	Thermes ?	40 / 30	9,50 m ?	-	-
Lella bahria	rural	?	?	?	150 m	-	-
Hr. Mghila	Rural	A. Ed Dalia	?	?	2000 m ?	120	6 %
A. Jiljil	Rural?	A. jiljil	bassin	24 / 12	4500 m	300 m	6,6 %

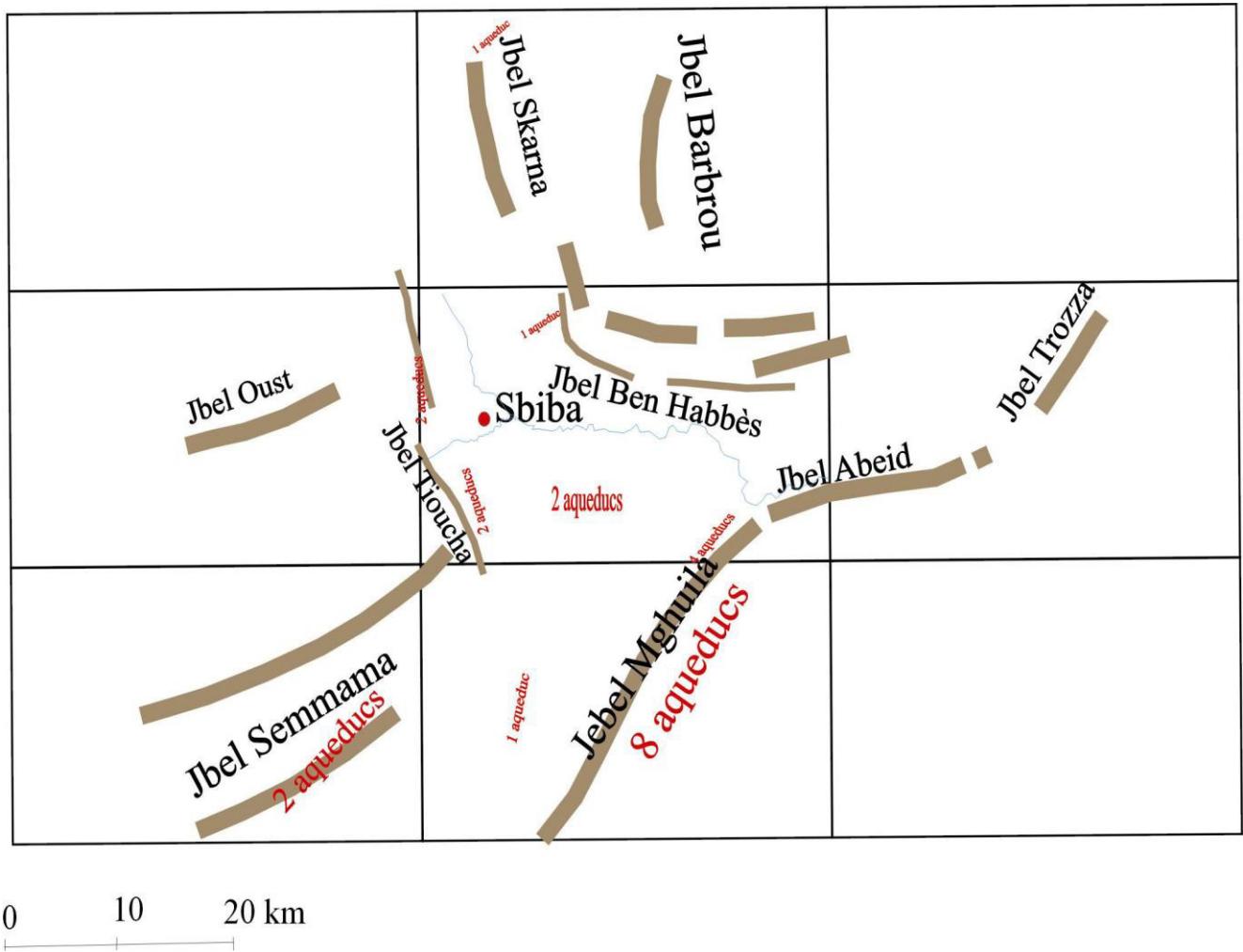


Fig. 40 : Les aqueducs autour de la région de Sbiba

La région de la Haute vallée de l’Oued El Htab ne présente qu’un seul aqueduc à caractère urbain. Il s’agit de l’aqueduc de *Mididi*. Ce n’est qu’à partir de la région de *Sufes* en allant vers le Sud que l’on commence à trouver ce type de monuments. Au delà de cette région, en se dirigeant vers Sbeitla, on ne rencontre qu’un seul aqueduc situé à mi-chemin entre les deux cités. Il s’agit de celui de Hr. Ksar El Khadem⁵³². L’emplacement des aqueducs correspond en quelque sorte avec les limites septentrionales et méridionales de la région de *Sufes*⁵³³.

Dans son article sur l’occupation humaine de la région de Ksar Tlili, S. Ben Baaziz, ne mentionne que les deux aqueducs de la région de *Sufes*, situés à l’extrême orientale de l’espace projeté dans la feuille Ksar Tlili⁵³⁴. Mis à part l’aqueduc de Sbiba, important par sa longueur, les dimensions de sa section et son aboutissement, les autres sont des ouvrages ruraux.

3.1.4. Barrages et terrassement

Terrasses : Il s’agit d’aménagements en forme de talus linéaires construits en pierres et en terres dont le but est de lutter contre l’érosion et d’accompagner la terre pour la mettre en culture. C’est une technique berbère⁵³⁵ très courante dans la Numidie méridionale⁵³⁶ et dans la région de Gafsa⁵³⁷. On trouve également ce système en Tunisie centrale, entre autres, à Jebel Trozza, à Jebel Mghila⁵³⁸, à Jebel Selloum⁵³⁹, etc.

Dans sa thèse sur le bassin versant de l’Oued Sbiba, A. Boujarrar⁵⁴⁰ a observé plusieurs barrages de retenues antiques dans les vallons et les affluents de cet oued. Plusieurs aménagements sont visibles dans les méandres de l’Oued Om el Aroug en amont de la confluence avec Oued el Brek. Il s’agit d’un nombre de murs en pierres brutes sèches escaladant le versant sud de cet oued. Les parcelles constituées entre ces murs sont exploitées pour les cultures céréalières et arbustives.

⁵³² CTDM, n° 078 au 1/50 000^e à environ 20 km au nord de Sbeitla à droit de la route vers Sbiba.

⁵³³ Le flanc méridional de Jebel Mghila compte 8 aqueducs, (Barbery et Delhoum, 1982, p. 33 et 36 ; le flanc sud de Semmama, compte deux, voir les cartes topographiques au 1/50 000^e : Jebel Semmama, n° 076 et Kasserine n° 84.

⁵³⁴ Ben Baaziz S., 2001, p. 93.

⁵³⁵ Picard G.-Ch., 1990, p. 66 et 94.

⁵³⁶ Camps G., 1960, p. 72-75

⁵³⁷ Voir par exemple, photo aérienne publiée par Tixeront, 1959-1960, pl. V et n° 86 p. 32

⁵³⁸ Despois J., 1956, p. 42-50 ; Tixeront, 1959-1960, pl. V et n° 86 p. 32, pl. VI et n° 88, p. 33 ; Barbery et Delhoum 1982, p. 36-39 et fig n° 11 ; M’rabet A. 2001, p. 151-159 voir p. 154 et planche à la fin de l’article.

⁵³⁹ Hitchner R.-B., 1995, p.143-157, voir p. 148-149 et M’Rabet A., 2001, p. 154.

⁵⁴⁰ Boujarrar A., 1986, p. 107-110.

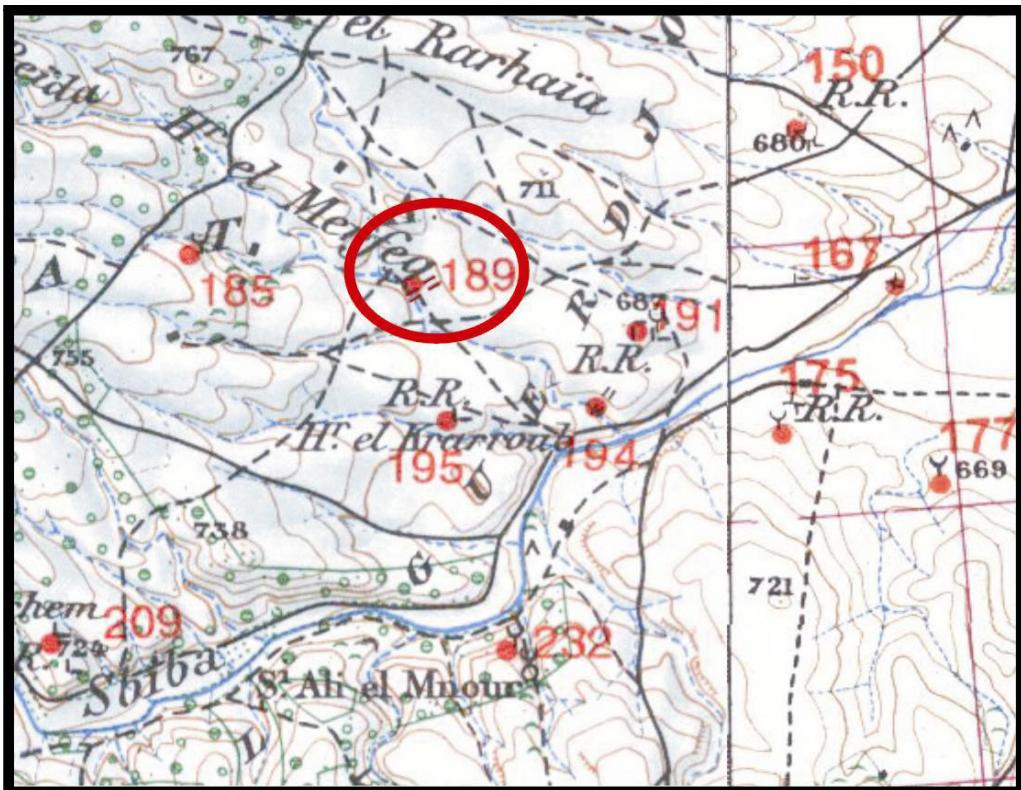


Fig. 41 : Localisation du « barrage » de Oued Merfeg

A 750 m à vol d'oiseau au nord du pont-aqueduc de Sbiba, se trouve un mur⁵⁴¹ arasé barrant l'Oued el Merfeg. Sa forme perpendiculaire par rapport au cours de l'oued, avec deux ailes sur ses extrémités dirigées vers l'arrivée de l'eau, laisse croire qu'il s'agit d'un barrage. Mais, ses dimensions réduites (long. 2,30 m, larg. 60 cm) nous incitent à y voir un simple mur qui servait à protéger le pont-aqueduc.

Par ailleurs, signalons un autre phénomène assez répandu sur les flancs de montagnes particulièrement sur les jebels Tiouacha et Mghila : il s'agit des terrasses de culture. La retenue de l'eau et la protection contre l'érosion sont parmi les vocations des ces aménagements.

3.1.5. Les terrasses de Mghila

Situées au nord du Jebel Mghila⁵⁴², les terrasses occupent la rive droite de l'Oued Dalia. « Ce sont de terrasses romaines en pierres sèches qui ont été remises en état en 1942 par les Travaux Publics qui, en plus, ont construit un barrage de dérivation des crues de l'Oued Dalia dont les eaux sont envoyées sur les terrasses par des canaux. Tous ces travaux sont en bon état⁵⁴³. »

⁵⁴¹ CAKT, site n° 068.189.

⁵⁴² Les coordonnées Lambert entre 239.000 -241.000 nord et 441.000-442.000 est.

⁵⁴³ Durand J., 1947.

D'après les photographies aériennes⁵⁴⁴, couvrant la zone située entre les coordonnées Lambert 437 et 447 est et 238 et 241 nord, ces aménagements se trouvent sur le flanc nord de la montagne située entre 500 et 600 m. Il s'agit de levées de terres consolidées par des pierres naturelles brutes de différents calibres posées à sec. La largeur exacte et initiale de ces « murs » est inconnue à cause de l'effet du temps. L'érosion et l'intervention humaine ont provoqué la dilatation, voire la disparition de certains de ces barrages. Ces aménagements apparaissent sur la photographie aérienne en forme de trames de différentes étendues, situées entre les torrents. Ces ensembles sont parfois groupés et parfois séparés. Leur tracé général épouse celui des courbes de niveaux⁵⁴⁵ (c'est-à-dire qu'ils sont perpendiculaires au sens de l'écoulement de l'eau.) Parfois, on remarque des talus traversant les terrasses de part et d'autre, qui servent peut-être à isoler des tenures ou à limiter des propriétés⁵⁴⁶.

Aux environs de Sidi Ali Ech Chaïeb (site n° 191), les terrasses coïncident avec une grande nécropole mégalithique. Ce phénomène peut correspondre avec une époque où les terres de la plaine ne suffisaient plus aux besoins des paysans et les conditions et les innovations législatives étaient favorables à une telle expansion. Ce serait alors des indigènes, refoulés des bonnes terres dans la plaine, qui ont cherché à se satisfaire en appliquant des techniques rudimentaires plus anciennes, mais plus favorables à ce type de relief. Cela servait aménager l'espace, retenir l'eau et la terre et lutter contre l'érosion. Sur le site, situé juste à côté de Aïn El Gammam (n° 188), nous avons découvert deux bassins antiques en plus de ceux de Sidi Ali Ech Chaïeb (n° 191), ce sont des indices sur le développement de cette tradition dans la région. La présence des oléastres dans le secteur confirme cette hypothèse⁵⁴⁷.

Au milieu du secteur, les terrasses sont traversées par un aqueduc dont les brigades topographiques ont relevé les traces sur une distance de 500 m⁵⁴⁸. D'après ces officiers, ce canal captait les eaux d'Aïn Dalia. Nous ne savons pas exactement le point d'arrivée de cet aqueduc mais nous sommes certains qu'il était exploité dans l'irrigation des terrasses qui le jalonnaient à l'instar de ce qui se passait sur le flanc méridional de Jebel Mghila⁵⁴⁹.

⁵⁴⁴ Mission 1952, n° 222, 223, 224, 225, 226, 386, 387, 388, 389, 390, à l'échelle, 1/25 000^e

⁵⁴⁵ Sur le flanc nord de Mghila, l'eau coule du sud vers le nord et les terrasses prennent une direction générale du sud-ouest vers le nord-est, parallèlement à celle du massif montagneux.

⁵⁴⁶ Ici et au contraire du flanc méridional du même massif montagneux les aménagements agricoles n'obéissent à aucune constante et à aucune régularité dans les dimensions.

⁵⁴⁷ Durand J., 1947, voir p. 2 –3 dans ce rapport l'ingénieur propose à la Direction des Travaux Publics de cultiver et d'entretenir les plantations des oliviers dans le secteur.

⁵⁴⁸ Voir Volume II, site n° 183.

⁵⁴⁹ Barbery et Delhoum, 1982, p. 33 et 36. et fig. 11.

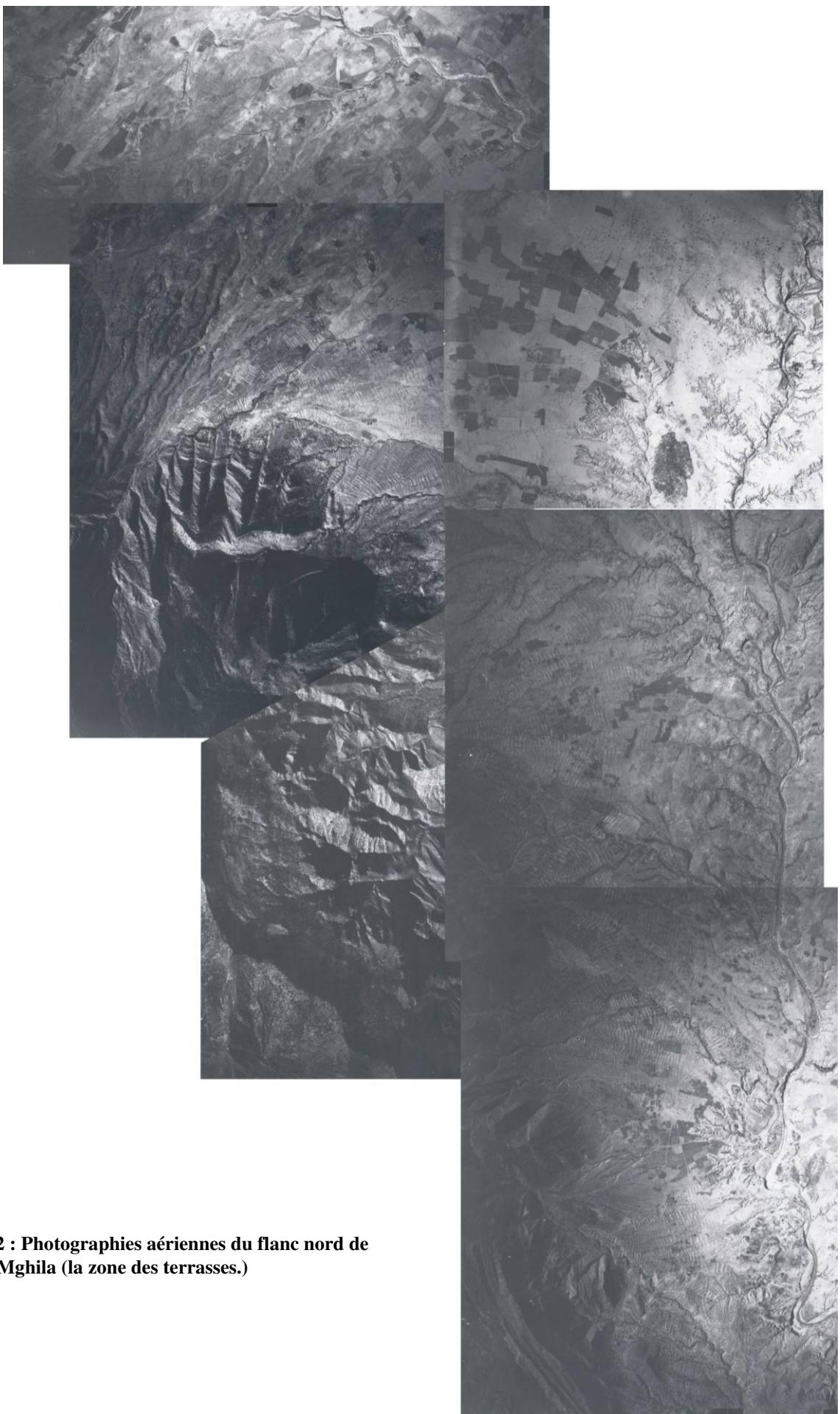


Fig. 42 : Photographies aériennes du flanc nord de Jebel Mghila (la zone des terrasses.)

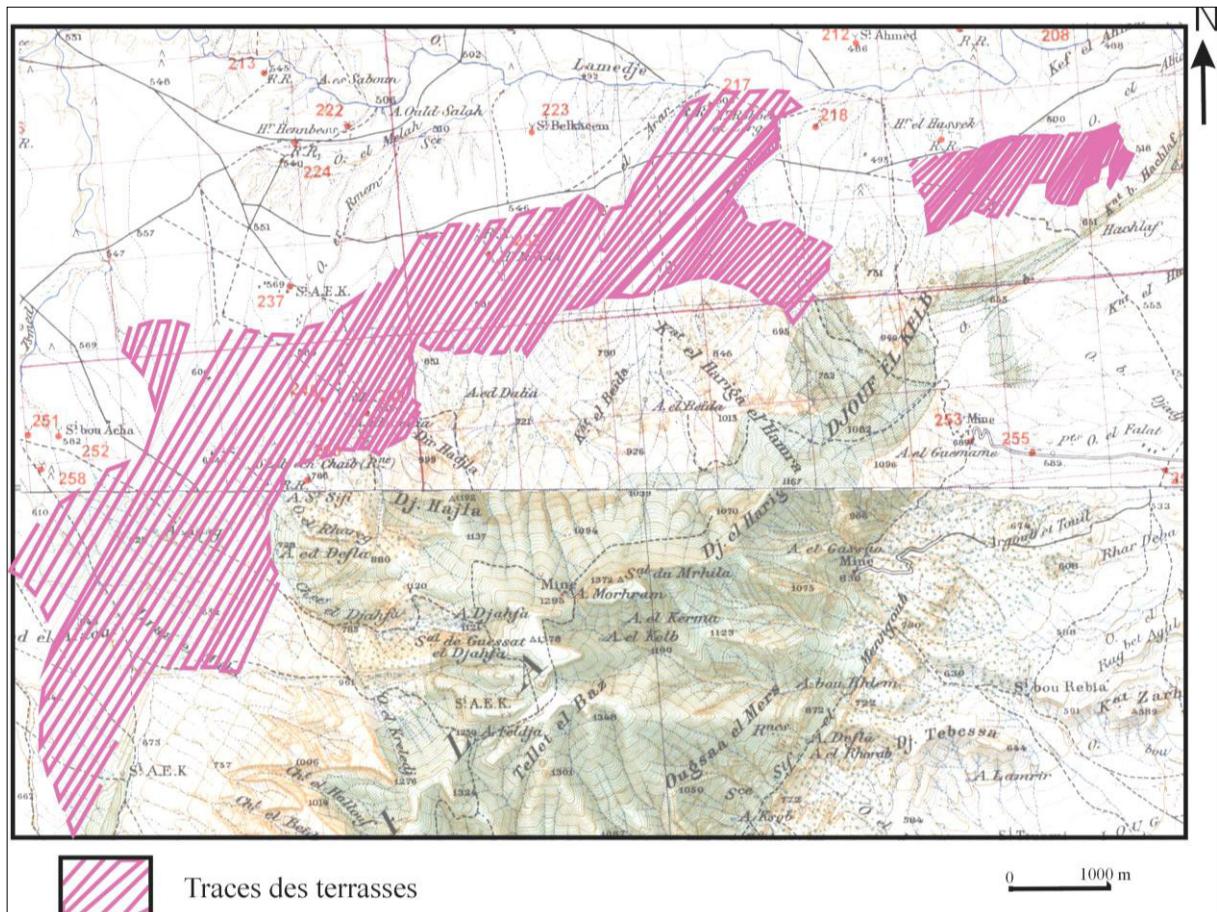


Fig. 43 : Secteur des terrasses sur le flanc septentrional de Jebel Mghila

Le contexte archéologique présente ici quelques contradictions : une nécropole protohistorique et les terrasses d'une part et les aménagements hydrauliques, bassins et aqueducs d'autre part. Quel est l'élément le plus ancien ? S'agit-il d'une superposition ou d'une simultanéité ? Ces éléments ont-ils fonctionné ensemble ? Qui possédait la terre ?

Observé à Tazbent au sud de *Theveste*, le même phénomène a été attribué à une époque antérieure à l'arrivée des Romains. La comparaison avec les terrasses de Mghila n'est possible qu'au niveau de la superposition de la nécropole mégalithique et des terrasses mais dans le détail, la différence réside dans la forme des parcelles formant un quadrillage à Tazbent et en forme de traits parallèles à Jebel Mghila⁵⁵⁰.

La seule certitude concernant la culture pratiquée dans cet endroit a trait à l'oléiculture. En témoigne la nature des ruines situées dans la région dominée par les traces

⁵⁵⁰ Camps G., 1960, p. 72-75 ; voir aussi, Leveau Ph., 1993, p. 175-176.

des pressoirs. Sur le flanc sud du même massif, des trous de plantations d'oliviers⁵⁵¹ ont été interceptés.

3.1.6. Ouvrages d'irrigations et de dérivations

L'abondance de l'eau et sa diffusion pour l'utiliser dans l'agriculture ont marqué la région de *Sufes* dans l'antiquité. La fertilité de la plaine alluviale située à l'est des ruines de l'antique *Sufes* est traduite par la densité des ruines qu'elle renferme et les traces de partage des terres qu'elle recèle⁵⁵². Dans l'antiquité, cette plaine devait contenir comme c'est le cas actuellement, des ouvrages de partage de l'eau, des « *saguia* » ou des canaux pour l'irrigation des parcelles occupées par les vergers cultivés en arbres fruitiers et cultures maraîchères.

D'après Drappier⁵⁵³ il est fort probable que des canaux secondaires se branchaient sur cet aqueduc (l'aqueduc de *Sufes*) pour conduire l'eau dans les jardins particuliers ou dans les quartiers du sud de la ville. On voit, en effet, à cet endroit, des restes de canaux, de direction est-ouest, et des bassins ruinés qui rendent cette supposition très plausible. A l'est de la ville de *Sufes* s'étend une vaste plaine irrigable dont les terrains de culture couvrent plus de 10. 000 hectares ; de nombreux vestiges de canaux anciens en maçonnerie font supposer qu'elle était irriguée à l'époque antique. Des traces de cadastration, à l'est de *Sufes*, sont visibles sur les photos aériennes. Ces traces sont conservées parallèlement au lit de l'Oued Sbiba. Elles occupent une grande partie de la plaine dite Bhairet Siftan.

Ce système est alimenté sans doute par le nymphée grâce à un canal principal jouant le rôle d'un répartiteur. Ce canal devait se trouvait au sud du nymphée à l'ouest du système d'irrigation. Les eaux des Thermes sont probablement aussi utilisées dans l'irrigation.

La carte au 1/50 000^e Sbiba n° 069, publiée en 1928 qui reproduit les résultats des travaux de prospections exécutés entre 1925 et 1926, présente les traces d'un système d'irrigation de la même plaine. Ce système assez dense qui exploite les eaux de l'Oued Sbiba en se basant sur des dérivations faites en amont de la cité d'environ 1 km, coïncident avec les traces de délimitation de terres déjà signalées.

⁵⁵¹ Barbery et Delhoum, 1982, p. 39.

⁵⁵² Voir *supra*, chapitre sur l'occupation du sol, p. 68-72.

⁵⁵³ Drappier, dans Gauckler P., 1901-1902, p. 148-149.

Système d'irrigation dans la plaine de Sbiba

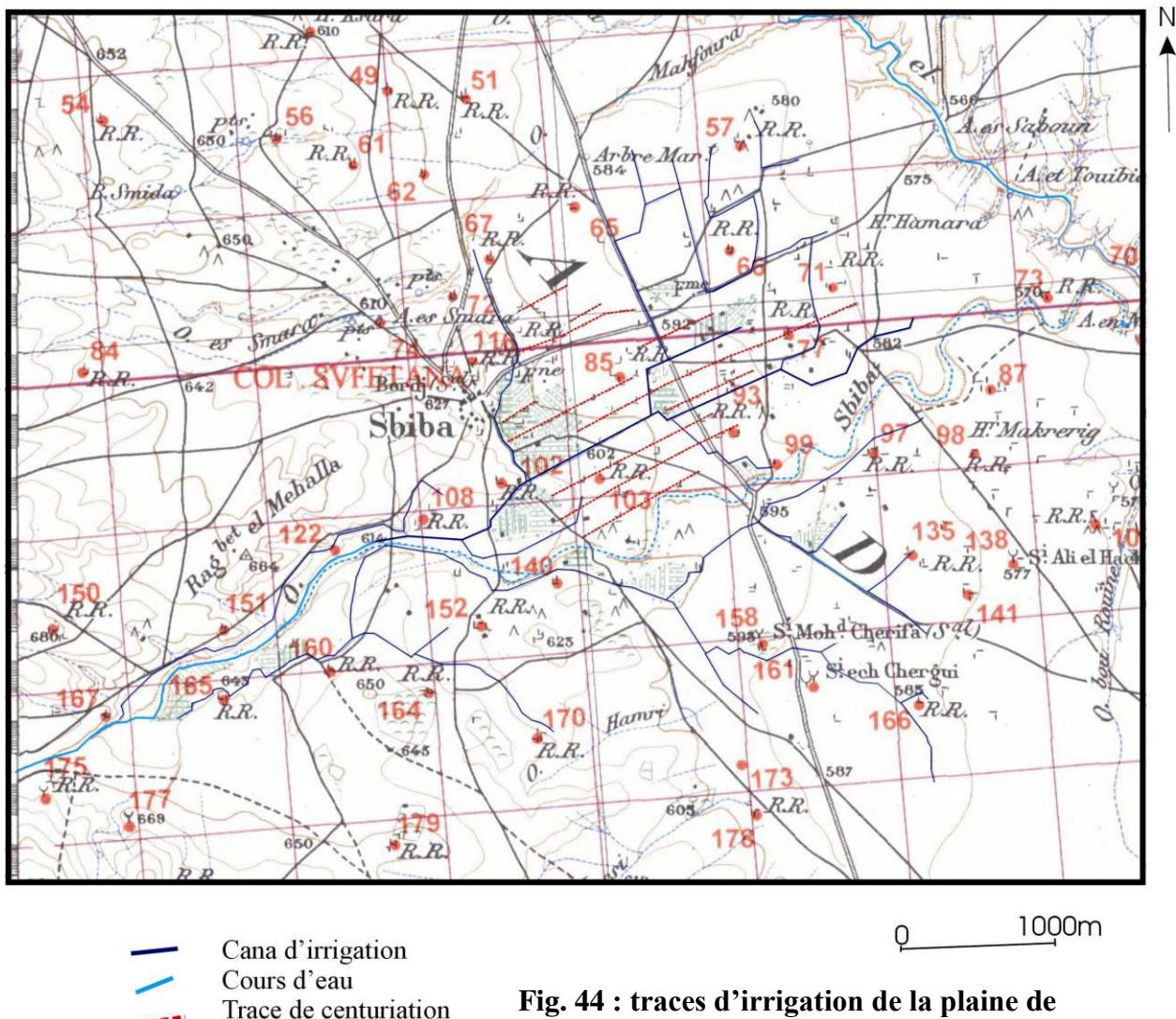


Fig. 44 : traces d'irrigation de la plaine de Sbiba à partir de l'oued à l'époque coloniale

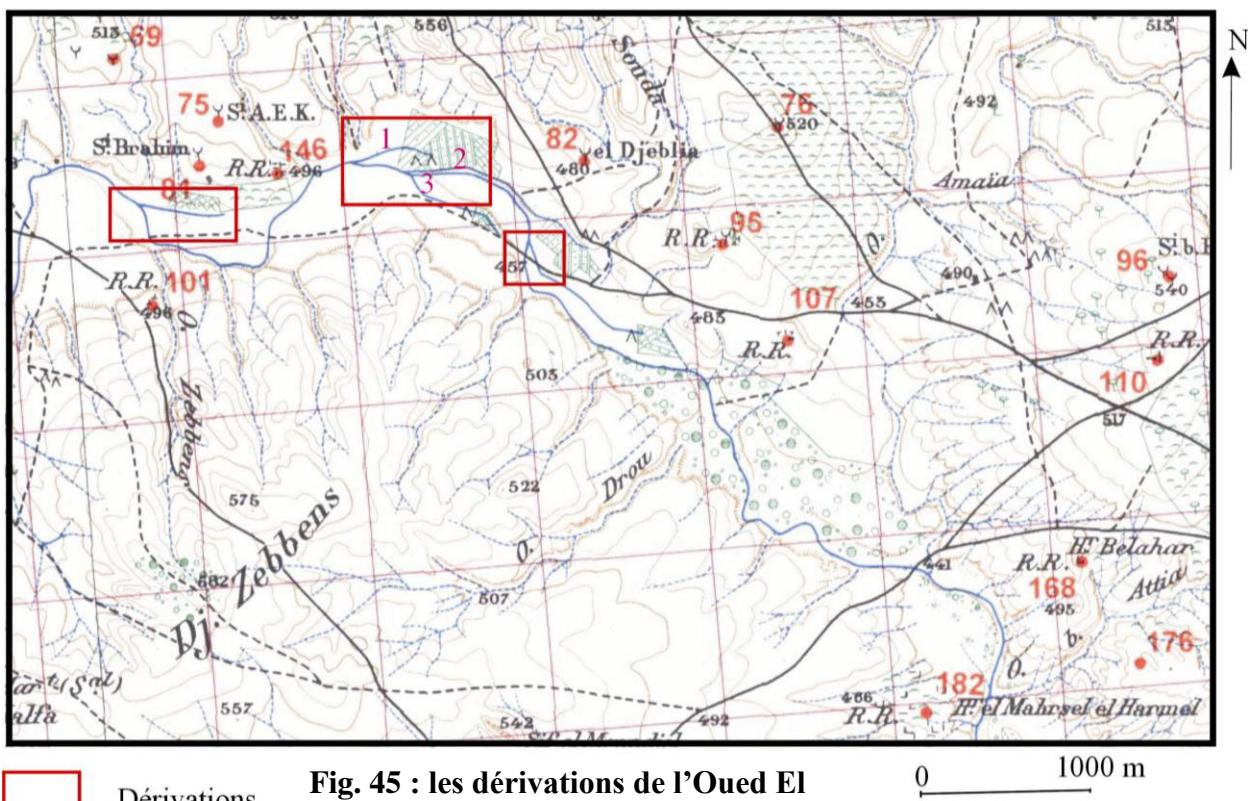
Il est certain que le système évoqué réemploie en grande partie la méthode de l'époque antique.

3.1.7. Dérivation dans l'Oud Htab

Une série de sites archéologiques sont situés sur les rives des oueds de la région essentiellement sur l'Oued Sbiba⁵⁵⁴, sur l'Oued El Htab, entre Hr. Bou Leidieb et Hr. Mrass el Harmel, et sur l'Oued Leimij entre sa confluence avec l'Oued Kharroub et le Kef Lahmar. La concentration est remarquable : Oued Sbiba 15 sites sur 7 km ; Oued El Htab 12 sites sur 15 km. Le phénomène s'explique mieux à l'Oued Sbiba qu'à l'Oued El Htab.

⁵⁵⁴ Le mur situé sur la rive droite de oued Sbiba au niveau des ruines de la cité antique dégagées à la suite de l'effondrement de la berge de l'oued (site n° 110) peut être identifié sans certitude aucune à un mur de dérivation ou à un aqueduc.

Ces sites sont presque totalement spécialisés dans la production d'huile d'olive. Nous savons que la situation sur un point d'eau est recommandée dans l'Antiquité pour l'approvisionnement en eau potable. Ce n'est pas la seule raison en ce qui concerne ces sites. La question devient plus compliquée lorsqu'on sait que le terroir de certains sites est inadapté à l'agriculture comme c'est le cas de Douar el Fraïjya (site n° 095) et Hr. Mrass El Harmel (n° 139). En effet, le terroir de ces sites situés sur la rive droite de l'Oued El Hab est occupé par une couche de gypse défavorable à toutes activités agricoles⁵⁵⁵. Qu'est ce qui explique donc l'existence des sites ?



Actuellement sur le terrain, on remarque l'existence de jardins qui prospèrent de part et d'autre de l'Oued el Htab. Ils occupent les méandres et les limites du lit majeur du cours d'eau. L'alluvionnement et la proximité de l'eau ne peuvent constituer qu'un soutien pour le développement de ces vergers plantés actuellement en arbres fruitiers, légumes et des oliviers. Sans doute dans l'Antiquité pratiquait-on cette activité tout en favorisant les oliviers comme le montrent les vestiges d'huileries parsemés au bord de l'oued. La carte Sbiba au 1/50 000^e révèle six dérivations et une dizaine de jardins occupant les méandres⁵⁵⁶ de part et d'autre de l'Oued el Htab. Elles se trouvent dans la zone où cet oued commence à se débarrasser de ses

⁵⁵⁵ Carte Géologique de Tunisie, feuille Sbiba, au 1/50 000^e n° 069. La zone gypseuse occupe un espace d'environ 25 km² situé entre le l'oued Htab au nord et à l'est, les bordures nord de oued Leimij au sud.

⁵⁵⁶ Ils sont exactement au nombre de 9

charges en matières organiques lors de la réduction de sa pente, comme le montre la carte géologique de la région. C'est la zone qui se situe entre Hr. El Beinia (n° 080) à l'ouest de Hr. Bou Leidieb (n° 081) et Mrass el Harmel (n° 139) à l'est, et c'est elle qui abrite sur les deux rives de l'oued le plus de sites archéologiques.

On exploitait les méandres pour l'agriculture et on profitait des crues pour l'enrichissement de la terre. La proximité de l'eau durant presque la totalité de l'année facilite les travaux d'irrigation. Il suffit de construire un petit talus pour détourner une partie de l'eau coulant dans le lit et d'irriguer les plantations.

Cette technique est très courante dans le sud⁵⁵⁷ avec la seule différence que dans la région de Sbiba, l'activité agricole se faisait dans le lit même de l'oued.

3.1.8. Les foggara (voir supra, fig. 37)

Il faut rappeler que ce phénomène est très courant en Afrique dans les zones arides⁵⁵⁸. La « foggara » est une galerie souterraine qui draine par gravité l'eau d'une nappe phréatique vers les terres cultivables en aval. Des puits d'aération plus ou moins profonds sont aménagés régulièrement pour évacuer les matériaux, aérer la galerie et assurer son entretien périodique (curage et creusement)⁵⁵⁹.

Nous avons repéré la même technique, non loin de Sbiba, entre *Thala* et *Cillium*, à Khmouda⁵⁶⁰. Dans la région étudiée, un seul exemple de ce type d'installation hydraulique est visible sur le terrain (le site n° 156). L'utilisation des foggaras semble être courante dans la région. La technique de l'aménagement des puits-regards dans le tuf est courante autour de *Sufes* : on l'a vu pour l'aqueduc de *Sufes* (n° 117) et dans les puits situés au nord de la ville (n° 075 et n° 056)⁵⁶¹. La couche géologique dans laquelle est aménagé ce type d'ouvrage est la même pour les foggara de Aïn ed-Diba pour l'aqueduc de *Sufes* et pour les puits des environs de *Sufes*. Il s'agit du Vindobonien Supérieur qui se compose d'alternance de marne,

⁵⁵⁷ Voir en dernier lieu M'Rabet A., 2003, p. 415-431

⁵⁵⁸ Gast M., 1997, p. 2868-2880 ; p. 2869 : cette technique arrive jusqu'au parallèle 42° en Espagne.

⁵⁵⁹ Gast M., 1997, p. 2868-2880, voir p. 2868. Voir aussi Solinac M., 1952, troisième partie, chapitre premier p. 54-125 voir particulièrement p. 54-67 avec fig. 6, 7, 8 : l'alimentation de la plaine de Kairouan à l'époque antique comme à l'époque islamique se faisait moyennant l'aqueduc de Chrichira alimenté par le captage Henchir ed-Douimis à Bir el-Adine.

⁵⁶⁰ CADS, n° 076, site n° 089, voir rapport de Shili S., à qui j'adresse mes remerciements pour m'avoir permis de consulter ses notes sur la prospection de la carte Djebel Semmama. Dans les environs de Feriana, à l'est, aux piémont de Jebels Ez Zmit à l'extrémité occidentale de Jebel Selloum, la feuille Djebel Selloum au 1/50 000^e, n° 92, signale une foggara, coordonnées Lambert : 399.000 E ; 190.800 N.

⁵⁶¹ Voir plus haut « les puits ».

du grès et de tufs⁵⁶². En nous basant sur ces données nous avons proposé d'expliquer deux séries de puits situés au nord de *Sufes*, aménagés suivant le système de foggara⁵⁶³.

3.1.9. Les bassins

Les bassins sont des monuments de stockage de l'eau à ciel ouvert connus chez les anciens sous le terme *lacus*. D'après la bibliographie on ne connaît que deux bassins dans la région étudiée. Le premier se trouve à *Sufes* même, à l'ouest du nymphée⁵⁶⁴. Le second bassin est celui de Aïn ed Diba⁵⁶⁵.

Au cours de la prospection nous avons dénombré 26 bassins. En outre les photographies aériennes à l'échelle de 1/7000^e laissent voir au nord des ruines de la ville antique au moins deux bassins, ce qui augmente le chiffre à 28 bassins répartis comme suit :

- 12 situés dans un rayon de 5 km autour de *Sufes* dont 4 sont sur les berges de Oued Sbiba ;

- 5 sont sur la voie *Sufes-Sufetula* ;
- 7 aux pieds septentrionaux de Mghila ;
- 1 au sud de Hr. Contra ;
- 1 à Hr. Sidi Sahbi ;
- 2 à Hr. Sbil.

11 parmi ces bassins sont intégrés dans des sites⁵⁶⁶ tandis que les autres sont plus ou moins isolés.

La majorité de ces aménagements est située sur des voies de communication notamment sur la voie principale nord-sud reliant *Sufetula* à *Assuras* par *Sufes*, au bord de laquelle, nous avons relevé 12 bassins.

Alimentation

L'alimentation des bassins de la région de Sbiba est assurée de trois ou quatre manières : 1 : 13 bassins⁵⁶⁷ sont alimentés par des *impluvia*. Généralement, le monument est placé au pied d'une colline ou au pied d'une pente pour que cette dernière soit exploitée en tant qu'*impluvium* pour le bassin ; 2- 5 bassins⁵⁶⁸ sont alimentés par des aqueducs qui

⁵⁶² Carte Géologique de la Tunisie, feuille Sbiba au 1/50 000^e feuille n° 069

⁵⁶³ Voir supra p. 144.

⁵⁶⁴ Tissot Ch., 1888, t. II, p. 617-618.

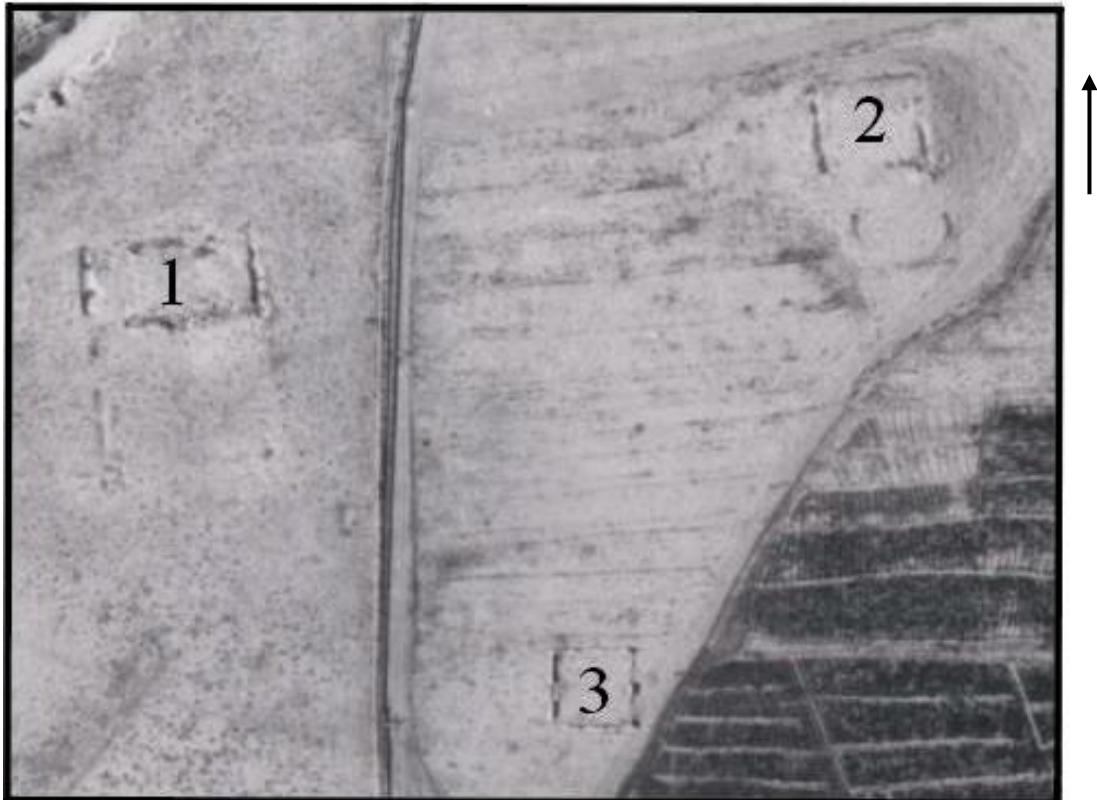
⁵⁶⁵ Guérin V., 1962, t. I, p. 375.

⁵⁶⁶ Site n° 048 ; 089 ; 049 ; 022 ; 126 ; 134 ; 163 ; 170 ; 189 ; 192

⁵⁶⁷ Il s'agit des sites : 057 ; 062 ; 048 ; 089 ; 126 ; 134 ; 156 ; 163 ; 168 ; 171 ; 188 ; 191 et 192).

⁵⁶⁸ Les sites : 009 ; 089 ; 137 ; 157 ; 168.

amènent l'eau à partir des sources ; 3- 6 bassins⁵⁶⁹ sont alimentés par une dérivation. On note ici que l'Oued Sbiba à lui seul alimente 4 bassins.



1, 2 et 3 : les bassins

**Fig. 46 Extrait de photo aérienne, secteur
situé au nord des ruines de Sufes.**

Formes

L'état de conservation de la majorité des bassins permet de distinguer leur forme générale, mais l'absence fréquente de données sur les dimensions empêche de donner une idée plus claire sur les formes. Mis à part les deux bassins de Hr. Sbil qui sont de forme circulaire, les autres sont quadrangulaires. Pour certains de ces édifices, l'irrégularité des dimensions est remarquable, à l'exemple des bassins de Mrass el Guenfoud (n° 057), Souk Er Roumane (n° 168), Hr. Sidi Bou Meftah (n° 157) et Hr. Henbez (n° 170).

Les contreforts

Pour résister à la pression de l'eau, certains des bassins 13 au total, sont dotés de contreforts. La disposition, le nombre et la forme de ces éléments varient d'un monument à un autre. Les bassins dépourvus de contreforts sont enterrés ou bien de faibles dimensions. C'est le cas du bassin de Hr. El Mabdouaa (n° 137), du bassin du site n° 062 et de celui de Sidi Ali Echaïeb (n° 191).

⁵⁶⁹ Les sites : 071 ; 098 ; 109 ; 022 ; 118.

1- Contreforts semi-circulaires : tous internes. Ils occupent :

- les angles pour un seul cas c'est le bassin de Hr. Bou Meftah (n° 157)
- les parois des bassins c'est le cas de
 - bassin de Mrass el Guenfoud (n° 057) où on note 6 contreforts sur les grands côtés et 5 sur les petits côtés
 - bassin de Hr. Ahmida (n° 134) avec 2 sur les grands côtés et 1 sur chaque petit côté
 - bassin dit el Fassa (n° 118) avec 5 contreforts sur le grand côté conservée.

A l'intérieur, les angles s'ils ne sont pas pourvus de contreforts en $\frac{1}{4}$ de rond comme c'est le cas de de Hr. Bou Meftah (n° 157) sont arrondis comme c'est le cas de Hr. Mrass el Guenfoud(n° 057), le bassin de Aïn Ed Diba (n° 156), le bassin situé au nord de l'Oued Sbiba juste avant sa confluence avec Oued El Htab, le bassin de Hr. El Henbez(n° 170).

2- Contreforts externes : ils sont tous à plan rectangulaire ou trapézoïdales. Ils occupent les parois extérieures situées généralement du coté de la pente. On les trouve adossés

- à trois cotés à Hr. Souk Erroumaine (n° 168), de même qu'à Souk Aïn Ed Diba (n° 156)
- à un seul côté pour le bassin du site n° 071, celui de Hr. El Henbess (n° 170), celui de Hr. Hamouda et celui de Aïn El Guemmam (n° 188).
- On les trouve également adossés aux angles du coté de la pente pour le bassin de Hr. Souk Erroumaine (n° 156).

Leur nombre et leur répartition sur la paroi du côté de la pente varient suivant les dimensions du monument, sa capacité et la pression de la quantité d'eau retenue :

- à Hr. Henbess (n° 170), la paroi du bassin nord du côté de l'Oued El Melah est dotée de deux contreforts placés à proximité des angles. Pour le site n° 73, les deux contreforts s'appuient contre les extrémités du côté occidental du monument
- un seul contrefort dans le bassin de Hr. Aïn El Guemmam (n° 188) comme à Hr. Hammouda (n° 192), pour les deux cas, le contrefort est plus proche de l'angle ouest pour le premier et de l'angle est pour le second
- la répartition des contreforts sur le côté septentrional du bassin de Souk Aïn Ed Diba (n° 156) est de l'ordre de 12 contreforts sur 69.60 m soit 1 contrefort tous les 5,8 m mais en réalité on remarque trois ensembles : deux à l'est, trois au milieu et 7 à l'ouest ; le côté oriental du même bassin compte trois contreforts également mal répartis.

- pour le bassin de Hr. Souk Erroumaine, en plus des deux contreforts situés sur l'angle nord et l'angle est, on compte 6 contreforts sur le côté sud-est et autant pour le côté nord-ouest, soit environ 1 contrefort tous les 4,25 m au sud-est et 1 contrefort tous les 4,32 m au nord-ouest. Du côté nord-est, on compte 9 contreforts sur 37,30 m, soit 1 contrefort tous les 4,14 m

3- Contreforts externes et internes pour un seul cas : c'est le bassin d'el Fassa (n° 118) mais étant donné l'état du monument conservé sur deux côtés, le premier dispose de contreforts semi-circulaires internes et l'autre de contreforts quadrangulaires externes ;

Théoriquement, le nombre de ces éléments est en relation avec la pente et la capacité et la masse du monument (pratiquement, les choses sont très proportionnelles.)

Grandeur et capacité

Il est parfois difficile d'évaluer la capacité de ces monuments pour les raisons suivantes :

1- Un nombre important de bassins sont endommagés (sites n° 009 ; n° 118 ; n° 156 n° 098), ce qui ne permet pas de prendre des mesures exactes.

2- La majorité des monuments est comblée ou enfouie, ce qui empêche de connaître leur profondeur⁵⁷⁰ ;

En conséquence, les remarques se basent sur la superficie plus que sur la capacité d'eau retenue. La documentation chiffrée disponible permet d'étudier 16 bassins sur 26. On peut classer ces bassins en trois catégories.

- 1- Sept bassins⁵⁷¹ de superficie qui varie de 10 m² à 100 m².
- 2- Sept bassins⁵⁷² dont la superficie varie de 200 m² à 500 m².
- 3- Deux bassins⁵⁷³ dont la superficie varie de 700 m² à 1000 m² ;

On a donc construit dans cette région des bassins de grande capacité, caractéristiques de la zone aride et semi-aride qui commence en direction du sud.

L'épaisseur des murs

La largeur des murs des bassins varie entre 0,50 et 1,60 m. Les largeurs importantes concernent les bassins les plus grands⁵⁷⁴.

⁵⁷⁰ Pour les dimensions relevées, les hauteurs varient entre 70 cm à 2,50 m : mais on remarque que les petits bassins ont les hauteurs les plus importantes.

⁵⁷¹ n° 071 ; 098 ; 049 ; 157 ; 170 ; 171 ; 189.

⁵⁷² n° 009; 062 ; 118 ; 137 ; 134 ; 156 ; 192.

⁵⁷³ 057 ; 168.

⁵⁷⁴ L'épaisseur des murs des bassins de Mrass el Guenfoud (n° 057) qui fait 30/26 m et celle du bassin d'El Fassa (n° 118) faisant 23,10/13,5 m est de 1 m ; l'épaisseur des murs des bassins de Souk Ed Diba (n° 156) ainsi que celui de Souk Erroumaine (n° 168) mesure 1,50 m ; l'épaisseur des murs des bassins de Sidi Sahbi (n° 049), de

Technique de construction

Nous savons que pour construire les monuments hydrauliques, on utilisait essentiellement la maçonnerie de blocage : c'est la règle pour les bassins de la région étudiée. Cependant, on note une exception pour le monument de Hr. El Hamri (n° 126) qui est construit selon la technique de l'*opus africanum*.

Indice pour la localisation de la zone irriguée.

La situation de la plupart de ces bassins dans des zones favorables à la culture irriguée est d'autant révélatrice que ces zones se confondent avec la zone d'irrigation actuelle. Cette région s'étend de part et d'autre de l'Oued Sbiba (connue sous le toponyme de Bhairet Siftan⁵⁷⁵), sur les pieds orientaux du Jebel Tiouacha (connu sous le toponyme de Bhairet Tiouacha⁵⁷⁶) et sur les pieds septentrionaux de Jebel Mghila.

Cependant, nous sommes en droit de nous interroger sur les procédés ou les solutions suivis pour résoudre le problème de l'évaporation, l'utilité et la rentabilité de ces grands édifices.

Conclusion :

Les bassins de la région de *Sufes* confirment la notion de la zone de transition : du point de vue forme, nous sommes encore loin de la zone steppique où on voit la multiplication et la diffusion des bassins circulaires⁵⁷⁷. Le seul site qui offre des bassins circulaires dans la région étudiée est celui de Hr. Sbil (n° 163). On trouve un autre bassin de la même forme à l'entrée sud de Kanguet Zagalass (069.215), en dehors de la région.

Nous pensons que les bassins quadrangulaires ont devancé les bassins circulaires. La région anciennement exploitée renferme des bassins quadrangulaires. Par contre, la zone qui fut plus tardivement exploitée comprend des bassins circulaires⁵⁷⁸, c'est pourquoi nous croyons à une évolution technique dans la conception de ce type d'ouvrages hydrauliques.

Hr. El Hamri (n° 126), de Hr. Thmed (n° 189), de Hr. Henbez (n° 170), d'El Mabdouaa (n° 137), de Aïn El Guem mam (n° 188) et de Hr. Sidi Bou Meftah (n° 157) fait entre 50 et 80 cm.

⁵⁷⁵ Toulotte, Mgr. A., 1892-1894, p. 175.

⁵⁷⁶ Voir *CTHA* au 1/100 000^e.

⁵⁷⁷ Il s'agit de la région située plus au sud cf. la *CAM*, n° 112, site 004 ; 009 ; 010 ; 014 ; °052 ; 054 ; 061 et 071 etc

⁵⁷⁸ La prospection de la feuille de Jebel Semmama, n° 076 par S. Shili a révélé un certain nombre de bassins circulaires (site n° 076.015; 076053.). L'occupation de cette région voisine à celle de *Sufes* est liée à la diffusion de la culture oléicole répandue à partir du III^e siècle.

Tableau récapitulatif des bassins de la région de Sbiba

Site	Bassin						Contreforts		
	nombre	alimentation	forme	Technique de construction	Dimensions en m.	Mur en cm	disposition	Forme et dimension	Nombre
009	1	Aqueduc	rectangulaire	maçonnerie	26/12,20	-	-	-	-
022	1	Oued Jraouil ?	rectangulaire	Maçonnerie	Détruit	-	-	-	-
048	1	Impluvium ?	rectangulaire	Maçonnerie	Enfoui : 4/0,40		Interne	Arrondi	1
049	1	-	rectangulaire	Maçonnerie	4,70/4,70	50	-	-	-
057	1	Impluvium ?	rectangulaire	maçonnerie et angles arrondis	30/26	l. : 100	Interne	Semi-circulaire	6+6 /5+5
062	1	Impluvium ?	rectangulaire	Maçonnerie	20,80/12,80	h. : 70 / l. : 85	-	-	-
071	1 avec annexe	?	Rectangulaire + circulaire	maçonnerie et Angles arrondis	11,10/7,50	h. : 250 / l. : 70	Externe	Rectangulaire	2
089	2 ?	Aqueduc	rectangulaire	Maçonnerie	Enfoui	-	-	-	-
	2	Impluvium	Quadrangulaire et autres	?	?	?	?		
098	1	Oued Sbiba	-	Maçonnerie	-	-	-	-	-
109	1	Oued Sbiba	Rectangulaire ?		Enfoui	-	-	-	-
118	1	Oued Sbiba	rectangulaire	<i>Opus vitatum</i> ?	23,10/13,50	100	Interne/externe	-	5 et 3
126	1	Impluvium ?	rectangulaire	<i>Opus africanum</i>	12	1. 50	-	Semi-circulaire :60/ rectangulaire 90/60	-
134	1	Impluvium	rectangulaire	Maçonnerie	19,70 /10,50 19,20/10,10	h. 150 / l. 160	Interne	Arrondi : rayon 80	6
137	1	Aqueduc	rectangulaire	Maçonnerie	19,90/14,60	h. : 80 / l. : 80	Absent	-	-
151	1	Signalé par les Bgds. Topog.	Rectangulaire polylobé sous forme de croix	Maçonnerie		Epai. 1m	externe	rectangulaire	3 et 3
156	1	Foggara ou impluvium ?	Rectangulaire ?	Maçonnerie avec deux niveaux	23/20 et 50/53 complexe	150 ;140 ;90	Externe	Rectangulaire : 55 à 90	Plusieurs : 16 et 3
157	1	Aqueduc ?	irrégulier	Maçonnerie	3,23 / 3,46 /4,60 / 4,90	h. 200 / l. : 75	Interne	¼ de rond	4
163	2	Impluvium	circulaire	Maçonnerie	Diam. 5,60	l. : 50	Oui	-	-
168	1	Impluvium ou aqueduc ?	irrégulier	Maçonnerie	25,95/25,50 /37,30/35,70	h. 150 à 210, l. 150	Externe et angles externes	Rectangulaire	6+6/9 /1+1
170	1		irrégulier	Maçonnerie	6,60 / 5,50 / 6,80 / 540		Externe	Rectangulaire	2
171	1	Impluvium ?	Rectangulaire ?		5/3	l. : 60	-	-	-
188	1	Impluvium ?	rectangulaire	Maçonnerie	enfoui	67	Externe	Rectangulaire	1
189	1		rectangulaire	Maçonnerie	Brisé : 4,85/3,90	h. : 70 / l. : 60 à 70	Externe	Rectangulaire : 70/70/70	2
191	1	Impluvium ? source ?	rectangulaire	maçonnerie			-	-	-
192	1	Impluvium ?	rectangulaire	angles arrondis	30,20/15,90	h. 130 / l. 105	Externe	Rectangulaire	1
24	30 ⁵⁸⁷	5 ou 6 par aqueduc / entre 8 et 11 par impluvium / 4 par oued...	1 circulaire	3 angles arrondis	L. 4 à 50m ; l.		5 internes / 7 externe / 1 interne-externe / 1 absent	4 sont arrondis / les restes sont quadrangulaires	

⁵⁸⁷ Il faut avouer que le nombre devait être plus important, les brigades topographiques signalent un certain nombre de monuments qu'ils appellent réservoirs. « Réservoir de 12 m x 20m.00 murs de 1m.00 d'épaisseur, les morceaux restants ont de 1m00 à 0.80m de hauteur » ; « Réservoir de 30m x 30 m avec contreforts à l'intérieur, mur de 1m.00 d'épaisseur, 1m de hauteur éventuellement » ; Il est difficile de les repérer sur le terrain dans la méconnaissance du système utilisé par ces militaires d'une part et d'autre part à cause de la destruction des ces aménagements à la suite de la mise de culture de terrain suivant les techniques modernes.

3.1.10. Les citerne

On entend par citerne, *cisterna*, un monument fermé servant au stockage de l'eau potable⁵⁸⁸. Les termes employés chez les paysans ou sur les cartes topographiques pour désigner une telle installation hydraulique sont : majen , zoubia et citerne. Les citernes sont, ordinairement, des signes de présence d'habitation.

Cette technique de stockage de l'eau remonte à une époque très lointaine⁵⁸⁹. Elle est surtout attestée dans les cités puniques comme Carthage⁵⁹⁰. Cependant elle s'est développée à l'époque romaine. Elle a même connu une grande diffusion à travers l'Afrique⁵⁹¹ jusqu'au *limes*⁵⁹².

Hormis les citerne publiques de *Sufes*, la prospection a livré sept citerne dans six sites⁵⁹³. Elles sont toutes situées dans la partie occidentale de la région étudiée. Elles sont construites en blocage. Il faut signaler le fait que ce type de monument est en grande partie souterrain, ce qui rend difficile la collecte des informations concernant leurs dimensions ou leurs modes d'alimentation et d'exploitation. Généralement, si le monument n'est pas conservé (ce qui est le cas pour la majorité des citerne inventoriées) leur découverte se fait souvent fortuitement lors d'un affaissement ou d'un glissement de terre. Cette situation ne permet pas d'avoir les dimensions de ces monuments ni leurs formes. Cependant, nous avons enregistré deux formes :

- trois citerne rectangulaires avec une voûte en berceau (069.054 ; 069.204 ; Hr. Hamouda).
- deux citerne en carafe (069.114 et 069.232).

Ces monuments sont de dimensions très modestes. En effet, la plus grande mesure L. : 820 cm l. : 540 cm, prof. : 120. Le fait que ces monuments soient toujours enterrés facilite leur alimentation. Mise à part deux citerne dont nous pensons qu'elles étaient alimentées par une conduite et une troisième qui semble avoir été en rapport avec un grand bassin (voir tableau ci dessus), les autres monuments devaient se situer au centre des maisons ou des *villae* et recevoir les eaux pluviales des toitures de ces constructions⁵⁹⁴. L'état de conservation des

⁵⁸⁸ E. Guillaume, 1887, p. 1208-1211.

⁵⁸⁹ Sur l'état de la question voir l'article de Rebiffat R., 1994, XIII, p. 2014-2025.

⁵⁹⁰ 16 citerne ont été dégagées dans le quartier d'Hannibal, situé sur le flanc sud-est de Byrsa : Lancel S., 1992, p. 234-238.

⁵⁹¹ Voir à titre d'exemple l'étude riche et détaillée sur les citerne de *Sutunurca* (Aïn el Asker) : H. Jaïdi, 1993, p. 208-241 voir particulièrement p. 209-222 et planches à la fin de l'article.

⁵⁹² Cf. par exemple : Rebiffat R., 1988, p. 33-68.

⁵⁹³ A titre de comparaison, Ben Baaziz S., 2000, n'a compté que 4 citerne dans la région voisine du côté septentrional.

⁵⁹⁴ Leveau Ph., 1993, p. 176-177

monuments, que ce soit pour les citernes en carafe ou les citernes rectangulaires ne permet pas une étude plus poussée.

Tableau des citernes de la région de *Sufes*

Site	nombre	Forme	dimensions	Etat de conservation	alimentation	Technique de construction
n° 029	2	?	Comblées	comblées	Aqueduc ?	maçonnerie
n° 042	1	En carafe	Margelle, diam. : 3 m, largeur du mur est de 65 cm	Détruite et comblée	?	maçonnerie
n° 055	1	rectangulaire	3,40 / 490m	détruite	?	maçonnerie
n° 089	?	?	?	?	Aqueduc ? ou impluvium ?	?
n° 158	1	rectangulaire	L. : 820 cm l. : 540 cm, h. : 120	détruite	?	maçonnerie
n° 179	1	En carafe	comblée	comblée	?	maçonnerie
n° 192	1 ?	rectangulaire	Petite ?	détruite	Bassin ?	maçonnerie

3.1.11. Etablissements balnéaires

En l'absence des traces épigraphiques et exception faite pour les thermes de *Sufes*, l'identification de ce type de monuments demeure liée aux traces archéologiques laissées sur le terrain. Il est question souvent des tuiles, des pilettes d'hypocauste, des tubes des coffrages, des pavements ou des fragments ou des tesselles de mosaïques et des cendres, le tout entouré de massif de maçonnerie portant les traces d'enduit étanche et très souvent de cubes de mosaïques.

En nous basant sur ces éléments, nous avons pu identifier 13 établissements balnéaires situés au sud et au sud-est de la région. Pour comparaison il faut savoir que la région de *Segermes* compte entre 15 et 20 établissements⁵⁹⁵.

Pour ceux de la région de *Sufes*, deux sont isolés⁵⁹⁶. Ils se trouvent au sud de la ville sur la voie de *Sufes* à *Sufetula*. Les autres se trouvent dans des sites majeurs dont la superficie dépasse 10 ha⁵⁹⁷.

Tableau récapitulatif des installations thermales dans la région de *Sufes*

Site n°	Nombre	Dimension / superficie	Alimentation en eau	Traces	Mosaïque
033	1	200 m ²	Aqueduc ?	Maç. + T.P.H.+T.C.+ enduit étanche	?
043	1	Diam. 6m	impluvium	Pierraise + T.P.H. + T.C.+ plâtre.	?
051	1	Diam. 8 m	Oued ?	Mur en GA + T.P.H. + T.C + cendre	attestée
089	1	1600 m ²	aqueduc	Deux compartiments séparé par un mur en	polycrome

⁵⁹⁵ Dietz S., 1995, p.361-363; voir p. 361 et carte p. 362; le terme utilisé ici est «bath-hous »

⁵⁹⁶ Sites : n° 142 et n° 156.

⁵⁹⁷ *Sufes*, Hr. Khammar (n° 178) ; Hr. Thmed (n° 189); Hr. Om Bou Rouine (n° 103) ; Hr. Henbez (n° 170) ; Hr. El Hassek (n° 174) ; Hr. Mrass El Harmel (n° 139); Hr. Selsala (n° 158) ; Hr. El Bheilil (n° 043) et Hr. El Beinnaïa(n° 051).

				maçonnerie+cendre+mosaïque	
103	1	425 m ²	Oued	Maç.+ T.C.+ cendre + pièce en abside	polychrome
139	1	900 m ²	Source	Mur en galets de l'oued. T.P.H. + T.C. + Cendre	attestée
142	1	600 m ²	Oued ?	Maç.+ bassins + T.P.H. + cendre	attestée
156	1	66 m ²	oued	Maç. + pièce+ cendre	polychrome
158	1	?	aqueduc	Maç.+Bassin (4/5,85 m)+bassins (7,60/3,80, prof. 1,10m mur 50 à 80cm) + P.H.+T.C.+ Cendre.	monochrome
170	2	- 400 m ² - ?	- Oued - Aïn et oued	Maç.+ T.P.H. + T.C. + Cendre	polychrome
174	1		impluvium	Maç.+ 3 pièces communicantes + T.P.H.+ T.C.+ cendre.	polychrome
178	1	250 m ² environ	Impluvium au fond d'un vallon	Maç. + T.P.H. + T.C.+ cendre	bichrome
189	1	345 m ²	Impluvium au fond d'un vallon	Maç. + T.P.H + T.C. + Cendre	attestée

NB : GA = grand appareil ; T.P.H.= tuile de pilette d'hypocauste ; T.C. = tubes de coffrage ; Mac. = maçonnerie

Ces monuments sont généralement de petites dimensions. Cependant nous remarquons que la majorité de ces bains ruraux sont dotés de mosaïques dont la moitié est polychrome, ce qui témoigne d'une certaine recherche de confort et de luxe. Pour assurer l'alimentation en eau, ces monuments sont installés soit au pied d'une colline, soit au font d'un ravin, ce qui favorise l'aménagement d'un *impluvium* convergeant vers un bassin ? puis vers l'établissement balnéaire. Certains sont établis à côté d'un oued ou d'une source naturelle comme c'est le cas pour Hr. El Ouchem n° 142 et Aïn Diba (n° 156). Pour un seul cas, celui de Hr. Selsala (n° 158), on a construit un aqueduc.

Généralement et à l'instar de ce qui se passe dans les grandes cités, les établissements balnéaires sont situés à la périphérie du site. En effet, on les voit à l'extrême nord-ouest de Hr. Thmed (n° 189), à l'extrême orientale de Hr. Krammar (n° 178), à Hr. Bou Rouine (n° 103) etc... Nous pouvons nous prononcer sur l'aménagement interne même pour les thermes de la cité de *Sufes* ou celles du site n° 142.

La majorité des établissements balnéaires se trouvent sur le passage des voies inter-régionales.

Leur superficie qui va de 250 à 900 m² est globalement modeste, mais elle peut être considérée comme importante si on la place dans son contexte rural. A *Segermes*⁵⁹⁸, la superficie varie entre 80 et 630 m².

Ce type de monument qualifié de privé par rapport aux thermes publics de la cité de *Sufes* est une preuve de la prospérité des propriétaires de la région de *Sufes*. C'est un indice de l'influence de la cité sur ses environs et de la pénétration de la romanisation culturelle. Mais il

⁵⁹⁸ *Africa Proconsularis*, I, p. 361 : tableau.

est possible aussi de l'interpréter comme une recherche de l'autonomie par rapport à la cité et la construction de grandes *villae* avec toutes ses composantes. D'après les archéologues danois, ces « bath-houses » ne devaient pas être utilisés tous les jours et durant toute l'année mais seulement lors des saisons chaudes comme l'été⁵⁹⁹.

3.1.12. Les moulin à eau⁶⁰⁰

Cet outil sert au broyage de différents produits, essentiellement des céréales, même si cette activité n'était pas la plus importante⁶⁰¹. En Afrique Proconsulaire, nous savons que cet outil a laissé des traces à Chemtou⁶⁰² et à M'Jez el Bab⁶⁰³. Dans la région de *Sufes*, les conditions naturelles (l'abondance de l'eau) et économiques (la pratique des différentes activités en rapport avec le moulin) sont propices à l'existence des moulins à eaux.

D'après El Bakri⁶⁰⁴, la ville de Sbiba « très ancienne, construite en pierre et renfermant un Djamé et plusieurs bains. Elle est arrosée par plusieurs ruisseaux qui font tourner des moulins»⁶⁰⁵.

Ce témoignage médiéval rend très probable l'existence de ces aménagements dans l'antiquité, à l'image de celui qui se trouvait à Chemtou, d'autant qu'un site de la région porte le toponyme de Ettahouna, le moulin. Il se trouve sur la rive droite de l'Oued Sbiba et présente les traces d'un petit monument hydraulique qui ne peut pas être interprété comme un moulin à eau dans son état actuel.

Il est question de ce type d'outils dans un édit impérial de 398 apr. J.-C.⁶⁰⁶ Au VI^e siècle, l'agronome *Palladius* conseille d'utiliser les moulins à eaux pour remployer les eaux des thermes. Ce qui nous invite à chercher leurs traces à l'est des Thermes publics dans le sens de l'écoulement de l'eau.

3.1.13. Conclusion

Richesse et diversité sont les premières conclusions à tirer de cette étude. Urbains et ruraux, simples et complexes, construits et aménagée, de grandes et de petites dimensions,

⁵⁹⁹ *Africa Proconsularis*, I, p. 363.

⁶⁰⁰ Amouretti M.-C., 1987, p.13-23 ; p. 17 l'auteur indique que Strabon, *Géographie*, XII, 3, 30, affirme que cette technique est attesté au I^{er} siècle à côté du palais de Mithridate à Cabire au Pont comme une nouveauté.

⁶⁰¹ Référence précédente p. 15-16.

⁶⁰² Amouretti M.-C., 1987, p.17.

⁶⁰³ Encore non publiée.

⁶⁰⁴ Drappier, dans P. Gauckler, 1899, p. 148 « L'historien arabe El Bekri nous apprend qu'au XI^e siècle de notre ère les eaux de l'oued Sbiba servaient à actionner des moulins.» Le même auteur remarque que ces moulins n'ont pas laissé de traces sur le terrain

⁶⁰⁵ On trouve la même information chez l'auteur de 161 ص 1968 "الأستبصار في عجائب الأ MCSAR ، نشر و تعلق سعد زغلول، مدينة سببية وهي مدينة أزيلية، ذات أنهار و مياه سانحة تطعن عليها أرجحية."

⁶⁰⁶ Cité Amouretti M.-C., 1987, p. 17.

telles sont les caractéristiques des aménagements hydrauliques de la région de *Sufes*. On les trouve un peu partout : sur les flancs de montagnes, sur les pentes de collines, dans les plaines, dans les gorges étroites, dans les lits des oueds, liées à des sites archéologiques, ou isolés.

Ces aménagements se concentrent essentiellement à l'ouest de la région, autour de la ville, sur les rives des oueds, sur les voies de communication. Nous avons pu repérer plus de 24 sources dont certaines sont captées, 10 aqueducs, un certain nombre de puits ; 8 citernes, 28 bassins, les traces de foggara, 13 thermes dont la majorité est rurale, 2 nymphées un certain nombre de barrages et probablement des moulins hydrauliques, une zone irriguée, des terrasses sur une grande superficie, une zone cadastrée, des dérivations, tout cela dans une région qui ne dépasse pas 620 km². Il s'agit là d'indices d'une longue et riche expérience dans la manipulation et le contrôle des techniques de l'exploitation de l'eau.

La présence des sites archéologiques au nord de la région à l'intérieur d'une zone marécageuse et salée qui est restée pour longtemps inculte constitue une preuve de la maîtrise des techniques d'assèchement, de drainage et de la mise en valeur de cette terre⁶⁰⁷. En effet, Hr. Left qui se situe au cœur de ce secteur est un site dont l'importance archéologique et historique⁶⁰⁸ est bien attestée.

Cet aspect d'histoire et d'archéologie contribue à distinguer la « région » de *Sufes* et illustre bien le sens du toponyme *Sufes* relatif à l'eau.

⁶⁰⁷ Nous savons qu'il est question de terres en marécages, *plaudibus*, que les colons des domaines impériaux de la moyenne vallée de l'Oued Majrada voulaient les exploiter et cela ne peut être possible s'ils ne maîtrisaient pas les techniques du drainage et de l'assèchement. Le texte de l'inscription d'Aïn Jemala, *CIL, VIII, 25943 ; ILTun., 1320 ; AE, 1952, 209; 1953, 130; 1954, 191 ; CMA, Suppl., I , D 993 ; ILPMBardo., 163, p. 62-63* : «] / tuant, rogamus, procurato/[res, per pro]videntiam uestram quam / [nomine ca]jesaris praestatis, velitis nobis / [et utilitat]i illius consulere, dare nos/b[is eos agros] qui sunt in **paludibus** et / in silvestribus instituendos olivetis / et vineis lege *Manciana* condicione / [s]altus Neroniani vicini nobis cu[m] / [ed]jeremus hanc petitionem nostr[am] / [fu]ndum suprascriptum N[eronianum] / [i]ncrementum habita[torum..... ». traduction “Nous vous demandons, ô procureurs, en invoquant en vous cette sagesse que vous déployez au nom de César, de bien vouloir veiller à nos intérêts et à ceux de sa majesté et nous donner les terres qui sont en **marécages** ou en broussailles à planter d'oliviers et de vignes, conformément à la Loi *Manciana*, et selon la condition du *Saltus Neronianus*, qui est voisin de nous. En vous adressant cette pétition [nous songions] au *Fundus Neronianus* précité et à l'accroissement des habitants

⁶⁰⁸ Lepelley Cl., 1979, t. I, p. 115, Joffroy H., 1986, p. 287 ; 290 et note n° 244 ; M'Charek A., 1996, p. 18-22 ; M'Charek A., 1999, p. 158.

3.2. Les accès naturels et les voies antiques

3.2.1. Les accès naturels

La région est facilement accessible de trois côtés, au nord par le couloir de Rohia, au sud par le couloir Mghila-Tiouacha et à l'est par le couloir d'El Hbeibsa et de Khanguet Zagalass. Elle est difficilement accessible du côté occidental.

3.2.1.1. Au nord : par le couloir Rohia

Au nord la région de Sbiba rejoint celle de Rohia pour constituer un couloir naturel, une dépression située entre deux montagnes assez dominantes.

- Au nord-est Jebel Skarna qui culmine à 1322 m présente une falaise rocheuse de plus de 200 m de hauteur par rapport à la plaine située à ses pieds occidentaux. Le secteur est accessible seulement par deux passages :

- Au sud par le cours la cour de l'Oued Bou Agila-Messennagh par lequel A. M'Charek⁶⁰⁹ fait passer la voie augustéenne,
- Au nord de la falaise de Skarna, par *Mididi* étape de la voie vers Maktar⁶¹⁰.

- A l'ouest s'élève une chaîne de montagnes orientée nord-sud que domine le Kef Sidi Ali Ben Om Ezzine de 1365 m. Cette chaîne empêche l'accès vers l'ouest sauf en contournant El Gassaa Sghira du côté septentrional. A l'époque médiévale, ce couloir qui s'étend sur 10 km nord-sud et sur 9 km est-ouest environ, est connu sous le nom de Fej Sbiba⁶¹¹. Le couloir est de traversée aisée à la belle saison. Par mauvais temps, il faut suivre un chemin d'un niveau plus élevé, en raison de la nature argileuse du sol et du développement des marécages dans la plaine de Rohia.

3.2.1.2. Au sud : par le couloir Mghila- Tiouacha

L'accès de la région de Sbiba par ce couloir est facile, car, après avoir dépassé le massif de Tiouacha qui culmine à 1363 m, il n'y a plus d'obstacle. Par contre le massif de Mghila dont l'orientation change légèrement en direction de Sbeitla, barre le passage au sud-est. Au point le plus étroit, ce couloir mesure 12 km de largeur ; il est accessible en toute saison, comparé à celui du nord.

Un passage secondaire traverse le Jebel Mghila. C'est une gorge naturelle étroite, coïncidant au sud avec le cours de l'Oued Souda, qui mène à Foum el Guelta⁶¹² et rejoint la voie *Sufetula-Masclianae*⁶¹³. Au milieu de la montagne (à un endroit dit actuellement Hr.

⁶⁰⁹ M'Charek A., 1987-1989, p. 153-167

⁶¹⁰ Ben Baaziz S., 2000, p. 286-287; M'Charek A., 1987-1989, p. 153-167

⁶¹¹ Cf. le dépouillement des sources arabes dans Bahi A., 1996, p. 114-115

⁶¹² Saladin H. et Cagnat R., 1885, p. 400.

⁶¹³ Barbery J. et Delhoum J.-P., 1982, p. 27-43

Ouest) la piste correspond au cours de l’Oued Tella. A la sortie du massif montagneux, celui-ci joint un affluent de l’Oued Thmed. Une piste moderne traverse ce passage et regagne le site de Hr. Thmed (Site n° 189).

3.2.1.3. A l'est : par le couloir Ben Habbès- Mghila et Kanguet Zagalass

L'accès à l'est est possible mais moins facile que le couloir nord-sud. En plus du réseau hydrographique taillé autour de l’Oued El Htab, le terrain devient plus accidenté particulièrement dans le secteur situé entre l’Oued Kouky à l'est et l’Oued Htab dans son dernier détour vers le sud. Au sud-est le massif de Mghila qui s'étend sur plus de 30 km de longueur constitue une barrière infranchissable. Le seul accès est une gorge, dite Khanguet Zagalass, très étroite, elle mesure de 10 à 20 m de largeur. Elle se situe entre le Jebel Ben Hachlef à l'ouest et le Jebel El Abaïed à l'est.

Au nord-est, la région de Sbiba semble être d'un abord difficile. Le massif du Jebel Ben Habbès qui s'élève à plus de 800 m et s'étend de l'ouest à l'est sur plus de 10 km constitue (par sa falaise) une muraille naturelle infranchissable. La route actuelle (sur les limites orientales de la région étudiée) qui relie El Hbeibsa à Maktar ne semble pas avoir été fréquentée facilement dans l'Antiquité à cause de la nature accidentée des reliefs. Cependant la communication pouvait s'effectuer à travers des sentiers étroits et à dos d'animaux⁶¹⁴.

3.2.1.4. Y-avait-il un passage à l'ouest ?

La barrière montagneuse occidentale constituée de Jebel Tiouacha (1363 m) Kef Soltane (1309), Kef El Galaa (1189 m) Kef Sidi Ali Ben Om Ezzine (1306 m) El Gassaa el kbira et El Gassaa Es Sghira et dominant le couloir principal nord-sud, est percée par deux importants cours d'eau qui peuvent constituer deux voies de pénétration ou de passage vers l'ouest :

- l’Oued Sbiba constitué de deux affluents : Le premier est l’Oued Om el Aroug affluent du côté nord collectant ses eaux sur une distance qui dépasse 10 km à l'ouest. Ce cours d'eau est taillé dans un synclinal géologique, très encaissé surtout dans son cours supérieur, ses berges sont très abruptes et ne permettent pas de faire passer une voie officielle comme le proposait P. Salama à la suite des explorateurs de la fin XIX^e et du début XX^e

⁶¹⁴ Barbery J., 1985, p. 13, propose qu'une bretelle passe par Hr. Bheilil vers Hr. Tebraria au nord est de la région de *Sufes*.

siècle⁶¹⁵. Le second est l’Oued El Brek affluent méridional, collectant les eaux depuis Bled Zelfane sur une distance supérieure à 15 km à l’ouest.

- L’Oued Jedeliane, moins important que le premier, collecte les eaux des ruisseaux et des sources situées à l’ouest de la chaîne du Kef Sidi Ali Ben Om Ezzine sur une distance ne dépassant pas 7 ou 8 km avant de franchir le massif montagneux. Le franchissement se fait au niveau d’une gorge vers laquelle convergent nombre de pistes modernes. Il est fort probable que dans l’Antiquité cette gorge ait servi de gué abritant une voie secondaire qui reliait les deux versants du massif montagneux dans cette direction.

3.2.2. Les voies

On trouve dans la région de *Sufes* deux groupes de voies : des voies inter-régionales et des voies régionales

3.2.2.1. Les voies est-ouest : la *Via Hadrumetina*:

Deux grandes voies inter régionales desservaient la région de *Sufes* :

La *Via Hadrumetina*⁶¹⁶

Le tracé de la voie vers Hadrumète n’est pas entièrement connu jusqu’à présent. Dans la carte du *Réseau Routier de l’Afrique Romaine*⁶¹⁷ P. Salama trace une ligne plus ou moins rectiligne liant *Sufes* à Hadrumète par *Aquae Regiae* ? et *Vicus Augusti*. Le même auteur qui consacre toute une étude à la *Via Hadrumetina*⁶¹⁸, développe l’étude toponymique ainsi que le rôle administratif et économique de la voie, mais, concernant son tracé, il se contente de compiler les renseignements rapportés par les Brigades Topographiques.

Dans la carte publiée dans son livre sur les *Bornes Milliaires de l’Afrique Proconsulaire*⁶¹⁹, il reprend le même tracé de la carte du réseau routier. Il affirme que la voie n’a donné aucune borne milliaire le long de son tracé à part peut-être une à la fin du trajet⁶²⁰. Cette affirmation est partagée par J. Barbery, qui explorant la Tunisie centrale, apporte quelques précisions sur le tracé de la *Via Hadrumetina*⁶²¹.

⁶¹⁵ A l’inverse de ce qui se passe en Italie, les appellations des voies en Afrique romaine sont rarissimes, le terme « *Via Hadrumetina* » est mentionné sur une épitaphe d’*Ammaedara* voir Salama P., 1964, p. 74-83, particulièrement p. 73-80 ; Ben Baaziz S., 2001, p. 79-106, voir p. 89-90.

⁶¹⁶ Salama P., 1964, p. 74-83

⁶¹⁷ Salama P., 1949.

⁶¹⁸ Salama P., 1964, p. 73-85.

⁶¹⁹ Carte hors texte, dressée par l’auteur en 1986 et publiée dans Salama P., 1987.

⁶²⁰ Salama P., 1964, p. 81 et note 58 : d’après lui la borne *CIL*, VIII qui date de Caracalla en 217, remployée à Moureddine peut appartenir aussi bien au tronc commun de la *Via Hadrumetina* et de la voie *Sufetula-Hadrumetum* qu’à d’autres voies de la région.

⁶²¹ Barbery J., 1985, p. 5-44 en particulier p. 12-16.

a- Le tronçon *Thala-Sufes* :

Selon Pierre Salama, la voie quitte la colonie flavienne d'*Ammaedara* depuis la porte orientale de Septime Sévère traversant la nécropole orientale⁶²², franchissant l’Oued Haïdra probablement par la piste actuelle qui passe par Sidi Mohamed Echeffai⁶²³ pour aborder Thala de l’ouest. De là elle emprunte, d’après les Brigades Topographiques⁶²⁴, un passage croisant Hr. Bridem⁶²⁵, Ksar Tlili⁶²⁶, Oued Om El Aroug et Kodiat Echaïr⁶²⁷.

Par contre pour Sadok Ben Baaziz, auteur des notices de Thala et Ksar Tlili⁶²⁸, la communication entre *Thala* et *Sufes* ne peut se faire par cette région montagneuse très accidentée et trop boisée⁶²⁹. D’après lui, la voie entre les deux localités ne peut passer qu’à travers le *Saltus Massipianus*⁶³⁰ vers Aïn El Hmadna, pour rejoindre la voie nord-sud.

En réalité, si la communication entre ces deux ville était possible directement, la voie devrait correspondre à la piste qui les reliait à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle et qui est reportée sur les cartes 1/100 000^e Thala⁶³¹ El Ala⁶³², et Bou Ghanem⁶³³ et les cartes topographiques au 1/50 000^e Thala n° 067, Ksar Tlili n° 068 et Sbiba n° 069. Cette piste concorde sur environ 1 km avec la route qui mène à Kasserine avant de se diverger vers l’est. Elle contourne la chaîne Khrarbougua au sud en passant par Fej El Guerrich avant de franchir la gorge du Jebel Zgag et prendre ensuite une direction rectiligne vers l’est pour passer au nord de Ksar Tlili par Hr. Dheb (068.174), Bou Tbina (068.175), escaladant ensuite le flanc occidental de Jebel Kef Soltane pour passer par Aïn Fragha (n° 064) puis changer légèrement son orientation vers le sud-est pour passer entre les deux pics de la montagne située à l’ouest de *Sufes* : Kef El Galaa (1159 m) à l’est et Kef Soltane (1309 m) à l’ouest et descendre vers l’est côtoyant Oued Sbiba au nord jusqu’à rejoindre *Sufes* du coté occidental.

⁶²² Salama P., 1964, p. 80.

⁶²³ Carte Archéologique *Thala* n° 067, site n° 066.

⁶²⁴ Cagnat R., 1900, p. CXXIV.

⁶²⁵ Non visible sur les cartes topographiques.

⁶²⁶ Site n° 068.200.

⁶²⁷ Pour ce toponyme, il semble qu'il y ait eu une confusion avec Kodiat Echaïr situé au nord-ouest de Rohia sur la voie nord-sud (voir *infra*).

⁶²⁸ Ben Baaziz S., 2005 et Ben Baaziz S., 2005a.

⁶²⁹ Ben Baaziz S., 2001, p. 79-106, voir p. 89-90.

⁶³⁰ Ben Baaziz S., 2005 sites n°s 067.073 et 067.074.

⁶³¹ Feuille n° XXXV, dressée, héliogravée et publiée par le Service Géographique de l’Armée complétée en 1925, les travaux de terrain ont été exécutés en 1899 par les Lieutenants Samson, Grasset, Andréa, de Kermabon et Naud.

⁶³² Feuille n° XXXVI, dressée, héliogravée et publiée par le Service Géographique de l’Armée, les travaux de terrain ont été exécuté en 1899 par les Lieutenants : Rouget, Andréa, Paul, Lizée et Fournereaux.

⁶³³ Feuille n° XLI, dressée, héliogravée et publiée par le Service Géographique de l’Armée complétée en 1925, les travaux de terrain ont été exécutés en 1899 par : le Capitaine Perret, les Lieutenants de Clarpe, Bassot et de Selarey en 1899.

Mais, la proposition de Ben Baaziz semble être la plus acceptable car elle répond aux diverses exigences et préoccupations du voyageur de l'époque à savoir la facilité d'accès, l'eau, les stations et la sécurité. A l'ouest de Draa el Rherchgane sur le passage de cette voie se trouve un cours d'eau qui porte le toponyme de « Oued El Ganntra » (oued du pont)⁶³⁴, ce qui favorise l'hypothèse de Ben Baaziz. D'ailleurs, les brigades topographiques mentionnent les traces d'une voie qui partant de *Sufes*, passe entre Jebel Sidi Ali Ben Om Ezzine et Jebel El Hmeïma, contourne Jebel Bou Lahnech au sud et rejoint la grande voie Carthage-*Theveste* via Ksar El Htiba le *Fundus Ver[...]*⁶³⁵. Il est très plausible que, de la même voie, se détachait un embranchement au niveau du *Saltus Massipianus* vers *Thala*.

b- Le tronçon *Sufes-Marazanae* ?

C'est à partir de *Sufes* que l'Itinéraire d'Antonin⁶³⁶ commence à signaler des stations vers *Hadrumentum*. *Marazanae*⁶³⁷ constitue la première station après *Sufes*. Elle est située à 28 milles (environ 42 km de *Sufes*) selon une variante et 20 milles (environ 30 km) selon une autre. *Marazanae* est traditionnellement identifiée à Hr. El Guennara⁶³⁸ sans preuve certaine.

Par les traces archéologiques et épigraphiques signalées dans la région de *Sufes*, ce tronçon semble représenter le tracé de la voie principale et officielle. La voie quitte *Sufes* suivant une des pistes est-ouest concordant avec une des *fines* de la centuriation de la plaine située à l'est de la ville⁶³⁹. Elle parvient à l'Oued El Htab qu'elle franchit par un pont (n° 072). Il (le pont) est situé sur l'Oued El Htab à 250 m avant sa confluence avec l'Oued Sbiba. Actuellement, on ne peut voir qu'un bloc d'ancrage en maçonnerie, détérioré du côté du lit de l'oued où d'autres blocs sont renversés par les crues. Des pierres de taille à bossage sont également éparpillées en contrebas de l'ancrage sur la même rive. L'état des ruines et la largeur de l'oued laissent supposer qu'il s'agissait d'un ouvrage d'art à double arc à l'instar du pont-aqueduc⁶⁴⁰ à moins qu'il n'y ait eu un élargissement ou un déplacement même léger du cours de l'oued. L'ampleur relative de l'ouvrage indique son caractère public et témoigne d'une intervention officielle lors de la construction. Il s'agit sans doute de l'autorité

⁶³⁴ Au sud du site 002, cf Volume II, p. 6-7.

⁶³⁵ Cagnat R., 1900, p. CXXIII-CXXIV.

⁶³⁶ Ed. O. Cuntz, Leipzig, 1929.

⁶³⁷ Tissot Ch., 1888, II, p. 629-630, Sologniac M., 1953, p. 157 ; Mesnage J., 1912, p. 208 qui distingue entre *Manazanae Regiae* et *Marazana* place cette dernière à Hr. Guennara ; Barbery J., 1985, p. 16, hésite entre Hr. El Bheil (site n° 043) et Hr. El Kouky (site n° 069.157)

⁶³⁸ Site antique très étendu faisant à peu près 40 ha de superficie située sur la rive droite de l'Oued El Hatab à 33 km à vol d'oiseau à l'est-sud-est de *Sufes*. Sur *Marazanae*, voir en dernier lieu, Ben Abbès M., 2004, p. 479-480.

⁶³⁹ Grira M., 2005.

⁶⁴⁰ Voir Volume II site n° 131.

municipale de *Sufes*. Le choix de l'emplacement est judicieux puisqu'il évite les crues violentes causées à 200 m en aval par la première confluence avec l'Oued Sbiba et, à environ 500 m par une deuxième confluence avec l'Oued Messannagh. La distance qui sépare ce monument de la ville est d'environ 6 km à vol d'oiseau c'est-à-dire 4 milles romain ce qui correspond à l'intervalle donné par la borne milliaire⁶⁴¹ sans doute déplacée et remployée à Hr. Smida (069.128) à 1.5 km au sud-est. Donc l'emplacement initial de cette borne devait correspondre avec l'emplacement du pont⁶⁴² de l'Oued Htab construit par la cité de *Sufes* au plus tard au milieu du IIIe siècle apr. J.-C.

La voie croise ensuite l'Oued Messanagh et se poursuit selon un tracé direct jusqu'à atteindre la colline Draa Sedra. Le tracé dans la plaine entre Oued El Htab et Draa Es Sedra, est signalé par de nombreux blocs semblables à ceux qui balisent le tronçon découvert par Barbery qui les considère comme des *gomphis*⁶⁴³. Au niveau de Draa Es Sedra, on peut voir encore sur le terrain les traces de la voie antique sur environ 1500 m⁶⁴⁴ déjà repérées il y 20 ans par J. Barbery⁶⁴⁵. Son orientation générale est du nord-ouest vers le sud-est. Les vestiges se perdent ensuite et le tracé devient difficile à restituer. D'après les observations actuelles⁶⁴⁶ cette chaussée se présente en un simple empierrement utilisant des pierres de calibre réduit, elle est large d'environ 6 m suivant les normes, et délimitée sur les deux côtés par de grosses pierres brutes. A son extrémité ouest, la voie se divise suivant deux directions, l'une vers le nord-ouest en direction vers Hr. Contra (n° 007)⁶⁴⁷ et l'autre vers l'ouest en direction de *Sufes* par le pont de l'Oued El Htab. On peut suivre les pierres massives et brutes depuis ce pont jusqu'à l'Oued Defla situé à l'est, ce qui témoigne de la présence de cet empierrement le long de la voie sur au moins une dizaine de km. De part et d'autre du tronçon avec empierrement se dressent plusieurs *tumuli*⁶⁴⁸, ce confirme l'importance et l'ancienneté de cette voie.

A l'extrémité occidentale de ce tronçon qui conserve encore les traces d'empierrement, jusqu'au point de rencontre de Kroumet el Bhima et Draa Es Sedra, au

⁶⁴¹ Grira M., 2003, p. 435-437

⁶⁴² Nous savons que les ponts sont considérés parmi les endroits préférés pour l'implantation des bornes milliaires, voir par exemple Chevallier R., 1997, p. 61.

⁶⁴³ Barbery J., 1985, p. 13 note 7.

⁶⁴⁴ Site n° 053 ; Barbery J., 1985, p. 13, l'auteur affirme avoir suivi ce tronçon sur 2 km. ; Grira M., 2003, p. 439.

⁶⁴⁵ Barbery J., 1985, p. 5-48, voir en particulier p. 12 et photo 1, p.45 ; Grira M., 2003, p.439.

⁶⁴⁶ Voir volume II, site n° 053.

⁶⁴⁷ Traces de chaussée au niveau de Hr. Contra (n° 007) ? La carte topographique indique à l'extrémité nord des ruines de Hr. Contra des symboles linéaires discontinus sur une distance de 200 m environ qui pourraient indiquer les traces d'une route antique ; malheureusement le terrain n'a rien livré. D'autre part, le toponyme Contra relatif au site situé sur l'Oued Bou Agila-Messanagh transcrit sur la même carte El Kanutra (et qui veut dire pont) et prononcé par certains paysans comme tel, ce qui laisse penser que les traces de cette voie ont été anciennement reconnues.

⁶⁴⁸ Voir volume II, site n° 053 et 054.

niveau de la bifurcation, se remarque la présence d'une structure allongée avec quelques harpes et quelques tessons de la céramique sigillée. Il pourrait s'agir d'un point de contrôle routier ?

Nous savons par ailleurs, que l'empierrement et l'entretien des voies dépendaient de l'autorité impériale ou municipale. Sous le Bas Empire, cette tâche devient une sorte de « corvée » publique⁶⁴⁹.

Dans la même direction, au nord de Hr. Sidi Mansour El Gmeizi (Site n° 085) et Hr. Magroun el Ouediane (site n° 096) et au sud de Hr. El Bheilil (069.147), la carte topographique El Ala⁶⁵⁰ signale un toponyme, « El Kanntara », qui peut révéler un pont antique en rapport avec la *Via Hadrumetina*. C'est pourquoi on suppose que la voie passait à proximité ou par les sites importants comme Hr. Lahmar (n° 052), Hr. Bel Haj (n° 031), Hr. Bheilil (n° 043) Hr. El Beinia (n° 051) ... pour rejoindre *Marazanae*-Hr. Guennara ?

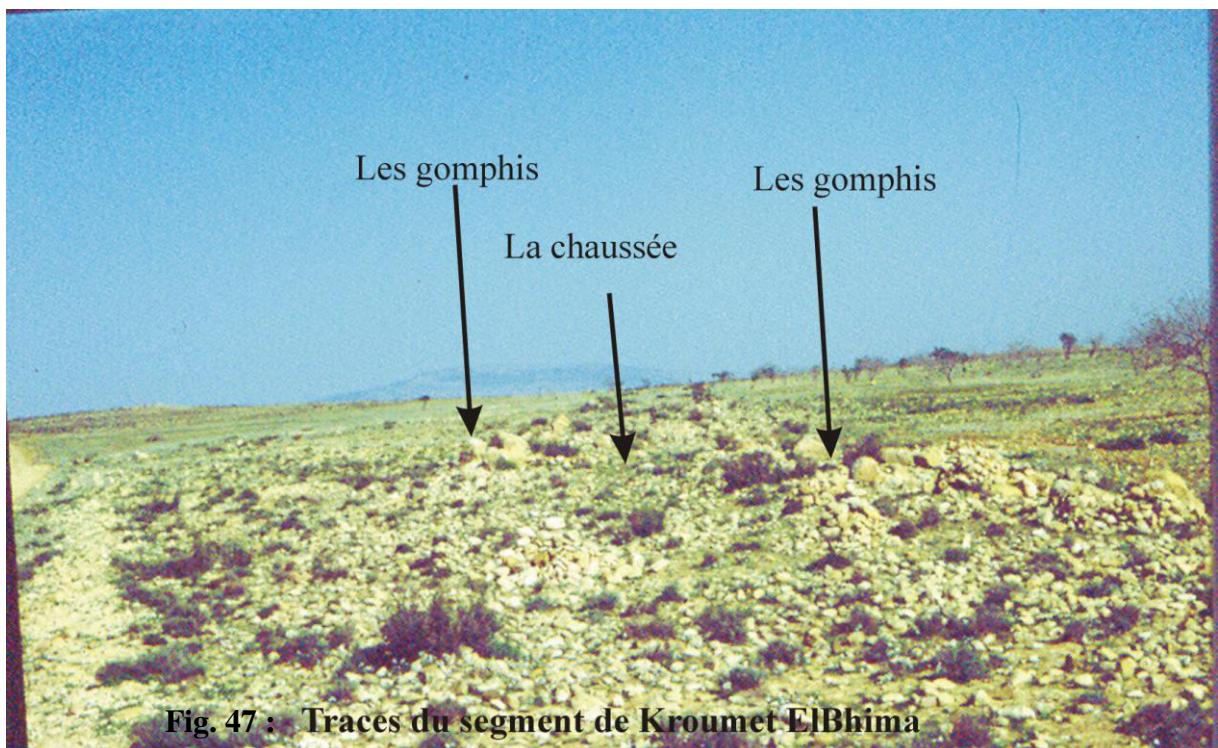


Fig. 47 : Traces du segment de Kroumet ElBhima

⁶⁴⁹ Cf. les textes législatifs émanant de l'autorité impériale cité par Salama P., 1987, p ; 131-133, n° 218 ; 219 ; 220 et 221.

⁶⁵⁰ Carte topographique au 1/100 000^e, publié par le Service Géographique de l'Armée, IGN, 1931.

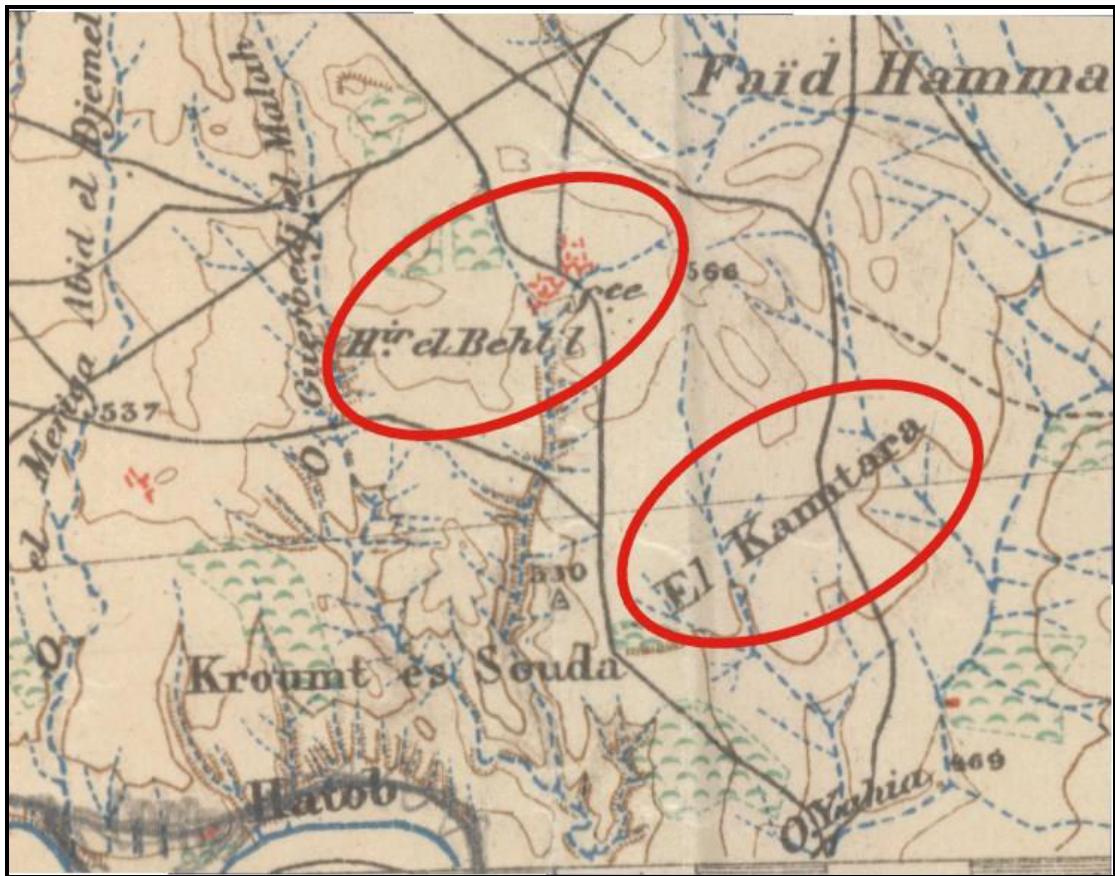


Fig. 48 : Extrait de la carte topographique El Ala au 1/100 000e

Le long du trajet *Ammaedara-Marazanae* on distingue de nombreuses sources naturelles abondantes. Mise à part les stations importantes, de nombreuses ruines romaines de diverses importances jalonnent le passage⁶⁵¹.

A partir de cette station la voie se dirige vers *Aquae Regiae*⁶⁵² distante de 22 ou de 30 km et delà vers Hadrumète⁶⁵³ via *Vicus Augusti*⁶⁵⁴.

La *via Hadrumetina* n'a pas livré de borne milliaire à part celle de Hr. Smida (n° 079). Le passage direct vers Hadrumète peut connaître un ralentissement ou bien même un « abandon » partiel durant une courte période pendant la crise du III^e siècle. En effet la voie nord sud paraît être plus active au début de cette période, livrant une borne milliaire de

⁶⁵¹ Voir les feuilles El Ala n° XXXVI et Thala n° XXXV de l'*AAT₂* et les feuilles Thala n° 067, Ksar Tlili, n° 068 et Sbiba n° 069 de la *Carte archéologique*.

⁶⁵² L'emplacement d'*Aquae Regiae* reste encore hypothétique, Tissot Ch., 1888, II, p. 586 et suiv. et Wilmanns, *CIL*, VIII, p. 20, voir également p. 89 et carte II qui la plaçait à l'Est de Jebel Trozza à Hr. Babouch, identification refusée par Cagnat R., 1885 p. 127-128 voir également 122 et 124 ; Winkler A., 1899, p. 466-468 avec une carte, propose une localisation à l'est de Jebel Trozza à Aïn Beïda ou Baboucha : voir p. 467 et la carte ; Toussaint, 1899 et Id., 1893, p. CXXXIX croit l'identifier avec Hr. Khatera (juste au nord-ouest de Haffouz) ou à Hr. Ghorab (à l'est de Jebel Trozza) : voir état de la question dans Cagnat R., 1911, p. CCXII puis Salama P., 1964, p. 81 note 54 . Ce dernier propose le secteur de Jebel Trozza aux environs des sites 43-44 de la feuille Kairouan au 1/50 000 n° LXIII de l'*AAT₁*. Tout récemment, Mr. M'Charek A., 1999, p.139-183, voir p. 167 l'identifie à Hr. El Khatra.

⁶⁵³ Foucher L., 1964, p. 130-131

⁶⁵⁴ *AAT₁*, feuille Sidi El Hani n° LXIV, site n° 40 ; Carte Archéologique, feuille sidi El Hani n° 064, site n° 40.

l'empereur Maximin. Cet empereur a relié *Sufetula* à la côte comme le montrent les milliaires de la voie *Sufetula-Mascliana*⁶⁵⁵. Ce passage est plus sûr quoique plus long par rapport à la *via Hadrumetina*. Avec le début du redressement à l'époque de Valérien et Gallien, cette voie paraît avoir repris son activité.

A l'époque tardive, le tronçon entre l'Oued El Htab et Draa Es Sedra semble avoir connu une légère modification. En effet, R. Cagnat⁶⁵⁶, supposait que « la voie antique qui réunissait Sbiba à *Aquae Regiae* » passait entre « deux pans de murs parallèles appartenant à deux petits fortins distants de 7 ou 8 mètres.» D'après l'auteur, « la piste actuelle suit cette direction ». Donc l'abandon de la voie officielle se faisait tardivement en suivant une piste dans le lit de l'oued ou qui le longe dans la même direction est-ouest.

Ce tronçon est dédoublé au sud de l'Oued El Htab par une deuxième piste qui longeait Draa Bou Rouine du côté sud. Elle passait par Hr. El Abri (n° 143), Hr. Draa (n° 150), Hr. El Fercha (n° 151), Hr. Hassek (n° 145), Hr. Sbil (n° 163 et 164), franchissait le massif Mghila-El Abaïed par Khaguet Zagalass pour se diriger vers *Mascliana*⁶⁵⁷ ou bien *Cilma* ?⁶⁵⁸ et *Thagamuta*?⁶⁵⁹ par Hr. Srhira⁶⁶⁰ en croisant la voie du piedmont de *Sufetula-Mascliana*⁶⁶¹. Cette voie se raccorde avec la première à *Aquae Regiae*, pour se diriger vers *Hadrumetum*⁶⁶².

Avant de franchir Khaguet Zagalass, un embranchement continue vers l'est parallèlement à l'Oued el Htab et au Jebel El Abaïed sur 15 km environ, en passant par Hr. Guennara emplacement probable de *Marazanae* ?

L'absence de sources naturelles le long de ce tracé est remplacée par des monuments hydrauliques⁶⁶³. Le toponyme « Hr. Sbil » est significatif « Sbil » en arabe veut dire fontaine publique destinée aux voyageurs

3.2.2.2. Les voies nord-sud

— La voie *Musti-Sufetula*

C'est une voie très connue et très fréquentée depuis l'époque pré-romaine jusqu'à nos jours. A l'époque médiévale, elle est connue sous le nom de *Trik es Soltan* ou *Trik-Soultani*

⁶⁵⁵ Sur cette voie voir en dernier lieu, 1982, p. 27-43

⁶⁵⁶ Cagnat R., 1886, p. 131

⁶⁵⁷ En dernier lieu, M'Charek A., 2003, p. 89-113, dans une communication orale en cours de publication l'auteur propose une nouvelle localisation de l'antique *Mascliana* voir même référence p. 89, note n° 6.

⁶⁵⁸ Tissot Ch., 1888, t. II, 612-613 ; Salama P., Carte du réseau routier, 1949.

⁶⁵⁹ Bejaoui F., 1991, p. 259 et suiv.

⁶⁶⁰ Voir : Hautecœur, 1909, p. 383 et suiv.

⁶⁶¹ Barbery J. et Delhoum J.-P., 1982, p. 27-43.

⁶⁶² Tissot Ch., 1888, II, p. 586 et 610 ; Salama P., Carte du Réseau routier, 1949.

⁶⁶³ On note la présence d'un bassin à Hr. El Fercha (n° 151), deux bassins circulaires à Hr. Sbil (n° 163) et un bassin au site n° 069.215 situé à l'accès méridional de Kanguet Zagalass.

selon Ch. Monchicourt⁶⁶⁴. Cette dénomination résulte de son importance par rapport à la voie précédente. L'ouverture complète du couloir, l'absence d'obstacles sérieux, la facilité de passage du nord au sud et du sud au nord et la fréquence des mouvements explique cette importance. Signalée dans l'*Itinéraire d'Antonin*⁶⁶⁵ cette voie était jalonnée de nombreuses bornes milliaires dont l'une provient de la région de *Sufes*⁶⁶⁶. Les traces sur le terrain ne sont visibles qu'autour de *Thugga-Therebentina*⁶⁶⁷ à environ 30 km au nord de *Sufes*.

- Le tronçon *Thugga Therebentina-Sufes*

Après avoir quitté le *Municipium Iulium Aurelium Mustitanum*⁶⁶⁸ une station de la grande voie *Carthago-Thevestem* en direction du sud puis vers le sud-sud-ouest, la voie parcourt une distance d'environ 60 km pour atteindre *Thugga Therebentina via Assuras*⁶⁶⁹. De là, elle se prolonge vers le sud-sud-ouest pour gagner *Sufes*. On peut voir les traces de cette voie sur les cartes topographiques⁶⁷⁰ sur plus de 800 m de part et d'autre de Hr. Rabta⁶⁷¹. La piste suit le tracé de cette voie sur plus de 4 km. D'après Ben Baaziz⁶⁷², la voie longe la falaise de Skarna jusqu'à Hr. Left puis elle se dirige vers *Sufes*. En fait, les dernières traces visibles de cette voie se trouvent au sud de *Thugga Terebentina* d'environ 2,5 km⁶⁷³, le reste n'est qu'une restitution. Ce tracé est dicté par les contraintes topographiques. En effet, ce chemin est guidé à droite par l'Oued Sguifa-Rohia-El Htab et à gauche par la falaise de Skarna et les hauteurs situées au sud. Le franchissement de l'oued ne peut se faire qu'à deux endroits, l'un au niveau du gué du Hr. Om Gourgour⁶⁷⁴ et l'autre entre Hr. Left au sud et Rohia au nord. C'est par cet endroit que M. A. M'Charek fait passer la voie augustéenne après avoir franchi les hauteurs situées entre Sidi Ali El Mediouni et la plaine de Rohia⁶⁷⁵. Le tracé vers *Sufes* qui se trouve sur la rive droite de l'Oued Rohia-El Hatab devait se situer de ce côté et aborde la ville par le nord par l'arc de la Tétrarchie⁶⁷⁶. Sur ce tronçon ne sont signalées que

⁶⁶⁴ Monchicourt Ch., 1913, p. 121-122 voir également Picard G.-Ch., 1957, p. 13

⁶⁶⁵ Tissot Ch., 1888, t. II, p. 617.

⁶⁶⁶ Grira M., 2003, p. 433-437.

⁶⁶⁷ Hr. Ksar Dougga : *AAT*₂, feuille Ebba Ksour n° XXIX, site n° 123.

⁶⁶⁸ *AAT*₂, feuille Jama n° XXV, site n° 3 Beschaouch A., 1968, p. 117-224.

⁶⁶⁹ *AAT*₂ feuille Ebba Ksour n°XXIX site n°80

⁶⁷⁰ Ebba Ksour au 1/50 000^e n° LII et Aïn El Kseïba n° LX., Ebba Ksour, au 1/100 000^e n° XXIX

⁶⁷¹ Coordonnées Lambert : 278.500E ; 419.000 E.

⁶⁷² Ben Baaziz S., 2000, p. 289 voir également la carte n° 3 intitulée : Le réseau de communication.

⁶⁷³ Cagnat R., 1899, p. CXLI.

⁶⁷⁴ Cagnat R., 1900, p. CXXIV; Ben Baaziz S., 2000, p. 107 site n° 106.

⁶⁷⁵ M'Charek A., 1987-1989, p. 153-167, voir en particulier p. 163 ; dans un article récent, Ferchiou N., 2004, p. 187-209, p. 202 note 83, suppose que le compte des milles se faisait au sens inverse que celui proposé par. M. A. M'Charek A. c'est-à-dire de Sidi Ali El Mediouni vers la vallée de l'O. Kebir et non pas vers *Ammaedara*.

⁶⁷⁶ Voir chapitre sur l'urbanisme de *Sufes*, p. 204.

deux bornes milliaires qui posent problème⁶⁷⁷. Elles sont toutes deux remployées dans le marabout de Sidi Mouella⁶⁷⁸ à environ 5 km au sud de *Mididi*, ce qui nous permet de supposer que ces bornes proviennent du tronçon *Mididi-Sufes* ou du tronc commun qui commence à partir de Hr. Om Gourgour et se dirige vers *Sufes* en traversant à gué sur l’Oued Sguifa. La première⁶⁷⁹ ne laisse voir que deux lignes incomplètes signalant d’après les auteurs de l’AE⁶⁸⁰ le nom de l’empereur *Magnus Maximus* (383-388 apr.-J.C.) La seconde⁶⁸¹ comporte un texte illisible, mais le champ épigraphique réduit autorise à la placer à une époque tardive.

Les ruines antiques situées sur ce trajet forment une ligne plus ou moins rectiligne. Trois bassins situés à l’entrée nord de la cité de *Sufes* s’intègrent dans le paysage de cette voie.

- Le tronçon *Sufes-Sufetula*

Abordant *Sufes* par son entrée septentrionale, cette grande voie devait correspondre à un de ses grands axes, le *cardo maximus*⁶⁸². Elle quitte la ville par la piste qui passe actuellement à l’ouest du nymphée, franchissant l’Oued Sbiba et se dirige vers *Sufetula* par Hr. Khammar (n° 178) (où a été trouvée une borne milliaire datant de 237 apr. J.-C.), Hr. Hamouda, Ksar El Khadem⁶⁸³ où a été signalée une borne datant de Constantin⁶⁸⁴. Avant d’atteindre *Sufetula*, la voie croise celle qui vient de *Cillium*⁶⁸⁵ peut-être à Hr. El Oust⁶⁸⁶ (toponyme révélateur, car le terme Oust veut dire rencontre de plusieurs éléments, dans notre cas plusieurs routes).

On ne trouve rien sur le terrain actuellement qui puisse renseigner sur le tracé exact de cette voie bien que le texte de la borne de Hr. Khammar signale une chaussée et des ponts⁶⁸⁷. Il est fort probable que ces éléments aient disparu par l’érosion et les opérations de mise en culture de la région⁶⁸⁸.

⁶⁷⁷ Il y avait une troisième borne milliaire que Beschaouch A. affirme (oralement) l’avoir vue au nord des ruines de *Sufes* mais qui n’a jamais été repérée.

⁶⁷⁸ Ben Baaziz S., 2000, p. 111-112.

⁶⁷⁹ Ben Baaziz S., 2000, p. 112 et photo n° 250.

⁶⁸⁰ AE, 2000, 1642

⁶⁸¹ Ben Baaziz S., 2000, p. 112 et photo n° 251.

⁶⁸² Voir chapitre sur la ville de *Sufes*, p. 210.

⁶⁸³ Carte topographique au 1/50 000^e Djebel Mrhila, n° 077 : coordonnées Lambert : 295.000 N ; 403.000 E ; Altitude : 663 m.

⁶⁸⁴ Salama P., 1987, p. 223.

⁶⁸⁵ Duval N., 1970, p. 254-312, particulièrement p. 306-308 n° 45 ; Id, 1982, p. 596-632, notamment p. 602 et 605-606.

⁶⁸⁶ Carte topographique au 1/50 000^e Sbeitla n° 085 : coordonnées Lambert : 217.200 N ; 427.350 E ; Altitude : 595 m

⁶⁸⁷ Voir volume II, site n°178 ; Grira M., 2003, p. 434-435.

⁶⁸⁸ Grira M., 2003, p. 438, voir texte de l’inscription ligne 11 et 12 : « *Pontes uetustate conlab/sos et iter longa incuria/ corruptum...* ».

Six sources naturelles ainsi que sept installations hydrauliques dont deux établissements balnéaires⁶⁸⁹ se trouvent sur le tracé de ce tronçon à l'intérieur de la région. On note également la présence d'au moins deux mausolées dont l'un se trouve à Hr. Hamouda (n° 192)⁶⁹⁰. De nombreuses ruines dont certaines semblent constituer des centres très importants⁶⁹¹ sont situées le long de cette route.

— La voie *Sicca Veneria-Sufetula*

Cette voie signalée par le commandant Toussaint⁶⁹² est confirmée par Ben Baaziz⁶⁹³. Son tracé concorde avec celui de *Musti--Sufetula* à partir de *Thugga Terebenthina*, même si elle n'est pas bien documentée.

— La voie *Althiburos-Sufetula*

L'accès entre *Althiburos* et *Sufes* peut se faire directement par la voie signalée par Ben Baaziz⁶⁹⁴ ou bien par l'intermédiaire de *Thugga Terebenthina*.

On peut également penser qu'un certain nombre de localités étaient liées à *Sufes* par des voies ou des bretelles qui se détachent des voies principales à l'instar de

- *Maktar* qui peut être lié à *Sufes* par deux passages : un passage par *Mididi* signalé par des bornes milliaires⁶⁹⁵ et un passage méridional par *Sidi Ali el Mediouni*⁶⁹⁶.
- *Cillium* qui est lié à *Sufes* par une voie qui, longeant les pieds méridionaux du Jebel Semmama-Tiouacha, remonte vers le nord empruntant le segment *Sufes-Sufetula*
- *Thala* peut être liée également à *Sufes* par le sud, via *Casa Beuguensis* par un segment qui longe le flanc sud du Jebel Tiouacha.

D'autres traversaient la région sans passer par la cité :

- la première est la continuité de la voie qui quittant *Thugga Therebentina* passait par Hr. Om Gourgour⁶⁹⁷ où elle pouvait rencontrer le segment *Thala-Mididi*⁶⁹⁸, longeait la falaise de

⁶⁸⁹ Voir *supra*, chapitre sur les installations hydrauliques, p. 119 et suiv. En dehors de la région étudiée et sur le trajet vers *Sufetula*, on enregistre la présence d'au moins un aqueduc à Hr. El Khadem ainsi que d'autres installations signalées par Dubiez cf. Duval N., 1990, dans le tableau p. 528-535.

⁶⁹⁰ Voir Volume II : Hr. Hamouda site n° 192.

⁶⁹¹ Voir la Carte des sites Archéologiques, *supra* chapitre sur l'occupation du sol. Pour le tableau dressé par Dubiez et publié par Duval N., 1990, p. 495-535, voir p.528-535.

⁶⁹² Toussaint, 1899, p. 185.

⁶⁹³ Ben Baaziz S., 2000, p. 287.

⁶⁹⁴ Ben Baaziz S., 2000, p. 290.

⁶⁹⁵ CIL, VIII, 21962 ; 21964 ; 21965 a ; 21965 ; 21966 ; Salama P., 1987, p. 223 et note n° 3 ; Ben Baaziz S., 2000, p. 290 ; M'Charek A., 1987-1989, p. 166, voir carte p. 165.

⁶⁹⁶ M'Charek A., 1987-1989, p. 163-166, voir carte p. 165.

⁶⁹⁷ Ben Baaziz S., 2000, p. 286-287.

⁶⁹⁸ Ben Baaziz S., 2000 p. 286.

Skarna et continuait à gauche de l'Oued Sguifa-Rohia-el Hatab directement vers le sud, pour passer par Hr. Contra⁶⁹⁹, elle rejoignait la *Via Hadrumetina* au niveau de Draa Es Sedra où la bifurcation est reconnaissable sur le terrain⁷⁰⁰. Au niveau du point de convergence, les traces d'un site dont les ruines sont peu étendues sont visibles ; nous proposons de l'identifier avec un relais ou une station routière⁷⁰¹.

- La seconde longe le flanc septentrional de Jebel Mghila, liant *Marazanae* ? à *Sufetula*. Ces deux localités peuvent être liées au sud de ce massif montagneux, mais le passage par le nord semble être plus facile du point de vue topographique. Cette voie traverse la région de *Sufes* sur environ 15 km et croise donc une quinzaine de sites situés sur son passage⁷⁰².

La cité de *Sufes*, est entourée par des routes romaines d'importance variable.

1 – Du côté nord par la voie est-ouest reliant *Mactaris* à *Thala* par *Mididi* et Sidi Ali El Mediouni

2 – A l'est une voie secondaire reliant *Mascliana* à *Maktar* par *Marazanae* et le *saltus Gam*.

3 – Au sud par deux voies : l'une reliant *Sufetula* à *Mascliana* au sud de Jebel Mghila, l'autre reliant *Sufetula* à *Marazanae* et passant au nord de Jebel Mghila

4 – A l'ouest par une voie reliant *Casa Beguensis* et la région montagneuse à la région de Aïn Ksiba par Aïn Maja le *Vicus C[...]*⁷⁰³. Nous remarquons la présence des traces de cette voie entre à Hr. El Grab-El Bania⁷⁰⁴, Hr. El Rhomri⁷⁰⁵ et Aïn Maja, de direction générale nord-sud sur environ 2 km.

Trois villes étaient des plaques tournantes de première importance aux environs de la région de *Sufes* : *Sufetula*⁷⁰⁶, *Mactaris*⁷⁰⁷ et *Aquae Regiae*⁷⁰⁸.

⁶⁹⁹ *AAT*₂ feuille El Ala n° XXXVI, site n° 119 = *CAS*, site n° 119 (n° 007 de notre inventaire, où abouti un aqueduc (n° 005) captant les eaux de Aïn Djiljil (n° 004)

⁷⁰⁰ Voir plus haut.

⁷⁰¹ *CAS*, site n° 052 (n° 053 de notre inventaire); probablement en rapport avec la recette des impôts.

⁷⁰² Les sites : 174 ; 173 ; 172 ; 171 ; 170 ; 183 ; 188 ; 187 ; 191 ; 186 ; 190 ; 189 ; 193 et 192.

⁷⁰³ *AAT*₂, feuille Thala, n° XXXV, site n° 221; *CA*, feuille Ksar Tlili n° 068, site n° 221. ; *CILPMBardo*, n° 25

⁷⁰⁴ *AAT*₂, feuille Thala n° XXXV, site n° 223 ; Carte Archéologique feuille Ksar Tlili n° 068, site n° 223.

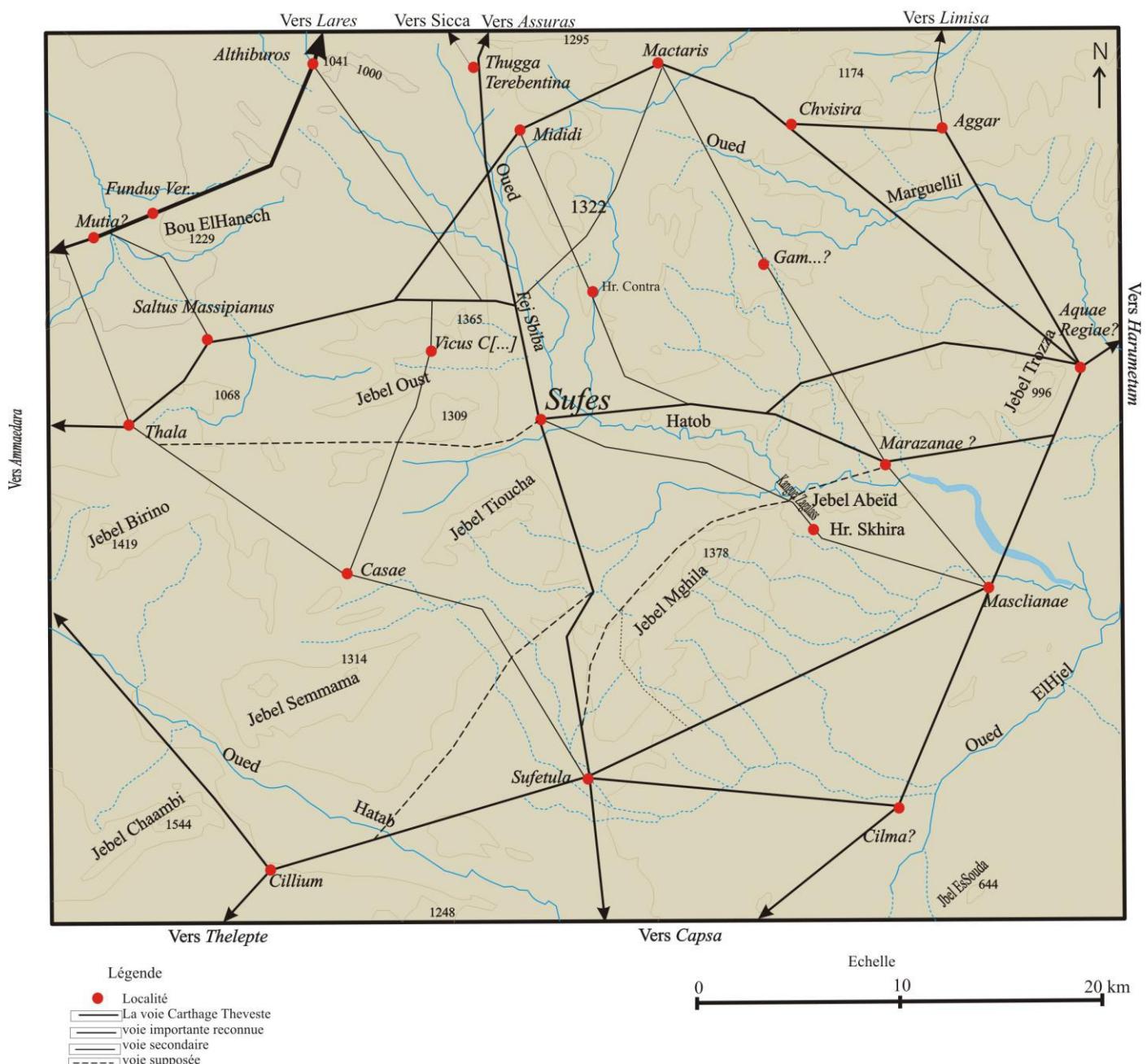
⁷⁰⁵ *AAT*₂, feuille Thala n° XXXV, site n° 222 ; Carte Archéologique feuille Ksar Tlili n° 068, site n° 222.

⁷⁰⁶ Voir Lepelley Cl., 1981, t. II, p. 308. N. Duval, 1982, p. 605-606 conteste cette opinion.

⁷⁰⁷ Picard G.-Ch. 1957, p. 16-19.

⁷⁰⁸ Voir plus haut.

Carte du réseau routier



3.2.2.3. Le réseau intérieur

Dans la répartition des sites archéologiques dans la région de *Sufes* l’alignement est moins évident, ce qui nous pousse à dire que les voies n’ont pas commandé l’implantation des établissements antiques. En fait d’autres préoccupations ont conditionné l’installation humaine dans la région⁷⁰⁹. Par conséquent, il faut imaginer une grille de bretelles reliant les sites qui viennent se brancher aux grandes voies de communications. Cette situation est traduite par la densité des pistes actuelles que la carte topographique au 1/50 000^e relève notamment dans le couloir nord-sud et le couloir est-ouest. Les orientations adoptent celles

⁷⁰⁹ Voir plus haut.

des deux couloirs cités. Mais on voit un grand nombre de pistes qui recoupent ces lignes directrices. Ces pistes évitent les obstacles naturels (les montagnes environnantes, Draa et Chebket Bou Rouine et les cours d'eaux.) La carte du réseau routier de la région de *Sufes* montre que la région est bien desservie par des voies importantes. Cela découle de sa position sur deux couloirs majeurs. La région est liée au littoral moyennant une voie directe d'une portée notable, la *Via Hadrumetina*. Cette voie mène à une cité côtière importante par son rôle économique administratif qui va devenir la capitale et la résidence du gouverneur à partir de 294 apr. J.-C. Le lien avec la grande voie Carthage-*Theveste*, rattache la région à la capitale provinciale *Carthago*. Elle est également liée à la zone militaire développée entre *Ammaedara* et *Theveste* à l'ouest et au nord-est à *Mactaris*. Du côté sud, la région de *Sufes* constitue l'un de deux grands passages liant la Steppe et le Grand Sud à « l'Africa utile » la « Friga » de l'époque moderne.

En ce qui concerne la densité, il est hors de question de comparer par exemple *Sufes* à *Sufetula* : cette dernière dépasse de loin par sa position la ville de *Sufes*. On le voit bien non seulement au nombre de voies qui passent par cette cité mais encore au fait le bornage du Segment *Sufes-Sufetula* commence à partir de cette dernière comme le montre le nombre des milles indiqués sur la borne de Hr. Khammar⁷¹⁰. Par ailleurs, la cité de *Sufes* n'est pas desservie par toutes les voies de la région. Au moins deux autres voies traversent la région sans passer par la ville (Hr. Contra-Hadrumète et celle qui longe le Jebel Mghila au nord en direction de *Sufetula*).

La région de Sbiba est voisine de celle qui a donné à la fois la borne milliaire la plus ancienne⁷¹¹ de l'Afrique romaine et la borne milliaire la plus tardive⁷¹². En effet, l'intervalle de temps qui sépare les deux opérations de bornage s'étale d'Auguste⁷¹³ à Honorius c'est à dire de 6 à 423 apr. J.-C. Entre temps, la politique routière des empereurs est attestée par Maximin le Thrace en 237 apr. J.-C., Gallien en 255 apr. J.-C., Constantin Auguste entre 308-312 apr. J.-C., *Magnus Maximus* entre 383 et 385 apr. J.-C., et Théodore entre 379 et 395 apr. J.-C. L'apogée de cette politique routière se situe entre le III^e et le IV^e siècle comme le montre la majorité des inscriptions. Cette période concorde avec l'essor économique et politique de la région⁷¹⁴.

⁷¹⁰ Grira M., 2003, p. 435 et 438.

⁷¹¹ M'Charek A., 1989, p. 153-167

⁷¹² Courtois, 1955, p. 140, n° 4 ; Ben Baaziz S., 2000, p. 246.

⁷¹³ En dernier lieu Salama P., 2000, p. 11-30 voir en particulier p.13. D'après l'auteur Sidi Ali el Mediouni est « sans doute premier camp de la fameuse Troisième Légion que l'empereur Auguste venait d'implanter en Afrique Proconsulaire. »

⁷¹⁴ Lepelley Cl., 1979, Introduction, *passim* ; Ben Baaziz S., 2000, p. 280-283.

Tableau des bornes milliaires des deux grandes voies de la région de Sufes

voie	Provenance	Référence	Date
<i>Via Hadrumetina</i>	Hr. Smida	<i>CTHS</i> , 2000, p.436-437 n°2	Gallien et Théodose : 257 et 379- 395
	Moureddine? ⁷¹⁵	<i>CIL</i> , VIII, 10028	<i>Foucher, Harumetum, p.</i>
<i>Musti-Sufetula</i>	Sidi Mouella	Ben Baaziz, <i>Rohia</i> , p. 112=AE, 2000, 1642	<i>Magnus Maximus</i> en 383-388 d'après la lecture des auteurs de l'AE.
	Sidi Mouella	Ben Baaziz, <i>Rohia</i> , p. 112= AE, 2000, 1642	Epoque tardive car le champ épigraphique est trop réduit
	Hr. Khammar	<i>CTHS</i> , 2000, p.433-435, n°1	Maximin le Thrace : 237 apr. J.-C.
	Ksar El Khadem	<i>BCTH</i> , 1901, p. 115	Constantin Auguste
	Hr. Oust ? ⁷¹⁶	<i>BCTH</i> , 1970, p. 306-307 n° 45	Constantin Auguste : 308-312 apr. J.-C. d'après Duval

3.3. Les centuriations⁷¹⁷

Un secteur situé à l'est de la ville de *Sufes*, laisse voir les traces de centuriation romaine. L'espace s'étend entre la ville à l'ouest et l'Oued El Htab à l'est, l'Oued Sbiba au sud et l'Oued el Mahfoura au nord, c'est-à-dire qu'il couvre une superficie d'environ 450 ha. Ces traces, qui sont conservées par les routes, les pistes, les limites des champs et les canaux d'irrigation moderne, constituent un quadrillage régulier et homogène. Les monuments de la zone urbaine adoptent la même orientation que ces parcelles, ce qui indique que le cadastre rural est plus ancien que la construction de ces monuments. Un relevé général de la grille que forment les pistes traversant la région révèle que le système concerne toute la zone. Seulement ce cadastre est plus visible dans le secteur situé à l'est de la ville antique, Bhairet Siftan.

Les centuriations semblent en fait concerner toute la plaine qui s'étend à l'est de la ville antique comme le montre une borne⁷¹⁸ découverte au sud de l'Oued Sbiba, c'est-à-dire au sud de la région qui a révélé des trames cadastrales. Cette borne qui date de l'année 159 apr. J.-C. signale la centurie n° *XII/...*, ce qui signifie qu'il y avait au moins 12 centuries dans le secteur. L'orientation générale de ce système est la même que pour d'*Ammaedara* et il est conditionné par le contexte topographique de toute la Dorsale et les Steppes. D'après les données épigraphiques et les évènements historiques, la centuriation de la plaine de *Sufes* remonte au I^{er} siècle, peut-être même la première moitié de ce siècle. Elle devait probablement s'intégrer dans le programme conçu par Auguste et appliqué par Tibère⁷¹⁹.

⁷¹⁵ Salama P., 1964, p. 81, note 58.

⁷¹⁶ Cette borne peut ne pas appartenir à la voie *Sufetula-Sufes* : Salama P., 1987 p. 224, la place sur la voie *Sufetual-Cillium*.

⁷¹⁷ Sur cette question voir en dernier lieu Grira M., 2005, p. 105-120.

⁷¹⁸ Voir Volume II, site n° 099.

⁷¹⁹ Trouset P., 1978, p. 144, note 3.

Chapitre 4 La ville de *Sufes*

4.1. L’Etendu de l’agglomération

4.1.1. Le site

L’examen des cartes topographiques disponibles⁷²⁰ et la prospection effectuée sur le terrain ont permis d’évaluer l’étendue des ruines de l’antique *Sufes*. La ville se trouve sur un plateau ondulé situé au pied de Kef Soltane (1205 m). A environ un km au nord de l’Oued Sbiba, le plateau s’élève légèrement (630 m) par rapport à la plaine qui s’étend à l’est et se termine de ce côté par trois collines allongées. Les ruines occupent à la fois les crêtes et les flancs de ces collines, en particulier celle qui renferme actuellement les ruines de Jamaa Sidi Okba. Le site bénéficie de plusieurs avantages : la proximité d’une source, Aïn Smara (n° 075) et de l’Oued Sbiba, un cours d’eau pérenne qui, en plus de son eau de très bonne qualité, fournit la pierre et les blocages pour la construction⁷²¹ ; la proximité de montagnes assure à la fois le bois et les carrières⁷²² ; l’emplacement⁷²³ au centre d’un couloir de passage très fréquenté mettant en relation deux grandes voies⁷²⁴, celle qui relie *Mustis* à *Sufetula* par *Assuras*, et la *via Hadrumetina*⁷²⁵.

4.1.2. Délimitation du site

Cette tâche s’est révélée plus difficile que prévu et ce, pour différentes raisons :

- la continuité de l’occupation du site (le village moderne de Sbiba⁷²⁶ s’étend sur la partie occidentale et méridionale de la cité antique) et la mise en culture du sol (la partie orientale et septentrionale étalée dans la plaine est complètement détruite) ;
- le très mauvais état de conservation des ruines ;
- l’absence de documents d’archives, comme les photographies aériennes anciennes et à faible altitude, les rapports de fouilles ou d’informations fournis par les agents d’aménagement de l’espace urbain.

⁷²⁰ Cartes 1/200 000^e Kairouan n° XI, IGN, publié en 1908 et révisée en 1930 ; cartes au 1/100 000^e El Ala, n° XXXVI, IGN, 1900 et Hadjeb El Aioun n° XLII, IGN, 1957.

⁷²¹ voir *infra* chapitre sur les matériaux et les techniques de construction, p. 298 et suiv.

⁷²² On a découvert une carrière à Hr. Berdiali site n° 148, à environ 5 km à l’ouest de *Sufes*.

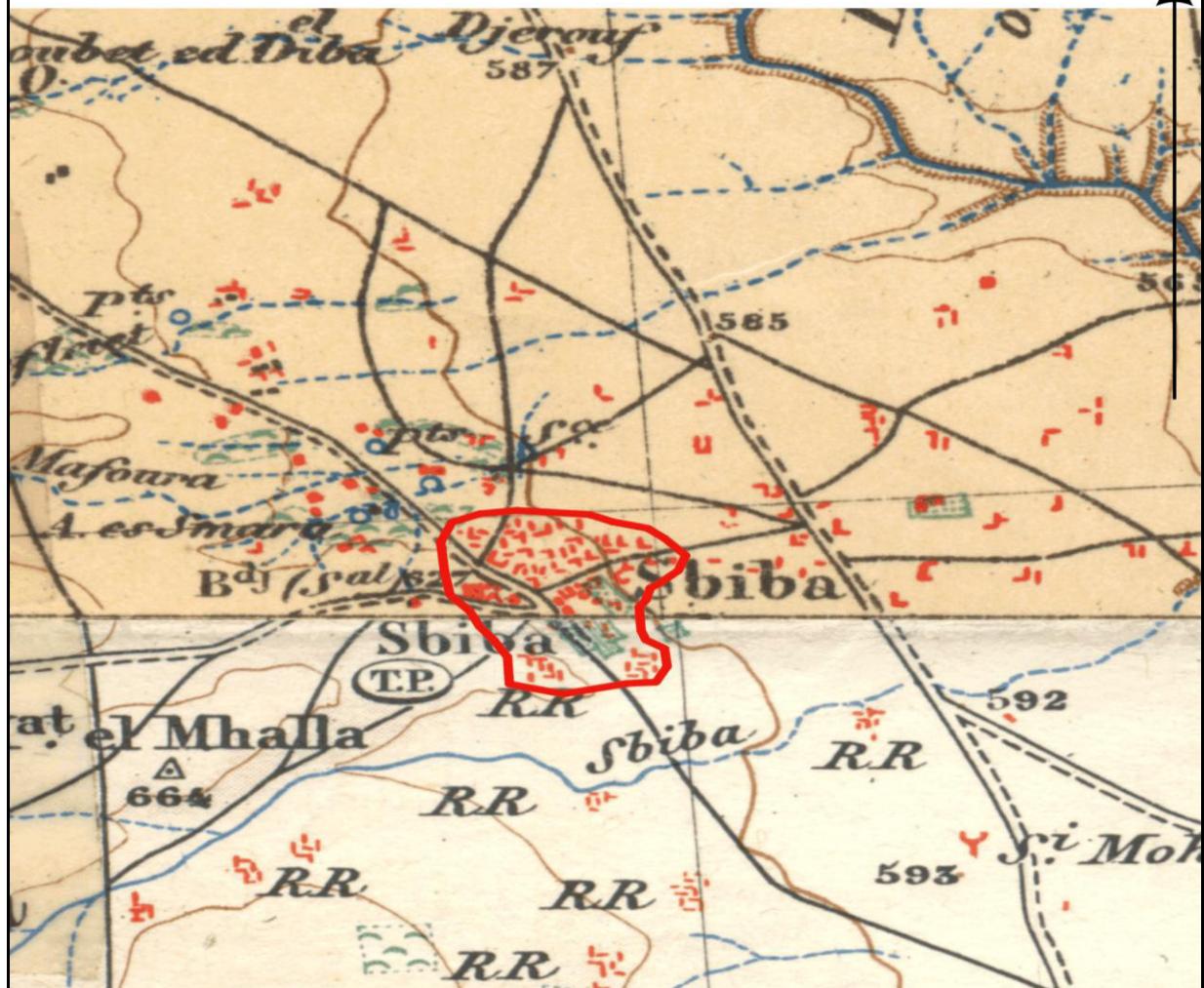
⁷²³ A 35 km au nord de *Sufetula* à environ 40 km à vol d’oiseau au sud-ouest de Maktar, à environ 30 km au sud de *Mididi*, à 40 km au sud de *Thugga Terebenthina*, à environ 40 km à l’est de *Thala*.

⁷²⁴ Voir chapitre sur Les accès naturels et les voies antiques, p. 155 et suiv.

⁷²⁵ *Ammaedara, Thala, Sufes, Marazanae, Aquae Regiae, Vicus Augusti et Hadrumetum*.

⁷²⁶ Guérin V., 1862, t. I, p. 369, déclare : « C'est une ville depuis longtemps déserte et inhabitée ; elle a dû avoir jadis quelque importance, car le pourtour de son enceinte peut-être évalué à six kilomètres. ... Sur ce vaste emplacement, je n'ai plus trouvé qu'un misérable hameau de cinq à six cabanes, et près de là un douar d'une dizaine de tentes appartenant à la tribu des Madjer. » Dans une étude récente, Bahri F., 2003, p. 163-201, a bien montré que la ville a cessé d'être occupée depuis l'invasion Hilalienne.

(extrait des cartes au 1/100 000e n° 36 et 42)



 Limites des ruines de la cité antique de *Sufes*

Fig. 50 : Essai de délimitation du site de l'antique Sufes.

Tissot⁷²⁷ estime le pourtour de *Sufes* à 4 milles, soit 6 km, périmètre donnée par V. Guérin⁷²⁸. Ce dernier insiste sur l'extension des ruines à l'est vers la plaine : « Elle (*Sufes*) s'élevait sur plusieurs collines, descendait en pente vers la plaine, et couvrait assez loin cette plaine elle-même. », ajoutant « ... sur le plateau onduleux qu'occupait la cité proprement dite, dont les faubourgs s'étendaient dans la plaine, ... »⁷²⁹.

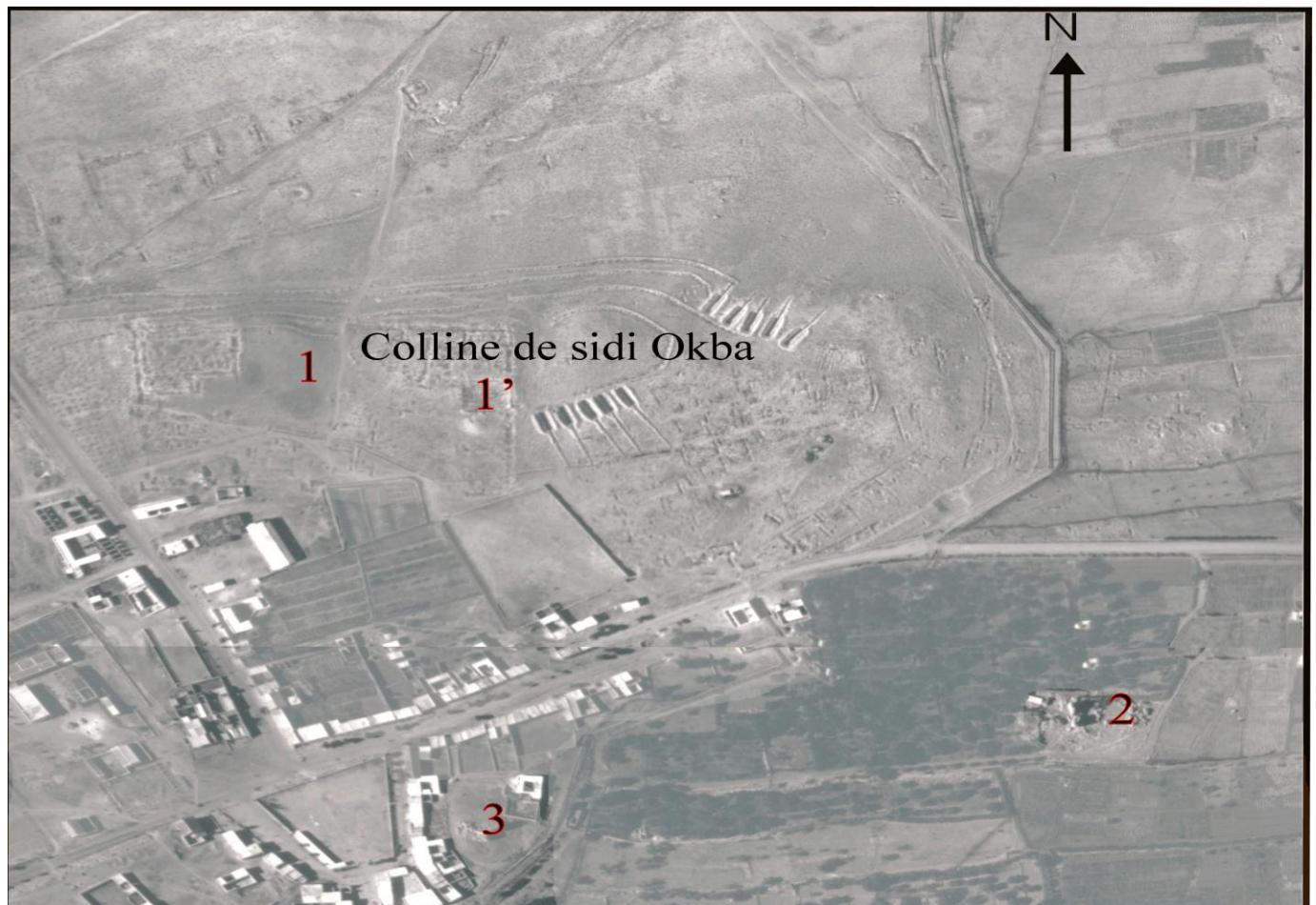
Depuis le siège de l'actuel tribunal (emplacement de l'amphithéâtre) à l'ouest aux ruines des thermes à l'est, le site s'étend sur environ 500 m. Au nord, les ruines s'arrêtent au niveau

⁷²⁷ Tissot Ch, 1888, t. II, p. 617, : « Les ruines de *Sufes*, dont le pourtour peut-être évalué à quatre milles, couvrent un plateau ondulé que baigne l'Oued Sibiba. »

⁷²⁸ Guérin V., 1862, t. 1, p. 369.

⁷²⁹ Guérin V., 1862, t. 1, p. 369

de la colline qui surplomb l'oued El Mahfoura, alors qu'au sud elles correspondent à l'éperon rocheux dit Ed Damouss, ce qui donne environ 600 m. On peut donc évaluer la superficie de la cité antique à environ 30 ha. Cette même superficie, équivalente à celle de *Mididi*⁷³⁰ est supérieure à celle d'*Althiburos* qui occupe 20 ha⁷³¹ et est moins importante que à celle de *Thugga Terebenthina*⁷³², de *Sufetula*⁷³³ de *Mactaris*⁷³⁴ qui atteignent chacune environ 50 ha ; elle représente la moitié de la surface des ruines d'*Ammadara*. Cela peut être expliqué par l'éparpillement de la population de *Sufes* à travers la plaine étendue à l'est du noyau urbain⁷³⁵.



- 1 : emplacement de la forteresse byzantine**
- 1' : Sidi Okba**
- 2 : Thermes**
- 3 : nymphée**

Fig. 51 : Les ruines de l'antique *Sufes* autour de la colline Sidi Okba
(Photo aérienne au 1/7000, mission 1970)

⁷³⁰ Ben Baaziz S, 2000, p. 260

⁷³¹ Ennaifer M., 1976, p. 175.

⁷³² Ben Baaziz S, 2000, p. 87.

⁷³³ Duval N. et Baratte F., 1973, p. 12

⁷³⁴ M'charek A., 1984, p. 223 ; Ghaddab R., 2003, p. 887.

⁷³⁵ Voir chapitre sur l'occupation humaine, p. 68-72.

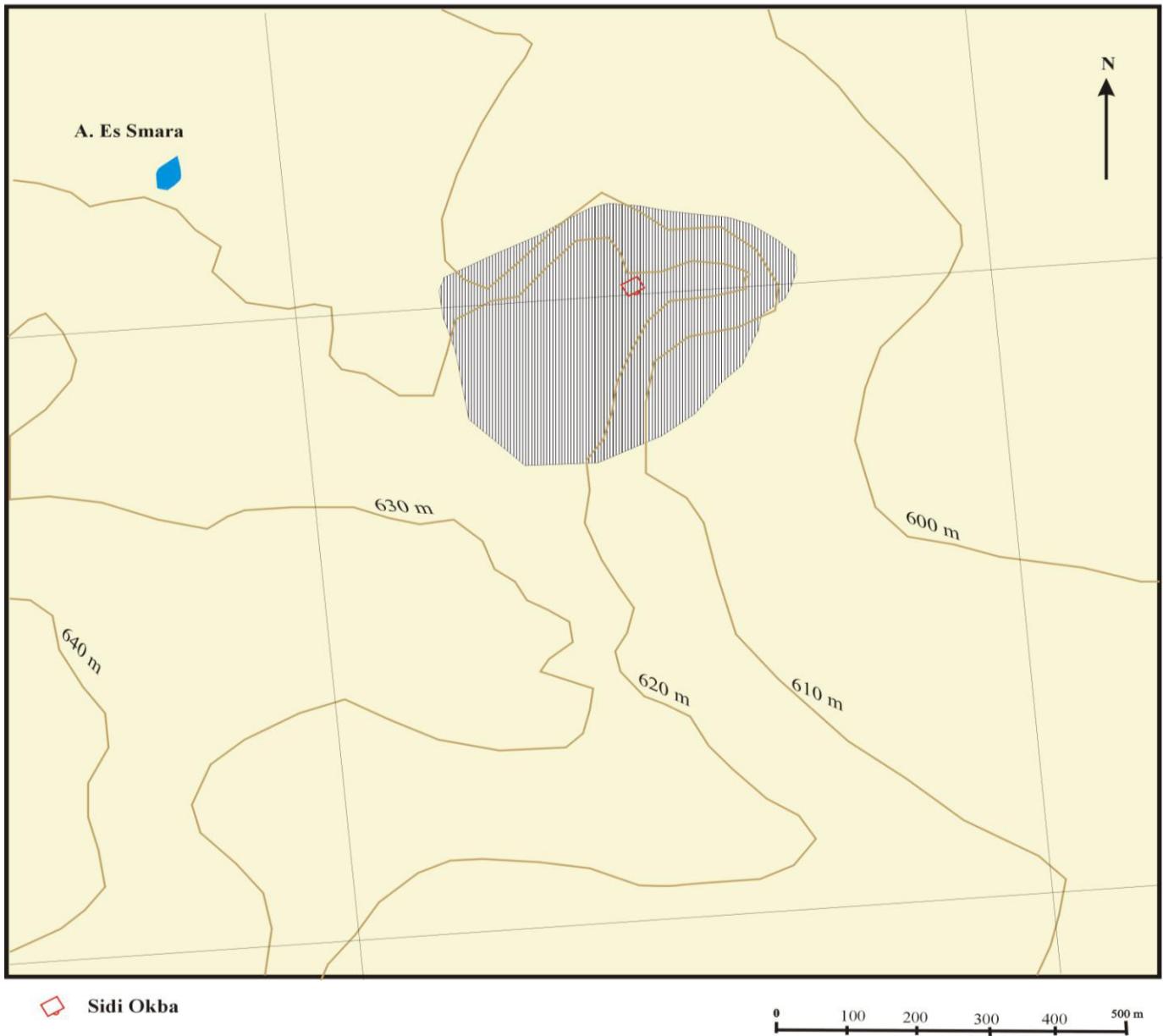


Fig. 52 : Emplacement approximatif de Sbiba avant la conquête Hilalienne

Cependant, cette superficie modeste n'a pas été un obstacle à l'aménagement d'une ville à la romaine, aussi bien par l'organisation du tissu urbain que par la parure monumentale : amphithéâtre, thermes, nymphée, temples et places publiques, pour ce qui a pu être identifié.

D'après les documents cartographiques⁷³⁶ et les photographies aériennes⁷³⁷, la plus forte concentration de ruines se localise sur la colline Sidi Okba. D'ailleurs c'est autour de cette colline qu'on trouve les monuments dont on voit encore les vestiges, à savoir : Jamaa Sidi Okba, la forteresse byzantine, les thermes et le nymphée.⁷³⁸.

⁷³⁶ en particulier la carte 1/100 000e

⁷³⁷ Mission 1952, 1963, 1964 à l'échelle 1/25000 et 1970 à l'échelle 1/7000

⁷³⁸Sur la crête occupée par la forteresse byzantine, sur les flancs septentrional, méridional et oriental, les photographies aériennes laissent voir des traces qui peuvent correspondre au noyau de la cité antique.

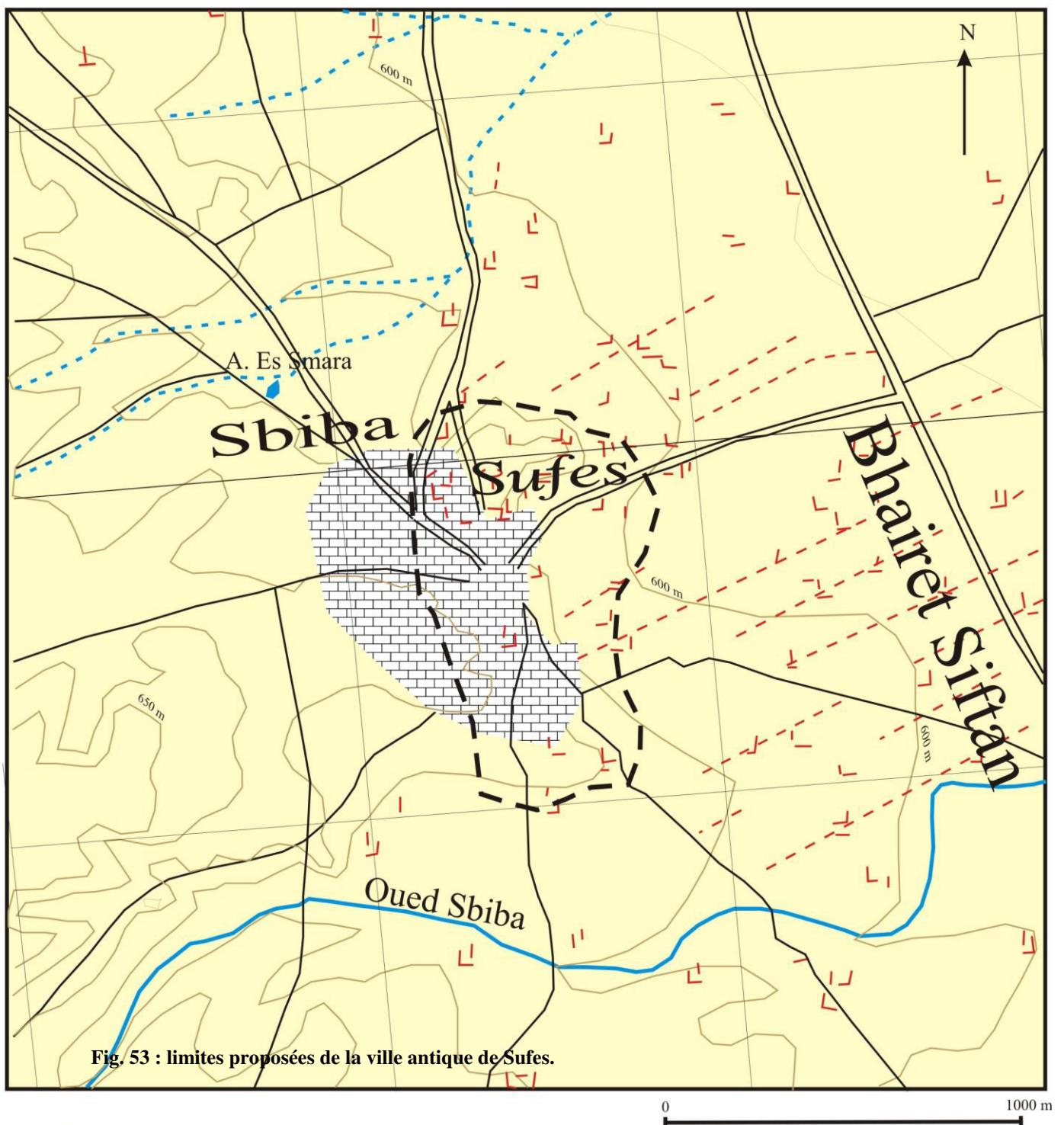


Fig. 53 : limites proposées de la ville antique de Sufes.

- | | | | |
|--|---------------------------|--|---|
| | Ruines Romaines | | Limites approximatives du site antique de Sufes |
| | Cours d'eau | | Limites approximatives de la trame urbaine actuelle |
| | Routes et pistes modernes | | |

La colline Sidi Okba semble abriter, successivement, le cœur de la ville byzantine comme le montre la forteresse qui occupe environ 2.09 ha⁷³⁹ et la ville islamique révélée par

⁷³⁹ Pringle D., 1981, t I, p 230

la mosquée dite « Jamaa Sidi Okba » ainsi que par la céramique de l'époque islamique qui se concentre tout autour.

4.1.3. Etat des vestiges

Les vestiges archéologiques de l'antique *Sufes* sont en très mauvais état de conservation. L'occupation de la cité depuis la plus haute antiquité jusqu'au moins le milieu du XI^e siècle⁷⁴⁰, une période qui a duré environ 10 siècles, a bien marqué le tissu urbain. En effet, l'urbanisme porte les stigmates de la multitude des traditions et de la succession des civilisations que la ville a vues naître ou défiler et dont les témoignages ont subsisté après son abandon. Les vestiges de la période antique se limitent en apparence aux ruines de quelques monuments ou d'éléments détachés de leur contexte. A cela s'ajoute l'apport des inscriptions qui enrichissent, de façon directe ou indirecte, les connaissances sur la parure monumentale (Arc, temples, *forum*) ; celle-ci est illustrée en outre par le décor d'architecture de blocs errants.

4.1.4. Les nécropoles

En l'absence de fouilles ou de sondages il n'est possible que d'émettre des hypothèses sur l'organisation de la ville. Les nécropoles se situaient obligatoirement à l'extérieur de la trame urbaine, généralement sur des terrains impropres à la culture⁷⁴¹. Nous supposons donc que les nécropoles s'étendaient à l'ouest et au sud-ouest du noyau urbain entre l'éperon dit Ed Damouss au sud et les environs de l'amphithéâtre au nord. Des travaux d'aménagement dans les quartiers de l'actuel village de Sbiba, juste au sud de l'emplacement de l'amphithéâtre, ont dégagé à la fin de décembre 1999 quatre tombes tardives⁷⁴².

Les quelques informations disponibles sur l'origine des épitaphes sont vagues et imprécises et ne contribuent guère à localiser de manière précise les nécropoles. Néanmoins, on peut croire que celles qui ont été remployées dans des monuments tardifs ne sont pas très éloignées de leurs situations d'origine. Citons ainsi :

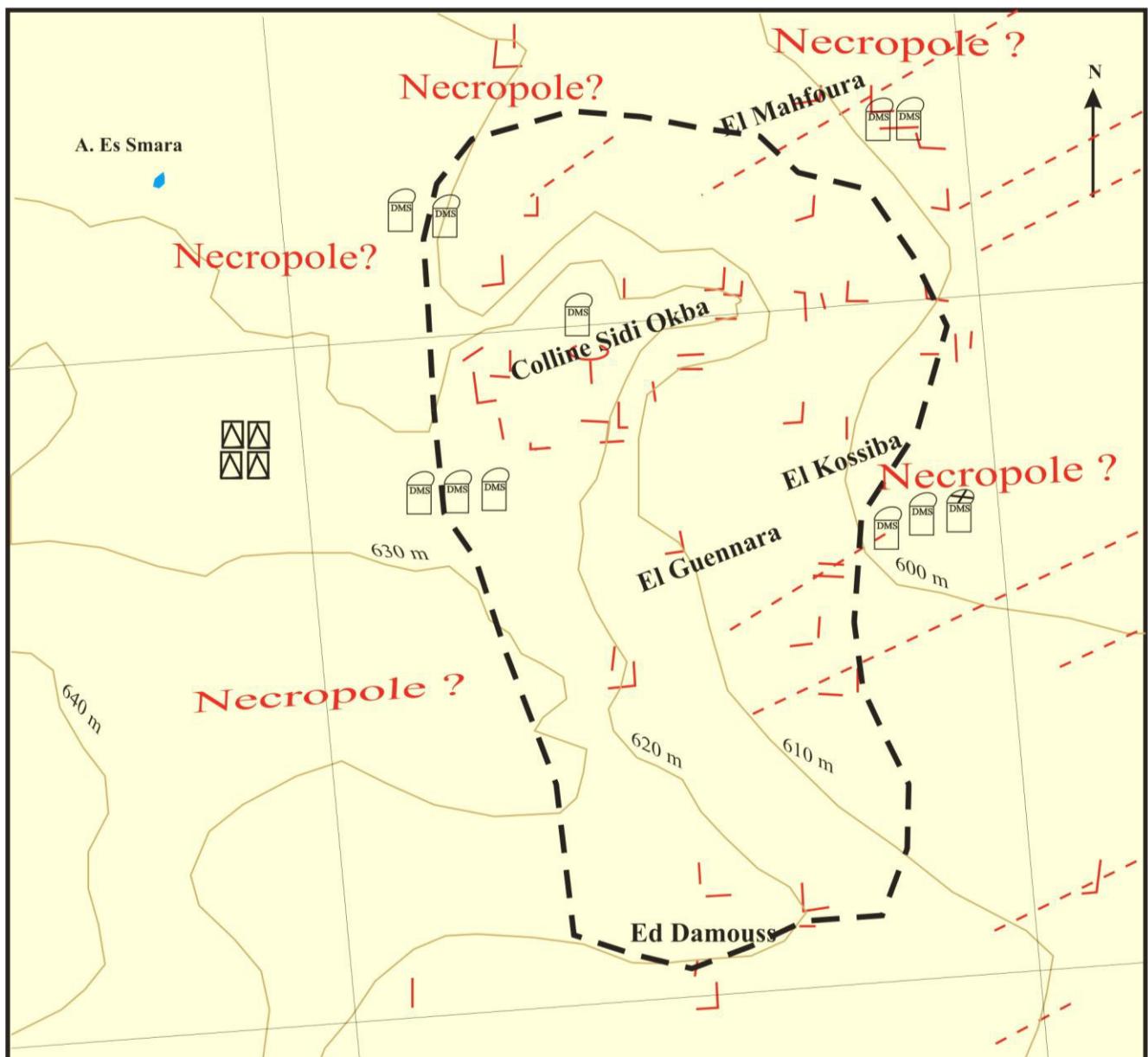
- Un texte funéraire (*Gentius*) encastré dans le mur d'une maison arabe au nord des ruines⁷⁴³
- Un caisson sans « DMS » provenant d'El Kossiba (les thermes)⁷⁴⁴

⁷⁴⁰ Bahri F., 2003, p. 163-201.

⁷⁴¹ Ce qui n'est pas toujours évident, à *Sufetula* par exemple on trouve une nécropole qui s'étend à l'ouest de la cité antique, la terre occupé est très fertile et favorable à la culture.

⁷⁴² Voir volume II, site n° 089.

⁷⁴³ Cagnat R., 1888, p. 65, n° 66



0 100 200 300 400 500m

Stèle ou cippe funéraire païen

Stèle funéraire chrétienne

Limites proposées de la zone urbaine

Tombeau

Fig. 54 : Essai de localisation des nécropoles de Sufes.

⁷⁴⁴ Cagnat R., 1927, p. 37 n° 2

- Trois stèles aujourd’hui au centre du village de Sbiba ont été découvertes lors de la construction de l’hôtel Boyer en 1916 à l’est des ruines de l’antique *Sufes*⁷⁴⁵ (1 « *DMS* » ; 2 « *Dis Manibus* » ; 2 « *DMS* »)
- Une stèle à « *DMS* » remployée à Jamaa Sidi Okba⁷⁴⁶
- Une stèle à « *DMS* » et un cippe-autel découverts à El Mahfoura au nord-est des ruines de la ville⁷⁴⁷

Une stèle funéraire chrétienne remployée dans un fort situé au sud des thermes⁷⁴⁸. Ces quelques informations conduisent à localiser une ou plusieurs nécropoles aux environs de la colline Sidi Okba. Nous ne pouvons tirer des conclusions significatives ni sur la chronologie de l’occupation ni sur l’étendue de ces nécropoles dans l’état actuel de la recherche. Elles se situeraient donc bien autour du noyau urbain surtout le long des accès de la ville antique.

4.2. Les monuments

Le centre civique n’est révélé que d’une manière indirecte : le forum n’est ainsi déduit que de la découverte de bases honorifiques : il en est de même de ses annexes comme la curie, siège de l’*ordo decurionum*⁷⁴⁹ bien attesté depuis la fin du I^{er} siècle⁷⁵⁰. D’autres monuments apparaissent clairement sur le terrain. Ils peuvent être regroupés en monuments cultuels, hydrauliques, de loisir et en fortifications byzantines.

4.2.1. Les monuments cultuels

A *Sufes* se trouvent des monuments cultuels païens et d’autres chrétiens.

4.2.1.1. Les monuments païens

La prospection n’a pas résolu toutes les questions. Bien au contraire, elle a suscité de nouvelles interrogations. Jusqu’à une période récente, il est admis qu’il y avait à *Sufes* un temple consacré à Hercule, divinité protectrice de la cité. Ce temple devait être construit lors de la promotion de *Sufes* en colonie⁷⁵¹ vers la fin du II^e–début du III^e siècle après J.-C. D’après S^t Augustin, ce temple abritait peut-être la statue en bronze de la divinité qui semble

⁷⁴⁵ Poinsot L. et Saumagne Ch., 1932—1933, p. 202-203

⁷⁴⁶ Voir volume II, site n° 089, document n° 51.

⁷⁴⁷ Voir volume II, site n° 063, document n° 1 et 2.

⁷⁴⁸ Cagnat R., 1886, p. 131, n° 23

⁷⁴⁹ La première inscription avec la mention de « *D(ecreto) D(ecurionum)* » date de Domitien : catalogue épigraphique n° 4= *CIL*, VIII, n° 256 = 11419.

⁷⁵⁰ La base date de Domitien si on exclut celle qui mentionne Auguste ?

⁷⁵¹ Lepelley Cl., 1992, p. 125-137 = Lepelley Cl., 2001, p. 39-53.

être teinte en rouge⁷⁵². Des éléments d'architecture : bases, des fûts chapiteaux,... remployés dans la mosquée dite Jamaa Sidi Okba et ayant été taillés selon les mêmes normes ont été évoqués lors de la mention du temple d'Hercule⁷⁵³.

Les traces qu'a laissées cette divinité à la fois chez Saint Augustin⁷⁵⁴ et dans l'épigraphie⁷⁵⁵ ont influencé toute réflexion sur l'urbanisme et l'histoire de la cité antique. En parlant de *Sufes*, les archéologues et les historiens n'avaient en tête que cette divinité et tout ce qu'on pouvait découvrir sur le terrain relatif à la religion païenne à *Sufes* devait être lié en premier lieu à Hercule à cause des rumeurs engendrées par les événements entre chrétiens et païens à la fin du IV^e siècle à *Sufes*⁷⁵⁶. Cependant, mise à part la base honorifique⁷⁵⁷ mentionnant cette divinité découverte en dehors de la zone urbaine⁷⁵⁸ et qui devait être placée au *forum*, l'épigraphie reste muette à nos jours. Par ailleurs, on a découvert une pierre remployée à l'intérieur de Jamaa Sidi Okba mentionnant *Liber Pater*⁷⁵⁹, ce qui pouvait mettre en question l'hypothèse de l'attribution des éléments d'architecture de Jamaa Sidi Okba à un temple d'Hercule. Ainsi, à côté des témoignages directs, littéraires et épigraphiques, qui attestent ce temple, cette dédicace à *Liber* autorise à penser à l'existence d'un autre sanctuaire dans la ville.

La présence des attributs à Baal Hamon / Saturne sur des stèles provenant de la cité, comme le croissant, l'oiseau et les poissons⁷⁶⁰, le taureau⁷⁶¹ victime préférée de la divinité et d'un *sacerdos Saturni*⁷⁶² à Hr. Dammag⁷⁶³ constituent des preuves certaines sur l'existence d'un troisième sanctuaire. Rien d'étonnant d'ailleurs, puisque le culte de Saturne est illustré par bien des documents recueillis dans les Hautes Steppes⁷⁶⁴, par exemple à Sbeitla, Hr. Skhira et, près de *Sufes*, on cite Hr. Thmed⁷⁶⁵. Mais en l'absence de preuves archéologiques

⁷⁵² St Augustin, *lettre* 50.

⁷⁵³ Cagnat R. et Gauckler P., 1898, p. 49.

⁷⁵⁴ St Augustin, *Lettre* 50.

⁷⁵⁵ *CIL*, VIII, 11430

⁷⁵⁶ Kotula T., 1974, p. 69-97.

⁷⁵⁷ *CIL*, VIII, 11430

⁷⁵⁸ Guérin V., 1962, I, p. 371-372, n.156, l'auteur indique qu'il a découvert cette pierre à l'ouest du village de Sbiba. Actuellement, la pierre est conservée dans la cours du Lycée Secondaire Sbiba située à l'extrémité occidentale de l'agglomération.

⁷⁵⁹ Voir volume II, site n° 89 document n° 9

⁷⁶⁰ Voir volume II, site n° 89 texte n° 1

⁷⁶¹ Voir volume II, site n° 42, document n° 2.

⁷⁶² Voir volume II, site n° 42, document n° 1.

⁷⁶³ Voir volume II, site n° 042

⁷⁶⁴ Leglay M., 1961, p.307-322; Leglay M., 1966, voir index.

⁷⁶⁵ Volume II, site n° 189 .

ou épigraphiques, ces indications semblent être insuffisantes pour la localisation de ce monument à l'intérieur de la trame urbaine ou dans ses environs⁷⁶⁶.

Divers éléments peuvent révéler la présence d'autres cultes à *Sufes* sans prouver la présence de monument cultuel comme un brûle-Parfum que l'on doit relier au culte de Cereres⁷⁶⁷.

La culture des céréales dans la région n'est pas à démontrer en égard à l'étendue des terres à vocation céréalière, à la présence des traces archéologiques de cette activité et à la représentation des épis de blés sur les stèles ainsi que l'expansion de cette culture aujourd'hui, favorisant la présence du culte de Cereres et donc la probabilité de l'existence d'un temple consacré à cette divinité à *Sufes*. La présence d'une stèle attestant une prêtresse de Cereres⁷⁶⁸ à Aïn Maja⁷⁶⁹ à dix km au nord-ouest de *Sufes* et d'une seconde provenant de Sidi Ali el Mediouni⁷⁷⁰ à environ 30 km au nord-est ainsi que des attributs de cette divinité sur le cippe de Hr.Contra⁷⁷¹ contribuent à asseoir cette hypothèse.

4.2.1.2. Les monuments chrétiens

On peut s'attendre à trouver des monuments chrétiens à *Sufes*, en raison du rôle que la ville a joué aux échelles locale, régionale et provinciale. La communauté chrétienne est représentée par un évêque depuis le milieu du III^e siècle⁷⁷². Elle a voulu évincer les païens Sufétains à la fin du IV^e siècle⁷⁷³ et elle a été représentée à la conférence de Carthage en 411 apr. J.-C.⁷⁷⁴, comme dans la liste de 484 apr. J.-C.⁷⁷⁵, par un évêque catholique et un autre donatiste. Autour de 523 apr. J.-C., la ville a abrité un synode présidé par Saint Fulgence de Ruspe. A l'extrême fin du VI^e / début du VII^e siècle la ville est attestée dans la liste de Georges de Chypre⁷⁷⁶. L'évêché de Sbiba est encore attesté en 883 apr. J.-C. dans la liste de

⁷⁶⁶ Il est possible de procéder à une localisation éventuellement de cet édifice à *Sufes* : la photo aérienne laisse voir une structure située à l'extrémité sud de la cité antique, en dehors de la trame urbaine, sur un éperon rocheux dit actuellement Edamouss. Pareil emplacement était communément choisi pour l'édification du temple de Saturne, à l'exemple du temple d'*Ammaedara*, en dernier lieu Ben Abdallah Z. et F. Baratte, 2001, p. 73-78, voir particulièrement p. 74 ; de *Thuburbo Majus* voir Lézine A, 1968, p. 27-29; de Hr. Skhira voir Hauthecoeur, 1909, p. 383 et suiv.

⁷⁶⁷ Merlin A. et Lantier R., 1922. p. 186 n° 438 = Merlin A., 1909, p. CCXXXI-CCXXXII et pl. XLVIII.

⁷⁶⁸ *ILAfr*, 199 = *CILPMBardo*, 25

⁷⁶⁹ *CAKT*, site n° 221.

⁷⁷⁰ Picard Ch., 1957, p. 56, planche n° XXVIII.

⁷⁷¹ Voir Volume II, site n° 007, document n° 7, p. 19 et suiv.

⁷⁷² St Cyprien, *Sententiae Episc.*, 19

⁷⁷³ St Augustin, *lettre* 50.

⁷⁷⁴ *Gesta collationis Carthaginiensis, Actes de la Conférence de Carthage en 411*, Lancel S. (éd.), 1972, t. I, 187, *Gesta* , 215, l. 15 et t. IV, p. 1468.

⁷⁷⁵ Victor de Vita, *Notitia Provinciarum et civitatum Africae, Notitia Provinciae Byzaceneae*, n° 21 : *Eustratius Sufetanus*.

⁷⁷⁶ Georges de Chypre, édition Gelzer, Lipsiae, 1890.

Léon le Sage⁷⁷⁷

Dans l'état actuel de la documentation les traces matérielles de la communauté chrétienne sont connues par deux basiliques, les traces d'une seule subsistent⁷⁷⁸.

– Basilique chrétienne dite « Jamaa Sidi Okba »⁷⁷⁹

C'est un édifice célèbre du fait de la référence à ce guerrier arabe qui a soumis le Maghreb au début de la conquête musulmane⁷⁸⁰. Il s'agit d'un monument qui a livré huit inscriptions et de nombreux éléments d'architecture dont trois corbeaux d'époque chrétienne⁷⁸¹.



Fig. 55, Jamaa Sidi Okba, Gravure dans Saladin H. et Gagnat R., 1885, p. 399

Le monument a été visité et décrit par différents voyageurs européens, depuis le milieu du XIX^e siècle⁷⁸². Il semble avoir fait l'objet d'une fouille non suivie de publications à plusieurs reprises, dont la dernière date de 1988-1989⁷⁸³. Il s'agit probablement de la même mosquée

⁷⁷⁷ Tissot Ch., 1888, t. II, p. 782-783 ; Mesnage J., 1912, p. 141.

⁷⁷⁸ Duval N. I, 1972, signale la disparition de la seconde basilique.

⁷⁷⁹ Guides bleus, 2000, p. 272, « à l'entrée de l'agglomération au nord, nombreuses colonnes, dont certaines, encore debout, constituent les restes d'une basilique chrétienne qui devient, dès le début de l'époque musulmane, le Jamâ Sidi Okba... »

⁷⁸⁰ Il faut signaler ici qu'il y a un autre édifice attribué à Okba à *Thugga Therebenthina* : Guérin V., 1862, I, p. 395.

⁷⁸¹ Duval N., 1972, p. 65, fig.7-9, p. 66.

⁷⁸² Pellissier, 1853, p. 288-289 ; Tissot Ch., 1888, p. 617 ; Guérin V., 1862, t. 1, p. 370 ; Saladin H. et Gagnat R., 1885, p. 396-399 ; Diehl Ch., 1893, p. 406-407 ;

⁷⁸³ Bahri F., 2003, p. 169

signalée dans un passage d'El Bekri comme l'admet F. Bahri⁷⁸⁴ à la suite de H. Saladin⁷⁸⁵. En fait, ce sont les seuls vestiges matériels⁷⁸⁶ qui pourraient répondre à l'information d'El Bekri.

L'édifice se trouve au cœur des ruines de la cité antique de *Sufes* au sommet d'une colline allongée est-ouest dominant la plaine étendue à l'est. Il se trouve intégré dans la fortification byzantine qui occupe la crête de cette colline. Un plan dressé par Diehl à la fin du XIX^e siècle⁷⁸⁷ renseigne sur cette fortification. Le même auteur situe l'emplacement de la mosquée Sidi Okba contre le mur sud du « fort officiel »⁷⁸⁸ lui-même situé à l'extrémité nord-est de la fortification comme le montre le plan ci-contre.

Depuis le milieu du XIX^e siècle, La Jamâ Sidi Okba a été reconnue comme une ancienne basilique chrétienne transformée en mosquée. En effet, V. Guérin souligne qu'avant « d'être consacrée au culte musulman, la Djama-Sidi-Okba avait été probablement une église chrétienne »⁷⁸⁹ De son côté Ch. Tissot affirme sans explications ni réserves qu'il s'agit bien d'une basilique qui « paraît avoir été transformée en mosquée à l'époque de la

Plan de la forteresse Byzantine,
d'après Dihel, 1893.

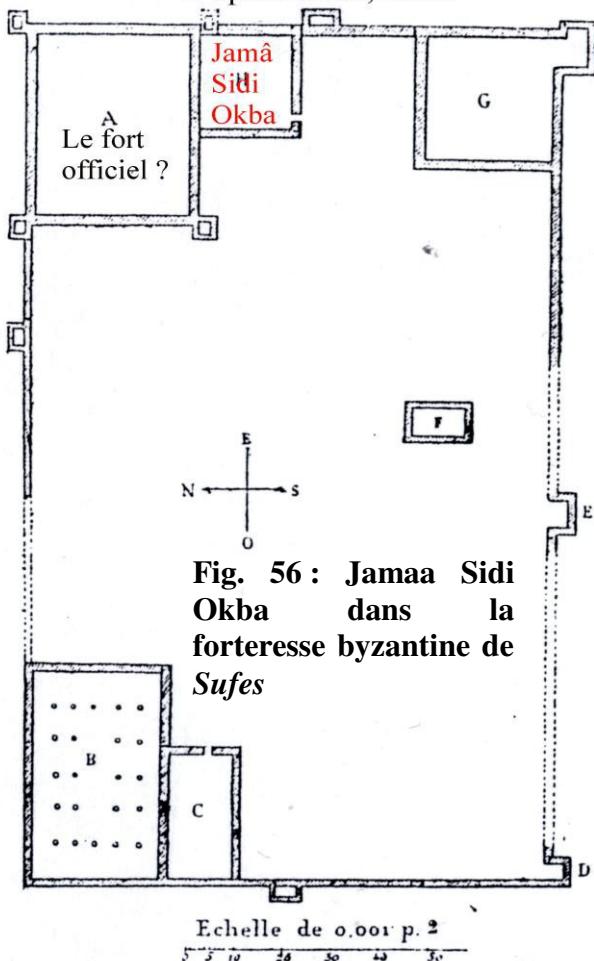


Fig. 56 : Jamaa Sidi Okba dans la forteresse byzantine de Sufes

⁷⁸⁴ Saladin H. et Gagnat R., 1885, p. 399 : « La reconstruction de ce petit édifice doit donc être reportée aux premiers temps de l'occupation arabe : son nom Djamaa Sidi Okba, l'indique bien. C'est probablement la mosquée ou Djamé mentionnée par El-Bekri... »

⁷⁸⁵ El Bekri, traduction De Slane, Paris, 1864, p. 279 « ville très ancienne construite en pierre et renfermant un Djamé et plusieurs bains » p. 142 « مدينه سبيهه ازليه مبنية بالصخر لها جامع و حمامات »

⁷⁸⁶ Signalons ici l'existence d'un mzar au centre la ville moderne qui porte le nom « Sidi Okba » et qui se trouve à côté d'une structure moderne indéfinie remployant des pierres antiques. A *Tucca Terebenthina*, on trouve également une structure parmi les ruines de la ville antique qui porte le nom « Jama Sidi Okba » Guérin V., 1862, I, p. 395 ; en dernier lieu, Ben Baaziz S., 2000, p. 89.

⁷⁸⁷ Diehl Ch., 1893, p. 405, le plan est reproduit dans Diehl Ch., 1896, p. 280.

⁷⁸⁸ Diehl Ch., 1893, p. 406-407.

⁷⁸⁹ Guérin V., 1862, t. 1, p. 370.

conquête »⁷⁹⁰. Cette hypothèse a été approuvée par Ch. Diehl « Avant d'être une mosquée, c'était là sans doute une église chrétienne ; sa décoration semble avoir été fort riche, et il n'est point surprenant qu'on ait cherché à la comprendre dans l'enceinte fortifiée. »⁷⁹¹ P. Gauckler considère cet édifice comme une basilique, intégrant le plan et la coupe réalisés par Sadoux en 1895 dans son ouvrage consacré aux *Basiliques chrétiennes de Tunisie*⁷⁹². N. Duval⁷⁹³ semble être plus sceptique, comme ses prédecesseurs H. Saladin et R. Cagnat⁷⁹⁴ : d'après ces auteurs, la présence des éléments d'architecture (corbeaux ou consoles) d'époque chrétienne dans le monument n'est pas suffisante pour l'identifier à une basilique⁷⁹⁵. Ces corbeaux sont « apparemment, des pierres remployées dans les murs (de quelle époque ?) et non des éléments utilisés dans un décor intérieur. Il est donc impossible de dire s'ils proviennent bien de ce monument,» affirme N. Duval⁷⁹⁶.

En fait, le plan dressé par Sadoux et publié par Gauckler, dessine un monument de forme rectangulaire où l'on distingue trente six colonnes réparties sur six rangées simples avec un intervalle unique d'environ 3 m ; ce plan n'est pas courant dans les basiliques chrétiennes. Généralement, la basilique se compose de trois nefs dont celle du milieu est plus importante en largeur que les deux bas-côtés. Par suite, le plan du monument et la disposition des colonnes demeurées debout conviendraient mieux à une mosquée qu'à une église comme l'a noté constate N. Duval⁷⁹⁷.

Des éléments militent en faveur de l'ancienneté du monument et de sa vocation cultuelle. Ils se ramènent à ce qui suit :

1- Le mur interne visible au niveau de la deuxième rangée de colonnes contournant intérieurement le monument du côté nord, est et ouest pourrait être considéré comme un stylobate. On aurait alors un temple à cella carrée précédé d'une large cour bordée de portiques, suivant un type courant en Afrique, un des plus célèbres sanctuaires étant celui de Mercure *Sobrius* à *Vazi Sara*.

⁷⁹⁰ Tissot Ch., 1888, t. 2, p. 617

⁷⁹¹ Diehl Ch., 1893, p. 407.

⁷⁹² Gauckler P., 1913, planche IX.

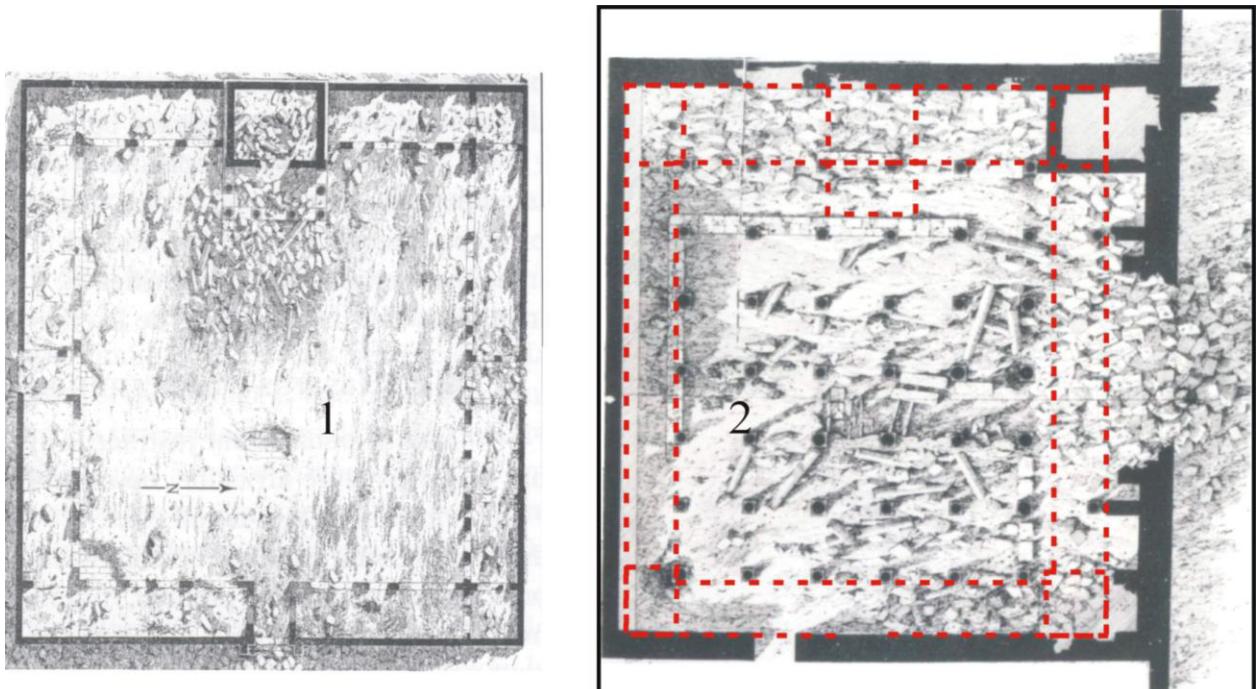
⁷⁹³ Duval N., 1972, p. 65.

⁷⁹⁴ Saladin H. et Cagnat R., 1887, p. 398-399.

⁷⁹⁵ Duval N., observation à la suite de la communication de Beschaouch A., 1989, p. 259.

⁷⁹⁶ Duval N., 1972, p. 65.

⁷⁹⁷ A la suite d'une communication de Beschaouch A., 1989, p. 259



1 : Temple de Mercure *Sobrius* à *Vazi Sarra* (Cagnat et Gauckler 1898, pl. XX)
 2 : La mosquée Sidi Okba, (Gauckler 1913, pl. IX.) avec en rouge une restitution proposée.
 Remarquer la ressemblance entre les deux plans

Fig. 57 : Jamaa Sidi Okba : un temple païen ?

2- D'après Ch. Diehl⁷⁹⁸, « il n'est point surprenant qu'on ait cherché à la comprendre (la basilique) dans l'enceinte fortifiée ». Les exemples d'une telle disposition ne manquent pas : citons, à titre d'exemple les basiliques chrétiennes qu'on trouve intégrées dans la forteresse byzantine d'*Ammaedara*. On voit bien sur le terrain que le mur oriental de la forteresse constitue également le mur de clôture du monument en question : même orientation, même largeur et même technique de construction.

3- La coupe dressée par Sadoux et publiée par Gauckler⁷⁹⁹ laisse voir quatre tombes au niveau du sol de la « mosquée », les unes sont construites en maçonnerie et les autres avec des tuiles à rebords. L'enterrement des défunts à l'intérieur des lieux de culte est une pratique très répandue chez les chrétiens, on la voit partout dans les basiliques chrétiennes, en Afrique comme ailleurs. La technique de construction des tombes également, surtout celle des tuiles à rebords, est une pratique chrétienne. Il est donc fort possible qu'il s'agisse là d'une basilique transformée en mosquée ? Curieusement ces indices n'ont pas été commentés par N. Duval.

⁷⁹⁸ Diehl Ch., 1893, p. 406-407 « Contre le mur sud de cette forteresse se trouvent accolées les ruines de la fameuse mosquée de Sidi-Okba, une grande enceinte carrée H, mesurant à l'extérieur 21m.60 sur 25, et où s'élèvent à l'intérieur, sur six rangées, trente-six colonnes corinthiennes, que couronnaient jadis des chapiteaux corinthiens. Avant d'être une mosquée, c'était là sans doute une église chrétienne ; sa décoration semble avoir été fort riche, et il n'est point surprenant qu'on ait cherché à la comprendre dans l'enceinte fortifiée. »

⁷⁹⁹ Sadoux en 1895 a dressé un plan accompagné d'une coupe transversale publié par Gauckler P., 1913, planche IX.

Le site est remarquable par l'entassement des éléments d'architecture païens qui proviennent probablement d'un temple, selon R. Cagnat, P. Gauckler et H. Saladin⁸⁰⁰ ; y ont été joint des blocs à décor et chrétiens appartenant à une basilique ; le même site aurait été utilisé plus tard pour servir de mosquée. On aurait donc ici un bel exemple de la permanence du sacré. Si l'on adopte notre hypothèse sur l'architecture de premier temple, typiquement africain, on peut même supposer que le monument du Haut-Empire a succédé à un sanctuaire antérieur. Qu'il ait été dédié à Hercule ou à Liber demeure, en l'état actuel, du domaine de la spéculation.

Du point de vue chronologique, on ne peut également qu'avancer des hypothèses, étant entendu que le matériel est remployé et qu'il peut donc provenir d'une ou de plusieurs autres monuments⁸⁰¹. Les datations que l'on peut proposer pour les blocs d'architecture sont très larges.

- Trois bases corinthiennes de forme classique datables de la fin du II^e début de III^e siècle
- Trois bases ioniques attiques chrétiennes à tore plat datables à partir du VI^e siècle.
- Les chapiteaux : chapiteaux corinthiens à feuilles d'acanthe à foliole en feuille d'olivier datables de la fin du II^e siècle- début du III^e siècle.
- Trois corbeaux datables du V-VI^e siècle.

Par ailleurs, le monument dit « Jamâ Sidi Okba » date selon D. Pringle d'après la construction de la forteresse byzantine⁸⁰². Il en résulte que l'endroit rassemble des éléments datables de trois époques : païenne, chrétienne et assez tardive ?

⁸⁰⁰ Cagnat R. et Gauckler P., 1898, p. 49, « Les nombreuses colonnes de marbre qui restent encore debout dans la basilique chrétienne de *Sufes* semblent avoir été empruntées à un temple païen. » ; Cagnat R. et Saladin H., 1885, p. 398-399 « Mais l'édifice le plus curieux est celui que les Arabes appellent, en souvenir du fondateur de Kairouan, Djamaa Sidi Okba. L'aspect extérieur de cette construction est peu intéressant : c'est une enceinte rectangulaire dont les murs sont très élevés. Intérieurement on est en présence d'une petite salle où sont disposées six rangées de colonnes. Les chapiteaux de ces colonnes sont d'ordre corinthien et gisent à terre. Il est bien probable que cet édifice est une petite mosquée construite au moyen de colonnes empruntées à un édifice antérieur : l'appareil des murs accuse une époque de barbarie à laquelle il est impossible d'attribuer la sculpture des chapiteaux cités. De plus, nous remarquons à gauche de la porte, en entrant, une console sculptée où sont représentées des grappes de raisin et des pampres, représentation essentiellement chrétienne. Or cette console a été employée dans la construction, non comme console, mais comme pierre de taille. La reconstruction de ce petit édifice doit donc être reportée aux premiers temps de l'occupation arabe : son nom Djamaa Sidi Okba, l'indique bien. C'est probablement la mosquée ou Djamé mentionnée par El-Bekri dans le passage rapporté plus haut. »

⁸⁰¹ Duval N., 1972, p. 65 « On connaît déjà les trois corbeaux de Sbiba ..., vus par Sadoux en décembre 1895 dans la mosquée de Sidi Okba, édifice chrétien transformé [?], qui était encore distinct il y a trois ans. C'était, apparemment, des pierres remployées dans les murs (de quelle époque ?) et non des éléments utilisés dans un décor intérieur. Il est donc impossible de dire s'ils proviennent bien de ce monument. »

⁸⁰² Pringle D., 1983, p. 230 « This enceinte was flanked by rectangular towers or bastions (six are shown on Diehl's plan) and incorporated a number of other buildings, some of which (eg. b and c) appear to have pre-dated and some (eg. H) to have post-dated the construction of the wall. » ; Bahri F., 2003, p. 163-201. L'auteur publie dans cet article un plan (planche V et VI) et un plan restitué (planche VII) de la mosquée Sidi Okba tout en

- La seconde basilique :

Mentionnée par V. Guérin⁸⁰³ en 1862 lors de son passage par *Sufes*, et repris par l'*Atlas Archéologique*⁸⁰⁴ cette basilique n'est connue que grâce à un plan et une coupe longitudinale dressée par Sadoux en 1895 et publiés par P. Gauckler dans *Basiliques chrétiennes de Tunisie*⁸⁰⁵. Or, ni l'un ni l'autre ne fournissent des informations sur l'emplacement exact de cette chapelle. Actuellement, l'état assez confus des ruines ne permet pas de localiser ce monument sur le terrain⁸⁰⁶.

D'après le relevé de Gauckler, le monument adopte un plan basilical allongé tripartite en forme de « T »⁸⁰⁷. Une forme rectangulaire divisée en trois nefs par deux rangées de colonnes, dont la nef centrale est plus vaste et en sept travées

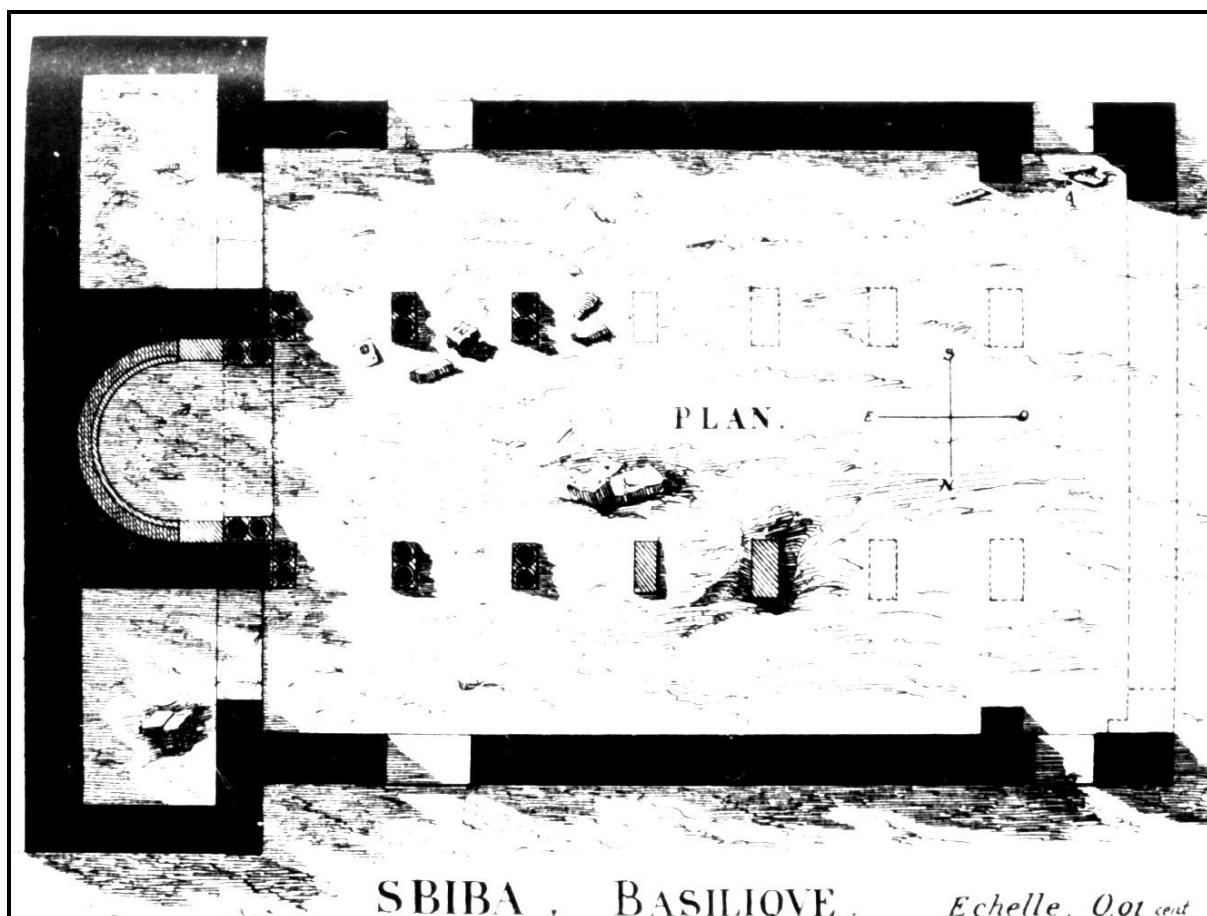


Fig. 58 : Plan de la seconde basilique de *Sufes* (Gauckler, 1913, pl. VIII)

traçant son passage de la basilique à la mosquée. L'auteur conteste l'attribution de la mosquée à Okba et la date en se basant sur la céramique de surface du IVe- Xe siècle.

⁸⁰³ Guérin V., 1862, t. I, p. 371.

⁸⁰⁴ AAT₂, El Ala au 1/100 000^e site n° 116.

⁸⁰⁵ Gauckler P., 1913, planches VIII-IX

⁸⁰⁶ Duval N., 1972, 2, p. 1071-1172, en p. 1135, l'auteur affirme que la basilique signalée par Saladin ou par Sadoux a disparu.

⁸⁰⁷Pour la description du monument à partir du plan voir Bahri F., 2003 p. 165-167 et notre inventaire site n° 06.116.

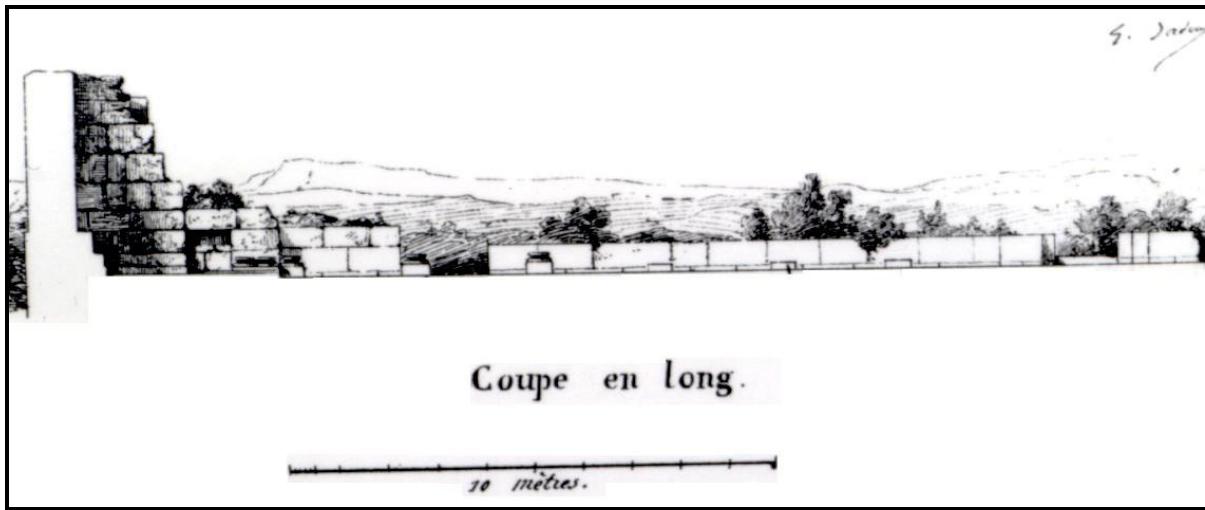


Fig. 59 : Coupe de la seconde basilique de Sufes (Gauckler, 1913, pl. VIII)

A l'extrême orientale se trouve une abside en fer à cheval à l'intérieur de forme carrée à l'extérieur, flanquée de deux sacristies rectangulaires. Le mur occidental ne paraît pas sur le plan puisqu'il est représenté en traits discontinus. Rien, donc, n'empêche de supposer l'existence d'une deuxième abside comme c'est le cas de la majorité des églises découvertes dans les cités de la steppe⁸⁰⁸. Aucun pavement de mosaïque n'apparaît sur le plan de Sadoux. D'après la représentation des bases de colonnes, ces dernières étaient doubles et par conséquent au nombre de 32, dont 8 flanquaient de deux côtés l'ouverture de l'abside : chaque quatre colonnes sont disposées en un angle droit°. Les bases doubles sont courantes par exemple à *Sufetula*⁸⁰⁹, à *Mididi*⁸¹⁰ à *Mactar*⁸¹¹.

La médiocrité des traces du christianisme à *Sufes* s'explique essentiellement par la permanence de l'occupation du site.

4.2.2. Les monuments hydrauliques (l'aqueduc, le nymphée et les citernes)

Les monuments hydrauliques de la ville de *Sufes* se composent essentiellement de l'aqueduc, du nymphée et des citernes.

4.2.2.1. L'aqueduc

Les premiers habitants du *Castellum Sufetanum* avaient bien choisi l'emplacement de leurs demeures. Au nord de la localité, se trouve la source naturelle dite Aïn Smara. Actuellement tarie, cette source laisse voir les traces d'un captage moderne qui devait se superposer à un autre plus ancien (d'après l'épaisseur important de la couche

⁸⁰⁸ Duval N., 1973.

⁸⁰⁹ Duval N. et Baratte F., 1973, p. 32-34 ; 38-42 ; 50-51 etc.

⁸¹⁰ En dernier lieu, Ben Baaziz S., 2000, p. 216 et 301 Dans cet exemple, les bases doubles sont monolithes.

⁸¹¹ Duval N. 1973, p. 124 ; 133 ; 135

archéologique)⁸¹². L'accroissement du nombre d'habitants au cours des siècles et le développement du rôle de la cité en tant que carrefour routier, a obligé les autorités à chercher à satisfaire les besoins croissants de la ville. En plus des eaux pluviales qui devaient être récupérées dans des citernes privées aménagées dans les maisons et dont on n'a pas découvert de traces, la cité a trouvé la solution dans la construction d'un aqueduc qui devait non seulement assurer l'alimentation de la cité en eau mais aussi l'irrigation d'une partie des parcelles privées situées à l'est de la ville. Des informations indirectes sur l'aqueduc de *Sufes* sont communiquées par les géographes arabes. D'après El Bekri, « Sbiba est arrosée par plusieurs ruisseaux qui font tourner des moulins »⁸¹³. Ibn Hawkil⁸¹⁴ affirme que la ville est riche en eaux et en jardins ; ses habitants boivent à partir d'une source abondante qui irrigue leurs jardins.

Les traces de l'aqueduc de Sbiba étaient mieux conservées et plus visibles à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle qu'aujourd'hui. Ch. Tissot⁸¹⁵ affirme que parmi les « débris les plus remarquables » on voit les ruines « d'une belle nymphée semi-circulaire, alimentée par un réservoir carré et un aqueduc.» D'après L. Drappier, cet aqueduc « collectait les eaux de l'Oued Sbiba à 1 kilomètre en amont du confluent de celui-ci avec l'Oued El-Brek. Sa longueur totale est de 9 kilomètres. La largeur de son canal est de 0,50 m et, sauf un pont pour la traversée d'un oued affluent de la rive gauche de l'Oued Sbiba, il ne présente pas de travail d'art important. Le canal est en majeure partie souterrain, et il est souvent difficile d'en suivre exactement les traces⁸¹⁶. »



Fig. 60 : Mortaises et canal au départ de l'aqueduc



Fig. 61 : Mortaises à environ 50 m en aval du départ sur la rive gauche

⁸¹² Voir Volume II, site n° 075.

⁸¹³ El Bekri, traduction De Slane, p. 279.

⁸¹⁴ Ibn Hawqual, p. 84

⁸¹⁵ Tissot Ch., 1888, t. II, p. 618.

⁸¹⁶ Drappier L., dans Gauckler P., 1899, p. 148-149.

Aujourd’hui, ces traces sont devenues encore moins visibles. Le point de départ de l’aqueduc est difficile à préciser. L’indication d’un kilomètre en amont de la confluence entre l’Oued Sbiba et l’Oued El Brek est un peu vague. Sur le terrain, l’endroit indiqué par L. Drappier, qui correspond à environ 200 m à l’est de l’actuel emplacement du mzar de Sidi Hamed⁸¹⁷, ne comporte aucune trace du canal.



Fig. 62 Canal taillé dans le roc



Fig. 63 : Trois niveaux de mortaises sur la falaise

Les vestiges découverts militent en faveur d’une dérivation d’une partie de l’eau courante

établie dans le lit de l’Oued Sbiba, comme c’est le cas actuellement. En effet, une dérivation partielle de l’eau de l’oued vers un canal est aménagée à environ 500 m à l’ouest de la confluence de l’Oued el Brek et de l’Oued Om el Aroug. Ce canal moderne est fait en terre et coule parallèlement à la rive gauche de l’Oued Sbiba sur une distance de plus de 3 km pour irriguer un nombre de vergers sur la même rive. Ce canal moderne qui suit une pente régulière sur une longue distance retrouve le même principe que l’ancien canal. Cependant, le point d’alimentation (celui de la dérivation antique) n’a pas été localisé avec précision.



Fig. 64 Canal moderne parallèle à la saguia antique.

En suivant le cours de l’Oued Om el Aroug en direction de l’amont, on a découvert à trois reprises des traces probables de l’aqueduc. Le point le plus en amont se remarque sur la falaise de la rive droite à environ 50 m au sud de Aïn el Karrouba : il s’agit d’une série de mortaises dédoublées en contrebas sur une longueur de 50 m environ par un canal (20/20 cm) distant de 3 m. A environ 70 m à l’est, on retrouve sur la rive gauche une série de mortaises

⁸¹⁷ Site n° 147 sur la carte Ksar Tlili au 1/50 000° n° 068 il est dit Sidi Ahmed.

de même type, visibles sur une dizaine de mètres. A environ 1 km à l'ouest de la confluence des oueds Om El Aroug et El Brek, au niveau du mzar de Sidi Hamed, on voit sur la berge gauche un canal aménagé dans la falaise ; mesurant 35 cm de profondeur et 25 cm de largeur, il est visible sur une vingtaine de mètres.



Fig. 65 : Pierre rectangulaire encastré dans une mortaise



Fig. 66 : Alignement de mortaises et mur en moellons sur la falaise de l'o. Om el Aroug

A environ 500 m à l'est de cet endroit, d'autres traces apparaissent. Sur le front de la falaise de la rive gauche qui s'élève sur plus d'une dizaine de mètres, sont aménagées trois séries parallèles de mortaises rectangulaires qui mesurent chacune 16 à 19 cm de longueur et avec 19 cm de profondeur, distantes d'environ 30 cm l'une de l'autre. En élévation les séries sont distantes d'environ 2 mètres. Quelques pierres rectangulaires allongées sont partiellement encastrées dans ces mortaises. La série inférieure conserve, sur une plate-forme taillée aux dépens de la falaise, les traces d'un mur en moellons liés à la chaux.

Par comparaison avec l'aqueduc aménagé dans l'Oued Jedelian⁸¹⁸, la fonction de ces mortaises pourrait être de fixer et de sceller le mur portant le canal contre la falaise en vue de lui donner stabilité et résistance. Cette technique sert à la fois à maintenir un niveau de pente convenable pour assurer l'écoulement permanent d'une quantité d'eau suffisante et à éviter les débordements et les menaces de l'oued lors des crus.

D'après P. Morizot et X. Depuis, cette technique était très courante dans l'Aurès algérien. Ces auteurs ont découvert dans les gorges de Bou Youssef, sur l'une des deux falaises qui flanquent le cours de l'Oued Fedhala, deux séries de mortaises parallèles « destinées à

⁸¹⁸ CAKT, site n° 068.114 (n° 028 de notre inventaire).

supporter une canalisation suspendue »⁸¹⁹. En fait, Birebent a déjà essayé de restituer ces canalisations en bois fixées contre la falaise⁸²⁰.

Les différents niveaux de mortaises s'expliquent probablement par le changement des degrés de dérivation au cas où on aurait besoin d'un surplus pour l'irrigation. Il est évident que l'alimentation de l'aqueduc de *Sufes* était assurée par une dérivation établie dans l'Oued Om El Aroug, affluent nord de l'Oued Sbiba. Le point de dérivation se trouvait probablement près de la source située à l'ouest du mzar de Sidi Ahmed pour assurer une eau de bonne qualité. En réalité, on ne peut dire avec certitude s'il y avait un ou plusieurs points de prise de l'eau et s'il y a eu un changement des points en fonction de l'encaissement du lit de l'oued. Une étude globale pluridisciplinaire et un relevé détaillé pourraient apporter une réponse plus appropriée.

Transport⁸²¹ :

Si on suppose que la présence des encoches repérées sur les falaises de l'Oued Om El Aroug renseigne sur l'aqueduc de *Sufes*, le tracé de ce dernier devrait être adossé à la falaise droite au moins le long d'une cinquantaine de mètres avant de franchir ce cours d'eau pour retrouver l'autre falaise qu'il suivra jusqu'à la fin. Vu la profondeur de l'oued, le canal devait forcément suivre la rive gauche sur environ 3 km. Par la suite, au niveau de Hr. B. Hachem (068.209), il pouvait se libérer pour suivre un tracé plus ou moins rectiligne jusqu'à atteindre l'Oued El Merfeg, le plus important parmi les affluents de la rive gauche de l'Oued Sbiba.

Pour franchir ce cours d'eau, l'ingénieur a fait appel à un ouvrage d'art : il s'agit d'un pont-aqueduc(068.194) (el goussa ou bien el guentra). A comparer avec le pont-aqueduc de *Sufetula*, ce monument paraît très modeste. Mais on doit tenir compte de son emplacement assez éloigné de la zone urbaine (environ 4,5 km) tandis que celui de *Sufetula* se trouve immédiatement à la limite nord de la ville on comprend mieux alors que le pont-aqueduc de *Sufes* était conçu pour éviter de contourner l'Oued el Merfeg du côté de l'amont.

A partir du pont-aqueduc, le canal devient invisible sur 2 km à vol d'oiseau. Puis, sur le flanc sud de ragoubet el Gsour (n° 111), on a pu repérer ses traces taillées dans le grès

⁸¹⁹ Dupuis X. et Morizot P., 1992, 9, p. 365-388 voir particulièrement p. 382, pl. VIII, 2 ; Morizot P., 2001, p. 167-182 ; je remercie ici Mr. Pol Trouset qui m'a aimablement fourni le deuxième l'article indisponible en Tunisie.

⁸²⁰ Birebent J., 1962, p.172

⁸²¹ Drappier L., dans Gauckler P., 1899, p. 148-149 : « Sa longueur totale est de 9 kilomètres. La largeur de son canal est de 0m50 et, sauf un pont pour la traversée d'un oued affluent de la rive gauche de l'Oued Sbiba, il ne présente pas de travail d'art important. Le canal est en majeure partie souterrain, et il est souvent difficile d'en suivre exactement les traces.»

dunaire⁸²². A partir de cet endroit, le tracé est difficile à localiser avec précision. Ce n'est qu'à une dizaine de mètres à l'ouest du nymphée qu'on voit un pan de mur allant dans sa direction et portant la conduite en très mauvais état de conservation. Ce pan de mur présente sans aucun doute le départ d'un pont-aqueduc d'une dizaine de mètres avec un arc au-dessous desquels devait passer une voie orientée nord-sud⁸²³.

La pente :

Pente entre le point de départ et le pont-aqueduc

Altitude au départ	760 m
Altitude au niveau du pont-aqueduc	670 m
Distance	5500 m
dénivellation	90 m
Pente	16 m/km

Pente entre le pont-aqueduc et le nymphée

Altitude au niveau du pont-aqueduc	670 m
Altitude au niveau du nymphée	610m
dénivellation	60 m
Distance	4500 m
pente	13 m/km

Pente entre le point de départ et le nymphée

Altitude départ	760 m
Altitude au niveau du nymphée	610m
dénivellation	150 m
Distance parcourue	11 000 m
Pente	13,6m/km

Théoriquement, la pente entre le point de départ et le point d'arrivée est de l'ordre de 13,6 m par km. L'absence de vestiges du canal sur le terrain nous empêche de bien suivre la pente, mais le constructeur qui a aménagé l'aqueduc aurait dû mieux tenir compte des données topographiques et suivre une pente plus douce pour sauvegarder le monument et pour assurer un écoulement constant à une vitesse rationnelle prenant en considération à la fois la pente (donc la vitesse) et la quantité d'eau. L'architecte de cet aqueduc aurait dû utiliser un certain nombre de ralentisseurs pour maîtriser le débit et éviter le danger de brisure. Il devait y avoir probablement aussi un système de fermeture ou de réduction de l'écoulement pendant les saisons pluvieuses pour empêcher l'arrivée d'un excès indésirable vers la ville ou même vers les jardins.

⁸²² Cette technique est adoptée ailleurs autour de *Sufes*. Nous l'avons vue pour l'aménagement des « puits » (voir infra, les puits ; sites n° 072 et 056.) et nous la verrons pour les « foggara » (voir supra : les « foggara » site n° 156)

⁸²³ Il est possible de restituer (théoriquement) les arcades et les piliers entre le nymphée et la colline située juste à l'ouest en utilisant les mêmes mesures du pont-aqueduc ?

D'après L. Drappier⁸²⁴, le débit de l'Oued Sbiba n'est jamais inférieur à 60/s. Il paraît certain que l'aqueduc assurait d'une façon permanente une quantité respectable d'eau à la cité. Nous le savons aussi par l'importance de la section du canal qui est de l'ordre de 1,56 m de largeur sur 60 cm de hauteur ce qui nous donne un volume de $V = 80 \sqrt{0,2785714}$ de litre par seconde.

Technique de construction :

Pour construire l'aqueduc, on a eu recours à la pierre de différents calibres : grand appareil pour couvrir l'armature du pilier du pont-aqueduc et une grande partie de la partie inférieure du mur-support du même monument du côté oriental ; moellons irrégulier au départ et dans le pont-aqueduc ainsi que pour le dernier pan de l'aqueduc dans la ville ; blocage avec parements en petit appareil régulier pour la partie supérieure du pont-aqueduc.

Comme pour tous les monuments hydrauliques, le *specus*, est revêtu d'un enduit de tuileau jusqu'à 60 cm. De même, et mise à part la partie inférieure (le pilier principal et les parties assises sur les deux berges du cours d'eau ainsi que les arches) le monument est totalement revêtu extérieurement par de l'enduit étanche en bonne partie encore conservé.

Tableau de comparaison de la longueur de quelques aqueducs de l'Afrique romaine.

Aqueduc	Longueur en km
Carthage	132
Caesarea	45 et 34
Thysdrus	15
Utique	15
Thuburbo Minus	13
Dougga	12
<i>Sufes</i>	11
Maktar	9
Mididi	5 à 6
Cilma ? Henchir Baroud	5
<i>Thelepte</i>	5
Uthina	Entre 4 et 3
Sua	+ 1

4.2.2.2. Le nymphée⁸²⁵

Les sources arabes évoquent une source monumentale ancienne à Sbiba construite en pierres. Ces informations sont rapportées par Ibn Hawqual⁸²⁶ ainsi que par un auteur anonyme, qui en plus de l'information sur la présence d'une gigantesque fontaine, rapporte une légende en rapport avec ce monument⁸²⁷. On identifie la fontaine évoquée dans ces

⁸²⁴ Drappier L., dans Gauckler P., 1899, p. 148.

⁸²⁵ AAT₂, feuille El Ala n° 36, site n° 116, le monument est dit actuellement, « el Guennara »

⁸²⁶ ابن حوقل، صورة الأرض، ليدن 1964، ص 84 "و شربهم من عين جارية كثيرة تسقى بساتينهم وأجنتهم"

⁸²⁷ مؤلف مجهول، الاستئثار في عجائب الأماكن، الدار البيضاء 1986، ص 161، "و لمدينة سببية بين عظيمة كبيرة، وهي من بنان قديم، من عمل الأوائل، ويقال أن فيها أخبار كثيرة. و من أغرب ما يهتف به أهلها، أنهم يقولون أنه يوجد فيها في رأس كل شهر دينار كبير زنته عشر مثاقيل،

sources avec les ruines du nymphée de *Sufes*. Ce monument a continué à fonctionner au début de l'époque arabe. Bien qu'elle ne constitue pas une preuve déterminante, la céramique médiévale vernissée est bien attestée tout autour du nymphée.

Le monument a été signalé pour la première fois par V. Guérin, qui le qualifie de « belle fontaine demi-circulaire.⁸²⁸ » Ch. Tissot a évoqué on l'a vu, une « belle nymphée semi-circulaire, alimentée par un réservoir et un aqueduc. »⁸²⁹ De leur côté R. Cagnat et H. Saladin n'ont pas manqué de le décrire quoique sommairement, lors de leur *Tour du Monde* dans le dernier quart du XIX^e siècle⁸³⁰. La même publication contient une gravure du monument élaborée par H. Saladin⁸³¹.

La fontaine occupe une position centrale dans la ville par rapport aux autres monuments. En effet, elle se trouve à l'aboutissement de l'aqueduc et se place au pied de la colline du milieu, dirigée vers le sud-est, à environ 250 m à l'est des thermes, à peu près la même distance au sud de Jamâ Sidi Okba et à environ 500 m à l'est de l'amphithéâtre.

Le monument épouse la forme d'un fer à cheval comme l'affirment les voyageurs européens⁸³². On peut le classer parmi le type C⁴ de la typologie établie par P. Aupert⁸³³ qui englobe également le nymphée de Tipasa⁸³⁴. Son orientation concorde parfaitement avec l'orientation des autres monuments, qu'ils soient visibles actuellement ou révélés par la photographie aérienne. Il est fort probable qu'une place digne de cette fontaine monumentale s'étendait en face, car elle était nécessaire à la mise en valeur et à l'animation du monument. En se basant sur la monumentalité, la technique de construction ainsi que sur la richesse du décor architectonique, nous proposons de situer le nymphée dans le quartier du *forum*⁸³⁵. A

و لا يجده إلا من يعرف رقية العين، ويقولون أن رجلا كان يعرف رقية العين المذكورة، فكان يبخر بيخر، ويرقي بكلام غير مفهوم، فكان يجد فيها كل يوم دينارا من تلك الدنانير، حتى كسب من ذلك مالا كثيرا".

⁸²⁸ Guérin V., 1862, I, p. 370 « Une belle fontaine demi-circulaire, construite avec de petits moellons en blocage, mais revêtue extérieurement d'un appareil de magnifiques blocs rectangulaires, dont les trois quarts ont été enlevés ou gisent à terre. Elle affecte la forme d'un théâtre : la corde de l'arc est de dix-huit mètres. Des colonnes corinthiennes et des statues décorent la façade extérieure de cet édifice. Un réservoir carré fournit par derrière à la fontaine l'eau dont elle était alimentée et qui s'échappait extérieurement par trois ouvertures. Celle du milieu occupe la partie inférieure d'une niche cintrée qu'ornait jadis sans doute une statue. L'eau arrivait au réservoir par le moyen d'un aqueduc dont il n'existe plus que de faibles vestiges. »

⁸²⁹ Tissot Ch., 1888, t. II, p. 617-618.

⁸³⁰ Cagnat R. et Saladin H., 1885, II, p. 398 : « Plus loin on voit un château d'eau ou nymphée en forme de fer à cheval, dont la carcasse est faite en blocage et recouverte de magnifiques blocs de pierre de taille. Extérieurement la façade était ornée de statues et de colonnes d'ordre corinthien ; intérieurement on distingue la trace du réservoir carré où venait s'amasser, au moyen d'un petit aqueduc, l'eau dont la fontaine était alimentée. De là, par des trous qui sont encore visibles, elle s'échappait pour répandre au dehors. »

⁸³¹ Cagnat R. et Saladin H., 1885, II, p. 398.

⁸³² Voir plus haut.

⁸³³ Aupert P., 1974, p. 81-82 et plans p. 84.

⁸³⁴ Aupert P., 1974, p. 90.

⁸³⁵ Ben Baaziz S., 1987, p. 221-236.

Sufetula par exemple, la fontaine est à quelques dizaines de mètres du *forum* bien qu'elle soit moins importante.



Fig. 67 vue aérienne
du nymphée (extrait
de photo aérienne à
l'échelle 1/7000)

Pour ce qui est de la technique de construction, comme l'ont bien fait remarquer V. Guérin, R. Cagnat et Saladin, la carcasse est maçonnée avec un blocage (des galets récupérés dans le lit de l'Oued Sbiba), alors que les parois extérieures étaient garnies de pierres de taille bien agencées. On a utilisé pour le décor des colonnes d'ordre corinthien, des corniches et probablement des frises du même ordre⁸³⁶. La paroi interne du nymphée est dotée d'une niche en fer à cheval au milieu qui abritait probablement une statue colossale⁸³⁷ et une seconde au dessous, moins importante et de forme rectangulaire, qui peut avoir abrité une plaque inscrite. D'après l'analyse stylistique des éléments à décor architectonique découverts lors du dégagement effectué dans le nymphée, la construction du monument coïncide avec la promotion de la cité au rang de colonie à la fin du II^e siècle.

⁸³⁶ Voir chapitre sur le décor d'architecture, p. 305 et suiv.

⁸³⁷ Voir dimension dans Volume II.

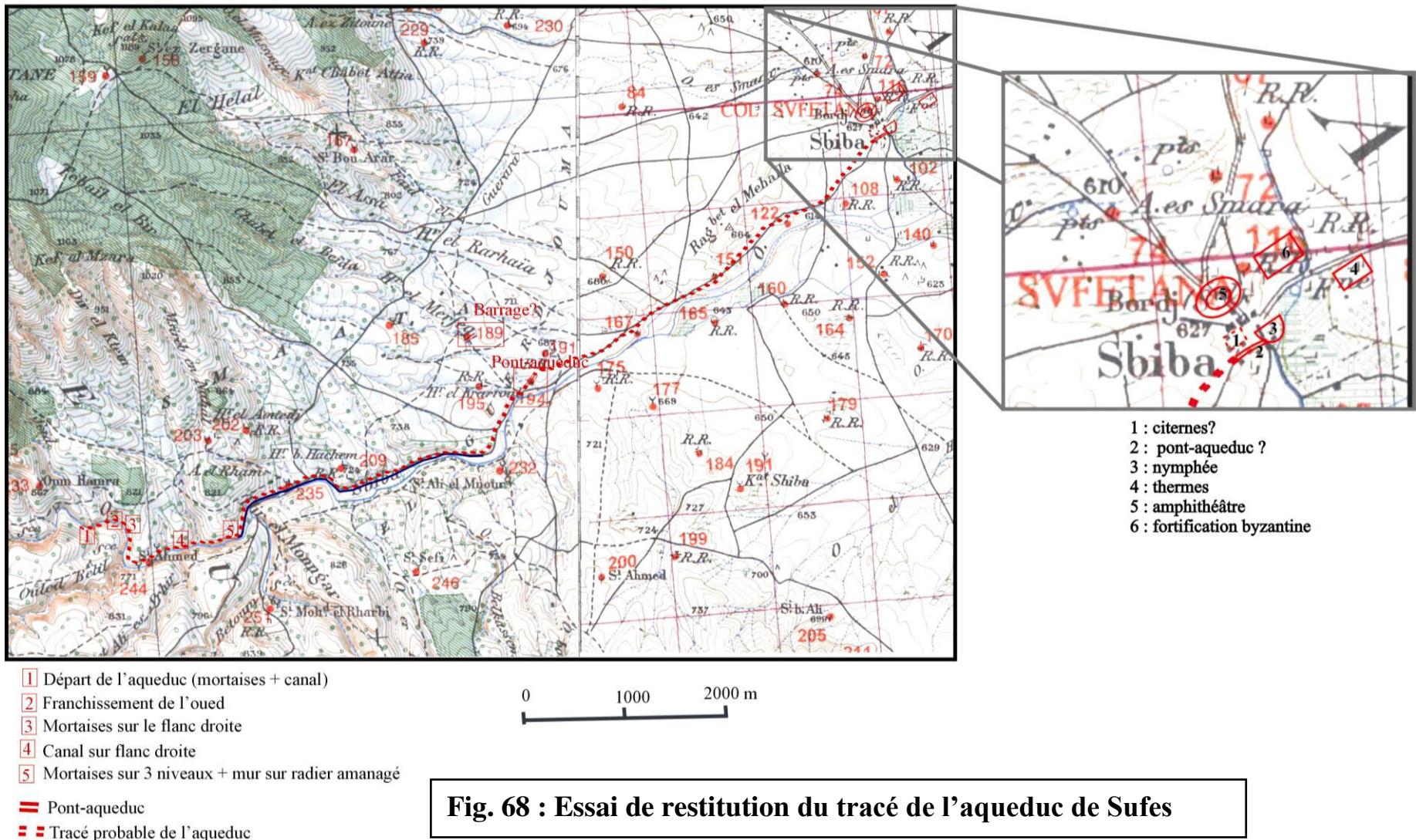


Fig. 68 : Essai de restitution du tracé de l'aqueduc de Sufes

4.2.2.3. Les citerne

Il n'y a pas d'indices apparents sur la présence de citerne publiques à *Sufes*, cependant, la présence d'une cavité assez spacieuse au pied de la colline qui borde le nymphée à l'ouest renseigne sur leur emplacement éventuel. Leur alimentation se faisait probablement à partir d'un embranchement secondaire du canal ou bien encore à partir d'un impluvium aménagé sur le flanc de la colline. Ces citerne sont totalement enfouies et couvertes par les constructions modernes, ce qui nous empêche d'évaluer leur ampleur.

4.2.3. Les monuments des loisirs ; l'arc de triomphe

Les thermes et l'amphithéâtre sont les seuls monuments de loisir signalés à *Sufes*, mais seuls les thermes ont laissé des traces visibles actuellement sur le terrain.

4.2.3.1. Les thermes⁸³⁸

Parmi les géographes arabes, seul El Bakri signale la présence des bains à Sbiba⁸³⁹. Ce qui est certain, c'est que l'auteur désigne des thermes (bains) qui fonctionnaient à l'époque médiévale, période à laquelle se rapportent ces informations. Il est difficile d'admettre qu'il s'agisse de thermes antiques, malgré la présence de quelques tessons de poterie islamique vernissée dans les ruines de l'établissement. En l'état actuel des connaissances, l'utilisation des thermes antiques à l'époque médiévale n'est pas prouvée. Seuls une fouille serait à même d'y apporter une réponse claire et définitive.

Les thermes de *Sufes* ont en effet laissé des traces sur le terrain. Ils sont toujours signalés dans les récits de voyageurs européens au moins pour leur servir de repère afin de situer des trouvailles ou d'autres monuments.

Les thermes sont examinés et identifiés pour la première fois par V. Guérin qui, en décrivant les « principaux édifices » de cette cité antique, les indique en premier lieu⁸⁴⁰. Ch. Tissot semble reprendre sommairement la description de Guérin⁸⁴¹. Il en est de même pour Cagnat et Saladin qui, pendant leur passage par Sbiba, ont visité les ruines

⁸³⁸ AAT₂, feuille en Ala n° 36, site n° 116, les ruines des thermes sont connues actuellement par « El Gossiba ». البكري، المسالك و الممالك، الجزء الثاني، ص 833 "مدينة سبيبة، أولية مبنية بالصخر، بها جامع وحمامات..."

⁸³⁹ Guérin V., 1862, I, p. 360-361 « « Une grande construction que l'on peut considérer comme d'anciens thermes : elle a été bâtie en briques et en petit moellons. La salle principale contient deux niches cintrées, destinées sans doute jadis à renfermer des statues. » »

⁸⁴¹ Tissot Ch., 1888, t. II, p. 617 « ...une grande construction en moellons et en brique, qui paraît avoir servi de thermes, ...»

des thermes. Leur description⁸⁴² du monument n'était pas aussi détaillée que celle de Guérin. A l'inverse de Jamaa Sidi Okba et du Nymphée, on ne trouve ni dessin ni photos des thermes dans les publications qui ont concerné *Sufes*. On peut en revanche les distinguer sans trop de difficultés sur les photographies aériennes notamment sur les photos à basse échelle⁸⁴³.



Fig. 69 : Vue aérienne des thermes

Par rapport aux autres monuments et à la trame urbaine, les thermes se trouvent à la périphérie. Actuellement, ils se trouvent au coeur des vergers situés à l'est de la ville moderne. Ils sont à 250 m environ à l'est du nymphée, à 300 m environ au sud-est de Jama Sidi Okba et à environ 800 m à l'est de l'amphithéâtre.

⁸⁴² Cagnat R. et Saladin H., 1885, p. 398, « ... un édifice construit en blocage, comme le sont généralement les thermes ; il ne reste plus debout qu'un certain nombre de pans de murs ; dans l'un d'eux étaient disposées des niches cintrées, destinées sans doute à recevoir des statues. »

⁸⁴³ Mission 1952, 1963, 1964 à l'échelle 1/25000 et 1970 à l'échelle 1/7000



Fig. 70 Les ruines des thermes vus du nord-est

L'état des ruines ne permet pas d'en dresser le plan. Toutefois, nous pouvons suggérer que le monument adopte un plan linéaire de l'ouest vers l'est : le *frigidarium* du côté de l'arrivée de l'eau serait à l'ouest du mur médian encore debout divisant le monument en deux parties, et le *tepidarium* ainsi que le *caldarium* seraient à l'est là où l'on voit actuellement la plus grande partie des blocs en maçonnerie. Entre ces deux grandes parties, se dresse probablement la palestre qu'on peut deviner grâce à la présence de niches destinées à abriter de grandes statues sur la paroi orientale du mur encore en place. On ne peut savoir également si ces thermes avaient un plan symétrique ou non, mais, ils semblent être dotés d'une absidiole du côté occidental. Leur disposition conviendrait plus à un plan en ligne qu'à une autre forme. En outre, la présence des cubes de mosaïques témoigne de l'existence de pavements, comme c'était le cas souvent dans les bains publics.

Le monument, qui s'inscrit dans un rectangle d'environ 50 m / 40 m, occupe une superficie d'environ 2000 m² ce qui est important à l'échelle de la ville (30 ha). Cet espace qui dépasse légèrement la superficie des thermes Liciniens de *Thugga*⁸⁴⁴ qui est de l'ordre de 1700 m², reste modeste par rapport à celui des grands Thermes de *Maktaris*⁸⁴⁵ (4400 m²) ou celui du complexe thermal de *Sufetula*⁸⁴⁶ qui atteint 5000 m².

⁸⁴⁴ En dernier lieu Thébert Y. 2003, p. 176-179 voir p. 177 et pl. LXIV.

⁸⁴⁵ M'Charek A., 1984, p. 223 ; Thébert Y., 2003, p.144-145, voir p. 144 et pl. XLV.

⁸⁴⁶ Thébert Y., 2003, p.153-156, voir p. 154 et pl. L.

La présence d'un nombre (environ 13) de « thermes » ou bains privés autour de *Sufes*⁸⁴⁷ aurait influencé d'une façon directe ou indirecte la grandeur ou le fonctionnement des thermes de la ville antique.

En l'absence de fouille, de sondages et dans l'absence d'inscription on ne peut se prononcer sur la date de la construction des thermes. Cependant, l'hypothèse la plus plausible, susceptible d'intégrer le monument dans son contexte historique et de tenir compte des exigences de la nouvelle situation créé par la promotion de la cité en colonie à la fin du II^e siècle apr. J.-C. ; le monument aurait donc été construit aux alentours de cette date, conjointement à l'édification de l'aqueduc et du nymphée.

4.2.3.2. L'amphithéâtre

Ce monument n'a jamais été signalé auparavant ni par les sources ni par les voyageurs. Il est seulement visible sur les photographies aériennes. Selon les citoyens de l'actuelle Sbiba consultés sur l'existence de ce monument il y aurait eu une petite dépression elliptique plantée en cactus dite « el M'heibes » ou « le petit pot », où on faisait paître les dromadaires du quartier. Ayant servi par la suite de dépotoir pour les habitants des alentours, la cuvette a été enterrée progressivement⁸⁴⁸. A partir des années 1960, le monument a disparu définitivement avec la création du centre urbain moderne et le quartier des « auberges ».



Fig.71 : Vue aérienne de l'amphithéâtre en 1952

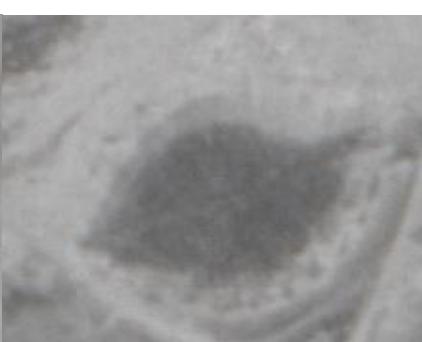


Fig. 72 Vue aérienne de l'amphithéâtre en 1963



Fig. 73 Vue aérienne de l'amphithéâtre en 1964

L'amphithéâtre se trouve à l'extérieur du périmètre urbain au milieu de la nécropole occidentale à 400 m à l'ouest de Jamaa Sidi Okba. D'après les photos aériennes, il a la forme elliptique réglementaire. La majorité des amphithéâtres de cette province adopte cette forme à l'exemple du second et du troisième amphithéâtre de *Thysdrus*⁸⁴⁹, de celui de *Theveste*⁸⁵⁰, de

⁸⁴⁷ Voir chapitre sur les infrastructures, p. 151 et suiv.

⁸⁴⁸ Les habitants de Sbiba se souviennent très bien d'une forme elliptique enfoncée dans le sol dite « el M'heibes » qui était planté en cactus dont on nourrissait les dromadaires des paysans. Par la suite cet endroit devenait un dépotoir jusqu'à la construction des sièges de la recette publique et du tribunal local. Les architectes et les agents de la municipalité trouvaient du mal à arriver au sol dur lors du creusement des fondations de ces constructions.

⁸⁴⁹ Slim H., 1983, p. 137-140 ; Bomgardner D. L., 2000, 146-151.

celui d'*Uthina*⁸⁵¹, du monument de *Thuburbo Maius*⁸⁵², de l'amphithéâtre de *Maktaris*⁸⁵³... Cependant, l'exemple le plus proche des points de vue géographique et probablement chronologique par rapport à *Sufes* est celui de *Sufetula*⁸⁵⁴ qui a peut-être servi de modèle à celui de Sbiba.

Pour les dimensions, nous avons pu calculer, en nous basant sur la photographie aérienne, que le monument mesurait environ 100 m / 75 m. L'arène a la même forme que la *cavea*. Ses dimensions sont plus importantes que celles de l'amphithéâtre de *Sufetula*, qui, sont de l'ordre de 72/60 m ou de celles de *Thuburbo-Maius* qui font 73,6/61 m.

L'arène épouse la forme générale du monument, c'est-à-dire qu'elle est de forme ovale. Au centre de l'arène, la photographie aérienne laisse voir une tache noire rectangulaire qui est l'indice de l'existence d'un sous-sol, connu dans les grands amphithéâtres d'époque antonine et sévérienne (comme à Carthage, à *Thysdrus*, à Oudhna, à *Leptis Magna*). Ce sous-sol est destiné à recevoir les cadavres des gladiateurs et servait comme accès vers l'arène en hissant les cages des bêtes par l'intermédiaire de monte-charges. Les photographies aériennes laissent voir que l'amphithéâtre était pourvu de deux entrées à l'extrémité du grand axe qui divise l'arène en deux parties symétriques. Les remblais du creusement et du dégagement auraient servi comme contrefort pour soutenir une partie de la *cavea*. L'orientation des axes obéit à l'orientation générale de la trame urbaine révélée par les autres monuments (thermes et nymphée).

Il est fort probable que le monument était proche d'une voie importante pour des raisons fonctionnelles tel l'acheminement des gladiateurs et des fauves...mais surtout pour faciliter l'accès des spectateurs et pour valoriser ce monument public important.

Pour ce qui est des matériaux et de la technique de construction de ce monument, on a eu probablement recours à la même technique que celle du nymphée, c'est-à-dire des murs en *opus quadratum* avec un remplissage en moellons ou galets disponibles sur place ou recueillis dans le lit de l'oued ou bien encore, comme c'est le cas du premier amphithéâtre de *Thysdrus*, on construisait en moellons seulement. Une grande partie des gradins et même l'arène auraient été taillées dans la croûte caractérisant le secteur où on a construit le monument.

⁸⁵⁰ Bomgardner D. L., 2000, 181-183.

⁸⁵¹ Bomgardner D. L., 2000, p. 175-177; Voir également, Bel Hassen H. et Golvin J.-Cl., 2004, p. 117-144.

⁸⁵² Slim H., 1983, p. 142-143 ; Bomgardner D. L., 2000, p. 173-174.

⁸⁵³ Slim H., 1983, p. 145-146 ; Bomgardner D. L., 2000, 162-164. Sur l'amphithéâtre de *Mactaris*, M'Charek, 1984, p. 223, écrit : « l'amphithéâtre surprend par ses petites dimensions (l'arène mesure seulement 120 m de circonference totale) dans une ville qui ne semble pas avoir possédé de théâtre. »

⁸⁵⁴ Slim H., 1983, p. 143-144 ; Bomgardner D. L., 2000, p. 168-169

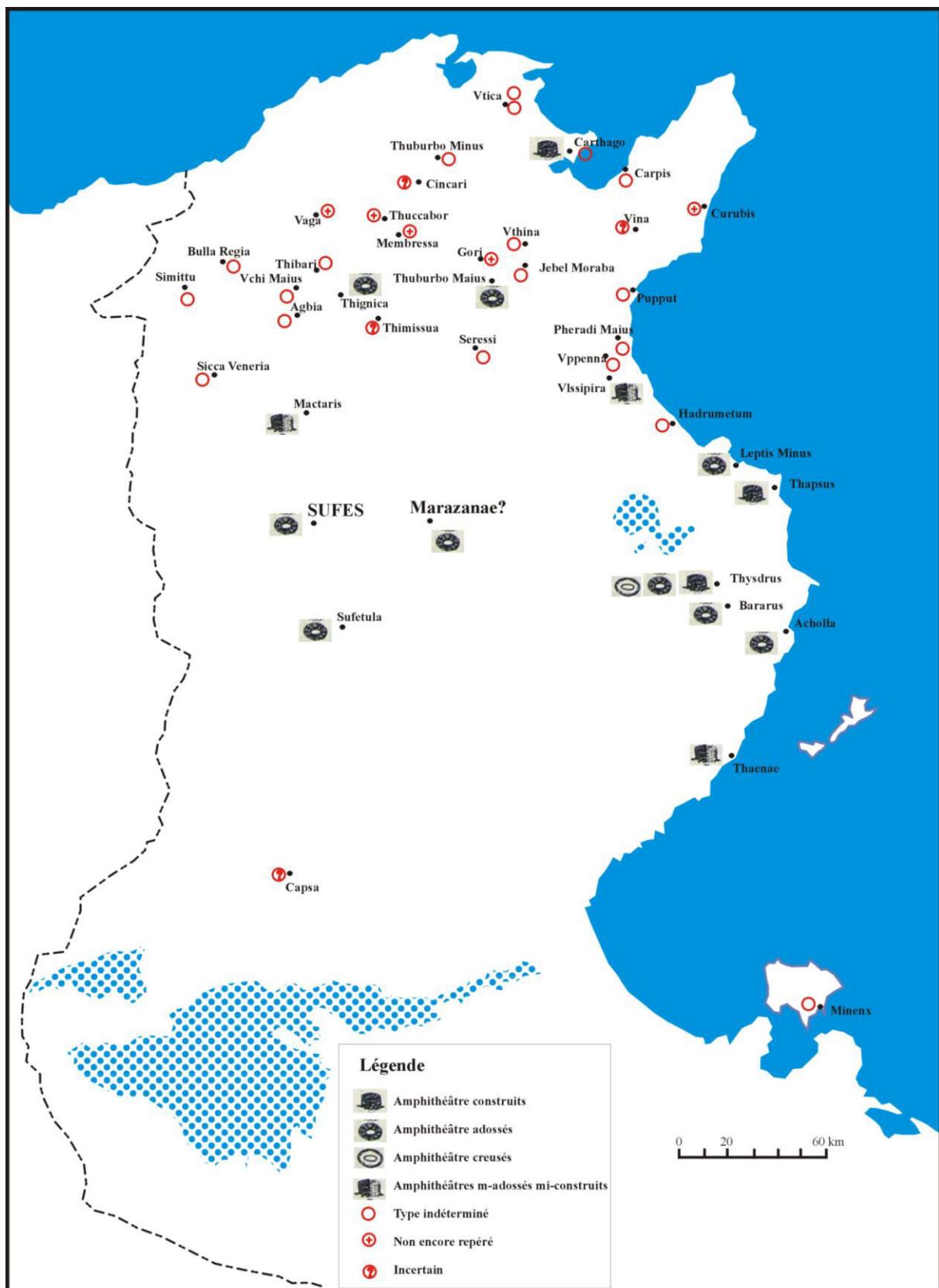


Fig. 74 : Carte provisoire des amphithéâtres romains de Tunisie (d'après Slim H., 1983, fig. 1, p. 160)

4.2.3.3. L'arc de triomphe

Un seul arc est révélé par une dédicace à la tétrarchie qui date de l'année 294 apr. J.-C., c'est-à-dire quelque temps avant la création de la province de la Byzacène. La pierre découverte remployée à Jamaa Sidi Okba, précise que la construction du monument a été réalisée depuis les fondations⁸⁵⁵.

La provenance inconnue de l'inscription, l'absence des traces sur les cartes et les photos aériennes ainsi que le manque de tout indice archéologique sur le terrain, constituent un handicap à la localisation de cet arc et son rôle dans la trame urbaine. Cependant, il se pourrait qu'il soit situé dans la partie nord de la cité puisque la pierre est remployée dans un monument situé dans ce secteur. A l'image de ce qui s'est passé à *Sufetula*⁸⁵⁶, cet arc, construit par les soins du proconsul Aristobolus, pourrait délimiter les faubourgs développés à partir de la deuxième moitié du III^e siècle au nord-est de la trame de la haute époque.

Ce monument devait être très modeste à une seule ouverture comme c'est le cas dans les cités de la Proconsulaire et de la région : *Altiburos*, *Sufetula*, *Ammaedara*, *Cilium* par exemple.

4.3. Les fortifications Byzantines

La ville de *Sufes*, à l'instar de nombreuses villes africaines, a connu, à l'époque byzantine, l'aménagement de fortifications qui ont laissé des traces sur le terrain, signalées par les voyageurs du XIX^e siècle. Actuellement, le terrain n'offre pas grande chose permettant la vérification de ces informations.

4.3.1. La forteresse principale⁸⁵⁷.

On la connaît grâce aux études de Ch. Diehl reprises par D. Pringle. On dispose d'un plan dressé à la fin du XIX^e siècle par Ch. Diehl⁸⁵⁸. Ce plan publié deux fois⁸⁵⁹ par son auteur a subi certaines rectifications de la part de D. Pringle. Confronté à la photographie aérienne, ce plan a prouvé sa rigueur. Aujourd'hui, il n'est pas vérifiable au sol, à part le monument dit « Jamaa sidi Okba » et quelques traces des murs arasés.

⁸⁵⁵ Voir Volume II, site n° 089, document n° 11, p. 193196.

⁸⁵⁶ voir en dernier lieu Duval N., 1990, p. 495-535 voir plan p. 502 et p. 512-514 ...

⁸⁵⁷ Guérin V. 1862, I, p.369 ; Cagnat R. et Saladin H., 1885, p.397 ; Graham A. and Asbee H. S. 1887, p. 157 ; Diehl Ch., 1893, p. 378, 493-407 et plan XXVII ; Diehl Ch., 1896, p. 202, 280-281 et fig. 63 ; Boisnard, 1935, p. 37 ; *Guide Bleu*, 1971, p. 275; Poinssot L., 1936, p. 29-38, voir p. 34 ; Romanelli P., 1970, p. 405 ; Ennabli A., 1976, p. 865 ; Pringle D., 1981, t. 1 : p. 229-230, t. II, p. 320-321 et plan p. 581

⁸⁵⁸ Diehl Ch., 1893, p. 403-407 ; Diehl Ch., 1896, p. 202, 280-281.

⁸⁵⁹ Diehl Ch., 1893, p. 403-407 ; Diehl Ch., 1896, p. 202, 280-281.

Le plan montre un ensemble de forme rectangulaire, couvrant une superficie d'environ 2,09 ha de superficie. Le monument s'étend de l'est vers l'ouest, occupant une grande partie du sommet de la colline Sidi Okba. Son orientation épouse en grande partie celle de la colline qui culmine de 620 à 627 m. Il réemploie des matériaux provenant de monuments antérieurs, et réutilise sans doute une structure plus ancienne, si bien que son orientation concorde avec celle de la trame urbaine de la ville romaine. La fortification domine tout le défilé nord-sud et est-ouest. Sa portée va jusqu'aux extrémités de Jebel Tiouacha au Sud, aux flancs nord de Jebel Mghila au sud-est, à la falaise de Jebel Ben Habbès et Bled El Hbeibsa à l'est, à bled Rohia au nord et aux flancs orientaux des hauteurs situées à l'Ouest.

Il s'agit d'un complexe constitué des éléments suivants :

A l'angle nord-est de la structure sur le point le plus élevé, se dresse un fort d'environ, 1435 m² d'après le plan de Diehl⁸⁶⁰ et d'environ 0,12 ha d'après Pringle⁸⁶¹. De plan rectangulaire, ce fort est flanqué aux angles de tours en saillie rappelant celles de la forteresse de *Thamugadi*⁸⁶². La régularité relative de sa forme, le fait qu'il soit équipé de tours d'angles, la nature des matériaux et la technique de construction, ont incité Ch. Diehl à le considérer comme une fortification officielle. Cet auteur lui attribue le fragment d'architrave⁸⁶³ qui porte une dédicace datable de 539/544 apr. J.-C. mentionnant le nom incomplet de l'impératrice Théodora⁸⁶⁴ bien qu'elle ait été découverte loin de l'endroit. D'après le même auteur, cet édifice va constituer le noyau de la grande forteresse qui sera construite ultérieurement. Ce fort servait-il à abriter une garnison ? On serait enclin, suivant en cela l'avis de Diehl sur l'aspect officiel de ce monument, d'abonder dans ce sens au moins pour une petite troupe.

Contre le mur méridional du fort se dresse le monument dit « Jamaa Sidi Okba » dont il était question plus haut.

A l'angle sud-est se trouve une pièce non identifiée de plan carré avec une tour rectangulaire à la jonction des murs est et sud. Cette tour ainsi que celle de l'angle sud-ouest de la forteresse rappellent un peu par leurs formes et leurs dispositions, celles du nord-est et du sud-est de la forteresse de *Thubursicu Bure*⁸⁶⁵. Au niveau de l'angle nord-ouest, on voit

⁸⁶⁰ Voir *supra*.

⁸⁶¹ Pringle D., p. 127

⁸⁶² Voir Pringle D., 1981, t. II, p. 547, fig. n° 2. Voir également détail p. 553 fig. n° 5 B. On trouve cette forme également dans la forteresse de *Uppenna*, Pringle D., 1981, t. II, p. 562, fig. 13 ; l'angle sud-est de la forteresse de *Chusira*. Pringle D., 1981, t. II, fig. 15, p. 564 ; quelques ressemblance avec les tours des angles de la forteresse d'*Anastasiana* : voir p. 568 fig 19 ; les tours des angles de la fortification de *Tubunae*, p. 597, fig. 42 ;

⁸⁶³ Catalogue, document n° 21, p. 202-204 ; *CIL*, VIII, 259 = 11423, Durliat J. 1981, p. 35-37, n° 14.

⁸⁶⁴ Diehl Ch., 1893 Ch., p. 403-407

⁸⁶⁵ Pringle D., 1983, p. 584 fig. 32a reproduction de celui de Diehl Ch., 1896, fig. n° 63.

un bâtiment rectangulaire mesurant à l'intérieur 46 m est-ouest sur 27 m nord sud et comptant 22 colonnes d'après Diehl⁸⁶⁶. Du côté sud, ce monument est flanqué d'une autre pièce moins importante faisant 27 m est-ouest sur 13 m nord sud et ouvrant à l'est par « une porte carrée surmontée d'un fort linteau⁸⁶⁷ ». Au milieu du rempart sud, Diehl a remarqué une importante tour rectangulaire située non loin d'un édifice rectangulaire à l'intérieur, que le plan de Pringle ne signale pas. Le front occidental est doté d'une tour carrée au centre et d'une seconde au sud. Au milieu de la muraille septentrionale, à environ 18 m à l'ouest de la tour nord-ouest de la citadelle principale, se trouve une tour carrée. Il existe des ruptures dans la muraille extérieure de la forteresse : sur le front nord immédiatement après le monument situé à l'angle nord-ouest en direction de la citadelle principale sur une distance d'environ 16 m. Sur le front sud, de part et d'autre de la tour carrée située au milieu de la muraille à environ 12 m à l'est et environ 30 m à l'ouest. A environ un mètre de l'angle sud-est et au niveau du mur d'enceinte et correspondant presque au milieu de ce mur, se trouve une tour rectangulaire.

En somme, le bâtiment compte 10 tours dont 9 sont situées au niveau du rempart externe, elles sont toutes en saillie.

D'après Ch. Diehl et D. Pringle, le monument a connu deux phases : La première est celle qui est signalée par l'inscription⁸⁶⁸ c'est-à-dire sous le règne de Justinien et de Théodora, et plus précisément entre 539 et 544 apr. J.-C. sous la deuxième préfecture de Salomon. Pendant cette période, seul le fort officiel situé au nord-est est construit. La seconde correspond à l agrandissement de la forteresse pour englober tout l espace de 2.09 ha.

Cependant, le mur oriental de « Jamaa Sidi Okba », est construit des mêmes matériaux et selon la même technique⁸⁶⁹ que les murs du fort « officiel », ce qui implique qu'ils sont de la même période. Il est donc possible que la première phase ait concerné une partie plus grande que celle qui est proposée par Diehl et Pringle. Elle pourrait englober au moins le fort « officiel » et la « basilique » dite « Jamaa Sidi Okba ». Seule la fouille pourrait confirmer cette hypothèse.

Il reste à s'interroger sur la destination de cette enceinte : Servait-elle seulement en cas de danger ou bien représentait-elle la ville byzantine entière qui a connu une réduction ?

⁸⁶⁶ Diehl Ch., 1893, p. 406.

⁸⁶⁷ Diehl Ch., 1893, p. 406?

⁸⁶⁸ Guérin V., 1862, I, p. 373, n°147; *CIL*, VIII, 259 = 11423 ; Durliat J., 1981, p. 35-37, 14.

⁸⁶⁹ Les murs extérieurs, qui ne sont pas tous visibles depuis le XIXe siècle, sont selon Diehl Ch., 1893, p. 404 « formés d'un double parement avec maçonnerie de blocage à l'intérieur, ont 2^m40 d'épaisseur.» Les pierres sont en grands appareils empruntés aux monuments antérieurs mais parfois, comme le montre certains blocs découverts dans les ruines de Jamaa Sidi Okba, on a recouru à l'extraction de la pierre de la carrière située à Aïn El Hassi (site n° 137), qu'on ne trouve que dans cette construction tardive.

L'espace de 2.09 ha qui fait environ 1/15 de la superficie des ruines de la ville à son apogée ne peut, à l'évidence, accueillir une population d'environ 4000 à 5000 habitants⁸⁷⁰. Quand bien même il l'aurait pu, on ne saurait imaginer ce qu'il serait advenu des autres habitants. Il reste peut-être à envisager la seconde hypothèse selon laquelle la cité aurait connu, à l'époque byzantine, une véritable régression démographique.

4.3.2. Les autres édifices fortifiés

Là aussi, il n'y a aucune trace de monuments fortifiés parmi les ruines de l'antique *Sufes*, dans l'état actuel de la recherche à l'exception peut-être d'un seul cas qui n'est pas mis en évidence situé au sud des ruines. Cependant on dispose de certaines informations contradictoires qui remontent au XIXe siècle sur la présence d'un nombre de monuments fortifiés situés en dehors de la grande fortification.

Hormis Jamaa Sidi Okba⁸⁷¹, V. Guérin a mentionné trois fortifications :

– La première se trouve au sud des ruines « à quelques pas de l'Oued Sbiba ». Elle mesure « cent trente-deux pas de long sur cent vingt-deux de large : formée de blocs de différentes grandeurs, enlevés à divers monuments antiques ». « L'intérieur en est actuellement cultivé et est devenu un champ de blé⁸⁷² ». Des traces de mur enterrées remployant des blocs antiques, dont un montant de jumelle de pressoir, situées au sud des ruines au niveau de la pointe de la colline Ed Damouss⁸⁷³ peuvent correspondre à cette forteresse.

– La seconde se trouve entre les thermes et le nymphée si on suit l'enchaînement de la description de l'auteur qui devait traduire le circuit qu'il a suivi. C'est une « enceinte rectangulaire, construite avec des blocs de dimensions colossales et superposés sans beaucoup de régularité. »⁸⁷⁴

– La troisième est mentionnée après jamaa Sidi Okba ce qui suppose qu'elle se trouve un peu au nord étant donné que le voyageur suit une direction générale vers le nord. L'auteur affirme que cette enceinte est délimitée par des blocs énormes mais il ne sait pas définir exactement sa destination⁸⁷⁵.

⁸⁷⁰ Courtois Chr., 1955, p. 107-108. L'auteur avait proposé une densité de 250 habitants à l'hectare, chiffre qu'il considère supérieure à la réalité. Sur la question de la population des cités africaines voir Lézine A., 1969, p. 69-81.

⁸⁷¹ Guérin V., 1862, I, p. 370.

⁸⁷² Guérin V., 1862, I, p. 369.

⁸⁷³ Voir Volume II, site n° 101, p. 253-254 ;

⁸⁷⁴ Guérin V., 1862, I, p. 370. L'auteur a découvert une inscription qui lui semble numide qu'il n'a pas réussi à la recopier.

⁸⁷⁵ Guérin V., 1862, I, p. 371.

Lors de la mission qu'il a effectuée dans la région en 1882-1883, R. Cagnat signale à deux reprises un « fort situé au sud des thermes.⁸⁷⁶ ». Cet édifice lui sert à localiser la découverte de deux inscriptions réemployées dans ses murs. Il s'agit fort probablement du second monument signalé par V. Guérin car il le signale après les thermes et avant le nymphée⁸⁷⁷.

A la fin du XIX^e siècle, Ch. Diehl, écrivait que « plusieurs fortins isolés ont été construits sur les pentes du mamelon où s'élève la citadelle (la grande fortification). » L'auteur en a compté quatre : « un à l'est, un autre au sud-est de la forteresse ; dans la direction du sud-ouest, deux autres environnent des édifices remplis de débris de colonnes ; tous quatre ont d'ailleurs la même forme. »⁸⁷⁸ Il s'agit de formes rectangulaires dépourvues de tours de flanquement. L'emplacement de ces fortins reste à préciser.

Certains autres monuments, comme le nymphée et probablement l'amphithéâtre, ont pu servir de refuges et connaître donc des réfections ou des transformations durant cette période comme c'est le cas pour ce type de monument dans certaines autres cités dans le secteur⁸⁷⁹.

Pour ce qui est de la technique de construction, de la date de d'édification et de leur destination, nous ne pouvons qu'avancer des hypothèses en l'absence d'étude centrée sur ce type de monuments en milieu urbain⁸⁸⁰. D'après V. Guérin, la première enceinte située dans les limites sud des ruines « date soit de la fin de l'époque byzantine, soit du commencement de l'époque musulmane, et semble avoir eu une destination militaire.⁸⁸¹ ». Cette opinion est nuancée par Ch. Diehl, qui croit qu'elle date « évidemment des derniers temps de la domination byzantine.⁸⁸² » Ces édifices fortifiés réemploient des matériaux provenant de monuments antérieurs (les exemples ne manquent pas : comme les inscriptions), adoptent des plans rectangulaires simples et sont dépourvus de tours de flanquement aux dires de Ch. Diehl.

⁸⁷⁶ Cagnat R., 1886, p. 107-267 avec carte hors texte ; voir en particulier p. 131 n° 23 et 132 n° 24.

⁸⁷⁷ Voir *supra*

⁸⁷⁸ Diehl Ch., 1893, p. 285-434 avec 24 planches hors textes, voir en particulier p. 404

⁸⁷⁹ Exemple la fortification de l'arc de Septime Sévère à *Ammaedara*, voir en dernier lieu Ben Baaziz S., 2003, p. 49-80, particulièrement p. 56 et photo n° 36 p. 76, ou encore celle de l'amphithéâtre d'*Oudhna*, Ben Hassen H. et Golvin J.-C., 2004, p. 142-144. Pour le cas de *Sufes*, en l'absence des photographies aériennes à basse altitude et face au grand changement qu'a connu le paysage à cause de la continuité du phénomène urbain d'une part et la mise en culture du reste de l'espace d'autre part, on ne peut que se contenter des informations rapportées par les voyageurs européens du XIX^e siècle malgré leurs approximations.

⁸⁸⁰ Ben Baaziz S., 2003, p. 49-80. L'auteur qui présente une typologie de ces édifices propose, pour la datation, la deuxième moitié du V^e siècle apr. J.-C. Pour les fermes fortifiées de la région de *Sufes* voir plus loin.

⁸⁸¹ Guérin V., 1862, I, p. 369.

⁸⁸² Diehl Ch., 1893, p.405.

Essai de restitution de la ville de *Sufes* à l'époque byzantine

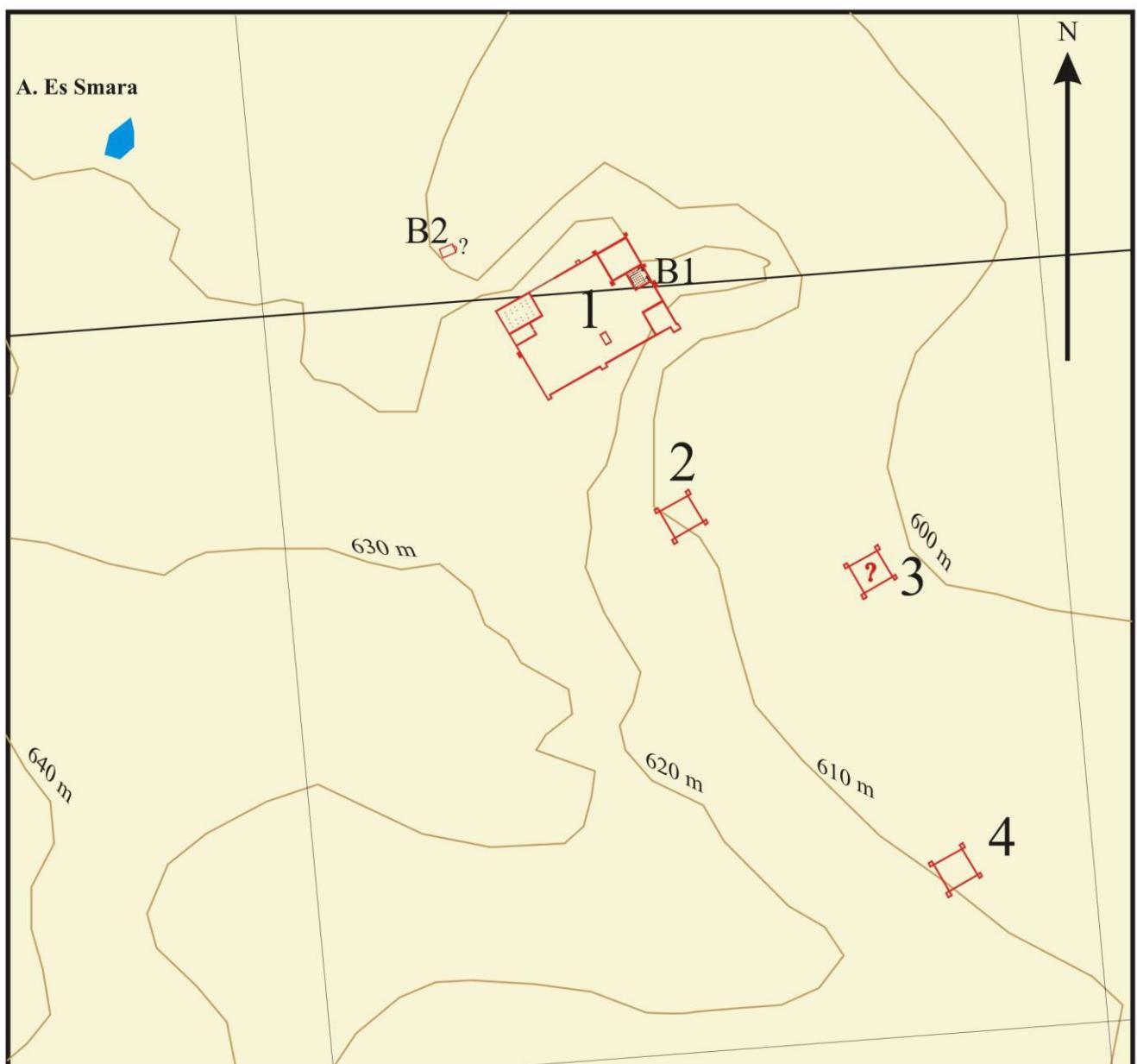


Fig. 75 : les fortifications byzantines de *Sufes* (essais de localisation ?)

Quoi qu'il en soit il n'est nullement étrange de dénombrer de telles structures fortifiées ; l'exemple bien connu de *Sufetula* qui, en dehors de la fortification développée autour du *forum*⁸⁸³, présente pas moins de trois maisons fortifiées datant de la même période. Donc, cette pratique a pu être courante dans les villes byzantines. Si on admet qu'il s'agit d'un même contexte, ce phénomène peut révéler deux catégories sociales :

⁸⁸³ Duval N. et Baratte F., 1973, p. 20-21 ; Duval N., 1990, voir fig. 5, p 504.

- les « petits »⁸⁸⁴ qui ne peuvent se doter d'un tel monument et qui en cas d'insécurité sont logés à l'intérieur de la grande forteresse présentant un abri commun qui leur est destiné.
- les « grands »⁸⁸⁵ qui avaient les moyens de se faire construire une telle maison capable de résister à un assaut des brigands, comme c'est le cas d'ailleurs dans les campagnes où on a enregistré ce phénomène⁸⁸⁶. Les maisons fortifiées de *Sufetula* devaient être des constructions privées appartenant à des notables de la cité durant l'antiquité tardive. Elles servaient à abriter les membres de la famille et les domestiques en cas de danger.

4.4. Essai de restitution du plan de la ville à l'époque classique

Pour déterminer l'organisation d'ensemble de la ville antique de *Sufes* on peut s'appuyer sur les cartes topographiques et les photographies aériennes qui fournissent un cadre général aux observations réunies par la prospection en divers points de l'agglomération. Si les détails nous échappent, du moins pouvons-nous déterminer la trame urbaine et les orientations de la voirie.

- L'orientation générale du plan de la cité est du nord-est au sud-ouest. Nous le constatons grâce à la photographie aérienne, l'orientation des murs, des structures et des monuments encore en place : les thermes, le nymphée et la fortification de l'époque byzantine, installée sur des monuments plus anciens. L'amphithéâtre⁸⁸⁷, révélé par la photographie aérienne avait la même orientation. En fait, celle-ci est guidée par la topographie, notamment par l'orientation de la colline sur laquelle avait été établie probablement la ville primitive.

Cependant, au sud-est de la colline Sidi Okba, on distingue d'après les photos aériennes des structures adoptant une orientation différente, qui suit en gros les courbes du niveau. Ces structures peuvent dater d'une période tardive, éventuellement postérieur à l'Antiquité.

- la voirie est actuellement invisible⁸⁸⁸. Les traces de centuriation révélées à la fois par la carte topographique 1/50 000^e et les photos aériennes vérifiées par la prospection du terrain qui se développe à travers la plaine située à l'est des ruines de la cité, adoptent la même orientation que celle des monuments signalés. Ces traces arrivent jusqu'à la piste nord-sud à

⁸⁸⁴ Mansouri T., 2001, p. 45-52, voir p. 49-50. En fait l'auteur, propose trois catégories sociales, en plus des « petits » et des « grands », il y avait « les catégories moyennes » qui se situaient entre les deux précédentes. Ici, à cette échelle, il est difficile de distinguer entre ces groupes.

⁸⁸⁵ Mansouri T., 2001, p. 48-49.

⁸⁸⁶ Voir *supra* p. 110 et suiv.

⁸⁸⁷ Voir *supra*.

⁸⁸⁸ Ni les documents cartographiques, ni les photographies aériennes, ni également la prospection de terrain n'ont révélé ses traces. Cependant, en se basant sur ces documents, on peut suggérer un début de réponse.

l'ouest du nymphée en créant avec elle des angles droits. L'une d'elles se trouve devant le nymphée et passe juste au sud des thermes. Cette situation permet de supposer que ces éléments qui correspondent à des pistes dans la « plaine » jouaient à l'origine le rôle de rues dans la trame urbaine. L'état des ruines ne permet pas d'aller plus en avant dans l'interprétation.

L'axe majeur de l'amphithéâtre suit aussi la même orientation. Notre impression est que la piste qui longe le nymphée du côté occidental et se développe vers le sud pour franchir l'Oued Sbiba et vers le nord pour aller au delà de la trame urbaine, donne l'assise de l'un des deux axes principaux de la cité antique peut-être le *kardo maximus* de la *Colonia Aurelia Sufetana*. A l'instar de la voie Carthage-Theveste à *Ammaedara*, cette piste correspondait fort probablement à la voie *Musti-Sufetula* par *Assuras*, *Thugga Therebentina* et *Sufes*⁸⁸⁹. La direction et le tracé de cette piste le suggèrent fortement. Cette piste est partiellement occupée par la route moderne qui relie Sbeitla au Kef en passant par Sbiba, juste à l'ouest des ruines de la fortification byzantine. L'arc de triomphe de la tétrarchie se trouvait fort probablement à l'entrée nord de la cité antique⁸⁹⁰, sur l'un des grands axes, peut-être cette même voie. L'autre axe principal, le *decumanus maximus* devait passer également non loin du nymphée : sans doute au nord de celui-ci et perpendiculairement à la piste⁸⁹¹ signalée.

Quant aux îlots, il se pourrait qu'ils soient des *insulae strigatae* de forme allongée, comme c'est le cas à *Sufetula*, et qu'ils aient des dimensions multiples de 20 m. Cette constatation est basée sur les dimensions des thermes (50/40 m), le nymphée (18/12 m) et l'amphithéâtre (80/70m) ?

4. Conclusion

Il apparaît que la ville *Sufes* a probablement connu trois grandes phases dans son évolution comme le reste des villes romaines d'Afrique⁸⁹². Une première phase qui s'entend depuis les origines jusqu'au milieu du II^e siècle : Cette phase correspondrait à une esquisse de projet d'urbanisme, avec une trame de faible étendue. Elle comprenait probablement un centre monumental assez réduit (peut-être un temple ou un autre monument public) qui est signalé par au moins deux dédicaces : l'une à Auguste⁸⁹³ ou bien à Claude⁸⁹⁴ et l'autre datant

⁸⁸⁹ voir chapitres sur les voies de communication, elle correspond également à un bon trajet de la *via Hadrumetina* dans le tronçon *Thala-Sufes*.

⁸⁹⁰ Duval N., Discussion à la suite de la présentation de Beschaouch A., 1989, p. 260.

⁸⁹¹ Il peut correspondre avec la piste qui sortant de la cité du côté est relie celle là avec l'ancienne piste Sbeitla Rohia qui passe à 1 km du village moderne.

⁸⁹² Février P.-A., 1982, p. 321-379 et planches, voir particulièrement p. 348-360

⁸⁹³ Volume II, n° 089, document n° 2, p.178-179 ; *CIL*, VIII, 255 = 11418.

probablement de Domitien, la première à mentionner l'ordre des décurions (*DD PP*). Le *castellum Sufetanum* mentionné dans l'épitaphe de *M. Gentius Quartus*, est sans doute au I^{er} siècle le chef-lieu de la cité. Il est difficile d'affirmer s'il s'agit d'un centre monumental à caractère civil ou équivalent à une *civitas pérégrine*⁸⁹⁵. Quoiqu'il en soit, le fait que *M. Gentius Quartus* soit un citoyen du *Castellum Sufetanum* au milieu de la deuxième moitié du I^{er} siècle implique certainement qu'il y avait au moins une agglomération d'une façon générale une structure pré-municipale à cette date et à cet endroit. Cette structure centrée sur la colline de Sidi Okba contenait un lieu public où l'on avait pu ériger une dédicace au *conditor* du *castellum* selon l'expression de J.-M. Lassère⁸⁹⁶. Ce *castellum* n'a pas tardé à se doter d'un conseil municipal et d'une caisse publique élevée aux frais de la communauté (*pecunia publica*), comme le montre la dédicace de l'empereur Domitien⁸⁹⁷. Durant cette phase, la surface habitée devait être limitée, groupée ou non autour d'une structure principale probablement un temple ou une place publique à rôle politique et économique : un forum-marché⁸⁹⁸? Cette structure devrait se situer non loin de la colline Sidi Okba.

Une deuxième phase d'expansion date de la deuxième moitié du II^e siècle jusqu'à la fin du IV^e siècle. Celle-ci a peut-être connu deux périodes

- la première se situe autour de la fin du II^e siècle (fin II^e-début III^e), époque de la promotion coloniale c'est à cette période qu'on attribue une grande partie des éléments d'architecture découverts hors contexte dans les ruines de la cité antique. Cette période se caractérise par l'équipement de la cité en monuments publics : *Forum*, amphithéâtre, temples, *macellum* ?, aqueduc, nymphée, thermes. Nombre de dédicaces et d'inscriptions publiques datent de cette époque dont celle qui mentionne le titre honorifique de *colonia*. La ville suit alors un plan orthogonal, comme le montre l'orientation des monuments encore en place ou ceux qui sont révélés par les photographies aériennes.
- La seconde phase est celle de l'extension de la ville vers le nord et vers l'est et la construction des faubourgs, sans doute à partir du III^e siècle, l'arc de la tétrarchie venant comme c'est le cas à *Sufetula*, délimiter les quartiers ajoutés probablement du côté septentrional. Il est certain que, désormais, on ne respecte plus l'urbanisme classique orthogonal. A l'époque tardive, et à l'instar de ce qui s'est passé à l'échelle de la majorité des

⁸⁹⁴ Lassère J.-M., 1977, p. 247.

⁸⁹⁵ Voir la polémique entre Beschaouch A., 1981, p. 105-122 et Gascou J., 1983, p. 175-207 et la synthèse de Rebuffa R., 1993, p. 1822-1833.

⁸⁹⁶ Lassère J.-M., 1977, p. 247.

⁸⁹⁷ Volume II, site n° 089, document n° 4, p. 181-183 ; *CIL*, VIII, n° 256 = 11419.

⁸⁹⁸ A l'époque moderne, ce phénomène devient très fréquent. En effet, Rohia, située à environ 12 km au nord de Sibba, et qui est actuellement un village important, n'était qu'un simple marché dit « Souk El Ethnin », marché de lundi cf. Carte topographique Rohia-Dj. Barbrou, n° 61 au 1/50 000e.

ités africaines, ce tissu semble connaître des modifications qui se rapportent au changement des structures sociales et politiques.

Une dernière phase commence avec le V^e et s'étend jusqu'au milieu du VII^e siècle. Elle se caractérise par deux phénomènes :

- L'introduction des monuments chrétiens à la suite du triomphe de la nouvelle religion et son adoption officielle par l'Etat. En effet, les nouveaux monuments introduits dans la trame urbaine vont remplacer progressivement les temples païens. Cette opération devait se faire difficilement à *Sufes* vu l'importante résistance du paganisme.

A l'époque byzantine, la ville semble se réduire à un espace fortifié qui ne couvre qu'environ le 1/15 de son étendue de l'époque impériale. Le fait est courant dans les villes africaines pendant ce temps. Il est évident que la forteresse plus ou moins étendue ne servait qu'en cas de danger. Cependant, il faut noter qu'à cette époque, le pays devait connaître une baisse démographique due à l'insécurité, les crises économiques et les fléaux naturels. Certains historiens parlent de la ruralisation de la cité classique, ce phénomène est remarqué dans bon nombre de villes africaines. *Thuburbo Maius*⁸⁹⁹, *Sufetula*⁹⁰⁰ *Uchi Maius*⁹⁰¹, constituent deux exemples signifiants à cet égard.

⁸⁹⁹ Maurin L., 1967, p. 225-254

⁹⁰⁰ Duval N. et Baratt F., 1973, p. 101-102.

⁹⁰¹ Vismara C., 2002, p.41-44.

Deuxième partie

L'ECONOMIE ET LE CADRE MATERIEL.

LES INSTITUTIONS ET LA VIE POLITIQUE

VIE SOCIALE ET RELIGIEUSE

Les informations réunies lors de l'enquête permettent d'examiner quelques thèmes qui se rapportent à l'économie, tel que les activités agricoles et artisanales, à la culture tel que les techniques de constructions, les décors architectoniques et la religion et à la société tel que l'onomastique et les catégories sociales. Dans les pages qui suivent nous allons essayer de traiter ces sujets en exploitant autant que possible les révélations archéologiques et littéraires disponibles.

Chapitre 1 Agriculture, Industrie, Artisanat

D'après les témoignages archéologiques et littéraires, l'agriculture dans la cité de *Sufes* et sa région, en particulier l'oléiculture a connu une prospérité remarquable. Les autres activités artisanales n'ont pas laissé suffisamment de traces pour permettre une évaluation assez poussée.

1.1. L'agriculture⁹⁰²

Il s'agit là de l'activité la plus évidente dans la région comme ailleurs dans l'Afrique antique. Les renseignements fournis par les sources littéraires, épigraphiques et archéologiques sont nombreux et précis. On dispose d'informations sur la propriété sur l'étendue des domaines, sur les producteurs, sur les relations de production, sur les produits ainsi que sur les traces matérielles des productions⁹⁰³.

Nous passerons donc en revue le matériel archéologique et les informations inventoriés lors de la prospection du terrain en rapport avec les productions agricoles, notamment l'arboriculture, la céréaliculture, la viticulture et l'horticulture.

1.1.1. L'oléiculture⁹⁰⁴

L'oléiculture est une activité majeure dans la région de *Sufes* durant l'Antiquité. Il n'est pas lieu ici de démontrer l'évidence même, la question ayant été de longue date, l'objet d'études⁹⁰⁵.

1.1.1.1 Les traces de l'activité oléicole

— Identification des établissements oléicoles

L'identification des huileries est liée à la présence de l'un des éléments qui les

⁹⁰² Sur l'agriculture en Afrique antique voir Gsell St., 1928, t. I, p 159-176 et 216-239 ; Gsell St., 1928, t. IV, p. 1-52.

⁹⁰³ Une synthèse générale et assez « complète » se trouve dans l'ouvrage de Picard G.-Ch., 1990, p. 62-75 avec un état de question p. 94-97.

⁹⁰⁴ Sur l'olivier en tant qu'un arbre ancien en Afrique du Nord voir Hammad M., 1989, p. 856 et suiv.

⁹⁰⁵ Voir en dernier lieu Ben Baaziz S., 2003b, p. 203-219.

composent à savoir le contrepoids, le broyeur, le plateau de broyage ou de pressurage, les pierres d’ancrage ou les montants de pressoirs. Ces éléments ne manquent pas dans la région de *Sufes*. On les trouve souvent en place, parfois déplacés et quelquefois réemployés dans des constructions antiques ou plus récentes. L’appartenance exclusive de ces éléments aux huileries est parfois contestée. En effet certains archéologues croient que ces pièces peuvent servir dans des pressoirs à vin⁹⁰⁶. Nous partageons le point de vue de S. Ben Baaziz qui voit « que l’état du matériel et la qualité de ces éléments ne permettent pas d’envisager des pressoirs à vin.»⁹⁰⁷. Si elle a pu exister, la viticulture ne devait pas dépasser un cadre limité probablement au couloir nord sud et plus particulièrement aux jardins situés autour de *Sufes*, comme nous le verrons plus tard⁹⁰⁸. Par ailleurs, l’extraction du vin ne demande ni des masses importantes de pierres ni une armature technique semblable à ce qu’on trouve actuellement sur le terrain. Mis à part le cas de Hr. El Mhella (n° 022) où on a découvert des traces de « *trapetum* »⁹⁰⁹, un procédé technique qui peut servir à la fois pour l’extraction de l’huile et du vin, rien ne favorise la présence de la viticulture.

Hormis une inscription découverte à Aïn Frigha (n° 064)⁹¹⁰ à la limite occidentale de la région étudiée, gravée sur un élément de porte appartenant d’après Ben Baaziz S. à une huilerie⁹¹¹, les pressoirs de la région de *Sufes* n’ont pas livré de texte épigraphique. Le cadre de l’enquête n’a pas permis de mener une étude des traces d’amphores à travers la région. Une prospection faite par une équipe composée de F. Bejaoui, Peacock et N. Bel Lazreg⁹¹² a montré la présence d’un atelier de production d’amphores au sud-est de Jebel Mghila à Hr. El Guellel⁹¹³. Le site en question se trouve à deux km au sud de Khanguet Zagalass, donc sur les limites sud-est de la cité.

Du point de vu quantitatif, la fréquence des pressoirs à huile ou des éléments de pressoirs à huiles dans la région de *Sufes*, est remarquable. Sur 186 sites archéologiques de l’époque classique on dénombre 87 sites oléicoles soit environ 47% du nombre total de sites

⁹⁰⁶ Brun J.P., 1986, p. 60-65 et p. 223 ; Brun J.P., 1986, 2003, p. 7-30, voir en particulier p. 11-19

⁹⁰⁷ Ben Baaziz S., 2003b, p. 203-219, voir particulièrement p. 204.

⁹⁰⁸ Il paraît que la viticulture était présente dans la région de *Sufes*, une inscription à *Liber Pater* et d’autres indices indirects vont être développés dans un autre passage pour démontrer cela.

⁹⁰⁹ En Tunisie, cet élément est présent surtout dans les zones côtières et au Cap Bon c’est-à-dire dans les régions propices à la viticulture cf. Ben Baaziz S., 1991, p. 39-56 voir la carte 1. Dernièrement on a découvert les traces de cette technique dans le golf de Gabes : M’Rabet A., 1997, p. 63-76, particulièrement p. 70-71 et 74 ; et dans la zone des *emporia* : Drine A., 1999, p. 47-68, *passim*.

⁹¹⁰ Ben Baaziz S., 2000a, p. 15-42, inscription n° 22 p. 32.

⁹¹¹ Ben Baaziz S., 2003b, p. 207. L’inscription signale un atelier d’un certain *vendimialis* qui peut être l’entrepreneur qui a pris en charge la construction du monument. Cela est très important puisqu’il nous révèle la présence des promoteurs spécialistes dans la construction de ce type de monuments.

⁹¹² Ben Lazreg N., Peacock et Bejaoui F., 1990, p. 74 et fig.10 (n°1-16)

⁹¹³ Site 069.235

de la région étudiée⁹¹⁴. Ces sites ont livré des traces d'au moins 231 pressoirs à huile. Ce nombre devait être plus important dans l'Antiquité. La toponymie en rapport avec l'olivier n'est pas absente⁹¹⁵. On trouve même des toponymes révélant l'huilerie elle-même⁹¹⁶. Les rejets sauvages de cette plante sont omniprésents parmi la couverture végétale, elle est très remarquable dans les forêts des environs⁹¹⁷.

La célèbre légende du « noyau d'olive » cité par Ibn Abd El Hakam⁹¹⁸ concerne directement notre région et l'olivier y est resté l'arbre –roi à travers les siècles.. Au XVIII^e siècle, Peyssonel, rapporte que « Les Turcs brûlèrent, près des ruines (de Sufes), un superbe olivier qui était fort ancien.⁹¹⁹ »

— *Définition de l'huilerie*

Malgré l'intérêt accordé, actuellement, à l'oléiculture et aux huileries antiques et l'abondance relative des études sur ce sujet, il manque encore une définition précise de l'huilerie, du fonctionnement de ces différentes composantes, de l'organisation de son espace et du déroulement du travail à l'intérieur. Les différentes études consacrées à cette question se sont intéressées au matériel sans s'attarder sur l'aménagement de l'espace intérieur. Cette situation est due à l'insuffisance des informations publiées et à l'absence de fouilles dans les établissements ruraux. En effet, la majorité des informations disponibles sont le résultat des prospections de surface elles-mêmes inachevées et incomplètes. En fait, cela est dû à une politique dont les origines remontent à l'époque coloniale et qui accordait le plus grand intérêt à l'archéologie urbaine et négligeait l'archéologie rurale. L'huilerie est un bâtiment à vocation « industrielle » destinée à l'extraction de l'huile d'olive. Elle renferme les différents éléments de pressurage (éléments d'ancre, *prelum*, plateaux, scourtins, cuves, contrepoids, broyeurs) indispensables à cette activité. Le bâtiment peut être composé de deux espaces : un espace fermé destiné au pressurage et au stockage de l'huile et un espace à ciel ouvert pour le dépôt de l'olive et des grenions et parfois pour le broyage. Des spécificités régionales s'imposent et individualisent des contrées par rapport à d'autres. Les différences sont souvent remarquables.

⁹¹⁴ A Thala-Ksar Tlili on a compté 346 sites antiques dont 142 établissements oléicoles soit environ 41%.

⁹¹⁵ Exemple : Oued Ezzitoun au nord du site 069.011, A. Ez Zitounz au sud du site 068.231 (n° 175 de notre inventaire archéologique

⁹¹⁶ On cite à titre d'exemple : Hr. Gourguiba n° 193.

⁹¹⁷ La topographie accidentée et difficile d'accès en plus des mesures pris par l'Etat pour lutter contre le déboisement a favorisé la continuité de l'existence de ces rejets sauvage plus que dans la plaine.

⁹¹⁸ Ibn Abd El Hakam, “Le chef de l'armée arabe qui avait tué le Patrice Grégoire eut la curiosité de s'enquérir d'où venait tout le butin ; voyant les pièces monnayées, AbdAllah demanda la provenance de cet argent et l'un des habitants se mit à aller d'un côté et d'autre, comme s'il cherchait quelque chose ; ayant trouvé une olive, il l'apporta à AbdAllah. –C'est avec ceci que nous nous procurons de l'argent. –Comment cela dit AbdAllah. –Les Byzantins n'ont pas d'olives, ils viennent chez nous acheter de l'huile avec cette pièce de monnaie ».

⁹¹⁹ Peyssonel et Desfontaines, 1838, p. 78.

— Typologie des huileries

Nous venons de dire que nous avons recensé deux-cents-trente-et-un pressoirs à huile provenant de quatre-vingt-sept sites archéologiques soit environ plus de deux pressoirs par site. Cependant, l'état des ruines ne permet pas toujours de distinguer les différentes composantes de ces pressoirs. Ils sont identifiés comme tels parce qu'ils sont séparés les uns des autres : chaque ensemble d'éléments de pressoir est isolé par rapport à l'autre. Parfois on trouve des huileries entières avec toutes leurs composantes en place : c'est le cas d'une huilerie à Hr. Contra (n° 007) d'une autre à Hr. Kef El Beyeta (n° 036) d'autres encore à Hr. Bheilil (n° 043), à Hr. Beinnaïa (n° 051) et à Hr. Lahmar (n° 052) ou à Hendi El Henchir (069.089). Il s'agit d'un alignement en place des éléments des pressoirs depuis l'ancrage, le plateau de pressoir, les cuves de décantation et les contrepoids installés dans une structure longitudinale qui fait environ 12 m /3 m.

L'espace à l'intérieur de l'huilerie est aménagé en fonction de l'écoulement de l'huile, il est caractérisé par ses étages : l'étage le plus bas est celui de l'emplacement du contrepoids, l'étage suivant est celui des récipients, ensuite le plateau de pressoir et enfin l'étage de la fixation du *prelum* lui aussi offre un nombre de position en élévation surtout quand il s'agit du système à jumelle.

Nous n'avons pas découvert, dans la région de Sbiba, d'huileries monumentales : non pas qu'elles n'avaient pas existé mais parce que les ruines sont très dégradées. Actuellement, sur le terrain, l'existence en nombre suffisant de traces archéologiques : des pierres de taille, des éléments de toiture, des claveaux⁹²⁰, des éléments de portes milite en faveur de la présence d'huileries monumentales.

Généralement, les huileries de la région de *Sufes* sont du même type que celles qu'on trouve parmi les ruines de l'antique *Sufetula*, c'est-à-dire qu'elles se composent d'un ou de deux jumelles, d'une ou de deux cuves et d'un ou de deux contrepoids avec un plateau de broyage situé juste à côté. Les autres ressemblent au type qu'on trouve à Madaure qui diffère de celui de Sbeitla au niveau des éléments d'ancrage en l'occurrence une pierre d'ancrage à Madaure et des jumelles à Sbeitla. Mais il faut signaler que le dernier système (celui des jumelles) est le plus usuel dans la région de *Sufes*.

Nous avons également localisé une huilerie à Hr. Bel Hadj (site n° 031) semblable à celle

⁹²⁰ Claveau ici désigne non seulement la pierre clé de la construction d'une porte monumentale, mais une pierre de la même forme utilisée comme chapiteau un pilier de pierre de taille destiné à surmonter le toiture du bâtiment.

de Hr. Gousset⁹²¹, un modèle courant dans la région autour de Kasserine, qui se distingue par la présence des cuves situées derrière les montants de pressoir⁹²².

Par ailleurs, la prospection effectuée autour de *Sufes* a montré que :

- 28 % des pressoirs présentent des éléments de broyage et des éléments de pressurage.
- 54% des pressoirs sont signalés par des matériaux de pressurage (plateaux de pressoir ; montant de pressoir, contrepoids) ;
- 6% des pressoirs sont signalés par des matériaux de broyage uniquement ;

La majorité des pressoirs de la région de *Sufes* se présentent sous la forme de structures indépendantes éparpillées à travers un seul site, exemple : le site de Hr. Bel Haj (n° 031) dénombre environ 18 pressoirs séparés, celui de Hr. Bheilil (n° 043) en dénombre 16, celui de Hr. Ferhat (n° 039) 9 pressoirs... Ces sites sont de véritables usines ou ateliers où l'on ne peut voir que des éléments d'huileries. Parmi ces huileries nous avons dénombré douze pressoirs doubles, exemple : Hr. Hamar (n° 070) ; Hr. Kef Beyeita (n° 036) ; Hr. Bel Haj (n° 031) ; Hr. Ferhat (n° 039). Un cas particulier se trouve à Hr. Hmida (n° 134) avec huit montants soit quatre jumelles alignées. Ce type est courant dans les environs de Kasserine, à Hr. Gousset⁹²³ par exemple où il y a une huilerie à six jumelles et généralement dans la partie orientale de la Numidie comme c'est le cas dans l'huilerie de Bir Sgaoun⁹²⁴. Non loin de notre région, au sud-ouest, dans l'espace couvert par la feuille Jbel Semmama, S. Sehili a découvert pas moins de trois grandes huileries avec douze pressoirs à Hr. Beguar (076.015), huit pressoirs à Hr. Mohamed Khelil (076.020) et onze pressoirs à Hr. Torbkhana (076.100)⁹²⁵. Non loin de la région de Sbiba, sur le versant méridional de Jebel Mghila, Delhoum et Barbery ont signalé, à Hr. Hammilt el Hallouf un site avec huit presses à huile⁹²⁶.

A Hr. Hmida (n° 134), la jumelle située le plus au sud se compose de deux montants disproportionnés. Il a fallu avoir recours à un bloc supplémentaire pour ajuster le niveau du premier montant. Cette technique très connue en Tripolitaine est attestée à Hr. Ben Abbas

⁹²¹ Sur l'huilerie de Hr. Gousset voir Hermassi M., 2003-2004, p. 24.

⁹²² Hitchner R-B., 1990, p. 251-253; Hitchner R.-B., 1993, p. 445; récemment dans une communication non encore publiée, Mme Sehili S., a essayé d'expliquer la présence de ces bassins à la suite de la prospection de la feuille Jbel Semmama au 1/50 000^e. L'auteur a remarqué une présence fréquente de cet élément dans la région couverte par la feuille en question.

⁹²³ Hermassi M., 2003-2004, p. 24.

⁹²⁴ Gsell St., t. II, 1901, p. 29-31.

⁹²⁵ Je suis reconnaissant à Mme. Sehili S. qui m'a permis de consulter l'inventaire-sites (encore inédit) de la carte Jebel Semmama, en cours de publication.

⁹²⁶ Barbery J. et Delhoume J.-P., 1982, p. 27-43, voir particulièrement, p. 40, n° 17.

(068.217)⁹²⁷ à l'ouest de la région de *Sufes*. Les quatre jumelles alignées de Hr. Hmida (n° 134) semblent avoir fonctionné ensemble. La présence de deux plateaux de broyage à côté le prouve. Peut-on déduire que pour quatre jumelles il faut deux plateaux de broyage ? Est ce qu'il s'agit d'une règle ? Par effet de soustraction, faut-il un seul plateau pour deux jumelle ? C'est possible, comme le pense J.-P. Brun qui écrit « Le rapport : 2 pressoirs pour 1 moulin, représente un optimum technique »⁹²⁸. D'après l'auteur, un seul moulin toujours en action peut suffire pour l'alimentation de deux pressoirs tout en laissant la possibilité d'une deuxième pression. Il conteste ainsi l'avis de Creswell⁹²⁹ qui « pense qu'une seule presse devait permettre d'écouler le produit de deux broyeurs »⁹³⁰.

Dans la région de *Sufes* on a trouvé un moulin pour un pressoir, dans deux cas : à Hendi El Henchir (n° 082) et Kef El Bayata (n° 036), et deux plateaux de broyage pour quatre pressoirs à Hr. Hmida (n° 134) (c'est-à-dire un plateau de broyage pour deux pressoirs), ce qui rejoint l'hypothèse de Brun J.-P.

En se fondant sur les suggestions des agronomes latins et sur la capacité de presse calculée à partir du poids et des masses des pierres constituant l'huilerie, certains archéologues ont proposé d'estimer le nombre des arbres et l'étendue des domaines qui alimentaient ces huileries. Ils sont allés jusqu'à calculer la quantité d'olives voire le volume d'huile produit⁹³¹. Il est difficile d'admettre ces calculs qui sont en rapport avec des réalités différentes et restent toujours théoriques. La situation actuelle n'a rien à voir avec les contraintes et les difficultés rencontrées par les paysans de l'Antiquité. La variété des espèces cultivées, la disparité régionale et les traditions différentes ne peuvent confirmer ni appuyer ces calculs et ces estimations.

La multiplication des huileries isolées dans un seul site est, sans aucun doute, en rapport avec la propriété, c'est-à-dire que chaque propriétaire ou colon responsable d'une tenue pouvait disposer de sa propre huilerie pour : veiller sur l'opération de presse ; éventuellement éviter les fraudes de la part de l'ouvrier, ou l'esclave ; transformer sa propre récolte

⁹²⁷ Ben Baaziz S., 2003b, p. 214. En Tripolitaine, les deux montants sont pourvus de blocs supplémentaires pour atteindre un niveau plus important.

⁹²⁸ Brun J.-P., 1986, p. 279.

⁹²⁹ Creswell R., 1965, p. 33-63, voir en particulier p. 43.

⁹³⁰ Brun J.-P., 1986, p. 279, note 29.

⁹³¹ Brun J.-P., 1986, p. 279 note 24 cite Caton, *De Agricultura*, 3, 5, qui « estime que deux pressoirs sont nécessaires à un domaine comptant une olivette de 30 ha » ; p. 280, il cite de nouveau Caton, *De Agricultura*, 10, qui suggère 5 pressoirs pour un domaine de 240 jugères c'est à dire environ 60 ha avec 30 oliviers produisant chacune 10 kg en pleine production ce qui donne en 10 000 litre d'huile... ; l'autre méthode celle de D. Mattingly D., 1990, p. 245, 255, est inversée : en faisant le rapport entre le poids des jumelles des sites Ks 223 et Ks 225 et leurs capacités de presse cet auteur estime qu'elle possède une capacité de production de 40 à 80 000 litres ce qui correspond à 200 à 400 tonnes d'olives produites par 4000 à 8000 arbres adultes.

quotidienne quelle soit la quantité avant qu'elle ne soit altérée et produire une huile de bonne qualité (pour résister à la concurrence). On sait que l'huile africaine avait une mauvaise réputation durant le premier siècle ; faciliter le contrôle fiscal et administratif⁹³².

Nous pensons donc, qu'à un moment donné la construction des huileries s'est généralisée d'autant qu'elle ne demande pas assez de fortune. La majorité des huileries utilise des matériaux locaux. Les dépenses de la construction d'une huilerie sont moins onéreuses que la transformation de l'olive dans une huilerie « industrielle ». L'existence des entrepreneurs spécialisés dans la construction de ce type de monuments⁹³³ peut favoriser cette opinion.

Ben Baaziz S. a supposé la présence d'une orientation particulière pour les huileries. D'après lui ces monuments sont orientés vers l'ouest pour protéger le précieux liquide de la lumière du soleil⁹³⁴. En réalité sur le terrain il n'y a pas d'orientation conventionnelle pour les pressoirs. Ni la topographie ni la lumière n'interviennent dans l'orientation. L'huilerie de Hr. Kef el Beyeta (n° 036) est orientée vers le sud, à Hr. Bel Hadj (n° 031), les huileries sont orientées vers le sud, vers l'est, vers l'ouest et vers le nord. Dans le même site, des huileries exploitent la pente des collines, d'autres sont orientées parallèlement aux courbes de niveau. A Hr. Hmida (n° 134) les pressoirs sont orientés au sens inverse de la pente.

Les pressoirs adoptent toujours une forme longitudinale, conformément à celle du matériel qui les compose. La longueur varie autour de 12 m alors que la largeur est de 3 et 6 m, quand il s'agit d'un seul pressoir. Ces dimensions nous ont permis d'identifier les structures de Hr. Bheilil comme huileries⁹³⁵. Nous avons déjà signalé que l'opération d'extraction de l'huile d'olive exige deux étapes : le broyage et le pressurage. Souvent, la prospection en surface, ne fournit pas assez de données satisfaisantes, mais l'existence d'un élément de pressurage en place, (surtout quand il s'agit d'un élément de l'ancrage du *prelum* : pierre d'ancrage ou jumelle ou un bloc de fixation), est suffisant pour prouver la présence des restes des éléments de pressurage. Les autres, étant donnée leur position en profondeur (surtout les cuves et les contrepoids), sont souvent enfouies. Inversement, l'emplacement exact des éléments de broyage n'est pas toujours certain.

On trouve souvent le plateau de broyage juste à côté du pressoir, ce qui confirme

⁹³² On sait bien que ces conditions sont bien fixées par les lois impériales connues grâce aux grandes inscriptions de la moyenne vallée de la Majrada, Ain Jemmala, *CIL*, VIII., 25944 = *ILTun.*, 1321 ; Aïn Ouassel, *CIL*, VIII, 26416 = *ILTun.*, 1373 ; Hr. Mettich, *CIL* VIII, 25902, = *ILTun*, 1303 ; Gsar Mezouar, *CIL*, VIII, 14428 et Souk El Khemis, *CIL*, VIII, 10750.

⁹³³ Ben Baaziz S., 2003b, p. 207 = Ben Baaziz, 2000a, p. 32 n° 22, Il s'agit d'une inscription latine sur un élément de porte d'une huilerie selon l'auteur, elle évoque une officine.

⁹³⁴ Ben Baaziz S., 2003, p. 207.

⁹³⁵ Voir Volume II, site 043.

l'autonomie de l'huilerie par rapport aux autres pressoirs surtout quand il est question de plusieurs huileries dans un même site. Fréquemment l'huilerie ne comporte que des éléments de pressurage, plus précisément des éléments d'ancre (bloc d'ancre, blocs de fixation de jumelle ou bien encore des montants de jumelle). Rares sont les plateaux de pressoir (environ 35 plateaux), très rares encore sont les bassins/cuves de décantation (huit bassins ou cuves de décantation). Les contrepoids (environ cent-seize) ne peuvent pas constituer un indice fidèle et suffisant pour l'identification d'un pressoir puisqu'ils peuvent être déplacés ou détruits.

L'absence des plateaux de broyage à côté des éléments de pressoirs peut être expliquée par l'existence de système de répartition des tâches ou de division de travail : le broyage en un lieu et le pressurage dans un autre. Cependant il faut avouer que contrairement aux matériaux de pressurage trouvés souvent ensemble, nous n'avons pas découvert d'éléments de broyage isolés et autonomes. Il est possible qu'ils se trouvent dans des sites contenant des éléments de pressoir. Donc nous ne pouvons classer des sites spécialisés dans l'opération de broyage et d'autres dans l'opération de pressurage. La transformation se fait en un seul site mais on peut penser à une division du travail à l'intérieur d'un seul site. Cela reste aussi théorique puisque à ce jour, il n'a pas été signalé de « zones » ou « quartiers » avec des matériaux de broyages et d'autres avec des matériaux de pressurage à l'intérieur d'un seul site.

— Répartition des huileries

La région de *Sufes* fait partie de la zone célèbre pour la culture de l'olivier dans l'Antiquité. Archéologues et historiens reconnaissent qu'elle présente des ruines de pressoirs les plus denses et dispose d'une armature technique la plus développée par rapport à d'autres régions d'Afrique et de l'Empire.

En comparant les résultats de notre prospection avec ceux des régions voisines et ailleurs en Afrique du Nord, nous obtenons le tableau suivant :

Région	Superficie	Nombre de pressoirs	Moyenne /km ²
Piémont de Mghila ⁹³⁶		44	
<i>Caesarea</i> de Maurétanie	1200 km ²	55	1 huilerie / 22 km
Tell nord-est	2400 km ²	60	1 / 40 km
Haute vallée de l'oued el Htab	900 km ²	97	1 / 9 km
<i>Segermes</i>	400 km ²	58	1 / 7 km
Thala-Ksar Tlili	1280 km ²	142	1 / 9 km
Sbiba et sa région	Environ 620 km²	232	1 / 2,68 km
Région Sbeitla	300 km ²	108	1 / 2,75 km
Région de Gabès	Environ 1400 km ²	7	1 / 200 km

Il apparaît que la région de *Sufes* est placée en première position par rapport aux autres « pays » avec une densité d'un pressoir à huile chaque 2,68 km. Vient ensuite Sbeitla la

⁹³⁶ Barbary J. et Delhoume J.-P., 1982, p. 27-43, voir p. 33, les auteurs ne donnent pas la superficie de la zone prospectée.

« capitale de l'huile d'olive » dans l'Antiquité avec un pressoir chaque 2.75 km puis celle de *Segermes* avec un pressoir à huile chaque 7 km, suit la haute vallée de l'Oued El Htab et *Thala-Ksar Tlili* avec un pressoir chaque 9 km.

A l'intérieur de la région étudiée, les pressoirs à huile sont partout si on excepte les environs de Oued El Htab dans son cours situé entre Hr. Left⁹³⁷ au nord et Hr. Smida (069.128) au sud. Parmi cent cinquante-neuf sites, quatre-vingt-sept sites livrent des traces d'huileries, soit environ 54%. La plus grande concentration d'établissements oléicoles se situe autour de *Sufes* entre le cours de l'Oued Htab à l'est et les contreforts de hauteurs occidentales à l'ouest, entre Oued Mahfoura au nord et Oued Hassi au sud. Ailleurs, on remarque une concentration sur les rives de Oued Htab entre Bou Leidieb (n° 081) et Mrass el Harmel (n° 139), une deuxième concentration sur les rives de l'Oued Leimij, et une autre aux pieds des hauteurs occidentales.

Le couloir nord-sud compte environ cinquante établissements oléicoles tandis que le couloir est-ouest compte environ quarante établissements.

Pour les sites on dispose des données suivantes : soixante-quatorze sites de un à cinq pressoirs ; cinq sites avec + cinq à dix pressoirs ; trois sites avec plus de dix pressoirs.

Ces trois derniers sites sont ceux de Hr. Contra (n° 007); Hr. Bel Haj (n° 031) et Hr. Bheilil (n° 043). Ils se trouvent dans les environs de la *Via Hadrumetina*. Ils se situent dans le pays des Ouled Ayar, el Hbeibsa.

2.1.1.2. Etude du matériel oléicole

La terminologie est l'une des difficultés que rencontre le chercheur intéressé à ce domaine. On a eu l'habitude de travailler individuellement en utilisant chacun son propre lexique⁹³⁸. Il convient de préciser la liste des termes utilisés dans notre étude et leur signification :

- Base de jumelles (assise ou bloc de fixation de jumelle) : pièce quadrangulaire avec deux mortaises destinées à recevoir les tenons inférieurs des montants verticaux.
- Bassin de décantation : récipient taillé dans la pierre ou construit et couvert d'enduit, ou monté en dalles monolithes, destiné à décanter l'huile.
- Bourrelet : partie saillante souvent de forme arrondie qu'on trouve généralement au milieu du plateau du broyage destiné à fixer un pieux servant d'axe de rotation pour le broyeur.

⁹³⁷ AAT₂, feuille El Ala, XXXVI, site n° 106, Ben Baaziz S., 2000, site n° 117, p.

⁹³⁸ On pense qu'il est temps actuellement de dresser un lexique commun concernant ce thème.

- Broyeur = meule : élément de forme variée, souvent arrondie, pourvu d'encoches ou d'un trou axial que l'on fait tourner dans le plateau de broyage pour écraser les olives.
- Contrepoids : pièce quadrangulaire⁹³⁹ dotée de mortaises ou de rainures, ou des deux à la fois, que l'on attache à l'extrémité du *prelum* pour exercer la force de pression sur la pile de scourtins contenant la pâte d'olive.
- Encoche = mortaise, cavité, entaille destinée à recevoir un tenon.
- Jumelle de pressoir : ensemble d'au moins quatre pièces : un bloc de fixation en bas sur lequel est posés deux montants verticaux couronnés par un linteau en haut. Parfois elle se compose des trois premières pièces seulement si les montants sont bien fixés.
- Linteau de jumelle : Pierre quadrangulaire avec deux mortaises sur la face inférieure destinées à recevoir les tenons supérieurs des deux montants de jumelle. Le linteau couronne donc les deux montants de jumelle.
- Maie = voir plateau de pressoir
- Meule= broyeur
- *Mola olearia* : moulin à olive
- Montant de jumelle de pressoir : la pièce verticale de la jumelle de pressoir. Elle est de forme quadrangulaire souvent avec des encoches ou des trous de nombre variable de 1 à 3, un tenon en haut et un tenon en bas pour s'encastre dans les mortaises des pierres de fixation et le linteau.
- Mortaise = encoche
- *Orbis* : sorte de meule dont la face extérieure est bombée et la face intérieure plate. Elle est percée d'un trou pour recevoir un axe qui la lie à un deuxième *orbis*. Les deux tournent à l'intérieur d'un plateau, *mortarium*, le couple forme la technique dit *trapetum*.
- Pierre d'ancrage : bloc parallélépipédique avec une mortaise trapézoïdale destiné à bloquer le *prelum* à l'aide d'un dispositif en bois dans un mur.
- Pierre de fixation de jumelle = Base de jumelle = bloc de fixation de jumelle
- Plateau de broyage = plateau de moulin : pièce cylindrique ouverte en haut, souvent avec un bourrelet arrondi ou un trou au milieu. Cet élément est destiné à contenir l'olive écrasée par le broyeur.
- Plateau de pressoir : plate-forme monolithe ou en béton avec rainure circulaire et un canal servant à conduire l'huile vers un récipient ou un bassin de décantation. Ce plateau sert à supporter la pile de scourtins.

⁹³⁹ On trouve parfois des contrepoids de forme cylindrique, contrepoids à vis.

- *Prelum* : dispositif en bois, tronc d'arbre servant à exercer une force sur la pile de scourtins. Il est ancré dans un bloc à mortaise trapézoïdale (pierre d'ancre) ou entre les montants de la jumelle, l'autre extrémité est accrochée au contrepoids.
- Rainure = sillon : canal qu'on trouve souvent sur le contrepoids ou sur le montant de jumelle.
- Sillon = rainure
- *Trapetum* : système de broyage composé de trois pièces : une partie dormante : le plateau et deux *orbes* (voir *orbis*).
- Trou : entaille traversant une pierre de part et d'autre, souvent de forme cubique où s'encastre des tiges en bois ou en métal.

Nous nous proposons d'étudier les différents dispositifs de pressoir, suivant les étapes de la transformation de l'olive en huile.

Après la cueillette, les olives sont transportées en char ou à dos d'animaux vers l'huilerie. Là on les dépose par terre ou dans un espace aménagé, une plate-forme ou un bassin ou bien encore on les conserve dans des sacs. Dans la région de *Sufes*, on fait appel à la dernière solution car il n'existe aucune trace d'aménagements destinés aux stockages des olives comme c'est le cas dans la région du *Jebel Semmama* pour les grandes huileries industrielles, avec une cour servant au moins en partie pour le stockage de l'olive avant sa transformation⁹⁴⁰. L'importance du nombre des huileries écarte la possibilité de stockage en grande quantité et pour une longue durée. D'ailleurs, la pression rapide est recommandée pour obtenir une huile de bonne qualité.

2.1.1.2.1. Les éléments du broyage de l'olive

Pour écraser les olives, les anciens ont utilisé un certain nombre de procédés techniques qui diffèrent dans le temps et dans l'espace. Brun J.-P. a montré leur richesse et leur diversité en se référant aux sources littéraires et archéologiques à travers le monde romain⁹⁴¹. Le matériel découvert autour de *Sufes* n'est pas assez riche pour en présenter une étude complète. La prospection de terrain a fourni trois ou quatre types de plateau de broyage et un certain nombre de broyeurs.

— Les plateaux du broyage

⁹⁴⁰ Sehili S., CADS, n° 076, texte en cours de publication, voir par exemple, les huileries de Hr. Beguar et Hr. Mohamed Khelil et l'huilerie de Hr. Torbkhana.

⁹⁴¹ Brun J.-P., 1986, p. 68-80.

La région a livré plus que soixante-huit plateaux de broyage provenant de trente-sept sites ce qui nous donne une moyenne d'environ deux plateaux par site. Ce chiffre est de loin supérieur à celui inventorié dans la haute Vallée de l'Oued Htab qui n'a donné que trois plateaux⁹⁴² ou dans le reste des secteurs prospectés jusqu'à nos jours. (Pour en avoir une idée plus claire, voir le tableau ci-dessous).

Région	Nombre de plateau	Sites des provenances
<i>Sufes</i>	68	37
Haute vallée de l'Oued Htab	3	2
<i>Caesarea de Maurétanie</i> ⁹⁴³	3	3
Ksar Thili ⁹⁴⁴	11	10
Kassrine ⁹⁴⁵	9	7
<i>Segermes</i> ⁹⁴⁶	19	18
Bir Mchergua ⁹⁴⁷	3	3

Ils se répartissent par sites de la façon suivante :

- un site a livré au moins sept plateaux⁹⁴⁸
- deux sites ont livré chacun au moins cinq plateaux⁹⁴⁹
- un site a livré au moins quatre plateaux⁹⁵⁰.
- quatre sites ont livré chacun au moins trois plateaux⁹⁵¹
- huit sites ont livré chacun deux plateaux au moins⁹⁵²
- dix-neuf sites ont livré chacun au moins un seul plateau⁹⁵³.

La répartition de ces sites dans l'espace laisse apparaître un vide au nord du couloir Sbib-Rohia et un deuxième vide du côté méridional du couloir Tiouacha-Mghila liant *Sufes* à *Sufetula*. Leur absence dans ces zones s'explique probablement par l'effet de la mise en culture des terrains plus rapide par rapport aux autres secteurs encore épargnés.

En effet, les plateaux de broyage proviennent de la partie orientale centrée sur l'Oued el Htab et ses affluents ainsi que sur les environs de l'Oued Sbiba dans son cours supérieur. Mais la majorité de ces plateaux provient de la région située entre l'Oued el Htab et le Jebel Sidi Ben Habbès où l'on trouve de grands centres oléicoles. C'est dans cette région qu'on a enregistré sept plateaux à Hr. Bel Haj (n° 031) et cinq à Hr. Bheili (n° 043).

⁹⁴² Ben Baaziz S., 2000, p. 306.

⁹⁴³ Leveau Ph., 1984, p. 427.

⁹⁴⁴ Ben Baaziz S., 2005, voir index.

⁹⁴⁵ Hitchner R. B., 1993, p. 444.

⁹⁴⁶ *Africa Proconsularis*, I, p. 374-375.

⁹⁴⁷ Carte Archéologique, feuille Bir M'Chergua, n° 28, sites : 028.099 p.87 ; 028.134 p.111-112 et 028.203 p. 203.

⁹⁴⁸ Voir volume II, site n° 031.

⁹⁴⁹ Voir volume II sites : 043 ; 139.

⁹⁵⁰ Voir volume II, site : 134.

⁹⁵¹ Voir volume II, sites : 051 ; 039 ; 022 et 150.

⁹⁵² Voir volume II, sites : 082 ; 094 ; 001 ; 081 ; 052 ; 145 ; 156 et 129.

⁹⁵³ Voir volume II, sites 095 ; 106 ; 096 ; 100 ; 104 ; 036 ; 021 ; 086 ; 119 ; 132 ; 141 ; 143 ; 151 ; 159 ; 172 ; 174 ; 178 ; 029 ; 130.

Le contexte géologique a fait que les plateaux de la zone orientale sont aménagés dans le calcaire nummulitique et ceux de la zone occidentale essentiellement dans le calcaire blanc. Toutefois on a enregistré parfois des pièces aménagées en nummulitique dans la région proche de la partie occidentale comme c'est le cas de Hr. Draa, site n° 150.

Les mesures et les dimensions

Pour le diamètre, le chiffre le plus fréquent est 180 cm qui revient neuf fois, le reste étant proche à ce chiffre. Le diamètre le plus important est de 212 cm provenant de Hr. Draa (n° 150) puis 207 cm enregistré à Hr. Beinnaïa (n° 051). Le plus petit diamètre est de 132 cm à Hr. Baba Abdalla (n° 021). La moyenne est de 171 cm. Le bourrelet central fait de 17 à 46 cm de diamètre. Le champ de broyage se situe entre 40 et 74 cm et la bordure varie entre 12 et 21 cm. La profondeur du plateau varie de 10 à 24 cm. Une comparaison avec les dimensions des plateaux de la région de Kasserine⁹⁵⁴ laisse apparaître que ceux de *Sufes* et sa région sont plus grands.

La typologie

Dans la région de *Sufes* il existe trois types de plateau de broyage :

1 - La majorité des plateaux de broyages de la région de *Sufes* est de type *mola olearia* très répandu en Afrique en l'occurrence une pierre circulaire concave pourvue d'un bourrelet ou columelle centrale pourvue d'une encoche pour loger un poteau jouant le rôle d'un axe vertical : type 1 de Hitchner 1993 = 1, 2 et 5 de la typologie Ben Baaziz, 1991.

Le bourrelet central est souvent entouré d'un espace convexe en forme de quart de rond qui arrive jusqu'au milieu du champ du broyage. Ce dernier est rarement homogène ou nivélé, il dessine un V asymétrique. Cela est en rapport avec la nature de la pierre, la forme du broyeur, l'usure du travail et la régularité de l'opération d'écrasement.

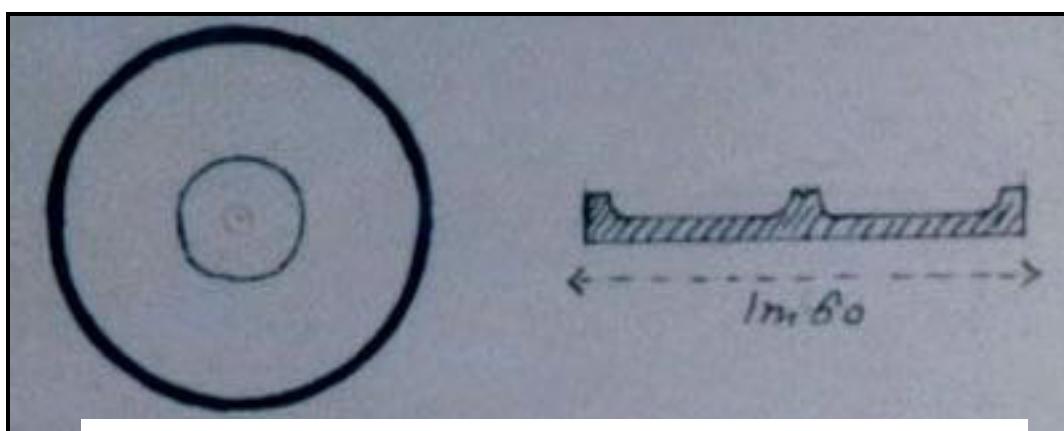


Fig. 76 : Croquis de plateau de broyage (extrait du carnet des Brigades)

⁹⁵⁴ Hitchner R.-B., 1993, p. 444

Les brigades topographiques semblent avoir découvert autour des ruines de la cité antique de *Sufes* un plateau de moulin avec deux trous au milieu du champ de broyage. Un autre plateau du même type est découvert par Ben Baaziz S. à l'extrémité occidentale de la région de *Sbiba*⁹⁵⁵. Ce trou peut être rapproché de ce qu'on a trouvé à *Madaure*. A la différence près que le trou se trouve dans la paroi inférieure et ne se développe pas au niveau de la bordure comme c'est le cas à *Madaure*. D'après Christofle⁹⁵⁶, il s'agit d'un procédé qui sert à vider le plateau en cours du broyage.

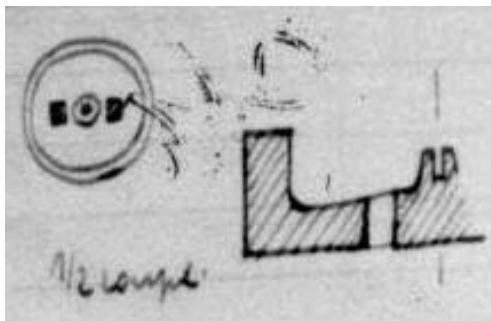


Fig. 77 : Plateau à trous découvert aux environs de *Sufes* (Extrait du carnet des Brigades)



Fig. 78 : Plateau du même type découvert par Ben Baaziz, 2005, sit n° 068.209 à Hr.

2- Trois autres plateaux sont semblables aux plateaux de moulin à céréales, c'est à dire qu'ils sont perforés au milieu : type 2 de la typologie de Hitchner 1993.

3- La présence d'une *orbis* à Hr. *Mhella* (n° 22), indique la présence d'un *trapitum* très répandu au Cap Bon et dans le golf de Gabès⁹⁵⁷.

Cette technique archaïque est courante sur les côtes et les secteurs qui ont connu l'influence hellénistique d'une manière directe⁹⁵⁸.



Fig. 79 : plateau de broyage, Hitchner 1993, type 2.

Tableau des plateaux de broyage de la région de *Sufes*

Site	Nombre	Matière	Conservation	h	Diam ext	Diam int	Prof.	Diam bourrelet	Trou bourrelet
001	2	Calcaire blanc	bonne	56	159	127	18	27	-
			-	-	-	-	-	-	-
021	1	Nummulitique	-	30	132	111	10	30	7/7-
022	+3	nummulitique	-	-	181	-	20	28	8/8 prof. 6,5
			brisé	-	173	146	-	30	8/8 prof. 6
			enfoui	-	178	138	-	-	-
029	1	-	brisé	-	160	-	-	-	-
031	7	nummulitique	-	-	-	-	-	-	-
			-	-	-	-	-	-	-
			-	-	-	-	-	-	-
			-	-	-	-	-	-	-
			-	-	-	-	-	-	-

⁹⁵⁵ Ben Baaziz S., 2005, site n° 068.209 ; sur ce site voir notre catalogue n° 140.

⁹⁵⁶ Christofel, 1930, p. 33 et 36 fig 13 et photo17.

⁹⁵⁷ Ben Baaziz S., 1991, carte 1; M'Rabet A., 1977, p. 70-71 et 74; Drine A, 1999, p.50-54.

⁹⁵⁸ Frankel R., 1993, p. 477-481. A signaler ici que le site a livré deux épitaphes chrétiennes avec 3 noms d'origine punique : *Mithimus* ou *Mithinus* père de *Lucidus* et d'*Abundantius* ; pour plus d'information voir *infra*, p. 404.

			Fragment	-	-	-	-	Trou	-
			-	-	157	133	-	34	-
			Fragment	-	-	-	-	-	-
036	1	Calcaire jaunâtre	-	55	184	140	12	30	-
039	3	Nummulitique gris	mauvaise	-	-	-	-	-	-
			-	-	-	-	-	-	-
			-	180	150	16	40	-	-
043	5	nummulitique	-	-	170	140	-	-	-
			-	Visible : 22	154	122	12	-	-
			-	Visible : 30	161	127	14	-	-
			Très érodé	-	180	-	-	-	-
			-	-	166	138	15	28	7/7 prof. 6
051	3	Nummulitique gris	-	-	-	-	-	-	-
			bonne	20	207	171	14	46	Prof. 5
			-	-	199	171	-	-	-
052	2	Nummulitique	Bonne état	18	200	160	20/25	42	12/12 prof. 7
			enfoui	-	188	140	24	-	-
081	2	-	-	-	-	-	-	-	-
		Calcaire gris	bonne	35	198	161	17	32	9/9 prof. 10
082	2	Calcaire blanc	fragment	-	-	-	-	-	-
		Nummulitique	-	-	-	-	-	-	-
086	1	-	fragment	-	-	-	-	-	-
094	2	Nummulitique	-	-	180	146	-	-	-
			-	-	160	100	14	17	-
095	1	-	fragment	-	-	-	-	-	-
096	1	-	brisé	-	152	136	-	-	-
100	1	Calcaire jaunâtre	-	-	164	140	12	35	8/8 prof. 6
104	1	-	bonne	Visible : 46	200	160	14	46	9/9-
106	1		brisé	15	200	-	-	-	-
119	1	fragment	-	-	-	-	-	-	-
129	2	-	-	-	-	-	-	-	-
		Taillé à même da roche	Rectangulaire ?	-	-	-	-	-	-
130	1	Calcaire blanc	enterré	-	180	-	-	36	-
132	1	Calcaire jaunâtre	brisé	-	-	-	-	-	-
134	4	-	bonne	35	178	152	16	34	11/11 prof. 4
			brisé	25	190	155	14	35	7/9 prof. 5
		Calcaire marbré	fragment	-	-	-	-	-	-
		Calcaire jaunâtre	fragment	-	-	-	-	-	-
139	5	-	fragment	-	-	-	-	-	-
		nummulitique	-	20	180	159	-	-	-
		nummulitique	-	23	180	-	8	Trou : 29	-
			fragments	-	-	-	-	-	-
			-	25	180	-	-	Trou : 30	-
140	2	-	-	50	170	-	-	25	-
			brisé	-	-	-	-	-	-
141	1	Calcaire grisâtre	-	Visible : 15	180	-	13	28	10/10 prof. 5
143	1	-	-	-	-	-	-	-	-
145	2		-	175	130	-	-	érodé	-
			-	-	-	-	-	-	-
150	3	nummulitique	-	35	212	170	22	37	7/9 prof. 4
			½	-	110	-	-	-	11/10 prof. 9
		fragment	-	-	-	-	-	-	-
151	1	nummulitique	-	23	185	145	14	40	-
158	?	Calcaire blanc	-	-	-	-	-	-	-
159	1	Calcaire jaunâtre	fragment	-	-	-	-	-	-
172	1	nummulitique	-	-	197	157	16	40/15	-
174	1	nummulitique	intact	-	-	-	-	-	-
178	1	-	bonne	-	-	-	-	-	-
37	+68			m. = 28.75	171.44	139.10	15.71	30.66	20
sites									

A Hr. Mhella (n° 022) se trouve un plateau de forme conique. Malheureusement il est enterré ce qui nous a empêchés de voir s'il dispose d'un bourrelet ou non. Il ne s'agit pas ici d'un *trapetum*, où la profondeur est semblable à celle du plateau de type *mola olearia* mais il est plus plausible de penser à un plateau de moulin à grains.

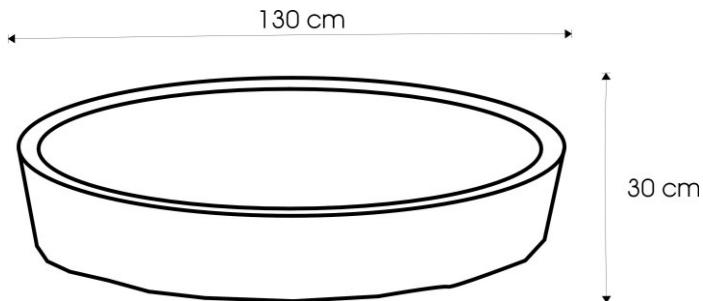


Fig. 80 : Plateau de Hr. Mhella

Hr. El Khammar (n° 178) a livré un plateau en calcaire avec un diamètre réduit et une petite bordure par rapport aux autres plateaux ce qui laisse penser à un plateau de moulin à céréales. Un autre plateau qui semble rudimentaire provient de Hr. Berdialy (n° 148), Il s'agit d'une pierre en grande partie enfouie où on voit une cavité irrégulière mais de faible dimension par rapport à un plateau de broyage ordinaire. C'est un plateau à usage domestique manuel plutôt qu'à usage industriel.

Etant le plus performant et le plus valable, le plateau type *mola olearia* l'a emporté sur le plateau perforé au centre devenant plus fragile et sur le *trapetum* qui ne peut servir qu'à une échelle plus réduite et donc inadapté dans une région à production destinée à l'exportation demandant des techniques plus sophistiquées qui répondent aux contraintes de la grande production et aux besoins importants des marchés extérieurs. Ce type de plateau est courant partout en Afrique. On le trouve, au nord comme au sud, mais surtout au centre dans les régions voisines de celle de Sbiba⁹⁵⁹.

— Les broyeurs

Sur les cent quatre-vingt-seize sites de la région de *Sufes*, vingt-neuf sites ont livré soixante broyeurs. Ces sites se trouvent dans les zones orientale et centrale c'est à dire la zone où on utilise le calcaire blanc et non pas la roche nummulitique. On note l'absence complète des broyeurs dans la région située au pied de Jebel Sidi Ben Habbès. Elle n'est pas due, à l'absence de ces dispositifs dans l'Antiquité puisque les plateaux de broyage sont présents

⁹⁵⁹ Voir tableau plus haut.

dans le secteur en grande quantité, mais à leur disparition en raison de l'utilisation de la pierre nummulitique très fragile qui ne résiste pas longtemps une fois taillée en meule. Les anciens ont bien compris que cette pierre toujours en mouvement devait être aménagée dans un matériau résistant et dur. La totalité des broyeurs découverts dans la région étudiée est taillée dans le calcaire blanc dur et parfois marbré ou fossilisé. La pierre nummulitique n'est pas tout à fait compatible avec la taille de ce type d'élément de broyage qui demande une affinité spéciale. La quasi-totalité des sites de provenance se trouve dans la zone exploitant la pierre calcaire ou les zones à proximité. Deux sites situés dans la zone d'influence de la roche nummulitique (Hr. Mrass El Harmel n° 139) et Hr. Mhella (n° 022), renferment des broyeurs en calcaire blanc.

Le nombre de broyeurs provenant de la région de Sbiba est trois fois plus important que celui enregistré à Thala –Ksar Tlili quoique l'espace couvert par cette dernière région soit le double de celui de la première.

Région	Nombre de broyeurs
Sbiba	60
Oued El Htab	7
Thala-Ksar Tlili	18
Bir M'chergua	13 ou 14

Tableau des broyeurs de la région de Sufes

Site	Nombre	Matière	Long.	Diam 1	Diam2.	Encoche et ou trou	Trou axe	Forme
002	1	Calcaire blanc	46	34	31	Encoches carrés		Conique lisse
007	9	Calcaire blanc	36	24		Encoche carrée 12/12 prof. 5		Conique lisse
		-	-	-	-	-	-	Conique lisse
		-	-	-	-	-	-	Conique lisse
		-	-	-	-	-	-	Conique lisse
		-	-	-	-	-	-	Conique lisse
		-	-	-	-	-	-	Conique lisse
		-	-	-	-	-	-	Conique lisse
		-	38	31	22	Trou axial diam. : 11 cm, dans une encoche carrée : 15/14 prof. 4		Cylindrique lisse
			47	43	-	-	-	Cylindrique lisse
009	3	-	59	27	14	-	-	Conique lisse détériorée
		Calcaire blanc	59	27	19	-	-	
		Calcaire blanc	40	32	-	-	-	
022	3	-	36	40	-	Trou axial dans une encoche carrée : 6 / 6 prof. 5,5		Conique lisse
		-	51	42	-	12/14-	-	-
		<i>orbis</i>	35	Epai. 12		16/16 cm		
032	1	Calcaire blanc	24	34	33	Trou axial diam. 9 cm dans une encoche carrée 16/16 prof. 3 cm		Conique lisse
037	1	Calcaire blanc	-	36		Trou axial, diam. : 10 cm dans une encoche carrée : 15/15 -		-
042	1	Calcaire blanc	43	32	-	Trou axial, diam. 10, dans une encoche carrée 12/12 prof. 4		Conique lisse
046	3	-	45	31	23	Trou axial, diam. : 11,5		Conique lisse
		-	45	46	14	Trou axial diam. : 11 dans une encoche carrée : 14/14		Conique lisse
		Calcaire blanc	33	33	-	Trou axial, diam : 15 dans une encoche carrée		Cylindrique lisse
049	3	Calcaire blanc	42	39	32	Trou axial, diam : 6 dans une encoche carrée 12/12		Conique lisse
		Calcaire blanc	50	32	29	9/9	-	Conique lisse

		Calcaire blanc	50	39	33	Trou axial diam. : 9 cm	Conique cannelé au sens de la rotation
081	4	-	-	-	-	Trou axial dans une Encoche carrée	Conique lisse
		-	45	40	21	Trou axial dans une Encoche carrée 12 à 15	Conique lisse
		-	-	-	-	Trou axial	Conique lisse
		-	-	-	-	-	Conique lisse
082	1	-	-	-	-	-	Conique cannelée au sens de la longueur
089	4	Calcaire blanc	38	28	-	Trou axial diam. : 10 cm dans une encoche carrée 10/11 prof. 4	Cylindrique lisse
		calcaire	30				Cylindrique lisse
		Calcaire	33	47			Cylindrique lisse
		calcaire	33	36			Cylindrique lisse
093	3	Calcaire blanc fossilisé	52	41	27	Trou axial, diam. : 11	Conique lisse
		-	-	-	-	Trou axial dans une encoche carrée	Conique lisse
		Calcaire fossilisé grisâtre	-	-	-	Trou axial	Conique lisse
099	1	Calcaire blanc	26	36	32	- 11	cylindrique lisse
100	1	Calcaire blanc	66	30	28	Encoches latérales circulaires diam. : 8 et 10	Conique lisse
104	1	Calcaire blanc	42	45	25	Trou axial diam. : 14 et 18	Conique lisse
113	1	-	-	-	-	-	-
114	1	Calcaire blanc	50	30	21	Trou axial diam. 10 cm dans une encoche carrée 12/12 prof. 6 10	Conique lisse
119	1	-	-	-	-	-	-
120	2	Calcaire blanc	-	-	-	Trou axial	conique cannelée
		-	41	29	-	Trou axial, diam. : 11	Conique lisse
139	3	Calcaire marbré	34	41	-	Trou axial diam. : 14	Conique lisse
		Calcaire marbré	28 v	40	-	Trou axial diam. : 9	Conique lisse
		Calcaire marbré	40	38	-	Trou axial diam. : 13 et 14	Conique lisse
144	1	Calcaire jaunâtre	44	37	34	Encoche carrée : 4/5 prof. 5	Conique cannelé
146	1	fragment	-	-	-	Trou axial	-
158	1	fragment	46	37	-	Trou axial	Conique lisse
169	2	-	48	34	24	Trou axial, diam. : 10	conique lisse
		-	36	37	28	Encoche carrée 11/10 prof. 6	Conique lisse
170	2	-	-	-	-	Trou axial	Conique lisse
		-	-	-	-	-	-
		-	-	-	-	-	-
174	1	Calcaire blanc	-	-	-	Trou axial dans Encoche carrée-	Conique lisse
178	3	-	42	36	-	Encoche carrée 6/6,5 prof. 5-	Cylindrique lisse
		-	51	-		Encoche carrée 8,5/8,5 prof. 5,5	Cylindrique lisse
		-	-	-	-	Trou axial dans une encoche carrée	Cylindrique lisse
189	1	Fragment calcaire fossilisé	-	-	-	-	

Essai de typologie

En général, la typologie des broyeurs de la région de *Sufes* ne diffère pas de celle déjà proposée pour la région de Rohia et le Sra Ouertane⁹⁶⁰. Il s'agit d'un dispositif de forme conique, parfois cylindrique, muni d'un axe circulaire perforé longitudinalement dans certains cas ou pourvu de simples encoches cubiques dans d'autres. Parfois aussi, le broyeur est pourvu d'un trou axial qui se termine à l'extrémité par des encoches cubiques.

Les broyeurs de la région de *Sufes* appartiennent à la typologie Ben Baaziz 1 et 2.

⁹⁶⁰ Ben Baaziz, 1991, p. 39-56

L'axe est destiné à loger l'arbre horizontal autour duquel tourne la pierre. On peut les classer comme suit :



Type	Nombre
Broyeur conique lisse :	35
Broyeur conique cannelé :	4
Broyeur cylindrique lisse :	11
Broyeur avec trou axial seulement :	14
Broyeur avec encoche carrée seulement :	7
Broyeur avec trou axial dans une encoche carrée :	15

Fig. 81 : Deux broyeurs vus par les Brigades topographiques

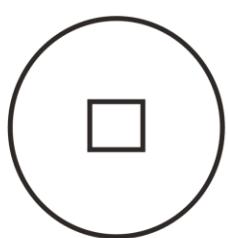
Les dimensions de ces éléments sont tributaires du champ de broyage dans la partie dormante située entre la columelle et la paroi interne de la bordure. Généralement la longueur varie entre 24 et 60 cm, les bases sont situées entre 24 et 40 cm pour la grande et entre 14 et 34 cm pour la petite. Deux broyeurs de la région sont de faible longueur ; le premier provient de Hr. Khammar (n° 178) et le second de Hr. Merthoum (n° 99). Une autre pierre provenant de Hr. Mkeddem (n° 082) semble être un élément de la *mola olearia* type B1 de Brun ou type 5 de Ben Baaziz. On a enregistré à l'extérieur de la région vers le nord-est, à Hr. Meggez (069.154), une meule de ce type en bon état de conservation. Quatre broyeurs de la région de Sufes présentent des cannelures. Ils proviennent des sites : n° 082 ; 120 ; 049 et 144. Les cannelures sont ou bien dans le sens de la rotation dans le cas de Hr. Sidi Sabi (049) ou bien dans le sens de la longueur c'est à dire perpendiculaire à la rotation comme dans les 3 autres cas. On n'a pas noté de cannelures dans les deux sens comme dans la région de Rohia⁹⁶¹. D'après J.-P. Brun⁹⁶², ce type de broyeur attesté dans la haute vallée de l'Oued El Htab présente une variante de la *mola olearia*.

L'utilisation de ce type de moulin est incommodé à cause de la qualité du travail qu'il produit et du temps qu'il gaspille. En réalité, il existe une contradiction entre la diffusion de ce type de moulin en Afrique, précisément en Tunisie centrale et le fait qu'il soit moins performant. Il est difficile d'admettre que les anciens aient accepté une technique avec de pareils défauts alors que par ailleurs, ils ont fait montre d'un souci de perfection technique remarquable spécialement dans le domaine des pressoirs.

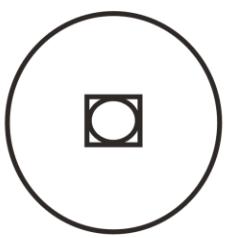
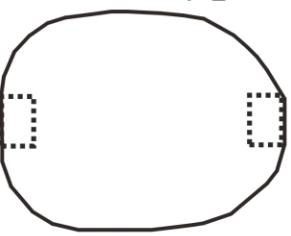
⁹⁶¹ Ben Baaziz S., 2000, p. 307.

⁹⁶² Brun J.-P., 1986, p. 78,

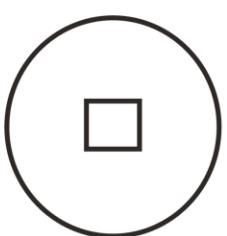
Type des broyeurs



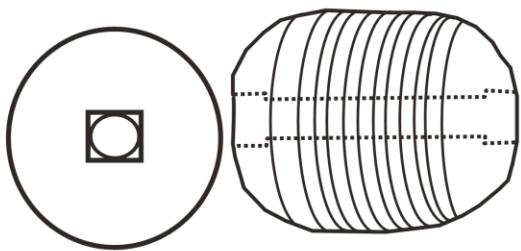
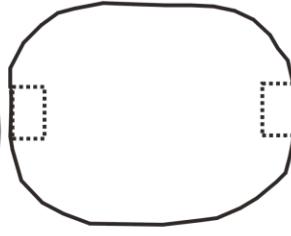
Conique lisse avec encoche carrée



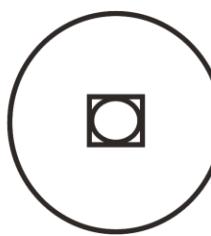
Conique lisse avec trou axial dans une encoche carrée



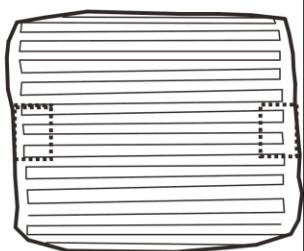
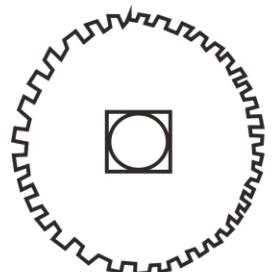
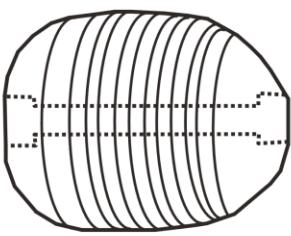
Cylindrique lisse avec encoche carrée



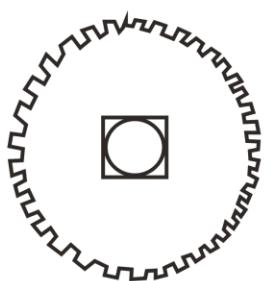
Cylindrique cannelé avec trou axial dans une encoche carrée



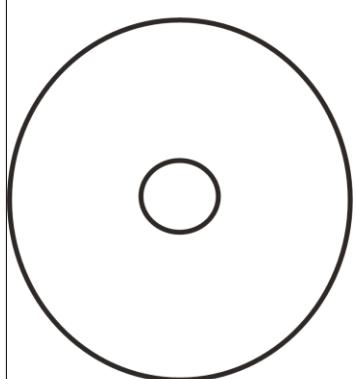
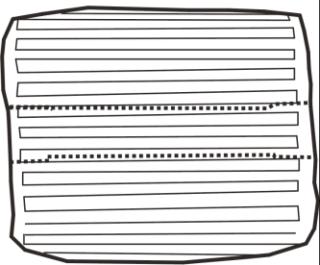
Conique lisse avec trou axial dans une encoche carrée



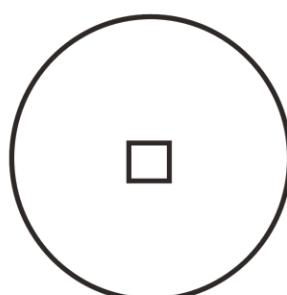
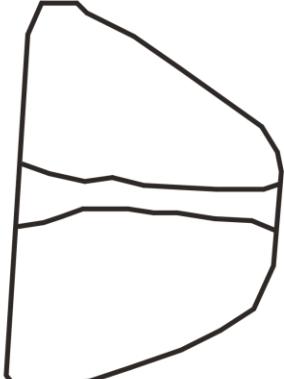
Cylindrique cannelé avec encoche carrée



Cylindrique cannelé avec trou axial dans une encoche carrée



Ben Baaziz type 5



Ben Baaziz type 3

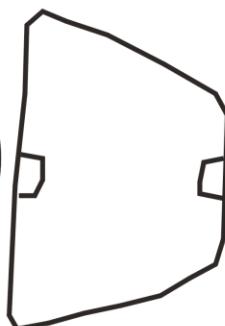


Fig. 82 : Types des broyeurs de la région de Sbiba

1.1.1.2.2. Les éléments d'ancrage du *prelum*

Dans la région de *Sufes* on a utilisé deux procédés pour fixer la tête du *prelum* : l'ancrage fixe et l'ancrage à jumelle.

— Les pierres d'ancrage

C'est une pierre parallélépipédique dotée au centre d'une encoche d'angle en queue d'aronde. Elle sert à loger un dispositif en bois servant lui-même à fixer la tête du *prelum*. Dans la région de *Sufes* nous avons inventorié seulement douze pierres d'ancrages provenant de 8 sites.

Tableau des blocs d'ancrages de la région de *Sufes*

Site n°	Nombre	Matière	Etat de conservation	L.	l.	épais.	Encoche
001	3	Calcaire jaunâtre	-	-	-	-	-
				158	74	50	
				177	54	v.38	
007	2	-	bonne	187	85	60	12 / 33 / 31 cm
				-	-	-	-
029	1	-	-	-	-	-	-
036	1	-	Remployée en base de fixation de jumelle	210	50	v. 20	15/17/ ?
081	1	Calcaire blanc	Remployée en contrepoids	150	48	48	16 / 26 / 20 cm
096	2	-	-	-	-	-	-
141	1	-	Remployée en pierre de fixation de jumelle	155	54	-	11/17/20
158	1	Calcaire blanc	*-	-	-	-	-
Total	8 sites	12 pierres	-	3 remployées : 2 bases de jumelle et 1 contrepoids	150-210	48-85	48-60

Douze blocs d'ancrage de *prelum* est un nombre modeste en comparaison avec ceux enregistrés dans la Haute vallée de l'Oued El Htab, ou dans le secteur Thala-Ksar Tlili comme le montre le tableau suivant :

Région	Nombre de pierres d'ancrage	Nombre de huileries
Sbiba	12	231
Oued Htab	19	97
Thala-Ksar Tlili	43	142

Les dimensions de cette pierre dans la région de *Sufes* varient entre 150 et 210 en longueur ; 48 et 85 cm en largeur et entre 48 et 60 cm en épaisseur. Cette pierre est généralement encastrée dans un mur pour assurer la stabilité de l'opération de l'ancrage. Ce

système est très courant en Maurétanie Césarienne, en Numidie et en Proconsulaire septentrionale.

D'après Ben Baaziz, l'invention du système de jumelle a été effectuée dans la région même. L'ancrage fixe dans un mur aurait cédé la place aux jumelles. D'après lui, la présence de la pierre d'ancrage s'intensifie vers le Nord et diminue en se dirigeant vers le Sud pour être remplacé par le système de jumelle.

Les trouvailles de la région de *Sufes*, quoique peu nombreuses, confirment cette hypothèse. En effet, seuls deux sites situés au sud de Oued Sbiba- El Htab ont livré des pierres d'ancrage fixe. Il s'agit d'El Henchir (n° 141), qui se trouve immédiatement sur la rive sud de l'Oued Sbiba et El Beinia/Hr. Selsla (n° 158), qui semble avoir connu une occupation ancienne. Le réemploi de trois parmi ces pierres, deux en pierres de fixations de jumelles et 1 en contrepoids, constitue un deuxième argument pour la confirmation de l'hypothèse de S. Ben Baaziz. Du point de vue technique, il est très facile et pratique de changer ou de transformer la pierre d'ancrage en une pierre de fixation de jumelle voire en un montant de jumelle comme c'est le cas à Sidi Belgacem (site n° 029) : ses dimensions et son emplacement à l'endroit même où on doit accrocher le *prelum* suivant la nouvelle technique favorisent son réemploi.

— Les jumelles de pressoirs

La jumelle de pressoir est un dispositif formé souvent de quatre pierres : deux verticales et deux horizontales. Les deux premières sont généralement dites montants. Les deux autres : la pierre supérieure est dite linteau ou chapeau et la pierre de dessous est dite pierre ou bloc de fixation de jumelle ou bien base de jumelle. Le linteau peut être surmonté d'une ou de deux pierres de décharge dont l'une peut disposer de deux trous horizontaux situés au niveau de deux montants. Le bloc de fixation peut être soutenu (dédouble) par un bloc de soubassement.

Les linteaux

Lorsque les éléments sont hors contexte, il est difficile de distinguer entre linteau et pierre de fixation de jumelle. Les formes et les aménagements étant les mêmes, une pierre parallélépipédique habituellement régulière et quelquefois irrégulière dont on a aménagé sur l'une de ses grandes faces deux mortaises rectangulaires parallèles, la confusion entre les deux est facile. Ayant la même fonction, l'un en bas l'autre en haut, le contexte seul

peut être un indice pour l'identification⁹⁶³. Lors de la prospection, le linteau est découvert au-dessus d'une jumelle ou écroulé à côté. Destiné à être vu, cet élément peut être décoratif des décors architectoniques comme à El Henchir (n° 141), ou une forme pointue sur ses extrémités comme pour les trois premiers cas signalés par R.-B. Hitchner dans la région de Kasserine⁹⁶⁴. Ces caractéristiques peuvent servir comme indices pour les distinguer de la pierre de fixation.

La plupart des linteaux provient du secteur oriental de la région, situé entre Jebel sidi Ben Habbès, Jebel Mguila, la plaine de Sbiba et les limites orientales de la région. Les sites qui ont donné le plus d'éléments se trouvent dans le pays des Hbeibsa : Hr. Ferhat (n° 039) et Hr. Lahmar (n° 052) avec chacun huit linteaux ; Hr. Bel Haj (n° 031) avec quatre linteaux et sept blocs de fixation et Hr. Bheilil (n° 043) avec quatre linteaux. La plupart de ces pièces ont été taillées dans le nummulite gris roche disponible dans ce secteur.

Quarante et un linteaux proviennent de dix-huit sites. Ce chiffre ne correspond pas au nombre des établissements oléicoles. Cela est dû à la fragilité de cette pièce. Situé dans une position élevée, le linteau est menacé par l'effondrement sous l'effet du temps ou de l'intervention humaine, ce qui provoque sa destruction.

La longueur des linteaux de la région de *Sufes* varie entre 130 et 220 cm, mais la majorité de ces pierres mesurent 180 cm. La largeur varie de 60 à 100 cm, mais la plupart mesurent entre 75 et 90 cm. Leur épaisseur se situe entre 20 et 45 cm. Les mortaises avaient des mesures non ajustées aux tenons des montants de la jumelle destinée à s'encastrer dedans. Parfois lorsqu'un montant est plus haut que l'autre de quelques centimètres, les mortaises n'avaient pas la même profondeur pour compenser la différence causée par les tenons des montants de jumelle. Et pareillement pour les autres dimensions.

Les pierres découvertes recensées dans la région de *Sufes* peuvent être classées en 8 types :

- Type 1 : un simple bloc monolithique parallélépipédique (sans aucune forme d'aménagement.) ;
- Type 2 : une pierre quadrangulaire avec deux mortaises rectangulaires sur la face inférieure destinée à recevoir les tenons des montants de jumelle. Il s'agit du type Hitchner 1993, ks 061. La majorité des linteaux de la région de *Sufes* appartient à cette catégorie (voir

⁹⁶³ La pierre de fixation devait être, soit enfouie, soit placée au-dessous des jumelles, si elle sort de ce contexte, il sera difficile de la distinguer du linteau.

⁹⁶⁴ Hitchner R.-B., 1993, p. 446.

par exemple inventaire archéologique site n° 031, fig. 102 cette pierre se distingue par l'inégalité dans la profondeur des deux mortaises)

- Type 3 : un bloc où la longueur de la mortaise correspond à la largeur du linteau (c'est à dire qu'elle est aménagé sur toute la largeur du linteau) ce qui correspond à la pierre de fixation de jumelle type 1 Hitchner 1993 ;

- Type 4 : un bloc où les mortaises peuvent être ouvertes sur l'un des petits côtés c'est à dire qu'elles peuvent s'étendre à l'extrémité de la pierre sur l'un des grands côtés de la pierre ;

- Type 5 : un bloc de forme quadrangulaire avec deux mortaises rectangulaires creusées sur la face inférieure avec une petite encoche intermédiaire plus profonde ;

Fig. 83 Linteau de jumelle provenant de Hr. Beit Hamda, site n° 096



- Type 6 : un bloc qui, en plus des deux mortaises courantes, comporte deux autres plus petites et plus profondes. Elles sont réparties, l'une au centre et l'autre au niveau de l'extrémité extérieure de l'une des deux grandes mortaises. Servaient-elles à mieux fixer les montants des jumelles, ou est-ce un réemploi ?;



Fig. 84 : Linteau de jumelle provenant de Hr. M'karig, site n°091

- Type 7 : une pierre quadrangulaire avec un bourrelet central de faibles dimensions (voir inventaire archéologique, Hr. Ouled Arif, site n°114, fig. 419);

- Type 8 : Linteau avec des décors architectoniques découverts à El Henchir (voir inventaire archéologique, site n° 141, fig. 467). Celui-ci témoigne d'une recherche de l'esthétique qui peut nous servir comme indice chronologique.

Au sud-ouest de notre région, se trouvent différents types de décor recensés par Hitchner⁹⁶⁵. A Hr. Gousset⁹⁶⁶ les jumelles portent des linteaux avec des extrémités de forme

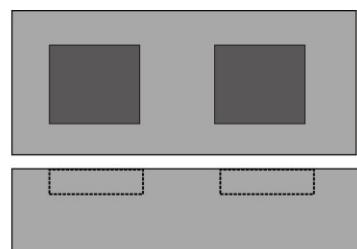
⁹⁶⁵ Hitchner 1993, p. 446

triangulaire. Cette huilerie date du IV-V^e siècle. Par analogie, on peut situer la nôtre qui porte des décors aussi raffinés et aussi recherchées, à la même période.

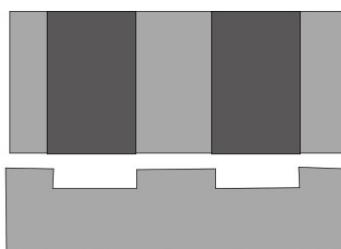
A Henchir Ferhat (n° 039), les linteaux des huileries en place portent des pierres de décharges avec des trous situés au niveau des deux montants de la jumelle. Elles servaient probablement à rehausser la tête du *prelum* lors de l'opération de pressurage. Les pierres de décharges sont de différentes dimensions : les unes sont égales aux linteaux, les autres sont beaucoup plus importantes.



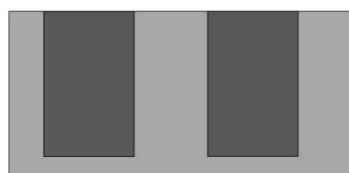
Fig. 85 : Pierre de décharge sur le
linteau à Hr. Ferhat, n°



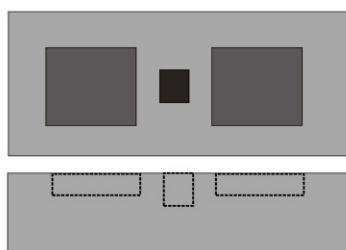
Type 2 = Hitchner, 1993, type Ks 061



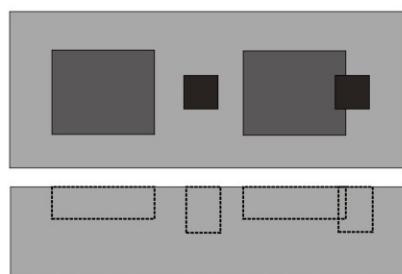
Type 3 = Hitchner, 1993, type 1



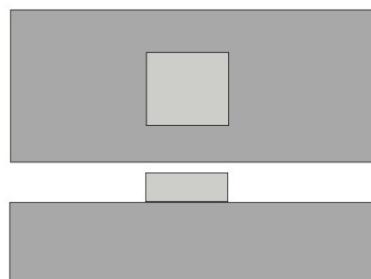
Type 4



Type 5



Type 6



Type 7

Fig. 86 : Typologie des linteaux des jumelles dans la région de Sufes

⁹⁶⁶ AAT₂, feuille Kasserine site n° 52 ?

B- Les blocs de fixation de la région de *Sufes* sont au nombre de quarante pierres au moins, elles proviennent de vingt-quatre sites. Leur longueur varie entre 110 et 210 cm mais la majorité de ces pierres mesure 180 cm environ. Leur largeur se situe entre 38 et 87 cm, la plupart d'entre elles sont larges de 70 à 85 cm tandis que leur épaisseur mesure entre 20 à 34 cm. Les blocs de fixation servent de base pour assurer la stabilité et la verticalité des montants des jumelles.

Typologie

Les deux types illustrés par Hitchner⁹⁶⁷ sont les plus courants dans la région de *Sufes*. Cependant il existe quelques variantes.

- une variante identique au type 4 des linteaux (voir supra), identifiable à un linteau et non à un bloc de fixation
- une variante proche de la forme du linteau 2 mais ici chaque mortaise porte deux petites encoches au milieu de ses grands côtés. Cette pierre unique provient de Hr. Bel Haj (n° 031).
- Une autre variante dispose d'un nombre d'encoches et de rainures de différentes dispositions ; elle provient de Hr. Thmed (n° 189) c'est probablement un montant de jumelle remployé comme pierre de fixation ou l'inverse



Fig. 87 : Bloc de fixation à mortaises avec des petites encoches sur les grands côtés de Hr. Bel Haj (n° 031)

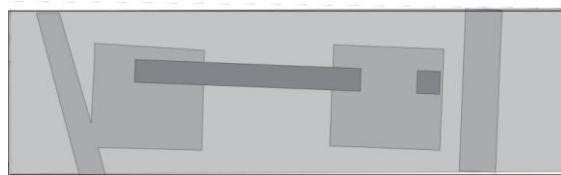


Fig. 88 : Bloc de fixation de jumelle insolite
(Hr. Thmed)

Les montants des jumelles

A la suite du voyage de l'empereur Hadrien en Afrique⁹⁶⁸ et de la promulgation de la *Lex Hadriana de rudibus agris*⁹⁶⁹ les Hautes Steppes et le Haut Tell connurent l'expansion de la culture de l'olivier avec un décalage dans le temps par rapport au nord de la Proconsulaire.

⁹⁶⁷ Hitchner 1993, (1 et 2)

⁹⁶⁸ His. Aug. XIII, 6

⁹⁶⁹ CIL, VIII, 25943; J. Carcopino, 1906, p. 365-481.

L'accroissement de la production a conduit les artisans à créer la technique des jumelles. Elle a dû naître au plus tard à la fin du III^e siècle dans la région⁹⁷⁰. La profanation et le réemploi d'une épitaphe à « *DMS* » dans la région de Jebel Birino⁹⁷¹, peuvent confirmer cette hypothèse. Comme nous le savons, l'invocation aux dieux Mânes sous la forme abrégée date entre la fin du II^e et le début du III^e siècle⁹⁷² et peut se poursuivre jusqu'à la fin du IIIe siècle surtout dans les campagnes.

Pour la région étudiée, soixante-deux sur quatre-vingt-sept établissements oléicoles fournissent des traces de montants de jumelles. Sur les deux cents trente et un pressoirs, cent quarante quatre utilisent des jumelles. Dans la région de *Sufes* on dénombre actuellement quatre-vingt six jumelles en places ou écroulées. Ces chiffres témoignent de l'importance de la culture et de l'activité oléicole par rapport aux autres régions comme le montre le tableau suivant :

Région	Superficie	Nombre des huileries	Nombre de pressoirs à jumelles
Feuille Thala	640 km ²	68	10
Feuille Ksar Tlili	640 km ²	74	39
Feuilles Thala-Ksar Tlili :	1280 km ²	142	49
Oued Htab	900	97	8
Région Sbiba	620 km ²	231	144
Région de Gabès	1400 km ²	7	6 ?

Repartition

L'examen de la carte de la répartition des sites avec montants de jumelles, laisse apparaître, comme pour le reste des éléments de pressoirs déjà étudiés :

- une concentration à proximité des trois grands oueds : Oued Htab, Oued Sbiba et Oued Leimij, chacun monopolisant pas moins de dix établissements avec jumelles
- une répartition sur les flancs des hauteurs : Jebel Sidi Ben Habbès au nord-est de la région avec huit établissements, les hauteurs occidentales avec onze établissements et Jebel Mghila avec trois établissements.
- Une concentration dans le couloir est-ouest qui accapare le plus grand nombre par rapport au couloir nord-sud.
- Une plus grande concentration d'établissement comptant le plus grand nombre de

⁹⁷⁰ Ben Baaziz S., 2003, p. 217-218; Mrabet A., 2001, p. 151-159, p. 22 l'auteur s'interroge sur l'origine de cette technique qui devait être attribuée ou bien à la Tripolitaine ou bien à la Byzacène. « Certes, écrit-il, étant – semble-t-il – une région de bien plus grande production oléicole puisque les pressoirs y sont bien plus nombreux, la Tripolitaine, à juste titre, peut revendiquer la paternité de cette technique dont la diffusion, en Byzacène, ne dépasse pas une ligne *Thala-Rohia*. »

⁹⁷¹ Ben Baaziz S., 2003b, p. 214, deuxième photo provenant de Hr. Dhaway Rouhou, 075.046.

⁹⁷² Lassère J.-M., 1973, p. 11.

montants de jumelles dans le pays de Hbeibsa : entre le Jebel Sidi Ben Habbeis au nord et Oued Htab au sud, les limites orientales de la région et Draa Sedra à l'est il s'agit de Hr. Bel Haj (n° 031), Hr. Ferhat (n° 039), Hr. Bheilil (n° 043), Hr. Lahmar (n° 052), et Hr. Beinneïa (n° 051).

Essai de typologie

Ces pierres disposent souvent d'une hauteur importante, celle de la région de *Sufes* varie entre 120 à 300 cm, mais la majorité mesure entre 180 et 200 cm. Leur largeur varie entre 40 et 88 cm, mais la majorité d'entre elles se situe entre 70 et 80 cm. L'épaisseur va de 20 à 60 cm mais la majorité de ces pierres mesure entre 30 à 40 cm. La hauteur dans les environs de Kasserine est de 70 à 250 cm, la majorité de 205 à 230 cm. Leur largeur dans cette région est de 50 à 81 cm et l'épaisseur entre 25 et 43 cm. A Thala Ksar Tlili, la moyenne est de 150 à 285 cm, la largeur entre 33 et 77 cm et l'épaisseur est de 22 à 49 cm.

Deux essais de classification des montants de jumelles ont été établis à ce jour : la première par Hitchner⁹⁷³, elle dénombre 7 types avec 17 variantes ; la seconde est celle de S. Ben Baaziz⁹⁷⁴ qui comporte 9 types.

Les deux études se fondent sur le nombre et la forme des trous des montants. La première se caractérise par les détails qu'elle apporte mais elle est moins riche que la seconde. Cette dernière malgré la simplification des données qu'elle a fournies, se distingue par la richesse et la diversité du matériel qu'elle expose ; en effet les quatre premiers types sont inexistant dans la région de Kasserine.

Nous proposons d'examiner les montants des jumelles da la région de *Sufes* en les classant selon le nombre de trous qu'elles portent sur les grandes faces. Souvent les deux montants alternent dans la nature des cavités, c'est à dire que si le premier montant comporte des trous l'autre présente des encoches, mais cela n'est pas une règle générale. En effet, dans plusieurs cas on remarque des trous dans les deux pierres ou bien des trous et des encoches sur le même montant. Il en est de même pour les rainures : souvent les deux pierres portent des rainures de même dimension et de même forme. Parfois, l'une des deux pierres ne contient pas de rainure.

Pour différentes raisons et pour pouvoir aboutir à un classement standard, nous considérons qu'il s'agit toujours de trous et de rainure et en même temps ignorons la présence des tenons qui seront examinés plus loin. On peut donc classer les montants de jumelle de la région de *Sufes* comme suit :

⁹⁷³ Hitchner R.-B., 1993, p. 446-451 particulièrement p. 447-449.

⁹⁷⁴ Ben Baaziz S., 2003, p. 210 avec des planches et des fig. de 1 à 9, p. 209-215.

- un trou : type 4 Ben Baaziz. fig. 4;
- deux trous :
 - 1- deux trous sans rainure⁹⁷⁵ = type 6 Ben Baaziz ;
 - 2- deux trous, celui de dessous est plus haut, sans rainure⁹⁷⁶ ;
 - 3- deux trous, trous supérieurs plus haut, absence de rainure = type 1b Hitchner, sans tenons ;
 - 4- deux trous avec rainure à partir du trou inférieur vers le bas⁹⁷⁷ = type 2 Hitchner ;
 - 5- deux trous, celle de dessous est plus haute avec rainure vers le bas⁹⁷⁸ ;
 - 6- deux trous liés par rainure⁹⁷⁹ ;
 - 7- deux trous liés par rainure qui descend vers le bas⁹⁸⁰ = semblable au type 3d et 3 Hitchner et correspond au type 7 Ben Baaziz fig. 7 ;
- 3 trous :
 - 1- trois trous sans rainure⁹⁸¹ ;
 - 2- trois trous, les deux inférieurs liés par rainure⁹⁸² ;
 - 3- trois trous liés par rainure⁹⁸³ semblable au type 6a Hitchner et correspond au type 8 Ben Baaziz fig 8 ;
 - 4- trois trous liés par rainure. Le trou central est plus haut que les autres⁹⁸⁴ ;
 - 5- trois trous avec rainure vers le bas⁹⁸⁵ correspondant au type 9 Ben Baaziz fig. 9 ;
- 4 trous⁹⁸⁶ : ce type n'est pas relevé par Ben Baaziz, il correspond au type 7 signalé par Hitchner⁹⁸⁷ à *Sufetula* à l'époque Byzantine⁹⁸⁸.
 - Un montant à deux trous et rainure vers le bas provenant de Hr. Contra est doté d'une encoche en queue d'aronde sur la même face à l'extrémité inférieure et une encoche en forme de 7 à son extrémité supérieure.

⁹⁷⁵ Exemple : les sites : 178, 052 ; 021

⁹⁷⁶ Exemple les sites : 139 ; 052 ; 022

⁹⁷⁷ Exemple les sites : 172 ; 150 ; 039

⁹⁷⁸ Exemple les sites : 081 ; 082

⁹⁷⁹ Exemple les sites : 070 ; 007 ; 178 ; 012 ; 148

⁹⁸⁰ exemple les sites : 022 ; 167 ; 012 ; 151 ; 143 ; 186 ; 043 ; 091 ; 170 ; 139 ; 186 ; 135 ; 141 ; 039

⁹⁸¹ Exemple les sites : 134 ; 052

⁹⁸² Exemple les sites : 051 ; 039 ; 031 ; Hr Dergham, AAT₂, El Ala, n° XXXVI, site n° 109

⁹⁸³ Exemple les sites : 151 ; 169 ; 178 ; 051 ; 189 ; 134 : 031

⁹⁸⁴ Exemple site n° 039

⁹⁸⁵ Exemple les sites : 169 ; 134.

⁹⁸⁶ Exemple : site 001 et 007.

⁹⁸⁷ Hitchner R.-B., 1993, p. 449.

⁹⁸⁸ Duval N. et Baratte F., 1973, p. 100-102.

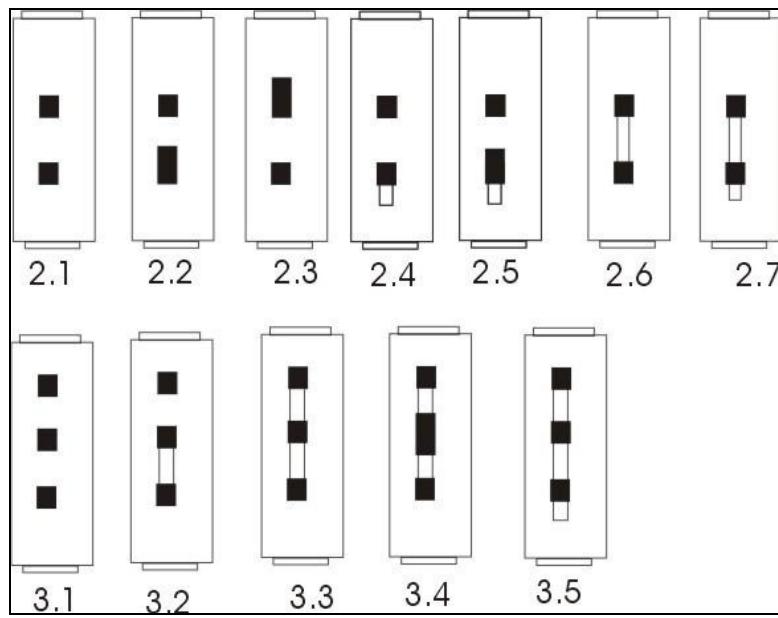


Fig. 89 : Typologie des montants des jumelles dans la région de Sufes

Il est certain qu'il n'y avait pas de relation entre la hauteur et le nombre des encoches ou les trous parce que les montants à deux trous peuvent atteindre la même hauteur que ceux qui portent trois trous, voire plus. Par contre, la rainure paraît avoir une relation avec la hauteur puisqu'elle dépasse souvent les encoches ou les trous vers le bas ou vers le haut. Les rainures jouaient un rôle déterminant dans le blocage du *prelum* et il ne peut s'agir d'un aménagement accidentel dans la carrière⁹⁸⁹. Leur présence sur des pierres et leur absence sur d'autres confirment cette idée. Ces aménagements devaient offrir plus de liberté à l'artisan pour fixer la tête du *prelum*.

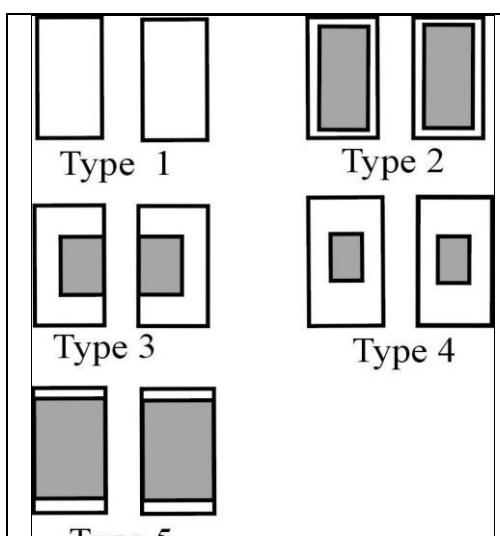


Fig. 90 : Typologie des tenons des montants des jumelles dans la région de Sufes

⁹⁸⁹ Baaziz S., 2003, p. 210.

Quant aux tenons des montants de jumelles destinés⁹⁹⁰ à s'encastrer dans les mortaises des linteaux et dans les mortaises des bases ou les blocs de fixation, leur hauteur varie entre 2.5 et 6 cm. Ils prennent dans la région étudiée des formes variables.

Type 1 : des montants sans tenons (ou à sommet lisse) ;

Type 2 : des montants à tenons aménagés sur la plus grande partie de la surface supérieure de la pierre ;

Type 3 : des tenons de petites dimensions côtoyant la face intérieure du montant ;

Type 4 : des petits tenons aménagés au milieu de la surface de la pierre ;

Type 5 des tenons aménagés sur la plus grande partie de la surface de la pierre et débordant sur ses grands côtés.

1.1.1.2.3. Les éléments de pressurage

— Les plateaux de pressoir

D'une façon générale, il s'agit d'une dalle parallélépipédique peu épaisse sur laquelle on a aménagé une rainure circulaire liée à une rigole qui mène à un petit bassin collecteur. Son emplacement est toujours à côté de l'endroit de l'ancrage du *prelum*, il est séparé du contrepoids par les cuves ou les bassins de décantation.

Dans la région de *Sufes* il a été découvert plus de trente-cinq plateaux ou fragments de plateaux de pressoirs. Ceux-ci sont en majorité en place dans leur contexte initial. Ce chiffre semble important en le comparant à ceux des autres régions :

Région	Nombre de plateaux de pressoir
<i>Sufes</i>	+35
Oued Htab	16
Thala Ksar Tlili	29
Kassrine	8 ?
<i>Sgermes</i>	2

La faiblesse du nombre des trouvailles malgré l'importance du nombre de pressoirs est due à deux phénomènes.

Le premier a trait à la fragilité de la pierre à cause du contraste entre ses dimensions : la longueur dépassant les 2 m (2,40 m pour Hr. Contra (n° 007), la largeur entre 125 et 190 cm d'une part et l'épaisseur qui ne dépasse pas 42 cm d'autre part.

Le second a trait à l'enfouissement du plateau qui se trouve toujours abrité par les pièces de l'ancrage du *prelum* qu'il soit un mur ou les montants des jumelles. Ces éléments toujours plus élevés par rapport au plateau facilitent les dépôts de terres et l'enfouissement de

⁹⁹⁰ Ces aménagements sont considérés dans l'étude de Hitchner R. B., mais standardisé dans celle de Ben Baaziz S. Hitchner R. B., 1993, p. 448-450.

son pourtour.

Ce sont toujours les secteurs de topographie accidentés et proches de l'eau qui ont livré des plateaux de pressoir. Le plus grand chiffre a été enregistré à Hr. Bel Haj (n° 031) (5 plateaux) le centre oléicole qui renferme le plus grand nombre d'huilerie. Le secteur situé entre Jebel Sidi Ben Habbès au nord, l'Oued sidi Yahya à l'est, l'Oued Htab au sud et à l'ouest correspondant avec Bled El Hbeibsa a fourni plus de la moitié de la quantité recueillie. Le reste des plateaux provient des piémonts de Mghila, du pays des Ouled M'sahel et des environs de Oued Sbiba.

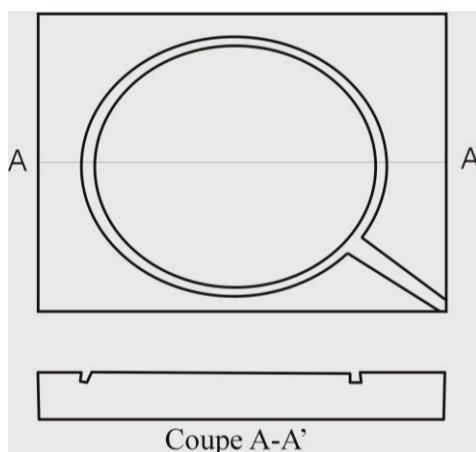


Fig. 91 :
Plateau de
pressoir.

En plus des formes connues, la région de *Sufes* a livré quelques particularités :

- Une petite maie carrée trouvée Sidi Naceur (n° 132) (voir tableau infra). La pierre n'est pas totalement dégagée, elle présente une forme allongée inconnue par ailleurs. Cependant le plateau de pressoir de forme carrée est connu en Afrique Proconsulaire et à *Volubilis* comme affirmait Ben Baaziz S.⁹⁹¹. Mrabet A. en a vu un aux environs de Gabès⁹⁹². Nous pouvons voir actuellement un certain nombre de maies carrées à Ksar Lhamar aux environs de Meknassy⁹⁹³.
- Les plateaux en béton ne manquent pas dans la région mais, s'ils n'ont pas été détruits, ils sont enterrés. On a enregistré un seul exemple à Hr. Draa (n° 150).
- Le même site (Hr. Draa, n° 150) nous a fourni un fragment de pierre : c'est une dalle en calcaire blanc dotée d'une rainure en quart de rond. La pierre est dotée de deux encoches sur la face supérieure. Il s'agit là de l'une des quatre pièces formant un élément de pressoir, fort probablement, un plateau de pressoir. Cependant, la pierre de Hr. Draa (n° 150) est un peu plus profonde par rapport aux autres plateaux de pressoir. Deux fragments de pierres jointives attestées dans la région de *Segermes* peuvent être rapprochés de cette pièce. La

⁹⁹¹ Ben Baaziz S., 2000, p.309.

⁹⁹² Mrabet A., 1997, p. 74; *carte Archéologique feuille Gabes*, n° 147 site 049.

⁹⁹³ Ben Baaziz S., *Carte archéologique El Meknassey*, n° 112, site n° 52.

différence entre les deux tient au fait que les pièces de la région de *Segermes* sont pourvues d'une bordure semblable à celle du plateau de broyage, elle présente donc une profondeur plus importante que celle de Hr. Draa (n° 150). Les deux pièces de *Segermes* n'ont pas été identifiées⁹⁹⁴.



Fig 92 : Fragment de plateau de Hr. Draa (n° 150)

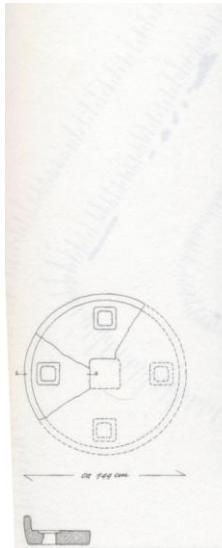


Fig. 62. I 8-1. Two fragments of a circular limestone disk with a diameter of 144 cm. Function unknown.

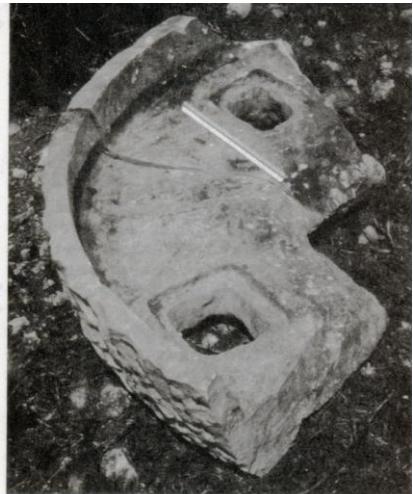


Fig. 93 : Fragments de plateau de la région de *Segermes*

- Un nombre important de plateaux de pressoir est doté de rudentures sur le bord interne de la rainure circulaire. Elles servent à empêcher le glissement des piles des scourtins et en même temps à faciliter la collecte du liquide dans la rainure et de là vers les cuves par l'intermédiaire des becs situés à l'extrémité du plateau. Ce type de plateau à rudentures a été signalé à Madaure⁹⁹⁵.

- Un certain nombre de plateaux disposent de deux becs. Ce sont deux rigoles acheminant le liquide vers les cuves. Généralement elles n'ont pas la même profondeur. Le plus souvent aménagés sur le même côté, se dirigent vers des cuves différentes. Il s'agit probablement d'un procédé de filtration. Au lieu de collecter le liquide brut dans une seule cuve et procéder par la suite à la séparation de l'huile du sous-produit ou par une technique basée sur un ensemble de bassin, comme l'a démontré Christofle, on aurait suivi une méthode qui consiste à séparer l'huile du reste du liquide directement. L'huile, étant plus légère, coule dans la rigole peu profonde et le reste, plus lourd, coule dans la rigole plus profonde, vers un autre récipient.

⁹⁹⁴ *Africa Proconsularis*, I, p. 275, fig. 62. 18-1. avec restitution. Au-dessous de la photo l'auteur écrit : "Two fragments of circular limestone disk with a diameter of 144 cm. Function unknown." En comparant la pièce de *Segermes* avec le plateau de broyage de Madaure à trous latéraux, Christofle M., 1930, p. 34-36, fig. 13 et photo 17 on peut envisager ou bien un plateau de pressoir à axe centrales et des quatre piliers servant à soutenir le pilier de scourtins ou bien à une autre variante de plateau de broyage.

⁹⁹⁵ Christofle M., 1930, p. 22 photo 11; p. 19 photo 7 et 8; p. 25 fig. 7; p. 52 fig. 27 ; p. 60 fig. 31.

- A Hr. Hammoud on a enregistré un petit plateau qui se distingue par des dimensions assez réduites et par deux encoches à queue d'aronde aménagées latéralement sur les bordures et destinées à fixer le plateau dans son emplacement.

Tableau des plateaux de pressoirs de la région de *Sufes*

Site	nombre	matière	conservation	Long. / diam ext.	Larg.	Diam	Haut/ épai .	rainure	N/bec
001	1	huilerie	-	-	-	-	-	-	-
007	+2	1 : dans une huilerie à ancrage fixe	Dalle irrégulière brisée	240	125	140	-	l. 9 : prof. 7	2 : - l. 5 : prof 3 1. 5 : prof. 8
			énorme	-	-	-	-	-	-
021	+ 1	Nummulitique gris	-						
029	1	huilerie		200	170		33		2
031	5	Nummulitique gris	-	-	-	-	-	-	-
			-	-	-	-	-	-	-
			-	-	-	-	-	-	-
			-	-	-	-	-	-	-
			-	-	-	-	-	-	-
036	1	huilerie	enterré	-	-	-	-	-	-
043	2	Nummulitique gris	-	-				-	-
			-	-	-	-	-	-	-
049	1	Calcaire blanc	-	-	-	-	-	2 rainure : circulaire et rectangulaire ?	-
051	1 (huilerie)	Nummulitique	bonne	210	190-	135		l. 5/ prof. 7	1
070	2 (1) à côté d'une jumelle	Nummulitique grisâtre	fragment	-	-	-	-	-	-
		Calcaire blanc	-	163	-	Int. 132	26	1. 5	-
081	1	-	triangulaire-	h. 130 / base : 112	-	-		1. 12 / prof. 6	-
082	3 intégrés dans des huileries	-	-	-	-	-	-	-	-
			Enfouis	-	-	-	-	-	-
				-	-	-	-	-	-
086	1	huilerie	-	-	-	-		-	-
106	1 h/c	-	brisé	140	-	Int. 96	14	Prof. 5	
130	1	-	-	-	-	-	-		-
132	1	-	Rectangulaire ?	Visible 60	57	45/51	42	l. 9 / prof. 3	-
141	1	huilerie	circulaire	Diam. : Visible : 186 cm				l. 3 prof 5 cm	1 : 1. 7 prof. : 6
145	1	-	-	200	-	150	16	-	
150		Calcaire blanc	Fragment avec Encoche centrale	L. 125	l. 66	Rayon de l'aire de pressage : 54 cm	Encoche : 16/14 prof. 10		
158	Plusieurs : 1en bonne état	Calcaire blanc							2
174	2	nummulitique							
189	2	-		198	192	-		-	
			Brisé et enterré		Diam. 180 cm				
192	2	Calcaire grisâtre	Circulaire en bon état	-	-	Ext. 98 : int. 83	20	l. 5 / prof. 4	1 bec
Totale	+ 35								

— Les cuves de décantation

Les cuves sont les récipients qui collectent les liquides résultant de l'opération de pressage. Par conséquent on les trouve aux pieds des plateaux de pressoirs. Elles ne sont pas en grand nombre à cause de leur emplacement qui est toujours au-dessous du niveau du plateau de pressoirs. Elles sont rarement apparentes, visibles seulement à la suite d'une spoliation ou sous l'effet de l'érosion.

Dans la région de *Sufes* seuls huit bassins ou cuves sont signalés :

- Une cuve formée en dalles monolithes liés à leur extrémité par l'intermédiaire de piliers verticaux monolithes qui sont aménagés de sorte à loger dans des rainures les extrémités des dalles en question. Dans la région de *Sufes* on le trouve à Sidi Aïssa (n° 097) (1 bassin), à Hr. Bel Haj (n° 031) : (3 bassins) à Hr. Bheilil (n° 043) : 1 bassin, L. : 176 cm, l. : 104 cm, bordure : 16 cm, prof. visible : 21 cm) et au site n° 167. Ailleurs, il est connu partout en Afrique du Nord⁹⁹⁶.
- Un bassin creusé dans le sol et construit en maçonnerie et enduit de stuc étanche : on le trouve à Sidi Ali El Hachmi (n° 113) : (1 bassin, L. : 2.96 m, l. : 1.80 m ; prof. visible : 60 cm) à Kef el Beyeita (n° 036) : (2 bassins, l'un d'eux L. visible : 210 cm, l. : 100 cm, l. du mur : 41 cm) et à Hr. Thmed (n° 189) : (profondeur : 1.30 m ; longueur : 170 cm ; largeur : 1.34 m doté d'un marchepied sous forme de pierre encastrée du côté nord dans la paroi interne).
- Des auges⁹⁹⁷ qu'on trouve partout dans la région de *Sufes* comme dans toute l'Afrique. L'utilisation exacte de cet élément comme celle du mortier reste encore indéterminée et

⁹⁹⁶ Christofle M., 1930, p. 62-64.

⁹⁹⁷ Une auge (*Alveus*) est une cavité de forme quadrangulaire, aménagée dans un bloc parallélépipédique. L'auge sert en tant qu'abreuvoir ou comme récipient aussi bien pour les liquides que pour les produits secs. Il ne peut pas servir à l'inhumation du moins dans la région étudiée. Cependant il existe une difficulté dans la distinction entre l'auge (*alveus*) et le sarcophage (*sarcophagum*) qui sert comme cercueil. Ce dernier peut recevoir quelques décors et parfois une ou plusieurs inscriptions en rapport avec sa fonction quand il est apparent. Mais, s'il est enterré, il n'aura plus besoin d'ornementations, donc ce sont probablement les épitaphes qui seront placées pour signaler le tombeau. La distinction entre ces deux éléments réside tout d'abord dans la forme qui est la même pour les deux à part un arrondissement dans l'un des deux petits côtés qu'on trouve dans le sarcophage. Par ailleurs c'est le fond du récipient qui peut aider à trancher. Celui du sarcophage présente, les traces des entailles, parfois un fond en légère pente et éventuellement d'autres aménagements destiné à recevoir le cadavre, alors que le fond de l'auge est totalement poli et raffiné et ne laisse apparaître aucune trace qui témoigne de son état initial. Toutefois, en cas de besoin, rien n'empêche d'utiliser les auges en tant que cercueils surtout quand les dimensions sont convenables. Dans ce cas, c'est seulement le contexte qui peut le montrer. Dans l'antiquité tardive apparaissent en Proconsulaire dans quelques cités, des édifices dits « monuments à auges » qui remploient ou qui comptent un grand nombre d'auges. Les auges très répandus et qui sont en totalité sinon en majorité hors contexte ce qui nous laisse hésiter sur leur utilité et leurs rôle. Cependant on remarque une coïncidence parfois entre les établissements oléicoles et le nombre d'auges dans les sites. Sur les monuments à auges voir G.-C. Picard, 1957, p. 136-146 ; N. et Y. Duval, 1972. Une polémique déjà ancienne existe entre archéologues et historiens sur la fonction des ces édifices et le rôle des auges qu'ils contenaient. D'une façon générale, on s'intéresse à l'aspect économique de ces monuments et l'utilisation des auges en tant que récipients des denrées alimentaires.

indéfinie. Mais nous sommes persuadé que cet élément sert comme récipient pour tout type de liquide ou autres. Cependant nous avons repéré des auges type « nid d'hirondelle » que cite Christofle à Madaure⁹⁹⁸.

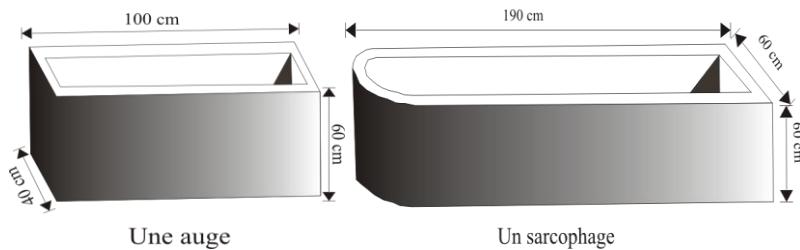


Fig. 94 : auge et sarcophage

Provenance et répartition

Une centaine d'auges a été répertoriée lors de la prospection à travers la région étudiée. Elle provient d'environ cent soixante sites. La moyenne par site est de l'ordre de deux auges, cependant la répartition est très disparate, comme le montre le tableau suivant :

Sites avec 1 auge	17
Sites avec 2 auges	12
Sites avec 3 auges	6
Sites avec 4 auges	3
Sites avec 5 auges	1
Sites avec 9 auges	1

Les auges se trouvaient partout dans la région de *Sufes*, c'est l'élément le plus commun entre les sites antiques.

Un vide apparaît au nord-ouest, à l'ouest de *Sufes*, aux pieds de Tiouacha, autour de Kodiat el Halfa, à l'est de Thmed, entre Sidi Brahim Zahair (069.083) et Hr. Ferhat (n° 039) et entre Aouinet Debbane (n° 037) et Hr. Jiljil (n° 001). Cette situation s'explique par la rareté de sites archéologiques ou bien par l'état de conservation du matériel archéologique. D'une façon générale, la majorité des auges provient des centres agricoles importants, à l'exemple de Hr Khammar (n° 178), où l'on dénombre neuf auges.

Une centaine d'auges constitue un nombre considérable comparé à celui de la Haute Vallée de l'Oued El Htab, une région qui s'étend sur environ 900 km² et qui a donné environ 25 auges⁹⁹⁹. Il en est de même pour l'espace de la carte Ksar Tlili, 640 km², où on a dénombré environ soixante-dix auges seulement¹⁰⁰⁰. L'importance numérique des auges dans l'espace projeté dans la feuille Ksar Tlili et de Sbiba par rapport à la région de la Haute Vallée de Oued El Htab est due probablement au développement de la culture de l'olivier. Les auges

⁹⁹⁸ Christofle M., 1930, p. 52-56, voir fig. 27 et photo 19.

⁹⁹⁹ Ben Baaziz S., 2000, voir index.

¹⁰⁰⁰ Ben Baaziz S., 2005, voir index.

proviennent de sites où l'on trouve également des traces de pressoirs à huile. Dans certains cas, quand les auges sont en place, elles font partie des pressoirs en tant que récipients pour la décantation de l'huile.

Les trois quarts des auges sont en calcaire (blanc ou jaunâtre). Le reste est aménagé dans le nummulitique, à cause de l'absence de calcaire. En effet, les auges taillées dans le nummulitique proviennent du nord-est de la région. Celles aménagées dans le calcaire sont mieux conservées, ce qui explique leur importance numérique.

Mesures

Les auges de la région de *Sufes* avaient les dimensions suivantes : la longueur varie de 41 à 167 cm, la largeur entre 30 et 106 cm, la hauteur entre 20 et 61 cm, la profondeur entre 10 et 28 cm et les bordures sont épaisses de 6 à 16 cm.

Le tableau suivant offre les dimensions recueillies sur le terrain:

Tableau récapitulatif de quelques auges de la région de *Sufes*

Site	Nombre	Matière	Conservation	Long.	Larg.	Haut	Prof.	Bordure	Remarque
007	4	=	bonne	52	39	14	6	-	-
				51	44	26	15	7	
010	2	Cal coquillée	-	90	52	37	18	12.5	
012	1	Cal. Blanc	-	78	49	37	18	7	
022	2	-	-	98	61	30	15.5	-	
				80	40	20	15	10	
029	nombre	-	fragments						
032	1	Cal. blanc	fragments	-	-	-	-	-	-
037	3	Cal. blanc	Cal. blanc	98.5	58.5	39	21	7à9	
				101	60	34	20	11	Décorée de losanges incisés
				94	56	33	26	8	=
041	4	=	-	80	56	35	19	10	
				98	58	30	21	7à10	
				105	59	40	19	9à10	
				94	42	61			
043	4	nummulitique	-	117	58	-	-	8à11	
				98	48	-	10	12	
				222	60	-	15	11	Double
				112	70	33	21	10	contrepoids
046	3	=	-	94	55	34	20	10	Plinthe de 8 cm (sur 2 cotés)
				73	59	22	14	5	
				96	58	34	20	8	
047	3	Cal	-	112	68	35	20	9à10	-
				90	82	26	18	8à10	
				fragment	65	60	30	15	10
048	2	Cal. blanc	bonne	74	53	37	17	8à10	
				=	93	53 et 58	29	20	9 -
049	1	=	-	93	53	22	18	10	

052	nombre	=	Dégradée et enfouie	96	62	-	10	12	
		Cal balnc	-	-	-	-	-	-	
069	2	Cal. blanc	-	93	59		20	7 à 9	Plinthe de 12 cm
		=	brisée	-	-	-	-	-	
081	3	=	-	60	45	34	25	10	
				59	52	36	24	6à10	
				-	-	-	-	-	
				-	-	-	-	-	
082	3	-	-	-	-	-	-	-	
085	2	=	-	108	58	38	15	6à10	
				-	-	-	-	-	
086	1	-	-	167	74	15	-	-	double
090	1	Cal. Blanc	-	104	53	38	18	8	
091	5	Cal. blanc	comblée	113	66	37	-	10à11	
				140	49	36	-	6	
				Bonne	64	36	28	10à11	Trou d'ancrage
				-	97	56	32	8à10	Trou d'ancrage
				-	96	62	37	10à15	
095	2	-	brisée	100	57	27	18	16	double
			Cal. blanc	brisée	74	62	28	17	10.5
099	1	Cal. blanc	-	96	55	35	19	7 à 13	
103	1	Cal. blanc	fragment	150	106	-	-	12	
105	2	Cal. blanc	-						
		Cal. jaunâtre	remployée	Visible : 49	50	30	21	9	
113	1	Cal. blanc	-	120	60	34	20	9	
129	1	Cal.	-	90	62	40	18		Double ; rosace à sis branches 24 cm de diam
				usée	146	56	-	-	
139	1	=	-	75	48	26	13	5à10	
144	1	=	-	85	62	30	19	10à14	
158	nombre	=	Fragments						
			-	96	51	30	17	14à16	
169	Plusieurs 3	-	fragments	-	-	-	-	-	
			bonne	84	50	40	25	8à11	
175 ?	1	-	fragment	-	-	-	-	-	
178	9	Cal. blanc.	121	121	65	34	18	10	Trou d'ancrage
			-	104	60	28.5	15		
			-	-	-	-	-	-	
			-	91	60	38	25	8.5	
			-	114	-	32	23	8	Plinthe 10 cm
			-	68 et 41	48 et 30	35	18	8	
			-	87	59	32	20	9	
			-	94	52	44	27	6	
179	1	-	brisée	-	-	-	-	-	
182 ?	2 fragments	Cal. jaunâtre	fragments	-	-	-	-	-	
189	1	Cal. blanc	-	80	49	35	15	9	

Typologie

La majorité des auges de la région de *Sufes* est de forme simple : un bloc

parallélépipédique où on a taillé une cavité de même forme. On a remarqué l'apparition d'autres formes plus complexes avec double ou triple pièces aménagées dans un même bloc. On a dénombré six auges doubles (voir tableau) et une auge triple provenant du site n° 001.

D'autres épousent une forme différente, trapézoïdale (site n° 178) ou bien avec un fond réduit par rapport à l'ouverture. L'une des auges provenant de Hr. Bheilil (n° 043) est aménagée dans un contrepoids, ce qui a donné une auge avec deux encoches latérales en queue d'aronde.

Un certain nombre d'auges est pourvu d'orifices (une auge à Hr. Bou Leidieb (n° 081) avec deux orifices) destinés à l'évacuation. Ce type d'auge devait être utilisé pour la décantation d'un liquide (eau, huile ...) alors que les auges sans orifice sont utilisées pour stocker un produit consistant comme les céréales ou comme mangeoire pour les animaux. D'autres sont dotés de trou d'ancre au niveau du bord destiné à fixer l'élément ou à l'attacher un animal.

Un certain nombre d'auges porte une bande latérale en saillie au niveau des bordures, qui se développe sur la grande face et parfois sur une grande et une petite face. D'autres portent les traces d'un décor au niveau d'une grande face : une rosace à Hr. Fartout (n° 041) et des losanges à Aouinet Ed Debbane (n° 037). Dans ces derniers sites, en plus des losanges, les auges sont dotées de bandes au niveau du bord.

Il est évident qu'à l'inverse des autres formes simples qui sont en majorité enterrées, les auges avec décor restent apparentes au moins pour les côtés qui portent des décors.

Une forme attestée une seule fois dans la région de *Sufes* et deux fois dans la surface projetée sur la feuille Sbiba, est celle connue sous le terme « auge en nid d'hirondelle » : il s'agit d'une forme ordinaire dotée d'une forme d'entonnoir au niveau de l'un des angles. Ce dispositif est courant dans les huileries antiques pour la décantation de l'huile¹⁰⁰¹. Le contexte archéologique de la plupart des auges laisse penser que dans la région de *Sufes*, ces éléments sont utilisés dans leur majorité dans les huileries. En effet, les auges peuvent servir en tant que récipients pour déposer les olives avant le broyage, puis la pâte avant sa pression ensuite l'huile et les sous produits de l'olive.

— Les Contrepoids

La région de *Sufes* a livré cent-douze contrepoids ; ce chiffre peut être augmenté si on ajoute les cinq contrepoids classés en tant que contrepoids à vis¹⁰⁰². Ce nombre est supérieur à

¹⁰⁰¹ Christofle M., 1930, p. 52-56

¹⁰⁰² Voir *infra*.

celui de la Haute vallée de l’Oued El Htab qui n’a livré que quatre-vingt-onze contrepoids, provenant de cinquante et un sites soit plus de deux contrepoids par site. Les sites de l’est et du nord-ouest de la région en ont donné le plus grand nombre. Une concentration particulière est attestée à Hr. Contra (n° 007), qui a livré environ une trentaine ; Hr. Bel Haj (n° 031) et Hr. Bheilil (n° 043) ont livré chacun : six contrepoids. En réalité, le chiffre réel est forcément plus important.¹⁰⁰³

La forme simple et commode de la pierre a entraîné sa transformation en d’autres éléments dans l’Antiquité¹⁰⁰⁴ et sa réutilisation dans les constructions tardives et même modernes facile et fréquente.

Tableau des contrepoids de la région de Sufes

Site	nombre	matière	conservation	Long.	Larg.	H/épais	rainure	mortaise	type
007	+30	-	1 enfoui	157	84	6	132/prof.4 l. 4	20/12/20	A
		nummulitique	-	125	84	30	1. 6	21/15/25	A
		-	Sans rainure	125	70	20	-	16/ ?/ ?	C sans rainure
		-	Sans rainure	120	68	40	-	17/24/38/	C sans rainure
		-	renversé	120	66	52	-	27/12/ ?	A
		Calcaire blanc	Sans rainure	90	50	-	-	20/10/17/26	B
		nummulitique	-	160	85	Visible 20	-	17/21/24/ ?	B
		nummulitique remployé en bloc de fixation de jumelle	-	138	75	Visible 23	-	24/15/17	B
		-	-	127	75	Visible 28	-	25/32/16	B
		-	-	-	-	-	-	-	D
009	1	nummulitique	-	101	71	26		21/21/24	A
010	1	-	Remployé en pierre de fixation	120	70	60	5	15/27/46/10	B
011	1 ?	-	-	-	-	-	-	-	-
021	1	nummulitique	bonne	139	74	Visible : 18	-	18/12/-	
022	1	nummulitique	-	-	-	-	-	-	
023	1	Calcaire jaunâtre		106	80	60	3,5	17/25/40/10	B
029	plusieurs	-	-	-	-	-	-	-	1=A
031	6	nummulitique	-	154	94	54	l. : 7/prof.: 5	36/17/?	A
			-	157	94-		L.: 127/ 1.8/ prof. : 5	15/25/ ?	A
			-	150	94	54	1.7/ prof. 5		A
			-	145	86	Visible : 30	L. : 116/l. : 6/ prof. 5	26/16/15	A
			-	160	89	-	L.8/prof. : 7	19/23/ ?	A
				145	90	Visible : 40	l. : 7/prof. : 6	17/25/15	A

¹⁰⁰³ Dans les environs de *Sufes*, région qui connaît une agriculture moderne et intensive, on a compté un nombre négligeable de contrepoids, qui sont en majorité hors contexte. Les ruines qui ont donné plus de contrepoids se situent à l’est et dans les zones montagneuses et accidentées difficiles d’accès.

¹⁰⁰⁴ Comme c’est le cas d’une pierre d’ancrage à Hr. Bou Leidieb (n°081), mais ici c’est peut-être l’inverse, c’est à dire la pierre d’ancrage a été transformée en contrepoids ; ou le contrepoids- auge de Hr. Bheilil (043) voir supra.

036	3	Calcaire jaunâtre	½ enterré	Visible 27	57	42	-	24/224/15/4,5	A
		nummulitique	-	150	65	38	-	-	B
		Calcaire jaunâtre	-	145	100	44	-	-	
039	2	nummulitique	-	140	77	40	l. 5/prof. 3	27/20/-	A
			enterré	-	75	36	l. 6/prof. 4	19/20/36/10	A
043	6	nummulitique	-	110	54	-	l. : 4/ prof. 2	24/27/15	A
			-	167	81	45	L.122/l..5/ prof. 5	20/22	C
			-	-	-	-	L.45/l.. 6/ prof. 5	6/7,5/20/5	F : 53960
		Calcaire blanc	-	110	62	50	L.90/l.. 5/ prof. 4	16/10/19	A
		nummulitique	Remployé en auge	112	70	33	Sans rainure	25/19/24/10	B
		nummulitique	-	-	-	-	-	-	
049	1	Calcaire blanc	-	-	-	-	-	-	
050	1	Nummulitique noirâtre	Bonne/enfoui	137	79	-	Sans rainure	14/13/18	B
051	2	nummulitique2 à deux blocs	-	146	90	25	-	19/40/38	C sans rainure
			-	147	80	30	-	35/30/17	C sans rainure
052	2	nummulitique	enfouie	144	80	-	L. : 110/l. : 6/prof. : 4	17/16/19	A
			-	118	69	51	L. 94/l.. 7/ prof. 5	29/36/12/18	A
059	1	Calcaire blanc	fragments	-	-	-	-	-	A
070	3	Calcaire blanc	Bonne état	131	70	46	l.5/prof.7	24/20/23	A
			- bonne état	140	61	55	l.5 prof. 7	11/23/20	A
			-	112	76	56		32/23/20	A
077	1	Calcaire blanc	Fragment h/c	Visible : 77	60	53	l. 6/ prof. 10	29/17/12	A
081	4	Calcaire blanc	Réemployé en pierre d'ancrage	150	68	48	107/l..5/ prof.4	21/32/19	A
			Remployé dans un fortin	-	-	-	-	-	
		Calcaire gris	-	-	-	-	-	-	
				Visible 67	64	41	l. : 5/ prof. : 3	12/19/23-	A
082	2	Calcaire blanc	enfouis	-	80	-	-	-	A
				85					C
093	1	nummulitique	Enfoui et brisé	136	78	-	L ; 110/l. : 5/prof. : 3	15/15/ ?	A ?
094	1	nummulitique	brisé	160	94	20 ?	-	-	B
095	1	Calcaire blanc	-	144	80	50	Sans rainure	17/23/24	Inédit : encoche circulaire dans la mortaise
097	1	Calcaire jaunâtre	-	140	85	68	-	-	A
100	1	nummulitique	enfouie	142	83	-	-	-	A
103	1	Calcaire blanc	-	130	68	60	-	21/33/-	A
104	2	Calcaire blanc	-	-	-	-	1. 6	17/ ?/ ?	A
			enfoui	-	91	59	Sans rainure	35/43/18/23	B
111	1	Calcaire blanc fossilisé	Partiellement dégagé	Visible 96	83	59	l. : 5.5/prof. : 5	27/31/13	A
113	1	Calcaire blanc	-	125	83	60	Prof.5,5 /l.8	13/24/4	A
119	1	nummulitique	enfoui	113	63	Visible : 22	L. : 102/l.. : 5/ prof. 3	11/15/-	A !
126	2	Calcaire blanc	enfouis	137	67	-	L. : 119/l..7/prof. :4	20/8/ ?	A-
				149	45	-	L. : 124/l.. 6/prof. : 6	-	A-
130	1	-	-	130	80	90	10	20/23/42	A
134	1	Calcaire blanc	-	138	75	30	Sans rainure	14/16/28	Inédit encoche

									sur la totalité de l'épaisseur photo 48167
139	1	nummulitique	Partiellement dégagé-	155	86	-	Sans rainure	27/24/10	Photo 47127 B ou inédit
140	1			128	80	67	6	23/32	
143	3		-	130	82	-	L.110/l.6/ prof. 3	12/10/16	A
			-	-	-	-	-	-	Inédit mortaises emboîtées
			-	-	-	-	-	-	B
150	2	nummulitique	enfoui	135	85	-	L. 120/l. 5,5/ prof.4	20,5/22/-	A ?
			enfoui	128	76	Visible 27	35/-/-	-	A ?
158	+ 3	Calcaire blanc	-	-	-	-	-	-	A et B
164	1	Calcaire blanc	bonne	136	77	55	82/6/4	23/28/9	A
165	1	-	-	-	-	-	-	-	
167	1	-	Bonne état	132	62	55	L. : 108/l. : 5,5/prof. : 1	20/18/34/12	A
169	1	Calcaire blanc	-	147	80	60	127/7/6	30/26/34/10	A
174	1	-	bonne	156	80	38	-	-	Baazi C sans rainure= Brun 13 sans rainure
177	1	Calcaire blanc	-	150	60	80	5	37/22/16/12	A
				144	65	50	-	26/17/12	C
178	2	Calcaire blanc	Brisé	90	50	-	-	22/23/11	B
				129	55	visible 33.5-	Mortaise sur face supérieure : 14/10/prof. 4	15/22/13	D
186	1	Calcaire jaunâtre	152	83	61	-	L. : 120/l. : 6/prof. : 3	18/28/ ?	A
189	1	-	-	-	-	-	-	-	
192	2	Calcaire jaunâtre	fragment	-	-	-	-	-	
				-	-	-	-	-	
193	2	Calcaire blanc	-	100	70	50	-	27/18/37/13	
				fragment	-	-	-	-	
Total	52			+112					

Une majorité de 80% des contrepoids de la région mesure entre 120 et 167 cm de longueur. En largeur, ces pierres font entre 50 et 100 cm mais la majorité mesure entre 60 et 85 cm. L'épaisseur se situe entre 20 et 90 cm.

La distance entre les éléments de l'ancrage du *prelum* et les contrepoids dans la région prospectée est variable, elle va de 6.50 m et 6.80 m à Hr. Ferhat (n° 039) à 7.95 m à Kef el Beyeta (n° 036) à 8 m à Hr. Contra (n° 007) jusqu'à 8.70 à Hr. Mkeddem (n° 082), 9.50 m et 10 m à Hr. Bheilil (n° 043) voir même 12.30 à Hr. El Agab (n° 165). La moyenne tourne

autour de 8.70 m. D'après Hitchner¹⁰⁰⁵ qui cite Berker and Jones¹⁰⁰⁶, il n'est pas conseillé de dépasser 7 m. A Bou-Kisnaden, autour de *Caesarea* de Maurétanie, P. Leveau¹⁰⁰⁷ a évalué la longueur du *prelum* à 7.80 m.

En examinant le tableau des dimensions des contrepoids de la région de *Sufes* il apparaît que des mesures se répètent, ce qui implique une diffusion de normes dans la taille des contrepoids sinon une production en série. Cela semble s'imposer dans la mesure où lors d'une saison productive, il fallait prendre toutes les précautions pour sauver la récolte en préparant les pièces nécessaires ou en renouvelant les anciennes pièces qui avaient pu subir des brisures durant la saison précédente ou par l'usure du temps. Cela est d'autant plus vraisemblable lorsqu'il s'agissait du calcaire nummulitique de mauvaise qualité remarqué dans les sites situés sur les rives de Oued El Htab à partir de Sidi Brahim Zahaire (069.083) en se dirigeant vers l'est¹⁰⁰⁸. On l'a remarqué aussi à Hr. Hassek (n° 145).

Les contrepoids de la région de *Sufes* sont taillés en majorité dans la pierre nummulite de couleur grisâtre. Cette pierre se trouve essentiellement à l'est et au nord-est de la région, ce qui correspond avec les limites entre les deux gouvernorats de Kasserine et de Siliana. Le secteur coïncide avec le pays des Hbabsa (Ouled Ayar). Cela est en relation avec la nature de pierre disponible dans la région.

Vient ensuite le calcaire blanc qui a laissé des traces surtout à l'ouest et au sud de la région. Cette répartition est due comme pour le nummulitique à la disponibilité de ce type de roche dans le secteur occidental de la région.

Les contrepoids taillés dans le calcaire sont mieux conservés, ceux en nummulite sont les plus nombreux, mais on les trouve souvent en fragments.

*Typologie*¹⁰⁰⁹

En suivant la typologie établie par S. Ben Baaziz, les contrepoids de la région de *Sufes* peuvent être rangés en 5 types : A, B, C, D, et F. Les types E et G ne sont pas attestés dans notre région. Toutefois on remarque des variantes dans les variétés A, B, C et D. Un autre type peut être identifié avec les contrepoids à vis.

Le graphique suivant nous donne une idée sur le pourcentage de chaque type :

¹⁰⁰⁵ Hitchner R. B., 1993, p. 458.

¹⁰⁰⁶ Berker G. W. W. 1984, p. 1-45 voir en particulier p. 13-18 et 21-22.

¹⁰⁰⁷ Leveau Ph., 1993, p. 155-200 voir p. 195.

¹⁰⁰⁸ Essentiellement Hr. Bheilil (n° 043) ; Hr. Ferhat (n° 039) et Hr. Baba Abdallah (n° 021) où la matière première est à la porté.

¹⁰⁰⁹ Nous adoptons ici la typologie proposée par Ben Baaziz S., 1991, p. 209-215 : dans cet article, l'auteur présente une typologie des contrepoids de la haute vallée de l'Oued El Htab comptant 7 modèles : A, B, C, D, E, F et G. Cette typologie est basée essentiellement sur la présence ou l'absence et la forme des mortaises et des encoches sur les pierres servant comme contrepoids dans les huileries antiques.

Typologie des contrepoids de la région de Sufes

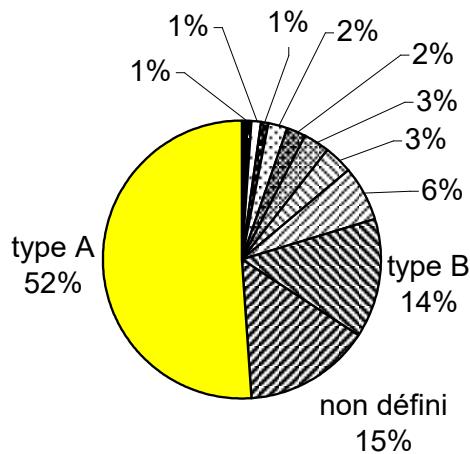


Fig. 95 : Graphique des types des contrepoids de la région de Sufes.

- type mortaises emboitées
- type A avec encoche circulaire dans la mortaise
- type avec mortaise en croix
- type D
- type F
- type C
- type 2 blocs superposés
- type C sans rainure
- type B
- non définis

Reprendons ces types au cas par cas.

Type A :

C'est le type le plus répandu dans la région de *Sufes*. Sur quatre-vingt-quatorze contrepoids recensés, pas moins de quarante-huit sont de type A, soit 52% du total. Il s'agit là du type le plus diffusé et le plus présent partout dans la région comme ailleurs en Afrique¹⁰¹⁰. En effet, il est attesté à Madaure¹⁰¹¹, dans les campagnes de *Caesarea* de Maurétanie¹⁰¹², dans la Haute Vallée de l'Oued el Htab¹⁰¹³, dans le golfe de Gabès¹⁰¹⁴, dans la vallée de *Segermes*¹⁰¹⁵, autour de Bir Mcherga¹⁰¹⁶, au Cap Bon¹⁰¹⁷ au Sahel¹⁰¹⁸ etc...

Il apparaît que le type A soit le plus adopté dans la production industrielle et par conséquent le plus apte du point de vue technique. Il serait donc le produit d'une recherche technique comme c'est le cas pour les jumelles de pressoirs. On le trouve à la fois dans les huileries à ancrage fixe et dans les huileries à jumelles. Ce modèle associe la simplicité et la

¹⁰¹⁰ Ben Baaziz S., 2000, p. 307 ; Hitchner R. B., 1990, p. 231-260 ; Hitchner R-B. et Mattingly D. 1993, p. 438-462 voir particulièrement p. 452-454.

¹⁰¹¹ Christofle M. 1930, p. 9 fig. 1 et *passim*.

¹⁰¹² Leveau Ph. 1984, p. 430 fig. 231.

¹⁰¹³ Ben Baaziz S., 2000, *passim*; Ben Baaziz S., 1991, p. 209-215.

¹⁰¹⁴ M'Rabet A., 1997, p. 63-76 voir particulièrement p. 73.

¹⁰¹⁵ *Africa Proconsularis*, I, p. 263.

¹⁰¹⁶ *Carte archéologique Bir Mchergua*, notice, *passim*.

¹⁰¹⁷ Aounallah S., 2001, p. 25 ; Ghali T., Carte Archéologique, feuille Kélibia n° 16, p. 33, site n° 33 ; 52 ; 58...

¹⁰¹⁸ Voir par exemple Ben Younès H., Carte Archéologique, feuille Mahdia, n° 074, site n° 17 ; 42 ; 94-97.

fermeté, ce qui explique qu'il soit le plus fréquent.

Toutefois, la région a livré une variante du type A, un seul exemple, provenant de Hr. El Abri (n° 143) pourvu d'un emboîtement au niveau des mortaises latérales, c'est-à-dire qu'au lieu d'une seule mortaise sur chaque côté latéral on a deux encoches emboîtées l'une dans l'autre. Il s'agit sans doute d'un procédé pour consolider les armatures en bois dans les encoches de la pierre.



Fig. 96 : Contrepoids à mortaises emboîtées de Hr. Abri n° 143

Type B :

En seconde position vient le contrepoids type B avec un taux de 14% du total. Il est taillé dans le nummulite comme dans le calcaire. On le trouve partout mais le nombre le plus important provient de Hr. Contra (n° 007) avec 4 cas sur 9 recensés.

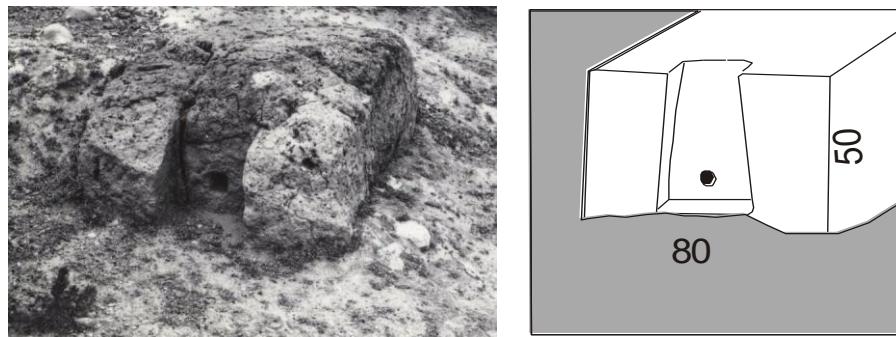
Normalement, le contrepoids du type B a dû exister avant le type A, mais cela n'explique pas qu'il soit inconnu au nord de la Proconsulaire (dans l'état actuel de la documentation). La modestie de ces dispositifs -un simple bloc parallélépipédique avec deux mortaises en queue d'arondes latérales- et le manque de procédés complexes et recherchés comme c'est le cas pour les autres types explique au moins en partie qu'il soit moins courant par rapport au type A. L'absence du canal sur la face supérieure devait être remplacée (compensée) par un autre moyen.

La région de Sbiba a fourni une variante du type B, un seul exemple provenant de Hr. Fraygya (n° 095) ; il a une encoche cylindrique dans la paroi de la mortaise en queue d'aronde. L'hypothèse qu'il puisse être un remplacement ou encore une erreur commise par l'artisan est à écarter, du fait de l'existence d'un exemple similaire dans la vallée de Segermes¹⁰¹⁹ et d'un deuxième dans la région de Bir Mcherga, quoique la mortaise de ce dernier se développe sur toute l'épaisseur de la pierre¹⁰²⁰. Ce trou pourrait servir à consolider les stipites dans la mortaise¹⁰²¹.

¹⁰¹⁹ *Africa Proconsularis*, I , p. 228, fig. 35.

¹⁰²⁰ Carte archéologique, feuille Bir Mcherga, n°028, site 212, p. 158-159.

¹⁰²¹ Carte archéologique, feuille Bir Mcherga, n°028, site 212, p. 159



**Fig. 97 : Contrepoids à encoche cylindrique
dans la paroi de la mortaise latérale de Douar Fraygya (n° 095)**

Type C :

Ce type présente trois variantes :

1- la première est la forme déjà signalée par S. Ben Baaziz. Il s'agit d'un contrepoids avec mortaises latérales développées sur toute l'épaisseur du bloc et une rainure horizontale sur la face supérieure. La région de *Sufes* à livré trois exemples qui proviennent de trois sites différents : le premier de *Hendi El Henchir* (n° 082) le deuxième de *Hr. El Bheilil* n° 043) et le troisième du site (n° 177).

2- La deuxième variante se distingue par des mortaises latérales développées sur toute l'épaisseur du bloc mais dépourvues de rainure horizontale sur la face supérieure comme dans le type C ordinaire. Cinq exemples ont été repérés provenant de trois sites : deux de *Hr. El Beinnaia* (n° 051) ; deux de *Hr. El Contra* (n° 007) et un de *Hr. El Hassek* (n° 174).

3- La troisième variante : c'est un contrepoids qu'on peut nommer contrepoids à « mortaise en croix ». Il est pourvu de mortaises latérales, développées sur toute l'épaisseur, avec de petites encoches perpendiculaires à la hauteur des deux côtés verticaux. Les encoches secondaires abritaient des écoinçons servant à bloquer les *stipites* à l'intérieur des mortaises qui ne sont pas en forme trapézoïdale, comme dans les autres modèles mais en forme parallélépipédique. Ce deuxième cas est attesté une seule fois à *Hr. Beinnaia* (n° 051, fig. 184), ce qui rend son classement, en tant que modèle, discutable.

Type D¹⁰²² :

Ce type est attesté dans la Haute vallée de l'Oued El Htab¹⁰²³ à Madaure¹⁰²⁴ et dans la région de Kassrine. C'est un bloc parallélépipédique avec quatre mortaises : deux sur les faces latérales et deux plus petites sur la face supérieure et liées aux deux autres. Ce type est très

¹⁰²² Hitchner R.-B., 1993, p. 453, type 2a et Brun J.-P., 1986, p. 121 type 30; l'auteur contexte qu'il soit un type à part, d'après lui, c'est un contrepoids type 30 transformé en type 11 ou l'inverse?

¹⁰²³ Ben Baaziz S., 2000, p. 307-308.

¹⁰²⁴ Christofle M. 1930, p. 13, Photo 3.

rare dans la région de *Sufes* ; deux exemples proviennent de Hr. Contra (n° 007) et Hr. Khammar (n° 178).

Le cippe-autel de *Uchi Maius* de 164 apr. J.-C. ? retaillé en contrepoids, peut être classé dans ce modèle. En effet, la saillie du socle et de la table du cippe convient bien à l'aménagement des mortaises horizontales. La profondeur de ses mortaises coïncide avec le niveau du dé du cippe¹⁰²⁵. Les petites mortaises situées sur la face supérieure devaient remplacer ici la rainure du type A. D'après la forme des mortaises et les possibilités d'encastrement des *stipites* en bois, ce spécimen peut représenter une phase antérieure à l'élaboration du type A.

Type F. :

Une phase intermédiaire a probablement existé avant l'établissement du contrepoids de type A. Elle est attestée par le type F qui a rassemblé les modèles D et A avec les mortaises latérales, les petites mortaises et le canal sur la face horizontale. L'artisan de l'Antiquité a rapidement saisi l'inutilité de ces mortaises réduites sur la face horizontale et les a supprimées en créant le type A. Dans la région de *Sufes* il existe deux contrepoids du type F, le premier provient du site n° 043 et le second du site n° 008.

Les types E et G n'ont pas été repérés dans la région de *Sufes* malgré sa proximité de la vallée de l'Oued et Htab où ils ont été signalés

Deux sites de la région de *Sufes* ont livré un contrepoids de type inédit :

- il s'agit d'un élément composé de deux blocs superposés. La stabilité et l'équilibre des deux pierres, sont assurés à Hr. Contra (n° 007) par des crampons en bois à double queue d'aronde. Ce procédé est utilisé comme élément de collage et de soudure des blocs dans la construction romaine de type *opus quadratum*¹⁰²⁶.



Fig. 98 : Contrepoids composé de deux blocs superposés liés par le crampon en double queue d'aronde de Hr. Contra n° 007¹⁰²⁷

A Hr. El Beinnaia (n° 051), il s'agit de simples blocs superposés qui ont subi ensemble le travail du tailleur aménageant les mortaises sur les deux blocs. En effet ces encoches sont taillées sur l'épaisseur des deux blocs ensemble. Dans les deux cas ce type semble être

¹⁰²⁵ *Uchi Maius* 1, p. 113-131, voir appendice, 2, p. 129-131.

¹⁰²⁶ Adam J.-P., 1984, p. 57.

¹⁰²⁷ Nous devons cette illustration à M. Ben Baaziz S. que nous remercions.

inconnu ailleurs. Mais excepté sa nature composée, dans les deux cas ; l'est à classer parmi les variantes du type C sans rainure ou bien parmi les variantes du type B avec mortaise développée sur toute son épaisseur.

Ce spécimen qui se présente en un bloc parallélépipédique doté de deux mortaises latérales développées sur toute l'épaisseur est attesté six fois dans la région de *Sufes*. La majorité de ces contrepoids proviennent de la région orientale : deux à Hr. Contra (n° 007) ; deux à Hr. Beinnaïa (n° 051) (deux blocs superposés) un à Hr. Hassek (n° 174) et un à Hr. Hmida (n° 134).

Cette typologie peut être enrichie par un essai d'identification d'un « contrepoids à vis ». Il s'agit d'une pierre cylindrique perforée de part et d'autre d'un trou axial sur sa longueur et d'un deuxième trou plus petit joignant les deux parois internes et externes de la même pierre. Cette pierre est attestée cinq fois¹⁰²⁸ dans la région de Sbiba : Hr. El Beinneïa (n° 051, fig. 183), site (n° 0 82, fig. 266) ; Hr. Bheilil (n° 043, 168) ; Hr. Bou Leidieb (n° 081) et Hr. El Mhella (n° 022,)

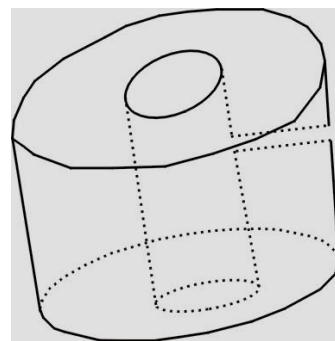


Fig. 99 : croquis du contrepoids à vis de la région de *Sufes*

Ailleurs, elle a été signalée deux fois par L. Maurin, dans la région de Bir Mcherga, à Hr. Fraxine. Cette dernière attestation diffère des nôtres par deux points :

- 1- le trou axial ne traverse pas toute la pierre
- 2- le deuxième trou est absent.

L'auteur indique qu'il s'agit d'une pierre cylindrique perforée sans aucune autre indication. Cet archéologue pense que les deux pierres en question devaient appartenir à des installations industrielles et les cavités centrales dont elles disposent devaient abriter des poteaux ou des mâts. Dans la même notice, il signale les restes de plusieurs éléments d'huilerie¹⁰²⁹. La nôtre est munie, en plus du trou central, d'un autre trou percé à la paroi pour loger la manivelle qui servait à faire tourner la pierre pour exercer une force sur les scourtins. La sortie du trou latéral est usée pour le cas de Hr. El Beinnaïa (n° 051) ce qui témoigne d'une introduction fréquente d'une baguette en dur pour manipuler l'engin.

¹⁰²⁸ On a également découvert une autre pierre de même type à Hr. El Guessaa (069.155) situé à l'est de Hr. El Mhella, n° 022

¹⁰²⁹ Carte Archéologique, feuille Bir M'cherga, n° 028, site n° 113, p. 102

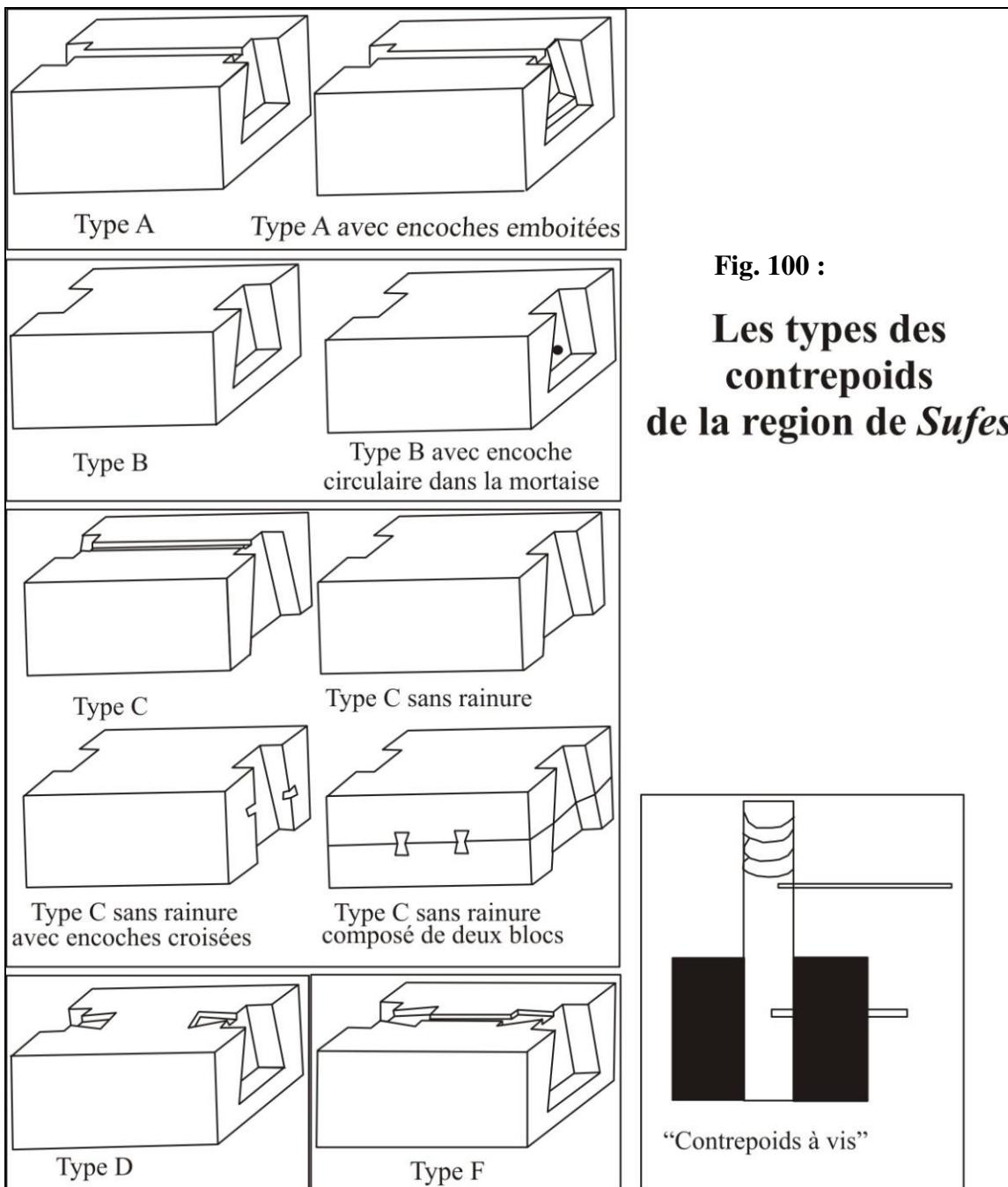


Fig. 100 :
Les types des
contrepoids
de la région de Sufes

Fig. 101 : élément de Hr. El M'hella n°
022



Fig. 102 : élément de Hr. El Guassa (069.155).





Fig. 103 : élément de Hr. Beinnaia n° 51

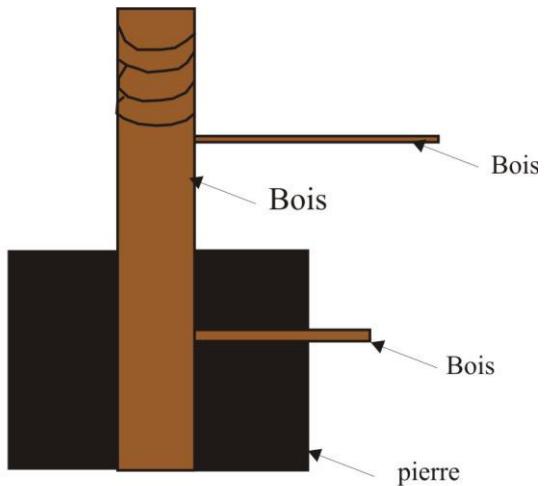


Fig. 104 Essais de restitution du « contrepoids à vis »

Tableau des « contrepoids à vis » de la feuille Sbiba et Bir Mcharga

Site n°	Etat de la pierre	Matière	Hauteur	Diamètre	Diamètre du trou axial	Diamètre du trou latéral
022		nummulitique	37	96	41	13
043	enfouie	nummulitique	Visible 18	72	37	8
051	En partie enfouie	nummulitique	-	96	41	13
081		Calcaire jaunâtre	Visible 44	78	26	-
082		nummulitique	Visible 30	74	-	-
069.155		nummulitique	Visible 35	83	26	-
028.113 ¹⁰³⁰	2 pierres dégagée	-	74	100	36	

Autre élément du contrepoids à vis, une pierre cylindrique mince de 15 cm de hauteur; 52 cm de diamètre perforée au milieu d'un trou de 22 cm de diamètre avec deux encoches latérales (chacune fait 8/6/5.5cm). Il s'agit sans doute d'un élément qui se superposait au premier qui est plus massif. La pierre provient de Hr. M'Halla (n° 022), un des sites ayant livré le premier élément.



Fig. 105 : « Elément » de « contrepoids à vis » de Hr. M'hella n° 022

Ce « contrepoids » peut être rapproché du type 90 de Brun¹⁰³¹. Le trou latéral peut loger

¹⁰³⁰ Carte Archéologique, feuille Bir M'cherga, n° 028, site n° 113 p. 103.

un axe qui sert à bloquer le poteau vertical. En fin de compte, seules, les fouilles peuvent fournir une réponse définitive.

Conclusion

A la lumière de ce qui précède, il nous a paru opportun d'apporter quelques précisions, qui se rapportent au développement de l'oléiculture autour de *Sufes*, sans revenir sur les polémiques et les débats sur les origines, la qualité et la diffusion de la culture de l'olivier en Afrique du Nord¹⁰³².

Tous les éléments de datation, fournis par les sites de la région, conduisent vers la même conclusion. L'occupation du sol autour de *Sufes* a commencé assez tôt, au début du premier siècle. Cette situation s'est confirmée avec le II^e et le III^e siècle et s'est poursuivie jusqu'au début de l'époque arabe en passant par l'Antiquité tardive l'époque Vandale et Byzantine avec grossièrement la même importance.

Le reste de la région a été occupé postérieurement aux environs immédiats de la ville de *Sufes*. Les éléments d'architecture recueillis sur les sites, les épitaphes et le contexte général placent cette occupation entre la fin du II^e et le VI^e siècles, et même au delà¹⁰³³.

Quels sont les facteurs qui ont favorisé l'expansion de l'oléiculture ?

- les conditions naturelles :
- Pourvue d'un climat ni trop sec et ni trop froid avec une pluviométrie située entre 200 et 400 mm par ans et une température moyenne de 8.6 et 26°
- La topographie : la nature accidentée de la région du tell à laquelle appartient une grande partie de la cité, les piémonts, les collines et les flancs de montagnes, voire les plaines dont la moyenne d'altitude ne dépasse pas 600 m, sont des facteurs favorisant la plantation des olives. D'après Camps-Fabrer H.¹⁰³⁴, 800 m d'altitude constitue une limite de la plantation des olives. Le même auteur admet qu'autour de Constantine, on a trouvé les traces de pressoirs à huiles même à 1000 m.¹⁰³⁵ Dans la région de *Sufes* l'emplacement des pressoirs

¹⁰³¹ Brun J.-P., 1986, p. 123. En Proconsulaire, et dans l'état actuel de la recherche c'est à Carthage seulement qu'on identifié des contrepoids à vis, cf. Quilico G., 1994, p. 47-48. La forme de ce contrepoids est également cylindrique, cependant il légèrement différent en détails, de celui qu'on trouvé dans la région de *Sufes*.

¹⁰³² Camps-Fabrer H., 1953, p. 11-13 ; Tixéront J., 1959-1960, p. 1-50.

¹⁰³³ Cf. M'Rabet A., 2001, p. 151-159 ; Barbery J. et Delhoume J.-P., 1982, p. 27-43, Ces derniers auteurs ont prospecté les pieds méridionaux de Jebel Mghila, les sites qu'ils ont visités datent d'après la céramique entre le II^e et le VI^e siècle ce qui coïncide parfaitement à notre proposition.

¹⁰³⁴ Camps-Fabrer H., 1953, p. 14.

¹⁰³⁵ Gsell St, 1928, t. I, p. 88, note n° 6 écrit "On admet d'ordinaire que la limite d'altitude pour les oliviers fructifères, est d'environ 900 mètres dans l'Afrique du Nord (en Kabylie) et qu'ils ne doivent pas être exposés à des froids persistants de -6°, Cependant nous trouvons, dans la province de Constantine, des restes de pressoirs à

à huiles dépasse parfois les 1000 m d'altitude surtout à l'ouest. Ce phénomène peut s'expliquer par l'introduction d'espèces plus résistantes à la gelée par les Romains. D'après Callot O.¹⁰³⁶, les sols convenables à la culture de l'olivier sont perméables, caillouteux avec du schiste ou du calcaire. Les terrains trop sableux, trop légers ou humides et les marécages sont déconseillés. Il en est de même pour les sols trop argileux¹⁰³⁷. Pline¹⁰³⁸ affirme que « l'olivier ne prospère ni dans les régions trop froides ni dans les contrées très chaudes ». Il ajoute dans un autre passage que « l'accident le plus funeste pour la vigne et l'olivier, c'est qu'ils soient frappés par la pluie lors de la défloration car le fruit coule en même temps »¹⁰³⁹. Pour Callot¹⁰⁴⁰ des collines de 300 à 500 mètres d'altitude représentent un terrain idéal pour la culture de l'olivier. Les meilleurs emplacements pour l'implantation d'olivettes sont les pentes sud des collines c'est à dire des endroits exposés au soleil et protégés du vent nord¹⁰⁴¹. Ces conditions sont les mêmes dans la région de *Sufes*. Elles correspondent avec la région située au nord-est de la zone qui a donné des sites spécialisés dans la transformation de l'olive. Si l'on excepte les environs immédiats de *Sufes* et le couloir nord-sud en général, où il est question d'une terre assez fertile arrosée par les oueds et les sources abondantes aux pieds des montagnes, le reste de la région souffre de la pauvreté du sol. Cela n'a jamais été un handicap pour le développement des forêts d'olives. Camps Fabrer H. souligne que « l'olivier est un arbre peu exigeant et qui a été pendant l'époque Romaine, comme de nos jours, le plus répandu en Afrique.»¹⁰⁴²

- La condition juridique de la terre : A la suite des lois agraires, les paysans ont défriché les terres incultes et les forêts pour répondre à de l'essor démographique profiter de l'amélioration des techniques agricoles et pour s'enrichir de manière à s'insérer dans le progrès général du niveau de vie¹⁰⁴³. En raison de l'insuffisance des terres de plaines

huile à des altitudes dépassant 1000 mètres. Mais cela ne prouve pas que les hivers aient été moins froids qu'aujourd'hui dans les parties hautes de la Berbérie. Les anciens ont pu planter des variétés plus résistantes à la gelée que les variétés cultivées actuellement à des altitudes moins élevées. D'ailleurs, au Maroc, il existe encore des oliviers fructifères à 1300 mètres, et même à près de 1500 mètres d'altitude. »

¹⁰³⁶ Callot O., 1984, p. 8.

¹⁰³⁷ Callot O., 1984, p. 8 et Camps-Fabrer H., 1953, p. 14.

¹⁰³⁸ Pline, XV, II

¹⁰³⁹ Pline XVII, XXXVII.

¹⁰⁴⁰ Callot O., 1984, p. 8.

¹⁰⁴¹ C'est l'avis de l'agronome Caton, VI, cité par Pline, XV, VI.

¹⁰⁴² Camps Fabrer H., p. 14.

¹⁰⁴³ Inscription d'Aïn Jemmala *CIL*, VIII, 25943= *ILTun*, 1320= *ILPMBardo*, 163,] /tuant, rogamus, procurato/[res, per pro]videntiam uestram quam / [nomine ca]esaris praestatis, velitis nobis / [et utilitat]i illius consulere, dare nos/b[is eos agros] qui sunt in paludibus et / in silvestribus instituendos olivetis / et vineis lege Manciana condicione / [s]altus Neroniani vicini nobis cu[m] / [ed]eremus hanc petitionem nostr[am] / [fu]ndum suprascriptum N[eronianum] / [i]ncrementum habita[torum]..... ce qu'on traduit par "Pétition aux procureurs (émanant) des cultivateurs du *pagus*.""Nous vous demandons, ô procureurs, en invoquant en

réservées en grande partie à la culture des céréales et aux cultures maraîchères, on a recouru au défrichement des zones accidentées. L'extension des terrasses au pied des Jebels entourant la région, au pied septentrional du Jebel Mghila et oriental de Tiouacha, peut constituer une preuve matérielle de ce gain de terres. D'après H. Jaïdi « l'olivier n'a pas chassé le blé mais il occupa des espaces jusque-là délaissés, piedmonts dans les zones humides et terres semi-arides du Centre-Ouest de la Proconsulaire»¹⁰⁴⁴.

- Cet accroissement des terres cultivées a été de pair avec la politique de sédentarisation qu'a connue la région depuis le I^{er} siècle avec la pénétration romaine vers l'ouest. Cette politique a été consolidée durant les II et au III^e siècles. Les tribus nomades et semi-nomades qui parcourraient la Haute et la Basse Steppes se trouvèrent obligées de s'installer et de cultiver la terre. Les plaines étant confisquées et transformées en grands domaines impériaux et privés, il ne restait pour ces indigènes que les zones accidentées et les flancs de montagne.
- Il est fort probable que les sites situés au nord-est de la région où l'on a découvert seulement un certain nombre de pressoirs isolé, sont des centres de grands domaines. Cette dispersion des pressoirs est un indice du nombre des paysans exploitant les terres. Par contre le rassemblement des pressoirs dans un seul endroit est un indice de l'appartenance de la terre à un seul propriétaire qui, en exigeant un seul centre, facilite le contrôle de la production et le prélèvement de l'impôt¹⁰⁴⁵. En plus des centres urbains qu'elle traverse la *via Hadrumetina*¹⁰⁴⁶, drainait les produits des différents centres domaniaux qui la jalonnaient. Outre *Marazanae Regiae*, *Aquae Regiae*, *Iubaltiana*, *vicus Augusti*, *Fundus ...itanus* ... on a tout récemment identifié deux domaines impériaux aux environs, le domaine de douar Bayoudh¹⁰⁴⁷ du côté nord, celui de Sidi Abdel Kader¹⁰⁴⁸, au sud-est.
- L'intervention des vétérans, l'influence des centres urbains, la création des *nundinae*, l'augmentation de la demande, les incitations étatiques au moyens des lois agraires et de la construction des voies de communication ont favorisé le développement de la culture de

vous cette sagesse que vous déployez au nom de César, de bien vouloir veiller à nos intérêts et à ceux de sa majesté et nous donner les terres qui sont en marécages ou en broussailles à planter d'oliviers et de vignes, conformément à la Loi *Manciana*, et selon la condition du *Saltus Neronianus*, qui est voisin de nous. En vous adressant cette pétition [nous songions] au *Fundus Neronianus* précité et à l'accroissement des habitants » ; voir le texte de Hr. Mettich *CIL VIII*, 25902, =*ILTun*, 1303; = *CILPMBardo.*, 388 qui encourage aussi la culture des *subcessives*.

¹⁰⁴⁴ Jaïdi H., 1990, p. 23.

¹⁰⁴⁵ Leveau Ph., 1993, p. 196 : « La mention de prestation en huile sur l'inscription d'Aïn el-Djemala paraît supposer que, même sur un grand domaine, le pressage des olives se faisait individuellement. »

¹⁰⁴⁶ Salama P., 1964, p ; 63-85. L'auteur insiste sur le rôle économique et administratif de cette voie tout en soulignant son rôle en tant que voie qui draine les produits des centres domaniaux jusqu'au port d'Hadrumète capitale provinciale et d'une circonscription domaniale.

¹⁰⁴⁷ En Dernier lieu : M'Charek A., 1999, p. 139-183 voir en particulier, p. 158-159 et carte p. 160 (fig. 3)

¹⁰⁴⁸ Récemment M'Charek A. a découvert un linteau avec une dédicace à Pluton par un agent impérial à Sidi Abdel Kader, site antique situé au nord-ouest de l'Actuel Hajeb El Aïoune

l'olivier dans la région des Hautes Steppes en général et dans la région de *Sufes* en particulier.

L'accroissement de la production et l'enrichissement des producteurs ont encouragé les artisans à penser à renouveler les techniques de transformation de l'olivier et peut-être les cultivateurs à introduire des espèces plus productives et plus adaptées aux conditions climatiques de la Steppe. La concordance entre cette situation et la crise de l'Empire représente un des facteurs encourageant le développement de la culture de l'olive et la production de l'huile par l'augmentation des impôts en nature et l'accroissement de la demande dans les marchés extérieurs vu l'instabilité dans les autres provinces de l'Empire. La continuité de la prospérité de la cité de *Sufes* à l'époque tardive, les épisodes qu'elle a jouée à l'époque de Saint Augustin, le rôle religieux qu'elle a représenté à l'époque vandale et l'importance défensive qu'elle a continué à jouer à l'époque byzantine sont significatifs à cet égard. Il est clair en effet, que son importance économique et politique est due en grande partie à la culture de l'olivier.

1.2.2 La viticulture¹⁰⁴⁹

Cette activité n'est pas inconnue dans les steppes. En effet, nous savons grâce à l'inscription du mausolée des *Flavii* de *Cillium*¹⁰⁵⁰ qu'elle prospérait dans la région, les *Tablettes Albertini*¹⁰⁵¹, indiquant qu'elle est attestée même un peu plus au sud, probablement entre *Capsa* et *Theveste*¹⁰⁵².

¹⁰⁴⁹ Sur la vigne voir Gsell St., 1928, t. I, p. 166-168 ; Gsell St., 1928, t. IV, p. 21-27 ; Hammad M., 1989, p. 857-858.

¹⁰⁵⁰ *CIL*, VIII, 212-213 : « Il a le plaisir à contempler les dons qu'il fit jadis lui-même pour le bonheur de ce lieu ; il y introduisit les présents de *Bacchus* à profusion, il voulu planter la première vigne en rangs il mit en valeur les bosquets par des méandres d'eau courante » d'après la traduction du Groupe de recherches sur l'Afrique antique, 1990, p. 49-61 voir particulièrement p. 53.

¹⁰⁵¹ On parlait dans les *Tablettes Albertini*, XI, 6, de pieds de vigne entre les figuiers : *fici... cum bitibus suis*.

¹⁰⁵² C'est le lieu de provenance probable des *Tablettes Albertini*, cf. Courtois Chr., 1952, p. 202.



Fig. 106 : Reliefs représentant des feuilles et une grappe de raisin jaillissant d'un canthare (cippe de *Salonia Rustica* de Hr. Contra)

Hormis les représentations de grappes de raisins sur des stèles : trois fois à *Sufes*¹⁰⁵³ et deux fois sur le cippe de *Salonia Rustica*¹⁰⁵⁴ à Hr. Contra (n° 007) et les rinceaux de vignes sur des éléments d'architectures à Hr. Damous (n° 012) ou à *Sufes* même¹⁰⁵⁵, il n'existe pas de traces archéologiques certaines sur cette activité à part peut-être un plateau de pressage découvert à Hr. Hamoud (n° 192)¹⁰⁵⁶. Il s'agit d'un plateau de forme circulaire avec une rainure contournant la plate-forme et deux encoches latérales en queue d'aronde destinées à fixer l'élément vers le bas.

Les dimensions du plateau par rapport au reste des plateaux de pressoir à huile permettent en effet de supposer qu'il s'agisse d'un plateau de pressoir à vin. Cependant, une inscription dédiée à *Liber*¹⁰⁵⁷ découverte encastrée dans un mur du monument dit Jamaa Sidi Okba laisse suggérer que la culture de la vigne avait une certaine importance dans la région. Elle devait être associée à l'oléiculture dans la plaine développée à l'est et au sud de Sufes. C'est le seul secteur favorable à ce genre de culture. Cependant, cette activité pouvait être pratiquée mais à échelle réduite autour des sources et de part et d'autre du cours supérieur de l'Oued Sbiba comme c'est le cas actuellement.

1.2.3. La céréaliculture¹⁰⁵⁸

Il n'est pas l'occasion ici de rappeler les potentialités de l'Afrique¹⁰⁵⁹ dans ce domaine et son rôle dans le ravitaillement de Rome. La céréaliculture est connue en Afrique, on le sait, avant l'arrivée des Romains. Les auteurs grecs et latins n'ont eu de cesse cessent d'amplifier la productivité de l'Afrique en céréales que ce soit dans la partie dominée par les Carthaginois ou bien dans le pays numide notamment à partir du règne de Massinissa¹⁰⁶⁰. Il faut rappeler à

¹⁰⁵³ Epitaphe de *L. Hilarius* : *ILAfr.* 148 = texte n° 30 du site n° 089 ; épitaphe de *Q. Ocea[nus] An[...]* : *ILTun*, 392 = n° texte n° 46, site n° 089 ; Stèle de *Ena*, stèle n° 50 du site n° 089.

¹⁰⁵⁴ Cippe funéraire inédit provenant de Hr. Contra n° 007, document n° 4.

¹⁰⁵⁵ Environ cinq corbeaux de l'époque tardive provenant probablement d'une basilique voir inventaire archéologique, site n° 089.

¹⁰⁵⁶ Voir Volume II, site n° 192, fig. 640

¹⁰⁵⁷ Inscription n° 9 du site n° 089, fig. 347.

¹⁰⁵⁸ Sur la céréaliculture en Afrique du Nord, voir Gsell St., 1928, t. I, p. 160-165 ; Gsell St., 1928, t. IV, p. 9-18; Erroux J., 1991, p.1527-1537.

¹⁰⁵⁹ Despois J., 1937, p. 186-193 ; Cagnat R., 1916, p. 247-277 ; Picard G.-Ch., 1956, p. 163-173 ; Jaïdi H., 1990.

¹⁰⁶⁰ En particulier, Camps G., 1960, p. 77-79 ; 209-213; aux pages 96-100 l'auteur fait un rapport entre les nécropoles protohistoriques et les zones de culture de céréales. La propagation de l'agriculture dans le pays

ce propos que notre région faisait partie du royaume numide et qu'elle était contiguë au *Pagus Thuscae* annexé au royaume de Massinissa le lendemain de la deuxième guerre punique. Elle peut être considérée parmi les secteurs qui fournissaient le blé à Rome¹⁰⁶¹.

Rappelons également que la région est voisine de Maktar, la patrie du célèbre moissonneur¹⁰⁶². Elle est également voisine de Maghrawa, provenance de la célèbre stèle qui présente une scène de moissons dite stèle Boglio¹⁰⁶³.

Nous savons par ailleurs que les préoccupations de Rome lors des premiers temps de l'occupation, étaient essentiellement en rapport avec la question de l'annone, ce qui peut expliquer l'installation précoce des romains dans la région de *Sufes* qui remonte au plus tard au milieu du I^{er} siècle apr. J.-C.¹⁰⁶⁴

Il n'est pas donc étonnant que la région ait fourni des représentations figurées sur des stèles votives et funéraires¹⁰⁶⁵ relatives au blé, une des principales sources de richesse. Aussi, parmi les raisons de l'occupation précoce de la région figurent en bonne place ses aptitudes à la production de céréales. La présence d'objets et de représentations en rapport avec les Cérères à *Sufes* même depuis le premier siècle¹⁰⁶⁶, sur le cippe de *Salonia Rustica* à Hr. Contra¹⁰⁶⁷, des prêtresses des Cereres à Sidi Ali El Mediouni¹⁰⁶⁸, à Aïn Maja¹⁰⁶⁹ sont des indices suffisants pour pouvoir parler



Fig. 107 : Reliefs représentant des épis de blé *barbus* type *triticum durum*, jaillissant d'un Canthare (cippe de *Salonia Rustica* de Hr. Contra).

numide est attribuée par les historiens à Massinissa. Le lendemain de la deuxième guerre punique et après avoir annexé les grandes plaines ainsi que le *pagus Thuscae*, conduisait une immense opération de stabilisation des tribus et de développement de l'agriculture Gsell St., 1928, t. V, p. 187; Camps G., 1960, p. 209-213 ; Picard G.-Ch., 1957, p. 9.

¹⁰⁶¹ Tit-Live, XXXI, 19, 4 ; Tit-Live, XXXII, 27,2; Gsell St., 1928, t. III, p. 307 n° 5 et p. 309 et n°2; Gsell St., 1928, t. V, p. 190-191.

¹⁰⁶² *CIL*, VIII, 11814= *ILS* 7457.

¹⁰⁶³ Leglay M., 1961, p. 227-228, pl. IX, fig 4 ; Leglay M., 1966, pl. III.

¹⁰⁶⁴ *CIL*, VIII, 11427 : *M. Gentius Quartinus* un vétéran fils de *M. Gentius Quartus*, citoyen du *castellum Sufetanum*. L'inscription est datée par Lassère J.-M., 1977, p 247, au plus tard sous Vespasien.

¹⁰⁶⁵ Voir stèle de Hr. Thmed, site n° 189, stèle n°1 ; Cippe de *Salonia Rustica* de Hr. Contra, site n° 007, document n° 4.

¹⁰⁶⁶ Brul parfun à cérès daté par Drine A. au I^{er} siècle apr. J.-C. voir Volume II, site n° 089, p. 175, fig. 336.

¹⁰⁶⁷ Voir Cippe de *Salonia Rustica*, Hr. Contra, site n° 007, document n° 4.

¹⁰⁶⁸ Picard G.-Ch., 1970, p. 195-197.

¹⁰⁶⁹ Voir En dernier lieu, *CILPMBardo*, n° 25

d'une céréaliculture très réussie et très développée dans la région de *Sufes*.



Fig. 108 : Reliefs représentant une gerbe de blé *barbus* type *triticum durum* (cippe de *Salonia Rustica* de Hr. Contra).

Saturne, dieu de la fertilité et de la richesse agricole par excellence¹⁰⁷⁰ est bien attesté dans la région. En effet, en plus d'un *sacerdos Saturni* provenant de Hr. Damag (n° 042), on a découvert des stèles votives vouées probablement à Saturne à *Sufes*¹⁰⁷¹ et à Hr. Thmed (n° 189)¹⁰⁷². Les traces archéologiques recueillies lors de la prospection constituent également des indices matériels sur cette activité. Cependant, des *metae*, des *catillus* ou des plateaux de moulins ne pouvaient constituer des indices fermes et indiscutables puisqu'il s'agit de matériaux de la vie quotidienne qui peuvent être utilisés dans un cadre familial et limité.

En fait l'existence d'outils de broyage à elle seule ne peut être considérée comme preuve du développement de la culture de céréales. Ce point de vue peut être discuté lorsque le nombre des matériaux devient important. Cependant, les sources littéraires et épigraphiques¹⁰⁷³, les représentations réalistes de gerbes de blé et de scènes de moissons ajoutées à l'infrastructure existante : voies, *horrea*, port... sont par contre des preuves évidentes de la pratique de cette culture. Les matériaux recueillis proviennent des zones correspondant à des plaines alluviales étendues à l'est et au sud est de *Sufes* ou à des plaines de constitution récente datant du quaternaire grâce à un apport fluviatile¹⁰⁷⁴, donc favorable à la céréaliculture d'une façon générale et à la culture du blé en particulier.

L'occupation du sol dans la région a commencé dans les plaines, ce qui dénote l'attitude des nouveaux habitants. La culture de l'olivier qui vient à une époque relativement tardive par rapport à celle des céréales, et qui a laissé plus de traces sur le terrain, n'a pas beaucoup transformé le paysage agraire existant. En effet, les oliveraies ont occupé les terres inclinées et les flancs des collines, les montagnes et même les forêts et n'ont en aucun cas

¹⁰⁷⁰ Leglay M., 1966, p. 187 et suiv.

¹⁰⁷¹ Volume II, Site 089, stèle n° 1.

¹⁰⁷² Voir Volume II, site n° 189, stèles n° 1 ; 3; 4 ; 5 ; 6.

¹⁰⁷³ On trouve une brève synthèse sur ces sources dans l'ouvrage de Leveau Ph. et ali, 1993, p. 192-194.

¹⁰⁷⁴ Voir Carte géologique de la Tunisie, feuille Sbiba n° 69 et notices explicatives p. 17

concurrencé la céréaliculture¹⁰⁷⁵. C'est surtout dans la plaine située à l'est de *Sufes*, qu'il y eut recours à une culture alternante : les céréales étaient cultivées entre les allées des oliviers comme dans *Fundus Aufidianus*¹⁰⁷⁶ (comme c'est le cas actuellement).

D'une façon générale, les concentrations des traces archéologiques relatives à la céréaliculture sont repérées surtout dans les plaines ; au nord de *Sufes*, à Bled Contra (n° 007), à l'est et au sud de *Sufes*, autour de Oued El Htab et à Bleid El Hbeibsa.

Les céréales produites dans la région sont probablement le blé et l'orge. Les représentations sur le cippe de *Salonia Rustica* à Hr. Contra (n° 007) montrent bien qu'il s'agit du blé dur, *tritum durum*.

D'après El Bekri, la région de Sbiba est « arrosée par plusieurs ruisseaux qui font tourner des moulins¹⁰⁷⁷. » Quel type de moulin ? S'agit-il de moulin à céréales ? Dans l'état actuel de la recherche nous n'avons pas repéré de moulins hydrauliques servant pour le broyage de l'olive, alors qu'on les utilisait pour le broyage des céréales partout à travers la Méditerranée¹⁰⁷⁸. Ils n'ont pas laissé de trace sur le terrain à part peut-être un toponyme, Ettahouna, sur la rive droite de l'Oued Sbiba¹⁰⁷⁹.

Le matériel archéologique (qui nous intéresse ici) se compose des *metae*, des *catillis* et des plateaux de moulin à céréales. Ces éléments sont taillés dans une pierre résistante : lave ou basalte généralement apporté d'ailleurs. Le fait qu'ils sont finement taillés les rend un peu fragiles et donc faciles à briser.

La prospection menée dans la région n'a pas livré de matériaux de labour (araire par exemple), ni d'outil de moisson comme la faufile¹⁰⁸⁰, ni d'outils de battage (*trituratio*) à part peut-être les mortiers, ni les monuments de conservation greniers ou *horrea*. Toutefois, on a découvert des *metae*, des *catillis*, des plateaux de moulin à céréales et des mortiers.

1.1.3.1. Les *metae*

C'est l'élément fixe de moulin à céréale Il est taillé de

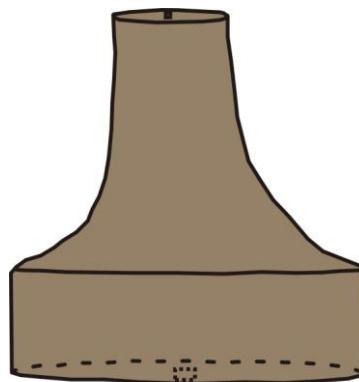


Fig. 109 : Meta

¹⁰⁷⁵ Lassère J. M., 2001, p. 47-57, voir p.50.

¹⁰⁷⁶ AE, 1978, n° 835.

¹⁰⁷⁷ Abou-Obeïd-El-Bekri, traduction M.-G. De Slane, Paris 1965, p. 279.

¹⁰⁷⁸ Sur la question voir Amouretti M.-C., 1987, p. 13-21, voir notamment p. 15-17.

¹⁰⁷⁹ Site n° 124.

¹⁰⁸⁰ On peut moissonner à la main et sans utilisation d'outils métalliques. Cette pratique est courante aujourd'hui, cependant dans l'inscription du moissonneur de Maktar, *CIL*, VIII, 11814, il est question de « *falcifera cum turma virum processerat arviso* ».

sorte à avoir une base et une forme conique en haut. Cette deuxième partie est destinée à s'encastre dans le *catillus* qui va tourner autour pour broyer les céréales. Le *meta* est doté d'une double encoche, l'une au-dessous de l'autre pour fixer l'élément et assurer un fonctionnement régulier et adéquat. Au-dessous, le *meta* devait être posé sur un plateau ou une plate-forme que se soit un tissu ou une peau d'animal.

Lors de la prospection on a dénombré soixante-trois *metae* provenant de trente-trois sites. Ce chiffre est de loin plus important que celui signalé dans la haute vallée de l'Oued El Htab où on a inventorié seulement six *metae* dans un espace une fois et demi plus étendu que la région de *Sufes* et comptant deux-soixante sites archéologiques.

Tableau récapitulatif des *metae* de la région de *Sufes*

Provenance	Nombre	Matière	Haut	Base	Encoche	Diam. Sup	Encoche
002	1	Calcaire fossilisé	33	43	-	18	-
007	5	Calcaire fossilisé	30	49	-	-	-
		Calcaire fossilisé	23	51	-	-	-
		Calcaire fossilisé	30	52	-	-	-
		Calcaire fossilisé	30	32	-	-	-
		Calcaire fossilisé	38	54	-	-	-
		Calcaire fossilisé	60	60	-	15	-
022	3			41	5/5/ .	23	-
			47	40	-	32	-
			40	50	-	18	5,5/5,5/4
029	1	-	-	-	-	-	-
032	2	Calcaire fossilisé jaunâtre	50	50	-	22	-
			52	8 ?	-	14	-
037	1	Calcaire jaunâtre	43	39	-	10	-
041	1	-	45	48	8/8/4	16	-
042	3	Calcaire fossilisé	32	40	-	15	-
		Calcaire fossilisé	43	50	-	16	5/5/5
		fragment	-	--	-	-	-
043	3	Calcaire fossilisé	40	44	16/16/5	22	6/6/4
		Calcaire jaunâtre	37	45	6/6/4	22	-
		-	43	44	-	10	-
046	2	Calcaire fossilisé	29	47	-	18	-
		Calcaire fossilisé	37	40	-	18	-
049	1	Calcaire fossilisé	-	-	-	-	-
052	4	Calcaire nummulitique	44	50	-	20	7/7/4
		Calcaire fossilisé	39	46	-	12	4,5/4,5/4,5
		Fragment	-	-	-	-	-
		fragment	-	-	-	-	-
081	1		41	-	-	15	-
082	5	Calcaire fossilisé	-	-	-	-	-
088	1	Calcaire blanc fossilisé					-
089	1	Calcaire fossilisé	43	46		19	-
091	1	Calcaire jaunâtre fossilisé	60	40		11	-
093	1	Calcaire fossilisé	-	-	-	-	-
095	1	Calcaire fossilisé	32,5	46	8/8/6	32,5	-
100	1	Calcaire coquillé	-	-	-	-	-
105	2	Calcaire fossilisé	24	35	-	-	-
		Calcaire fossilisé	40	45	-	15	-
120	1	Calcaire fossilisé	38	43	-	-	-
139	1	Calcaire fossilisé blanc	50	46	-	20	-
158	1	Calcaire fossilisé blanc	30	37	-	24	-

161	2	Calcaire fossilisé blanc	40	44	-	18	-
			36	50	-	-	-
167	3	-	36	38	4/4/4	19	-
		-	37		5/5/4	20	-
		-	37	37	-	11	4/5/3
169	1	Base quadrangulaire	56+28	50/34		20	-
170	1	Fragment en Calcaire fossilisé blanc	-	-	-	-	-
172	1	Calcaire jaunâtre	56	52		25	-
174	2	Calcaire fossilisé blanc	-	-	-	-	-
		Calcaire fossilisé blanc	-	-	-	-	-
178	2	-	-	-	-	-	-
		Calcaire fossilisé	52	44	-	11	4/4/.
189	6	Calcaire fossilisé jaunâtre	45	45	-	12	-
			50	50	-	17	5/5/2,5
			35+60		-	15	5/5/3
		-	50	50	-	13	6/6/4
		-	50	50	-	10	6/5/4
		-	-	-	-	-	-

La hauteur des *metae* de la région de *Sufes* varie entre 95 et 30 cm, le diamètre de la base est de 37 à 60 cm, le diamètre au sommet est de 32 à 10 cm et les encoches font une moyenne de 7/7/4 cm en bas et 5/5/4 en haut.

D'après les dimensions, on distingue deux types d'éléments : ceux qui sont actionnés par la force animale et ceux qui le sont par la force humaine. La première catégorie témoigne d'une utilisation industrielle alors que la seconde témoigne d'un usage familial et domestique. Cependant, il est difficile d'isoler les deux types selon un ordre de grandeur bien déterminé.

Comme les autres parties de moulin à céréales, les *metae* sont attestés dans les plaines au nord et au nord est de *Sufes* : Bleid Jedeliane et à Bleid Contra ; au sud et à l'est de *Sufes* : à Bhiret Tiouacha, sur les rives de l'Oued Htab, à Bleid Thmed et à Bleid El Hbeibsa. Les régions accidentées, les montagnes et les zones forestières ne sont pas concernées. La plaine située à l'est de *Sufes* n'a livré que deux éléments, sans doute par la faute de l'actuel développement agricole. Cette répartition correspond exactement à celles des autres matériaux à savoir les *catillus* bien qu'ils soient en nombre réduit par rapport aux *metae* et aux mortiers.

1.1.3.2. Les *Catillus*

Le *catillus* est l'élément mobile dans l'opération du broyage. Il est destiné à recueillir le cône de la *meta* et à recevoir les céréales dans sa partie supérieure. En général il a une forme cylindrique réduite au milieu, ce qui lui donne la forme de deux entonnoirs liés à l'envers. Cette forme répond à des contraintes techniques et pratiques. Le *catillus* est doté de deux anses latérales en forme trapézoïdale ou carrée ou

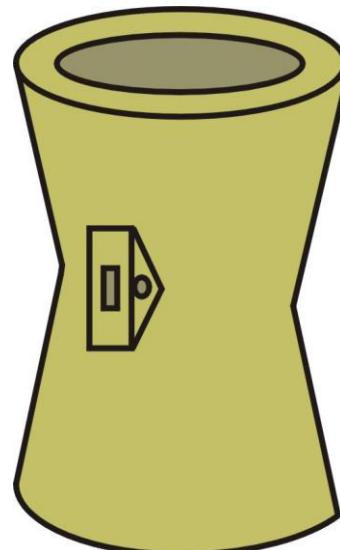


Fig. 110 : *Catillus*

rectangulaire, avec une mortaise perpendiculaire en face et un trou parallèle à la paroi externe de l'objet. Ces trous servent à fixer l'armature en bois lié à un animal ou à un être humain qui va faire tourner le *catillus* autour de la *meta*.

La prospection a permis de recenser quinze *catillus* provenant de douze sites, dont trois proviennent de Hr. Contra (n° 007). Ils ont été trouvés logiquement, du même secteur que les *metae*. C'est un nombre négligeable par rapport aux soixante-trois *metae*, mais il est important par rapport au matériel répertorié dans la région de Sra Ouertane¹⁰⁸¹ où l'on a compté seulement trois *catillus* alors que la région est pourtant plus favorable à la céréaliculture.

Tableau des *catillus* de la région de *Sufes*

Site	Matière	État	Haut	Autre dimension
007	Calcaire fossilisé	Bon état	39	-
	-	-	43	-
	-	-	-	-
032	Calcaire fossilisé gris	fragment	-	-
042	-	-	-	-
049	Calcaire blanc	-	51	Diam. 47 et 49
051		fragment	-	-
	Calcaire jaunâtre	fragment	-	-
081		fragment	-	-
089	Calcaire fossilisé	-	29	Diam : 55/ diam au milieu 26
105	-	-	-	-
139	jaunâtre	fragment	-	-
145	-	fragment	-	-
170	-	fragment	-	-
178	Calcaire fossilisé	brisé	40	Diam 51 ; bordure 6 cm
12 sites	-	15 <i>catillus</i>	29 à 51	Diam : 47 à 55 ; bordure 6 cm

Le nombre limité est dû essentiellement à la fragilité, le déplacement et la délicatesse de l'objet. Les dimensions des *catillus* de la région de *Sufes* sont les suivantes : la hauteur varie entre 30 et 51 cm, le diamètre à la base est d'environ 45 cm, le diamètre au milieu à l'extérieur est d'environ 25 à 30 cm et la bordure est d'environ 6 cm. Une étude sur la typologie des *metae* et des *catillus* reste à faire quand un nombre plus important de témoignages aura été réuni.

1.1.3.3. *Les mortiers*

Le mortier, *mortarium*, dit aussi pilon, *pila* est un des outils utilisés pendant l'Antiquité dans la trituration des

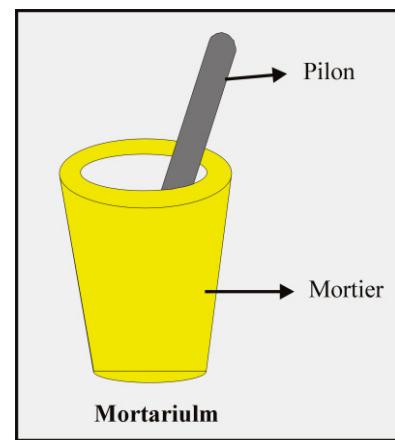


Fig. 111 :

¹⁰⁸¹ Ben Baaziz S., 2000, p. 312, l'auteur signale 3 *catillus*, 6 *metae* 3 fragments de plateaux de moulin et 1 fragment de pilon.

céréales, essentiellement le blé et l'orge afin de fabriquer la farine¹⁰⁸². D'après A. Boudrillart¹⁰⁸³, cet élément était utilisé en orient (Grèce, Egypte ...) avant l'invention du moulin (*mola*). La forme générale du mortier est conique, il s'évase au niveau de l'ouverture, mais on trouve des formes entièrement cylindriques. Le *mortarium* est taillé dans des pierres dures alors que le pilon est taillé ou bien dans des pierres ou bien dans du bois. La méthode consiste à concasser les grains à l'aide d'un pilon contre le mortier. Cet outil a coexisté avec les *molae* par la suite, soit pour continuer sa fonction initiale soit pour être affecté à d'autres fonctions.

Dans la région de *Sufes*, on a dénombré quarante-un mortiers qui sont tous taillés dans le calcaire local de couleur blanchâtre, ils proviennent de dix-neuf sites. Ce nombre est très important comparé au seul fragment connu dans la moyenne vallée de l'Oued El Htab¹⁰⁸⁴. La prospection de la feuille Ksar Tlili a donné dix-sept mortiers¹⁰⁸⁵ alors que celle de la feuille Sbiba a livré vingt mortiers. On est bien loin de la réalité, en effet, certains éléments sont encore enfouis, d'autres brisés ou remployés, d'autres nous ont échappés par inadvertance. Onze sites ont livré un seul mortier, trois sites ont donné deux mortiers chacun, deux sites ont offert trois mortiers chacun, deux sites ont fourni quatre mortiers chacun, un site a délivré cinq mortiers et un site a donné neuf mortiers. Quatorze mortiers proviennent du couloir nord-sud et cinq du couloir est-ouest.

D'une façon générale, c'est dans le pays plat (plaines à vocation céréalière) que nous avons découvert le plus grand nombre, c'est-à-dire Bleid el Contra où on a compté neuf mortiers à Hr. El Contra (n° 007) et cinq mortiers à Hr. Fartout (n° 041) et Bhairet Tiouacha qui a livré quatre mortiers à Hr. Salsala (n° 158) et trois mortiers à Hr. Kammar (0n° 178)

Une concentration se remarque de part et d'autre de Oued El Htab et un vide sur le piémont du bled El Hbeibsa au nord-est de la région, au sud à Bled Thmed et à l'est de Tiouacha et des hauteurs situées à l'ouest de *Sufes*.

A ce stade, il faut signaler un facteur déterminant dans la répartition géographique de cet outil : il s'agit de la matière première, constituée du calcaire blanc qu'on ne trouve qu'à l'ouest de la région. Les quelques mortiers signalés dans la région où règne le nummulitique sont taillés toujours dans le calcaire blanc ; c'est la pierre la plus commode à ce type d'outils.

La majorité de ces mortiers adopte une forme conique. Cependant on a dénombré au

¹⁰⁸² Baudrillart A., *Mortarium*, dans Saglio et Daremburg, p. 2008-2209 ; Cagnat R. et Chabot V., 1920, p. 230-231 ; On lui a attribué une autre fonction à savoir le broyage de l'olive Aounallah S., 2001, p ; 73

¹⁰⁸³ Baudrillart, *Mortarium*, dans Saglio et Daremburg, Dictionnaire des antiquités grecques et latines, p. 2008

¹⁰⁸⁴ Ben Baaziz S., 2000, site 93, p. 101

¹⁰⁸⁵ Ben Baaziz S., 2005, voir index.

moins trois mortiers de forme cylindrique, quelques-uns le sont à l'intérieur comme les deux mortiers de Hr. Salsala (n° 158); les autres ne sont cylindriques, qu'en apparence car la forme à l'intérieur est conique, c'est-à-dire qu'elle s'évase vers l'ouverture, comme c'est le cas à Hr. Dammag (n° 042).

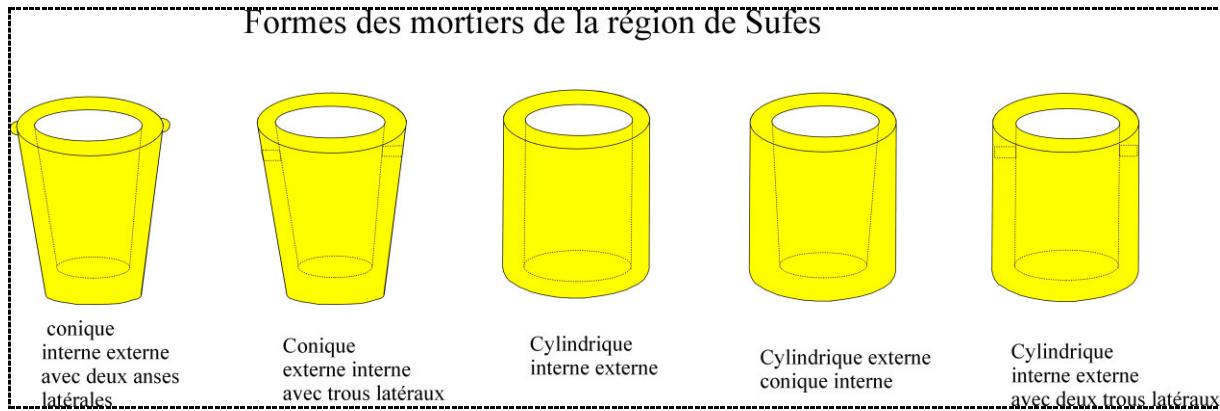


Fig. 112 : Les différentes formes des mortiers de la région de Sufes.

La dimension des mortiers de la région de *Sufes* varient de 20 à 75 cm pour la hauteur ; de 38 à 81 cm le diamètre supérieur ; de 20 à 70 cm pour le diamètre de la base ; de 4 à 15 cm pour la bordure et de 24 à 54 cm pour la profondeur. D'une façon générale, la dimension des hauteurs, des diamètres supérieurs, des profondeurs et des diamètres des bases est assez proche. L'existence d'un certain nombre de mortiers avec les mêmes dimensions, autorise à penser qu'il y avait probablement une production en série pour certains sites ou pour certaines zones.

Il est hors de question d'utiliser le mortier dans une activité autre que le battage, *trituratio*, des céréales après la moisson. Il ne s'agit pas là de la séparation des grains de l'épi mais de l'opération suivante qui consiste à détacher les grains de leurs enveloppes et des restes des barbes¹⁰⁸⁶. Le rapport des mortiers avec la céréaliculture est assuré par les lieux de provenances de ces outils. En effet, la majorité provient des secteurs à vocation céréalière à savoir le couloir nord-sud. (Voir carte de provenance des matériaux de moulin.)

Tableau de quelques mortiers de la région de Sufes

Sites	Nombre	Matière	Haut.	Diam. Sup.	Diam. base	Prof.	Bordure
007	9	Calcaire blanc	40	63	44	26	8
			54	64	-	Visible : 39	6
			61	66	-	45	8
			64	66	-	-	8
			63	63	-	39	6
			60	47	-	52	6
			54	49	-	40	6
			55	47		40	5

¹⁰⁸⁶ Leveau Ph., 1993, p. 87-88.

			43	-	40	-	-
009	1	Calcaire blanc	50	62	-	40	6
022	3	Calcaire blanc	53	48	30	42	6,5
			75	62	-	31	15
			50	50	-	39	6,5
029	1	=	60	52	30	42	7,5
032	2	Calcaire blanc	40	56	-	24	6
			47	40	38	38	5
041	5	Calcaire blanc	51	-	-	-	-
			60	51	-	47	6
			-	60	-	48	5 / 10
			57	50	34	45	4
			60	50	41	54	5
042	1	Calcaire blanc	47	48	-	34	6
046	4	Calcaire blanc	53	56	-	47	6
			56	58	-	46	6
			58	50	-	38	4
			52	51	-	36	5
052	2	Calcaire blanc	35	48	-	Conservé : 3	8
		Calcaire blanc	-	-	-	-	-
081	2	Calcaire blanc	50	52	20	32	7
094	1	Calcaire blanc	20	44	38	14	6
139	2	Calcaire blanc	54	45	39	34	8/10
			39	38	30	29	4
140	1	calcaire	47	70			
143	1	-	-	46	-	37	7
158	4	Calcaire blanc	55	38	-	-	3
			51	51	-	-	8
			62	78	-	-	6,5
			50	81	70	40	-
169	1	Calcaire fossilisé	36	63	-	36	-
178	3	-	-	-	-	-	-
		-	-	-	-	-	-
		Calcaire blanc	43	52	50	35	7

1.1.4. Autres cultures, élevage chasse

Les conditions naturelles et le potentiel naturel et humain dans la région de *Sufes* ont favorisé le développement d'autres cultures qui, bien qu'elles n'aient pas laissé de traces, paraissent évidentes.

1.1.4.1. Quelques arboricultures¹⁰⁸⁷

Outre l'oléiculture, et à l'instar du reste de l'Afrique, la région aurait dû produire

¹⁰⁸⁷ Sur l'arboriculture voir Gsell St., 1928, t. I, p 165-168 ; Gsell St., 1928, t. IV, p. 18-37 ; Hammad M., 1989, p. 855-861

d'autres types de fruit, comme la figue¹⁰⁸⁸ (*ficus*) citée dans les *Tablettes Albertini*¹⁰⁸⁹ ou la pomme qui fait la réputation de la région aujourd'hui par exemple. Certains endroits portent encore des toponymes relatifs à des arbres comme Aïn El Kerma¹⁰⁹⁰, Aïn El Kerma Es Souda¹⁰⁹¹ ou Aïn Ettina¹⁰⁹² ou encore Aïn Ettoffaha¹⁰⁹³.

Les grenadiers¹⁰⁹⁴ seraient également l'un des arbres répandus dans la région de *Sufes*. En effet, la représentation de grenades sur les bas-reliefs est toujours attestée que ce soit à *Sufes*¹⁰⁹⁵ ou dans les régions voisines¹⁰⁹⁶ et les conditions naturelles favorables laissent penser qu'ils étaient cultivés à l'époque antique.

D'autres espèces ont été cultivées non loin de là ; elles sont signalées dans les *Tablettes Albertini*, comme les amandiers¹⁰⁹⁷ et les pistachiers¹⁰⁹⁸.

Certains autres arbres sauvages auraient été domestiqués et exploités dans des circonstances précises. En effet, la toponymie actuelle conserve certains d'entre eux comme « Carrouba »¹⁰⁹⁹ mentionnée au moins trois fois¹¹⁰⁰ sous la forme de « Oued El Kharrouba »...

1.1.4.2. L'horticulture

Les sources arabes insistaient sur la richesse agricole de la cité de *Sufes*. En effet, Ibn Hawqual affirme que l'eau potable dans la ville est fournie par une fontaine qui arrosait des jardins et des vergers riches en fruits. On pratiquait l'élevage, cultivait le lin, le cumin, le carvi en plus des potages¹¹⁰¹. « De là on se rend à Sebîba, ville antique, où les eaux abondent ainsi que les fruits¹¹⁰². » ; « Le territoire de cette ville est couvert de jardins et produit du

¹⁰⁸⁸ Gsell St., 1928, t. I, p 168 ; Gsell St., 1928, t. IV, p. 31; Chaker S., 1997, p. 2825-2833; Hammad M., 1989, p.855-856

¹⁰⁸⁹ Courtois Chr., 1952.

¹⁰⁹⁰ Site 069.162

¹⁰⁹¹ Au sud du site n° 068.111

¹⁰⁹² Abou-Obeïd-El-Bekri, traduction M.-G. De Slane, Paris 1965, p. 279.

¹⁰⁹³ Site n° 069.136.

¹⁰⁹⁴ Gsell St., 1928, t. I, 168 ; Gsell St., 1928, t. IV, p. 32-33; Hammad M., 1989, p.858.

¹⁰⁹⁵ Stèle n° 23 du site n° 089.

¹⁰⁹⁶ Baaziz S., 2000, p. 67, 229-230, 312-313.

¹⁰⁹⁷ Sur la possibilité de l'existence des amandiers en Afrique du Nord dans l'Antiquité voir Gsell St., 1928, t. I, p. 168 ; Gsell St., 1928, t. IV, p. 33.

¹⁰⁹⁸ Courtois Chr., 1952, p. 202.

¹⁰⁹⁹ Gsell St., 1928, t. I, p. 166-168; Gsell St., 1928, t. IV, p. 27-30; Hammad M., 1989, p. 860 n° 9.

¹¹⁰⁰ Oued Kharrouba entre le site n° 185 et le site n° 178 ; Oued el Kharroub entre le site 172 et 173 et Oued el kharroub entre les sites n°s 031 et 083.

¹¹⁰¹ ابن حوقل، صورة الأرض، ص 84 "...و شربهم من عين جارية كثيرة تسقي بساتينهم وهي على مر الأيام كثيرة الفواكه" رخصة الأسعار
Sur les permanences des produits agricoles antiques en Ifriqiya voir Jalloul N., 1998, p. 487—511, concernant Sbiba voir p. 508-509.

¹¹⁰² Abou-Obeïd-El-Bekri, traduction de De Slane M.-G 1965, p. 106 on lit p. 49 : « و منها إلى سبيبة وهي مدينة أولية ذات أنهار و ثمار »

safran, dont la qualité est parfaite¹¹⁰³.» Cette situation qui date de l'époque médiévale peut sans doute traduire une réalité de l'Antiquité. En fait, sous le Haut-Empire, la situation devait être meilleure que celle de l'époque tardive et du début du moyen âge, au temps de l'insécurité.

Pour les épices, le carvi et le cumin, hormis celle d'Ibn Hawqual, il n'existe aucune indication textuelle ou archéologique. Les témoignages sur le safran sont fréquents dans les sources arabes pour l'Afrique du Nord. On sait également qu'il était recommandé par Magon¹¹⁰⁴ pour la préparation d'un remède pour les bêtes. Ce qui donnerait à penser qu'il aurait pu être cultivé dans la région depuis l'Antiquité. Le lin est bien attesté en Afrique du Nord dans l'Antiquité¹¹⁰⁵ et il se peut qu'il prospère dans la plaine de *Sufes*. L'étendue de la zone irriguée autour de *Sufes* révélée par la présence d'installations hydrauliques¹¹⁰⁶ et dans les méandres des oueds, laisse supposer le développement très actif des cultures maraîchères durant toute l'Antiquité. Ces activités ne laissent pas de traces sur le terrain, à part peut-être les installations hydrauliques utilisées pour l'irrigation.

Nous savons d'après des agronomes latins, Varron¹¹⁰⁷ et Columelle¹¹⁰⁸ que les cultures maraîchères étaient une spécialisation suburbaine intensive. En effet, la présence de ce type de culture est attestée en vue de répondre à la demande imposée par l'existence d'un centre urbain important¹¹⁰⁹.

1.1.4.3. *L'élevage*¹¹¹⁰

En plus d'une population stable, on a affaire à des nomades qui transhument du Sud vers le Nord et *vice versa*. Il s'agit là d'un système qui fonctionne depuis les premiers temps. Le fait que la région se trouve sur un couloir de passage laisse penser qu'elle devait être touchée directement par le phénomène du nomadisme. Il ne faut perdre de vue que la cause principale de la révolte de Tacfarinas était le contrôle des terrains de parcours : les Romains ont voulu rompre avec cet ancien système et ont voulu cantonner les tribus nomades et semi-nomades traversant la région lors des saisons sèches¹¹¹¹. Sur le terrain il a été découvert de

¹¹⁰³ و هي كثيرة البساتين و يوجد في أرضها الزغافان" Abou-Obeïd-El-Bekri, traduction de De Slane M.-G., Paris 1965, p. 279 on lit p. 142.

¹¹⁰⁴ Gsell St., 1928, t. IV, p. 39, note n° 2.

¹¹⁰⁵ Gsell St., t. 1928, I, p. 237-238 ; Gsell St., t. 1928, t. IV, p. 36.

¹¹⁰⁶ Voir *supra*, p. 141 et suiv.

¹¹⁰⁷ Varron, I, 8, 1.

¹¹⁰⁸ Columelle, III, 3, 1-2.

¹¹⁰⁹ Leveau Ph. insiste toujours sur ce point et a démontré plusieurs fois qu'il s'agit de la même chose à *Caesarea* de Maurétanie. Voir par exemple Leveau Ph., 1987, p. 45-56 voir p. 55.

¹¹¹⁰ Sur l'élevage en Afrique antique voir Gsell St., 1928, t. I, 169-172, p 216-234 ; Gsell St., 1928, t. IV, p. 37-46.

¹¹¹¹ Picard G.-Ch, 1990 p. 66-67.

faibles traces de ces éleveurs sur la rive gauche de l'Oued El Htab. A Hr. Tahar (n°128) et à Hr. Ouled Mohamed (n° 146). Ces traces sont très pauvres de simples enclos faits en pierres naturelles recueillies du lit de l'oued, à côté de l'oued et un peu isolés par rapport aux sites voisins. Leur établissement en hauteur en vue de garder et de surveiller les troupeaux contre les fauves et autres dangers montre que leurs propriétaires n'avaient pas l'attention de rester longtemps.

D'autres données militent en faveur de l'établissement de cette activité : la présence de l'eau, d'espaces non cultivés, de forêts et de montagnes ; les restes de branches d'olives après l'opération de taille ; la présence d'une corporation de foulons à Maktar¹¹¹².

Des stèles de la région de *Sufes* ou des régions voisines représentent des ovins et des bovins. L'étendue des forêts et des montagnes laisse suggérer qu'il y avait également des caprins.

Mais il faut signaler que l'élevage, surtout celui des troupeaux, a probablement souffert de l'extension de la culture de l'olivier qui a gagné l'espace autrefois réservé à l'élevage. Cependant, l'élevage réduit pour répondre aux besoins locaux que ce soit pour l'alimentation ou pour les travaux agricoles (des bœufs ou mulets pour les labours ou pour le transport... des volailles des caprins ou des ovins pour les cérémonies religieuses) aurait dû persister. Hitchner R.-B. pense avoir trouvé les traces de l'élevage de bétail à Hr. Touil dans les environs du *Cillium*. D'après l'auteur, il s'agit de quatre alignements d'enclos séparés par des couloirs de circulation destinés aux bestiaux¹¹¹³. Il est possible également qu'à l'instar du reste du pays, on pratiquait l'élevage des chevaux comme c'est le cas actuellement¹¹¹⁴. Cependant cette hypothèse n'est pas suffisamment étayée à part l'indication d'Ibn Hawqual qui parle de l'élevage dans la région à l'époque médiévale¹¹¹⁵. Par ailleurs, il est possible que l'on ait pratiqué l'élevage des abeilles pour produire le miel comme c'était le cas dans les domaines impériaux au nord de la Proconsulaire¹¹¹⁶ surtout que la région dispose de conditions favorables à cette activité. Le poème du mausolée des *Flavii* du *Cillium* signale les abeilles, le cire et le miel¹¹¹⁷ ce qui indique que l'on était habitué à ce phénomène. De même, certains bas reliefs représentent des défunt ou des dédicants portant un gâteau ou des cruches ou récipients probablement pleins de miel.

¹¹¹² *CIL*, VIII, 23399 cf. M'Charek A. 1982, p. 176-179.

¹¹¹³ Hitchner R.-B., 1993a, p. 158-198, voir p. 166.

¹¹¹⁴ Actuellement, la région de Sbiba est considérée comme l'une des plus célèbres dans l'élevage des chevaux en Tunisie.

¹¹¹⁵ ابن حوقل، صورة الأرض، ص 84 "... و شربهم من عين جارية كثيرة تسقى بساتينهم وهي على مر الأيام كثيرة الفواكه رخيصة الأسعار و يغلب على غلاتهم الحمون والكرفوا والبقرول و يزرع عندهم الكتان و لهم ماشية كثيرة."

¹¹¹⁶ *CIL* VIII, 25902, =ILTun , 1303= *CILPM*Bardo., 388.

¹¹¹⁷ *CIL*, VIII, 212-213 voir à la fin du texte.

Les représentations de poissons sur des stèles de *Sufes*¹¹¹⁸ comme ailleurs dans la région comme Hr. Left¹¹¹⁹ peuvent illustrer les ressources que l'on pouvait tirer de la pêche dans l'Oued Sbiba¹¹²⁰.



Fig. 113 : des poissons de l'Oued Sbiba.

1.1.4.4. *La chasse*

La chasse est une activité très répandue en Afrique romaine, les mosaïques des domaines¹¹²¹ laissant toujours voir du gibier¹¹²² des chiens de chasse et même parfois des scènes de chasse. Cette activité devait également prospérer dans la région. L'existence des forêts et des montagnes riches en gibiers constituerait un milieu très propice à cette activité¹¹²³. Les fauves et les carnassiers faisaient la célébrité de l'Afrique dans l'Antiquité¹¹²⁴ comme l'affirmaient les auteurs anciens¹¹²⁵. L'armée carthaginoise possédait un nombre important d'éléphants dressés et entraînés à la guerre dont une bonne partie est chassée en Afrique du Nord. Les princes Numides, en particulier Jugurtha, trouvaient du plaisir et de la gloire dans la chasse aux lions. N. Duval, a publié une représentation datant de 1863 avec un

¹¹¹⁸ Voir Inventaire, site n° 089, stèle n° 1, fig. 337.

¹¹¹⁹ Stèle de Hr. Left, voir en dernier lieu, Ben Baaziz S., 2000, p. 196-197.

¹¹²⁰ La présence des poissons a été remarquée par Monchicourt Ch., 1913, p. 213-214, l'auteur écrit p. 213 : « Les indigènes, si pauvres soient-ils, ne pratiquent pas la pêche et rien ne montre mieux leur inaptitude à tirer profit de toutes les ressources de la région. »

¹¹²¹ Précheur-Canonge T., 1961. p. 75 et suiv., voir également, Picard G.-Ch., 1990, p. 72.

¹¹²² Sur ces différents types d'animaux qu'on peut trouver dans la région voir Monchicourt Ch., 1913, p. 242-247.

¹¹²³ Sur la faune de l'Afrique antique voir, Gsell St., 1928, t. I, p. 100-137.

¹¹²⁴ L'inscription du mausolée des *Flavii* du *Cillium* confirme cette idée : «*venatu Libyae tellus = la terre de Libye ses chasses* ».

¹¹²⁵ Sur les témoignages des sources anciennes sur la présence des lions dans Afrique du Nord, voir Gsell St., 1928, t. I, p. 111 et note n° 2.

lion au nord des ruines de *Sufetula*¹¹²⁶. Peyssonnel qui visitait la région au XVIII^e siècle écrivait « Les lions et les tigres y sont aussi fort communs ; heureusement je n'en ai rencontré aucun dans mes promenades.¹¹²⁷ » Or, la présence de statues de cet animal à Maktar¹¹²⁸ les reliefs de Hr. Thmed (n° 189)¹¹²⁹ et à Hr. Contra (n° 007) ¹¹³⁰ dans la région de *Sufes*¹¹³¹, ainsi que la toponymie moderne¹¹³² confirmeraient la présence de cet animal autour de l'antique *Sufes*¹¹³³. La chasse aux fauves répondait à une double préoccupation : la protection des humains et des troupeaux et les jeux publics à l'intérieur ou à l'extérieur de la province. Cette activité, bien qu'elle ne soit pas attestée dans les textes, devait apporter une fortune remarquable.

Reste à s'interroger sur la densité de la population des animaux sauvages dans l'Antiquité. Est-ce qu'elle a décliné en face de l'expansion de l'agriculture et de l'élevage domestique ?

¹¹²⁶ Duval N., 1971, p. 409, fig. 441.

¹¹²⁷ Peyssonnel et Desfontaines, 1838, p. 77.

¹¹²⁸ Picard G.-Ch., 1957, p. 70-71

¹¹²⁹ Le lion est représenté 4 fois sur des stèles à Hr. Thmed.

¹¹³⁰ Un carnassier, peut être un léopard est sculpté sur le cippe de *Salonia Rustica* à Hr. Contra

¹¹³¹ Sur le lion de l'Afrique du Nord et ses significations voir en dernier lieu : Morel Deledalle M., 1982, p.55-109 avec bibliographie et tables p.110-115.

¹¹³² Jebel Chouchet **Essid** est un relief situé à l'est de Hr. Contra à environ 10 km au nord-est de *Sufes*

¹¹³³ Monchicourt Ch., 1913 p. 242-244 : l'auteur nous donne une idée sur cet animal dans la région du Haut-Tell à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle.

1.2. Industrie et artisanat

La prospection a relevé les traces de certaines activités en rapport avec l'exploitation des ressources naturelles dans la région, à savoir l'extraction des pierres et des métaux et l'exploitation du bois, de l'argile et d'autres matières.

1.2.1. Les carrières et les mines (*metalla*)

Malgré la rareté des données archéologiques, nous sommes en mesure d'affirmer que l'extraction des pierres et des métaux est une activité qui a existé dans la région de *Sufes* depuis l'Antiquité.

1.2.1.1. Les carrières

L'extraction de la pierre est une activité évidente puisque toutes les ruines romaines utilisent ce matériau. Toutefois, il est difficile de localiser les carrières car d'une part elles sont rarement signalées sur les cartes topographiques¹¹³⁴ et d'autre part il est presque impossible qu'elles n'aient pas été exploitées ultérieurement, ce qui engendre la disparition définitive des traces de l'exaction antique.

La proximité des montagnes, les affleurements rocheux et l'existence de deux types de pierres (le calcaire blanc, jaunâtre et nummulitique) dans les ruines romaines de la région de Sbiba, laisse présumer un nombre élevé de carrières. La présence des affleurements rocheux notamment au nord-est de la région facilite la récupération de la pierre. En effet, l'abondance des pièces d'huileries de la même roche qui affleure juste à côté des sites de Hr. Bel Haj (n° 031) ; Hr. Farhat (n° 039), Sidi Abdallah (n° 021), et des pierres écroulées des falaises qui entourent la région (le long des falaises du côté est et nord-est de la région) témoignent de la disponibilité de la pierre et de l'abondance de cette matière première. Les cours d'eau (Oued Rohia-el Htab, Oued Sbiba, Oued Messannaegh, Oued Leimij...) constituent un autre type de gisement fournissant les galets. Ils sont fréquemment utilisés dans les soubassements, mais aussi dans le remplissage des parties apparentes dans la ville (le cas du nymphée et des thermes...) et même dans la construction en campagne comme c'est le cas pour le site Mrass el Harmel (n° 139).

Par ailleurs, deux carrières antiques ont été repérées dans la région de *Sufes*, une à Aïn El Hassi (n° 137) et l'autre à Hr. Berdieli (n° 148). La situation de ces deux carrières au

¹¹³⁴ Non loin à l'extrême sud-ouest de Jbel Mghila (dit à cet endroit Jbel Sbeitla), au nord-est de *Sufetula* la carte topographique au 1/50 000^e Djebel Mrhila signale « Anc^e Carr^e Rom^e » c'est à dire « ancienne carrière romaine ». Il s'agit là de l'un des rares révélations concernant la couverture topographique.

voisinage de *Sufes* mais aussi la présence de la pierre de même provenance laissent croire que ces carrières avaient alimenté la ville lors de ses grandes phases de construction.

Chronologiquement parlant et en se basant à la fois sur la qualité de la pierre et son utilisation dans les monuments de la cité, il semble que la carrière de Hr. Berdieli (n° 148) avec son calcaire blanc, ait fonctionné en premier lieu par rapport à celle de Aïn El Hassi (n° 137) dont la pierre en grès de sable est employée dans la fortification byzantine. L'importance de la quantité de pierre extraite, comme le montre le négatif au niveau de deux carrières, laisse entendre qu'elles ont fonctionné durant une longue période. L'exploitation se faisait à ciel ouvert pour les deux carrières. En fait, il n'était pas utile de chercher la pierre en profondeur puisqu'elle était disponible et de bonne qualité en surface.

Cependant, on ne sait si la taille de la pierre s'effectuait dans la carrière ou dans des ateliers situés dans les lieux de l'utilisation. Est-il possible de supposer l'existence d'ateliers à côté des carrières¹¹³⁵ ? Peut-on parler d'un métier de taille de la pierre ? Travaille-t-on la pierre sur commande ?

Il est certain, pour le moins, que la pierre reçoit quelques dégrossissements dans la carrière avant d'être transférée vers les lieux de construction. Cette constatation concerne essentiellement les grands centres comme la cité de *Sufes* ou les quatre ou cinq autres grandes agglomérations de la région. Mais pour le reste des sites, surtout dans les secteurs où la pierre était disponible en surface (c'est-à-dire que la pierre est recueillie sur place), il semble que la taille s'exerçait complètement in situ.

Cependant, on dispose dans la région de *Sufes* -comme ailleurs- de pierres avec marque épigraphique mentionnant une officine donc un atelier¹¹³⁶. Il s'agit de deux pierres provenant de deux sites ruraux, elles mentionnent des *officinae*¹¹³⁷. En se basant sur des critères stylistiques des textes, on peut les situer entre le II^e et le III^e siècle. L'une à Hr. Aïn Fragha (n° 064) à environ 6 km à l'ouest de *Sufes*, la pierre est une clé de voûte d'un arc¹¹³⁸ donc une entrée d'un édifice probablement d'une huilerie monumentale ou une basilique chrétienne. L'autre provient de Hr. Damouss (n° 012) juste à côté de Hr. Contra (n° 007) à environ 6 km au nord-est de *Sufes*, elle se présente sous forme d'un petit cippe-autel.

¹¹³⁵ A Hr. Berdieli, Voir Inventaire, Volume I, site n° 148, p. 298, il y a un site archéologique juste à côté de la carrière antique, mais rien ne laisse penser à un atelier.

¹¹³⁶ On dispose même d'une quatrième mais qui se trouve hors de la région étudiée à une faible distance : à Hr. Morgan à environ 7 km au nord des limites nord de la région étudiée, *CIL*, VIII, 23242 = *AE* 1895, 11 texte : *Ex officina Vic/toriani Alumni/us Thamariten/sis gratis (a)edic(u)la(m) / aedificavit.*

¹¹³⁷ Voir catalogue épigraphique n° 2 et 105 Ben Baaziz S., 2000a, p. 32 n° 22 ; une étude sur les *officinae* d'après les inscriptions lapidaires en Afrique est en cours de préparation.

¹¹³⁸ Ben Baaziz S., 2000a, p. 15-42 voir p.32 n° 22.

Toutefois, il est évident qu'il y a eu un développement de métiers en rapport avec la pierre : probablement un entrepreneur (maçon)¹¹³⁹ pour celle qui provient de Hr. Aïn Fragha (n° 064) et un tailleur de pierre pour la seconde.

La sculpture des statues et des reliefs, l'ornementation des éléments d'architecture et la gravure et la coloration des inscriptions sont des activités qui semblent avoir connu un intérêt particulier à *Sufes* et sa région dans l'Antiquité. Malgré l'influence directe de la *Thusca* et des régions voisines en ce qui concerne les thèmes et les représentations, les reliefs et les statues inventoriés à *Sufes* et sa région témoignent d'une tendance vers une création d'une école locale et régionale indépendante qui possède ses propres normes dans la conception des reliefs. Les inscriptions de *Sufes* et sa région offrent également des indices incontestables non seulement de la présence d'ateliers et de lapicides mais d'une vraisemblable tradition dans le domaine. Certaines inscriptions¹¹⁴⁰ sont teintes de minium qu'on a probablement utilisé pour colorer la statue d'Hercule, génie de *Sufes*¹¹⁴¹.

Cette remarque est valable également pour les éléments du décor architectonique¹¹⁴² qui a vu dès la fin du II^e début du III^e siècle élaborer et se singulariser une tendance locale commence à s'élaborer et s'individualiser par rapport aux régions voisines pour donner à l'époque chrétienne une tradition spécifique dans le traitement des motifs ornementaux, comme l'a bien remarqué N. Duval¹¹⁴³.

1.2.1.2. Les mines

Il est très difficile de se prononcer sur la question de l'exploitation des mines dans l'Antiquité dans cette région ou ailleurs. Cela s'explique par le manque d'études sur cette question et l'absence totale de collaboration entre archéologues et géologues. Cependant, on dispose pour l'Afrique d'une étude importante datant du début du XX^e siècle dans laquelle S. Gsell¹¹⁴⁴ a essayé de rassembler les différentes informations à la fois littéraires et archéologiques relatives aux exploitations minières. Il remarque que « la pauvreté des documents écrits et l'abondance des vestiges d'exploitations anciennes s'opposent ». Il ajoute que « les observations qu'ont faites à cet égard des prospecteurs et des ingénieurs, beaucoup

¹¹³⁹ Il s'agit probablement de la même chose pour la pierre qui provient de Hr. Morgan puisqu'il s'agit probablement de la même forme.

¹¹⁴⁰ Les inscriptions provenant de *Sufes* n° 22 du catalogue déposé au parc du nymphée ; n° 23 du catalogue, *CIL*, VIII, 262 = 11430, actuellement conservé au lycée Sbiba ; n° 24 du catalogue actuellement remployée dans les ruines de la mosquée Sidi Okba ; n° 35 du catalogue remployée également dans la mosquée Sidi Okba.

¹¹⁴¹ Saint-Augustin, *Lettre* 50.

¹¹⁴² Voir *infra*, chapitre sur le décor d'architecture, p. 305 et suiv.

¹¹⁴³ En dernier lieu : Duval N., 1972, p. 68.

¹¹⁴⁴ Gsell St., 1928a, p. 1-21.

plus que des archéologues, n'ont pas toutes été signalées à l'attention de ces derniers.¹¹⁴⁵ ». Le même auteur a essayé dans un second article de localiser un de ces *metalla* où l'on envoyait des chrétiens condamnés aux travaux forcés du temps de Saint Cyprien. Il s'agit du *Metallum Siguense* signalé dans la lettre 79 de Saint Cyprien¹¹⁴⁶. D'après Gsell, la mine se trouvait aux environs d'une station de la table de Peutinger¹¹⁴⁷ située entre *Thacia* et *Sicca Veneria*, dite *Segues*¹¹⁴⁸. Depuis, d'autres études furent publiées, qui manquent d'un support matériel et archéologique¹¹⁴⁹.

Pour la région de *Sufes*, on dispose de quelques indications sur la carte géologique de Sbiba¹¹⁵⁰ qui signale des gîtes plombo-zincifères sur le flanc sud du Jebel Mghila au niveau de Aïn El Guemame où s'est établie une exploitation à l'époque coloniale, actuellement abandonnée¹¹⁵¹, ainsi que des gîtes plombifères sur le versant nord de Jebel El Abaied¹¹⁵² où s'est établie également une exploitation à l'époque coloniale elle aussi abandonnée en 1930¹¹⁵³. Des renseignements sur des gîtes miniers sont également disponibles sur la carte géologique Djebel Mrhila¹¹⁵⁴, mentionnant la présence de gîtes plombo-zincifères au niveau de Aïn el Gassa sur le versant sud de Jebel Mghila, avec une exploitation de l'époque coloniale abandonnée¹¹⁵⁵ ainsi que d'un gîte ferrifère autour de Jebel El Hajla à la pointe du massif de Mghila, dirigée vers le nord-ouest en direction de *Sufes*¹¹⁵⁶.

En tout état de cause, la région de *Sufes* se situe à une faible distance des mines de Jrissa, Bou Jabeur et Slata exploitées dans l'Antiquité¹¹⁵⁷.

Par ailleurs, les scories de fer sont signalées dans trois lieux, au nord du Jebel Mghila, à Hr. El Hassek (n° 174), à Hr. El Rhonnaïa¹¹⁵⁸ et à environ 1 km au nord-ouest de ce dernier

¹¹⁴⁵ Gsell St., 1928a, p. 11.

¹¹⁴⁶ Gsell St., 1903, p. 135-139.

¹¹⁴⁷ *Table de Peutinger*, segment, IV.

¹¹⁴⁸ Sur le *metallum Sigense* voir Gsell St., 1903, p. 135-139.

¹¹⁴⁹ Je cite à titre d'exemple : Toubal A., 1995, p. 57-63 ; Assadi F., 2001, p. 139-140 et M'Charek A., 2000, p. 87-103. Dans cet article l'auteur met l'accent sur une localité minière très célèbre à l'époque médiévale. Cette célébrité a laissé des traces dans les sources littéraires. Après prospection l'auteur propose une localisation des mines en question.

¹¹⁵⁰ *Carte Géologique de la Tunisie*, feuille Sbiba n° 69 au 1/50 000^e et *Notice explicative* par Castany G. et Degallier R., Tunis 1956, p. 21.

¹¹⁵¹ Carte Archéologique, feuille Sbiba, n° 069, site n° 253 ; Sainfeld P., 1952, voir tableau IV, p. 269.

¹¹⁵² Site n° 069.203.

¹¹⁵³ Sainfeld P., 1952, p. 231.

¹¹⁵⁴ *Carte Géologique de la Tunisie*, feuille Djebel Mrhila, n° 77 au 1/50 000^e et *Notice explicative* par Castany G., Tunis 1952, p. 21.

¹¹⁵⁵ Sainfeld P., 1952, p. 269.

¹¹⁵⁶ Sainfeld P., 1952, tableau IV, p. 269. Je crois volontairement que les scories découvertes à *Sufetula*, cf. en dernier lieu, Assadi F., 2001, p. 139-140 sont en rapport avec les gîtes de Jebel Mghila. Duval N., 1990, p. 495-535, voir particulièrement p. 524, signale la présence d'activités minières « fer du Djébel el Rheradok et du Djébel Koumine ».

¹¹⁵⁷ Gsell St., 1928, p. 12 et 14 ; Sainfeld, 1952, p. 165-178 ; Ben Baaziz S, 2000, p. 291 et 318. En dernier lieu voir M'Charek A., 2000, p. 87-103.

site. Ces traces datent de l'époque moderne mais témoignent de la présence de ce métal dans la région. L'exploitation antique de ces mines n'a pu être discernée à cause des bouleversements causés par la continuité de l'extraction ultérieure. Les scories de métallurgies trouvées à *Sufes* à Hr. Bennaïa (n° 051) et à Hr. Thmed (n° 189) confirment probablement l'exploitation de ces mines dans la région dans l'Antiquité. Il est clair que la transformation des produits ne se faisait pas sur place, c'est-à-dire dans les mines, mais dans des ateliers urbains ou ruraux situés à quelque distance des gisements mais dont les seuls indices apparents sont les scories. La fabrication d'outillage usuel pour la vie quotidienne (que ce soit dans la ville ou dans la campagne) devait se faire sur place. La situation de la région sur des axes routiers de première importance peut limiter l'artisanat lié à la métallurgie à ses débouchés commerciaux, mais l'existence de la matière première a pu jouer un rôle favorable.

D'autres activités en rapport avec la transformation des matières premières sont attestées dans la région.

1.2.2. Les fours à chaux et à plâtre

Les fours sont difficilement repérables, parce que d'une part, ils sont souvent très arasés ou totalement enfouis, et d'autre part leurs traces sont très modestes. En fait, leur découverte est souvent le fruit du hasard. Le nombre de fours découverts lors de la prospection est en deçà de la réalité. En effet, on imagine mal le fonctionnement de chantier de construction à travers la région en se basant sur la production de six ou sept fours seulement.

Il est plus logique de supposer un chiffre plus ou moins égal au nombre de sites repérés dans la région. Il ne semble pas que les fours à chaux ou à plâtre constituaient une activité professionnelle. La médiocrité de leurs traces ne peut que confirmer cette opinion. En effet, dans l'état actuel de la documentation on ne signale pas de découverte d'une série, ou d'un quartier de fours à chaux ou à plâtre comme cela existe de nos jours¹¹⁵⁹.

Dans la région de *Sufes* nous avons donc découvert sept fours dont :

* Deux fours à chaux, un à Hr. Magroun el Ouediane (n° 096), l'autre à Hr. Bou Leidieb (n° 081)¹¹⁶⁰

* Deux fours à plâtre, un à Hr. Hassek (n° 145), l'autre à Douar El Fraijya (n° 095).

¹¹⁵⁸ CAS, site n° 202.

¹¹⁵⁹ A l'exception des fours de cuisson de la céramique. En effet, on a un exemple situé non loin de la région étudiée, il s'agit de Hr. Guellel, site 069.235, Peacock, Bejaoui F. et Ben Lazreg N., 1990, p. 74 et fig. 10 (n° 1-16)

¹¹⁶⁰ En fait rien ne permet d'affirmer cette identification, il se peut qu'il s'agisse d'un four de cuisson de céramique

* trois fours dont la production est indéterminée. Le premier à Hr. Hassek (n° 174), est peut être un four de métallurgie ou bien d'un autre produit, l'état des ruines ne permettant pas une identification à partir d'une simple vision ; l'existence des traces de métallurgie juste à côté complique les choses. Le deuxième est immédiatement au sud de *Sufes* (n° 089) avec à une dizaine de mètres un petit bassin. Le troisième est à Hr. Khammar, il est sans contexte.

D'après les lieux de découvertes, on remarque que la répartition des ces fours concerne le secteur le plus habité. Il s'agit des parties occidentale et méridionale de la région, alors que l'extension de l'oléiculture s'est produite surtout au nord-est.

Les fours ont un plan circulaire de diamètre variant de 130 cm à Magroun el Ouediane (n° 096), 153 cm à Douar El Fraijya (n° 095), 320 cm juste à côté de *Sufes* (n° 110) à 340 cm à Hr. Bou Leidieb (n° 081). La profondeur (hauteur) exacte n'est pas connue parce qu'il sont tous enfouis. On a pu vérifier les dimensions du seul four de Hr. Magroun el Ouediane (n° 096), qui fait 320 cm de hauteur. Mais, il peut être considéré comme un modèle vu la différence dans les dimensions des diamètres. Il n'a pas été possible de savoir si sa forme était cylindrique ou conique, forme attestée pour les fours de ce genre, comme le remarque J.-P. Adam pour les fours de ce genre¹¹⁶¹. En ce qui concerne la technique de construction, on utilisait des briques pleines en argile qu'on a consolidées ou non extérieurement par des moellons ; l'épaisseur des murs est de 27 cm à Douar El Fraijya (n° 095), 33 cm à Magroun el Ouediane (n° 096) et 89 cm à Bou Leidieb (n° 081). L'utilisation interne des briques en argile est indispensable pour résister à la chaleur.

Les fours découverts dans la région de *Sufes* sont tous enfouis ou adossés contre le flanc d'une éminence. Cette position facilite l'aménagement d'un accès pour le combustible en contrebas. Cependant, nous n'avons pas remarqué la présence de ces orifices dans les fours signalés. L'enfouissement de ces structures est également favorable puisqu'il contribue à la consolidation du monument, conserve la chaleur à l'intérieur du four et garantit une cuisson dans de bonnes conditions.

Malgré la découverte d'un four en situation favorable (coupé verticalement par un cours d'eau) celui de Hr. Magroun El Ouediane, l'aménagement interne reste peu évident¹¹⁶². En effet, on ne peut distinguer par exemple la paroi, le *sole*, munie d'orifices, les carreaux¹¹⁶³, qui séparent le foyer ou la chambre de chauffe qu'on trouve dans les fours à céramique.

¹¹⁶¹ Adam J.-P., 1984, p. 69.

¹¹⁶² D'après Adam J. P., 1984, p. 73-74, l'auteur reproduit un texte de l'agronome latin Caton dans lequel il résume la technique de la construction du four à chaux.

¹¹⁶³ Adam J.-P., p. 64-65.

Le recours à la cuisson du plâtre pour l'utiliser dans la construction en tant que liant ou bien encore en tant que brique est une pratique qui est dûe à un facteur naturel et un autre historique. Les fours à plâtre ont été découverts autour de Kodiat el Halfa, une zone située dans une couche de gypse, dite actuellement Jbel Jebbes. Cette zone s'étend sur environ 25 à 30 km², donc la matière première était forcément disponible¹¹⁶⁴. D'après N. Duval, le recours au plâtre à *Sufetula* et dans la région de Gafsa est une pratique tardive qui a commencé probablement à partir du IV^e siècle apr. J.-C.¹¹⁶⁵.

1.2.3. La menuiserie

La menuiserie n'a pas laissé de traces matérielles directes sur le terrain comme certaines autres activités. Cependant plusieurs indications indirectes témoignent de la présence de cette activité dans la région de *Sufes*. L'importance du nombre de seuils des portes, soit à peu près d'une centaine, qu'on trouve partout dans les sites archéologiques de la région, l'étendu des forêts dans l'Antiquité ? Comme de nos jours, la disponibilité du bois et la prospérité économique sont des indices valables pour parler de menuiserie.

Nous savons par ailleurs, que l'Afrique fournissait à Rome le bois du *Thuya*¹¹⁶⁶ pour la fabrication des meubles de luxe en particulier : « des célèbres tables atteignant des prix fabuleux.¹¹⁶⁷ » La région de *Sufes* est actuellement en partie couverte de cette espèce. La constitution d'une aristocratie locale dont la fortune est confirmée par la présence dans la ville autant qu'à la campagne d'éléments de péristyles et autres, peut également constituer un marché alimenté non seulement par l'importation mais probablement par un artisanat local actif. Les portes fabriquées peuvent être en un seul ou à deux battants comme l'indique les seuils découverts dans la région. Nous avons des représentations de portes à deux battants sur deux stèles à reliefs provenant de Hr. Thmed (n° 189) et Dar Haj Salah (n° 105). La première est une stèle funéraire remployée dans une maison moderne (Dar El Haj Salah n° 105) située au sud de Hr. Sidi Brahim Zaihair (n° 093) où on peut voir au dessous de l'inscription funéraire une porte à un seul battant, décorée par plusieurs rectangles emboîtés répartis sur quatre zones. La seconde stèle est anépigraphe et probablement votive, remployée dans une

¹¹⁶⁴ Voir *Carte Géologique de la Tunisie*, feuille Sbiba, n° 69 au 1/50 000^e et *Notice explicative* par Castany G. et Degallier R., 1956, p. 10-19. Une localité moderne située dans le secteur est appelée : El Jabbès.

¹¹⁶⁵ Duval N., 1990, p. 525.

¹¹⁶⁶ Le bois fourni par cet arbre est connu depuis le III^e siècle av. J.-C., cf. Gsell St., 1928, V, p. 211.

¹¹⁶⁷ Joffroy R., 1963, p.166-167, voir p ; 167 ; voir également, Salama P., 1987, p. 159, n° 302 ; M. M. Lenoir est intervenu à la suite de la communication de Lassère J.-M., 1995, p. 45, sur la possibilité de la présence dans la documentation impériale de témoignages « d'un commerce très florissant à l'époque républicaine, celui du bois, en particulier du bois précieux comme le thuya, fort prisé à Rome pour la confection de tables ? » Lassère J.-M. répond qu'il n'a pas de « souvenir d'une mention épigraphique de l'exportation du bois africain. »

maison moderne. Brisée en haut, elle représente dans le registre inférieur une porte à deux battants avec des décors incisés et laisse voir sur le battant droit une serrure :



Fig. 114 : Porte d'après une stèle de Hr. Thmed (n° 189)

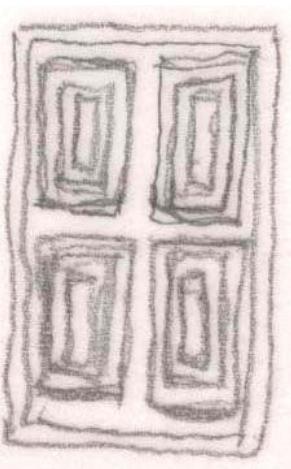


Fig. 115 Photo et croquis de porte d'après une stèle funéraire remployée à Dar Haj Salah (n° 105)

En plus des outils utilisés par les paysans, tels les manches des pelles, des haches, l'armature des attelages et le labour, on peut penser aux meubles équipant les demeures, lits, tables, chaises, banquetts mortiers en bois et peut-être cercueils etc...

Les stèles funéraires découvertes dans la région ne manquent pas de nous fournir une idée sur ce type de meuble : en effet, sur le cippe de *Salonia Rustica* de Hr. Contra (n° 007) on voit une scène de banquet où l'homme est allongé sur un lit. Devant lui se dresse un trépied semblable à un autre représenté sur un fragment de stèle remployée dans un gourbi à Hr. Souk Erroumaine (n° 168).



Fig. 116 : Croquis du trépied de la stèle de Hr. Souk Erroumaine



Fig. 117 : Croquis du trépied du cippe de Hr. contra



Fig. 118 : Scène de banquet du cippe de Hr. Contra

1.2.3. Autres activités artisanales

Certains indices laissent penser à d'autres activités artisanales en rapport avec les productions agricoles, animales et naturelles. L'abondance des plantes naturelles comme l'*halfa* et d'autres comme les cannes et les palmes etc... fournissent la matière première pour la fabrication d'objets servant à la vie quotidienne. Les corbeilles, les *canistra*, les paniers qu'on n° 042), à *Sufes* et à Hr. Thmed (n° 189) peuvent servir de preuve de l'existence de sur cette activité. La fabrication des cordes et des outils utilisés pour l'attelage, le transport et le déplacement semble être très courant dans une région où l'agriculture constitue l'activité économique fondamentale.

Le textile, ou la fabrication du tissu à partir de la laine et probablement du lin signalé à *Sufes* par les auteurs arabes¹¹⁶⁸ ne peut être étranger à la région étudiée. A l'époque romaine on dispose de certaines indications épigraphiques en rapport avec les *vestiarii* à travers l'Afrique¹¹⁶⁹. Mais on connaît mieux cette activité dans la cité voisine de Maktar¹¹⁷⁰ où les foulons ont élevé une dédicace à *Liber Pater* leur protecteur. On ne peut pas penser à un recours à l'importation dans un pays où la présence de la matière première est abondante¹¹⁷¹ et les marchés locaux et régionaux très actifs¹¹⁷².

1.2.5. La mosaïque

Il faut signaler que les remarques résultent d'une simple prospection de surface, la mosaïque étant un élément très fragile qui disparaît immédiatement une fois mise au jour et ne laisse pas de traces à part les tesselles éparpillées mais ne permettant pas d'apprécier les dimensions, la grandeur et la nature du pavement ni du décor qu'il portait. Le nombre et la répartition des trouvailles sont plus fictifs que réels. La prospection de la région de *Sufes* a permis de repérer vingt-huit sites avec traces de mosaïques. Une majorité de dix-neuf de ces sites est située dans les environs immédiats de *Sufes* et dans le couloir nord-sud. Les neuf autres sont situés dans le couloir est-ouest. Cette répartition est tout à fait logique : la richesse de la terre, l'ancienneté et la densité de l'occupation et l'emplacement de la cité au milieu du couloir longitudinal constituaient des conditions favorisant cette concentration. La majorité des traces était constituée de tesselles éparpillées, de morceaux de mosaïques ou bien de

¹¹⁶⁸ ابن حوقل، صورة الأرض، ص 84 "... و شربهم من عين جارية كثيرة تسقي بساتينهم وهي على مر الأيام كثيرة الفواكه رخيصة الأسعار و يغلب على غلاتهم الكمون والكروبيا والبقوف و يزرع عندهم الكتان ولهم ماشية كثيرة".

¹¹⁶⁹ *ILAfr*, 62 ; *ILTun*, 194.

¹¹⁷⁰ *CIL*, VIII, 23399 ; Sur les foulons de Maktar voir M'Charek A., 1982, p. 176-179.

¹¹⁷¹ Salama P., 1987, p.259, n°302.

¹¹⁷² Le *nundina* de Hr. Beguar, *Casae Beugeunsis*, voir *CILPMBardo*, n° 26.

pavements incomplets et brisés. A deux reprises seulement, les pavements trouvés étaient conservés en place¹¹⁷³.

En ce qui concerne, les édifices qui avaient des pavements de mosaïques, il est parfois possible de les identifier quand le monument est conservé. C'est le cas des thermes ou du nymphée à *Sufes*. Parfois, notre identification est incomplète comme c'est le cas à Hr. El Mhella (n° 022), ou au site sur Oued Aïn Diba (n° 156), ou bien à Hr. Mrass El Harmel (n° 139) ; à Hr. El Ouchem (n° 142) ... ou il s'agit de monuments hydrauliques qui peuvent être un simple bassin ou un établissement balnéaire. Certaines identifications ne peuvent dépasser le stade de l'hypothèse fondée sur des critères externes, ou des éléments hors contexte comme une basilique chrétienne à Hr. Jedeliane (n° 024) en se basant sur la présence des éléments d'architectures qui peuvent être détachés de ce monument et une basilique chrétienne à Hr. Bou Leidieb (n° 081) signalé par R. Cagnat et révélé par son plan et par quelques éléments d'architecture

Six sites révèlent des traces de mosaïques monochromes de couleur blanche, cinq sont bichromes noir et blanc et huit sont polychromes. Les motifs repérés sont géométriques et végétaux. Les dimensions des tesselles sont les mêmes (1,5/1,5/0,5) dans trois sites : *Sufes*, Hr. Jedeliane (n° 024) et à Hr. El Hamara (n° 070). Cela n'a rien d'étrange, les deux sites se trouvant dans les environs immédiats de la cité. Les artistes de *Sufes* ont dû intervenir autour de la cité sur commande. D'une façon générale, la qualité, les couleurs et les formes de décors n'ajoutent rien à ce qu'on connaît déjà dans le reste de la province Africaine.

1.2.6. Le verre

La présence d'éclats de verres est attestée dans trois sites archéologiques¹¹⁷⁴ situés sur l'Oued Sbiba. En fait, cette information est lacunaire vu la méthode d'investigation d'une part et l'état du matériel d'autre part. Les trois sites se situent aux environs immédiats de *Sufes* sur l'Oued Sbiba. Il est normal de trouver des restes de verre en proximité de la cité. Les éclats de verre découverts sont probablement le résultat du commerce. Les liens qu'entretenait la cité avec des centres situés sur la côte peuvent être derrière la présence de verre ici¹¹⁷⁵.

¹¹⁷³ Le premier à Hr. Bou Meftah (069.206) et le second à Hr. Bou Hlel (069.226).

¹¹⁷⁴ n° 100, 089 et 111.

¹¹⁷⁵ Dans une communication intitulée, L'histoire du verre en Tunisie depuis l'époque punique jusqu'à l'époque du haut Moyen Âge, lors du colloque du CTHS tenu à Tabarka en mai 2000, voir programme p. 538, Yacoub M. signale deux ateliers en Byzacène, l'une à *Leptis Minus* et l'autre aux Iles El Gdamss, cf. Selmane K., 2003, p. 117-128, particulièrement p. 123.

Les éclats de verre signalés représentent des morceaux de verre à paroi fine qui apparaît d'après M. Yacoub¹¹⁷⁶ à partir du III^e siècle apr. J.-C. à la suite de l'invention de la technique du soufflage à la volée ou à l'air libre. Cette technique permet, selon lui la production de verre transparent à paroi fine¹¹⁷⁷. Mais la diffusion de cette technique en Afrique remonte à la période romano-byzantine¹¹⁷⁸. Il faut signaler que la datation du verre est très difficile à cause de l'absence des études spécialisées¹¹⁷⁹ ainsi que de la permanence des procédés de fabrication des mêmes formes¹¹⁸⁰.

Les instruments en verre sont généralement utilisés dans la vie quotidienne comme le montrent certaines scènes représentées sur les mosaïques ou bien dans les nécropoles comme urnes cinéraires ou comme mobiliers funéraires¹¹⁸¹.

1.2.7. La céramique

Au cours de la prospection, nous n'avons pas remarqué la présence de fours ou d'ateliers de céramique ni de dépotoirs de ces ateliers dans la région de *Sufes*, comme c'est le cas à Hr. Skhira et à Sidi Aïch. Mais la remarquable densité des tessons à *Sufes*, à Hr. Contra (n° 007) et à Hr. Ksara (n° 048) d'une part et la disponibilité de la matière première (l'argile¹¹⁸², l'eau et le bois) d'autre part, laissent supposer l'existence d'ateliers. La région de *Sufes* présente d'une diversité remarquable pour le matériel céramique : la céramique modelée, commune ou sigillée et la céramique employée dans les bâtiments (tuiles sous ses différentes formes : *tegulae* et *imbrices* et pilettes d'hypocaustes et les tubes à emboîtement), poterie de stockage et de transport des liquides (amphores et jarres). Les carreaux de terre cuites fréquemment attestés dans les régions voisines : à Hajeb El Aioun¹¹⁸³ à *Sufetula*¹¹⁸⁴ et à Thelepte¹¹⁸⁵ sont absents à *Sufes* dans l'état actuel de la recherche.

Bien qu'elle reste encore peu connue, la céramique, notamment la sigillée est parmi les éléments les plus étudiés en Tunisie en général et principalement en Byzacène¹¹⁸⁶. Un intérêt particulier est accordé aux Hautes Steppes et à la Byzacène occidentale vu les

¹¹⁷⁶ Yacoub M., 2000, p. 53 note n° 28.

¹¹⁷⁷ Yacoub M., 2000, p. 53 note n° 28.

¹¹⁷⁸ Yacoub M., 2000, p. 52 et suiv.

¹¹⁷⁹ D'Escruc-Daisy H. 1966-1967, p.129-157 et pour l'époque islamique : Bahri F., 1997, p. 77-89.

¹¹⁸⁰ Yacoub M., 2000, p. 53.

¹¹⁸¹ Voir. Yacoub M., 2000, p. 54.

¹¹⁸² Cf. *Carte géologique Sibya*.

¹¹⁸³ Voir par exemple Hannezo, Molins L. et Laurent A., 1894, p. 291-292.

¹¹⁸⁴ Duval N., 1990, p.495-535 en particulier p. 525 et 521 fig.8.

¹¹⁸⁵ En dernier lieu Bejaoui F., 2003, p. 147-161, voir p.149, p. 157 n° 14 et 158 n° 15.

¹¹⁸⁶ En dernier lieu Bonifay M., 2004, p. 50-53 ; 55-56.

investigations et la présence d'un nombre de fours à céramiques¹¹⁸⁷. La céramique, particulièrement la sigillée, est l'un des indices dont on se sert pour identifier un site antique durant la prospection. L'abondance du matériel, la diversité des types de la documentation et la présence relative des études consacrées à la céramique sur les régions situées autour de la notre, incitent à signaler sur quelques aspects. Loin de vouloir tirer des conclusions chronologiques, nous nous contentons de quelques remarques quantitatives.

Il faut signaler l'absence totale de la céramique campanienne à vernis noir, mais une investigation plus attentive peut éventuellement prouver le contraire dans les ruines de *Sufes*.

Du point de vue quantitatif, la céramique sigillée fine et « fruste » vient en tête. C'est l'élément capital servant à identifier l'ancienneté des sites en l'absence d'autres éléments. La densité de la céramique sigillée est une preuve de la durée, de l'intensité et de la prospérité de l'occupation d'un site. Dans la région de *Sufes*, une densité particulière est remarquée à *Sufes* (n° 089) à Hr. Contra (n° 007) à Hr. Beinaïa (n° 158) et à Hr. Thmed (n° 189), une densité moins importante à Hr. Bou Leidieb (n° 081), à Hr. Ksara (n° 048), à Hr. Fartout (n° 041), à Hr. Bel Haj (n° 031) et à Hr. Hassek (n° 145). Sur le plan des ruines, ces sites sont les plus importants dans la région prospectée.

Parmi les formes rencontrées, signalons les fragments de lampes à huiles trouvés avec une densité notable dans 13 sites dispersés à travers la région prospectée. Nous avons même trouvé des lampes représentées sur une stèle à relief à Hr. Thmed (n° 189). En fait, il est évident de trouver des lampes à huile dans une région située sur la *via Harumetina*¹¹⁸⁸ qui passe par *Aquae Regiae*, localité très célèbre pour production de lampes à huile¹¹⁸⁹. Les deux plus grands ateliers de la Tunisie centrale spécialisés dans cette production se situent non loin de la région de *Sufes*. Hr. Skhira¹¹⁹⁰ se trouve sur le flanc méridional de Jebel Mghila sur la voie *Sufes-Mascliana* à 5 km seulement des limites sud-est de la région étudiée. Alors que Hr. Sidi Merzoug Ettounsi¹¹⁹¹ se situe sur la *via Harumetina* à 16 km seulement à vol d'oiseau des limites orientales de la région. Ces fabrications apparaissent à l'époque tardive, à partir du Ve siècle, et leur décor et proprement d'interprétation chrétienne.

¹¹⁸⁷ Bonifay M., 2004, p. 50-53 ; 55-56.

¹¹⁸⁸ Voir *supra* p. 155 et suiv.

¹¹⁸⁹ Mahjoubi A., Salamonson J.W. et Ennabli A., 1970, p. 127 n° 400 et fasc. 2, 1973, planche XX n° 400; Cagnat R., 1911, p. CCXI-CCXII.

¹¹⁹⁰ En dernier lieu voir E. Stern, Note analytique sur les tessons de Sigillée claire ramassés à Henchir Es-Srira et Sidi Aïch, *Babesch*, 43, 1968, p. 146-154 ; Notre collègue et amie Moufida El Adari El Abeïd est entrain de préparer une thèse de doctorat sur la céramique de Hr. Skhira.

¹¹⁹¹ Peacock D. P. S., Bejoui F. et Ben Lazreg N., 1990, p. 59-84.

La céramique commune de l'ancienne Afrique¹¹⁹² reste jusqu'à présent peu étudiée. La banalité des techniques de sa fabrication et son prix médiocre la rendent courante et usuelle. Presque la totalité des sites antiques de la région étudiée offre une quantité plus ou moins importante de céramique commune de couleur rouge ou grise.

Les fragments de jarres ou d'amphores sont également attestés sur vingt-sept sites archéologiques dont neuf sont situés dans les environs immédiats de *Sufes*¹¹⁹³ et treize dans la vallée de Oued Leimij essentiellement sa haute vallée située sur la voie vers *Sufetula*. Le reste des sites se trouve sur la voie vers la côte. Ce type de récipient est utilisable à la fois pour le stockage des liquides et des autres produits destinés à être emmagasinés ou commercialisés ou bien encore pour l'inhumation des défunts, comme c'est le cas de la nécropole située au sud de Hr. El Mabdouaa (n° 138) ou bien à Kalouet Erbaïya (n° 108)¹¹⁹⁴.

Plus complexe, la question de la céramique modelée fruste, n'a attiré que peu d'intérêt de la part des céramologues¹¹⁹⁵. Cette attitude est légitime quand on prend en considération la continuité de la production selon les mêmes formes, les mêmes techniques et les mêmes procédés depuis l'époque préhistorique à nos jours. C'est une céramique avec un épiderme de couleur marron enveloppant une pâte de couleur noire ou grise. Dans la région de *Sufes*, la céramique modelée est signalée dans dix sites¹¹⁹⁶ situés à l'ouest ou au sud et au sud-est de *Sufes*. Il s'agit de sites occupés jusqu'à la fin de l'époque tardive ou encore au début de l'époque médiévale et moderne comme le témoigne la céramique vernissée. Ces installations se situent forcément à côté d'un point d'eau.

D'autres formes de poterie ont été recensées lors de la prospection, Il s'agit de pièces utilisées dans la construction comme les tubes à emboîtement et les tuiles de différentes formes. Les tubes à emboîtement ou tubes de coffrages sont attesté dans vingt sites¹¹⁹⁷ dispersés à travers la région et correspondent à d'importants établissements dans la plupart des cas, soit environ 68% du total¹¹⁹⁸. Deux formes sont enregistrées : des tubes de formes cylindriques lisses et d'autres avec des anneaux. Ces tubes sont liés dans la moitié des sites à

¹¹⁹² Voir les remarques de Salamonson dans Mahjoubi A., Salamonson J.W. et Ennabli A., 1970, p. 64 et suiv.

¹¹⁹³ Pour *Sufes* on note la découverte d'une amphore actuellement conservée au Musée de Bardo, voir Gauckler P. et Du Coudray de la Blanchère, 1897, p. 248-249 n° 373.

¹¹⁹⁴ Nous avons également attesté la présence d'une nécropole à jarres sur le flanc sud de Jbel Mghila au site dit Hr. El Bir site n° 069.257 à quelques km de l'atelier de Hr. El Guellel Zagalass, site n° 069.235.

¹¹⁹⁵ Sur l'état de la question, voir Ghaki M., 1999, p. 95-124, voi p. 95.

¹¹⁹⁶ Les sites : 092 ; 133 ; 135 ; 146 ; 157 ; 162 ; 188 ; 189 ; 073 et 176.

¹¹⁹⁷ Les sites 033 ; 051 ; 065 ; 070 ; 103 ; 107 ; 089 ; 081 ; 093 ; 043 ; 117 ; 139 ; 141 ; 158 ; 164 ; 174 ; 170 ; 178 ; 189 et 192.

¹¹⁹⁸ Les sites : 051 ; 070 ; 103 ; 089 ; 081 ; 093 ; 043 ; 139 ; 158 ; 174 ; 170 ; 178 ; 189 et 192.

des monuments à vocation thermale ou balnéaire¹¹⁹⁹. Cette technique utilisée dans la couverture est courante en Afrique.

Les tuiles, à rebords (*tegulae*) ou les *imbrices* sont employées pour la couverture¹²⁰⁰. Cependant, elles ont eu un autre emploi comme le dallage, ou bien les pilettes d'hypocauste (*laterculis*)¹²⁰¹. Dans la région de *Sufes*, les tuiles se trouvent dans trente-sept sites¹²⁰² dont dix présentent des traces de pilettes d'hypocaustes. On a également constaté que les tuiles ont servi dans les constructions de tombeaux comme c'est le cas à *Sufes* même. Cette pratique n'est pas isolée puisqu la même pratique se retrouve dans la nécropole de Raqqada au sud de Kairouan¹²⁰³.

Une dernière remarque sur la céramique de *Sufes* concerne le décor attesté sur les parois des vases. Des motifs géométriques ou floraux¹²⁰⁴, voire anthropomorphiques ou zoologiques, sont répertoriés durant la prospection essentiellement sur des fragments ou des lampes entières. Nous avons même observé des scènes de spectacles sur un fragment de céramique à Hr. Thmed et un second parmi les ruines de Jammâa Sidi Okba à Sbiba¹²⁰⁵.

Mais l'objet le plus notable concerne une sorte de brûle-parfum anthropomorphique représentant un buste féminin découvert à *Sufes*¹²⁰⁶. Cet objet très courant à Carthage est un cas unique dans la région, ce qui renforce la possibilité d'une « acquisition.»

Chronologiquement parlant, il est actuellement possible d'avoir une idée claire sur la fourchette chronologique du matériel céramique que ce soit à la production ou à l'usage. Les études dans les régions voisines s'accordent sur une fourchette large qui s'étend du milieu du II^e siècle au VII^e siècle. La courbe commence à accroître lâchement et pour atteindre son apogée au V^e siècle puis décline progressivement jusqu'au environ du VII^e siècle. Aux piedmonts sud de Mghila, deux centres de productions qui fonctionnaient entre le III^e et le V^e siècles sont identifiés : Hr. Skhira, pour la sigillée africaine C et Hr. El Guellé-Zagalass pour

¹¹⁹⁹ Les sites 051 ; 103 ; 089 ; 043 ; 139 ; 158 ; 174 ; 170 ; 178 et 189.

¹²⁰⁰ Adam J.-P., 1984, p. 230-231.

¹²⁰¹ Adam J.-P., 1984, p. 151-163.

¹²⁰² Les sites : 033 ; 051 ; 058 ; 055 ; 065 ; 063 ; 070 ; 068 ; 091 ; 103 ; 107 ; 089 ; 007 ; 081 ; 093 ; 031 ; 052 ; 043 ; 111 ; 125 ; 135 ; 141 ; 142 ; 158 ; 174 ; 170 ; 178 ; 189.

¹²⁰³ Voir Mahjoubi A., Les fouilles, dans Mahjoubi A., Salamonson J.W. et Ennabli A., 1970, p.9-10 et fasc. 2 1973, exemple photo 37.

¹²⁰⁴ Voir par exemple les objets déposés dans le Musée de Bardo : Gauckler P. et Du Coudray de la Blanchère, 1897, p. 248-249 n° 356 ; 358 et 360.

¹²⁰⁵ Cagnat R., 1927, p. 38 : « M. le capitaine Coulon a joint à son rapport un débris de poterie trouvé à Sbiba même dans l'édifice dénommé Sidi Okba. C'est un morceau de bord de plat où était figuré un gladiateur casqué tenant un glaive de la main droite. »

¹²⁰⁶ Merlin A. et Lantier R., 1922. p. 186 = Merlin A., 1909, p. CCXXXI-CCXXXII et pl. XLVIII.

la production des amphores¹²⁰⁷. Quatre autres sites dans le même secteur ont livré des tessons datables entre le II^e et le VI^e siècle¹²⁰⁸.

En se dirigeant vers l'ouest et le sud ouest, les réalités ne changent pas. En effet, les prospections menées par R.-B. Hitchner¹²⁰⁹ entre *Cillium* et *Thelepte* suivie par celles de M. Hermassi¹²¹⁰ dans les environs de cette dernière ville s'accordent sur une datation qui se situe entre le II^e et le VII^e siècle apr.- J.-C. Cette datation est confirmé par les travaux de S. Sehili¹²¹¹ sur le versant septentrional de Jebel Semmama. Les trois chercheurs s'accordent sur une période de prospérité entre le III^e et le V^e siècle. Cette fourchette concorde avec celle que propose L. Naddari¹²¹² pour le *Saltus Massipianus*. Il s'agit en réalité de toute une conjoncture qui concerne tout le secteur des steppes.

A environ une dizaine de kilomètre à l'est des limites de la région de *Sufes*, de Sidi Merzoug Ettounsi, sur la *Via Hadrumetina*, fonctionnait entre la fin du III^e et le début du VI^e siècle¹²¹³. Non loin, les explorations de M. Ben Moussa¹²¹⁴ A Hr. Bloul, un peu vers le nord, n'ont pas trahi la tendance générale. En effet, la courbe qu'il a tracée montre bien que la céramique date entre le II^e et le VII^e siècle avec une apogée au V^e siècle.

Ainsi, il est clair que la région de *Sufes* n'a pas échappé à ce contexte. L'occupation devait se situer d'une façon générale entre le II^e et le VII^e siècle avec des différences pour quelques sites.

¹²⁰⁷ Sur Hr. Skhira voir Barbary J. et Delhoume J.-P., 1982, p. 27-43, n° 24 ; Peacock D. P.- S., Bejoui F. et Ben Lazreg N., 1990, p. 59-84 ; Bonifay M., 2004, p. 53. Une thèse de doctorat sur l'atelier de Hr. Skhira, préparée par mon amie Moufida El Adari El Abeïd sous la direction de Mr. M'Charek A. est en cours.

¹²⁰⁸ Barbary J. et Delhoume J.-P., 1982, p. 27-43, N° 6 : II^e et le VI^e siècle apr. J.-C. ; N° 8 : III^e-VI^e siècle apr. J.-C. ; N° 14 : II^e-V^e siècle apr. J.-C. ; N° 24 : fin III^e-V^e siècle apr. J.-C. ; N° 27 : III^e-VI^e siècle apr. J.-C.

¹²⁰⁹ Voir la bibliographie à la fin de ce volume.

¹²¹⁰ Hermassi M., 2003-2004, p. 126 et tableau p.165-166, l'auteur a étudié des tessons de 17 centres en voici la chronologie : N°1 : II^e-V^e apr. J.-C. ; N°2 : 160-VII^e apr. J.-C. ; N°4 : 350-600 apr. J.-C. ; N°5 : 450-600 apr. J.-C. ; N°7 : II^e-660 apr. J.-C. ; N°8 : 420-650 apr. J.-C. ; N°9 : 450-650 apr. J.-C. ; N°12 : 450-650 apr. J.-C. ; N°15 : 450-640 apr. J.-C. ; N°16 : 450-VI siècle apr. J.-C. ; N°17 : 325-475 apr. J.-C. ; N°18 : 450-650 apr. J.-C. ; N°19 : 160-600 apr. J.-C. ; N°23 : 290-650 apr. J.-C. ; N°26 : 450-650 apr. J.-C. ; N°30 : 280-650 apr. J.-C. ; N°34 : V^e siècle apr. J.-C.

¹²¹¹ Sehili S., CADS n° 076, en cours de publication.

¹²¹² Naddari L., 2007, p. 225-226.

¹²¹³ Peacock D. P.- S., Bejoui F. et Ben Lazreg N., 1990, p. 59-84 ; Mackensen, 1998, p. 370 ; Bonifay M., 2004, p. 51.

¹²¹⁴ Ben Moussa M., 2006, p. 125-126 et fig 3 p. 130.

1.3. Le travail de la pierre : Matériaux et techniques de construction

La construction constitue l'un des aspects culturels que nous allons essayer d'évaluer en nous fondant sur les informations recueillies lors de la prospection. Notre étude passera en revue de quelques aspects seulement à savoir les matériaux et les techniques de construction. Les constructions et les édifices repérés lors de la prospection emploient divers matériaux agencés suivant différentes techniques connues ou non dans les autres régions de l'Afrique proconsulaire.

1.3.1. Les matériaux

Les matériaux utilisés sont assez variés : pierre de divers calibres, glaise, brique, plâtre, chaux et bois

1.3.1.1. Le marbre

Il est difficile d'identifier les pierres marbrières et de les classer parmi un type de marbre ou un autre dans une région très riche de différentes catégories de pierres¹²¹⁵. Voici en tableau les données recueillies sur le terrain :

Provenance	Pièce	Nature du marbre
Hr. Jedeliane n° 024	Deux fûts de colonne	Marbre gris
N° 099	Fût de colonne	Marbre gris
Sufes n° 089	Plusieurs fûts de colonnes	Marbre beige Thala ?
Sufes n° 089	Statuette (déesse) ¹²¹⁶	Marbre blanc
Sufes n° 089	Fragment	Marbre blanc
Sufes n° 089	Bloc : élément d'autel de basilique	Marbre blanc
Hr. Lahmar n° 052	Petit fût cannelé	Marbre grisâtre
N°150	Fragment	Marbre blanc

Il s'agit donc de fragments, d'éléments d'architecture, essentiellement des fûts de colonnes, un bloc et une statuette de déesse. Ils sont taillés dans trois ou quatre types de marbre. Le marbre gris et grisâtre le moins représenté, dans lequel sont taillés les éléments provenant de Hr. Jedeliane (n° 024) et appartenant probablement à une petite chapelle¹²¹⁷, un fût de colonne du site n° 099 et une petite colonnette cannelée de Hr. Lahmar (n° 052) et le marbre beige probablement de *Thala*, dans lequel on a taillé des fûts visibles actuellement à la mosquée Sidi Okba, ainsi que le marbre blanc qu'on trouve à *Sufes* représenté par une statuette, un fragment et un bloc découverts dans la seconde basilique de même qu'un fragment provenant du Hr. El Abri (n° 143).

¹²¹⁵ Sur la difficulté de l'identification des pierres marbrières voir Ginouvès R. et Martin R., 1985, p. 37 et note 170 ; sur les pierres marbrières en Tunisie voir Gaiad M.-E., Ben Haj Ali M., Chaabani F., Zaghrani M.-F. et Taamallah M-N, 2000. En plus des carrières de marbres connues dans les environs de Thala, G. Ch. Picard, 1957, p. 69, évoque de marbre saccharoïde de Jbel Skarna ; cf. Ben Baaziz S., 2000, p. 318.

¹²¹⁶ Gauckler P. et Du Coudray de la Blanchère, 1897, p. 54.

¹²¹⁷ Voir infra, chapitre sur le décor d'architecture, p. 305 et suiv.

Mis à part *Sufes* qui accapare le nombre le plus important d'objets en marbre, on trouve quatre autres sites ruraux, fermes et *villae* qui ont livré aussi des objets en marbre. Tous les sites de provenance se situent sur les deux axes routiers : nord-sud et est-ouest. Excepté le marbre blanc importé, le reste des matériaux est d'origine locale ou des régions voisines¹²¹⁸.

1.3.1.2. La pierre

C'est l'élément le plus utilisé étant disponible à travers la région. La pierre constitue avec la céramique un élément d'indentification des sites archéologiques¹²¹⁹. La topographie, la diversité des affleurements rocheux, les accidents tectoniques qui ont affecté la région et la proximité des régions célèbres par la qualité de la pierre ont produit une particulière richesse dans ce domaine. La tradition de la taille de pierre dans la région ou dans le voisinage a donné une diversité même dans les formes et les dimensions des pierres utilisées pour les constructions antiques.

— *Le petit appareil*

La pierre brute est très utilisée un peu partout dans les sites antiques de la région de *Sufes*. En effet, on la remarque dans la ville autant qu'à la campagne. Deux types de pierre brute sont à signaler : la pierre ramassée et recueillie en surface et les galets recueillis dans les lits d'oueds. Le premier type est à signaler partout. Non calibré, il est utilisé en vrac pour les formes massives, en particulier la maçonnerie dans les monuments hydrauliques, le remplissage des murs à double parement, les monuments à caractère non officiel et même parfois dans des monuments funéraires, comme c'est le cas du mausolée de Hr. El Beinneïa (n° 149). Quant au second type il se trouve surtout dans les sites situés près des oueds en particulier l'Oued Sbiba et l'Oued El Htab. Ce type de pierre qu'on a employé pour délimiter les parcelles dans la plaine située à l'est de la cité antique¹²²⁰ est utilisé à *Sufes* même dans la construction des monuments publics en particulier le nymphée. En effet, ce monument est confectionné de murs utilisant les galets recueillis dans le lit de l'Oued Sbiba avec des parements en par le grand appareil. C'était le cas aussi pour beaucoup d'autres monuments dans la ville, comme le montre l'abondance de ce type de pierre sur le terrain. Ailleurs, on la trouve dans les sites situés sur l'Oued el Htab¹²²¹.

¹²¹⁸ A Jebel Bou Lahnech par exemple : cf. Gaied M.-E., Ben Haj Ali M., Chaabani F., Zagrani M.-F. et Taamallah M-N, 2000, p. 12 ; 23 ; 38-39.

¹²¹⁹ Voir *supra*, chapitre sur l'occupation humaine p. 63 et suiv.

¹²²⁰ Volume II, voir par exemple le site n° 090.

¹²²¹ Sites n° 104 ; 128 ; 139 ; 146, 176.

- Le moellon (*caementum*) :

Ce type de pierre se présente sous la forme d'un petit appareil plus ou moins équarri. Il peut être utilisé sous forme brute ou travaillée sur une ou plusieurs faces¹²²². Il est attesté partout dans la région de *Sufes* à la fois dans la ville et dans la campagne. On l'emploie seul dans un mur d'une largeur variable entre 50 et 60 cm à double parement avec un remplissage en blocage. Mais on le trouve dans l'*opus africanum*, il sert à lier les piliers de monolithes

- Les pierres de taille

Mis à part les mégalithes utilisés essentiellement dans les tombeaux protohistoriques et qui sont employés à l'état brut, on trouve dans la région de *Sufes* des pierres de grandes dimensions qui sont bien taillées. Certaines d'entre elles sont à paroi lisse et d'autres sont des pierres à bossage, attestées autant à la campagne que en ville.

- Les pierres quadrangulaires

Elles sont de forme parallélépipédique allongée ou réduite avec ou non des trous de louve et de bardage. Le grand appareil quadrangulaire est utilisé dans les murs, soit seul suivant ce qu'on appelle l'*opus quadratum*, surtout dans les monuments publics et à caractère officiel ou les mausolées, soit combinés avec les moellons dans l'*opus africanum*, soit enveloppant un mur en moellons ou en galets comme c'est le cas du nymphée de *Sufes*¹²²³. Les pierres en grand appareil quadrangulaire peuvent être utilisées pour ériger des piliers jouant le rôle de colonne dans des monuments à vocation économique, par exemple des entrepôts ou des huileries comme c'est le cas à Hr. El Beinnaia (n° 051). Malheureusement, l'état des ruines ne permet pas de voir des pièces en place mais on peut les voir en vrac à Hr. El Beguar (076.015), par exemple¹²²⁴. D'ailleurs, la majorité des pierres trouvées autour des huileries sont des pierres de taille quadrangulaire ayant reçu quelques entailles.

Dans la ville, la pierre de taille est utilisée surtout dans les monuments publics. Actuellement on la voit surtout dans le nymphée. Elle est également réemployée dans la forteresse byzantine et dans la mosquée dite Jamaa Sidi Okba. Plusieurs autres éléments sont épargnés ça et là dans le village moderne et le reste du site archéologique non envahi par les habitations.

- Les pierres à bossage

Ces pierres qui traduisent une mode décorative sont attestées dans la ville de *Sufes* comme dans la campagne. Les sites de campagne où on trouve des pierres à bossage sont au

¹²²² Ginounès R. et Martin R., 1985, p.55.

¹²²³ Voir technique de construction du nymphée, volume II, site n° 089 et *infra*, p.195 et suiv.

¹²²⁴ Dans ce cas, le pilier est formé d'un nombre de pierres quadrangulaires dressées verticalement et surmontées d'une autre pierre trapézoïdale jouant le rôle d'un chapiteau.

nombre de huit épargnés à travers la région. À part un pont sur Oued El Htab, ils correspondent à des centres domaniaux importants¹²²⁵ dont la richesse et la durée d'occupation sont assurées par leur étendue pour les uns, la qualité du matériel archéologique pour les autres, alors que dans la ville de *Sufes*, on n'a remarqué ce matériau que dans le nymphée. En fait, l'état des ruines explique la rareté de ce matériel antique. Cependant, l'utilisation des pierres à bossages dans la construction du nymphée laisse penser que c'était le cas pour d'autres monuments publics actuellement disparus.

1.3.1.3. Le bois

La disponibilité du bois fourni à la fois par les forêts et par les arbres cultivés d'une part, et le besoin de ce matériau dans le coffrage et pour soutenir le plafond dans certains cas, autorisent à penser qu'il a été abondamment utilisé dans la région de *Sufes*. Les traces du coffrage d'un mur en maçonnerie sont bien claires dans le bassin transformé en mosquée à Sidi Ali Ech Chaïeb (n°191). Toutefois, le fait que le bois soit un objet périssable complique la recherche.

1.3.1.4. La terre cuite

— La brique

Deux types de brique ont été repérés dans la région de *Sufes*, la brique à base d'argile et la brique en plâtre.

La première est employée dans les niches en plein cintre dans le mur médian des thermes et dans les fours dans la campagne¹²²⁶. La seconde est utilisée comme matériau de construction dans trois sites ruraux¹²²⁷.

D'une façon générale, l'utilisation des briques bien qu'elle soit assurée, reste très limitée par rapport aux autres types de matériaux de construction. Dans les thermes de *Sufes*, les briques jouaient probablement un rôle plus esthétique que fonctionnel. Dans les fours de campagne, les briques répondent à des préoccupations pratiques puisqu'elles résistaient mieux à la chaleur que les autres matériaux.

Les éléments de poterie utilisés dans la construction sont essentiellement ceux qui sont en rapport avec la couverture et le plafond : il s'agit de tubes de coffrage, d'emboîtement et de tuiles : les *imbrices* et les *tegulae*.

¹²²⁵ Ces sites sont les suivants : 051 ; 072 ; 091 ; 104 ; 019 ; 081 ; 111 ; 008

¹²²⁶ Les sites 096 ; 110 et 174.

¹²²⁷ Les sites n°s : 052 ; 145 ; 150.

— Les tubes de coffrage :

Ils sont dits aussi tubes d'emboîtement ou bien encore tubes de voûte. Préparées en argile comme le reste de la poterie, ces pièces sont utilisées dans la construction des plafonds et des voûtes en berceau. Elles sont employées surtout dans les monuments hydrauliques, en particulier les citernes et surtout les établissements balnéaires privés. On a enregistré leur présence dans à peu près vingt sites de la région. Ces tubes sont considérés parmi les indices d'identification des bains privés¹²²⁸. D'après F. Rakob¹²²⁹ et Storz¹²³⁰, cette technique est répandue en Afrique du Nord à partir du II^e siècle.

— Les tuiles (*tegulae* et *imbrices*)

Nous avons pu repérer les deux formes de la tuile, dans trente-sept sites archéologiques¹²³¹. On s'en sert généralement ou bien pour la couverture des bâtiments ou bien dans un format un peu plus grand, pour la couverture des tombeaux. Le recours aux tuiles pour la couverture des maisons malgré la présence des tubes de voûtes, peut-être expliqué par le besoin de collecter l'eau de pluie dans des citernes aménagées au dessous ou à côté. Mais, la prospection ne peut servir à elle seule à vérifier ce point de vue. D'autres formes plates, sortes de brique pleine, sont utilisées dans le façonnement des pilettes d'hypocaustes dans les établissements balnéaires.

1.3.2. Les enduits

1.3.2.1. Le mortier :

Trois ou quatre types de liants ont été repérés dans la région : le mortier de chaux, le mortier de tuileau, le plâtre et la boue ou la terre.

Alors que le premier et le second sont plus répandus et plus utilisés d'après les traces des murs repérées lors de la prospection, le mortier de plâtre qui est employé au cours d'une phase ultérieure est moins connu. Le constat est plus complexe pour le mortier en terre.

1.3.2.2. La chaux (*calx*)

La chaux est le constituant de base du mortier le plus fréquent dans la région. On l'utilise un peu partout dans les murs et les structures. La présence de fours à chaux dans la région¹²³² laisse penser qu'on le fabriquait au moins en partie sur place. Nous n'avons repéré

¹²²⁸ Voir *supra*, p. 151 et suiv.

¹²²⁹ Rakob F., 1991, p. 249.

¹²³⁰ Storz S., 1984, p. 89 et suiv.

¹²³¹ Voir *supra*, p. 293 et suiv.

¹²³² Voir *supra*, p. 287 et suiv.

que deux fours à chaux (voir supra). Pour obtenir le mortier de tuileau, il suffit d'ajouter au mortier de chaux du tuileau pilé. Ce produit est utilisé dans le revêtement des murs en général, mais surtout dans les installations hydrauliques¹²³³.

1.3.2.3. Le plâtre (*gypsum*)

Obtenu par la cuisson du gypse disponible dans la région surtout autour de Kodiat el Halfa¹²³⁴, ce liant serait utilisé à une échelle plus réduite dans l'espace et dans le temps par rapport au mortier de chaux, est courant dans d'autres régions. Par exemple, on l'a signalé à *Sufetula*, dans la région de Gafsa au IV^e siècle apr. J.-C¹²³⁵ et à *Thuburbo Maius* dans des constructions d'époque tardive¹²³⁶. Seuls deux fours à plâtre ont été repérés dans la cité de *Sufes* ce qui ne reflète pas la réalité de l'époque.

Ces deux mortiers peuvent être utilisés à la fois en tant que liants ou enduits pour le revêtement de la totalité de la partie apparente des murs dans les monuments hydrauliques et des joints entre les pierres lorsqu'il s'agit de petit appareil dans certains édifices.

1.3.2.4. Le mortier en terre

Cet élément ne laisse pas de trace sur le terrain à cause de sa fragilité après les pluies en particulier. Mais la découverte de pierres posées à sec suivant des normes précises et répétitives laisse penser qu'elles étaient liées avec de la terre. On peut supposer la présence de ce liant à Hr. Thahar (n°128) ; Hr. Mrass El Harmel (n°139) et Hr. Aouled Mohamed (n°146). Ces trois sites se situent à l'est de la région sur les berges de l'Oued El Htab. La disponibilité de la pierre brute, ainsi que de l'eau dans le lit de l'oued, la proximité de ces sites de l'endroit et le caractère rudimentaire et temporaire des bâtiments construits ont favorisé l'utilisation de la terre comme liant. On a utilisé également ce liant dans les monuments de l'Antiquité tardive en particulier les fortins ou les fermes fortifiées dans la campagne. En effet, ce liant sert comme remplissage du mur de ce type de bâtiment qui remplace des grands appareils en double parement et dont la largeur dépasse souvent 1.5 m, laissant un espace important rempli par le moellon lié parfois avec de la terre. Mais les briques de terre : le *toub*, ne sont utilisées apparemment qu'à partir de l'époque arabe à *Sufes*¹²³⁷.

¹²³³ Voir supra p. 118 et suiv.

¹²³⁴ Voir *Carte Géologique de la Tunisie*, feuille Sbiba, n° 69 au 1/50 000^e et *Notice explicative* par Castany G. et Degallier R., 1956, p. 10-19. Voir supra, p. 287 et suiv.

¹²³⁵ Duval N., 1990, p. 525

¹²³⁶ Maurin L., 1967, p. 225-254.

¹²³⁷ Il s'agit là d'une supposition qui reste à confirmer par une recherche plus approfondie.

1.3.3. Les techniques de construction¹²³⁸

D'après la prospection effectuée sur le terrain, certaines techniques de construction sont enregistrées, dont les plus répandues sont essentiellement la maçonnerie ou blocage et l'*opus africanum*¹²³⁹.

- La maçonnerie ou blocage : Elle consiste en la composition de massifs de petit appareil noyé dans le mortier de chaux ; elle est employée dans la région de *Sufes* comme ailleurs surtout dans les monuments hydrauliques.
- le double parement : se trouve un peu partout avec le recours dans la majorité des exemples inventoriés à la coudée punique en ce qui concerne l'épaisseur des murs.
- l'*opus africanum* : c'est la technique la plus répandue en Afrique romaine à la ville comme à la campagne. Souvent seules les harpes sont restées en place.
- Les autres maçonneries : En plus de l'*opus africanum*, on remarque la présence d'autres types de maçonnerie, en particulier de l'*opus quadratum* qu'on trouve tant en ville qu'en campagne. En réalité, nous n'avons pas trouvé de murs en place construits selon cette technique, mais l'abondance des pierres en grand appareil prouve son existence. Il est même possible qu'il soit employé dans les pressoirs à huile comme c'est le cas autour de Kasserine¹²⁴⁰.

Par ailleurs, il existe un mélange entre différentes techniques de constructions : l'utilisation du petit appareil n'obéit pas à des normes constantes en ce qui concerne le calibre des pierres. En effet, dans la campagne en particulier, on remarque parfois, dans le même mur la présence de pierres de différents calibres. Il y a même des pierres équarries et d'autres brutes. Cette situation est en rapport avec la nature de la construction qui ne requiert pas probablement d'esthétique ou bien encore avec le revêtement du mur.

¹²³⁸ Sur les techniques de construction en Afrique Proconsulaire, voir en dernier lieu, Gallagher J.-B., 1985, p. 65-112

¹²³⁹ Il faut signaler dès le début que ces remarques sont provisoires et relatives à la nature de l'investigation.

¹²⁴⁰ Hitchner R.-B., 1990, p. 233.

1.4. Le décor d'architecture

Nous avons inventorié dans la région de nombreux éléments d'architecture parmi lesquels cinquante-sept bases de colonnes, plus d'une centaine de fûts de colonnes, quarante-cinq chapiteaux, des éléments d'entablement, une dizaine de corbeaux, des fragments de corniche et d'architrave. Ces matériaux sont taillés en quasi totalité dans le calcaire local.

Provenance	Nombre des éléments			
	Bases	Fûts	Chapiteaux	Autres
007	5	+3	3	3 fragments
009	1			
010	1			
012	1	2		1 fragment de corbeau
016	6	11	6	
017	1	2		
018		1		
019		1		
022	3			
024	3	2		
029		4		
032		2		
035		1		
036		1		
037		4	1	
041		+3	1	
042		+3		1 sur-abaque
049		+3	1	
051		+1		
052	1	1	1	1 corbeau
057		2		
061		1		
063	1	4	1	
069		1		
070	1			
072	1			
079	1	1		
081	2	+3	1	1 corbeau
082	+1	+3		
084		1		
085	1		1	1 linteau
089	10	114	16	1 architrave ; 1 soffite ; 3 éléments de corniche ; 6 ? corbeaux
097	1	+1		
099		1		
103		1		
104				1 corbeau
105	3	6	1	
113	1			
115		1	1	
117		2		
119	2	13	3	
120	1		3	
125			1	
126	1	3	1	
127		2		
130		1		
132		2		
136		1		
139	2			
143	1	3		
144		5		
145		1		
148		1		
150		1		
155	1	3		
157		2	1	
158	2	3		

161		3			
167	1	1			
169	1				
170	+1	1	1		
174		1			
175		1			
178	2	+1	1		
182		6			
189	3	2	1		
191	2		2		
Total	67	+65 bases	+244 fûts	48 chapiteaux	1 architrave 1 soffite 3 éléments de corniche 13 corbeaux

Hormis quelques bases de colonnes, tous les autres éléments d'architecture ont été découverts hors contexte. Excepté la ville de *Sufes*, les sites des provenances de ces éléments sont deux agglomérations secondaires, quatre habitats isolés, une carrière, quarante et une *villae* et fermes, constituent environ 69,5% du total. D'autres proviennent de sites postérieurs à l'Antiquité : sept mzars et marabouts, un cimetière et deux hameaux.

Nous nous proposons, de suivre l'ordre des composantes d'une colonne ou d'un pilastre et d'un entablement c'est-à-dire du bas vers le haut : les bases, les fûts, les chapiteaux, les architraves, les soffites, les corbeaux et les corniches.

1.4.1. Les bases de colonnes

Nous avons recensé une cinquantaine de bases de colonnes provenant de vingt-neuf sites (voir tableau suivant). Les principales variantes rencontrées sont les suivantes : bases ioniques attiques, bases composites ou corinthiennes, bases hétérodoxes et bases simplifiées.

Formes	Type	Nombre
Bases ioniques	Ionique attique occidental classique	10
	Ionique attique occidental chrétien	12
	Ionique attique grecque	5
	Ionique attique dérivé	3
Bases corinthiennes	Corinthienne classique	5
	corinthienne dérivée	3
Autres formes	Base hétérodoxe	7
	Bases simplifiées	2
	Bases à profiles indéterminés	1
Totale : 3 formes	9 types	51 ?

1.4.1.1. Bases ioniques attiques :

La base ionique attique se compose d'un tore inférieur, d'une scolie encadrée par deux filets, et un tore supérieur. Le diamètre des tores décroît vers le haut¹²⁴¹. Quelques exemples sont solidaires d'une plinthe, la présence de celle-ci ou leur absence dépendant

¹²⁴¹ Ginouves R., 1992, p. 72.

essentiellement de la période durant laquelle est taillée la base¹²⁴². Dans sa classification des bases ioniques attiques, L. T. S. Meritt fait la distinction entre deux types selon la position du filet supérieur de la scolie par rapport au tore supérieur¹²⁴³. Le type grec, connu surtout dans la moitié orientale de l'Empire, est marqué par le filet qui se situe à la verticale du tore supérieur ou bien même plus saillant que ce dernier. Le type occidental, connu surtout dans les provinces occidentales de l'Empire, est marqué par le filet en retrait par rapport au tore supérieur¹²⁴⁴

En Afrique Proconsulaire, le type occidental est beaucoup plus répandu que le type grec. Ce type est connu dès l'époque républicaine¹²⁴⁵. Son utilisation se poursuit jusqu'à l'époque chrétienne¹²⁴⁶. Les détails changent d'une période à l'autre ce qui nous permet de classer ces exemples selon l'époque. Au cours de la prospection, des exemples de type occidental, grec et à profil dérivé, ont été recueillis.

— Le type occidental :

Les bases de colonne de type occidental sont au nombre de vingt-sept. Ce type diffère d'une période à l'autre. Les unes remontent à l'époque impériale classique, les autres sont plus tardives.

- Sous le Haut Empire :

Dix bases ioniques attiques de type occidental peuvent appartenir à cette époque¹²⁴⁷. Elles proviennent de neuf sites archéologiques¹²⁴⁸ La présence de la plinthe dans tous les exemples ainsi que l'indépendance par rapport au fût¹²⁴⁹ permet de situer ces exemples sous le Haut-Empire¹²⁵⁰. La règle, sur les bases du II^e siècle ap. J.-C., est que les filets sont en retrait par rapport aux tores¹²⁵¹, ce qui est le cas pour ces exemples. Mais le fait que ces éléments soient hors contexte rend la datation difficile. Généralement, elles devront être situées entre le II^e et le III^e siècle ap. J.-C.¹²⁵². On peut leur rattacher la base provenant de Sidi Ali Hachmi

¹²⁴² Ferchiou N., 1995, p. 656.

¹²⁴³ Meritt L. T. S., 1969, p. 186-204.

¹²⁴⁴ Ferchiou N., 1988, fasc. 1, p. 41-50.

¹²⁴⁵ Ferchiou N., 1989, p. 31 et suiv.

¹²⁴⁶ Voir par exemples les bases de *Segermes*, Ferchiou N., 1995, t. II, p.656. et suiv.

¹²⁴⁷ se sont les exemples de Sbiba (n°089), Hr. el Mkeddim (n°082), Hr. Kef Eddamous (n°012), Hr. El Gasser, Sidi Bou Saâ (n°120) et Hr. El Henbez (n°170) sont pourvues d'une plinthe

¹²⁴⁸ Les sites n°s : 012 ; 070 ; 082 ; 089 ; (2) ; 113 ; 120 ; 158 ; 170 ; 167 ;

¹²⁴⁹ Ferchiou N., 1989, p. 42 ; Strong D. E. et Ward-Perkins J. B., 1962, p. 5.

¹²⁵⁰ Ferchiou N., 1992-93a, p. 307 ; Strong D. E. et Ward-Perkins J. B., 1960, p. 20.

¹²⁵¹ Ferchiou N., 1984, p. 118.

¹²⁵² Ferchiou N., 1995, p. 656.

(n°113, fig. 425*) qui est totalement couverte de chaux et réemployée dans le mzar. Cependant, on peut identifier la plinthe, les deux tores et la scolie. Les deux exemples de Hr. Salsala (n°158) et de Hr. Al Hassari (n°167), présentent des tores plus ou moins aplatis. Ils sont pourvus de ciselures donnant aux tores un profil légèrement à pan coupé. Ces bases sont comparables à d'autres provenant de *Segermes* qui date de la même époque¹²⁵³.

- Dans l'Antiquité tardive : Epoque chrétienne :

Nous avons dénombré douze bases ioniques attiques de cette époque. Elles proviennent de six sites antiques (neuf bases) et un site moderne (trois bases)¹²⁵⁴. Le profil de ces bases comprend toujours une plinthe, un tore, une scolie et un deuxième tore. Cependant, dans ces types, les tores prennent la forme d'un bandeau plat et la scolie n'est plus concave mais plate et façonnée au ciseau large. Le fond de la scolie est lui-même façonné avec le même outil¹²⁵⁵. Le recours aux tores plats semble apparaître au cours du IV^e siècle ap. J.-C. Il est fréquent dans l'art paléochrétien¹²⁵⁶. De nombreux exemples du même type sont attestés en Tunisie¹²⁵⁷.

La base de Hr. Jedeliane (n°024)¹²⁵⁸ est solidaire d'un haut dé qui porte sur le côté une rainure. Cette base évoque un exemple de Carthage où la rainure est utilisée pour encastreer des plaques de chancel servant à isoler l'autel ou la baptistère. Ce dispositif indique bien l'appartenance de cet élément à un édifice de culte chrétien¹²⁵⁹. La deuxième base provenant du même site¹²⁶⁰ est aussi sculptée sur un dé. Il s'agit probablement du même type. Il en est de même aussi pour les bases de Dar el Haj Salah (n°105) dont l'une présente une crête médiane (fig. 414). A Hr. Jedeliane (n°024), la crête est remplacée par une rainure qui ne se situe pas au milieu exactement¹²⁶¹. Les bases de Sidi Okba (n°089)¹²⁶² sont identiques. Elles appartiennent probablement à une seule construction parce que, en plus de leur provenance commune, elles ont le même profil et presque les mêmes dimensions¹²⁶³. Il en est de même

* Les numéros des figures ici sont celles du volume II.

¹²⁵³ Ferchiou N., 1995, p. 656 et suivant.

¹²⁵⁴ Les sites antiques n°s: 024 (2) ; 063 ; 089 (3) ; 139 ; 178 et 189 ; le site moderne : 105 (3).

¹²⁵⁵ Ferchiou N., 1995, p.657.

¹²⁵⁶ Ferchiou N., 1995, p.661

¹²⁵⁷ voir par exemples Duval N., 1971, p. 87 et 83, fig. 79 ; Duval N., 1973a, t. II, p. 160, fig. 97-98 ; autres bases, Ben Baaziz S., 2000, p. 129, ph. 288 ; Bejaoui F., 1991a, p. 299-303 et tav. IV, 1 et IV,2 ; Bejaoui F., 1995, p. 101-102, fig. 27 ; Bejaoui F., 1998, fig. 7).

¹²⁵⁸ Voir volume II, site n° 024, fig. 92.

¹²⁵⁹ Ferchiou N., II993, p. 233.

¹²⁶⁰ Voir volume II, site n° 024, fig. 93.

¹²⁶¹ Voir volume II, fig. 95.

¹²⁶² Voir volume II, site n° 089, fig. 298-300.

¹²⁶³ Voir tableau.

pour les trois exemples de Dar el Haj Salah (n°105)¹²⁶⁴ et les deux exemples de Hr. Jedeliane (n°024).

— **Le type grecque :**

Ce type de bases est plus ancien que le type occidental. Il se distingue par le profil du filet supérieur sur laquelle repose le deuxième tore qui est à la verticale par rapport à ce dernier ou bien un peu saillant. Quatre cas seulement sont attestés dans la région de *Sufes*. Ils proviennent de trois sites archéologiques et d'un marabout¹²⁶⁵. La présence des tores plats nous permet de dater ces exemples de l'époque chrétienne.

— **Bases ioniques attiques dérivées :**

On en a trois exemples : un à Hr. Contra (n°007) ; un à Hr. Mhella (n°022) et un à Hr. Hamri (n°126). Le profil de ces bases comprend une plinthe, un tore, une scotie et un deuxième tore. La présence des tores plats permet de dater ces exemples de l'époque tardive. La base est comparable à un exemple de Beni Darraj qui date de l'époque chrétienne¹²⁶⁶.

1.4.1.2. Bases composites ou corinthiennes :

On distingue à l'intérieur de ce type les formes classiques et les formes dérivées.

— **Les formes classiques :**

Les bases qui se rattachent à ce groupe sont au nombre de quatre : deux proviennent de Sbiba (n°089) dont une de Sidi Okba, une de Hr. Contra (n°007) et une de Sidi Ahmed (n°155). La base corinthienne ou composite, comporte de bas en haut : plinthe, tore, filet, scotie parabolique, baguette entre deux filets, seconde scotie un peu plus petite, filet, tore. Cette forme est très courante dans l'architecture des cités romaines d'Afrique Proconsulaire sous le Haut-Empire¹²⁶⁷. Le profil ferme et ramassé est connu au II^e siècle ap. J.-C., à l'inverse du profil étalé en largeur courant au III^e siècle¹²⁶⁸. On peut donc situer ces éléments entre le II^e et le III^e siècle apr. J.-C.

— **Les formes dérivées :**

¹²⁶⁴ Voir volume II, site n° 024, fig. 406. A Hr. Kouky, n°069.157, on a repéré également 3 bases qui ont les mêmes caractéristiques, voir les clichés de la carte archéologique n° 46978 ; 4698046986-7; 46948.

¹²⁶⁵ Sidi ben Habbès n° 016 (3) et les sites n° 072 ; 081 ; 139.

¹²⁶⁶ Ferchiou N., 1995, p. 658 et fig. 12.

¹²⁶⁷ Ferchiou N., 1995, p. 659.

¹²⁶⁸ Ferchiou N., op. cit., *P.B.S.R*, vol. LII, 1984, p. 118

Nous avons recensé seulement deux bases, provenant de Sidi Mohamed Ben Chrifa (n°119, fig. fig. 443) et de Hr. Thmed (n°189, fig. 612). Le profil de ce type de base est comparable aux exemples classiques avec une légère différence. Ces bases sont à tore plat, ce qui est l'indice d'une époque tardive. L'astragale est remplacé par un tore plat exactement comme c'était le cas pour des bases provenant de Henchir el Begueur (076.015) ou Henchir Faraoun¹²⁶⁹. Ces derniers exemples proviennent de bâtiments qui remontent à la première moitié du V^e siècle¹²⁷⁰

1.4.1.3. Bases hétérodoxes¹²⁷¹ :

Très répandues ailleurs, les bases hétérodoxes sont représentées dans la région de *Sufes* par sept spécimens : un de Sidi Ben Habbès (n°016), un de Sidi Mansour El Gmeizi (n°085), un de Sidi Okba à *Sufes* (n°089), un de Sidi Bou Leidieb (n°081), un de Hr. Lahmar (n°052), un de Sidi Mohamed Ben Chrifa (n°119) et un de Hr. Thmed (n°189).

La présence des tores plats nous permet de choisir une datation tardive. L'exemple du Hr. Bou Leidieb (n°081, fig. 258) évoque celui de *Meninx* appartenant à une basilique¹²⁷². Celui de Hr. Thmed (n°189) est comparable à un exemple de Sidi Rhim datant de l'époque chrétienne¹²⁷³.

1.4.1.4. Bases simplifiées¹²⁷⁴

Seules trois bases de la région de *Sufes* peuvent être classées parmi les bases simplifiées. La présence des tores plats sur les profils laisse penser qu'elles remontent probablement à l'époque chrétienne. L'exemple de H. Smida (n°079) évoque l'exemple d'une église de *Segermes* datable du V^e ou du VI^e siècle¹²⁷⁵.

Tableau récapitulatif des bases de colonnes découvertes dans la région de *Sufes*

Provenance	Fig.	matière	Type	Dimensions			Datation
				Plinthe	h. moulure	Diam	
007	20	Calcaire blanc	ionique attique dérivé	52/46/12	22	-	Epoque tardive
007	30	Calcaire blanc	Corinthienne classique	-/-6	18	51	Haut-Empire
012	65	Calcaire blanc	Ionique attique occidental classique	-	visib. 16	51	Haut-Empire
016	-	Calcaire	Ionique attique grecque	45/45/13	18	36	Epoque-

¹²⁶⁹ Duval N. et Y., 1972-1, fig. 6, p. 683.

¹²⁷⁰ Duval N. et Y., 1972-1, fig. 6, p. 706

¹²⁷¹ Ferchiou N., 1995, p. 660-661

¹²⁷² Gauckler P., 1913, pl (...).

¹²⁷³ Ferchiou N., 1995, p. 657.

¹²⁷⁴ Ferchiou N., 1995, p. 662

¹²⁷⁵ Ferchiou N., 1995, p. 662

		fossilisé					tardive
016	-	Calcaire fossilisé	Ionique attique grecque	-/-8	18	23	Epoque tardive
016	-	Calcaire fossilisé	Ionique attique grecque	46/46/9	14	38	-
016	-	Calcaire	Indéterminée	40/40/8	19	-	-
016	-	Calcaire	Hétérodoxe	42/42/11	11	-	-
022	80	Calcaire blanc	ionique attique dérivé	-	-	-	Epoque tardive
022	80	Calcaire blanc	Corinthienne classique	-	-	-	Haut-Empire
024	94	Calcaire blanc	Ionique attique occidental chrétien	40/42/28	17	34	Bas-Empire
024	95	Calcaire blanc	Ionique attique occidental chrétien	42/42/51	14	36	Bas-Empire
052	193	Calcaire blanc	hétérodoxe	42/50/16	11	40	-
063	-	Calcaire blanc	Ionique attique occidental chrétien	48/48/9	24	32	Bas-Empire
071	220	Calcaire blanc	Ionique attique occidental classique	50/52/9	24	45	Haut-Empire
072	226	Calcaire blanc	Ionique attique grecque	33/33/9	24	27	Epoque-tardive
079	234	Calcaire blanc	simplifiée	-	-	-	-
081	258	Calcaire blanc	ionique attique grecque	35/35/8	23	28	Epoque-tardive
081	257	Calcaire blanc	hétérodoxe	3737/12	15	25	-
082	271	Calcaire blanc	Ionique attique occidental classique	52/52/14	20	39	Haut-Empire
085	277	Calcaire blanc	Hétérodoxe	40/40/9	17	-	-
089. Sidi Okba	303	Calcaire blanc	ionique attique occidental classique	50/50/25	20	-	Haut-Empire
089 sidi Okba	304	Calcaire blanc	ionique attique occidental chrétien	54/54/6	10	50	Bas-Empire
089 sidi Okba	305	Calcaire blanc	ionique attique occidental chrétien	60/60/11	18	54	Bas-Empire
089 sidi Okba	306	Calcaire gris	ionique attique occidental chrétien	68/68/12	15	64	Bas-Empire
089, Sidi Okba	308	Calcaire blanc	Corinthienne classique	54/54/7	16	44	Haut-Empire
089 Sidi Okba	309	Calcaire blanc	Corinthienne classique	60/60/7	16	54	Haut-Empire
089 Sidi Okba	-	Calcaire blanc	hétérodoxe	-	-	-	-
089 nymphée	325	Calcaire blanc	ionique attique occidental classique	52/52/9	37	38	Haut-Empire
089 Nymphée	-	Calcaire blanc	Corinthienne dérivée	60/60/16	27	36	Epoque tardive ?
105	412	Calcaire blanc	Ionique attique occidental chrétien	49/49/35	14	42	Bas-Empire
105	-	Calcaire blanc	Ionique attique occidental chrétien	-	-	-	Bas-Empire
105	414	Calcaire blanc	ionique attique occidental chrétien	42/42/26	13	33	Bas-Empire
113	425	-	ionique attique occidental classique	-/-14	21	24	Haut-Empire
119	443	Calcaire blanc	Corinthienne dérivée	42/42/8/	18	32	Epoque tardive
119	444	Calcaire blanc	hétérodoxe	50/50/10	13	42	-
120	445	Calcaire blanc	ionique attique occidental classique	40/40/9	18	36	Haut-Empire
126	453	Calcaire blanc	ionique attique dérivé	56/56/20	19	46	Epoque tardive
139	475	Calcaire blanc	ionique attique occidental chrétien	49/49/10	14	44	Bas-Empire
139	-	Calcaire blanc	ionique attique grecque	45/44/10	13	43	Epoque tardive
143	-	Calcaire blanc	simplifiée	35/40/7	14	-	-

<u>155</u>	501	Calcaire blanc	Corinthienne classique	35/35/6	10	30	Haut-Empire
158	514	Calcaire blanc	ionique attique occidental classique	43/43/10	12	36	Haut-Empire
167	531	Calcaire blanc	ionique attique occidental classique	37/37/10	12	24	Haut-Empire
170	533	Calcaire blanc	ionique attique occidental classique	50/50/-	14	40	Haut-Empire
178	576	Calcaire blanc	ionique attique occidental chrétien	44/44/10	17	-	Bas-Empire
189	612	Calcaire blanc	Corinthienne dérivée	50/50/9	20	40	III-IV ^e siècle
189	611	Calcaire blanc	ionique attique occidental chrétien	42/42/46	14	35	Bas-Empire
189	609	Calcaire blanc	hétérodoxe	50/45/8	22	27	-

1.4.2. Les fûts

Ils sont en quasi-totalité hors contexte, voire remployés depuis l'Antiquité Tardive dans les monuments de l'époque musulmane comme c'est le cas de Jamaa Sidi Okba à *Sufes* (n°089). D'autres sont remployés dans des mzars ou des marabouts ou bien même des habitations modernes installées à proximité du site antique¹²⁷⁶. Certaines colonnes ont été déplacées de leurs sites et remployées dans des monuments modernes (mzars ou marabout)¹²⁷⁷. Cette situation complique l'étude du matériel.

Lors de la prospection, nous avons dénombré plus de deux cent trente cinq fûts de colonnes provenant de quarante-sept sites archéologiques. La majorité, soit environ cent quatorze fûts, provient de la ville de *Sufes*, soit environ 48,5%. Les sites ruraux constituent les lieux de découverte des autres éléments. Ces sites se repartissent sur toute la région. Cependant une concentration autour de la cité est bien remarquable. Les régions accidentées et difficiles d'accès sont évitées comme les flancs des montagnes et les collines élevées. Généralement, ce sont les zones les plus riches de la région qui sont concernées par les fûts des colonnes.

Elles sont dans la majorité des cas des monolithes mais certaines colonnes se composaient de tambours comme c'est le cas à Hr. Damouss (n°012) ou à Hendi El Henchir (n°082). Deux colonnes de Ragoubet El Gsour (n°117) et une colonne de Hr. Jedeliane (n°024) se présentent en demi-fûts ou fûts engagés. Une colonne provenant de Hr. Salsala

¹²⁷⁶ Les sites : n° 012 : site antique avec une occupation moderne ; n° 069 site antique avec une ferme coloniale ; n° 032 : site antique avec un hameau moderne ; n° 041 : site antique avec un hameau moderne ; 007 : site antique avec un hameau moderne ; n° 037 ; site antique avec un hameau moderne ; n° 049 site antique avec un mzar et un cimetière ; n° 081 : site antique avec un hameau moderne ; n° 117 site antique avec une maison moderne ; n°119 : site antique médiévale et moderne ; n° 127 : site antique et moderne ; n° 126 site antique et moderne ; n°132 : site antique avec marabout ; n° 150 : site antique et moderne ; n° 161 : site antique avec mzar ; n° 174 : site antique et moderne ; n° 167 site antique avec mzar ; n° 178 site antique et moderne ; n°191 : site antique avec marabout ; n° 017 site antique avec mzar et n° 029 site antique avec mzar.

¹²⁷⁷ n° 016 marabout ; n° 018 : maison moderne ; n° 035 cimetière moderne ; n° 061: un mzar ; n° 105 qui est un hameau moderne ; n° 115 un marabout ; n° 144 : marabout ; n°155 qui est un marabout ; n° 175 : mzar ; n° 182 marabout.

(n°158) se distingue par ses dimensions : (L. : 230 cm, diam. 50 et 40 cm) ce qui laisse penser à un grand monument, probablement un édifice religieux. Une colonne a été découverte dans la carrière de Hr. Berdiali (n°148) : la taille de la pierre se faisait sur place comme on l'a souvent constaté¹²⁷⁸.

La majorité de ces exemples est constituée de fûts lisses. Cependant, les rudentures, les cannelures et les torsades ne sont pas absentes. Elles sont attestées à *Sufes* et dans quatre sites ruraux (n°s 063 ; 105 ; 144 et 191). Dans le marabout de Sidi Ben Habbès (n° 016), on a réemployé un fût de colonne avec des incisions géométriques.

La matière qui a servi à tailler les fûts de colonnes est en quasi totalité du calcaire local blanc ou jaunâtre. Certaines pièces sont taillées dans le marbre gris à *Sufes*, à Hr. Jedeliane (n° 024) et à Hr. El Merthoum (n° 099). Le calcaire gris, fossilisé et le nummulitique sont également employés secondairement.

Il est difficile de tirer des informations chronologiques à partir des colonnes, on peut faire cependant quelques remarques.

- La plupart des exemples sont taillés dans des roches locales, généralement du calcaire.
- La partie inférieure de certains fûts se termine par une apophyse, tandis que la partie haute est couronnée par un astragale composé d'un filet suivi d'une baguette. Les autres exemples sont très endommagés et très fragmentaires.
- Trois fûts cannelés proviennent de Hr. Lahmar (n° 052) de Sbiba (n° 089) et de Hr. Abri (n° 143). Les cannelures sont à arête vive et leur concavité est inférieure au demi-cercle.
- Un autre (fig. 415) est torsadé. Les torses sont meublés en haut par des ménisque. La partie supérieure du fût est laissée lisse. Ce fût se termine lui aussi par un astragale. Une stèle de Hr. Thmed (fig. n° 616) présente deux fût torsadés supportant deux lampes à huile.

Une partie des sites de provenance des fûts a donné également des chapiteaux : il s'agit de treize sites (voir tableau).

1.4.3. Les chapiteaux

Toute la série est taillée dans une pierre locale, la plupart du temps, du calcaire. Le recours à ce matériau montre que les cartons ont été assimilés par des artisans locaux. Notre présentation sera surtout descriptive en raison de la rareté des études qui permettent des comparaisons.

Les quarante-trois chapiteaux découverts dans dix-neuf sites archéologiques sont tous des chapiteaux de colonnes ; aucun chapiteau de pilastre n'a été signalé. Aucun chapiteau n'a

¹²⁷⁸ Voir *infra*, p. 283 et suiv.

été trouvé en place. Ils ont été déplacés pour être remployés dans des constructions d'époque postérieure byzantine, islamique et moderne comme c'est le cas à Jamaa Sidi Okba à *Sufes* (n°089), dans les marabouts de Sidi Ben Habès (n°016), Sidi Abdel Hafid (n°115), Sidi Ali ech Chaïeb (n°191), dans le hameau de Dar Haj Salah (n°105), ...

Ces éléments sont souvent accompagnés de bases et de fûts de colonnes. Les sites de provenance des chapiteaux peuvent témoigner de l'existence d'au moins une trentaine de monuments publics (temples ? basilique ?) ou privés (péristyle dans une habitation ou mausolée ...).

La cité de *Sufes* a livré treize chapiteaux soit environ le tiers du total, Sidi Ben Habbès (n°016) six chapiteaux, Sidi Mohamed Ben Chrifa (n°119) trois ; Sidi Bou Sâa (n°120) trois et Sidi Ali Ech Chaïeb (n°191) deux. Le reste, seize éléments, provient de seize sites ruraux (voir tableau)¹²⁷⁹. Le matériel réuni est donc essentiellement un matériel de provenance rurale soit environ 2/3 du total.

La carte de provenance révèle une concentration aux environs immédiats de *Sufes* et une répartition relative aux axes de circulation en particulier les axes nord-sud avec huit sites qui ont livré onze chapiteaux, et est-ouest avec six sites qui ont livré six chapiteaux de part et d'autre de Oued Htab entre Hr. Sidi Bou Leidieb (n°081) à l'ouest et Sidi Mansour El Gmeizi (n°085) ; les autres proviennent de Bhairet Tiouacha et Bleid Thmed.

L'ordre le moins représenté parmi les chapiteaux de la région est l'ionique dont seulement deux fragments ont été découverts à Hr. Contra (n°007, fig. 22). Ce sont des chapiteaux jumelés. En haut les chapiteaux débutent par un canal infléchi en haut et en bas. Les volutes en spirales marquées par un sillon ne se terminent pas par un œil, elles reposent sur un large bandeau plat. Echine et abaque sont absentes sur les côtés ces chapiteaux, ils ont des balustres mais leur profil est incertain, car les chapiteaux sont encastrés dans un mur. La simplicité du décor évoque des exemples qui remontent à la fin du IV^e siècle et au VI^e s apr. J.-C.¹²⁸⁰

L'ordre dorique est représenté par quatre chapiteaux provenant de *Sufes* et de Sidi Bou Saa (n°120). En réalité il est difficile de les distinguer parmi ceux qui appartiennent à l'ordre toscan. L'échine convexe, caractéristique de l'ordre dorique peut être trouvée dans l'ordre toscan et ne suffit pas pour affirmer qu'un tel chapiteau soit classé parmi l'ordre dorique ou toscan.

1279 Situé hors de la région de *Sufes*, Hr. Kouky qui a livré 2 chapiteaux est excepté.

1280 Pensabene P., p. 426, fig. 57

Les deux chapiteaux provenant de *Sufes*, le premier est à Sidi Okba (fig. 302), le second est déposé dans le parc établi autour du nymphée (fig. 323), ont le même profil : ils commencent par une portion de fût lisse suivie d'un filet, une échine profilée plus au moins en quart de rond suivi d'un abaque carré¹²⁸¹. La différence entre les deux chapiteaux réside seulement dans les dimensions¹²⁸².

Les deux chapiteaux provenant de Sidi Bou Saa (n°120) ont le même profil : il s'agit d'un tronçon de fût de colonne suivi d'une échine convexe peu ventrue et séparée du tronçon du fût par un boudin¹²⁸³.

L'usage de l'échine convexe commence assez tôt en Afrique¹²⁸⁴. Mais la datation de ce type en l'absence du contexte archéologique est difficile. Nous avons classé dix-sept chapiteaux de la région de *Sufes* parmi l'ordre toscan soit environ 44% du total. Ils se répartissent comme suit :

- six proviennent de Sidid Ben Habbès (n°016)
- un de Hr. Sidi Mansour El Gmeizi (n°085)
- un de Dar El Haj Salah (n°105)
- un de *Sufes* (n°089)
- un de Hr. Fartout (n°041)
- un de Hr. Contra (n°007)
- un de Sidi Abel Hafid (n°115)
- un de Hr. Hamri (n°126)
- un de Hr. Abri (n°143)
- un de Hr. Sidi Bou Meftah (n°157)
- un de Hr. Henbez (n°170)
- un de Hr. Khammar (n°178)

1.4.3.1. Chapiteaux toscans à échine profilée en cavet

C'est le lot le plus important des chapiteaux toscans rencontrés dans la région. L'ordre toscan est courant dans l'architecture africaine particulièrement domestique¹²⁸⁵. Il est connu sous le Haut et le Bas Empire et même à l'époque tardive¹²⁸⁶. Un chapiteau provenant de *Sufes* (fig. 331) témoigne d'un art très soigné. Il comporte de bas en haut : une portion de fût, un filet, un tore aplati entourant la partie inférieure de l'échine. Cette dernière a un profil

1281 La surface piquetée de ce chapiteau nous permet de supposer qu'il devait avoir un enduit qui modifier le profil.

1282 Voir tableau récapitulatif.

1283 Lézine, 1955, p. 14, pl. I- 7

1284 Ferchiou N., 1989, p. 71

1285 Ferchiou N., 1995, p. 699

1286 Ferchiou N., 1995, p. 705.

concave évoquant un exemple de *Thuburbo Maius*¹²⁸⁷. Dans l'exemple de Hr. El Hamri (n°126, fig. 453), le profil de l'échine en cavet est un peu haut comme c'est le cas dans un exemple à *Segermes*¹²⁸⁸

Le profil de l'échine du chapiteau provenant de Hr. El Henbez (n°170, fig. 554) est plus haut. L'échine est séparée du tronçon du fût par un tore et de l'abaque par une torsade et un filet ; on trouve un chapiteau semblable datable du Ve siècle à Bou Ficha¹²⁸⁹. Alors que dans le chapiteau de Dar el Haj Salah (n°105, fig. 413), la scotie est plate, elle est encadrée par deux filets et surmontée d'un abaque carré.

Un petit chapiteau provenant de Sidi Ben Habbès (n°016) épouse dans l'ensemble la même forme, l'échine est en grande partie couverte par une épaisse couche de chaux, le passage entre l'échine et l'abaque se faisant par l'intermédiaire d'un filet.

Pour le petit chapiteau de Hr. Kammar (n°178, fig 577), le profil de l'échine est à peine concave. La surface du chapiteau est piquetée. Le tronc de cône est très court.

1.4.3.2. Chapiteaux à échine profilée en tronc de cône

Il s'agit d'exemples formés seulement d'un calathos tronconique surmonté d'un tailloir quadrangulaire. Ils sont au nombre de huit, provenant de Hr. Sidi Bou Meftah (n°157), du marabout de Sidi Abdel Hafid (n°115), du marabout de Sidi Ben Habbès (n°016), de Hr. Fartout (n°041), de Hr. El Contra (n°007), de Hr. El Abri (n°143) et de Sidi Mansour El Gmeizi (n°085).

Le tronc de cône du chapiteau de Sidi Bou Meftah (n°157, fig. 508) est relativement haut. Il est séparé de l'abaque et du tronçon de fût par deux filets, alors que le chapiteau de Sidi Abd El Hafid (n°115, fig. 431) solidaire est à une portion de fût. Son échine est surmontée d'un bandeau plat. Les mêmes composantes sont adoptées par un autre chapiteau de Sidi Ben Habbès (n°016), avec des nuances dans la forme des deux filets qui encadrent l'échine. Ces derniers sont de dimensions réduites. Celui de H. Fartout (n°041, fig. 148) se distingue par l'absence de baguette entre l'échine et l'abaque. Dans l'exemple de Hr. Contra (n°007, fig. 25), l'échine est en tronc de cône relativement élevé et encadré par deux filets : le filet supérieur le sépare d'un abaque carré. Le chapiteau est comparable à un autre provenant de Bou ficha¹²⁹⁰. On trouve à Hr. El Abri (n°143) un chapiteau toscan comparable à celui de

1287 Lézine A., 1955, p. 25, pl. IV,3.

1288 Ferchiou N., 1995, p. 666-667 et fig. 31-32.

1289 Ferchiou N., 1995, p. 669, ph. 20 et fig. 35.

1290 Ferchiou N., 1955, p. 669, ph. 20 et fig. 35.

Hattous aux environs de *Segermes*¹²⁹¹, la différence réside dans le nombre de filets séparant l'échine du lit de pose (deux à Hattous et trois à Hr. El Abri).

Une dernière forme est celle de deux chapiteaux, le premier découvert à Sidi Mansour El Gmeizi (n°085, fig. 277) et le second à Sidi Ben Habbès (n°016). Dans ces deux exemples, l'échine, toujours en tronc de cône, est solidaire d'un haut abaque. L'exemple de Sidi Ben Habbès (n°016) est très détérioré par rapport à celui de Sidi Mansour El Gmeizi (n°085).

Le chapiteau de Hr. Bou Meftah (n°157) évoque un exemple tardif d'une ferme de Bou Ficha¹²⁹². Le fait que l'abaque de ces chapiteaux soit de plan rectangulaire indique que ces pièces appartenaient peut être à un édifice de plan basilical¹²⁹³. Pour ces exemples on peut prendre le IV^e siècle ap. J.-C comme une date *ante quem*.

Une forme particulière est représentée par trois spécimens provenant de Sidi Ben Habbès (n°016). Il s'agit d'un tronc de cône prolongé vers le bas pour donner un tronçon de fût et développé vers le haut pour donner un tailloir quadrangulaire allongé comparable à un chapiteau d'*Ammaedara*¹²⁹⁴. L'un de ces trois chapiteaux porte une feuille allongée disposée horizontalement ainsi qu'une inscription de trois lettres : « *SFR.* » On note ici l'absence totale de filets ou de baguettes intermédiaires.

1.4.3.3. Chapiteaux à feuilles

On en connaît un seul spécimen découvert à Hr. Sidi Bou Leidieb (n°081, fig. 256). Son profil évoque celui d'un chapiteau toscan à échine profilée en cavet. Sur cette dernière on a sculptées huit feuilles lisses développées le long de l'échine et réparties deux par deux au niveau des angles.

La forme est celle d'une feuille d'eau pourvue d'une côte centrale en saillie et d'un bord à sommet aigu lui aussi en saillie. L'échine est suivie, par l'intermédiaire d'un filet, d'un abaque carré marqué par des ciselures parallèles ondoyées.

Les chapiteaux qui présentent des feuilles en dessous de l'abaque, mais en l'absence de toute volute sont nommés par Ginouves¹²⁹⁵ « les chapiteaux à feuilles. »

1.4.3.4. Chapiteaux corinthiens¹²⁹⁶ et corinthisants

1291 Ferchiou N., 1995, p. 671 ph.23

1292 Ferchiou N., 1955, p. 670, ph. 21.

1293 Ferchiou N., 1955, p. 670.

1294 Ferchiou N., 1989, pl. X, C n° III, IV, 2.

1295 Ginouves, 1992, t. 2, p. 99

1296 L'étude la plus importante sur le corinthien « normal » est celles de Heilmeyer W. D., *Korinthische normal kapitelle*, 16 *Ergänzungh. Der R.M.*, Heidelberg, 1970 ; pour la répartition des composantes en fonction de la

Nous avons recensé vingt-et-un chapiteaux corinthiens et corinthisants provenant des sites suivants :

- un chapiteau provenant d'El Mahfoura (n°063)
- onze chapiteaux provenant de *Sufes* (n°089)
- un chapiteau provenant de Aouinet Debbane (n°037)
- un chapiteau de Sidi Bou Leidieb (n°081)
- un chapiteau provenant de Hr. Lahmar (n°052)
- un chapiteau provenant de Ras el Henchir (n°084)
- trois chapiteaux provenant de Sidi Mohamed Ben Chrifa (119)
- un chapiteau provenant de Sidi Bou Saa (n°120)
- un chapiteau provenant de Hr. Ben Malek, (n°125)
- deux chapiteaux provenant de Sidi Ali Ech Chaïeb (n°191)

Le corinthien normal est composé d'un calathos entouré d'une lèvre suivie d'un abaque. Le calathos est caractérisé par la présence de deux couronnes de feuilles d'acanthes superposées. Entre les feuilles de la deuxième couronne poussent des caulicoles supportant des calices suivis par les hélices et les volutes enroulées en spirale. La forme de la feuille aide à établir une typologie à l'intérieur de cet ordre. En effet, l'acanthe est parfois à foliole en feuille d'olivier et parfois lisse ou à folioles aiguës ou épineuses.

— Acanthe à foliole en feuille d'olivier

La prospection a livré dix chapiteaux à acanthe à foliole en feuille d'olivier soit environ 43% des chapiteaux corinthiens et corinthisants et 23% de l'ensemble.

Ce lot se répartit comme suit :

- sept provenant de *Sufes* dont six de sidi Okba (n°089)
- un de Sidi Mohamed Ben Chrifa (n°119)
- un de sidi Bou Saa (n°120)
- un d'El Mahfoura (n°063)

Ces exemples présentent des feuilles d'acanthe à folioles en feuille d'olivier, un type connu dès le début du second siècle au moins¹²⁹⁷. Dans la plupart des cas, notamment dans les mieux conservés, la feuille est comparable à des exemples du reste de la Tunisie qui datent pour la plupart de la fin du deuxième ou du début du troisième siècle ap. J.-C. On cite à ce

structure voir notamment Gutshow M., 1921, p. 44-83; pour l'architecture romaine en générale. Pour la Tunisie les études les plus importantes sont celles de Harrazi N., 1982 ; Pensabene P., 1986. p. 285- 429 et Ferchiou N., 1989, p. 212 et suivant

1297 Ferchiou N., 1982, p. 853.

titre un chapiteau des grands thermes ouest de Maktar¹²⁹⁸, un autre du capitole d'*Althiburos*¹²⁹⁹, deux de *Sufetula* : l'un des thermes d'hiver¹³⁰⁰ et l'autre du temple latéral¹³⁰¹.

Pour ceux de la région, les caulicoles sont variables d'un chapiteau à l'autre. Ceux de Sbiba (fig. 297) sont comparables aux deux derniers chapiteaux de *Sufetula*. L'autre (fig. 296) présente des caulicoles dont le type est connu sur deux chapiteaux réemployés dans la Grande Mosquée de Kairouan¹³⁰². Il peut se situer entre le deuxième siècle et l'époque sévérienne¹³⁰³. De même pour celui de Sidi Bou Saâ (n°120, fig. 446) dont les caulicoles évoquent des exemples de la grande Mosquée de Kairouan toujours de la même période¹³⁰⁴.

Pour tous les exemples, l'abaque a un profil canonique qui est fixé dès la première moitié du I^e siècle avant J.-C., pour se maintenir à travers tout l'Empire, selon Ferchiou N.¹³⁰⁵. Celui de la fig. 299, de Sidi Okba et celui de la fig. 293 ont l'abaque orné de godrons à lunules. Ce type d'ornement est très fréquent en Afrique Proconsulaire à partir du second siècle ap. J.-C¹³⁰⁶. La gousse de celui de la fig. 296 de Sidi Okba évoque un exemple de la Grande Mosquée de Kairouan¹³⁰⁷, dont la date est la même que les deux exemples déjà cités.

La plupart des comparaisons faites pour ces chapiteaux et la ressemblance générale entre tous les exemples nous permettent de les situer vers la deuxième moitié du deuxième ou le début du III^e siècle ap. J.-C. Cette datation est consolidée si on rappelle que ces chapiteaux ont l'allure générale des chapiteaux corinthiens d'époque Hadriano-sévérienne recensés par P. Pensabene¹³⁰⁸.

Cinq chapiteaux provenant de Sidi Okba se distinguent par leurs dimensions (fig. 296, 297, 298, 299, 300). En effet, leurs lits de poses varient entre 34 et 44 cm, leurs hauteurs se situent entre 50 et 58 cm et leurs lits d'attente sont de l'ordre de 60 à 68 cm. Ces données nous laissent supposer qu'ils peuvent provenir d'un seul monument ou au moins qu'ils ont été taillés dans un seul atelier. Cette remarque est déjà avancée par R. Cagnat¹³⁰⁹.

1298 Pensabene P., 1986. p. 368 et fig. 29,b.

1299 Pensabene P., 1986., p.368 et fig. 33,a.

1300 Pensabene P., 1986., p.368 et fig. 32,d.

1301 Ferchiou N., 2003, p. 95 et fig. 8.

1302 Harrazi N., 1982, n° 5 et 6.

1303 Harrazi N., 1982, p. 69.

1304 Harrazi N., 1982, n° 15 et 16.

1305 Ferchiou N., 1989, p. 411.

1306 Ferchiou N., 1982, p. 853.

1307 Harrazi, 1982, n°8.

1308 Pensabene P., 1986. p. 368 et suivantes.

1309 On va revenir à la question plus tard.

— Chapiteau corinthien à feuilles lisses

Seulement deux exemples ont été recensés à Sbiba, le premier est déposé dans le parc du Nymphée (fig. 324) et l'autre dans le monument dit Jamâ Sidi Okba (fig. 301). La composition de ces chapiteaux est la même que les exemples précédents. Seule différence les feuilles ici sont lisses. La feuille lisse sans décor ne peut être datée par elle-même¹³¹⁰. Aussi l'absence de toutes sortes d'ornement sur ces chapiteaux et le fait qu'ils soient hors contexte rendent-ils leur datation difficile.

Les deux exemples évoquent des chapiteaux réemployés dans la grande mosquée de Kairouan n° 134-135 qui sont des exemples contemporains ou postérieurs aux règnes des Sévères. D'autres exemples à *Sufetula*, Maktar et *Bulla Regia*, datent du III^e ou du IV^e siècle¹³¹¹. La même époque peut-être proposée pour les chapiteaux de Sbiba.

— Chapiteaux corinthiens à feuilles d'acanthes à folioles aiguës

La prospection de la région de *Sufes* a livré six chapiteaux corinthiens à feuilles d'acanthes à folioles aiguës provenant de six sites :

- Sbiba (n°089, fig. 329)
- Hr. Lahmar (n°052, 194)
- Sidi Med Ben Chrifa (n°119, fig. 442)
- Ras El Henchir (n°084, fig. 274)
- H. Ben Mlek (n°125 fig. 452)
- Sidi Ali Ech Chaïb (n°191, fig. 638-639).

Hormis les chapiteaux de Sidi Mohamed Ben Chrifa (n°120) et celui de Sidi Ali Ech Chaïb (n°191) qui sont remployés dans les deux marabouts et qui ont été ramenés des environs, les autres ont été découverts parmi les ruines des sites d'origine. Les feuilles diffèrent d'un exemple à l'autre mais presque toute la série peut être classée dans une seule catégorie celle des chapiteaux corinthiens à influence constantinopolitaine dont les exemples les plus importants de la Tunisie datent du V^e et du VI^e siècle ap. J.-C. Ils ont été étudiés par N. Harrazi¹³¹² et P. Pensabene¹³¹³. Pour chaque exemple de cette série, il est possible d'affiner la datation.

Le chapiteau de Hr. Ben Mlek (n°125, fig. 452), présente une feuille qui évoque un exemple réemployé dans la grande mosquée de Kairouan¹³¹⁴ qui remonte au VI^e siècle, et des

1310 Ferchiou N., 1989, p. 461.

1311 Pensabene P., 1986, P. 388.

1312 Harrazi N., 1982., p. 119 et suivante.

1313 Pensabene P., 1986, p. 405 et suivantes.

1314 Harrazi N., 1982 N° 371.

exemples de *Segermes*¹³¹⁵ dont la datation est de la première moitié du VI^e siècle. Ces feuilles sont aussi comparables à des exemples plaqués sur deux chapiteaux de Mactar datables du V^e ou du VI^e siècle ap. J.-C¹³¹⁶. La tige feuillue qui prend la place du calice évoque des exemples de Kairouan datés du VI^e siècle¹³¹⁷. Pour toutes les indications déjà citées nous le situons au VI^e siècle ap. J.-C. Il en est de même pour le chapiteau de Hr. Lahmar (n°052).

L'exemple de Sidi M^{ed} Ben Chrifa (n°119, fig. 492) est comparable à des chapiteaux taillés dans le marbre, remployés dans la Grande Mosquée de Kairouan¹³¹⁸. Ce sont des chapiteaux qui ont été datés du VI^e siècle ap. J.-C. Celui de Sidi Ali Ech Chaïeb (n°191) peut être daté de la fin du V^e siècle vu les similitudes avec un exemple provenant de *Sufetula*¹³¹⁹ et datant de la même période¹³²⁰.

La feuille du chapiteau de Ras El Henchir (n°084) est très difficile à dater. C'est une feuille épineuse dont la dégradation empêche toute tentative de datation. Le type de volutes très minces évoque des exemples réemployés dans la grande mosquée de Kairouan¹³²¹ daté du VI^e siècle¹³²². La tige fleurie qui remplace des calices est très proche de celle qui orne le chapiteau de Hr. Ben Malek (n°125). Le reste des feuilles, entre lesquelles, on voit les losanges successifs, évoque des chapiteaux de Kairouan¹³²³ qui datent du VI^e siècle¹³²⁴.

Le chapiteau déposé dans le jardin de la municipalité de Sbiba est doté de volutes en bandeaux qui évoquent ceux de Sidi Okba de même pour les yeux triangulaires qui apparaissent avec les calices.

— Chapiteaux corinthisants

Deux chapiteaux corinthisants proviennent de Aouinet Debbane (n°037) et de Sidi Mohamed Ben Chrifa (n°119)

Ces chapiteaux sont dérivés plus au moins des chapiteaux corinthiens avec des agencements de divers détails¹³²⁵. Les caractéristiques de cette série sont le type de la feuille, qui est lisse, et l'absence de quelques détails comme les caulicoles et les calices. Ce type de chapiteaux est difficilement datable. En Afrique Proconsulaire, des exemples comparables à

1315 Ferchiou N., 1992-1993, p. 49 et suivante.

1316 Milella M., 1988, p. 428 et fig. IV,1 et 2.

1317 Harrazi N., 1982, n° 362-368 et 369.

1318 Les n°s 351-352- 353 et 354- 358.

1319 Duval N., 1965. Pl. III, 2.

1320 Duval N., 1965, p. 264.

1321 Harrazi N., 1982, n° 359.

1322 Harrazi N., 1982., p. 176

1323 Harrazi N., 1982., n° 347 et 348.

1324 Harrazi N., 1982., p. 176.

1325 Ferchiou N., 1995, p. 676.

celui de Aouinet Ed Debbane (n°037) remontent au IV^e et au V^e siècle ap. J.-C. A titre comparatif, citons un exemple de Kairouan¹³²⁶ et un autre de Henchir el Faouar¹³²⁷.

Le chapiteau de Sidi M^{ed} Ben Chrifa (n° 119, fig. 440), dont la partie supérieure est laissée unie malgré la subsistance d'une large partie laissée vide sur les feuilles est peut être un chapiteau simplement épannelé. Il se peut qu'il remonte à la même période.

Tableau récapitulatif des chapiteaux de la région de *Sufes*

Provenance	Fig.	Type	Dimensions			Datation
			lit de pose	lit d'attente	hauteur	
007	22	2 ionique				IV-Ve siècle
007	25	toscan	32	50/50/9	45	?
016	-	toscan	-	40/40/8	27	
016	-	toscan	30	60/37	60	
016	-	toscan	28	60/38	50 ?	
016	-	toscan	26	58/32	48 ?	
016	-	toscan	-	54/35	54	
016	-	toscan	-	-	-	
037	130	corinthisant	18	32/32	22	IV-V ^e siècle
041	148	toscan	14	25/25/5	18	Epoque tardive ?
052	194	corinthien	24	41	31	V-VIe siècle
063	206	corinthien	37	40/40	36	III ^e siècle
081	256	A feuilles	27	41/41	22	?
084	274	corinthien	½ : 21	42	23	VI ^e siècle
085	-	toscan	30	38/38/16	28	
089	331	toscan	36	55/55	42	
089 (nymphée)	323	Dorique	34	38	40	?
089 (Sidi Okba)	302	Dorique	34	50/50	34	?
089 (nymphée)	322	toscan ou corinthien érodé	30	42/42/12	30	?
089 (nymphée)	324	Corinthien feuilles lisses	28	67/67	42	III ^e -IV ^e siècle
089 (Sidi Okba)	296	corinthien	44	62/62	50	Fin II ^e -début III ^e siècle
089 (Sidi Okba)	297	corinthien	40	68/68	58	Fin II ^e -début III ^e siècle
089 (Sidi Okba)	298	corinthien	44	60/60	50	Fin II ^e – début III ^e siècle
089 (Sidi Okba)	299	corinthien	35	60/60	58	Fin II ^e - début III ^e siècle
089 (Sidi Okba)	300	corinthien	34	60/60	54	Fin II ^e – début III ^e siècle
089	329	corinthien	-	45/45	31	IV ^e -V ^e siècle ?
089	328	corinthien	34	45/45	41	IV ^e -V ^e siècle
089 (Sidi Okba)	301	corinthien	½ : 30	44/40	34	Fin II- début III ^e siècle
105	413	toscan	42	51/51/15	33	
115	413	toscan	29	43/43/6	35	Epoque tardive ?
119	442	corinthien	21	25/25	30	IV ^e siècle
119	441	corinthien	27	32	32	IVe siècle
119	440	corinthisant	16	32/32	34	IV-V ^e siècle
120	448	Dorique	-	-	23	?
120	447	Dorique	29	40/40	29	?
120	447	corinthien	25	-	33	II ^e - début III ^e siècle
125	452	corinthien	20	38/38	36	V ^e -VI ^e siècle
126	454	toscan	-	49/49/10	35	Epoque tardive ?
143	-	toscan	-	35/40/7	20	Epoque tardive
157	508	toscan	20	50/50/10	35	Epoque tardive IV ^e
170	554	toscan	27	36/36	39	Epoque tardive IV ^e
178	577	toscan	23	46/46/8	20	?
191	638-639	corinthien	-	-	-	V ^e siècle

1.4.4. Architrave ionique ou corinthienne

Une seule architrave a été découverte à *Sufes* à proximité du nymphée (fig. 311).

1326 Harrazi N., 1982, n° 480.

1327 Mahjoubi A, 1978, p. 436 fig 168, a-b et p. 437 et fig. 169,a.

Cette architrave, avec la succession de ses moulures, appartient à une forme canonique. L'origine du carton semble bien être occidentale¹³²⁸. Ce type d'architrave est faiblement attesté en Afrique Proconsulaire durant le deuxième et le troisième siècle ap. J.-C. Les rais de cœur sont du type en ciseau végétalisé ou « scherenkymation », type E¹³²⁹. Les exemples comparables à ces rais de cœur datent de la fin du deuxième ou du début du troisième siècle. Parmi les exemples comparables à ce type, citons l'architrave de la palestre des *Petronii* à *Thuburbo Maius*, celles du grand temple de *Vallis* et de la stèle de *Q. Lappius* provenant des environs du Goubellat ainsi qu'un bloc d'architrave à soffite figuré conservé au Musée du Bardo¹³³⁰. L'exemple de *Sufes* évoque également celui de la corniche du propylon à *Sufetula*, qui remonte à l'année 139 ap. J.-C.¹³³¹, ainsi qu'une soffite du capitole¹³³² qui date du deuxième quart du deuxième siècle¹³³³. Les perles et les pirouettes rappellent elles aussi celles de l'architrave du propylon de *Sufetula*¹³³⁴. L'étude des différents ornements et les comparaisons avec des exemples datées permettent de situer cette architrave dans la deuxième moitié du deuxième siècle ou au début du III^e siècle ap. J.-C.

1.4.5. Soffites

On dispose également d'un soffite provenant de l'antique *Sufes* (fig. 310). Les rais de cœur sont en ciseau végétalisé¹³³⁵ ou « scherenkymation », type « E »¹³³⁶. Les exemples les plus proches ornent un soffite au capitole à *Sufetula*¹³³⁷. Les éléments du rinceau rappellent aussi un exemple sévérien provenant de Bou Jelida¹³³⁸. Ce modèle de rinceau est connu durant le deuxième et le début du troisième siècle à travers la Proconsulaire.

1.4.6. Corniches

A *Sufes* il existe trois éléments de corniche :

2.4.6.1. Corniches denticulaires

Les perles de cette corniche (fig. 312-314), s'apparentent parfaitement à celles de l'architrave. Les rais de cœur sont de type en étrier ou « Bügelkymation », selon la

¹³²⁸ Ferchiou N., 1989, p. 271.

¹³²⁹ Leon Ch., 1971, p. 264.

¹³³⁰ Ferchiou N., 1992-93b, p. 23 et fig. 1,4 et 5.

¹³³¹ Ferchiou N., 2003, p.93 et fig. 2.

¹³³² Pensabene P., 1989. tav. V, 2 et p. 443 ; Ferchiou N. 2003, p. 96.

¹³³³ Ferchiou N., 2003, fig. 4 et p. 94

¹³³⁴ Ginouvès R., 1985, p. 183.

¹³³⁵ Ginouvès R., 1985, p. 183.

¹³³⁶ Leon Ch., 1971, p. 264.

¹³³⁷ Pensabene P., 1989. tav. V scheda 4a.

¹³³⁸ Ferchiou N., 1982, p. 851 et fig. 4.

terminologie établie par les savants allemands¹³³⁹. C'est un canevas diffusé dans diverses régions de Tunisie. Le « Bügelkymation » et un motif hadriano-antonin d'origine flavienne¹³⁴⁰. L'exemple le plus proche de ces rais de cœur orne une corniche de *Meninx*¹³⁴¹ tandis que l'élément intermédiaire rappelle celui de la corniche du capitole de *Thugga*¹³⁴². Ces rais de cœur annoncent certaines formes sévériennes de *Leptis Magna*¹³⁴³.

Le deuxième type de rais de cœur est connu à Carthage sur le bloc de frise des thermes d'Antonin de Carthage¹³⁴⁴. Les denticules sont très comparables à des exemples qui ornent la corniche du propylon de *Sufetula*. Les rais de cœur encadrant les caissons sont de type en ciseau ou « scherenkymation » type « F »¹³⁴⁵. Ils retracent des exemples de *Sufetula*¹³⁴⁶. Ces différentes composantes situent la corniche dans la deuxième moitié du deuxième siècle.

2.4.6.2. Corniche modillonnaire :

Nous avons découvert deux blocs de corniches modillonnaires provenant de *Sufes* : le premier est déposé dans l'enclos aménagé autour du Nymphée (fig 311) et le second se trouve avec d'autres éléments antiques dans le jardin de la municipalité (fig. 323). Les denticules sont du même type que celles du fragment précédent. Les caissons sur-creusés sont bordés d'un listel lisse ce qui est un indice chronologique. En effet, «on n'imagine guère, dans la seconde moitié du II^e siècle ap. J.-C., un larmier modillonnaire où les caissons offrent une plage unie sans baguette d'encadrement »¹³⁴⁷. Les godrons sans lunule sont d'un type très courant à Carthage durant le deuxième siècle¹³⁴⁸. Ce fragment est datable donc de la deuxième moitié de la même période.

Provenance	Matière	Dimension	Type	Datation
Parc du Nymphée	Calcaire blanc		Corniches denticulaires	2 ^e ½ du IIe siècle
Parc du Nymphée	Calcaire blanc		Corniche modillonnaire	2 ^e ½ du IIe siècle
Parc de la municipalité	Calcaire blanc		Corniche modillonnaire	2 ^e ½ du IIe siècle

1.4.7. Les corbeaux

Nous avons recensé huit corbeaux : sept provenant de *Sufes* et un de Hr. Lahmar. En outre, deux autres provenant de Hr. Bou Leidieb (n°081, fig. 245) et de Hr. El Açal (n°104,

¹³³⁹ Ginouvès, 1985, p. 183.

¹³⁴⁰ Gros P., 1978, p. p. 469.

¹³⁴¹ Ferchiou N., 1983, p.83 et fig. 11.

¹³⁴² Ferchiou N., 1989, p.120 et fig. 5.

¹³⁴³ La basilique sévérienne, Toynbee J. et Ward Perkins J.B., 1950, p.34 et fig. XXIV,1.

¹³⁴⁴ Lézine A., 1968, p. 61 et fig. 17, ph. 46. ; et Gros P., 1978, p. 469 et pl. 151,2.

¹³⁴⁵ Léon Ch., 1971, p. 265.

¹³⁴⁶ Pensabene P., 1989, p. 443, et, tav. VI, 2.

¹³⁴⁷ Gros P., 1978, p. 465.

¹³⁴⁸ Gros P., 1985, p. 89 et fig. 110-111.

fig. 404) qui ne portent pas de décors. L'étude de ces éléments est très délicate à cause de l'absence d'études consacrées à ce type d'élément surtout pour l'Antiquité tardive.

Bien qu'ils aient la même provenance, et les mêmes dimensions, qu'ils soient ornés du même type de feuille et qu'ils aient les mêmes godrons, les corbeaux actuellement remployés dans un solin d'une boutique située à l'ouest du Nymphée (fig. 320 et fig. 321) sont pourvus de rinceaux différents. Les godrons évoquent des exemples qui ornent un chapiteau composite de Maktar datable du VI^e. Pour le premier corbeau (fig. 320), le pampre de vigne invoque un exemple de *Sufetula*¹³⁴⁹. Alors que pour le second (fig. 321), le modèle et l'inspiration sont semblables à ceux des panneaux de Tébessa¹³⁵⁰ par la facture, le modèle et la technique de traitement des reliefs, mais, il diffère par les motifs utilisés. C'est le cas pour la technique et le contraste entre la surface luisante et le fond très noir. Les exemples de Tébessa remontent à une époque tardive.

N. Duval¹³⁵¹a bien signalé la présence de deux écoles, l'une apparentée à Tébessa, caractérisée par une technique habile et un relief accentué, l'autre à Sbeitla où le relief est plus plat, la technique plus fruste, mais dont la saveur et le caractère décoratif sont indéniables. C'est à l'école de Tébessa qu'il rattache les éléments du décor de Sbiba¹³⁵². En fait, et d'après ce qu'on remarque, les éléments de *Sufes* laissent suggérer qu'il existe une école propre à la cité et à sa région¹³⁵³. L'allure générale de ces corbeaux nous permet de les situer aux V^e ou au VI^e siècle.

Dans l'exemple découvert dans le jardin de la municipalité (fig. 326), le type des perles évoque des exemples qui ornent des chapiteaux composites de Mactar¹³⁵⁴ et qui remontent au V^e ou du VI^e siècle ap. J.-C¹³⁵⁵. Les feuilles avec les sillons qui suivent le mouvement rappellent les exemples de Tébessa. La feuille du console très aplatie suggère des modèles de la grande mosquée de Kairouan¹³⁵⁶ qui date du V^e et du VI^e siècle¹³⁵⁷.

La feuille du rinceau du corbeau publié par P. Gauckler¹³⁵⁸ et repris par N. Duval¹³⁵⁹, (fig. 309) n'est pas très différente de celle qui orne le rinceau de l'exemple précédent (n° fig. 326). Sur cet exemple, les feuilles sont coupées au niveau du sommet. Sur ce dernier exemple

¹³⁴⁹ Duval N., 1965.p. 259 et pl.II, 4 cette église ne peut être antérieure à la fin du V^e siècle, p. 264.

¹³⁵⁰ Chritern J., 1976.

¹³⁵¹ Duval N., 1972a, p. 1127-1172.

¹³⁵² Duval N., 1972a., p. 1168.

¹³⁵³ Duval N., 1972, p. 68

¹³⁵⁴ Milella M., 1988, fig. IV,2.

¹³⁵⁵ Pensabene P., 1986, p. 406 et fig. 49,a; et M. Milella., 1988, p. 428 et fig. IV,1 et 2.

¹³⁵⁶ N° 330-331 et 334.

¹³⁵⁷ Harrazi N., 1982. p.175.

¹³⁵⁸ Gauckler P., 1913, pl. IX

¹³⁵⁹ Duval N., 1972, p. 65-68

également, l'espace intercalaire est meublé par une tige de laquelle naît une tige d'acanthe qui évoque celle qui orne le rinceau de l'un des deux implantés dans le solin d'une boutique située à l'est du Nymphée (fig. 321). La feuille collée sur la console est identique à celle de l'exemple de Hr. Lahmar (n° 052, fig. 190), elle encadre aussi le rinceau du corbeau publié par Gauckler (fig. 309). Cette feuille évoque des exemples de Kairouan¹³⁶⁰ qui date du VI^e siècle¹³⁶¹.

Dans autres exemples déposés à Jamaa Sidi Okba, les feuilles qui encadrent les rinceaux (fig. 306-307) sont d'un type répandu sur la partie haute des calathos d'un ensemble de chapiteaux réemployés dans la grande mosquée de Kairouan¹³⁶². Cette feuille, qui date de V^e siècle¹³⁶³ est présente sur le second élément publié par Gauckler (fig. 305). En fait le pampre de vigne de cet exemple ne diffère pas beaucoup de celui de l'élément publié par Gauckler (fig. 305) où on trouve la même feuille de vignes et le même fleuron terminal. Seulement ici le corbeau est mieux conservé, donc on voit bien que les pampres naissent d'un canthare. Il peut s'agir du même corbeau.

Il en est de même pour le troisième élément publié par Gauckler¹³⁶⁴ (fig. 308) où le pampre de vigne est un peu différent mais les techniques de taille sont toujours les mêmes. Le même thème de pampre de vigne se répète sur l'exemple précédent (fig. 305).

Les ressemblances entre les différents corbeaux et les confrontations déjà citées ne sont pas très solides pour une datation serrée de ces éléments. On opterait donc pour une chronologie assez large de ces éléments en les situant aux le V^e-VI^e siècle ap. J.-C.

Provenance	Fig. n°	Matière	Datation
Sufes : (Sidi Okba)	309	Calcaire blanc	V ^e -VI ^e siècle
Sufes : (Sidi Okba)	305	Calcaire blanc	V ^e siècle
Sufes : (Sidi Okba)	308	Calcaire blanc	V ^e -VI ^e siècle
Sufes : (Sidi Okba)	310		V ^e -VI ^e siècle
Sufes (Municipalité)	325	Calcaire blanc	V ^e -VI ^e siècle
Sufes : (Nymphée)	320		V ^e -VI ^e siècle
Sufes : (Nymphée)	319		V ^e -VI ^e siècle
Hr. Lahmar (n° 052)	190	Calcaire local rosâtre	V ^e -VI ^e siècle

¹³⁶⁰ n°356 et 357

¹³⁶¹ Harrazi N., 1982. p. 176.

¹³⁶² n° 281-282

¹³⁶³ Harrazi N., 1982, p.172.

¹³⁶⁴ Gauckler P., 1913, pl. IX ; Duval N., 1972, p 65-68

Chapitre 2: Institution et vie politique. L'histoire municipale

2.1. Les origines de *Sufes*

Le silence des sources écrites et l'absence de fouilles ou de sondages en vue de tracer une chronologie sur l'occupation du site de *Sufes*, empêchent toute tentative de déterminer les origines de la cité.

- L'emplacement de *Sufes*, à proximité d'un cours d'eau « pérenne » au milieu d'une plaine fertile, au contact de deux couloirs naturels, sur une éminence contrôlant trois ou quatre passages, laisse croire que l'occupation des sites de la ville et de ses environs remonte à une date très lointaine.
- Nous n'avons pas repéré d'escargotière sur le site même de *Sufes*¹³⁶⁵, mais trois sont attestées le long de la rive gauche de l'Oued Sbiba¹³⁶⁶. Une quatrième se trouve au nord à environ 2. 5 km¹³⁶⁷. Ces traces archéologiques autour de *Sufes* laissent suggérer une présence permanente de l'homme dans le secteur. Cette occupation devait se poursuivre par la suite jusqu'à l'époque protohistorique.

Un nombre d'abris sous roches a été repéré dans les falaises de l'Oued Om El Aroug¹³⁶⁸, affluent de l'Oued Sbiba dans son cours supérieur. Les tombeaux mégalithiques sont également fréquents qu'ils soient isolés ou groupés à travers des nécropoles étendues. Cependant, dans l'état actuel de la recherche, ces traces demeurent assez loin du site de l'antique *Sufes*. Mais cela ne signifie pas leur absence dans les environs immédiats du site, tout au plus renseigne-t-il sur, leur disparition par le changement du paysage à cause des fréquentes et incessantes activités de l'homme dans le secteur¹³⁶⁹. L'ancienneté de l'occupation est révélée non seulement par les traces matérielles mais encore par le toponyme même de la cité.

2.1.1. *Sufes*, toponyme berbère ?

¹³⁶⁵ Le phénomène urbain que ce soit dans l'Antiquité ou bien actuellement et la mise en culture du terrain auront dû effacer ce type de traces archéologiques si tant est qu'elles aient existé.

¹³⁶⁶ Inventaire archéologique, Volume II, sites n°s 071 ; 077 ; 117.

¹³⁶⁷ Inventaire archéologique, Volume II, site n° 045

¹³⁶⁸ En contrebas du Mzar de Sidi Hamed n° 186.

¹³⁶⁹ La profanation des traces archéologiques de la protohistoire à *Sufes* n'est pas un acte isolé, en effet ce phénomène est courant surtout dans les cités. L'exemple de la profanation des nécropoles puniques de Carthage lors de l'extension de son périmètre urbain, ainsi qu'un grand nombre d'autres cités dans l'Antiquité comme de nos jours est révélateur.

Ch. Tissot¹³⁷⁰, a contesté l'étymologie que donne Schröder¹³⁷¹ pour le nom de *Sufibus* que l'on rencontre dans l'Itinéraire Antonin. Pour Schröder *Sufibus* serait un nom punique dont la traduction latine serait *collis Baalis*. Ch. Tissot refuse cette interprétation, d'après lui, le nominatif *Sufes*, est apparenté avec celui de *Sufetula* qui n'a rien à voir avec le radical sémitique « colline », mais il est en rapport avec le mot berbère « *Souf* » : « rivière »¹³⁷². Cette lecture est tout à fait acceptable si on prend en considération « l'abondance des eaux qui arrosent le territoire de la ville antique. » Dans la même perspective, B. Ettouzri¹³⁷³ considère que *Sufes* est un mot composé de deux éléments : « *souf* »¹³⁷⁴ et « *es* », le premier veut dire : « vallée » le second est un suffixe qui marque le diminutif en langue berbère¹³⁷⁵. L'auteur conclut que le mot *sufes* veut dire « petite vallée ». Outre, *Sufetula* située à 35 km au sud, plusieurs autres toponymes à travers l'Afrique romaine commencent par le préfixe, « *Suf* » ou « *Sub* » dont on cite à titre d'exemple : « *Subtabarti* »¹³⁷⁶ ; « *Sufasar* »¹³⁷⁷ ; « *Sububus* »¹³⁷⁸ etc... Le toponyme « *Sbiba* » est attesté en Algérie, il correspond à un site antique¹³⁷⁹.

2.1.2. De *Sufes* à *Sbiba*

La première attestation de « *Sufes* » remonte au milieu du I^{er} siècle apr. J.-C. alors que la première mention de « *Sbiba* » date d'une époque indéterminée. En fait, « *Sbiba* » n'est qu'une prononciation non littéraire de « *Seibibah* » mentionnée chez les géographes arabes de l'époque médiévale. Entre ces deux dates, plusieurs formes du toponyme sont attestées par l'épigraphie et par les textes manuscrits. La transformation de la fricative [f] en bilabiale

¹³⁷⁰ Tissot Ch., t. II, p. 618.

¹³⁷¹ Cité par Tissot Ch., p. 618.

¹³⁷² Sur le rapport entre la racine « *suf* » et l'eau voir Mercier G., 1924, p. 300-303.

¹³⁷³ Ettouzri B., 1964, p. 105 : d'après l'auteur *Sufetula* = *Suf* + *Tala*. *Suf* : signifie en berbère vallée oued. De là El oued *Souf* au sud de Constantine. *Sbiba* se trouve à proximité d'un oued. *Tala*, *Thala* en berbère avec « ⸿ » signifie fontaine source. Aïn Et Talla, Talalati « Ras el-aïn » au pied de Jebel Tlalet. *Sufetula* : la vallée de la source. En effet elle se trouve à côté d'un oued dans lequel jaillit des sources. Cette lecture est contestée par Duval N., 1990, p. 503.

¹³⁷⁴ On trouve au Maghreb un nombre de cours d'eau qui porte le toponyme « *Souf* » : oued « *Souf* » près de Constantine ;

¹³⁷⁵ L'auteur donne des exemples comme : Teboulbeche, Amrouche, Melloulèche, Badis, Ibnou Hamdis.

¹³⁷⁶ AAA, feuille n° 16, Sétif, site n° 422.

¹³⁷⁷ AAA, feuille n° 13, Miliana, site n° 75.

¹³⁷⁸ Pline L'ancien, V, 5 : « *Ab ea XXXV Volube oppidum, tantundem a mari utroque distans. At in ora a Lixo L amnis Sububus, praeter Benasam coloniam defluens, magnificus et navigabilis.* » : « A trente-cinq milles de celle-ci, la ville de Volubilis, à égale distance de deux mers. Pour en revenir au littoral, à cinquante milles de Lixus, on trouve le *Sububus*, fleuve imposant et navigable, qui arrose la colonie de Banasa », Desanges, p. 95 : « Le fleuve *Sububus*, qui est l'oued Sbou, est appelé aussi *Sububa* » ; Pline, V, 9. et 9 « (...) *Lixum a Gaditano freto CXII abesse ; inde sinum qui uocentur Sagigi, oppidum in promunturio Mulacha, flumeina Sububam et Salat (...)* ».

¹³⁷⁹ Salama P., 1955, p. 173-177 ; Christol M. et Salama P., 2001, p. 253-267.

sonore [b] est attestée chez George de Chypre¹³⁸⁰ vers le début du VIII^e siècle. Le tableau suivant illustre les différentes formes du toponyme de *Sufes* attestées par les sources écrites.

Références	Formes	Cas	Date
<i>CIL</i> , VIII, 11427 lignes 2 et 3	<i>Castelli / Suf(etani)</i>	Génitif	A partir du milieu du I ^{er} siècle
<i>CIL</i> , VIII, n° 11421 = 258, Ligne 2 et 3	[---] <i>Aurelia</i> / [---] <i>Sufetana</i>	Nominatif d'attribution	161-180 ou 180-192 ou 198-218 apr. J.-C.
<i>Itin. Ant.</i> , 47, 48, 49, 51, 55	<i>Sufibus</i>	Ablatif locatif	II ^e siècle
<i>CIL</i> , VIII, 11430 = 262, ligne 3	<i>Col. Sufetan[ae]</i>	Génitif	Milieu du III ^e siècle
Conférence de 258	<i>Sufibus</i>	Ablatif locatif	258 apr. J.-C.
<i>AE</i> , 1992, N° 1763, ligne 3	<i>Sufes</i>	Nominatif	Fin du III ^e siècle 294 ?
Saint Augustin, <i>Lettre 50</i>	<i>Suffectanae</i>	Génitif	399 apr. J.-C.
Conférence de 411 :	<i>Sufetanus</i>	Ethnique	411 apr. J.-C.
Conférence de 419 :	<i>Suffetanus</i>	Ethnique	418 apr. J.-C.
<i>Notitia de 484</i> :	<i>Sufetanus</i>	Ethnique	484 apr. J.-C.
Victor de Vita, <i>Pers. Vand.</i> , 1, 7 :	<i>Suffectanus</i>	Ethnique	IV /Ve siècle
<i>Vita Fulgentii</i> C. 29 Syndo	<i>Suphetana</i>	Locatif	523 -527 apr. J.-C.
Anonyme de Ravenne, III, 6, 6	<i>Sufulus</i>	Nominatif	Fin IV ^e apr. J.-C.
George de Chypre	<i>Soubiba</i>	-	600 apr. J.-C. environ
Ibn Abd El Hakam + Erraqiq el Kairawani	Seibibah	-	741 apr. J.-C.
Léon le Sage	<i>Soubiba</i>	-	883 apr. J.-C.
Actuellement	Sbiba	-	indéterminée

2.1.3. Quelques toponymes et ethnonyms de la région de Sbiba

Ni les sources littéraires, ni les écrits ecclésiastiques ni les recherches récentes¹³⁸¹ n'informent sur la présence d'un éventuel toponyme antique dans la région en dehors de celui de *Sufes*. Cependant, certains noms de lieux de la région étudiée méritent qu'on s'y attarde¹³⁸².

- Maghila, actuellement porté par le massif montagneux qui borde la région au sud-est. Ce toponyme se rapporte sans doute à la tribu berbère qui porte le même nom et qui d'après Y. Modéran¹³⁸³ ne peut être que les « *Imaclas* » ou « *Mecales* » de Corripe¹³⁸⁴. Ce dernier nom

¹³⁸⁰ George de Chypre, éd. Gelzer, Lipsiae, 1890.

¹³⁸¹ Les atlas de la Tunisie en particulier l'*AAT*, les cartes archéologiques (Carte Poinssot ; L., Salama P.), Les Voyageurs (voir introduction), les sources ecclésiastiques (*Conférence de Carthage de 411*, édité par Lancel S., 1972 et ...) ne cite que *Sufes*. Les sites les plus proches sont donc *Mididi* (*AAT*₂, feuille El Ala n° 36, site n° 4) au nord, *Sufetula* (*AAT*₂, feuille, Sbeitla, n° 48, site n° 18) au sud, *Casa Beguensis* (*CIL*, VIII, 270 = 11451 = 23246 ; *ILTun*, 396 ; *AE* 1907, 17 ; *AE* 1995, 34 ; *CILPardo* 26) à l'ouest et *Marazanae* (en dernier lieu, Lancel S., 2002, p. 361-362, note 49. à l'est. On cite également *Vicus C[...]* à Aïn Maja (Ksar Tlili, n° LXVIII, site n° 223 ; *ILAfr.*, 198) ... au nord ouest et *Faustiana* (M'Charek A., 2006) à l'ouest.

¹³⁸² *Thamarita* ? : toponyme cité sous forme d'un ethnique porté par un certain chef d'une officine qui est dit : *Vic/torianus Alumni/us Thamariten/sis* L'inscription support du texte provient de Hr. Morgan situé à 7 km des limites septentrionales de la région étudiée, *CIL*, VIII, 23242 = *AE*, 1895, 11: *Ex off(iciina Vic/toriani Alumni/us Thamariten/sis gratis (a)edic(u)la(m) / aedificavit*.

¹³⁸³ Modéran Y., 2003, p. 701.

¹³⁸⁴ Corripe, *Johannides*, II, 410 (*Mecales* ou *Imaclas*) et II, 75, *Macales*.

peut être identifié à un nom de tribu cité par El Bakri parmi les peuples habitant autour de Sbiba à l'époque médiévale. Il s'agit de « Beni'l-Moghallès »¹³⁸⁵

- Messanagh (Oued)¹³⁸⁶ : toponyme d'un important affluent de l'Oued El Htab, qui traverse Bled Contra. D'après Mercier, « messineg » est un terme berbère qui veut dire «notre maître = Dieu»¹³⁸⁷. Il faut noter ici, que sur la rive gauche de cet oued à Hr. Damouss (site n° 012), on a découvert une inscription mentionnant un entrepreneur appelé «*Masnius*»¹³⁸⁸ et qu'à Sidi Ali El Bahloul (à environ 25 km à l'ouest), S. Ben Baaziz a découvert une épitaphe portant le nom de *Gududia Massivena*¹³⁸⁹.

- Tiouacha : toponyme d'une montagne imposante également au sud de *Sufes*, et qui n'est pas d'origine arabe ce qui favorise une origine préislamique. Le préfix « Th-» est très fréquent dans les toponymes berbères.

- Gilgil : est porté par deux sites archéologiques (n°007, Hr. Contra et n° 001 Hr. Gilgil) un oued (oued Gilgil) situé entre les deux sites, une source (Aïn Gilgil) en amont de ce cours d'eau et une montagne (Jebel Gilgil) située un peu au sud. D'après les traditions orales, Gilgil n'est autre que l'Exarque Grégoire d'Afrique qui s'est installé à la veille de la conquête arabe à Sbeitla¹³⁹⁰.

- Jedeliane : ce toponyme est porté actuellement par un village situé au nord de Sbiba à 5 km, mais aussi par l'Oued Jedeliaine, par Hr. Jedeliane (n°019) et par tout un espace nommé Bleid Jedeliane. Ce terme pourrait correspondre à la tribu des Gétules comme l'ont indiqué oralement certains chercheurs.

¹³⁸⁵ Traduction De Slane, 1965, p. 279. « Tout autour (de Sbiba) s'élèvent de grandes montagnes, habitées par une population arabe nommée Beni'l-Moghallès, et par une tribu berbère, les Beni Keslan. »

¹³⁸⁶ CTS, coordonnées Lambert, 254.000 N. ; 430.500 E. ; CTRDB, coordonnées Lambert, 265.000-266.000 N. ; 436.600 E.

¹³⁸⁷ Mercier G., 1924, p. 295- 296. L'auteur remarque que ce terme commence par le même racine que celui de *Massinissa* « maître de lui », *Massiva* « maître d'un fils », *Masuna*, nom d'un roi de Maurétanie, représente *massennag* « notre maître ».

¹³⁸⁸ Volume II, site n° 012, document n° 2, p. 36.

¹³⁸⁹ Ben Baaziz S., 2000, p. 155 ; sur cette nomenclature voir Lassère J.-M., 2006 ?, p.187.

¹³⁹⁰ La légende raconte que la fille de Grégoire (sur la fille de Grégoire voir en dernier lieu Mansouri M.-T., 2006) s'est enfouie de Sbeitla vers Hr. Gilgil à travers un passage souterrain lors de l'invasion arabe.

- « Majeur » : il s'agit là du nom de la tribu qui a peuplé la quasi-totalité de la région étudiée. Tout récemment, le professeur A. M'Charek a démontré que « *Magar* » est porté par un *numerus* installé probablement dans les environs de *Tituli*¹³⁹¹, au nord de Thala.

Il est à remarquer à partir de ces exemples que le patrimoine témoigne encore à travers la topographie et l'ethnynomie de la continuité des phénomènes historiques depuis l'époque préromaine à nos jours.

2.2. *Sufes* à l'époque romaine

Il convient maintenant de situer *Sufes* du point de vue administratif. Elle est localisée à l'ouest du *Pagus Thuscae*, annexé par Massinissa à la suite de la deuxième guerre punique. De sorte qu'elle se trouvait à l'extérieur de la *Fossa Regia*, située très loin à l'est¹³⁹² dans le royaume Numide et à partir de 46 apr. J.-C. dans l'*Africa Nova*, gouvernée depuis *Zama* ou bien depuis *Sicca Veneria*¹³⁹³. On ne sait trop si à l'époque de l'apogée de l'expansion punique si l'emplacement de *Sufes* se situait en deçà ou en au-delà des territoires directement contrôlés par Carthage. On sait que ces territoires étaient délimités par les « Fosses Phéniciennes »¹³⁹⁴, englobant les *Campi Magni*¹³⁹⁵ au nord et le *Pagus Thuscae*¹³⁹⁶ au centre et débordant jusqu'à *Hecatompylos* probablement *Theveste* sous les Magonides¹³⁹⁷. G. Ch. Picard¹³⁹⁸ fait passer les Fosses Phéniciennes au nord-est de la région de *Sufes* par les crêtes du Jebel Skarna et du Jebel Barbrou ; il l'exclut donc du territoire punique et du *Pagus Thuscae*. La dédicace de l'arc de la tétrarchie¹³⁹⁹ nous apprend que *Sufes* appartenait au diocèse d'Hippone¹⁴⁰⁰ juste avant qu'entre 294 et 305 apr. J.-C., la cité ne soit versée dans la nouvelle province de Byzacène.

2.2.1. *Sufes* sous le Haut Empire

¹³⁹¹ Voir Kallala N., 2006. Lors du Colloque de Sbeïtla mai 2006, M'Charek A. à proposé une nouvelle lecture de l'inscription publiée par Kallala N.

¹³⁹² Sur les *Fossae Regia* voir en dernier lieu, Ferchiou N., 1997, p. 2897-2911.

¹³⁹³ Sur la question de la capitale de l'*Africa Nova* : Salama P., 1965, p. 97-115.

¹³⁹⁴ Gsell, 1928, II, p. 101-103.

¹³⁹⁵ Gsell, 1928, II, p. 101-103.

¹³⁹⁶ Picard G.-Ch., 1966, 1657-1265.

¹³⁹⁷ Gsell St., 1928, II, p. 95-96.

¹³⁹⁸ Picard G.-Ch., 1966, p. 1257-1265, voir particulièrement p. 1261-1262.

¹³⁹⁹ AE, 1992, p. 499, 1763. Beschaouch A., 1989, p. 258-260.

¹⁴⁰⁰ cf. Chastagnol A., 1962, p. 22-25 ; Chastagnol A., 1958, p. 7-19 ; Cf. intervention de l'auteur après le commentaire de Beschaouch A., 1989, p. 260.

Compte tenu de la rareté des informations, il est difficile d'écrire l'histoire municipale de la cité de *Sufes*¹⁴⁰¹. En effet, nous ne savons rien sur *Sufes* durant l'époque républicaine. Elle a dû être annexée par Rome suite à la victoire de César sur le roi numide Juba I en 46 av. J.-C. Mais, il faut attendre l'établissement du régime impérial pour que *Sufes* apparaisse sur la scène du théâtre des événements. D'après l'épigraphie, elle portait au début le titre de *castellum* puis et à partir de la fin du II^e siècle elle est devenue colonie. Il convient donc de suivre de près ces différentes étapes en examinant minutieusement la documentation disponible.

2.2.1.1. Le *castellum* de *Sufes*

En effet, deux documents découverts à *Sufes* datent de la première période : une dédicace à Auguste¹⁴⁰² et une épitaphe d'un vétéran qui se dit citoyen du *castellum* de *Sufes*¹⁴⁰³. Comment peut-on interpréter ces informations et quelle était la situation juridique exacte de *Sufes* durant cette période ? L'inscription mentionnant le terme *castellum* est une épitaphe¹⁴⁰⁴ selon une interprétation de R. Cagnat¹⁴⁰⁵. Le texte qui provient probablement de la nécropole nord du site (sans doute la plus ancienne), nous apprend qu'un vétéran nommé *M. Gentius Quartinus* a fait (un tombeau) à son père *M. Gentius Quartus* qualifié de *ciuis castelli Sufani*. Elle date « d'une époque postérieure à Tacfarinas, comme le prouve le triple nom du défunt et du dédicant ; mais elle peut remonter à la fin du I^{er} siècle » affirme R. Cagnat¹⁴⁰⁶. J.-M. Lassère précise qu'elle date au plus tard de la fin du I^{er} siècle¹⁴⁰⁷. Ainsi, après avoir servi dans l'armée durant une vingtaine d'années, ce vétéran est venu s'installer à *Sufes*, à laquelle il appartenait par transmission, puisque son père y était un citoyen. Ce qui est certain c'est qu'il est difficile que le vétéran *M. Gentius Quartinus* ait pu être un africain enrôlé dans l'armée romaine à cette époque très précoce ; rien, dans sa nomenclature ne permet une telle éventualité. En effet, le gentilice *Gentius* est très peu courant en l'Afrique. Il n'est attesté qu'une dizaine de fois¹⁴⁰⁸. J.-M. Lassère pense qu'il y a « quelque chance, donc, pour qu'il

¹⁴⁰¹ Lassère J.-M., 1977, p. 247 ; Gascou J., 1972, 146; Gascou J., 1982, p. 197 ; Lepelley Cl., 1981, t 2, p. 305-307.

¹⁴⁰² Voir volume II, site n° 089, texte n° 2.

¹⁴⁰³ Voir volume II site n° 089, texte n° 27.

¹⁴⁰⁴ Voir volume II, site n° 089, document n° 027 ; *CIL*, VIII, 11427

¹⁴⁰⁵ Sur le support de cette inscription, et le contexte de la découverte voir catalogue, site n° 089 texte n° 27 ; Cagnat R., 1888, p. 65, écrit : « Sibba était une colonie, *colonia Sufes*, au III^e siècle, date probable des deux inscriptions qui nous ont conservé cette qualification ; un texte funéraire que j'ai trouvé encastré dans une maison arabe, au nord des ruines, prouve qu'antérieurement c'était un *castellum* ».

¹⁴⁰⁶ Cagnat R., 1888, p. 66.

¹⁴⁰⁷ Lassère J.-M., 1977, p. 247.

¹⁴⁰⁸ Hormis les deux personnages de *Sufes*, on le trouve à *Sicca Veneria*, Cf. Lassère J.-M., 1977, p. 150 ; 3 fois à *Mutia*, en dernier lieu, Naddari L., 2006-2007, p. 456-457 ; à *Thaenae*, cf. Lassère J.-M., 1977, p. 247 ; à

s'agisse d'un colon italien¹⁴⁰⁹. Alors que D. Samaris affirme qu'il est d'origine balkanique et précisément illyrienne de Dalmatie¹⁴¹⁰

Mais, le *castellum* devait être plus ancien que l'épitaphe et la colonisation. Le toponyme berbère peut nous faire penser à l'existence d'une petite agglomération préromaine, à côté de laquelle les romains ont installé des vétérans. A ce propos, R. Chevallier écrivait au milieu du XX^e siècle : « Quelques points stratégiques situés entre la côte et *Theveste* qui redevinrent des places fortes à l'époque byzantine reçoivent des vétérans au début de l'Empire.»¹⁴¹¹ D'après R. Cagnat les origines du *castellum* de *Sufes* remontent « à l'époque où les proconsuls ou les légats, pour assurer la domination romaine dans le pays contre les invasions des populations insoumises du Sud, avaient établi un certains nombre de fortins qu'ils confiaient à la garde de soldats ou de vétérans.»¹⁴¹² L'établissement des vétérans à cet endroit a eu lieu selon J.-M. Lassère au plus tard au milieu du premier siècle « probablement *viritim* » sous l'empereur Claude qu'il considère comme le *conditor castelli Sufetani*¹⁴¹³.

Mais est ce qu'on peut croire à la crédibilité de cette information puisqu'elle est rapportée par une épitaphe, une inscription privée et non publique ? J. Gascou n'a pas pris en considération une épitaphe mentionnant le *Castellum Mastarensis* datant du I^{er} siècle parce qu'il s'agit d'une inscription non officielle¹⁴¹⁴. Pour le cas de *Sufes*, on opte pour la fiabilité du document car on est en présence d'un vétéran, qui connaît bien la loi et choisissait convenablement le vocabulaire du texte (*civis Castelli Sufetani*). Mieux, le terme de *castellum*, est courant en Afrique à cette époque et même un peu plus tôt. En effet, Phileros été chargé par Auguste de « l'adjudication des impôts pour une durée de cinq ans dans les 83 *castella* » dans le pays de Carthage en 26 av. J.-C¹⁴¹⁵.

Qu'est ce que un *castellum* ?

Le mot *castellum* a une double signification :

- Militaire : *castellum* est le diminutif de *castra* comme l'indique Végèse « *a castris diminutivo vocabulo sunt muncupata castella* »¹⁴¹⁶. P. Trouset en déduit que le *castellum* au

¹⁴⁰⁹ *Calama, ILAlg.*, I, 301 ; à Guelaa Bou Atfane, *ILAlg.*, I, 644, à Lambèse, *CIL*, VIII, 1868, ligne 14 et 29 et à Cirta, *ILAlg.*, II, 1, 1087a.

¹⁴¹⁰ Lassère J.-M., 1977, p. 247.

¹⁴¹¹ Samsaris D., 1987, p. 403-430, voir p. 409 et p. 417-418 n° 59-66.

¹⁴¹² Chevallier R., 1958, p. 112.

¹⁴¹³ Cagnat, 1888, p. 66 ; voir également Cagnat R., 1975, p. 582.

¹⁴¹⁴ Lassère J.-M., 1977, p. 247.

¹⁴¹⁵ Gascou J., 1983, p. 199

¹⁴¹⁶ Inscription de *Formiae, CIL*, X, 6104 = *ILS*, 1945, cf. Gascou J., 1984, p. 119-120.

¹⁴¹⁶ Végèse, III, 8, cité par Trouset P., 1990, p. 161.

sens militaire serait un ouvrage fortifié de dimensions intermédiaires entre celles du camp de cohorte et celles de la tour de surveillance généralement située sur le *limes*.

- Civile : il correspond à un centre urbain pérégrin dont l'existence remonte probablement à l'époque préromaine¹⁴¹⁷. En effet, dans sa description de l'Afrique et des ses peuples Pline l'Ancien, nous apprend que « les noms des peuples et de ses *oppida* sont tout particulièrement imprononçables pour d'autres bouches que celles des indigènes ; et du reste ils habitent des simples *castella*¹⁴¹⁸ ». Le terme *castellum* peut désigner comme c'est le cas à *Thiges*¹⁴¹⁹, le chef-lieu d'une *civitas*. Dans la *pertica* de *Sicca Veneria*, le terme *castellum* désignait d'après A. Beschaouch, une communauté de pérégrins à côté de laquelle s'installait une autre communauté de citoyens romains, le *pagus* district de la colonie julienne, tout comme la *pertica Carthaginensium*, qui abritait un nombre de communautés doubles avec des *civitates* et des *pagi*. L'auteur proposait d'appliquer le modèle de *Sicca* à celui de *Cirta*. L'avis de Gascou J. est totalement différent. En se fondant sur une documentation épigraphique assez fournie provenant de 18 agglomérations de la Confédération Cirtéenne, J. Gascou a démontré à la suite de St. Gsell, que le terme *castellum* désignait le chef lieu monumental du *pagus* et que les deux termes pouvaient désigner la même chose¹⁴²⁰. Lors d'une étude sur l'histoire de *Thugga* récemment publiée, A. Beschaouch, considère qu'avant de devenir *Civitas*, l'agglomération était un des 83 *castella* dans le pays de Carthage cité dans la l'inscription mentionnant la carrière de *M. Caelius Phileros*. Dans la même perspective, S. Aounallah¹⁴²¹, s'est interrogé sur la possibilité de penser que les *civitates* de la *pertica* de Carthage étaient les anciens *castella* mentionnés dans la fameuse inscription de *Formiae*?¹⁴²² Et si la *civitas* était juridiquement supérieure au *castellum* ?

Le *castellum Sufetanum* pose un certain nombre de problèmes : quelle était la nature de ce *castellum* ? Quel était le rôle du *Castellum Sufetanum* dans les événements de la première moitié du 1^{er} siècle ? Pourquoi, *M. Gentius Quartus* est-il qualifié de citoyen du *castellum Sufetanum* ? S'agit-il de la citoyenneté locale ? Ou est-ce simplement une pratique

¹⁴¹⁷ Rebiffat R., 1993 p. 1822, dans le « *castellum* de Moulouya perché sur un sommet presque inaccessible, il y a des femmes et des enfants, ce qui prouve que ce n'est pas un fortin, comme on le croit si souvent, mais un hameau fortifié. » En Afrique romaine le terme *castellum* est très fréquent, Rebiffat R., a inventorié pas moins de 63 agglomérations qui portaient ce qualificatif. Mais ce chiffre reste loin de celui qu'on trouve dans le pays de Carthage seulement, 83 *castella* qui étaient sous la responsabilité de *M. Caelius Phileros*.

¹⁴¹⁸ Pline l'Ancien, V, 1, « *Populorum eius oppidorumque nomina vel maxime sunt ineffabilia praeterquam ipsorum linguis ; et alias castella ferme inhabitant* ».

¹⁴¹⁹ Trouset P., 1990, 147-148.

¹⁴²⁰ Gascou J., 1983, p. 198-200 et p. 205.

¹⁴²¹ Aounallah S., 1994, p.1507.

¹⁴²² Sur la carrière de *M. Caelius Phileros*, voir Gascou J., 1984, p. 105-120.

chez les militaires qui attestaient souvent leur *origo*? Ou voulait-il se distinguer d'une autre entité? Dans ce cas, quelle serait cette entité?

Ce qui est certain c'est que *Sufes* existait avant même l'arrivée des Romain étant donné son emplacement géographique et sa position stratégique ainsi que son toponyme qui témoigne d'une identité africaine incontestable. En parlant de la fondation de *Sufetula*, N. Duval¹⁴²³ souligne que ce toponyme est un diminutif dérivé de *Sufes* qui est la plus ancienne¹⁴²⁴. La présence de nom africain dans la liste onomastique de la ville depuis le I^{er} siècle (*Issidba*¹⁴²⁵) est un autre indice qui vient confirmer son ancienneté. Donc, il s'agit probablement d'un hameau local fortifié défini par J. Desanges comme suite « Le *castellum* est une agglomération indigène fortifiée par l'art ou par l'assise. (...) [Les *castella*] étaient à la fois des centres et des unités territoriales»¹⁴²⁶. Cela dit, ce *castellum* aurait dû avoir un rôle dans les événements qui ont intéressé la région au début du I^{er} siècle comme on peut le comprendre grâce à une dédicace offerte à Auguste vivant provenant des ruines de la ville.

Le texte publié au début, sous cette forme : « *Imp. Caes. / Aug. PP* »¹⁴²⁷ a été repris sous une autre tournure qui ajoute un « f »¹⁴²⁸ incomplet en haut à la fin de la première ligne, ce qui a changé complètement la lecture et a enduis les commentateurs dans les incertitudes. Th. Mommsen propose de lire *Caes(ari) f(ilio)*, alors que Wilmanns conteste l'ancienneté du texte. De son côté Broughon se demande s'il peut s'agir d'une dédicace à Auguste¹⁴²⁹. D'après J.-M. Lassère¹⁴³⁰ Auguste n'est jamais dit *Caesaris filius* mais toujours *Diui filius*. Le même auteur affirme que « la mention *P(at)er* *P(at)riae* fait exclure Tibère, Galba, Othon, Vitellius et les deux fils de Vespasien, qui n'ont pas reçu ce titre»¹⁴³¹. L'éventualité se limite donc, à Caligula, Claude, Néron ou Vespasien. En se fondant sur l'épitaphe de M. *Gentius*

¹⁴²³ Duval N., 1964, p. 87-103 avec planches p. 104, p. 92 « Comme la région paraît avoir été colonisée après la guerre de Tacfarinas et le cantonnement des Musulames, on admettra provisoirement que *Sufetula* (dont le nom est un diminutif de *Sufes*, cité voisine et certainement plus ancienne) a été fondée dans la seconde moitié du Ier siècle. Mais l'argument *e silentio* peut être démenti quand on abordera la fouille stratigraphique puisque, jusqu'à maintenant, les dégagements sont restés très superficiels.

¹⁴²⁴ Duval N., 1990, p. 495-535, voir en particulier p. 503.

¹⁴²⁵ Voir *infra* p. 375 et suiv. On peut ajouter à cela les trois personnages signalés par l'épitaphe de la cité En Nakhlà à environ 500 m au nord des ruines de *Sufes* et qui date également du I^{er} siècle : *Saturninus* fils de *Saturus* petit-fils d'*Auctucauus*. Le nombre peut s'élever si l'on ajoute deux autres pérégrins du II^e siècle : *Soludmia* fille d'*Ecoinus*.

¹⁴²⁶ Desanges J., 1980, p. 79.

¹⁴²⁷ Volume 1, site n° 089, document n° 2, p 178-179 ; *CIL*, VIII, 255.

¹⁴²⁸ *CIL*, VIII, 11418 ; voir notre catalogue, site n° 089, document n° 2.

¹⁴²⁹ Broughon T. R. S., 1968, p. 95 n° 40.

¹⁴³⁰ Lassère J.-M., 1977, p. 247.

¹⁴³¹ Lassère J.-M., 1977, p. 247.

*Quartus*¹⁴³² qui est dit *Ciuis Castelli Sufetani*, par son fils le vétéran *M. Gentius Quartinus* et qui date au plus tard de la fin du I^{er} siècle, ce même auteur favorise Claude qui pourrait être le fondateur de ce *castellum* et cette pierre pourrait être une dédicace à cet empereur lors de la fondation. Toutefois, l'hypothèse de J.-M. Lassère ne tient pas, car si Claude a bien été *P(ater) P(atriciae)*, la ligne 1 ne correspond pas du tout à sa titulature. Même chose d'ailleurs, pour les autres empereurs¹⁴³³ qu'il préfère. Toutefois, la première édition ne pose aucun problème d'autant plus qu'on ne parlait point de cassures ou de brisures affectant la pierre ni dans la première ni dans la deuxième publication, au contraire, on s'accordait sur le fait que les lettres, hautes de 11 cm, sont très belles. De même cette lecture concorde parfaitement avec celle de la borne milliaire de Sidi Ali El Mediouni situé à quelque vingtaine de Km à vol d'oiseau vers le nord-est. C'est pourquoi, il est préférable d'accepter la première édition du *CIL*, VIII, ou d'admettre une erreur du lapicide pour la seconde. Ainsi, nous proposons le schéma suivant : Voisin des Musulames, qui le côtoyaient à l'ouest¹⁴³⁴, le *castellum* a dû participer à l'affaire de l'an 6 apr. J.-C. P. Trouset¹⁴³⁵, reconnaît en se fondant sur un texte d'Orose¹⁴³⁶ que les Musulames ont connu « un premier resserrement » avec les Gétules sous Cossus *Lentulus* en cette année. C'est à ce moment que la *Tertia Augusta* fut transférée à *Ammaedara* et que fut construite la voie Augustéenne *Cartage-Ammaeda* par Maktar et Sidi Ali el Mediouni¹⁴³⁷. C'est dans ce contexte que se justifie l'érection de la base dédiée à Auguste¹⁴³⁸ trouvée à Sbiba à la fin du XIX^e siècle¹⁴³⁹. Dans ce sens, on peut éventuellement mentionner le rôle qu'a dû jouer *Sufes* dans le système défensif de la Dorsale dont parle Y. Le Bohec. La voie de l'époque augustéenne *Carthago-Ammaedara* par *Mactaris* et sidi Ali Mediouni servait, sans doute, à la fois, comme un moyen et un motif pour les carthaginois, tribules de l'*Arnensis*, de circuler, voire de s'installer dans les régions que traversait la voie. On les trouve autour de *Thala* au I^{er} siècle¹⁴⁴⁰. Rien n'empêche leur présence à *Sufes*, localité située non loin du tracé de la voie en question. Un citoyen inscrit dans l'*Arnensis*, très

¹⁴³² Volume II, site n° 089, document n° 27, p. 2087-209 ; *CIL*, VIII, 11427, voir *infra*.

¹⁴³³ D'après Cagnat R., 1914, p. 184, Caligula est dit *C. Caesar Aug. Germanicus ou Imp. C. Caesar*, p. 185, Claude : *Ti. Claudius Caesar Aug. Germanicus ou Imp. Ti. Claudius* ; Cagnat R. p.186. Néron : *Nero Claudius Caesar Augustus Germanicus ou Imp. Nero Claudius Caesar Aug. Germanicus*, p. 189 Vespasien : *Imp. Caesar Vespasianus Aug. ou Imp. Vespasianus Caesar Aug.*

¹⁴³⁴ *CIL*, VIII, 23246= *ILPMbardo*, n° 26 ; Naddari L., 2000, *passim*.

¹⁴³⁵ Trouset P. 1978, p. 156.

¹⁴³⁶ Orose VI, 21, 18, « *Musolanos et Gaetulos latius vagantes... artatis finibus cohercint* »

¹⁴³⁷ M'Charek A., 1987-1989, p. 153-167, voir en particulier p. 156-158. Le texte de l'inscription est le suivant : « *Imp(erator) Caesar/ Augustus/ Legio (Tertia) Augu(sta)/ (mille passuum)* », traduction : L'Empereur César Auguste (a ordonné), la troisième Légion Auguste (a aménagé cette route), milliaire n° 1 ou 1er (mille) » ; Salama P., 2004, p. 13.

¹⁴³⁸ Volume II, site n° 089, documents n° 2 = *CIL*, VIII, 255=11418 dédicace à Auguste ?

¹⁴³⁹ Broughon T R S., 1968, p. 95 n° 40 croit qu'elle soit une dédicace à Auguste.

¹⁴⁴⁰ Exemple : voir *CIL*, VIII, 11680 sur Thala voir Lassère J.-M., 1977, p. 250-252.

probablement un carthaginois¹⁴⁴¹, est signalé par une stèle à sommet arrondi sans DMS trouvée à *Sufes*.¹⁴⁴²

Limitant le territoire des Musulames, du côté oriental¹⁴⁴³, la ville a certainement été impliquée dans le conflit qui opposait les romains à ces derniers. C'est sans doute dans ce contexte qu'un citoyen du *castellum*, *M. Gentius Quartus*¹⁴⁴⁴, a donné son fils à l'armée à cette époque ; ce dernier, on l'a vu, à pris ensuite sa retraite dans son lieu de naissance. Reste à traiter la question du *Castellum Sufetanum*.

Lors de la révolte de Tacfarinas, on sait par Tacite¹⁴⁴⁵ que le Proconsul de l'époque, Blaesus a réparti l'armée dans des fortins au voisinage du théâtre des opérations militaires. En se fondant sur ce passage, Broughon¹⁴⁴⁶ affirme que vers la fin de la révolte vers l'année 22 apr. J.-C, le proconsul *Iunius Blaesus*, divisait la région en secteurs et dispersa l'armée dans des fortins près du théâtre des opérations militaires, au lieu de ramener ses troupes dans les *hibernae*¹⁴⁴⁷. Vu leur situation, ces fortins, auraient probablement succédé à des points fortifiés indigènes¹⁴⁴⁸ c'est-à-dire des *castella*. Ces points ont pu recevoir plus tard des colons ou des vétérans. Cependant, pour qu'ils puissent bénéficier d'installations de vétérans il était nécessaire que l'occupation de ces postes par les militaires dure un certain temps d'après J.-M. Lassère. L'emplacement de *Sufes*, au milieu d'un couloir de passage majeur et à proximité du territoire de la tribu de Tacfarinas, les *Musulamii* d'une part et au voisinage du système défensif créé autour du quartier général de la *Legio Tertia Augusta* établie aux *castra Hiberna* entre 6 et 14 apr. J.-C.¹⁴⁴⁹ d'autre part, la favorise pour qu'elle joue ce rôle. Comme l'a bien remarqué R. Cagnat, l'emplacement de *Sufes* dans un couloir de passage par lequel il est

¹⁴⁴¹ Sur cet avis voir en dernier lieu Ben Abdallah Z., 1999, p. 49. L'auteur remarque que les tribules de l'*Arnensis d'Ammaedara*, ne peuvent être que des immigrants carthaginois.

¹⁴⁴² Volume 1, site n° 089, document n° 23. On peut aller plus loin, en pensant à une artère qui peut lier la voie Carthage-Ammaedara, au niveau de Rohia, à *Sufes* et delà vers le sud. Cette artère servant, comme c'est le cas pour les autres voies à l'époque, à développer le système défensif aurait dû être une des causes qui a engendré la révolte des *Musulamii*.

¹⁴⁴³ Il faut rappeler ici que le territoire devrait s'étendre jusqu'aux derniers contreforts orientaux des hauteurs qui barrent la partie occidentale jouant le rôle de limites naturelles entre le territoire des Musulames et celle de *Sufes*.

¹⁴⁴⁴ Lassère J.-M., 1977, p. 247.

¹⁴⁴⁵ Tacite, *Annales*, III, 74, 4 : « *Nec, ut mos fuerat, acta aestate retrahit copias aut in hibernaculis ueteris prouinciae componit, sed ut in limine belli dispositis castellis per expeditos et solitudinum gnaros mutantem mapalia Tacfarinatem proturbabat, donec fratre eius capto regressus est, properantius tamen quam ex utilitate sociorum, relicitis per quos resurgeret bellum.* » : « A la fin de l'été, au lieu de suivre l'usage, de retirer ses troupes et de les mettre dans les quartiers d'hiver de notre ancienne province, il les répartit dans les forts établis en quelque sorte au seuil de la guerre, avec ses troupes légères familiarisées avec le désert, il relançait Tacfarinas de gourbi en gourbi ; il ne revint qu'après avoir capturé le frère de Tacfarinas, mais très tôt pour le bien des alliés, puisqu'il laissait derrière lui des gens prêts à ressusciter la guerre. »

¹⁴⁴⁶ Broughon T.R.S., 1968, p. 94-95.

¹⁴⁴⁷ Lassère J.-M., 1977, p. 247.

¹⁴⁴⁸ Trouset P. 1990, p. 161.

¹⁴⁴⁹ En dernier lieu, Lebohec Y., 1989, p. 341-342.

possible de pénétrer « aisément dans la Tunisie centrale » pouvait être un argument de choix de ce *Castellum*.¹⁴⁵⁰ Le *castellum* a dû perdre ses compétences militaires avec l'avancement de l'occupation romaine vers l'ouest et le transfert de la *Tertia Augusta* vers *Theveste* comme c'était le cas, pour les cités du secteur : *Sufetula*, *Thala*, *Ammaedara* à l'époque flavienne et *Theveste* à l'époque antonine.

Par ailleurs, il est impossible qu'un citoyen romain soit un citoyen d'un *castellum* pérégrin. D'habitude on se dit citoyen d'un municipie ou d'une colonie et jamais d'un *castellum*. Cependant, il est clair ici que *M. Gentius Quartus* voulait se distinguer (en fait, c'est son fils qui voulait le faire distinguer) par rapport à une autre situation spatiale. Voulait-il dire qu'il habitait le chef-lieu monumental et non pas le territoire ? S'agit-il donc ici du modèle de la Confédération Cirtéenne, un *castellum civium romanorum* ? Le *Castellum Sufetanum* était-il tout simplement le chef lieu d'un *pagus* ? Il est hors de question de suivre cette piste tant qu'on ne dispose pas d'une documentation suffisante. Mais on peut se demander si le destin du *castellum* de *Sufes*, avait eu le même sort que celui des *castella* de Carthage ? C'est-à-dire s'il a été partagé avec d'autres citoyens romains dans le cadre d'un *pagus* à l'instar de ce qui s'est passé au moins pour les deux *castella* d'*Uchi Maius* et de *Sutunurca*¹⁴⁵¹. S. Aounallah affirme que « l'action de Phileros à *Uchi Maius*, et éventuellement à *Sutunurca*, n'est pas un acte isolé : elle s'inscrit, à coup sûr, dans un vaste programme augustéen visant l'organisation de toute la *pertica* de Carthage¹⁴⁵² ». Est-il légitime de penser que le programme augustéen concernait en fait toute la *Prouincia Africa Proconsularis* de l'époque et non seulement la *pertica Carthaginiensium* ? Une autre solution semble être plus simple et plus plausible. La présence de sept épitaphes latines dépourvues de l'invocation aux dieux Mânes, portant des noms romains ou d'africains romanisés de bonne heure démontre l'ancienneté de l'occupation romaine de l'endroit. En voici un tableau :

Références	Support	Nom	Remarques	caractéristiques
site n° 089, document n° 23	Stèle à sommet arrondi	[...]rnius fils de Caius de la tribu Arnensis	<i>Tria nomina</i> , filiation et tribu	Carthaginois ?
site n° 089, document n° 23	Idem	Caius	Père du précédent	Carthaginois ?
site n° 089, document n° 24	Cippe ?	Issidba	Nom transcrit en latin	africaine
site n° 089, document n° 25	Stèle ?	Vales fils de Nicois		Deux africains

1450 L'auteur signale « le siège soutenu dans la ville voisine de *Thala* par des vétérans contre Tacfarinas », événement mentionné par Tacite, *Annales*, III, 21, 2-: « *Tantumque severitate profectum ut vexillum veteranorum non amplius quingenti numero, easdem Tacfarinatis copias, praesidium cui Thala nomen adgressas fuderint.* » : « Sa sévérité eut un effet tel qu'un détachement de vétérans, qui ne comptait pas plus de cinq cents hommes, mit en fuite les mêmes troupes de Tacfarinas qui avaient attaqué un poste appelé *Thala*. »

1451 *ILAfr.*, 301, récemment, Maurin L., 1998, p. 229, propose d'attribuer *Sutunurca* et le *Pagus Fortunalis* à la *pertica* de la colonie d'*Vthina*.

1452 Aounallah S., 1994, p. 1512.

site n° 089, document n° 26	Stèle ?	Pomponius Saturninus	<i>Duo nomina</i>	Africain romanisé
site n° 089, document n° 27.	?	Marcus Gentius Quartus,	<i>Tria nomina</i> , citoyen du <i>Castellum de Sufes.</i>	Italien ? ou Balkanique ?
site n° 089, document n° 27	?	Marcus Gentius Quartinus	<i>Tria nomina</i> , fils du précédent	vétéran
site n° 089, document n° 28	caisson	Gorgonia	Nom unique	Grecque
site n° 089, document n° 28	caisson	Palladius	fils de la précédente	Grec
site n° 089, document n° 29	Stèle à fronton	Servius Cornelius Cerealis	<i>Tria nomina</i>	Italien ?
Total	7 pierres	10	-	-

Ainsi, le *castellum* n'a pas seulement reçu des colons *viritim* comme l'a cru J.-M. Lassère, mais il aurait dû avoir le droit latin probablement de la part de Claude.

Du point de vue juridique le *castellum* dépendait d'une cité plus importante. Cette situation est bien exprimée par Isidore de Seville : « *Vici, castella et pagi* ne peuvent prétendre au titre de cité ; ils sont habités par une simple réunion d'hommes et, à cause de leur faible importance, sont placés sous contrôle de cités plus importantes »¹⁴⁵³. Il est clair qu'il dépendait d'une colonie voisine qui ne peut être *Ammaedara*¹⁴⁵⁴ car elle est devenue colonie à une date plus tardive par rapport au *castellum Sufetanum*. De plus, on n'a pas enregistré dans l'état actuel de la documentation un autre *castellum* à l'intérieur du territoire régi par cette colonie¹⁴⁵⁵. Ainsi il plus raisonnable, s'il est nécessaire, de chercher une des deux colonies juliennes situées au nord de *Sufes* : *Sicca Veneria* ou *Assuras*. La première parce qu'on y trouve des *castella*¹⁴⁵⁶ et la seconde parce qu'elle est plus proche de *Sufes*. Il apparaît que *Sicca Veneria* est la solution la plus plausible bien que les deux localités (*Sufes* et *Sicca*) soient assez distantes l'une de l'autre. Cette distance à dû jouer pour le compte de *Sufes* qui n'a pas tardé à accéder au titre de colonie à la fin du II^e siècle après être probablement passée par le titre de *municipium* vers à la fin du I^{er} siècle tout comme sa voisine méridionale *Sufetula*.

En ce qui concerne la période transitoire entre le *castellum* et la colonie nous sommes très mal renseignés. Notre seul document exploitable est une base honorifique dédiée à l'*Aeternitas* de l'Empereur Domitien¹⁴⁵⁷. Le nom et la titulature de l'empereur sont totalement

¹⁴⁵³ Isidore de Séville, *Origines*, XV, 2,11 « *Vici et castella et pagi sunt, quae nulla dignitate civitatis ornantur, sed uulgari hominum conventu incoluntur et propter parvitatem sui maioribus civitatibus attribuntur* ».

¹⁴⁵⁴ La dépendance du *castellum de Sufes* à *Ammaedara* est une hypothèse émise par A. Beschaouch lors d'une intervention orale présentée au premier colloque de Sbeïtla, 1998 (texte non publié).

¹⁴⁵⁵ Sur le territoire d'*Ammaedara* voir Ben Abdallah Z., 1999, p. 47-53.

¹⁴⁵⁶ Sur les *castella* de *Sicca Veneria* voir Beschaouch A., 1981, p.105-122.

¹⁴⁵⁷ Volume II, site n° 089, document n° 4, p 181-183 ; *CIL*, VIII, 256 = 11419 : « *DD PP* » sous l'empereur *D/-/-* ; une autre inscription non datée mentionne aussi « *PP* », *CIL*, VIII, 269 a et b = 11425 a et b = 23235.

martelés, mais cela n'a pas empêché Wilmanns d'identifier Domitien. A la fin de cette dédicace, il est question de la formule conclusive « *D.D.P.P.* ». C'est-à-dire que la structure municipale à *Sufes* à cette date disposait d'un *ordo decurionum* et d'un trésor public. Ailleurs, à l'époque flavienne, les Hautes steppes ont bénéficié d'un intérêt particulier : le transfert de la *III^a Augusta* d'*Ammaedara* vers *Theveste*, a entraîné la promotion de la première en colonie, tandis que des vétérans ont pu recevoir des lots de terre dans les cités voisines, c'était d'ailleurs, on vient de le voir, une tradition qui, à *Sufes*, remontait au plus tard à Claude. Ainsi, il y a une chance quelle bénéficiait du titre du *municipium* tout comme sa voisine méridionale¹⁴⁵⁸ mais cela reste une simple hypothèse.

2.2.1.2. La *colonia Sufetana*

Est-il possible de passer du statut de *castellum* à celui de colonie sans devenir *municipium* ? Si cela est possible ce *castellum* devrait avoir le droit latin ou romain. Les inscriptions avec « *DD PP* » de l'époque qui précédait l'érection au statut de colonie ne manquent pas¹⁴⁵⁹. Toutefois, il est probable que la cité passa par le titre de *municipium*¹⁴⁶⁰ à l'instar de *Sufetula*¹⁴⁶¹ et *Cillium*. Mais à quelle date ? Est-ce à l'époque flavienne¹⁴⁶² comme on l'a proposé pour *Sufetula*, ou à l'époque de Trajan comme dans le cas de *Cillium* ? Les deux propositions¹⁴⁶³ ont leurs partisans. Les arguments de la première proposition sont de deux types :

— arguments d'ordre général : il s'agit du contexte : c'est-à-dire le sort de sa voisine méridionale, *Sufetula* qui est promu au titre de municipie probablement à l'époque flavienne¹⁴⁶⁴. Il se peut que *Sufetula*, créée après *Sufes*¹⁴⁶⁵, soit également promue en municipie après *Sufes*¹⁴⁶⁶.

¹⁴⁵⁸ En dernier lieu, Kanoussi M., 2004, p. 1158-1165.

¹⁴⁵⁹ Volume II, site n° 089, document n° 4, p 181-183 ; *CIL*, VIII, 256 = 11419 « *DD PP* » sous l'empereur [Domitien ?] ; une autre inscription non datée mentionne aussi « *PP* », *CIL*, VIII, 269 a et b = 11425 a et b = 23235.

¹⁴⁶⁰ Il semble qu'il n'était pas indispensable de passer par le statut de municipie pour atteindre celui de colonie ; *Uchi Maius* est un bon exemple, cf. Christol M., 2005, p. 159-166, particulièrement p. 160-161.

¹⁴⁶¹ Sur le statut de *Sufetula* voir en dernier lieu Aounallah S., 2001.

¹⁴⁶² Deux inscriptions mentionnent la présence d'au moins deux *Flavii* : *ILAfr*, 148 = 392 ; *ILAfr*, 66.

¹⁴⁶³ Gascou J., 1971, p. 86-89 et 1982, p. 172 pour *Cillium* ; Gascou J. 1982, p. 162 pour *Sufetula*.

¹⁴⁶⁴ En dernier lieu, Khanoussi M., 2004, p. 1158-1165.

¹⁴⁶⁵ Duval N., 1990, p. 503.

¹⁴⁶⁶ On peut ajouter un autre argument d'ordre général, il s'agit du besoin d'organiser l'espace sous les Flaviens dans les steppes comme l'affirmait déjà Le Glay M., 1968, p. 220-222. Par ailleurs, il faut rappeler que la délimitation du territoire du *Musulamii*, pouvait remonter à l'époque flavienne. En plus de la fondation de la colonie de vétérans à *Ammaedara* et la création de certains postes dans le secteur, certains indices militent en

— arguments propres à *Sufes* : Il s'agit de la présence des *Flavii*, quoique en nombre limité (trois *flavii*, voir onomastique), ainsi qu'une base dédiée à l'Eternité d'un empereur probablement Domitien avec « *DD PP* » à la fin du texte.

Pour la seconde éventualité, *Sufes* pouvait avoir connu le même sort que celui de *Cillium*, c'est-à-dire une promotion au titre de municipie sous Trajan comme l'affirmait J. Gascou¹⁴⁶⁷. Les indices sont : la proximité du territoire de la tribu des *Musulamii*¹⁴⁶⁸ délimité sous cet empereur¹⁴⁶⁹ et une inscription de la ville dédiée à un « *mensor* » qui a fonctionné sous cet empereur. Ce dernier a dû participer aux opérations de bornages du territoire de ce peuple et il a dû s'installer à *Sufes* pour y passer sa retraite. La promotion serait alors contemporaine de la réorganisation du territoire de cette région de l'Afrique. Non loin *Mactaris* a profité aussi de la générosité de Trajan qui lui a accordé un bienfait¹⁴⁷⁰. On soulignera en outre la présence à *Sufes* d'un tribule de la *Papiria*, tribu attribuée par Trajan au municipie de *Cillium*¹⁴⁷¹ et à la colonie de *Thelepte*¹⁴⁷². Et comme d'habitude, poursuivant l'œuvre de son prédécesseur, Hadrien a dû accorder une faveur à *Sufes*. Cela est perceptible à partir de la présence des *Aelii*¹⁴⁷³ aussi bien dans la cité que dans la campagne. Malgré sa faible action en termes de politique municipale en Afrique, on rencontre des attestations d'Antonin le Pieux surtout dans les lieux d'intervention de son prédécesseur ; les exemples sont multiples : *Gigthis*¹⁴⁷⁴, *Avitta Bibba*¹⁴⁷⁵, *Bisica Lucana*¹⁴⁷⁶ et autres.

Pour *Sufes*, une promotion à l'époque flavienne peut s'appuyer sur la présence de *Flavii* et sur la dédicace à l'Eternité de Domitien¹⁴⁷⁷. Mais rien ne permet d'affirmer que *Sufes* soit alors devenu municipie.

Sufes est dite *colonia* trois fois dans des textes épigraphiques dont deux sont restitués et une fois dans la lettre 50 de Saint Augustin, en voici les attestations :

faveur de cette lecture. La borne de Khanguet Nasser, *ILAg.* I, n° 2939 : *Ex auctoritate / Imp. Caes. Traiani / Aug. Ger Dacici / L. Munatius Gallus / Leg. propr. / [ff]linibus Musulamior. / [--]iectis vetustatis /[--]tam abolerit*, qui date de 102 apr. J.-C. indique qu'il s'agissait de la restitution des anciennes limites.

¹⁴⁶⁷ Gascou J., 1971, p. 86-89 et 1982, p. 172.

¹⁴⁶⁸ Voir, parti sur la délimitation de la « région » de *Sufes*

¹⁴⁶⁹ En dernier lieu voir, Kallala N., 2004a, p.406-419.

¹⁴⁷⁰ Lepelley Cl., t. 2, 1981, p. 290; Gascou J., 1982, p. 197-198.

¹⁴⁷¹ Gascou J., 1972, p. 86-89 ; Gascou J., 1982, p. 172 ; Lepelley Cl., 1981, p. 287-288.

¹⁴⁷² Gascou J., 1972, p. 83-86 ; Gascou J., 1982, p.171.

¹⁴⁷³ *ILTun*, 391 ; *CIL*, VIII, 11449 ; *ILTun*, 392 : autre inédite (*Aelia Gemella*) Quatre *Aelii* à *Sufes* et sa région

¹⁴⁷⁴ En dernier lieu, Gascou J., 2003, p. 141-149.

¹⁴⁷⁵ Lepelley Cl., 1981, p. 73-75 ; Gascou J., 1982, p. 184-185.

¹⁴⁷⁶ Lepelley Cl., 1981, p. 84 ; Gascou J., 1982, p. 185.

¹⁴⁷⁷ *CIL*, VIII, 256=11419.

- 1- *CIL*, VIII, 11421= 421 : « [--]s *Augg[ustorum]* [--] / [*colonia*] *Aurelia* / [--- *Sufetana*] »¹⁴⁷⁸.
- 2- *CIL*, VIII, 11430= 262 : « [*Spl*]endidissimus et / [*f*]elicissimus ordo / *col(oniae) Sufetan[ae]* ... »
- 3- *AE*, 1992, 1763, « [[*d*]ominis nostris *D[iocletiano et]* / Maximiano *Augg(ustis)* et *Constanti(o)* et Maximiano nobb(ilissimis) *Caess(aribus)]* / [*col(onia)* *splendidis]s(im) Sufes* »
- 4- Lettre 50 de Saint Augustin, « *Doctoribus ac principibus vel senioribus coloniae Sufetanae.* »

Signalée une seule fois, l'épitète « *Aurelia* », peut révéler Marcus Aurelius¹⁴⁷⁹, ou Commode¹⁴⁸⁰, ou Caracalla¹⁴⁸¹ ou Elagabale¹⁴⁸². Vu l'état de la pierre (incomplète à gauche), Gascou n'a pas pu trancher entre Marc Aurèle, Commode et Septime Sévère¹⁴⁸³. Ainsi il affirme que « l'attribution à Marc Aurèle est donc possible mais non certaine¹⁴⁸⁴ ».

Un indice en faveur de Commode viendrait du patronnage d'Hercule, Génie de la colonie. Or, l'empereur Commode, qui se disait le nouveau fondateur de Rome a développé l'idéologie Herculénienne. En effet, il était un « fervent adepte d'Hercule » selon l'expression de M. Leglay¹⁴⁸⁵.

Le sort de *Sufes* serait donc semblable à celui de *Sufetula, castellum* au I^{er} siècle, puis municipé à la fin du I^{er} siècle au plus tard (au même temps que la création de la colonie de vétéran à *Ammaedara*) selon J. Gascou¹⁴⁸⁶. Ce municipé devint colonie à la fin du II^e siècle probablement sous Marc Aurèle ou Commode.

2.2.2. *Sufes* sous le Bas-Empire

Nous apprenons grâce à la dédicace de l'arc de la tétrarchie que *Sufes* faisait partie de la Proconsulaire jusqu'à l'année 294 apr. J.-C. A partir de cette date, la cité passa sous la tutelle du gouverneur de la Byzacène, le *Praeses Provinciae Valeriae Byzaceneae*¹⁴⁸⁷. Nous n'avons

¹⁴⁷⁸ Sur les possibilités de restitution de cette inscription voir Gascou J., 1972, p. 146, voir également, Lepelley Cl., 1981, p. 305, note n° 2.

¹⁴⁷⁹ Gascou J., 1972, p. 142.

¹⁴⁸⁰ Gascou J., 1972, p. 142.

¹⁴⁸¹ Gascou J., 1972, p. 142

¹⁴⁸² Lepelley Cl., 1981, t. II, p. 305

¹⁴⁸³ Gascou J., 1972, p. 146.

¹⁴⁸⁴ Gascou J., 1972, p. 146 : d'après l'auteur, la position de la cité sur un nœud routier important l'a favorisé pour recevoir le titre de colonie à cette époque, à l'instar de sa voisine Mactar également promue par Marc Aurèle.

¹⁴⁸⁵ Le Glay M., 1992, p. 293-317, voir p. 307.

¹⁴⁸⁶ Gascou J., 1972, p. 31.

¹⁴⁸⁷ Sur la création de la province de la Byzacène, voir Chastagnol A., 1967, p. 119.

aucune indication épigraphique sur l'intervention de ce gouverneur à *Sufes* à part peut-être un fragment d'épistyle brisé en haut, en bas, à gauche et à droite avec trois lettres de 25 cm de hauteur ce qui laisse penser à une inscription publique¹⁴⁸⁸.

A la fin du III^e siècle et au début du régime tétrarchique, il existe deux témoignages épigraphiques sur une vie municipale ordinaire à *Sufes*¹⁴⁸⁹ ; elle a pu être même plus active, puisque la ville s'est étendue à l'instar de sa voisine méridionale¹⁴⁹⁰.

Par ailleurs l'importance de la cité peut être détectée à partir des interventions du proconsul. Dans l'état actuel de la documentation nous en comptons deux¹⁴⁹¹ : la première en 158-159 apr. J-C.¹⁴⁹² pour résoudre un problème en rapport avec le territoire de la cité et la deuxième juste avant la création de la province de Byzacène c'est à dire en 294¹⁴⁹³.

2.3. Les institutions municipales de *Sufes*

Nous disposons actuellement de peu d'informations sur les institutions ou les magistrats en rapport avec le *castellum* de *Sufes*¹⁴⁹⁴. Ce n'est qu'avec sa promotion en colonie qu'apparaissent des renseignements tangibles sur ses institutions municipales.

2.3.1. Le *populus*¹⁴⁹⁵

En tant qu'institution participant aux activités civiques et à l'élection des magistrats municipaux le *populus Sufetanus* n'apparaît sur aucun texte épigraphique. On ignore donc sa composition, et son rôle à *Sufes*. Le *populus* était-il réparti en curies à *Sufes* ? Cela peut sembler probable, puisque les curies municipales sont attestées dans les principales cités des environs, à *Mactar*, *Mididi* à *Sufetula*¹⁴⁹⁶. Or par l'intermédiaire des curies, le peuple a joué longtemps en Afrique un rôle dans l'élection des magistrats. D'autre part, son poids dans les décisions publiques est révélé jusqu'à la fin du Bas-Empire par l'intérêt que les notables lui

¹⁴⁸⁸ *CIL*, VIII, 23236. Gauckler P., 1897, p. 387, 85. Sur la restitution très hypothétique voir catalogue site n° 89, document n° 16 : *[--- v(ir) p(erfectissimus) P(raeses) p(rovinciae) Val(eriae) Byza]cenae, [d(ecreto) d(ecurionum p(ecunia) p(ublica) J.*

¹⁴⁸⁹ *CIL*, VIII, 257 = 11420 dédicace à Dioclétien ? (287 ?).

¹⁴⁹⁰ Voir *supra*, p. 211-213.

¹⁴⁹¹ Il y aurait une autre intervention du proconsul lors de la promotion de la ville en colonie. Voir Lepelley Cl., 1992, 131-132.

¹⁴⁹² Inédite, Borne de centuriation entre 158-159 apr J.-C.

¹⁴⁹³ *AE*, 1992, 1763, arc sous la tétrarchie en 294 (*Aristobulus* et son légat).

¹⁴⁹⁴ Pour les *castella* de l'Afrique romaine cf. en dernier lieu, Rebuffat R., 1993, p. 1822-1833.

¹⁴⁹⁵ Jacques F. et Scheid J., 1990, t. 1, p. 251-253.

¹⁴⁹⁶ Pour *Mactaris* : *CIL*, VIII, 11824 (la célèbre inscription du moissonneur de Mactar ou il est question de « *ordinis in templo delectus ab ordine sedi* » que Lepelley Cl., 1979, p. 141 traduit par : « choisi par l'*ordo* pour siéger dans la curie »), pour *Mididi* : *CIL*, VIII, 11772 = *ILS*, 637 = Ben Baaziz S., 2000, p. 241 et pour *Sufetula* : *CIL*, VIII, 11332 = *ILS*, 2836 = Duval N., 1989, n° 41 p.424, et fig. 21 p.425.

ont accordé par les banquets publics et les jeux pour maintenir leur popularité¹⁴⁹⁷. Ce souci est clairement visible à *Sufes* à travers le drame de 399 : il était nécessaire pour les dirigeants¹⁴⁹⁸ en majorité païens de la ville d'avoir l'appui du peuple pour assurer le succès du « pogrom » anti-chrétien et pour garantir leur propre supériorité¹⁴⁹⁹.

2.3.2. L'*ordo decurionum*

L'ordre des décurions est signalé dans trois textes publics¹⁵⁰⁰. Ce chiffre peut être plus important si on accepte les restitutions proposées pour d'autres textes¹⁵⁰¹. Sa première mention est révélée par une base de statue dédiée à l'*Aeternitas [Imp(eratoris) Caes(aris) D[omitiani]J*¹⁵⁰². Mais, la dédicace offerte probablement à Auguste selon Mommsen¹⁵⁰³ et à Claude selon Lassère¹⁵⁰⁴, montre l'autonomie dont disposait le conseil des décurions pour prendre des décisions intéressant la vie de la communauté au plus tard depuis le milieu du I^{er} siècle. Cette situation incite à s'interroger sur le cadre juridique à l'intérieur duquel fonctionnait cet organe municipal à cette époque. S'agit-il du *castellum* ? C'est possible, d'autant plus que *M. Gentius Quartus* qui se dit citoyen du *castellum* de *Sufes* (citoyenneté locale) et son fils *M. Gentius Quartinus* le vétéran¹⁵⁰⁵ sont tout deux des citoyens, donc la communauté civique du *castellum* possédait apparemment la cité romaine. Cette interprétation peut franchir partiellement sa faiblesse quand on considère les autres documents datables de la haute époque et qui signalent des citoyens romains à *Sufes*.

De toute évidence, l'*ordo decurionum*, composé des dignitaires de la cité apparaît ici comme l'institution qui accorde les hommages adressés aux empereurs, (Domitien ? ; Dioclétien) aux notables et aux personnes importantes de la cité ([--Pu]dens arpenteur de géométrie *alumnus*) et attribue des lieux pour l'érection des statues des notables comme c'est le cas de celle de *P. Magnius Amandus*.

¹⁴⁹⁷ Kotula T., 1968, p. 137-140 ; voir également Lepelley Cl., 1979, p. 140-149.

¹⁴⁹⁸ Lepelley Cl., 1981 p. 306 « toutefois, cette populace fanatique n'avait pas agi sans l'aveu des ses chefs... ».

¹⁴⁹⁹ Saint Augustin, *Lettre 50*.

¹⁵⁰⁰ *CIL*, VIII, 256 = 11419 ; *CIL*, VIII, 262 = 11430 = *ILS*, 6835 ; *CIL*, VIII, 257 = 11420.

¹⁵⁰¹ *CIL*, VIII, 261 = 11428. On peut également supposer que les autres inscriptions publiques sont faites par « DD » et en « PP » comme l'arc de la tétrarchie, le linteau des *Augustales* et du nymphée. Les monuments publics comme les thermes, l'amphithéâtre, ... sont également construits par « DD » et en « PP ».

¹⁵⁰² *CIL*, VIII, 256 = 11419, il faut rappeler ici que le nom de Domitien, étant martelé, n'apparaît pas dans la première publication de l'inscription dans le *CIL*, VIII basée sur celle de G. Temple. Ce n'est que dans la seconde édition que J. Schmidt prétend avoir vu la lettre « D ».

¹⁵⁰³ *CIL*, VIII, n° 255 voir discussion dans la deuxième édition *CIL*, VIII, 11418.

¹⁵⁰⁴ Lassère J.-M., 1977, p. 247.

¹⁵⁰⁵ *CIL*, VIII, 11427 = *ILS*, 6834.

Le conseil municipal de *Sufes* est dit vers la fin du II^e-début du III^e siècle « *[Spl]endidissimus et [f]elicissimus ordo col(oniae) Sufetan[ae]*¹⁵⁰⁶ » pour « prétendre à y entrer, il faut, comme dans les ordres aristocratiques de l'empire, justifier d'un cens,...¹⁵⁰⁷ »

Nous ne savons rien sur le nombre des décurions de *Sufes* à part une proposition de R. Ducan-Jones. Cet auteur a pu raisonner sur le montant de 50 000 sesterces, une fondation offerte par *P. Magnius Amandus* (*CIL*, VIII, 11430 = *ILS*, 6930) dont les intérêts seront répartis chaque année, à une date fixe, entre les décurions. Le taux d'intérêt à cette époque variait entre 5 et 12 % d'après Ducan-Jones qui conclut qu'un pourcentage de 6% est un taux rationnel et plus réel¹⁵⁰⁸ L'auteur affirme qu'un intérêt avec un taux de 6% (interrêt courant de l'époque pour les placements immobiliers), donne environ trente sesterces par décurions, si ceux-ci sont au nombre de cent¹⁵⁰⁹. Il n'est pas acceptable que le nombre des décurions soit faible quand le taux des sportules est important selon le savant britannique¹⁵¹⁰. La somme de trente sesterces paraît normale si on la compare à d'autres indications relatives aux sportules versées aux décurions, on la retrouve même trois fois sur les inscriptions italiennes selon Ducan-Jones. Nous pouvons donc nous hasarder sans trop de risque à fixer à une centaine le nombre des décurions de *Sufes*.

L'ordo de *Sufes* reste dynamique jusqu'à Dioclétien comme le suggère la base offerte à cet empereur.

Sous le Bas-Empire, cette institution est peuplée comme dans le reste des cités africaines de *curiales*¹⁵¹¹ : des *Doctores* et des *Principales* ou des *Seniores* aux dires de Saint Augustin¹⁵¹². S'agit-il d'une hiérarchie ? Il s'agit en fait, des *Principales*¹⁵¹³, la catégorie des notables la plus puissante de la classe dirigeante dans les cités africaines. Apparus en Afrique au cours du III^e siècle d'après T. Kotula¹⁵¹⁴, les *Principales* ne sont signalés à *Sufes* qu'avec la fin du IV^e siècle¹⁵¹⁵. Bien entendu cela ne veut pas dire qu'il n'existe pas auparavant. Selon

¹⁵⁰⁶ *CIL*, VIII, 11430 lignes, 1-3.

¹⁵⁰⁷ Lassère J.-M., 2005 t. 1, p.351.

¹⁵⁰⁸ Duncan-Jones R., 1974, p. 81, voir également p. 284.

¹⁵⁰⁹ Duncan-Jones R., 1974, p. 286 table 8.

¹⁵¹⁰ Duncan-Jones R., 1974, p. 284 « A foundation for a single annual distribution of *sportulae* to the *decurions* at *Sufes* in *Byzacena* had a capital HS 50,000. At an interest-rate of 6 (pour 100) the *sportula*-rate of HS 30 (three times attested for decurions in Italy) would allow 100 recipients. The *ordo* is not likely to have been smaller when the gift is so large ».

¹⁵¹¹ Lassère J.-M., 2005 t. 1, p. 349.

¹⁵¹² Augustin, lettre 50, « *Doctoribus ac Principibus vel senioribus Coloniae Sufectanae* » : « Aux *Doctores* et aux *Principales* ou aux *Seniores* de la colonie de *Sufes* ».

¹⁵¹³ Lepelley Cl., 1979, p. 201-205 ; Kotula T., 1982.

¹⁵¹⁴ Kotula T., 1982a, p. 20.

¹⁵¹⁵ St Augustin, Lettre 50.

Lepelley, cette catégorie « est inférieure aux *honorati* mais supérieure aux autres curiales¹⁵¹⁶. » Le même auteur indique qu'une loi de Valentinien I^{er} de l'année 371 apr. J.-C. conditionne le passage à cette catégorie par l'accomplissement de toutes les charges municipales à *Sufes* et lors de l'émeute de 399 apr. J.-C. l'accès à cette dignité dépendait seulement du nombre des chrétiens tués : « celui qui a le plus tué a reçu le plus de louanges et a occupé la première place dans votre curie » affirmait Saint Augustin¹⁵¹⁷. Cela témoigne de la légèreté que manifestaient les Sufétains à l'égard de la loi de Valentinien citée ci-dessus, d'ailleurs, Augustin soulignait clairement cette attitude lorsqu'il écrivait : « Chez vous, on enterre les lois romaines, on foule aux pieds la crainte des juges et gouverneurs, il n'est assurément nulle vénération, nul respect des empereurs¹⁵¹⁸. »

2.3.3. Les magistrats et les dignitaires

La documentation disponible n'a pas livré de cursus municipal, donc les institutions de la cité ne nous sont pas toutes connues. En effet, on ne sait rien sur la questure et sur l'édilité. L'épigraphie de *Sufes* ne signale que la *quinquennalitas* et la *flaminica perpetua*.

P. Magnius Amandus, père du seul chevalier sufétain connu, est le seul quinquennal à *Sufes*. Ce dernier est signalé par une base de statue dédiée par son fils et datant de la fin du II^e-début du III^e siècle. Il a accédé à cette charge par *adlectio*. Le duumvirat quinquennal, avec une élection tous les cinq ans parmi les anciens duumvirs¹⁵¹⁹, est une magistrature qui a commencé à disparaître à partir du IV^e siècle¹⁵²⁰. Sa tâche consistait en la révision de la liste des citoyens et de ceux qui participaient aux élections.

P. Magnius Amandus était également flamine perpétuel. Cette fonction est effectuée par un autre personnage à *Sufes* ; Il s'agit de [...] *Egnatius*¹⁵²¹

Comme pour le reste des cités africaines, cette fonction sacerdotale couronnait le *cursus* municipal à *Sufes* puisqu'elle est citée juste avant l'adlection à la quinquennalité pour le cas de *P. Magnius Amandus*. Toutefois, on ne connaît rien sur le reste des charges exercées par ce dernier. On a probablement voulu mentionner seulement les fonctions les plus importante, mais ce qui est sûr ce qu'il a passé par le duumvirat. En ce qui concerne le second

¹⁵¹⁶ Lepelley Cl., 1979, p. 202.

¹⁵¹⁷ Saint Augustin, lettre 50 : « *in vestram curiam tenuit principatum.* » Lepelley Cl., 1979, p. 307 à la fin de la notice consacrée à *Sufes* dans la rubrique prosopographie, l'auteur écrit : « Anonyme- Décurion, promu *principalis* par la curie en 399 pour le récompenser d'avoir dirigé le massacre de soixante chrétiens. »

¹⁵¹⁸ Saint Augustin, lettre 50 : « *Apud vos Romanae sepulta sunt leges, iudiciorum rectorum calcatus est terror. Imperatorum certe nulla venaratio nec timor.* »

¹⁵¹⁹ Lassère J.-M., 2005, I, p. 367.

¹⁵²⁰ Lepelley Cl., 1979, p. 158.

¹⁵²¹ *CIL*, VIII, 11422; Bassignano, 1974, p. 89, n° 1.

flamine perpétuel, [--] *Egnatius*, on ne connaît presque rien à cause de l'état de la conservation de la pierre.

- *Le patronat*

Dans l'état actuel de la documentation nous ne connaissons aucune indication incontestable sur le patronat de cité à *Sufes*. En effet, les textes découverts à *Sufes* ou ailleurs n'attestent aucun patron à part peut-être un fragment d'une inscription qui donne une possibilité de restitution dans la deuxième ligne : [--pa]tro[no---]¹⁵²².

Un autre texte peut être soupçonné d'être d'un témoignage de la présence d'un patron à *Sufes*, s'agissant de personnage appelé *Pudens*¹⁵²³ qui est dit « *alumnus* » : c'est-à-dire « fils de la cité »¹⁵²⁴. Malheureusement la pierre est incomplète avant et après le mot « *alumnus* » qui est au datif « *alumno* ». Cette situation autorise à restituer comme c'est le cas dans la majorité d'autres inscriptions de l'Afrique ou « *alumno et patrono* » ou « *patrono et alumno* »¹⁵²⁵. Il est donc probable que ce personnage ait été un patron de la cité de *Sufes* au début du II^e siècle, datation indiquée par le nom de l'empereur Trajan dans l'inscription.

Reste à s'interroger sur l'absence de la mention du *curator rei publicae*¹⁵²⁶ à *Sufes*. A partir de l'époque des Sévères et surtout durant le Bas-Empire, le curateur était le premier personnage chargé de la direction des cités africaines. Presque toutes les cités voisines de *Sufes* avaient connu cette fonction, on cite à titre *Sufetula*¹⁵²⁷, *Mididi*¹⁵²⁸, *Mactaris*¹⁵²⁹, etc... Son absence à *Sufes* n'est due qu'à l'indigence des sources épigraphiques.

2.3.4. L'évergétisme

L'évergétisme reste très peu connu à *Sufes* vue le faible nombre des inscriptions relatives aux aménagements urbains, aux constructions, aux distributions, aux distractions et l'état de conservation de ces documents qui sont dans la plupart mutilés et ne laissent pas deviner les dédicants, les dédicataires et l'objet de la dédicace. Peut-on compter la construction des monuments publics tels que le nymphée, l'amphithéâtre, les thermes et les temples (Hercule et Liber Pater au moins) parmi les générosités des notables de la cité ? Cela

¹⁵²² *CIL*, VIII, 23235. Sur les restitutions proposées : voir catalogue, site n° 089, document n° 15.

¹⁵²³ *CIL*, VIII, 261 = 11428

¹⁵²⁴ Lassère J.-M., 2005 t. 1, p. 375. Voir également, Corbier M., 1990, p. 322-326 et Corbier M., 1989.

¹⁵²⁵ Sur les diverses possibilités, voir le tableau de la p. 824 dans, Corbier M., 1989.

¹⁵²⁶ Sur les curateurs en Afrique du Nord, voir Jacques F., 1984, p. 221 et suiv.

¹⁵²⁷ Voir la liste des curateurs dans Duval N., 1989, index.

¹⁵²⁸ Lepelley Cl., 1981, p. 296.

¹⁵²⁹ Lepelley Cl., 1981, p ; 292 et suiv.

semble difficile dans l'absence de documents probants. Dans l'état actuel de la documentation deux inscriptions seulement peuvent être prises en considération : 1- Base honorifique de l'arpenteur Pudens¹⁵³⁰ 2-Base honorifique de *P. Magnius Amandus*¹⁵³¹.

Pour le premier cas, on peut déduire la structure de l'évergétisme à partir du titre d'«*alumnus*» qui lui a été conféré sur une statue élevée aux frais publics. Cela traduit une sorte de reconnaissance de la part de la communauté envers ce personnage d'origine militaire. Cependant, on ignore tout des circonstances et de l'objet de cet honneur à cause de l'état de conservation de la pierre.

Le second est un cas particulier, il mérite qu'on s'y attarde un peu. Il s'agit de la fondation de *P. Magnius Amandus* révélée par la célèbre base de statue qui lui a été élevée par l'Ordo très splendide de la *Colonia Sufetana* et dédiée par son fils *Q. Magnius Flavianus Maximus Equus Romanus*¹⁵³². L'hommage se situe vers la fin du II^e –début du III^e siècle d'après le formulaire du texte¹⁵³³. Cette fondation consiste en une somme d'argent, «50 000 sesterces pour qu'avec les intérêts de cette somme soient donnés à tous les décurions, chaque année, le 12^e jour des calendes de novembre, jour anniversaire du dieu Hercule, Génie de la patrie¹⁵³⁴». La somme en question est en fait la *summa ampliata* qui succède à la *summa honoraria* ou *legitima* dont on ne connaît pas le montant. Comparée à la somme de la fondation de *P. Licinius Papirinus* de *Sicca Veneria*¹⁵³⁵ qui était de l'ordre de 1300 000 HS, 50 000 HS, est négligeable, mais elle ne l'est pas par rapport à d'autres montants¹⁵³⁶. Ceci dit, il ne s'agit pas là de la donation elle-même mais seulement de la rente tirée de l'intérêt annuel de cette donation qui sera de l'ordre de 3000 HS si on retient la proposition de R. Duncan-Jones¹⁵³⁷. Ce geste entre dans le jeu des ambitions municipales puisqu'il s'adresse aux décurions. En effet, le bienfait qui se réfère au culte patriotique par excellence, est destiné à être rappelé chaque année, en principe pour «l'éternité». Cette inscription, bien qu'elle soit

¹⁵³⁰ *ILAfr*, 147 ; volume II, site n° 089, document n° 5.

¹⁵³¹ *CIL*, VIII, 262 = 11430 ; volume 1, site n° 089, document n° 8.

¹⁵³² Beschaouch A., 1999, p. 1037.

¹⁵³³ Sur la datation voir volume II, site n° 089, document n° 8 ; Duncan-Jones R., 1974, p. 102 la situe après l'année 150 apr. J.-C. Cf. également, Lefebvre S., 1999, p. 513-578, voir p. 562 n° 29.

¹⁵³⁴ *CIL*, VIII, 11430, «HS L n(ummum) / obtulerit ex cuius quanùti-/tatis usuris quodannis / XII k(alendas) Nou(embras) die natali Dei / Herc(uli) Geni patriae diuisi-/ones dec(urionibus) dantur. »Cf. Beschaouch A., 1999, p. 1037.

¹⁵³⁵ Sur la fondation de *P. Licinius Papirianus* voir en dernier lieu, Kallala N., 2004, p. 109-120 ; Lassère J.-M., 2005 t. 1, p.517-519.

¹⁵³⁶ Pour la comparaison, cf. tableau des « Perpetual Foundations » dans Duncan-Jones R., 1974, p.102 et suiv.

¹⁵³⁷ La question qui reste suspendue, c'est de savoir dans quel domaine la somme devrait être investie. Est-ce dans le commerce ou bien dans l'agriculture ? Le plus probable est qu'elle soit exploitée dans la seconde activité. L'essor de l'agriculture et précisément l'oléiculture dans le secteur à partir du II^e siècle laisse penser que c'est la solution la plus favorable pour l'investissement d'une telle somme pour qu'elle puisse rapporter un profit sûr et ample.

l’unique de son genre à *Sufes*, dans l’état actuel de la documentation, peut laisser supposer que le jeu des institutions municipales, avec la pratique si caractéristique de l’évergétisme a dû s’y dérouler avec les facettes qu’on lui connaît à travers l’Afrique, des Flaviens aux Sévères. Le choix du jour de l’anniversaire du dieu Hercule, *Genius patriae*, qui devait correspondre avec celui de la fondation de la *Colonia à Sufes*¹⁵³⁸, témoigne de la place qu’occupe cette date chez les Sufétains. La vivacité des institutions municipales et l’importance de la divinité chez les habitants se sont manifestées peu avant l’invasion vandale, le jour où les Chrétiens ont voulu profaner la statue et le temple de cette divinité. L’initiative a coûté la vie de 60 fidèles. C’est à ce moment là que l’un des chefs de la vengeance dirigée contre les Chrétiens, est promu parmi les *Principales* de la cité pour le récompenser, comme s’il avait effectué un acte d’évergétisme.

2.4. Epoque vandale et Byzantine

A partir de la fin de l’Antiquité romaine, les sources deviennent de plus en plus pauvres. L’épigraphie est de peu de secours et les observations archéologiques concernent surtout les monuments chrétiens ou les fortifications. Parmi les documents littéraires, seules les sources chrétiennes apportent un éclairage fugitif sur la vie religieuse à *Sufes*.

2.4.1. *Sufes* sous les vandales

En l’absence de fouilles stratigraphiques et en l’absence d’une étude approfondie de la céramique on ne peut pas aller au-delà de l’interprétation des données de surface. Celles-ci sont en rapport avec des décors architectoniques datables entre le IV^e et le V^e siècle. Elles témoignent de la continuité des constructions durant cette période. Il s’agit là de monuments cultuels chrétiens.

En réalité, le passage de l’Empire Romain au Royaume Vandale n’est qu’un événement politique et qui ne semble pas avoir entraîné un changement radical dans les cités et dans les campagnes au départ. Néanmoins, le système des institutions municipales, qui encadrait toute la période cité, a dû progressivement dépérir.

Nous savons donc que *Sufes* faisait partie de la province de Byzacène devenue vandale à la suite du traité de 442 apr. J.-C.¹⁵³⁹. La continuité de l’occupation de *Sufes* à l’époque vandale est certaine. En effet, la cité est mentionnée à plusieurs reprises dans les sources chrétiennes. Elle a toujours été représentée par un évêque lors des conciles régionaux ou

¹⁵³⁸ Lepelley Cl., 1992, p. 125-137 = 2001, p. 39-53.

¹⁵³⁹ Courtois Chr., 1954, p. 172 et suiv.

généraux. D'ailleurs, on sait bien grâce à un passage de Victor de Vita que son évêque *Eustratius*¹⁵⁴⁰ a été persécuté par les Ariens.

Son urbanisme devait donc connaître une légère évolution par l'intégration de nouveaux monuments chrétiens peut-être résultant de l'exigence arienne. La topographie urbaine devait donc répondre à cette nouvelle conjoncture. La multiplication du nombre des basiliques à *Sufetula* et à *Ammadara*, cités voisines, peut donner une idée sur la situation à *Sufes*. Le passage de Saint Fulgence par la cité aurait dû avoir quelques effets en ce qui concerne cet aspect. La ville aurait pu mémoriser cet évènement par la construction d'un monastère ou d'une église comme c'est le cas à *Mididi* ou à *Sicca Veneria*¹⁵⁴¹. La présence d'éléments architectoniques chrétiens datables du IV^e-V^e siècle renforce la possibilité de la construction de monuments chrétiens à l'époque vandale. On peut au moins parler de quelques réfections ou quelques restaurations comme c'est le cas à Hr. El Gousset¹⁵⁴².

L'existence de quelques éléments d'huilerie parmi les ruines de la ville laisse penser également à une probable intégration des activités rurales dans ce tissu urbain. Des monuments païens ont été probablement désertés et transformés en huileries comme c'est le cas à *Thuburbo Maius*¹⁵⁴³ et à *Uchi Maius*¹⁵⁴⁴ à cette époque.

Ce qui est certain, c'est que la cité vivait dans une prospérité relative lors de l'arrivée des vandales : c'est ce que révèlent les trouvailles archéologiques. En effet, la région se trouve juste à côté de celle qui a donné la borne milliaire¹⁵⁴⁵ la plus tardive de l'Afrique : celle qui date d'Honorius, plus précisément entre 402 et 408 apr. J.-C. d'après C. Courtois¹⁵⁴⁶. Celle de Hr. Smida (n°079)¹⁵⁴⁷, dans la région de Sbiba, date de Théodose à la fin du IV^e siècle. L'entretien des routes de cette région à la veille de l'invasion vandale confirme l'intérêt porté par l'autorité impériale à cette région pour collecter et acheminer les impôts en nature aux ports et, au-delà, vers Rome.

En outre, les villes africaines telles *Sufes* n'ont pas perdu de leur importance à l'époque vandale puisqu'elles continuent à être représentées par des évêques dans les conciles et les synodes chrétiens¹⁵⁴⁸. *Sufes* été représentée dans toutes les assemblées chrétiennes¹⁵⁴⁹.

¹⁵⁴⁰ Victor de Vita, éd. Lancel S., 2002, I, 23, p. 107.

¹⁵⁴¹ Voir en dernier lieu, Modéran Y., 1993, p. 135-188.

¹⁵⁴² Site n° 51 de la feuille de Kasserine n° XLVII de l'AAT au 1/100 000e. Bejaoui F., 1995, p. 101-122.

¹⁵⁴³ Maurin L., 1963, p. 225-254.

¹⁵⁴⁴ Voir par exemple *Uchi Maius* 1, p. 113-117 129-131.

¹⁵⁴⁵ *CIL*, VIII, 21965.

¹⁵⁴⁶ Courtois Chr., 1955, p. 140, n° 4 ; voir également, Ben Baaziz S., 2000, p. 246.

¹⁵⁴⁷ AAT₂, El Ala n° 36 site n° 128 ; *Carte Archéologique* feuille Sbiba n°069, site n° 128 (n° 079 de notre inventaire). Sur la borne de Hr. Smida, voir, Grira M., 2003, p. 435-437.

¹⁵⁴⁸ Courtois Chr., 1954, p. 314.

¹⁵⁴⁹ Voir *infra*, p. 425 et suiv.

Elle a même participé à l'organisation d'un synode entre 523 et 527 apr. J.-C. au cours duquel elle reçut saint Fulgence de Ruspe¹⁵⁵⁰. Les quelques pièces d'architecture datables de cette époque sont des révélations matérielles des conditions de vie à l'intérieur de la cité.

Du point de vue économique, il semble qu'à partir de la deuxième tranche de l'époque vandale, le secteur oléicole commence à avoir des difficultés¹⁵⁵¹. L'insécurité à l'intérieur et la politique d'autarcie imposée par les Vandales ont pu avoir des répercussions sur la production et l'exportation de ce produit¹⁵⁵². Les mouvements de fortifications, l'intégration des pressoirs dans le tissu urbain, la fortification des huileries comme c'est le cas de l'huilerie de Hr. El Gousset qui date du V^e siècle¹⁵⁵³ et le remplacement des éléments des pressoirs vers le V^e siècle¹⁵⁵⁴ sont des indices suffisants pour saisir les difficultés connues par l'oléiculture sous les Vandales.

La mauvaise situation économique va engendrer un mécontentement social traduit par la réaction du peuple à *Sufes*. Ce mécontentement est exprimé par l'évêque *Eustratius* quand il a prononcé des paroles interdites par l'autorité vandale ce qui a entraîné son inculpation¹⁵⁵⁵. Cette situation va accélérer la disparition de cette dynastie et le retour du pouvoir « romain » en Afrique.

2.4.2. *Sufes* à l'époque byzantine

A l'époque Byzantine, *Sufes* continue de faire partie de la province de Byzacène gouvernée à partir d'*Hadrumetum*, de Gafsa et de *Thelepte*.

Les informations relatives à cette époque sont plus archéologiques que littéraires. En effet, à part les noms des évêques, de cette époque, rapportés par les listes épiscopales, les sources écrites ne fournissent aucune information. *Sufes* est absente de la liste de Procope qui mentionne *Mamma* qui semble aussi revêtir plus d'importance par rapport à *Sufes*. Cet auteur qui s'intéresse plus à l'histoire militaire semble accorder plus d'intérêt aux villes en rapport avec les évènements militaires. La cité de *Sufes* ne semble pas avoir connu d'opérations militaires malgré son emplacement stratégique qui a très tôt attiré l'attention du pouvoir central, puisque ce dernier a immédiatement pris la décision d'y construire une forteresse officielle.

¹⁵⁵⁰ *Vita Fulgentii*, XXXVII, édition Lapeyre G.-G., p. 131.

¹⁵⁵¹ Sur les prix de l'olivier, voir Courtois Chr., 1952, p. 203-206.

¹⁵⁵² Picard G.-Ch., 1990, p.74.

¹⁵⁵³ Hermassi M., 2005, p.125.

¹⁵⁵⁴ Ben Baaziz S., 2003a. 49-80.

¹⁵⁵⁵ Victor de Vita, éd. Lancel S., Paris 2002, p, 106-107 ; Courtois Chr., 1954, p. 284 et n° 9.

Faisant partie de la province de Byzacène, *Sufes* ne semble pas avoir connu une grande importance à l'époque Byzantine bien qu'elle abritât une forteresse officielle. La cité n'est citée ni dans la liste de Procope¹⁵⁵⁶ ni dans celle du concile de 646 apr. J.-C.¹⁵⁵⁷, alors qu'elle est signalée dans la liste de George de Chypre.¹⁵⁵⁸ En 883 apr. J.-C., la cité avait encore un évêque comme l'indique Léon le Sage¹⁵⁵⁹. L'absence de *Sufes* sur la liste de Procope peut être expliquée par son emplacement assez éloigné par rapport au théâtre des opérations militaires.

Ce qui est certain c'est que la région a connu à l'époque byzantine une certaine reprise économique¹⁵⁶⁰ et culturelle. Les traces archéologiques dans la campagne comme dans la ville témoignent d'une prospérité relative manifestée par la reprise de la production oléicole à la suite de la réouverture des marchés extérieurs. Certains sites ruraux, à l'instar de la cité, se sont dotés de fortifications pour se défendre contre les agressions et le banditisme.

De riches propriétaires se sont dotés de maisons de campagne à péristyles comme en témoignent les chapiteaux datables du V^e et du VI^e siècle découverts à travers la région¹⁵⁶¹. Les églises qui avaient bénéficié de la fin de la persécution vandale et arienne et du retour relatif de la sécurité auraient constitué des biens fonciers¹⁵⁶².

Il faut indiquer enfin que la somme de 300 quintal d'or acquise par Abdallah Ibn Saad¹⁵⁶³ à la suite de la victoire contre le Patrice Grégoire à la fin de l'époque byzantine n'est pas récupérée à Sbeitla seulement mais dans ses environs et les villes voisines dont sans doute *Sufes*.

¹⁵⁵⁶ *Sufes* n'est pas cité ni dans « *La guerre contre les Vandales* » ni dans « *De Aedificis* ».

¹⁵⁵⁷ Ben Abbès M., 2004, p ; 125.

¹⁵⁵⁸ Ben Abbès M., 2004, p ; 53, voir également p. 55.

¹⁵⁵⁹ Toulotte, p. 175.

¹⁵⁶⁰ Mrabet A., 1995.

¹⁵⁶¹ Voir *supra*, p. 313 et suiv.

¹⁵⁶² Jaïdi H., 1996, p. 169-191.

¹⁵⁶³ Mrabet A., 1995, p. 124-125 et note 9 et 18 ; Mrabet A., 2001, p. 157.

Chapitre 3 La société d'après l'épigraphie

Pour traiter des aspects de la société à *Sufes* et sa région, il convient de présenter la documentation essentiellement épigraphique, en premier lieu, d'étudier l'onomastique en second lieu, de traiter la question de la démographie en troisième lieu et d'essayer enfin d'identifier les catégories constituant la société en question.

3.1. La documentation¹⁵⁶⁴

La cité de *Sufes* est très peu documentée en comparaison avec celle toute proche de la Haute Vallée de l'Oued el Htab où S. Ben Baaziz a recensé deux-cents-cinquante-deux documents¹⁵⁷⁶, alors que *Sufes* et sa région n'ont livré que cent-cinq textes épigraphiques et stèles figurées. Même la ville de *Sufes* reste peu documentée en comparaison avec d'autres villes antiques de l'Afrique. En outre, les cinquante-quatre documents provenant de Sbiba ne sont pas tous exploitables, car une des stèles est anépigraphe, et certains textes sont peu explicites, soit parce qu'ils sont incomplets, ou effacés ou encore martelés. Le tableau suivant résume l'état de la documentation épigraphique disponible :

Sites	Nombre des inscriptions
<i>Ammaedara</i>	345 ¹⁵⁶⁵
<i>Caesarea de Mauritanie</i>	1085 ¹⁵⁶⁶
<i>Carthage</i>	+ de 1200 ¹⁵⁶⁷
<i>Cirta</i>	1209 épitaphes ¹⁵⁶⁸
<i>Lambèse</i>	+ de 1604 épitaphes ¹⁵⁶⁹
<i>Mactaris</i>	276 épitaphes et 28 dédicaces ¹⁵⁷⁰
<i>Mididi</i>	123 ¹⁵⁷¹
<i>Sufes</i>	54
<i>Sufetula</i>	241 ¹⁵⁷²
<i>Thala</i>	186 ¹⁵⁷³
<i>Theveste</i>	460 épitaphes ¹⁵⁷⁴
<i>Thugga</i>	+ de 1600 épitaphes ¹⁵⁷⁵

Inscriptions complètes	13 funéraires
Textes incomplets exploitables (restituables ou non)	33
Textes incomplets insignifiants	9
Textes martelés	3

¹⁵⁶⁴ Etant donnée l'absence d'informations dans les sources littéraires et l'incertitude voire l'inexactitude de l'archéologie vu l'état des ruines (l'archéologie ne peut pas fournir des indications crédibles pour la connaissance de la société, notre source serait alors l'épigraphie et la sculpture).

¹⁵⁶⁵ D'après les recueils épigraphiques : le *CIL*, VIII ; l'*ILAFr* ; l'*ILTun* et l'*AE*.

¹⁵⁶⁶ Leveau Ph., 1984, p. 81

¹⁵⁶⁷ Lassère J.-M., 1973, p. 25

¹⁵⁶⁸ Lassère J.-M., 1973, p. 108.

¹⁵⁶⁹ Lassère J.-M., 1973, p. 96

¹⁵⁷⁰ M'Charek A., 1982, p. 7 et 16.

¹⁵⁷¹ Ben Baaziz S., 2001, p. 321, voir tableau.

¹⁵⁷² Duval N., 1989, 1, p. 403-188.

¹⁵⁷³ D'après Khmira A., 1997, et le dépouillement des différents recueils épigraphiques.

¹⁵⁷⁴ Lassère J.-M., 1973, p. 81.

¹⁵⁷⁵ MAD

¹⁵⁷⁶ Ben Baaziz S., 2000, p. 321. Le chiffre de 252 documents est réparti en 155 du milieu urbain et 95 du milieu rural.

Le nombre relativement modeste des documents reflète l'état de la recherche archéologique dans la cité antique. En effet, contrairement aux autres cités voisines (*Mactaris* et *Sufetula* en particulier) le site de *Sufes* n'a pas fait l'objet de fouilles systématiques. Il a connu une occupation permanente avec remploi du matériel archéologique depuis l'Antiquité tardive. Aucune inscription n'a été découverte *in situ* et la majorité était remployée dans des monuments d'époques postérieures.

L'enquête sur le terrain a considérablement enrichi la documentation puisque la moitié des documents est inédite¹⁵⁷⁷. Seuls trois parmi les documents publiés ont été retrouvés¹⁵⁷⁸. Par ailleurs, l'importance accordée par nos prédecesseurs aux textes des inscriptions aux dépens des monuments et l'absence des illustrations et de bonnes descriptions pour les documents figurés rendent l'étude de la société peu aisée. Cette situation n'est pas sans incidences sur la qualité des informations et des synthèses relatives aux événements municipaux, à l'aristocratie et à l'onomastique de la population de la ville.

3.1.1. Types des supports

68 documents épigraphiques fournissant des noms d'individus à travers la région de *Sufes*. Ils appartiennent aux différents types : funéraires et publics. Ils sont répartis suivant leurs types et leurs provenances dans le tableau suivant :

N° de site Nature du support	010	012	016	044	058	063	064	105	042	089	041	007	037	049	081	022	151	168	189	Total
Stèle	1		1	1	1	1		1	1	10	1	2	1		1		1	1	4	29
Cippe						1				13	1	1							1	17
Caisson										1									2	3
Indéterminé ¹⁵⁷⁹								1		9		1					2			13
Base de statue / simple dédicace										4										4
Autres ¹⁵⁸⁰		1					1							2						4
Total	1	1	1	1	1	2	1	2	1	37	2	4	1	2	1	2	1	1	7	68

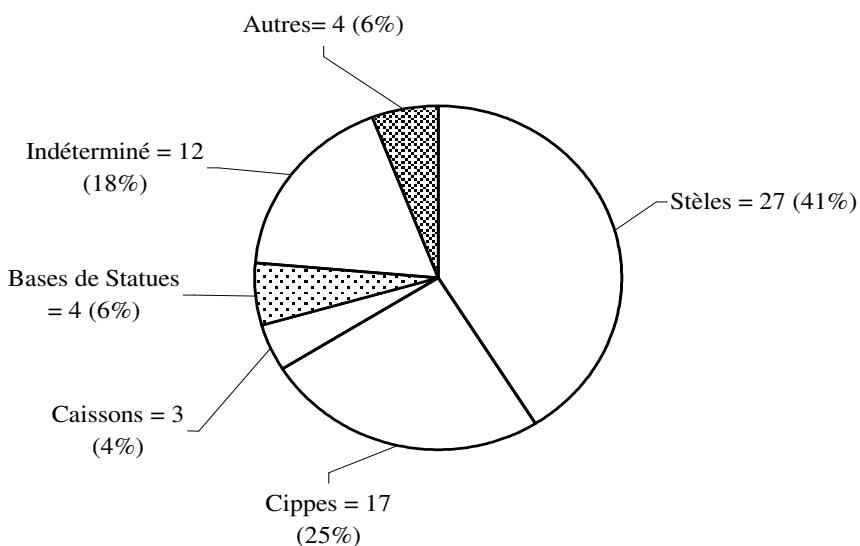
¹⁵⁷⁷ La prospection a donné 52 nouveaux documents dont 10 proviennent de la ville (5 funéraires et 5 publiques ?) et 43 de la campagne, voir catalogue. La seconde moitié (53) est publié, dont 44 documents proviennent de la ville et 9 de la campagne.

¹⁵⁷⁸ Les documents publiés retrouvés à *Sufes*, site n° 089, sont deux inscriptions publiques, n° 8 et 11 et 1 épitaphe, n°28. Il faut insister ici sur les ajouts et les corrections apportées à ces documents à la suite de leur rédécouverte, voir Volume II.

¹⁵⁷⁹ Les publications n'indiquent pas parfois la nature du support des documents

¹⁵⁸⁰ Des bornes de délimitations et des marques d'officines

Fig. Sièges des pierres fournissant des noms de personnes
à *Sufes* et sa région



Après enquête, nous avons dénombré cinquante-neuf épitaphes dont trente-et-un proviennent de *Sufes* et vingt-huit de la campagne. Elles se répartissent en vingt-six stèles ou fragments de stèles, dix-sept cippes ou fragments de cippes, trois caissons et treize monuments de forme indéterminée.

3.1.1.1. Les stèles

La stèle est une dalle dressée dans le sens de la hauteur, parfois à sommet pointu ou arrondi, peu épaisse en principe et destinée à être observée de face. Elle porte en principe l'inscription et le décor sur la face principale. A l'époque romaine elle est devenue plus grande et plus riche en décors. Notre information est incomplète, car nombre de stèles ont été publiées depuis la fin du XIX^e-début du XX^e siècle et n'ont pas été retrouvées.

D'après les informations disponibles les stèles se classent comme suit :

- quatorze stèles de formes indéterminées ou fragments de stèles¹⁵⁸¹ ;
- six stèles à sommet triangulaire¹⁵⁸² ;
- quatre stèles rectangulaires qui proviennent de la campagne¹⁵⁸³ ;

¹⁵⁸¹ Ces documents proviennent de *Sufes* (n° 089) : 5 pièces, n°s 45, 46, 48, 51, 52 (3 fragments et 2 stèles de formes indéterminées) ; de Dar El Haj Salah (n° 105) : 1 fragment de stèle document n° 2 ; de Hr. Fartout (n° 041) : 1 fragment de stèle, document n° 4 ; de Hr. Contra (n° 007) : 2 pièces, les documents n°s 2 et 3 (1 fragment et une stèle de forme indéterminé) ; de Aouinet Debbane (n° 037) : 1 fragment de stèle ; de Hr. Bou Leidieb (n° 081) : 1 fragment ; de Hr. Fercha (n° 064) : 1 stèle de forme indéterminée ; de Souk Erroumaine (n° 168) : 1 stèle brisée ; de site n° 010 : 1 stèle incomplète en haut.

¹⁵⁸² 3 provenant de *Sufes* (n° 089), les documents n°s 29, 30 et 50 et 3 de Hr. Thmed (n° 189), les documents n°s 09 ; 10 et 11.

- trois stèles à sommet arrondi¹⁵⁸⁴ ;
- une stèle triangulaire¹⁵⁸⁵.

S’agissant des dimensions, les stèles les plus grandes proviennent de la campagne, elles arrivent jusqu’à 171 cm de hauteur à Hr. Thmed et 55 cm de largeur à Hr. Fercha. Les stèles de *Sufes* ne dépassent pas 150 cm de hauteur et 50 cm de largeur.

Certaines d’entre elles (dix-huit) portent des reliefs sculptés dans des registres placés au dessus du champ épigraphique¹⁵⁸⁶. A Hr. Thmed deux stèles ont deux registres chacune¹⁵⁸⁷ et une troisième avec trois registres¹⁵⁸⁸. A propos des sujets représentés, il n’y a pas de spécificités propres à la région étudiée, il s’agit toujours des thèmes architecturaux (entrée d’un temple flanquée de colonnes surmontées d’entablement pour trois exemples), anthropomorphiques (couple, buste, personnage debout...), zoologiques (oiseaux ; lièvres...), astraux et végétaux (croissant, grenade, fleuron, rosaces, grappes de raisin...) ainsi que divers objets (coffre, trépied, amphore...)

Au dessous des registres à reliefs, se développe le champ épigraphique qui se compose d’un seul texte même s’il est surmonté d’un relief représentant un couple, à l’exception de la stèle de *Flavia victoria* et de *L. Cecilius Victor* qui comporte deux textes. Les inscriptions sont parfois encadrées par des moulures simples ou multiples. D’autre fois, elles sont inscrites dans un cartouche en queue d’aronde. D’après les informations disponibles, la hauteur du champ épigraphique ne dépasse pas 42 cm et la largeur pas plus de 49 cm. Le texte, parfois garni d’*hederae*¹⁵⁸⁹, compte deux à sept lignes avec des caractères de 2 à 4 cm de hauteur excepté la stèle lybique où les caractères se situent entre 5 et 7 cm.

3.1.1.2. Les Cippes

Cippe, en latin *cippus*, veut dire colonne funéraire ou borne limite, c'est-à-dire toute pierre dressée portant un texte funéraire ou autre. Le mot cippe est utilisé chez les épigraphistes pour désigner les pierres dont les épaisseurs sont égales aux largeurs ou tendent à l'être. Les cippes portent des textes sur la face principale et éventuellement sur les autres

¹⁵⁸³ Il s’agit de celle de Sidi Ben Habbès (n° 016), de celle de la cité Ennakhla (n° 058), de celle d’El Mahfoura (n° 063) et 1 document, n°s 8, de Hr. Thmed (n° 189).

¹⁵⁸⁴ 2 de *Sufes* (089), les documents n°s 23 et 47 et 1 de Hr. Dammag (n° 042), documents n° 1. Cette dernière est dotée de deux acrotères.

¹⁵⁸⁵ Document provenant du site n° 44 : Stèle lybique découverte à côté d’un tombeau protohistorique.

¹⁵⁸⁶ 11 de *Sufes* (n° 089) ; 1 d’El Mahfoura (n° 063) ; 1 de Hr. Dammag (n° 042) ; 1 de Hr. Bou Leidieb (n° 081) ; 1 de Souk Erroumaine (n° 168) et 3 de Hr. Thmed (n° 189).

¹⁵⁸⁷ Site n° 189, documents n°s 10 et 11.

¹⁵⁸⁸ Site n° 189, document n° 9.

¹⁵⁸⁹ C’est le cas de la stèle n° 30 de *Sufes* (site n° 089) et de celle qui provient de Hr. Fercha (site n° 151).

faces. Ils peuvent avoir un couronnement en double pente ou pyramidal et avec parfois des acrotères. Il est souvent difficile de le distinguer de l'autel¹⁵⁹⁰. Dans la région de *Sufes* nous avons recensé dix-sept cippes¹⁵⁹¹. Ceux de la ville qui sont au nombre de treize ne sont pas de vrais cippes à l'exception de celui de *M. Modius Ianuarius* et celui de [...] *Rogata* fille de *Luciscus*¹⁵⁹². Les autres sont fort probablement des stèles, on les reconnaît à leurs dimensions et à leurs composantes, mais nous leur conservons le nom générique de cippe, tant qu'on ne les a pas retrouvés. Pour le cippe de *M. Modius Ianuarius*, c'est une pierre quadrangulaire simple incomplète en bas, dépourvue de plateau, de décors, d'ornements ou de reliefs. Le texte est mutilé, il compte environ six lignes. Le second cippe, dédié à *Rogata* fille de *Luciscus*, est doté de reliefs sur trois faces avec un texte de six lignes sur la quatrième. Les autres cippes proviennent d'*El Mahfoura*¹⁵⁹³, de *Hr. Fartout*¹⁵⁹⁴, de *Hr. Contra*¹⁵⁹⁵ et de *Thmed*¹⁵⁹⁶. D'après les dimensions, la hauteur des cippes de la ville varie entre 85 et 175 cm, la largeur va de 35 à 52 cm et l'épaisseur de 27 à 48 cm. Alors que la hauteur des cippes ruraux varie entre 63 et 206 cm, la largeur de 30 à 49 cm et l'épaisseur se situe entre 31 à 49 cm.

Pour la campagne les dimensions du cippe du *Hr. El Mahfoura* (n° 063) sont les suivants : H. : 82 cm; Larg. : 47 cm ; Ep. : 39 cm et de celui de *Hr. Contra* (n° 007) : H. 206 cm, Larg. : 49 cm et Ep. 49 cm.

Les cippes peuvent être répartis en deux catégories :

- simple pierre parallélépipédique : c'est le cas pour le cippe de *Hr. Contra* (n° 007)
- pierre avec socle, dé et table : celle de *Hr. Thmed* (n° 189)
- deux éléments : une *mensa* et un cippe avec socle réduit destiné à s'encastre dans une mortaise dans la *mensa*, un dé et un plateau plus ou moins décoré, c'est le cas de la pierre de *Hr. El Mahfoura* (n° 063)

¹⁵⁹⁰ L'autel : *ara* : un bloc qui se compose de trois parties : un socle au-dessous plus ou moins décoré, un dé dont la forme est simple mais en retrait par rapport au socle et au plateau qui le surmonte. Ce dernier épouse généralement la même forme du socle. La surface du plateau est généralement aménagée pour recevoir des offrandes ou les cendres du défunt

¹⁵⁹¹ Volume 1, site n° 063, document n° 2 ; site n° 089, document n° 24 ; 26 ; 33 ; 34 ; 35 ; 37 ; 38 ; 39 ; 40 ; 42 ; 44 ; 49 ; 54 ; site n° 41, document n° 1 ; site n° 007, document n° 4 ; et site n° 189, document n° 13.

¹⁵⁹² *CIL*, VIII, 23237

¹⁵⁹³ Volume II, site n° 63, document n° 2.

¹⁵⁹⁴ Volume II, site n° 41, document n° 1.

¹⁵⁹⁵ Volume II, site n° 007, document n° 4.

¹⁵⁹⁶ Volume II, site n° 189, document n° 13.

Neuf cippes dont sept de la ville portent des reliefs¹⁵⁹⁷. Il s'agit, comme c'est le cas pour les stèles, de registres avec des représentations végétales, antropomorphiques, architecturales, astrales et escatologiques. Contrairement à la stèle où les reliefs sont répartis verticalement sur une seule face, sur le cippe, les reliefs peuvent être répartis horizontalement sur les différentes faces de la pierre. Dans la campagne, seuls les cippes du Hr. Fartout (n° 041) et celui du Hr. Contra (n° 007) portent des reliefs. Les épitaphes des cippes sont gravées parfois dans des cartouches en queue d'aronde comme c'est le cas du cippe de *Salonia Rustica* de Hr. Contra (n° 007). Ils portent des textes de trois à huit lignes en caractères de 3 à 6 cm de hauteur.

3.1.1.3. Les caissons (*Cupulae*)

C'est une forme hémicylindrique allongée¹⁵⁹⁸ qui reçoit une épitaphe dans un champ épigraphique aménagé sur une de ses faces apparentes. Seuls trois caissons proviennent de la région dont un de la ville¹⁵⁹⁹ et deux de Hr. Thmed¹⁶⁰⁰. Ceux de Hr. Thmed sont de petites dimensions : le premier mesure 39 cm / 39 cm, l'autre 42 cm / 33 cm. Ils obéissent aux mêmes remarques pour les dimensions des champs épigraphiques et des hauteurs de lettres. Ils sont gravés sur les petits côtés comme à Mididi¹⁶⁰¹. Celui de *Sufes* est un monument de dimensions moyennes, il porte un texte difficile à lire sur l'une de ses grandes faces.

3.1.1.4. Les fragments et les formes indéterminées

Ils sont considérés comme tels vu l'absence d'informations suffisantes sur le support (identification, dimensions, photos). Douze pièces sont classées parmi les fragments et les formes indéterminées¹⁶⁰². La ville de *Sufes* en a livré neuf¹⁶⁰³. Les autres proviennent de Hr. Contra (1 pierre) et de Hr. El Mhella (deux pierres). Les dimensions du champ épigraphique ne sont signalées que dans deux cas¹⁶⁰⁴ et les hauteurs des lettres ne sont signalées que pour cinq pierres¹⁶⁰⁵. Deux de ces pierres, provenant de *Sufes*, portent des reliefs d'un couple pour

¹⁵⁹⁷ Les documents n°s 26, 33, 34, 35, 37, 38, 44 du site n° 089 ; n° 01 du site n° 41 et n° 4 du site n° 007.

¹⁵⁹⁸ Cette forme peut être conçue en blocages dans ce cas il est rarement qu'elle reçoit une inscription ; elle peut aussi servir de couvercle d'un sarcophage.

¹⁵⁹⁹ Volume 1, site n° 089, document n° 28.

¹⁶⁰⁰ Documents n°s 07 et 12 du site n° 189.

¹⁶⁰¹ Ben Baaziz S., 2000, p. 326.

¹⁶⁰² Documents n°s 1 du site n° 105 ; n°s 25, 27, 31, 32, 36, 41, 43, 53 du site n° 089, n° 1 du site n° 007 et n°s 1 et 2 du site n° 22.

¹⁶⁰³ Documents n° 1 du site n° 105, n°s 25, 27, 31, 32, 36, 41, 43 et 53 du site n° 089.

¹⁶⁰⁴ Documents n° 1 du site n° 105 et n°27 su site n° 089.

¹⁶⁰⁵ Documents n° 1 du site n° 105 et n°s 27, 36, 43 et 53 du site n° 089.

la première¹⁶⁰⁶ et d'un buste pour la seconde¹⁶⁰⁷. Deux autres sont pourvues chacune de deux textes. La pierre de Hr. El Contra compte quatre textes funéraires.

3.1.2. Le formulaire des épitaphes de *Sufes et sa région*

L'épigraphique funéraire de la cité de *Sufes* compte environ cinquante-neuf pierres tombales dont trente-deux proviennent de la ville. Ces pierres peuvent parfois porter plus d'une épitaphe ; les inscriptions sont indépendantes ou dans un même champ épigraphique.

Le tableau suivant en donne un aperçu :

Provenances	Pierre avec une épitaphe simple	Pierre avec une épitaphe double	Pierre avec épitaphes multiples et autonomes	Pierre avec texte inclassable	Total
Sidi Ben Habbès	1				1
Cité Ennahkla	1				1
El Mahfoura				2	2
Dar El Haj Salah				2	2
Hr. Dammag		1			1
<i>Sufes</i>	18		2 (chacune 2 textes)	12	32
Hr. Fartout				2	2
Hr. Contra	2	1	1 (avec 4 textes)		4
Aouinet Debbane				1	1
Hr. Bou Leidieb	1				1
Hr. Mhalla	2				2
Hr. Fercha	1				1
Souk Erroumaine	1				1
Hr. Thmed	6	1			7
Site n° 010		1			1
Total: 16 sites	34	4	3	19	59

D'une façon générale, les textes respectent l'*ordinatio* suivante : formule initiale, nom du défunt, filiation, tribu, longévité, dédicace et dédicant et formule finale. Cependant, quelques rubriques peuvent faire défaut, suivant les textes.

3.1.2.1. La formule initiale

Si on considère les textes funéraires païens complets, neuf épitaphes ne comportent pas l'invocation aux deux Mânes¹⁶⁰⁸. Elle est mentionnée sur vingt épitaphes en ville¹⁶⁰⁹ et absente sur six¹⁶¹⁰. Pour la campagne, les dieux Mânes sont invoqués vingt et une fois¹⁶¹¹ et absents quatre fois¹⁶¹².

¹⁶⁰⁶ Documents n° 41 du site n° 089.

¹⁶⁰⁷ Documents n° 43 du site n° 089.

¹⁶⁰⁸ Documents du site n° 16 du site n° 58, n°s 24, 25, 26, 27, 28, 29, du site n° 089 et n°s 07 et 08 du site n° 189.

¹⁶⁰⁹ Documents n°s 30, 32 (2), 34, 35, 37, 38, 39, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48 (2), 49, 50, 51 du site n° 089.

¹⁶¹⁰ Les documents, 24, 25, 261, 27, 28, 29 du site n° 089.

¹⁶¹¹ Les documents n°s 1 du site n° 63 ; n° 1 du site n° 105 ; n° 1 du site n° 42 ; n° 1 du site n° 41, n° 1 (4), 2, 3, 4 du site n° 007 ; du site n° 081, du site n° 151 ; du site 168, n°s 9, 10, 11, 12, 13 du site n° 189 et du site n° 10.

¹⁶¹² Les documents du site n° 016, du site n° 58, n°s 07 et 8 du site n° 189.

Sur les vingt attestations de la ville, une seule est en toutes lettres « *Di(i)s Manibus sacrum* »¹⁶¹³. Elle est lue sur une stèle à sommet arrondi élevée pour *Soludmia* fille d'*Ecoinus*¹⁶¹⁴. Les vingts autres attestations, sont mentionnées par la formule abrégée : « *DMS* »¹⁶¹⁵. Pour la campagne l'invocation est attestée deux fois en forme semi abrégée « *Di(i)s Manibus* » : à El Mahfoura sur une stèle rectangulaire avec un texte abîmé¹⁶¹⁶ et à Hr. Thmed sur une stèle à sommet arrondi offerte à *Fuscha Audinia*¹⁶¹⁷. Sur le reste des épitaphes, l'invocation est inscrite abrégée sous la forme « *DMS* »¹⁶¹⁸. L'absence ou la présence des dieux Mânes ne possède pas de lien avec un support bien déterminé, car la forme « *DMS* » est attestée sur les différents types de supports.

3.1.2.2. Le nom du défunt

Exception faite des textes incomplets, le nom du défunt est toujours inscrit au début ou juste après l'invocation aux dieux Mânes. La filiation n'est attestée que pour onze cas¹⁶¹⁹ alors que la tribu est mentionnée deux fois seulement en ville¹⁶²⁰. Le nominatif est le cas le plus fréquent des noms lisibles. En effet, on en a dénombré 51 exemples¹⁶²¹. Le génitif ou le datif est utilisé dans un seul nom¹⁶²².

3.1.2.3. La longévit  

Sur les épitaphes de la r  gion, la long  vit   est indiqu  e cinquante-six fois¹⁶²³, vingt-trois ´a *Sufes*¹⁶²⁴. Elle fait d  faut sur le reste des épitaphes volontairement ou ´a cause de l'  tat du support. Comme pour le reste des r  gions, la long  vit   s'exprime toujours par le verbe « *vivere* » au parfait ´a la troisi  me personne du singulier suivi du nombre des ann  es (mot

¹⁶¹³ Document n   47 du site n   089.

¹⁶¹⁴ *ILTun*, 392 = Poinsot L. et Saumagne Ch., 1932-1933, p. 203 n   7.

¹⁶¹⁵ Les documents n  s 30, 32 (2 fois), 34, 35, 37, 38, 39, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 48(2 fois), 49, 50, 51 du site n   089.

¹⁶¹⁶ Document n   1 du site n   063.

¹⁶¹⁷ Document n   9 du site n   189.

¹⁶¹⁸ Les documents n   1 du site n   105 ; 1 du site n   42 ; 1 du site n   41 ; 1 (4 fois), 2, 3, 4 du site n   007 ; du site n   081 ; du site n   1581 du site n   168 ; n  s 09, 10, 11, 12, 13, 14 et du site n   010.

¹⁶¹⁹ Document du site n   058 ; document n   23, 33, 45, 47 49 du site n   089 ; document n   1 et 2 du site 22 ; documents n  s 7, 12 et 13 du site n   189.

¹⁶²⁰ Voir Volume II, n  s 23 et 46 du site n   089.

¹⁶²¹ Les documents du site n   16 ; du site n   58 ; n   1 du site n   63 ; n   1 et 2 du site n   105 ; n   1 du site n   42 ; n  s 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 39, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51 du site n   089 ; n   1 et 4 du site n   041 ; n   1 (4 fois), 2, 3 et 4 du site n   007 ; n  s, 1 et 2 du site n   022 ; du site n   151 ; [du site n   168] ; n  s 7, 8, 10, 11, 12, 13 du site n   189 et du site n   010.

¹⁶²² C'est le cas du texte n   33 du site n   089 ; voir également le texte n   9 du site n   189 ?

¹⁶²³ Les documents du site n   016 ; du site n   58 ; n   1 du site n   063 ; n   1 et 2 du site n   105 ; n   1 du site 042 (2 fois) ; n  s 24, 25, 26, 28, 29, 30, 32, 33, 34, 38, 39, 40, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48 (2 fois), 49, 50, 51, 53 du site n   089 ; n   4 du site n   041 ; n   1 (3 fois), 2 (2 fois) et 4 du site n   007 ; le texte du site n   037 ; n  s 1 et 2 du site n   022 ; le texte du site n   151 ; le texte du site n   168 ; n  s 7, 8, 9, 10, 11, 12(2 fois), 13 du site n   189 et le texte du site n   010.

¹⁶²⁴ Les documents n  s 24, 25, 26, 28, 29, 30, 32, 33, 34, 38, 39, 40, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48 (2 fois), 49, 50, 51, 53 du site n   089.

« *annus* » à l'ablatif pluriel + un chiffre) ensuite du nombre des mois (le mot « *mens* » à l'ablatif + chiffre), quelquefois le nombre des jours (« *dies* » + chiffre) et très rarement le nombre des heures (« *horis* » + chiffre). Dans certains cas, cette phrase est précédée de l'adjectif « *pius -a* » en toutes lettres ou en abrégé. Pour un seul cas, nous avons la mention de la formule « *in pace* »¹⁶²⁵.

Les abréviations employées et la forme des noms varient. Ainsi, le verbe « *vivere* » apparaît sous les formes suivantes :

- « *vixit* » : vingt fois dont cinq en ville¹⁶²⁶
- « *bixit* » : deux à Hr. El Mhella¹⁶²⁷
- « *vix* » : dix fois dont deux fois seulement, en ville¹⁶²⁸.
- « *v* » : seize fois dont douze dans la ville¹⁶²⁹

De même les abréviations du mot « *annus* » est révélé quarante-neuf fois dont dix-neuf à *Sufes* selon les formes du tableau ci-joint :

La forme « *vixit annis* » en toutes lettres revient douze fois¹⁶³⁰ dont deux sont inscrites sur deux épitaphes sans *DMS*¹⁶³¹.

On ne peut rien déduire de la forme de ces expressions quant à la chronologie. En effet, on lit :

- « *vixit annis* » sept fois¹⁶³² sur des épitaphes avec « *DMS* » et une fois sur une épitaphe sans « *DMS* »¹⁶³³

Forme	Nombre		
	Total	Ville	Campagne
<i>Annis</i>	17	2 ¹⁶³⁰	15
<i>Ann</i>	1	0	1 fois ¹⁶³¹
<i>Anis</i>	2 fois ¹⁶³²	1	1
<i>An</i>	11 fois ¹⁶³³	3	8
<i>A</i>	15 fois ¹⁶³⁴	13	3
Incomplets	2 cas ¹⁶³⁵	0	2
Total	49	19	30

¹⁶²⁵ Volume II, document n° 53 du site n° 089

¹⁶²⁶ Le document du site n° 016 ; n°s 24 ; 29, 44, 50, 53 du site n° 089 ; n°s 1(3 fois) et 4 du site n° 007, le texte du site n° 037 ; (les deux textes du site n° 022) ; le texte du site n° 151 ; le texte du site n° 168 ; les textes n°s 7, 8, 9, 13 du site n° 189 et le texte du site n° 010.

¹⁶²⁷ Les documents de Hr. El Mhella, site n° 022.

¹⁶²⁸ Le document n°1 (2 fois) du site n° 042 ; les textes n°s 26, 28 ? 45 du site n° 089 ; le texte n° 2 (2fois) du site n° 007 ; le texte n° 12(2 fois) du site n° 189 et le texte du site n° 010.

¹⁶²⁹ Le document du site n° 16 ; le texte n° 1 du site n° 063 ; les textes n°s 25, 30, 33, 34, 39, 40, 42, 43, 47, 48 (2 fois), 51 du site n° 089 et les textes n°s 11 et 12 du site n° 089.

¹⁶³⁰ Le document n° 1 (2 fois) du site n° 42 ; n°s 29, 44, 53 du site n° 089, les textes n°s 1(3 fois) et 2 (2 fois) du site n° 007 ; le texte n° 2 du site n° 022 ; le texte n° 151 ; le texte du site n° 168 ; les textes n°s 7, 10 du site n° 189 et le texte du site n° 010 (2 fois).

¹⁶³¹ Le document n° 4 du site n° 007.

¹⁶³² Le document n° 24 du site n° 089 et le document n° 9 du site n° 189.

¹⁶³³ Le document du site n° 058 ; n° 1 du site n° 063 ; n°s 1 et 2 du site n° 105 ; n°s 45, 49, 50 du site n° 089 ; n° 4 du site n° 007 ; n° 7 et 12 et 13 du site n° 189.

¹⁶³⁴ Le document du site n° 016 ; n°s 25, 26, 28, 30, 33, 34, 39, 40, 42, 43, 47, 48(2 fois) du site n° 089 ; les textes n° 11 du site n° 189.

¹⁶³⁵ Le document n° 2(2 fois) du site n° 007 et le texte du site n° 037.

¹⁶³⁶ Les documents n°s 29, 44, 53 du site n° 089 ; le document n° 1 (3fois) du site n+° 007 ; le texte n° 2 du site n° 022, le texte du site 151 ; le texte du site n° 168 ; les textes n°s 7 et 10 du site 189 et le texte du site 010.

¹⁶³⁷ Les documents n° 29 du site n° 089 et n°7 du site n° 189.

- « *vixit anis* » deux fois¹⁶⁴⁰, l'une sans « *DMS* » et l'autre avec « *Dis Manibus* »
- « *vixit ann* » une fois¹⁶⁴¹ avec « *DMS* »
- « *vixit an.* » quatre fois¹⁶⁴² dont deux sans « *DMS* » et deux fois avec « *DMS* »
- « *vixit in pace annis* » une seule fois¹⁶⁴³
- « *vix annis* » cinq fois¹⁶⁴⁴ sur des épitaphes à « *DMS* ».
- « *vix an* » deux fois¹⁶⁴⁵ avec « *DMS* »
- « *vix a* » une fois¹⁶⁴⁶ sans « *DMS* »
- « *v an* » sur une épitaphe¹⁶⁴⁷ avec « *Dis Manibus* »
- « *v a* » quatorze fois¹⁶⁴⁸ dont huit fois¹⁶⁴⁹ avec « *DMS* », une fois¹⁶⁵⁰ avec « *Dis Manibus sacrum* », deux fois¹⁶⁵¹ sans « *DMS* » et deux fois¹⁶⁵² où le texte est incomplet en haut.
- pour le reste, cette formule est incomplète sur le support.

Le mot « *mensis* » est rencontré à trois reprises. Quatre formes sont utilisées :

- « *menses* » : une fois¹⁶⁵³
- « *mens* » : une fois¹⁶⁵⁴
- « *men* » : une fois¹⁶⁵⁵

Dans la campagne, ce terme n'est utilisé qu'une seule fois en toutes lettres et à l'accusatif pluriel « *menses* ».

La mention des jours « *dies* » est représentée par cinq exemples¹⁶⁵⁶ selon les formes suivantes :

- « *diebus n(umero)* » : une fois¹⁶⁵⁷
 - « *dies* » : deux fois¹⁶⁵⁸
-

¹⁶³⁸ Les documents n° 44 du site n° 089 ; n° 1(3 fois) du site n° 007 ; le texte du site n° 168 et celui du site n° 010.

¹⁶³⁹ Document n° 7 du site n° 189.

¹⁶⁴⁰ Documents n° 24 du site n° 089 et n° 9 du site n° 189.

¹⁶⁴¹ Document n° 4 du site n° 007.

¹⁶⁴² Document du site 058 ; n° 50 du site n° 089 ; n° 8 et 13 du site n° 189.

¹⁶⁴³ Document n° 53 du site 089.

¹⁶⁴⁴ Documents n° 1(2 fois) du site n° 042 ; n° 2 (2 fois) du site n° 007 et le texte du site n° 010.

¹⁶⁴⁵ Documents n°s 45 du site n° 089 et n° 12 du site n° 189.

¹⁶⁴⁶ Document n° 25 du site n° 089.

¹⁶⁴⁷ Document n° 1 du site n° 063.

¹⁶⁴⁸ Document n° du site n° 016 ; n°s 25, 30, 33, 34, 39, 40, 42, 43, 47, 48(2 fois) du site n° 089 ; n°s 11, 12 du site n° 189.

¹⁶⁴⁹ Documents n°s 30, 34, 39, 42, 43, 48(2 fois) du site n° 089 ; n° 11 du site n° 189.

¹⁶⁵⁰ Document n° 47 du site n° 089.

¹⁶⁵¹ Document du site n° 016 ; n° 25 du site n° 089.

¹⁶⁵² Documents n°s 33 et 40 du site n° 089.

¹⁶⁵³ Document n° 1 du site n° 022.

¹⁶⁵⁴ Document n° 44 du site n° 089.

¹⁶⁵⁵ Document n° 47 du site n° 089.

¹⁶⁵⁶ Documents n° 1 du site n° 022 et n° 8 du site n° 189

¹⁶⁵⁷ Document n° 40 du site n° 089.

¹⁶⁵⁸ Documents n°s 47 du site n° 089 et 1 du site n° 022.

- « *d* » : deux fois¹⁶⁵⁹

La mention de l'heure « *hora* » n'est signalée qu'une seule fois¹⁶⁶⁰ à l'ablatif pluriel « *horis* ». Il s'agit d'une épitaphe de l'époque chrétienne qui provient de Hr. El Mhalla, elle est mentionnée en abrégé « *h(oris) m(inu)s* ». Cet élément est absent dans l'épigraphie funéraire de la ville de *Sufes*.

Une remarque s'impose : la tendance à l'abréviation dans la ville est plus évidente et plus accentuée que dans la campagne où on a recours à la précision et à la clarté.

L'adjectif « *pius* » est mentionné quatre fois¹⁶⁶¹ immédiatement avant la longévité sous la forme « *pius* ».

Chronologiquement, les expressions de la longévité ne peuvent servir d'indice pour la datation¹⁶⁶² à part peut-être l'épithète « *pius* ». En effet, trois sur quatre des épitaphes (la quatrième celle d'Aouinet Debbane, étant incomplète en haut) qui portent cet adjectif sont dépourvues de l'invocation aux dieux Mânes et sont donc situées au I^{er} siècle.

3.1.2.4. Dédicace et dédicants

L'épigraphie funéraire de la région qui compte soixante pierres et soixante-six textes, mentionne la dédicace ou le dédicant dix-neuf fois¹⁶⁶³ dont cinq dans la ville¹⁶⁶⁴. Trois de ces épitaphes datent du I^{er} siècle¹⁶⁶⁵ et les autres se situent entre le II^e et le III^e siècle. Cependant, l'état de conservation des textes ne laisse identifier que cinq dédicants, le reste est difficile à interpréter.

Il s'agit toujours d'un membre de la famille :

* un fils dans trois cas du I^{er} siècle

- Le vétéran *M. Gentius Quartinus* qui a fait une dédicace à son père citoyen du castellum de *Sufes*¹⁶⁶⁶
- *Palladius* qui a érigé (un tombeau) à sa mère *Gorgonia*¹⁶⁶⁷
- Un fils a fait une stèle à sa mère ou à son père à Dar El Haj Salah¹⁶⁶⁸
- * l'époux ou l'épouse dans trois cas ddes II- III^e siècles
- un mari qui dédie une épitaphe à sa femme très fidèle : *uxori fidelissimae*¹⁶⁶⁹

¹⁶⁵⁹ Document n° 30 du site n° 089 et n° 8 du site n° 189.

¹⁶⁶⁰ Document n° 2 du site n° 022.

¹⁶⁶¹ Document du site n° 016 ; n° 26, 29 du site n° 089 et le texte du site n° 037.

¹⁶⁶² Lassère J.-M., 1973, p. 127-128.

¹⁶⁶³ Documents n° 2 du site n° 105 ; n°s 26, 28, 32, 33, 38, 51 du site n° 089 ; n° 1 du site n° 041 ; n° 1(3 fois), 2, 3, 4 du site n°007 ; le texte n° 037 ; le texte du site n° 081?; le texte n° 151 ; n°s 7 et 9 du site n° 189.

¹⁶⁶⁴ Les documents n°s 26, 28, 32, 38, 51 du site n° 089.

¹⁶⁶⁵ Les documents n°s 26, 28 ? du site n° 089 et n° 7 du site n° 189.

¹⁶⁶⁶ Document n° 27 du site n° 089.

¹⁶⁶⁷ Document n° 28 du site n° 089.

¹⁶⁶⁸ Document n° 2 du site n° 105.

¹⁶⁶⁹ Document n° 33 du site n° 089.

- *Q. Salonius Martialis* qui offre un cippe à sa femme pieuse « *piae uxori* » à Hr. Contra¹⁶⁷⁰
- *Fl(avia) Mat...* qui a pris soin d'ériger une tombe pour son époux *Flavius Felix*¹⁶⁷¹.
* ou encore et pour un seul cas le défunt lui même qui se fait construire un mausolée de son vivant. Il affirme avoir construit un mausolée sans compter la dépense : *Q Aeli[us] Saturnin[us]non modicis sumptibus mosoleum fecit.*¹⁶⁷²

L'état du reste des épitaphes avec la mention de la dédicace, ne permet pas de distinguer la relation familiale et la formule de la dédicace.

Défunt	Formule	Emplacement par rapport au texte	Date
<i>Ponponius Saturni[nus]</i>	<i>bn lsacl[---].</i>	A la fin	I ^{er} apr. J.-C.
<i>M. Gentius Quartus</i>	<i>M. Gentius Quartinus ueteranus filius fec(it).</i>	A la fin	I ^{er} apr. J.-C.
<i>Gorgonia</i>	<i>Palladius filius.</i>	A la fin	I ^{er} apr. J.-C.
<i>Q Aeli[us] Saturnin[us]</i>	<i>Q Aeli[us] Saturnin[us]non modicis sumptibus mosoleum fecit</i>		II-III ^c
<i>Memmia [dona]ta</i>	<i>--- Martialis</i>	A la fin	II-III ^c
<i>[---] [---]e Rogatae Lucisci filiae</i>	<i>texte au datif</i>		II-III ^c
<i>[...] Atri[us]</i>	<i>[----] n p [.....]</i>	texte incomplet	II-III ^c
<i>Magnia [A]sliada</i>	<i>[....] fec(it)</i>	texte incomplet	II-III ^c
	<i>c(...) eorum</i>	A la fin	II-III ^c
<i>Fl(avius) Felis</i>	<i>Fl(avia) Mat.../va ux[ori]/ posvit</i>	A la fin	II-III ^c

On note pour un seul cas l'adoption du datif pour tout le texte funéraire : c'est à dire que le texte est en forme de dédicace. Il s'agit de l'épitaphe de *[---] [---]e Rogatae Lucisci filiae*¹⁶⁷³.

Le dédicant est mentionné dix ou douze fois sur dix épitaphes provenant de sept sites¹⁶⁷⁴. Il s'agit souvent des parents du défunt : les fils ou les filles¹⁶⁷⁵, les parents¹⁶⁷⁶, l'épouse à son époux¹⁶⁷⁷, l'époux à son épouse¹⁶⁷⁸.

¹⁶⁷⁰ Document n° 4 du site n° 007.

¹⁶⁷¹ Document n° 51 du site n° 089.

¹⁶⁷² Document n° 31 du site n° 089.

¹⁶⁷³ Document n° 33 du site n° 089.

¹⁶⁷⁴ 4 de Hr. Contra (n°007) ; 1 de Hr. Fartout (n° 041) : document n° 1 ; 1 remployé à Dar Haj Salah (n°105) : document n° 2 ; 1 de Hr. Bou Leidieb (n°081); 1 De Aouinet Debbane (n°037) ; 1de Hr. Fercha (n°151) et 2 de Hr. Thmed (n° 189) : documents n°s 7 et 9.

¹⁶⁷⁵ Comme c'est le cas pour l'épitaphe n° 1 de Dar El Haj Salah (n° 105) ; celle des *plotii* n° 2 de Hr. Contra (n° 007) et peut-être des *Staberii* n° 1 de Hr. Fartout (n° 041).

¹⁶⁷⁶ Comme c'est le cas à Hr. Thmed (n° 189) : 7. A Hr. Contra (n° 007) on a une épitaphe, document n° 1 avec la formule « *PPI* » dont le développement est incertain « *P(at)er p(onendum) i(ussit)* » elle est mentionnée deux fois à la fin des épitaphes de *C. Staberius Primus Iunior* et *C. Staberius Quitus* inscrites sur la même pierre. A Hr. Thmed (n°189), document n° 9 on a une autre formule abrégée en « *PD* » et développée « *P(at)er?* *d(edicavit?)* » ou « *p(onendum?) d(edicavit?)* », mentionnée sur l'épitaphe de Fuscha Audinia.

On note également la présence des héritiers « *heredes* » comme dédicants mentionnés par une stèle qui provient d'Aouinet Debbane (n°037)¹⁶⁷⁹. D'habitude, cet élément se trouve à la fin du texte avant ou après la formule finale. Cependant on note l'existence d'une épitaphe où la dédicace est mentionnée au début d'après une formule inhabituelle : « *Istaberius Primus quivi pi(a)e Istaberiae [coniu]gi suae fecit* »¹⁶⁸⁰ c'est-à-dire que le mari a élevé (un monument) à sa pieuse femme. Cette formule est signalée également sur une épitaphe de Hr. Contra (n°007).

Autre particularité attestée également à Hr. Contra (n°007), celle de l'érection d'un cippe de la part de *Q. Salonius Martialis* à son épouse *Salonia Rustica*. Le dédicant indique qu'il a élevé ce monument « *ingressus ann(um)* » c'est à dire au début de l'année. Il peut s'agir soit du début de l'année civile, soit de la première année du veuvage, soit après une année, temps imparti à la taille et la sculpture du monument, soit de l'année des Céréales comme le suggèrent les motifs taillés sur la pierre.

A Hr. Bou Leidieb (n°081), le mari qui est très touché par la mort cruelle de sa femme a écrit toute un *carmen*. Le texte, très mutilé à gauche, à droite et en bas, empêche toute tentative d'interprétation.

Dans cinq cas, le défunt est qualifié de :

- très cher, *carrissimus*, deux fois chez les *Staberii* de Hr. Fartout (n°041) et les *Salonii* de Hr. Contra (n°007)¹⁶⁸¹
- pieux, deux fois pour *Istaberia*, femme de *Istaberius*, et pour *Salonia Rustica*, femme de *Q. Salonius Martialis* à Hr. Contra (n°007)¹⁶⁸²
- bonus 1 fois pour *Caius S(---) T(iti) f(ilius) Mauricinus* à Hr. Thmed (n°189)¹⁶⁸³.

3.1.2.5. La formule finale

Sur les trente-quatre épitaphes recueillies dans les ruines de l'antique *Sufes*, treize sont incomplètes en bas et ne permettent pas de vérifier si la formule finale existait à l'origine ou non ; dix-sept sont dépourvues de formules finales. Les quatre qui restent portent

¹⁶⁷⁷ C'est le cas de l'épitaphe de *C. Salonius* de Hr. Contra (n°007), document n° 3 ; celle de Hr. Fercha (n°151).

¹⁶⁷⁸ Le cas d'*Istaberius Primus* à Hr. Contra site n° 007, document n° 1 qui a élevé (un tombeau) pour sa femme *Staberia* ; celui de *Q. Salonius Martialis* du même site, document n° 4 qui a dédié un cippe pour son épouse *Salonia Rustica* et l'exemple de l'époux qui a dédié une *carmina* à sa femme à Hr. Bou Leidieb (n°081).

¹⁶⁷⁹ Texte du site n° 037.

¹⁶⁸⁰ Document n° 1 du site n° 007.

¹⁶⁸¹ Document n° 1 de Hr. Fartout site n° 041 et n° 3 de Hr. Contra site n° 007.

¹⁶⁸² Document n° 4 de Hr. Contra n° 007.

¹⁶⁸³ Document n° 7 de Hr. Thmed n° 189.

la formule : « *HSE* » selon les formes suivantes : *HSE* : deux fois¹⁶⁸⁴, *HCS* : une fois¹⁶⁸⁵ et *HE* : une fois¹⁶⁸⁶.

Quatre formules finales sont attestées sur les épitaphes de la campagne de *Sufes* :

- *HSE* : « *h(ic) s(itus/-a) e(st)* » elles toujours mentionnées en abrégé à la fin du texte ; on a dénombré quatre occurrences¹⁶⁸⁷ dont l'une est suivie de la formule *OTBQ*¹⁶⁸⁸. Dans deux cas¹⁶⁸⁹, *HSE* n'est pas accompagnée de la formule initiale *DMS*.
- *OTBQ* : « *o(ssa) t(ibi) b(ene) q(uiescant)* » est mentionnée une seule fois¹⁶⁹⁰. Cette formule est mentionnée après la précédente, « *HSE* » sur une même épitaphe dépourvue de « *DMS* ».

La formule finale à Sbiba et sa région se limite à celle de *HSE* et *OTBQ*. Ni la forme du support ni les abréviations ne constituent un indice fiable pour établir une chronologie des épitaphes. La formule finale ne peut pas servir pour tracer une évolution dans le formulaire funéraire des épitaphes étudiées¹⁶⁹¹.

3.2. La démographie

En raison de la nature lacunaire de la documentation, nous proposons de présenter les données disponibles sur la démographie de la région étudiée. Pour distinguer entre ville et campagne nous avons choisi de les étudier chacune à part.

3.3.1. Démographie de la ville de *Sufes*

A *Sufes*, l'épigraphie funéraire fournit vingt indications chiffrées sur les âges : douze pour les hommes dont l'une est incomplète, sept pour les femmes et une indication relative à un anonyme. Ce nombre ne représente en aucun cas le nombre des habitants de la cité antique à l'époque romaine. Il ne s'agit, bien sûr, que d'un échantillon lié à la pauvreté relative de notre documentation épigraphique. On verra d'ailleurs à quel point les chiffres que l'on peut avancer doivent être contestables, en raison de ce déficit documentaire.

Le dossier donne une idée sur la durée de vie chez les Sufétains à cette époque. Les dix-neuf indications d'âges exploitables (totalisent 754 ans 6 mois et 48 jours) donnent une moyenne d'âge d'environ trente-neuf ans. Elle est moins importante que celle de la campagne

¹⁶⁸⁴ Document n°s 30 et 46 de *Sufes* n° 089.

¹⁶⁸⁵ Document n° 48 du site n° 089.

¹⁶⁸⁶ Document n° 25 du site n° 089.

¹⁶⁸⁷ Documents du site n° 016 ; du site n° 058 ; n° 2 du site n° 007, n° 13 du site n° 189.

¹⁶⁸⁸ Document du site n° 016.

¹⁶⁸⁹ Documents n°s du site n° 016 et le texte du site n° 058.

¹⁶⁹⁰ Document du site n° 016.

¹⁶⁹¹ Lassère J.-M., 1973, p 128.

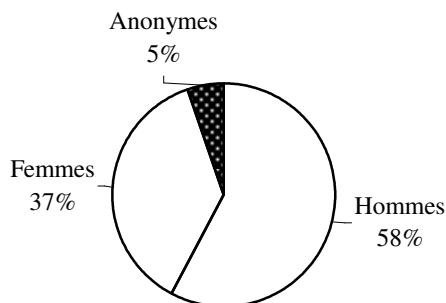
de *Sufes* où on a calculé une moyenne d'âge de l'ordre de quarante-huit à cinquante ans environ¹⁶⁹². Elle est également inférieure à la moyenne calculée par J.-M. Lassère pour les Steppes, ainsi que celle calculée par Hopkins pour l'ensemble de l'Empire.

Les hommes vivent plus longtemps dans la ville, une moyenne d'environ quarante-deux ans et trente-et-un jours, que dans la campagne où on a calculé une moyenne de quarante ans et un jour. La situation est différente pour les femmes, qui vivent dans la campagne environ cinquante ans et dix jours en moyenne et dans la ville environ quarante-et-un ans et vingt-sept jours en moyenne. On retiendra également la différence de la moyenne de vie remarqué entre hommes et femmes¹⁶⁹³.

Les données recueillies se présentent par tranche d'âge comme suit :

Tranche d'âge	Hommes	Femmes	Anonymes	Totale	%
moins d'1 ans	-	-	-	0	0%
1-9 ans	1	-	1	2	10,5%
10-19 ans	1	1	-	2	10,5%
20-29 ans	1	2	-	3	15,7%
30-39 ans	2	1	-	3	15,7%
40-49 ans	1	-	-	1	5,2%
50-59 ans	2	-	-	2	10,5%
60-69 ans	1	2	-	3	15,7%
70-79 ans	2	1	-	3	15,7%
Total	11	7	1	19	100%

Fig. 120 Personnes avec indication d'âge à *Sufes*



En ce qui concerne les tranches d'âges, deux groupes se détachent :

¹⁶⁹² Sur les difficultés des calculs de la longévité voir Lassère J.-M., 1987, p.91-97.

¹⁶⁹³ Cf. MAD, p. 87-90.

- jusqu'à trente-neuf ans : dix personnes : cinq hommes, quatre femmes et un anonyme soit environ 52,63% de la population étudiée ;
- de quarante à soixante-dix-neuf ans : neuf personnes dont six hommes et trois femmes soit 47,3% du total de la population étudiée.

Répartition des individus de Sufes selon les tranches d'âges

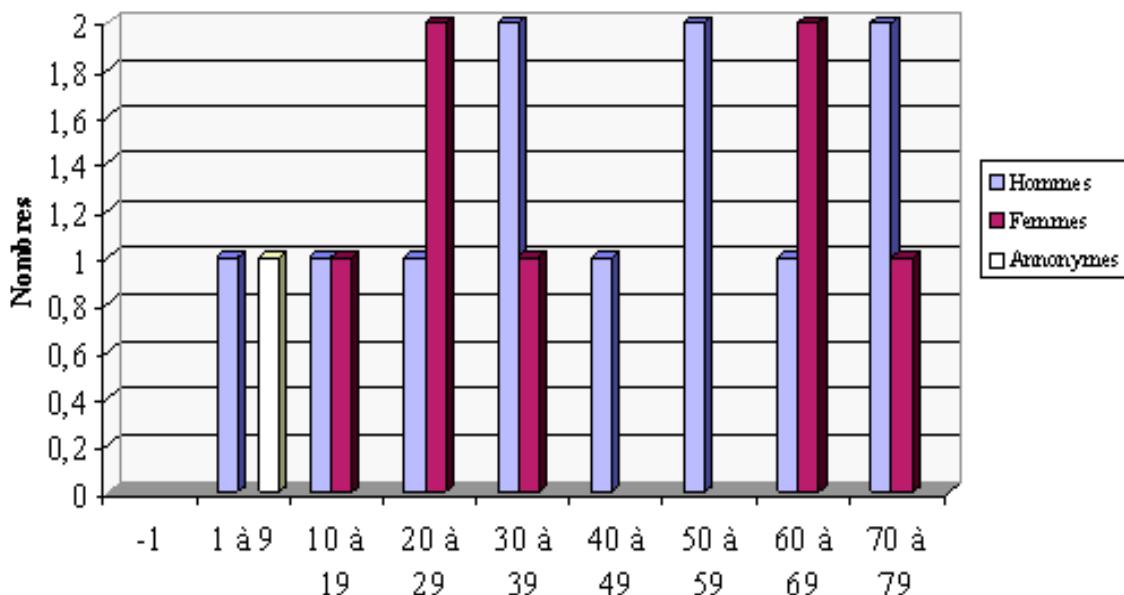


Fig. 121 : Tranches d'âges

Il est à remarquer que le chiffre de douze jours se répète trois fois dans les indications de la longévité, ce qui montre une importance particulière. Ce n'est probablement un hasard si les événements entre chrétiens et païens à *Sufes* à l'anniversaire de la divinité protectrice de la Cité, Hercule, datent du douze des calendes de novembre de chaque année¹⁶⁹⁴.

3.3.2. Démographie de la campagne

La documentation disponible est loin de représenter l'ensemble de la population de la cité. Elle ne révèle que des informations en rapport avec la population qui possède un minimum de richesse permettant de laisser des traces épigraphiques ou autres. Il est à noter également que l'utilisation de cette documentation pour une étude statistique reste très aléatoire et discutable. Cependant, une étude de ce genre peut servir à donner une idée plus ou moins partielle sur la longévité de la population rurale de la région de *Sufes*.

provenance	Nom	Indication	Âge
Hr. Contra (n°007)	<i>C. Staberius Primus</i>	XV	15 ans

¹⁶⁹⁴ *CIL*, VIII, 11430.

	<i>C. Staberius Quitus</i>	<i>XXXV</i>	35 ans
	<i>Salonia Rustica</i>	<i>LII</i>	52 ans
Site n°010	<i>Aelia Antula</i>	<i>Annis XXV</i>	25 ans
	<i>Honorata</i>	<i>Annis IX</i>	9ans
Sidi Ben Habbès (n°016)	<i>D. Fabius Primus</i>	<i>LXXX</i>	80 ans
Hr. Mhalla (n°022)	<i>Lucidus</i>	<i>Menses XI/ dies VIII</i>	11 mois et 9 jours
	<i>Abundantius</i>	<i>annis XVI h(oris) m(inu)s V</i>	16 ans et moins de 5 heures
Hr. Fartout (n°041)	<i>anonyme</i>	<i>XX</i>	20 ans
Hr. Dammag (n°042)	<i>L. Vitalius Saturninus</i>	<i>LXXXXV</i>	90 ans
	<i>Pontia Relecta</i>	<i>LXX</i>	70 ans
Cité Ennakhla (n° 058)	<i>Saturninus</i>	<i>XXVII</i>	27
El Mahfoura (n°063)	<i>Rogata</i>	<i>LXXI</i>	71
Dar Haj Salah (n°105)	<i>Donata</i>	<i>XXX[---]</i>	Au moins 30 ans
	<i>anonyme</i>	<i>LXXVII</i>	72 ans
Hr. Fercha (n°151)	<i>L. Iulius Securus</i>	<i>Annis LXXXX</i>	90 ans
Hr. Souk Erroumaine (n°168)	<i>Rvsti[cvs]</i>	<i>ANNIS LXXXI.</i>	81 ans
Hr. Thmed (n°189)	<i>C. S.T.F Mauricinus</i>	<i>annis XIV</i>	14 ans
	<i>Q. Menius Saturninus</i>	<i>VIXIT AN LXXXV</i>	85 ans et 1 jour
	<i>Fuscha Audinia</i>	<i>Annis LXXX</i>	80 ans
	<i>Cilia Fanent</i>	<i>Annis XX</i>	20
	<i>Aelia Gemella</i>	<i>annis LX</i>	60
	<i>Iulius Italicus</i>	<i>Annis XXII</i>	22 ans
	<i>Mai...</i>	<i>Mensibus I</i>	1 mois
	<i>Iunia</i>	<i>Annis LXX</i>	70 ans

Les indications sur l'âge que fournit la documentation épigraphique sont au nombre de vingt-trois dont sept à Hr. Thmed (n° 189) et quatre à Hr. Contra (n° 007). Elles (totalisent environ 1107 ans 10 jours et 5 heures) donnent une moyenne de longévité de quarante-huit à cinquante ans. A Hr. Thmed (n° 189), la longévité est de l'ordre de quarante-cinq ans environ, celle de Hr. Contra (n° 007) est de trente-quatre ans. La longévité moyenne des hommes dans les campagnes de *Sufes* est de quarante ans et de un jour environ, alors que celle des femmes est de cinquante ans et dix jours environ.

En Afrique du Nord l'espérance de vie à la naissance, d'après Hopkins¹⁶⁹⁵ est de quarante-neuf ans pour les hommes et quarante-sept ans pour les femmes, alors qu'en Italie, toujours d'après le même auteur, elle est de vingt-neuf ans pour les hommes et de vingt-cinq ans pour les femmes. Pour J.-M. Lassère¹⁶⁹⁶ la longévité dans les Steppes est de quarante-sept ans chez les hommes et de quarante-quatre ans et six mois chez les femmes. En la comparant avec les données de la région qui nous intéresse, il apparaît qu'il s'agit presque des mêmes estimations sauf que les femmes dans les campagnes de *Sufes* vivent un peu plus longtemps

¹⁶⁹⁵ Hopkins K., 1987, p.1 17-118.

¹⁶⁹⁶ Lassère J.-M., 1977, p. 525.

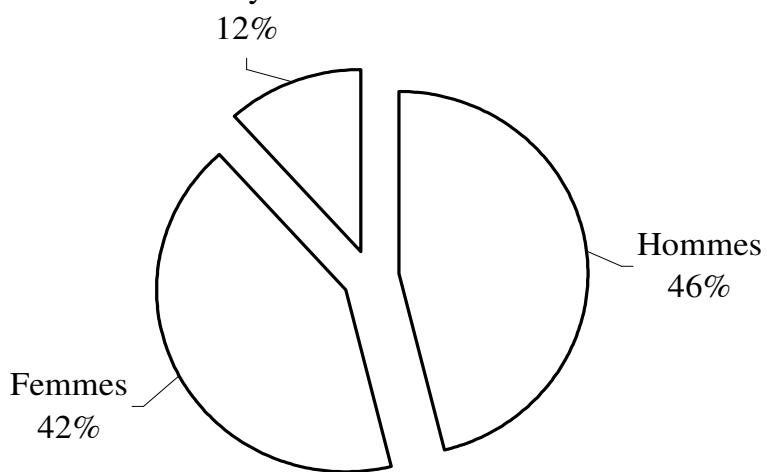
que les hommes. En effet six femmes ont dépassé cinquante ans alors que le nombre des hommes âgés de plus de cinquante ans n'a pas dépassé quatre.

Les données recueillies se présentent par tranches d'âge comme suit :

Tranche d'âge	Homme	Femme	Anonyme	total	%
moins d'1 ans	1 (1 mois et 9 jours)	1 (1 mois)	-	2	7,6%
1-9 ans	1 (6 ans)	1 (9 ans)	-	2	7,6%
10-19 ans	3 (14, 15 ; 16 ans et moins de 5 heures)	-	-	3	11,5%
20-29 ans	2 (22, et 27 ans)	2 (20 et 25 ans)	1 (20 ans)	5	19,2%
30-39 ans	1 (35 ans)	1 (30 ans)	-	2	7,6%
40-49 ans	-	-	-	0	0%
50-59 ans	-	1 (52 ans)	-	1	3,8%
60-69 ans	-	1 (60 ans)	-	1	3,8%
70-79 ans	-	3 (70, 70, 71 ans)	1 (72 ans)	4	15,3%
80-89 ans	2 (85,85 ans)	1 (80 ans)	1 (81 ans)	4	15,3%
90-99 ans	2 (90, 90 ans)	-	-	2	7,6%
Total	12	11	3	26	100%

Personnes avec indications d'âge dans la campagne

Fig. 122 : Anonymes



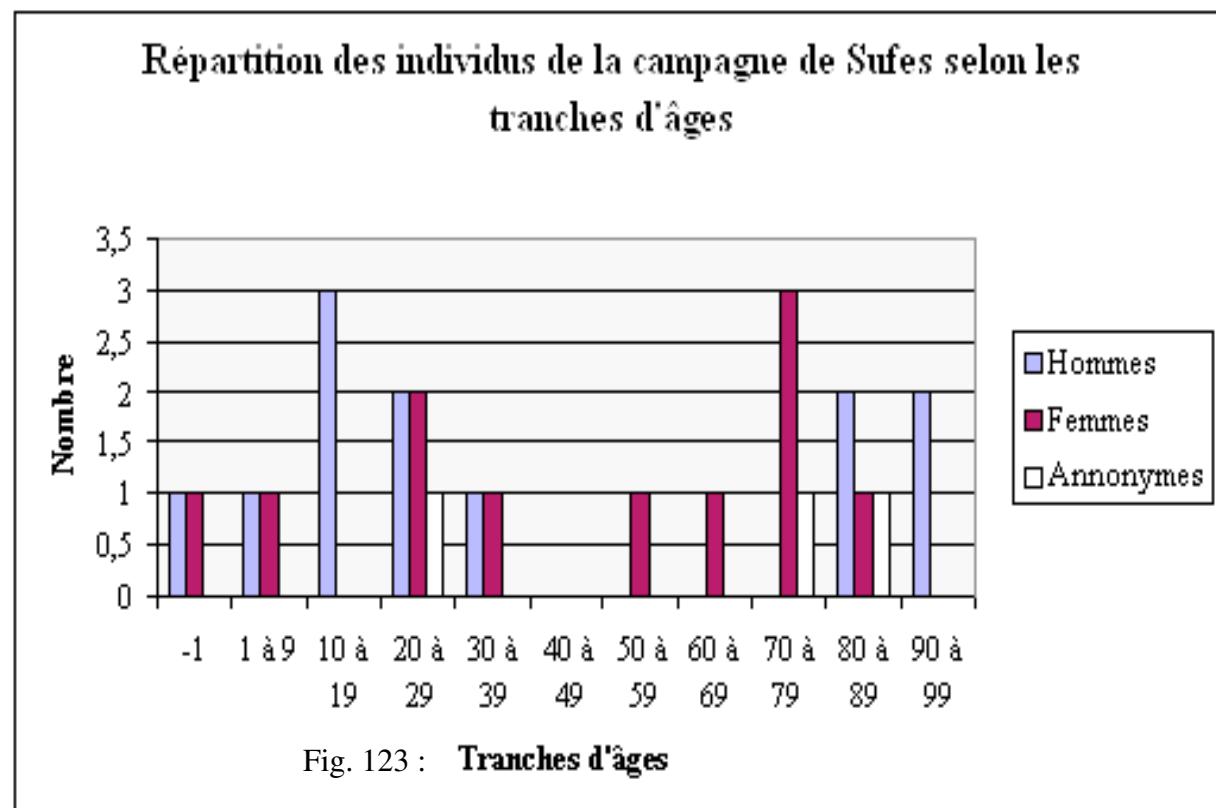
D'une façon générale, trois groupes de tranches d'âges se dégagent :

- 1- jusqu'à dix-neuf ans : six personnes soit 24,9% du total
- 2- entre vingt et trente-neuf ans : six personnes soit 24,9% du total
- 3- plus que cinquante ans : douze personnes : soit 50 % du total.

Ainsi pour la moitié, les défunt sont morts entre cinquante-deux et quatre-vingt-dix ans.

En fait, ces révélations sur l'âge des défunt ne traduisent en aucun cas la réalité de l'espérance de vie. En effet, la mortalité infantile devait être plus importante. Les hommes représentent ici la moitié des défunt révélés par la documentation épigraphique disponible

alors que les femmes ne dépassent pas neuf personnes soit 37,5%. Parmi les douze personnes qui sont décédées à un âge dépassant cinquante ans, figurent une femme âgée de cinquante-deux ans, une seconde âgée de soixante ans, deux femmes âgées de soixante-dix ans, une femme de soixante-et-onze ans et une dernière âgée de quatre-vingt ans. Restent quatre hommes : un à quatre-vingt, un à quatre-vingt-cinq ans, et deux à quatre-vingt-dix ans.



3.3. L'onomastique de *Sufes* et sa région

Pour étudier l'onomastique de la cité de *Sufes* on dispose d'une documentation essentiellement épigraphique. Hormis les noms des quatre évêques Sufétains mentionnés dans les listes épiscopales¹⁶⁹⁷, les occurrences proviennent entièrement de l'épigraphie lapidaire¹⁶⁹⁸.

Pour entreprendre une étude onomastique, il faut un nombre de documents épigraphiques assez important (au moins 500) d'après Pflaum¹⁶⁹⁹. A *Sufes* et sa région, on dispose de soixante-sept inscriptions, (62 funéraires), qui ont donné cent-trois noms dont

¹⁶⁹⁷ *Privatus a Sufibus* dans le concile de 258 ; *Peregrinus Suffetanus* et *Maximinus Suffetanus* dans la conférence de 411 et *Eustratius de Sufes* dans la liste de 484

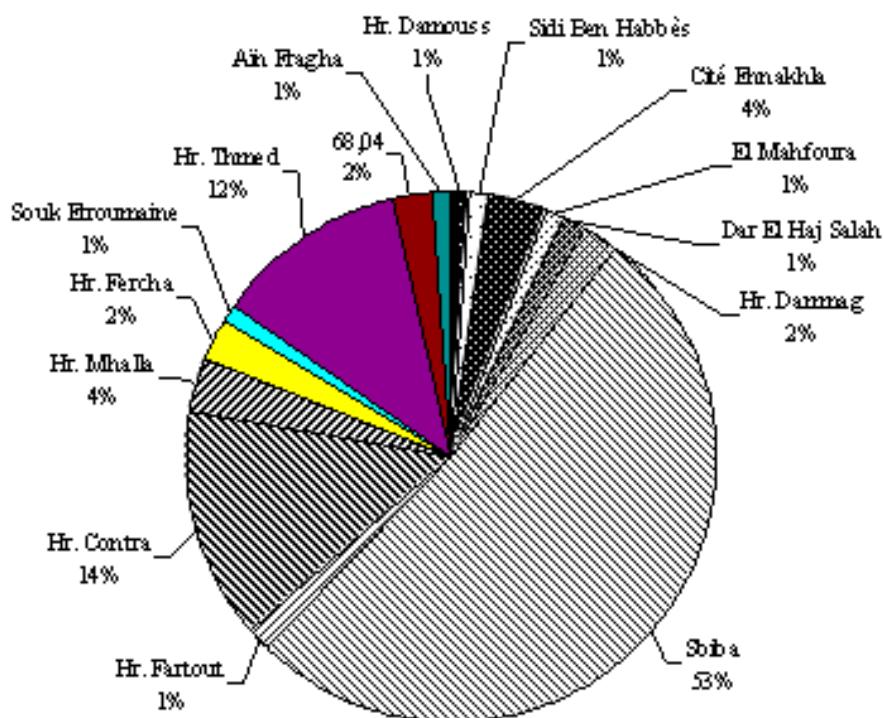
¹⁶⁹⁸ L'ethnonyme *Sufetanus* est probablement utilisé par un militaire de la Numidie *CIL*, VIII, 2567, 29: [...] *Petronius Motthum Suff[---]*

¹⁶⁹⁹ Pflaum H.-G., 1977, p. 320.

quatre-vingt-sept seulement sont exploitables¹⁷⁰⁰. Ce chiffre est insuffisant pour entreprendre une étude onomastique approfondie. Le tableau suivant présente le nombre des noms selon leurs provenances :

Provenance	Nature de l'inscription		Nombre des noms exploitables
	Funéraires	Autres	
Hr. Damouss (n° 012)		1	1
Sidi Ben Habbès (n°016)	1		1
Cité Ennakhla (n° 058)	1		3
El Mahfoura (n°063)	2		1
Dar El Haj Salah (n°105)	2		1
Hr. Dammag (n°042)	1		2
Sbiba (n°089)	31	5	45
Hr. Fartout (n° 041)	2		1
Hr. Contra (n°007)	4		12
Aouinet Debbane (n°037)	1		0
Sidi Sahbi (n°049)		2	0
Bou Leidieb (n°081)	1		0
Hr. Mhalla (n°022)	2		3
Hr. Fercha (n°151)	1		2
Souk Erroumaine (n°168)	1		1
Hr. Thmed (n°189)	7		9
Site n° 010	1		2
Ain Fragha (n°064)		1	2
Total : 18 sites	59	9	86

Fig. 124 : Provenances des individus avec noms exploitables



¹⁷⁰⁰ Les autres sont totalement ou partiellement effacés.

La ville participe par un peu plus de la moitié des individus dont les noms sont exploitables suit Hr. Contra puis Hr. Thmed puis les autres. Comme toujours, le nombre des noms masculins est majoritaire¹⁷⁰¹ : cinquante-sept au moins soit presque le double des noms féminins, qui comptent trente au moins¹⁷⁰².

Dans l'état actuel de la recherche, la totalité de la population recensée se limite à des citoyens et des pérégrins libres¹⁷⁰³. Ainsi, les noms recensés sont classables en quatre catégories :

- | | |
|--|--|
| 1 – des pérégrins (douze) | 3 – des noms de l'époque chrétienne (six) |
| 2 – des citoyens romains (soixante-cinq) | 4 – des noms difficiles à classer (treize) |

3.4.1. Les noms non-classés

Sont rangés sous cette rubrique, les noms qui sont totalement ou partiellement effacés ou disparus et ceux qui portent des noms inconnus. Cette liste compte quatorze individus révélés par douze pierres dont dix épitaphes, un chaperon (marque de siège dans un lieu public) et une pierre indéterminée. Ils proviennent pour l'essentiel de *Sufes* qui participe par douze cas sur quatorze soit 85,7%.

Provenance	Nom	Type d'inscription	Etat juridique	Justification
Dar Haj Salah ¹⁷⁰⁴	[--- <i>Djonata</i> <i>Fo[otunata]</i> ou <i>Fo[rtunati]</i>	Funéraire	Citoyenne ?	Espace permettant la restitution d'un gentilice au début.
Sbiba ¹⁷⁰⁵	<i>Naterici</i> ¹⁷⁰⁶	Marque de siège	Citoyens ?	support (réservations notables ?) + forme du nom (génitif)
	Anonyme ?	Funéraire	Citoyen ?	dédicant et parent de <i>Ponponius Saturni[nus]</i>
	[... <i>Martialis</i> ?	Funéraire	Citoyen ?	Dédicant dans une épitaphe double de deux citoyens : <i>Memia [Dona]ta.+ M. Fannius Martialis Iunior.</i>
	Anonyme	Funéraire	Citoyen ?	Epoux de [...] <i>Rogata</i> fille de <i>Luciscus</i> .

¹⁷⁰¹ Lassère J.-M., 1977, p. 506 et n° 215, l'auteur explique ce phénomène de la masculinité des noms par celui de la colonisation.

¹⁷⁰² Les possibilités de restitutions peuvent augmenter le nombre des deux sexes.

¹⁷⁰³ On constate l'absence des esclaves et des affranchis. Mais cela ne reflète guère la réalité et ne veut pas dire que les esclaves et les affranchis n'ont jamais existé dans la région de *Sufes*. Sur le formulaire en rapport avec les esclaves et les affranchis voir en dernier lieu Lassère J.-M., 2005, p. 141-166

¹⁷⁰⁴ Document n° 1 de dar El Haj Sala, site n° 105.

¹⁷⁰⁵ Respectivement les références sont les suivantes : Inédite n° 19 ; n° 26 = *CIL*, VIII, 11438; n° 32 = *ILTun*, 392; n° 33 = *CIL*, VIII, 23237; n° 36 = *CIL*, VIII, 11445; n° 37 = *CIL*, VIII, 11443; n° 38 = *CIL*, VIII, 11442; n° 40 = *CIL*, VIII, 11441 ; n° 41 = *CIL*, VIII, 11437 ; n° 52 Inédit ; n° 54 = *CIL*, VIII, 11436.

¹⁷⁰⁶ Ce nom pose problème, s'il s'agit vraiment d'un notable, vu la nature du support (marque de siège), il devrait correspondre à un citoyen, mais le fait que le nom soit inconnu ailleurs complique la situation.

	Anonyme	Funéraire	?	Fragment
	Anonyme	Funéraire	?	Fragment
	[...]Atri[us]?	Funéraire	?	Nom incomplet
	Anonyme ?	Funéraire	?	?
	[...]nius	Funéraire	Citoyen ?	Formule générale du texte.
	? [Mag]n[ius] ?	Funéraire	Citoyen ?	Parent d'une citoyenne : <i>Magnia Asliada</i> .
	[Fort]una[tu s]	Funéraire?	?	Nom incomplet
	Ljurcei[us]	?	Citoyen ?	fragment
Souk Erroumaine ¹⁷⁰⁷	[.....]? Rusti[cus]	Funéraire	Citoyen ?	fragment

Il est difficile de les classer parmi les citoyens ou les noncitoyens mais le contexte, le support ou les deux ensembles peuvent nous amener avec réserve à pencher pour la citoyenneté au moins pour quelques noms. En effet, les liens de parenté pour certains et le formulaire pour les autres, renforcent l'hypothèse qu'ils soient des citoyens. Il y a une possibilité pour que les dédicants cités dans des épitaphes des citoyens romains soient eux mêmes des citoyens comme : « *bn lsacl[---]* » signalé à la dernière ligne de l'épitaphe du citoyen *Pomponius Saturninus* (n° 41), « [...] *Martialis* ? » dédicant dans une épitaphe double (n° 47) de deux citoyens *Memia [Dona]ta* et *M. Fannius Martialis Iunior*, l'époux anonyme de [...] *Rogata* fille de *Luciscus* de l'épitaphe n° 48 et « [...] *Mag]n[ius] ? ---* » dédicant dans l'épitaphe de *Magnia Assliada* (n° 56). Le texte n° 55 laisse suggérer deux personnages : un défunt et un dédicant qui peuvent être considérés comme citoyens vu la formule (*rarissimi exempli frater pius*) très utilisé au milieu des citoyens. Cependant, il n'y a aucune preuve tangible, car le fait qu'un membre de la famille soit un doté du droit de citoyenneté romaine, ne veut pas dire automatiquement que le reste de la famille soit du même statut juridique. Nombre de ces anonymes, mentionnés en tant que dédicants, peuvent être des esclaves ou des affranchis. Par ailleurs, « *Ljurcei[us]* » du fragment n° 69, peut être également considéré comme un citoyen car il s'agit là d'un gentilice courant (**voir infra**). L'éventualité que « [...] ? *Rusti[cus]* » de l'épitaphe de Hr. Souk Erroumaine (n° 168) soit un citoyen, est fort probable car la chance de la présence des *tria-nomina* est grande. Il en est de même pour le cas de [...] *D]onata Fo[otunata]* ou *Fo[rtunati]*, l'espace qui précède *D]onata* permet la restitution d'un gentilice, mais cela reste incertain¹⁷⁰⁸.

¹⁷⁰⁷ Document provenant de Hr. Souk Erroumaine, site n° 168.

¹⁷⁰⁸ Document n° 1 provenant de Dar El Haj Salah n° 105, épitaphe à « *DMS* ». Nous avons affaire à une femme appelée ou bien *[D]onata Fo[ortunata]* ou bien *[D]onata Fo[rtunati]* : *Donata* fille de *Fortunatus*. Dans les deux cas, il s'agit là des deux *cognomina* parmi les plus fréquents en Afrique. *Donatus/-a* est une traduction du nom punique « *Baliatho* » ou « *Mattanbal* » formé de la racine « *ytn* » qui exprime le don divin (En dernier lieu Lassère J.-M., 2004, p. 137). On trouve ce nom sous la forme latine à *Sufes* et sous la forme originale à Hr.

Restent cinq noms¹⁷⁰⁹ difficiles à classer car on ne dispose d'aucun indice utile pour pouvoir trancher.

3.4.2. Les pérégrins

La documentation épigraphique a livré seize pérégrins : onze hommes et cinq femmes¹⁷¹⁰.

En voici un tableau :

Provenance	Noms	Datation	Remarque
Kef Damouss	<i>Masnius</i>		Nom unique
Cité Ennakhla	<i>Saturninus</i> fils de <i>Saturus</i> petit fils d' <i>Auctucaius</i>	I ^{er} siècle	Nom unique
	<i>Saturus</i> père de <i>Saturninus</i> fils d' <i>Auctucaius</i>		Nom unique
	<i>Auctucaius</i> le grand père de <i>Saturninus</i>		Nom unique
Sbiba ¹⁷¹¹	<i>Issidba</i>	1 ^{er} ½ du I ^e siècle	Nom unique africain
	<i>Vales</i> fils de <i>Nicois</i>	I ^{er} siècle	Nom unique
	<i>Nicois</i> père du précédent	I ^{er} siècle	Nom unique
	<i>Gorgonia</i>	I ^{er} siècle	Nom unique+datation supp ?
	<i>Palladius</i> fils de <i>Gorgonia</i>		Nom unique
	<i>Soludmia</i> fille d' <i>Ecoinus</i>	Début du II ^e siècle	Nom unique africain
	<i>Ecoinus</i> père de <i>Soludmia</i>		Nom unique africain
	<i>Maximus Saturninus</i>	II-III ^e siècle	Double cognomina
Hr. Thmed	<i>Fuscha Audnia</i>	I ^{er} siècle.	Double cognomina
	<i>Iunia</i> fille de <i>Faustus</i>	II-III ^e siècle	Nom unique
	<i>Faustus</i> père de la précédente		Nom unique
Africa XVIII, p. 32 n° 22	<i>Vindimialis</i>	II-III ^e siècle	Nom unique
	<i>Primu[lius] ?---</i>		Nom unique

Plus de la moitié des pérégrins (neuf) de *Sufes* et sa région est livrée par des épitaphes de haute époque qui ne dépassent pas le début du II^e siècle, le reste (sept) date des II^e et le III^e siècle. Pour le premier groupe l'utilisation de la langue latine constitue déjà un processus de romanisation notable. Les supports sont divers, une stèle rectangulaire pour *Saturninus* fils de *Saturus*, petit fils d'*Auctucaius*, un cippe pour *Issidba*, une pierre indéterminée pour *Vales Nicois*, un caisson pour *Gorgonia* et son fils *Palladius*, stèle à sommet arrondi pour *Soldumia* fille d'*Ecoinus*, une stèle à sommet triangulaire pour *Fuscha Audnia* et un cippe-autel pour *Iunia* fille de *Faustus*.

Mhella (n° 022) (voir infra).- *Fortunatus/-a* : Cité sur la même pierre que le précédent, ce nom peut être un second nom de *Donata* ou bien le nom de son père. Donc il peut être masculin ou féminin. C'est l'un des noms théophores les plus courants en Afrique. On en a dénombré 98 à Dougga seulement, voir *MAD*, p. 684.

¹⁷⁰⁹ Il s'agit de noms signalés dans les inscriptions n°s 19 ; 26 ; 36 ; 37 et 38 de *Sufes*, site n° 089.

¹⁷¹⁰ Ils sont mentionnés par 10 pierres dont 8 épitaphes et 2 marques d'officines.

¹⁷¹¹ Respectivement, *CIL*, VIII, 11434 ; *CIL*, VIII, 11440 ; *ILTun*, 392 ; *ILTun*, 392 ; Inédite.

En se fondant sur la liste des noms on distingue quatre types de dénomination : - deux individus portent des noms uniques simples *Masnius*, *Issidba*, *Gorgonia*, *Palladius Vidimialis* et *Primilius* ? ; - deux portent des noms uniques avec le nom du père *Soludmia* fille d'*Ecoinus* et *Iunia* fille de *Faustus* ; - un seul individu donne son nom jusqu'au second degré : *Saturninus*, *Saturi filius*, *Aucticavi nepos* ; - deux portent un double nom *Vales Nicois*, *Maximus Saturninus* et *Duscha Audnia*.

- Noms uniques simples

Il s'agit là de la majorité des cas, au nombre de treize individus dont quatre femmes.

1- Ceux qui portent un nom unique latin ou à consonance latine :

- *Masnius*¹⁷¹² : C'est un artisan qui possède un atelier signalé par un petit cippe. J. M. Lassère cite le gentilice *Masonius* porté à *Tingi* au premier siècle¹⁷¹³ par une femme probablement d'origine servile et orientale¹⁷¹⁴. Cette attestation est postérieure à l'élevation de *Tingi* au rang de colonie¹⁷¹⁵. L'auteur précise que ce nom (*Masonius*) n'est connu qu'en *Venusia*. Une autre forme d'origine Celtique d'après I. I. Russus avec deux « n » : *Masinnius*¹⁷¹⁶ est attesté comme *cognomen* en Dacie. La forme *Masnius* est inconnue par ailleurs, ce qui favorise une origine africaine d'autant plus que le préfixe « *MAS* » est très fréquent dans l'onomastique lybique¹⁷¹⁷.

- *Gorgonia* : Ce nom est révélé par un caisson datant du I^{er} siècle. D'après Solin, il s'agit d'un *cognomen* latin *Gorgonius/a* du Bas Empire dérivé de *Gorgia* de l'époque républicaine, il a donné aussi *Gorgonilla*¹⁷¹⁸. Mais notre inscription montre que les africains ont adopté ce nom depuis de I^{er} siècle.

- *Palladius* fils de *Gorgonia* : Ce nom unique qui se lit sur la même pierre que le nom précédent est dérivé du cognomen *Pallas* d'après I. Kajanto¹⁷¹⁹, *Palladius*. Il rappelle celui d'un agronome latin¹⁷²⁰, il est attesté dans le milieu chrétien mais le nombre ne dépasse pas les cinq exemples dans la Prosopographie de l'Afrique chrétienne d'A. Mandouze¹⁷²¹.

¹⁷¹² Document n° 2 du site n° 12.

¹⁷¹³ Lassère J.-M., 1977, p. 240.

¹⁷¹⁴ Lassère J.-M.: 1977, p. 462.

¹⁷¹⁵ Lassère J.-M., 1977, p. 240.

¹⁷¹⁶ Russu I. I., 1977 p. 353-363, voir p. 359

¹⁷¹⁷ Camps G., 2005, p. 238-240, l'auteur mentionne une soixantaine de nom commençant par « *Mas* », exemple : p. 238 : *Masan* ; p. 239 : *Masinham* ; *Masinthan* ; *Masnit...*

¹⁷¹⁸ Solin H., 1977, p. 103-146 et suiv. voir particulièrement p. 120.

¹⁷¹⁹ Kajanto I., 1965, p. 115.

¹⁷²⁰ Solin H., 1977 p. 103-146 et suiv. voir particulièrement p. 127. *Palladius*, de l'époque tardive.

¹⁷²¹ Marrou H.-I., 1977, p. 431-435, en particulier p. 434.

- *Saturninus* : Il est divulgué par une épitaphe rectangulaire sans « DMS » du site dit cité Ennakhla (n° 058). *Saturninus* est dérivé de celui de son père *Saturus* + le suffixe *-ninus*. Le premier est considéré avec le *cognomen Martialis* comme étant l'un des plus utilisés par les habitants de l'Empire. Kajanto a dénombré 2507 exemples dont 1163 provenant de l'Afrique¹⁷²² soit 46% de l'ensemble. C'est donc un Africain d'origine ce qui confirme le souci de donner son état-civil jusqu'à la troisième génération¹⁷²³.

- *Saturus* : Père du précédent, *Saturus* est signalé par la même épitaphe. Courant en Afrique, on en a dénombré 169 fois sur un total de 224 individus portant ce nom¹⁷²⁴ à travers l'Empire. D'après Lassère ce nom unique est d'origine africaine¹⁷²⁵.

- *Aucticaeus* : Grand père de *Saturninus*, il est cité sur la même pierre. Son nom, *Aucticaeus*, est dérivé d'*Auctus*¹⁷²⁶, qui a donné aussi, *Aucticanus*, *Auctic(u)lus*, *Auctillus*, *Auctinus*, *Auctor*... Il s'agit là d'un nom de bon augure « impliquant la notion familière au monde méditerranéen et à l'Orient d'un développement favorable¹⁷²⁷ ». Synonyme de *Crescens*, *Aucticaeus* est connu à travers l'Empire, I. Kajanto en a dénombré un total de 363 individus dont 178 sont des esclaves et des affranchis¹⁷²⁸.

- *Primu[lius ?]*: c'est un nom unique latin porté par une personne signalée en tant qu'adjoint de *Vindimialis* chef d'une officine à Aïn Fragha. Le nom n'est pas complet sur la pierre.

- *Vindemialis*¹⁷²⁹ : Il est signalé en tant que patron d'une officine sur une clé d'arc découvert à Aïn Fragha (064). C'est un nom unique ou surnom rare en Afrique. Il est attesté neuf fois seulement dont quatre de l'époque chrétienne¹⁷³⁰.

2- Ceux qui portent des noms non classés : un seul cas un nom masculin dévoilé par une épitaphe :

- *Ecoinus* père de *Soludamia* : Il est attesté par une épitaphe du début du II^e siècle. Ce nom est inconnu par ailleurs. Cependant il faut peut-être noter une similitude phonétique avec Q. *Ocea[nus] An[na lis ?]* signalé par une deuxième épitaphe¹⁷³¹ provenant du même lieu que celle qui porte le nom d'*Ecoinus*. Un autre nom de la ville de *Sufes* semble avoir aussi une

¹⁷²² Kajanto I., 1965, p. 55.

¹⁷²³ MAD, p. 74 et 79 et p. 622.

¹⁷²⁴ Kajanto I., 1965, p. 233.

¹⁷²⁵ Lassère J.-M., 1977, p. 341, 345 et 346.

¹⁷²⁶ *Auctus* est attesté à Dougga, MAD, n° 1310 p. 512, au I^{er} siècle (absence de DMS)

¹⁷²⁷ Lassère J.-M., 1977, p. 451.

¹⁷²⁸ Kajanto I., 1965, p. 18 et 350.

¹⁷²⁹ Ben Baaziz S., 2000a, p. 32, 22.

¹⁷³⁰ Khajanto I., 1965, p. 218; Mandouze A., 1982, p. 1215; Ennabli L., 1982, p. 78 n° 58; MAD, p. 113-114 n° 66 et p. 704.

¹⁷³¹ Les deux pierres sont découvertes lors de la construction de l'autel Boyer au centre du village Sbiba en 1916 (voir Poinssot L. et Saumagne Ch., 1932-1933, p. 203, n° 7 = ILTun, 392.)

ressemblance avec *Ecoinus* ; il s'agit de *Nicois*. L'origine grecque de ce personnage n'est pas exclue¹⁷³².

3- Ceux qui portent des noms africains libyco-puniques transcrit en latin : ils sont au nombre de quatre : trois femmes et un homme :

- *Issidba* : Ce nom se lit sur une inscription de haute époque, au plus tard la fin du I^{er} siècle. C'est dire à une époque où il n'est pas étonnant d'avoir un nom d'origine numide. Le suffixe "ba" rappelle celui de « *Iuba* ». Ce nom ne figure pas dans la liste de G. Camps¹⁷³³. D'après le *CIL*, le nom « *Issidba* » dérive de celui de « *Isibianus* »¹⁷³⁴. C'est aussi le point de vue de K. Jongeling, qui le considère comme un nom berbère commençant par le préfixe « I- » comme « *Iader* », « *Iugurtam* », « *Iuba* ». L'auteur pense que ce nom peut avoir des origines sémitiques¹⁷³⁵.

- *Soludmia* fille d'*Ecoinus* : Ce nom est mentionné sur une stèle à relief du II^e-III^e siècle. Le nom « *Soludamia / Soludaria* » qui semble être inconnu par ailleurs est inventorié dans l'ouvrage de Jongeling sur les noms africains.

- double noms uniques ou deux *cognomina* :

- *Fusca Audinia*, ce nom se lit sur une stèle à reliefs de la fin du I^{er} siècle. *Fuschus -a* est attesté à *Thala* sous la forme *Fu<s>cus* en tant que *cognomen* sur une épitaphe du II^e-III^e siècle¹⁷³⁶. Ailleurs¹⁷³⁷ *Fuscus* est également un *cognomen*, qui a donné *Fuscinus* et *Fuscianus*. Ce nom relatif à la couleur de la peau est fréquent chez les esclaves et les affranchis¹⁷³⁸. *Audnia* est inconnu ailleurs.

4- Ceux qui portent des noms traduits en latin

- *Maximus Saturninus* : mentionné par un cippe à « *DMS* » en tant que père du citoyen *M. Modius Ianuarius*¹⁷³⁹, il a la même condition que *Donatus* père de *P. Aelius Donatianus*. Cependant il est clair ici que la famille a suivi un processus de romanisation progressif, C'est le père qui a commencé par adopter des noms latinisés ou traduits puis c'est l'enfant qui est devenu citoyen romain.

¹⁷³² Jongling K., 1994, p. 44, le mentionne en tant que nom africain ; Solin H., 1982, n° 950 signale *Oecianus* et *Oecius* en tant que nom grec.

¹⁷³³ Camps, 2005, p. 211-257.

¹⁷³⁴ *CIL*, VIII, 9950 le texte signale un *Valerius Isibianus*.

¹⁷³⁵ Jongeling K., 1994, voir p. XI-XII et p. 69

¹⁷³⁶ *ILTun*, 499. On le trouve aussi à Dougga, voir *MAD*, n°423 et 976.

¹⁷³⁷ Solin H., 1977, p. 103 et suivant, voir p. 119.

¹⁷³⁸ Kajanto I., 1965, p. 65 ; 134 ; 228

¹⁷³⁹ Document n° 64.

- *Vale<n>s Nicois* : Ce double *cognomen* est porté par un homme sur une épitaphe du I^{er} siècle. *Vale<n>s* est employé chez les vétérans de Lamasba. Il témoigne d'une origine africaine¹⁷⁴⁰. *Nicois* en revanche est un nom énigmatique. Inconnu ailleurs, il paraît être apparenté à *Nika* : cognomen d'origine grecque porté par une chrétienne à l'époque tardive à Utique¹⁷⁴¹ ou bien à *Nico*, un nom unique porté semble-t-il par trois esclaves impériaux à Carthage¹⁷⁴².

- Les personnes qui sont mentionnées par leur *cognomen* ou leurs gentilices seulement : *Donatus* père de *P. Aelius Donatianus* ; *Luciscus* père de [...] *Rogata*

- *Donatus* père de *P. Aelius Donatianus*¹⁷⁴³ : Père d'un citoyen porteur des *tria nomina*, *Donatus* a gardé son statut de pérégrin comme l'indique son nom. *Donatus* est un participe passé jouant le rôle d'un adjectif, Il exprime des faits relatifs aux conditions de naissance¹⁷⁴⁴ qui veut dire d'après J. Carcopino, suivi par Leglay et Lassère un « don ». Il devait avoir un sens comme *Muttun*, *Mattan* ou même une traduction latine de ce nom punique¹⁷⁴⁵.

- *Luciscus* père de [...] *Rogata*¹⁷⁴⁶ : Il figure sur une épitaphe du II^e-III^e siècle. Ce *cognomen* non repertorié par Kajanto et Solin/Salomies, 1988, est attesté en Afrique¹⁷⁴⁷.

- *Iunia* fille de *Faustus* : Ce nom se lit sur un cippe funéraire avec le formulaire « *DMS* » provenant de Hr. Thmed (189). Il est suivi du nom unique du père au génitif. *Iunius-a* est en fait un gentilice d'origine italienne *Iunius-a* diffusé en Afrique depuis l'époque républicaine à Utique¹⁷⁴⁸, à Hadrumete¹⁷⁴⁹, à *Leptis Minus*¹⁷⁵⁰..., il est répandu avec César et Auguste dans l'*Africa Nova* : à *Sicca Veneria*¹⁷⁵¹ et la Cirtéenne¹⁷⁵². Postérieurement on le trouve à *Sufetula*¹⁷⁵³ et en Numidie, précisément à Madaure¹⁷⁵⁴, au *Castellum Dimidi*¹⁷⁵⁵, à Timgad¹⁷⁵⁶,

¹⁷⁴⁰Lassère J.-M., 1977, p. 345-346

¹⁷⁴¹ Lassère J.-M., 1977, p. 80 et 87.

¹⁷⁴² Ladjimi Sebaii L., 2002, p. 40

¹⁷⁴³ Document n° 45 du site n° 089.

¹⁷⁴⁴ Kajanto I., 1965, p. 76, 93.

¹⁷⁴⁵ Carcopino J., 1932, 592 et suiv. Leglay M., 1966, p. 335, 337, 382 ; Lassère J.-M., 1977, p. 452.

¹⁷⁴⁶ Document n° 33 du site n° 089.

¹⁷⁴⁷ *CIL*, VIII, 16417 = *AE*, 1968, 609= *AE*, 1991, 1678.

¹⁷⁴⁸ Lassère J.-M., 1977, p.82 : un *D. Iunius* se trouvait à Utique en 146 dans la commission qui devrait traduire l'œuvre de Magon.

¹⁷⁴⁹ Lassère J.-M., 1977, p. 88

¹⁷⁵⁰ Lassère J.-M., 1977, p. 97

¹⁷⁵¹ Lassère J.-M., 1977, p. 150 et 152

¹⁷⁵² Lassère J.-M., 1977, p. 180-181

¹⁷⁵³ Lassère J.-M., 1977, p.249 ; Duval N., 1989, 1, p. 403-488, voir n° 51 p. 435 et n° 161 p. 463.

¹⁷⁵⁴ Lassère J.-M., 1977, p. 254

¹⁷⁵⁵ Lassère J.-M., 1977, p.269

¹⁷⁵⁶ Lassère J.-M., 1977, p. 286

à Lambèse¹⁷⁵⁷, à Hr. El Hammam¹⁷⁵⁸ à *Lamasba*¹⁷⁵⁹... Il est utilisé ici comme un nom unique. Kajanto indique que *Iunius*, qui désigne un nom de mois, est l'un des *cognomina*, dérivés des gentilices¹⁷⁶⁰.

- *Faustus* père de *Iunia* : *Faustus* est mentionné sur la même pierre en tant que père de la defunte. C'est un surnom africain traduit, attesté seulement par cette inscription dans la région de *Sufes*. Il est généralement porté par des esclaves et affranchis¹⁷⁶¹.

3.4.2. Conclusion

D'après la documentation disponible, les pérégrins ont toujours existé dans la région de *Sufes*. Ils représentent une minorité par rapport au reste des noms composés de citoyens romains et des noms difficile à classer. Ce phénomène s'explique par le fait qu'ils étaient « moins riches, moins influents, moins élevés socialement » pour se voir offrir le luxe d'une stèle inscrite, mais aussi parce qu'ils sont probablement moins nombreux à être touchés par la culture latine. Mais il ne faut pas oublier que les inscriptions mentionnant des pérégrins sont gravées avant la Constitution Antonine et donc ne sont pas trop étalées dans le temps¹⁷⁶². Toutefois, leur nombre était plus important au premier siècle, puis elles commencent à disparaître progressivement¹⁷⁶³. Le processus de romanisation est remarquable à travers la transcription des noms en latin puis dans la traduction de ces noms et enfin par les descendants qui deviennent des citoyens romains au moins pour deux cas : *P. Aelius Donatianus* fils de *Donatus* et *M. Modius Ianuarius* fils de *Maximus Saturninus*.

L'onomastique des pérégrins de *Sufes* ; puise évidemment dans le substrat local, en effet, la quasi-totalité des noms est d'origine africaine. Il n'y a pas de particularité à mentionner pour les supports adoptés par les monuments des pérégrins de *Sufes* et sa région : on trouve aussi bien les stèles de différents types que les cippes et les caissons. La ville et ses environs immédiats (Cité Ennakhla n° 058) participent avec la grande partie de cette catégorie sociale soit 10/16 des pérégrins.

¹⁷⁵⁷ Lassère J.-M., 1977, p. 287

¹⁷⁵⁸ Lassère J.-M., 1977, p. 341

¹⁷⁵⁹ Lassère J.-M., 1977, p. 343

¹⁷⁶⁰ Kajanto I., 1965, p. 61

¹⁷⁶¹ Kajanto, 1965, p. 73.

¹⁷⁶² MAD, p. 78.

¹⁷⁶³ Au moins un seul nom est révélé par l'inscription lybique découverte dans la campagne de *Sufes*.

3.4.3. Les citoyens romains :

Les noms de cinquante-cinq citoyens recensés à *Sufes*; et sa région sont révélés par trente-neuf pierres¹⁷⁶⁴. Cette catégorie constitue la majorité de la liste onomastique de la région de *Sufes*. C'est toujours la ville qui fournit un peu plus de la moitié des citoyens de la région avec six femmes et vingt-quatre hommes. Le tableau suivant illustre cette situation :

Provenance	Femmes	Hommes	Total	%
Sidi Ben Habbès	0	1	1	2%
Hr. Dammag	1	1	2	4%
Sbiba	6	24	30	53%
Hr. Fartout	0	1	1	2%
Hr. Contra	4	7	11	19%
Hr. Fercha	1	1	2	4%
Hr. Thmed	2	4	6	12%
Site n° 010	2	0	2	4%
Total : 8 sites	16	39	55	100%

Ils sont reconnaissables grâce à l'adoption des *duo nomina* et des *tria nomina* auquelles peuvent s'ajouter des *signa* et des *agnomina*. Certains d'entre eux portent seulement des gentilices, d'autre sont identifiables en se basant sur l'inscription ou sur le contexte.

Les citoyens de *Sufes* et de sa région comprennent seize femmes et quarante hommes.

3.4.3.1. Les femmes

Les seize femmes citoyennes proviennent de Sbiba (six femmes) ; Hr. Contra (quatre) ; Hr. Thmed (deux) ; site n° 010 (deux) et Hr. Dammag (une). Elles sont toutes mentionnées par des inscriptions funéraires, seules pour *Longinia Castula* et *Ena* de Sbiba et *Cilia Fanent* et *Aelia Gemella* de Hr. Thmed et avec des membres de la famille (hommes et femmes) pour le reste. En voici la liste :

Provenance	Nom	Datation	Justification
Hr. Dammag ¹⁷⁶⁵	<i>Pontia Belecta</i>	II-III ^e siècle	<i>Duonomina</i> et Parente de L. Vitalius Saturninus sacerdoce de Saturne
<i>Sufes</i> ¹⁷⁶⁶	<i>Memmia [Donajta]?</i>	II-III ^e	<i>Duonomina</i>
	<i>Longinia Castula</i>	II-III ^e	<i>Duonomina</i>
	<i>Magnia Asliada</i>	II-III ^e	<i>Duonomina</i> et support

¹⁷⁶⁴ Les pierres proviennent de 8 sites : site n° 010 ; Sidi Ben habbès (n°016), Hr. Dammag (042), Sbiba (n°089) ; Hr. Fartout (n° 041) ; Hr. Contra (n°007) ; Hr. Fercha (n°151) ; Hr. Thmed (n°189). 21 des ces inscriptions sont publiées et 19 sont inédites.

¹⁷⁶⁵ Epitaphe inédite voir catalogue n° 1 de Hr. Dammag site n° 042.

¹⁷⁶⁶ Respectivement les références sont les suivantes : *ILTun*, 392 = document n° 32; *CIL*, VIII, 264 = document n° 34; *CIL*, VIII, 11437 = document n° 41; *ILTun*, 392 = document n°48 ; Inédite = document n° 50 ; Inédite = document n° 51.

	<i>Falvia Victoria</i>	II-III ^e	<i>Duonomina et supp. (relief)</i>
	<i>Ena</i>	II-III ^e	Gentilice et support
	<i>Flavia Mat[rona] ?</i>	II-III ^e	<i>Duonomina</i>
Hr. Contra ¹⁷⁶⁷	<i>Staberia</i>	II-III ^e	Gentilice et femme d' <i>Istaberius Primus</i>
	<i>Staberia Pau[...]</i>	II-III ^e	<i>Duonomina : gentilice + cognomen</i>
	<i>[Ve]neria Bi[---]</i>	II-III ^e	<i>Duonomina : gentilice + cognomen</i>
	<i>Salonia Rustica</i>	II-III ^e	<i>Duonomina : gentilice + cognomen</i>
Hr. El Fercha ¹⁷⁶⁸	<i>Statilia Laetina</i>	II-III ^e	<i>Duonomina : gentilice + cognomen</i>
Hr. Thmed ¹⁷⁶⁹	<i>Cilia Fanent</i>	II-III ^e	<i>Duonomina : gentilice + cognomen</i>
	<i>Aelia Gemella</i>	II-III ^e	<i>Duonomina : gentilice + cognomen</i>
Site 010 ¹⁷⁷⁰	<i>Aelia Antula</i>	II-III ^e	<i>Duonomina : gentilice + cognomen</i>
	<i>Aelia Honorata</i>		<i>Duonomina : gentilice + cognomen</i>

Aucune d'entre elles ne porte un *praenomen*¹⁷⁷¹. A l'exception de deux : *Istaberia* et *Ena*, mentionnées uniquement par des gentilices, les autres portent chacune des *duo-nomina*.

3.4.3.2. Les hommes

Les révélations onomastiques relatives aux hommes et qui sont au nombre de quarante sont livrées par trente-deux documents composés d'épitaphes (vingt-sept épitaphes) et d'autres inscriptions publiques (cinq dédicaces honorifiques). Dans la liste des citoyens vingt-cinq environ portent les *tria-nomina* (dont dix ruraux), six portent *duo-nomina* (un : un prénom et un gentilice et cinq chacun un gentilice et un surnom) et cinq portent un nom incomplet. Ces derniers sont : [...] [...]*Egnatianus* (le flamen), *[. ---]rnus C. f. Arn.*, *[---Ljurcei[us---]*, *L. Saloni*us [...] et *M. Plotius S[...]*. Pour le premier nous n'avons que son *cognomen*, pour le deuxième et le troisième nous n'avons qu'une partie du gentilice alors que pour les deux derniers c'est le *cognomen* qui fait défaut.

Première série : Les individus portant les *tria nomina* et plus :

Provenance	Nom	Inscription	Datation	Remarques
Sidi Ben Habbès ¹⁷⁷²	<i>D. Fabius Primus</i>	Funéraire	du I ^{er} siècle	<i>Tria nomina</i>
Hr. Dammag ¹⁷⁷³	<i>L. Vitalius Saturninus</i>	Funéraire	II-III ^e siècle	<i>Tria nomina</i> Sacerdoce de Saturne
Sbiba ¹⁷⁷⁴	<i>P. Magnius Aman[dus]</i>	Publique	Début du III ^e siècle.	<i>Tria nomina</i> <i>Hvir QQ et Fl. Perp</i>

¹⁷⁶⁷ Les 4 épitaphes de Hr. Contra site n° 007 sont inédites.

¹⁷⁶⁸ Texte du site n° 151.

¹⁷⁶⁹ Document n° 10 et 11 de Hr. Thmed n° 189.

¹⁷⁷⁰ Ben Baaziz S., 2000a, p. 18-19 n° 5.

¹⁷⁷¹ Sur les *praenomina* des femmes voir en dernier lieu Lassère J.-M., 2005, p. 85-86.

¹⁷⁷² Document de Sidi Ben Habbès, site n° 016.

¹⁷⁷³ Document n° 1de Hr. Dammag, site n° 042.

¹⁷⁷⁴ *CIL*, VIII, 11430= document n°8 ; *CIL*, VIII, 11427= document n°27 ; *ILAfr*, 148 = document n°29; *ILTun*, 391 = document n°31 ; *CIL*, VIII, 11429 = document n° 39 ; *CIL*, VIII, 11432 = document n°42 ; *CIL*, VIII, 11431 = document n°43 ; *CIL*, VIII, 11433 = document n°44 ; *ILTun*, 392 = document n°45 ; *ILTun*, 392 = document n°46 ; *ILTun*, 392 = document n°48 ; Inédite = document n°49.

	<i>Q. Magnius Maximus Flavianus</i> fils du précédent		Début du III ^e siècle	<i>Tria nomina</i> + avec un second surnom + chevalier
	<i>M. Gentius Quartus</i>	funéraire	I ^{er} siècle	<i>Tria nomina</i>
	<i>M. Gentius Quartinus</i> fils du précédent		II-III ^e	<i>Tria nomina</i> +filiation+vétéran
	<i>Ser. Cornelius Cerealis</i>	Funéraire	I ^{er} siècle	<i>Tria nomina</i>
	<i>Q. Aelius Saturninus</i>	Funéraire	II-III ^e	<i>Tria nomina</i>
	<i>M. Fannius Martialis Junior</i>			<i>Tria nomina</i> (deux surnoms)
	<i>Se[x(tus)] Caec[jil]i[jus] [Te]r[t]ullus</i>	Funéraire	II ^e siècle	<i>Tria nomina</i> +militaire
	<i>A. Cossinius Iucundus</i>	Funéraire	II-III ^e	<i>Tria nomina</i>
	<i>L. Cassius Fortunatus</i>	Funéraire	II-III ^e	<i>Tria nomina</i>
	<i>Q. Iulius Crispinus</i> surnommé <i>Celerius</i> (n°44)	Funéraire	II-III ^e	<i>Tria nomina</i> + sobriquet
	<i>P. Aelius Donatianus</i> fils de <i>Donatus</i>	Funéraire	II-III ^e	<i>Tria nomina</i> + filiation
	<i>Q. Oceanus An[nalis]</i>	Funéraire	II-III ^e	<i>Tria nomina</i> +tribu papiria
	<i>L. Cecilius Victor</i>	Funéraire	II-III ^e	<i>Tria nomina</i> +supp. (relief)
	<i>M. Modius Ianuarius</i> fils de <i>Maximus Saturninus</i>	Funéraire	II-III ^e	<i>Tria nomina</i> +filiation
Hr. Farout ¹⁷⁷⁵	<i>C. Sta[berius Fortu]na[tus?]</i>	Funéraire	II-III ^e	<i>Tria nomina</i>
Hr. Contra ¹⁷⁷⁶	<i>C. Staberius Primus Junior</i>	Funéraire	II-III ^e	<i>Tria nomina</i>
	<i>C. Staberius Quietus</i>			<i>Tria nomina</i>
	<i>L. Salonius [---]</i>			<i>Tria nomina</i> ?
	<i>M. Plotius S[...]</i>	Funéraire	II-III ^e	<i>Tria nomina</i>
	<i>C. Salon[ius] Brian[us]</i>	Funéraire	II-III ^e	<i>Tria nomina</i>
	<i>Q. Saloni[us] Martialis</i> époux de <i>Salonia Rustica</i>	Funéraire	II-III ^e	<i>Tria nomina</i>
Hr. El Fercha ¹⁷⁷⁷	<i>L.Iulius Securus</i>	Funéraire	II-III ^e	<i>Tria nomina</i>
Hr. Thmed ¹⁷⁷⁸	<i>C S (...) Mauricinus</i> fils de <i>T(itus)</i>	Funéraire	II-III ^e	<i>Tria nomina</i> + filiation
	<i>Q Meniu[s] [S]aturninus</i>	Funéraire	I ^{er} siècle	<i>Tria nomina</i>

Ils sont au nombre de vingt-sept dont quize proviennent de la ville et douze de la campagne. Ceux de la ville sont livrés par douze épitaphes et une base honorifique alors que ceux de la campagne sont tous fournis par des épitaphes (dix). Parmi ces individus, trois portent deux surnoms et un porte les *tria nomina* suivis d'un sobriquet. Le premier est *Q. Magnius Maximus Flavianus chevallier*, fils du flamine perpétuel et duumvir quinquennal *P. Magnius Aman[dus]*. Le deuxième est *Q Iulius Crispinus signum Celerius*, enfant d'une famille de notables anciennement romanisée comme le montre le support du texte¹⁷⁷⁹. Le

¹⁷⁷⁵ *CIL*, VIII, 11439= document n° 1 de Hr. Fartout, site n° 041.

¹⁷⁷⁶ Document n°s 1 ; 2 ; 3 ; 4.

¹⁷⁷⁷ Texte de Hr. El Fercha, site n° 151.

¹⁷⁷⁸ Document n° 8 de Hr. Thmed site n° 189.

¹⁷⁷⁹ Voir la description du support dans le Volume II.

troisième est *C. Staberius Primus Iunior fils d'Istaberius Primus* chef de l'une des familles attestées à Hr. Contra.

Parmi ces occurrences, le *praenomen* est présent pour 30 cas dont 17 à *Sufes* et 13 dans la campagne :

N° de site	Toponyme	Nombre de noms avec prénoms	%
016	Sidi Ben Habbès	1	3%
042	Hr. Dammag	1	3
089	Sbiba	17	58
041	Hr. Fartout	1	3
007	Hr. Contra	6	20
151	Hr. Fercha	1	3
189	Hr. Thmed	3	10
Total	7 sites	30	100%

Les *praenomina* utilisés à *Sufes* et sa région sont au nombre de dix :

- *C(aius)*, *L(ucius)* et *Q(uintus)* avec six exemples pour chaque prénom¹⁷⁸⁰,
- *M(arcus)* avec cinq exemples¹⁷⁸¹
- *P(ublius)* avec deux occurrences¹⁷⁸²
- *A(ulus)*, *D(ecimus)*, *Ser(vius)*, *Se[x(tius)]* et *T(itus)* avec chacun une seule occurrence¹⁷⁸³.

La tribu n'est signalée que deux fois¹⁷⁸⁴ (*Arnensis* et *Papiria*) mais cela s'explique par la nature de la documentation disponible, sa chronologie et son état de conservation.

Deuxième série : les personnes portant les *duo nomina* :

Les porteurs des *duo nomina*, exceptées les femmes, sont au nombre de cinq et sont révélés par cinq épitaphes :

Provenance	Nom	Datation	Remarques
<i>Sufes</i> ¹⁷⁸⁵	<i>L. Hilarius</i>	II-III ^e	<i>Duo nomina</i>
	<i>Pomponius Saturninus</i>	I ^{er} siècle	<i>Duo nomina</i>
	<i>Flavius Felix</i>	II-III ^e	<i>Duo nomina+onomas.+supp</i>
Hr. Contra ¹⁷⁸⁶	<i>Itaberius Primus</i>	II-III ^e	<i>Duo nomina</i> : gentilice + cognomen
Hr. Thmed ¹⁷⁸⁷	<i>Iul< i>us < I>talicus</i>	II-III ^e	<i>Duo nomina</i> : gentilice + cognomen

¹⁷⁸⁰ Pour *Caius* : Hr. Fartout, site n° 041, document n° 1; Hr. Contra, site n° 007m documents n°s 1 et 3 ; Hr. Thmed, site n° 189, document n° 7 ; pour *Lucius* : Hr. Dammag, site n° 042, document n° 1 ; Sbiba, site n° 089, documents n°s 30, 43 et 48 ; Hr. Contra, document n° 1 et le texte de Hr. Fercha, site n° 151; pour *Quintus* : Sbiba, document n° 8, 31, 44, n° 46 ; Hr. Contra, document n° 4 ; Hr. Thmed, document n° 8.

¹⁷⁸¹ Sbiba, site n° 089, document n° 27, 32, 49 ; Hr. Contra, site n° 007, document n° 2.

¹⁷⁸² Sbiba, site n° 089, document n° 8 et n° 45.

¹⁷⁸³ Respectivement : Sbiba, site n° 089, document n° 42 ; le texte de Sidi Ben Habbès, site n° 016 ; Sbiba, document n° 29 ; document n° 39 ; Hr. Thmed, site n° 189, document n° 7.

¹⁷⁸⁴ Pour le cas de *[....]rnius C(aii) f(ilius) Arn(ensi tribu)*, document n° 23 et de *Quintus Oceanus An[nalis]* de la tribu *Pap(eria)*, document n° 46 de Sbiba site n° 089.

¹⁷⁸⁵ Respectivement les documents n° 30 ; 26 et 51.

¹⁷⁸⁶ Document n° 1 de Hr. Contra site n° 007.

¹⁷⁸⁷ Documents n° 12 de Hr. Thmed site n° 189.

Les trois premiers proviennent de la ville de *Sufes*, le quatrième de Hr. Contra (n°007) et le dernier provient de Hr. Thmed (n°189). Ces personnes se répartissent comme suit :

- Un porte un *praenomen* et un gentilice (*L. Hilarius*)¹⁷⁸⁸ ;
- Quatre sont signalés chacun par un gentilice et un *cognomen*¹⁷⁸⁹.

Troisième série : composée des noms de personnes incomplets ou complètement effacés ou encore signalés seulement par un *praenomen*. On dénombre six noms mentionnés par quatre inscriptions publiques et deux épitaphes. Cinq noms sont signalés à Sbiba et le sixième à Hr. Thmed.

Provenance	Nom	Inscription	Datation	Remarques
<i>Sufes</i> ¹⁷⁹⁰	Anonyme	Publique ?	-	<i>Mag. a censibus.</i>
	<i>[---]Pudens</i>	Publique	Début du II ^e siècle	Militaire
	Anonyme	Publique	Milieu III ^e siècle	Evergète
	<i>[...][...Egnatianus</i>	Publique	II-III ^e	<i>Fl. perp.</i>
	<i>Caius père de [...]rnius</i>	Funéraire	1 ^{er} ½ du Ier siècle	<i>Praenomen + père d'un citoyen</i>
Hr. Thmed ¹⁷⁹¹	<i>T (itus) le père de C. S(...)</i> <i>Mauricinus</i>	Funéraire	II-III ^e	Prénom, père du précédent

Ils peuvent être classés comme suit : deux sont totalement inconnus vu l'état des pierres, deux conservent encore leurs surnoms (*Pudens* et *Egnatianus*) et deux mentionnés par leurs prénoms lors de filiation (*Caius père de [...]rnius* et *T (itus) le père de C. S(...)* *Mauricinus*). La citoyenneté de ces individus est certaine compte tenu des informations rapportées par l'épigraphie. En effet, certains d'entre eux sont bien placés dans la société de *Sufes* comme c'est le cas pour le premier qui est un *mag. a censibus*, le deuxième qui est un arpenteur geomètre, le troisième qui est un évergète et le quatrième qui est un flamen perpetuel. Les deux autres sont mentionnés par leurs prénoms et sont pères de citoyens.

3.4.4. Les gentilices

Les familles romaines et africaines romanisées de *Sufes* sont au nombre de 28¹⁷⁹². En voici la liste :

1- <i>Aelius/-a</i>	10- <i>Gentius</i>	20- <i>Oceanus</i>
2- <i>Caecilius</i>	11- <i>Hilarius</i>	21- <i>Plotius/-a</i>
3- <i>Cassius</i>	12- <i>Iulius</i>	22- <i>Pomponius</i>
4- <i>Cecilius</i>	13- <i>Longinius/-a</i>	23- <i>Pontius/-a</i>
5- <i>Cilius/-a</i>	14- <i>Lurceius</i>	24- <i>Salonius/-a</i>
6- <i>Cornelius</i>	15- <i>Magnius</i>	25- <i>Staberius/-a</i>

¹⁷⁸⁸ Document n° 30 de *Sufes*, site n° 089.

¹⁷⁸⁹ Documents n°s 26 et 51 de Sbiba ; n° 1 de Hr. Contra ; n° 12 de Hr. Tmed.

¹⁷⁹⁰ Sbiba, respectivement, n° 3, 5, 7, 12 et 23 ;

¹⁷⁹¹ Hr. Thmed, n° 189, document n° 7.

¹⁷⁹² A cette liste on peut ajouter trois autres noms dont les gentilices ne sont pas sûrs : [...]rnius fils de *C(aius)* de la tribu *Arnensis* ;

7- <i>Cossinius</i>	16- <i>Memmius-a</i>	26- <i>Statilius/-a</i>
8- <i>Fannius</i>	17- <i>Menius</i>	27- <i>Venerius/-a</i>
9- <i>Flavius</i>	18- <i>Modius</i>	28- <i>Vitalius</i>
	19- <i>Natericus</i>	

Aelius/-a : Il s'agit d'un gentilice impérial porté par cinq personnes, deux sont originaires de *Sufes*, une femme de Hr. Thmed (n°189) et deux du site n°010.

a – A *Sufes*, le gentilice *Aelius* est porté par deux hommes. Le premier : *Q. Aelius Saturninus* qui prétend construire un mausolée (dans les environs de *Sufes*) sans compter les dépenses¹⁷⁹³. Le second : *P. Aelius Donatianus Donati filius*¹⁷⁹⁴. Son *praenomen* autorise à déduire qu'il a reçu la citoyenneté sous le règne de l'empereur Hadrien (117-138 ap. J.-C.)¹⁷⁹⁵ qui a visité l'Afrique d'après l'*Histoire Auguste*¹⁷⁹⁶..

b – *Aelius* revient également dans la campagne trois fois mais cette fois ci, il est porté par des femmes :

- *Aelia Gemella* de Hr. Thmed (n°189), signalée par une stèle à sommet triangulaire figurée¹⁷⁹⁷ (voir catalogue n° 100).

- *Aelia Antula et Aelia Honorata*¹⁷⁹⁸ du site n° 010 révélées par une seule épitaphe :

D'après leur *cognomina* (*Saturninus* ; *Donatianus* et *Gemella*, *Antula* et *Honorata*¹⁷⁹⁹) et leur dénomination (au moins pour *P. Aelius Donatianus* fils de *Donatus*), il s'agit là sans doute d'africains romanisés.

D'après le formulaire (invocation, dénomination, longévité et formule finale), ces individus ont vécu durant le II^e- début du III^e siècle. Il est clair pour le cas de *P. Aelius*

¹⁷⁹³ *ILTun*, 391, Cagnat R., 1927, p. 38, n° 7. Voir site n° 089, texte n° 31.

¹⁷⁹⁴ *ILTun*, 392.

¹⁷⁹⁵ Lassère J.-M., 1977, p. 89, d'après l'auteur, les *P. Aelii* sont des promotions d'Hadrien et les *T. Aelii* sont ceux d'Antonin le Pieux.

¹⁷⁹⁶ *His. Aug. XIII*, 6 : "Inde Romam venit atque ex ea in Africam transiit ac multum beneficiorum provinciis africanis adtribuit" traduction " De la, il vint à Rome d'où il passa en Afrique et accorda de nombreux bienfaits aux provinces africaines". Il est à noter que la cité d'*Althiburos*, à environ 60 km à vol d'oiseau au nord, est un *Municipium* d'Hadrien. Un *T. Aelius Saturninus*, *CIL*, VIII, 11449, provient de Hr. Kouky (site n°069.157) à quelques Km seulement des limites orientales de la région étudiée. À remarquer que pour ce dernier nous avons le même gentilice et le même *cognomen* que *Q. Aelius Saturninus* des environs de *Sufes*. Les *Aelii* sont peu présent à Mactar, on ne compte que deux membres (M'Charek A., 1982, p. 71 = *CIL*, VIII, 11872 = Picard G.-Ch, 1970, p. 142, fig. 16 et 17 ; p. 113 = *CIL*, III, 11868), M'Charek A. 1982, p. 184 les considèrent avec les *Cocceii* « comme des noms anciens à Mactar ». A *Sufetula* Duval N., 1989, 1, voir index p. 484, a dénombré 13 membres de la *gens Aelia* dont 5 sont des *P. Aelii* : 1- p. 474, n° 222, *P. Aelius Macrinus* : un propriétaire d'un domaine limitrophe du territoire de *Sufetula* ; 2- p. 416 n° 22 et 23, fig. 12 et 13 : *P. Aelius Rusticus* : un chevalier premier curateur de cité connu en Afrique en l'année 196. ; 3- p. 456, n° 116 : *P. Aelius Sabinianus* (épitaphe avec *DMS*) ; 4- p. 435, n° 53 fig. 29 : *P. Aelius Saturus* : un notable-magistrat ; 5- p. 476 n° 233 = *CIL*, VIII, 2586 : *P. Aelius Tauriscus Sufet.* : un soldat de la *III^a Augusta* à Lambèse.)

¹⁷⁹⁷ Document n° 11 de Hr. Thmed, site n° 189.

¹⁷⁹⁸ Ben Baaziz S., 2000a, p. 18-19 n° 5.

¹⁷⁹⁹ *MAD* p. 687, on en compte 49 fois seulement à Dougga dont 10 femmes.

Donatianus qu'il s'agit de l'époque d'Hadrien probablement lors de sa visite en Afrique dans les années 20 du II^e siècle.

[*Cecilius / Cecilius* : Ce gentilice est porté par deux défunts à *Sufes* :

- Le premier est un décurion de l'*Ala Flavia*. Il est dit *Se[x(tus)] Cecili[i]us [Te]rtullus*. Le décurion, citoyen romain, promu sans doute par l'intermédiaire de l'armée, a dû avoir une relation familiale à *Sufes*. Après le service militaire ce vétéran a dû s'installer définitivement à *Sufes* par choix personnel ou dans le cadre d'une opération de colonisation programmée.

- Le second porteur du gentilice *Cecilius* est *L. Cecilius Victor*, un parent de *Flavia Victoria*, sans doute son mari.

Il est bien attesté à Mactar comme à *Sufetula*, sous la forme : *Caecilius /-a*. La capitale de la *Thusca* a offert trois *Caeciliii* dont l'un faisait partie de la liste des foulons¹⁸⁰⁰. N. Duval a dénombré neuf membres de la gens *Caecilia*¹⁸⁰¹ dont la majorité sont des notables, des magistrats et même des chevaliers. Cette famille est attestée aussi à *Mididi*¹⁸⁰². D'après Lassère, ce gentilice semble être porté par les clients de *Metellus* lors de la guerre de Jugurtha¹⁸⁰³, il témoigne aussi de la romanisation de l'Afrique lors des premiers temps. L'origine du premier est moins sûre. En effet, sa qualité de vétéran et son cognomen moins caractéristiques¹⁸⁰⁴ font augmenter cette incertitude. Ce n'est pas le cas pour le second *Cecilius*. Son cognomen *Victor*¹⁸⁰⁵ (nom africain latinisé qui a un sens d'heureux augures) est répandu chez les militaires. Il est considéré parmi les 18 dont le nombre dépasse les 1000 occurrences. (1699 exemples dont 771 en Afrique¹⁸⁰⁶). Ce *cognomen* est courant chez la population de Lamasba dont la majorité sont des vétérans ainsi qu'à El Hammam¹⁸⁰⁷. Il est clair donc que *L. Cecilius Victor* est un africain romanisé.

Cassius : Ce nom se lit sur une épitaphe avec le formulaire *DMS*, il est porté par un *L. Cassius Fortunatus*.

Le gentilice *Cassius* est connu en Italie au Latium, en Ombrie et en Campanie, comme dans les provinces occidentales de l'Empire¹⁸⁰⁸. Introduit en Afrique depuis le I^{er} siècle apr. J.-C., il est fréquent chez les membres du *conventus d'Utique*. Il rappelle celui du fameux

¹⁸⁰⁰ M'Charek A., 1982, p. 95, 118, 133 et 178.

¹⁸⁰¹ Duval N., 1989, p. 403-488, voir n° 2, 5, 48, 135 ; 136 ; 137 ; 138 et 215.

¹⁸⁰² Ben Baaziz S., 2000, p. 338.

¹⁸⁰³ Lassère J.-M., 1977, en particulier p. 81, 90, 122-123.

¹⁸⁰⁴ Kajanto I., 1965, p. 124, 128 et 292 ; Lassère, 1977, p. 339 et 341. A Mactar M'Charek A., 1982, p. 106, 109, 113, 126, a dénombré 5 individus portant ce cognomen.

¹⁸⁰⁵ Lassère J.-M., 1977, p. 454 et 347 ; Victor est un nom africain latinisé qui à un sens d'heureux augures

¹⁸⁰⁶ Kajanto I., 1965, p. 30 et 278

¹⁸⁰⁷ Lassère J.-M., 1977, p. 345-346 et p. 341.

¹⁸⁰⁸ Lassère J.-M., 1977, p. 90, 175

Cassius Dionysius d'Utique, traducteur de l'œuvre de l'agronome carthaginois Magon. Ce nom a connu par la suite une grande diffusion à travers le territoire africain¹⁸⁰⁹. *Cassius* est fréquent à Hadrumète¹⁸¹⁰, à *Sicca* il est signalé parmi les gentilices les plus anciens (I^{er} siècle¹⁸¹¹ ainsi que entre Nerva et Antonin le Pieux¹⁸¹²), il est également courant à Cirta, à Thibilis, à Sigus, à Arsacal, à Chettaba, à Caldus, à Tiddis, à Celtianis, à Rusicade, à Milev¹⁸¹³, à Madaure parmi les gentilices les plus anciens¹⁸¹⁴, à Tingi¹⁸¹⁵, à Césarée, à Icosium¹⁸¹⁶, à Auzia¹⁸¹⁷, à Cartennae, à Hr. El Hammam¹⁸¹⁸. A Mactar on a dénombré 7 membres de la *gens Cassia* : au premier siècle un homme¹⁸¹⁹, une femme¹⁸²⁰ et un affranchi¹⁸²¹ ; au II-III^e siècle ap. J. C., deux femmes et deux hommes¹⁸²². A *Sufetula* ce gentilice est absent. J.-M. Lassère nomme un « *L. Cassius proconsul Africae*, mais à une date indéterminé... »¹⁸²³. Quoiqu'il en soit le gentilice *Cassius* est attesté en Afrique à une date relativement ancienne, ce qui prouve ou bien une immigration italienne ou bien une romanisation précoce probablement au temps du fameux Cassius Dionysius comme le pense Lassère¹⁸²⁴. Cependant ce gentilice est considéré parmi ceux qui correspondent à la romanisation des Africains plutôt qu'à la colonisation¹⁸²⁵.

Le cognomen *Fortunatus* est très fréquent partout dans l'empire soit un total de 2430 exemples dont 836 proviennent d'Afrique¹⁸²⁶ soit environ 34% du total. Lassère voit que *Fortunatus* veut dire « Eschmoun a fait réussir (la naissance) »¹⁸²⁷

Cilius/-a : Ce gentilice est porté par une femme sur une stèle funéraire figurée à sommet triangulaire datable du II^e-III^e siècle provenant de Hr. Thmed. Cette femme s'appelle *Cilia Fanent*. D'après Lassère, *Cilius* qui est rapproché à *Cilnius* par Schulze, est peut-être

¹⁸⁰⁹ Lassère J.-M., 1977, p. 80, 81.

¹⁸¹⁰ Lassère J.-M., 1977, p. 90.

¹⁸¹¹ Lassère J.-M., 1977, p. 150.

¹⁸¹² Lassère J.-M., 1977, p. 446

¹⁸¹³ Lassère J.-M., 1977, p. 175.

¹⁸¹⁴ Lassère J.-M., 1977, 254.

¹⁸¹⁵ Lassère J.-M., 1977, p. 240.

¹⁸¹⁶ Lassère J.-M., 1977, p. 242, et 614 ; *CIL*, VIII, 21110 au Ier siècle

¹⁸¹⁷ Lassère J.-M., 1977, p. 288 (un vétéran)= *CIL*, VIII, 9052.

¹⁸¹⁸ Lassère J.-M., 1977, p. 341.

¹⁸¹⁹ M'charek A., 1982, p. 95

¹⁸²⁰ M'charek A., 1982, p. 106 = *CIL*, VIII, 23449.

¹⁸²¹ M'charek A., 1982, p. 151.

¹⁸²² M'charek A., 1982, p. 68 = *CIL*, VIII, 11825; p. 98 = *ILTun*, 559; p. 110 = *CIL*, VIII, 23450.

¹⁸²³ Lassère J.-M., 1977, p. 90.

¹⁸²⁴ Lassère J.-M., 1977, p. 90.

¹⁸²⁵ Lassère J.-M., 1977, p. 86.

¹⁸²⁶ Kajanto, 1965, p. 273.

¹⁸²⁷ Lassère J.-M., 1977, p. 453.

espagnole (Lusitanie et en Tarraconnaise¹⁸²⁸) En Afrique, il est usuel dans la cirtéenne et surtout à Tiddis¹⁸²⁹. Il est répandu à la suite de la colonisation sittienne. Le cognomen *Fanent*, inconnu ailleurs, laisse penser que Cilia Fanent est une africaine romanisée.

Cornelius : Cornelius est un gentilice qui se lit sur une stèle funéraire figurée à sommet triangulaire à *Sufes*. Ce nom porté par un nombre important de gouverneurs de l'Afrique¹⁸³⁰ est porté par *Ser.* *Cornelius Cerealis* au I^{er} siècle. *Cornelius* est porté par plusieurs gouverneurs d'Afrique, dont le plus célèbre est *P. Cornelius Delabella*¹⁸³¹ Mais, la dénomination typiquement romaine et la date assez haute autorisent à le considérer parmi les italiens installés à *Sufes* durant le I^{er} siècle¹⁸³². La diffusion de ce gentilice ailleurs et particulièrement dans les zones anciennement occupées¹⁸³³ et le *cognomen* (*Cerialis*) théophore, qui exprime un rapport avec *Ceres*¹⁸³⁴, peu répandu confirment ce point de vue.

Cossinius : L'épigraphie delivre une personne portant ce gentilice : il provient de *Sufes* (n° 089). Il est inscrit sur un cippe funéraire qui date du II^e-III^e siècle, il est porté par *A. Cossinius Iucundus*. *Cossinius*, avec deux « S », est très fréquent en Campanie, alors que *Cosinius*, avec un seul « S », est peu fréquent en *Latium*¹⁸³⁵. C'est cette deuxième forme qu'on trouve à Cirta et à Rusicade sous César et Auguste¹⁸³⁶. A Cuicul viennent s'installer des *Cosinii* tribules de l'Arnensis de Carthage¹⁸³⁷. Les *Cossinii* sont attestés à Mactar¹⁸³⁸ ainsi que ses environs (Hr. Ghayada)¹⁸³⁹. Ayant un sens moral, *Iucundus*, le *cognomen*, porté par *Cossinius* est fréquent en Afrique comme ailleurs, Kajanto en a dénombré 729 exemples¹⁸⁴⁰.

La date du document et l'onomastique moins explicite n'aident pas à se prononcer sur l'origine de cette personne.

Eneus/a : Ce gentilice est attesté par une stèle figurée à sommet triangulaire découverte à *Sufes*. Il est porté par une jeune fille morte à treize ans dont on ne connaît que le gentilice. *Ena* ou *Enea* est attesté sous la forme *Enius* ou *Ennius* fréquemment dans toute l'Italie et

¹⁸²⁸ Lassère J.-M., 1977, p. 195 et 461.

¹⁸²⁹ Lassère J.-M., 1977, p. 175.

¹⁸³⁰ Lassère J.-M., 1977, p. 91

¹⁸³¹ Thomasson B. E., 1996, 2, p. 26.

¹⁸³² Lassère J.-M., 1977, p. 91.

¹⁸³³ Lassère J.-M., 1977, voir index des gentilices p. 698.

¹⁸³⁴ Kajanto I., 1965, p. 55.

¹⁸³⁵ Lassère J.-M., 1977, p. 176.

¹⁸³⁶ Lassère J.-M., 1977, p. 176.

¹⁸³⁷ Lassère J.-M., 1977, p. 260 et n° 246.

¹⁸³⁸ M'Charek A., 1982, p. 21. L'auteur en a dénombré 4 individus dont un homme au I^{er} siècle deux femmes (l'une date de Trajan-M. Aurèle (voir p. 107 = *CIL*, VIII, 11850) est l'autre du II^e-III^e siècle (M'Charek A., 1982, p. 170, 171= *CIL*, VIII, 11844.)) et un affranchi au I^{er} siècle (M'Charek, 1982, p. 151)

¹⁸³⁹ Hr. Ghayada près de Mactar, voir J. M. Lassère, 1977, p. 176, 260; 475 n° 55

¹⁸⁴⁰ Kajanto I., 1965, p. 72, 73, 283.

particulièrement en Campanie¹⁸⁴¹. En Afrique il est connu dans le *conventus Utiquensis*¹⁸⁴² et le *conventus d'Icosium*¹⁸⁴³ en Marétanie Césarienne. A Bou Arada il est porté par un vétéran¹⁸⁴⁴. On le trouve également dans la confédération la cirtéenne¹⁸⁴⁵. Pour le cas de *Sufes*, il est difficile d'identifier l'origine de la défunte. Sachant qu'il s'agit d'une stèle à fronton qui date du II^e-III^e siècle, il est probable qu'elle soit une africaine romanisée.

Fannius : Ce gentilice est signalé par une épitaphe double incomplète en bas à gauche, qui provient de la « région de *Sufes* »¹⁸⁴⁶. *Fannius* est porté par *M. Fannius Martialis Iunior* au II^e-III^e siècle. Ce personnage semble être un parent de *Memmia [Dona]ta* ? (la deuxième défunte signalée par la même pierre) ; il est probablement son époux. L'utilisation des deux *cognomina* est une pratique courante chez les notables. D'origine italienne *Fannius* est connu particulièrement en Campanie¹⁸⁴⁷. Ce *nomen* est attesté à *Tucca Terebentina*¹⁸⁴⁸, sur une dédicace municipale, ce qui confirme la richesse de cette famille. Le *cognomen Martialis* est un "surnom africain reconnaissable à (sa) valeur religieuse ou morale".¹⁸⁴⁹ Cela nous autorise de juger *M. Fannius Martialis Iunior* sa qualité d'un africain romanisé.

Flavius : Trois *Flavii* (deux femmes et un homme) sont délivrés par deux épitaphes à « DMS » à *Sufes* :

- 1- *Falavia Victoria* (épouse)*Lucius Cecilius Victor*¹⁸⁵⁰
- 2- *Flavius Felix*, époux de *Flavia Matrona*¹⁸⁵¹
- 3- *Flavia Matrona* épouse du précédent

Tous les trois portent des *Duo-nomina* et leur gentilice est abrégé en « *Fl* » pour les deux derniers. Leurs *cognomina* reflètent une origine africaine.

La présence de *Flavii* à *Sufes* est tout à fait attendue. La région a dû bénéficier d'un bienfait probablement d'une installation de vétérans à l'époque flavienne¹⁸⁵².

¹⁸⁴¹ Lassère J.-M., 1977, p. 177.

¹⁸⁴² Lassère J.-M., 1977, p. 80.

¹⁸⁴³ Lassère J.-M., 1977, p. 256.

¹⁸⁴⁴ *CIL*, VIII, 12241, cf. Ben Abid L., 1996, p. 14-15 n° 9.

¹⁸⁴⁵ Lassère J.-M., 1977, p. 461.

¹⁸⁴⁶ Cagnat R., 1927, p. 38.

¹⁸⁴⁷ Lassère J.-M., 1977, p. 177.

¹⁸⁴⁸ Ben Baaziz S., 2000, p. 91, 336, 337, 339.

¹⁸⁴⁹ Lassère J.-M., 1977, p. 453 A Carthage on ne compte pas moins de 16 fois ce *cognomen* dont deux relèvent à des esclaves impériaux cf. L. Lajimi Sebaï, 2002, p. 39.

¹⁸⁵⁰ Document n° 48 de *Sufes*, site n° 089.

¹⁸⁵¹ Document n° 51 de *Sufes*, site n° 089.

¹⁸⁵² Leglay M., 1968, p. 217 ; J.-M. Lassère, 1977, 248 et suiv. Il ne faut pas oublier que nous sommes à environ 60 km de la *Colonia Flavia Augusta Emerita Ammaedara*, promue en 75 apr. J.-C. sous l'Empereur Vespasien. Dans l'état actuel on dénombre environ 36 personnes portant le gentilice *Flavius* à *Ammaedara* (information fournie par mon ami L. Naddari)

Malheureusement cette période n'a pas laissé, à *Sufes*, de traces convaincantes. En effet, les documents qui ont délivré ces noms datent du II^e-III^e siècle.

Gentius : Deux membres de cette *gens*, un père et un fils, sont attestés par une inscription du I^{er} siècle provenant de *Sufes*¹⁸⁵³. Il s'agit d'une dédicace privée offerte par le fils *M. Gentius Quartinus*, vétéran, à son père *M. Gentius Quartus* dit citoyen du *Castellum Sufétain*. Le gentilice *Gentius* est présent dans la liste onomastique de *Sicca Veneria* au temps de César.¹⁸⁵⁴ J.-M. Lassère indique que ce nom « attesté à *Thaenae*, à *Mutia*¹⁸⁵⁵ et ailleurs dans l'*Africa Nova*, semble absent, pour le moment, de l'*Africa Vetus*. Il n'apparaît pas non plus dans les Fastes de la Province. Il est moyennement attesté au *Latium* et chez les Volsques, et est plus rare dans le reste de l'Italie.»¹⁸⁵⁶. Il est peu probable qu'il soit un africain enrôlé dans l'armée romaine à cette époque très précoce, car rien dans sa nomenclature ne suggère une telle éventualité. « Il y a une chance, qu'il s'agisse d'un colon italien¹⁸⁵⁷ ».

Hilarius : Ce gentilice se lit sur une épitaphe à « *DMS* »¹⁸⁵⁸ de *Sufes*. Le gentilice *Hilarius* est inscrit ici avec un seul « L », on le trouve ailleurs avec deux « L ». Il peut prendre une autre forme sans « I » ou un peu développée : *Hilaria-nius* ou bien encore *Hilari-nius*¹⁸⁵⁹. A Dougga, la forme *Hilarus-a* est utilisée comme *cognomen* sous la forme *Hilario*¹⁸⁶⁰ et comme nom unique sous la forme *Ilara*¹⁸⁶¹. A *Sufetula*¹⁸⁶² il est utilisé également comme *cognomen*¹⁸⁶³ sous la forme *Ilarianus*. A Cirta, un affranchi impérial d'origine grecque¹⁸⁶⁴ est nommé *Hilarus*¹⁸⁶⁵. Il est difficile de trancher pour cet homme.

Iulius : Bien qu'elle soit la plus diffusée en Afrique, la *gens Iulia* reste très peu représentée dans la région de *Sufes*. On dénombre trois *Iulii* seulement : 1 à *Sufes*, 1 à Hr. Fercha (n°151) et 1 à Hr. Thmed (n°189). Ils sont signalés par des épitaphes à « *DMS* ».

- *Q. Iulius Crispinus*, surnommé *Celerius* de *Sufes*. Il est délivré par un cippe à « *DMS* ». C'est un enfant mort à treize ans onze mois et douze jours, il porte une

¹⁸⁵³ Document n° 27 de *Sufes*, site n° 089.

¹⁸⁵⁴ Lassère J.-M., 1977, p. 150.

¹⁸⁵⁵ En dernier lieu voir Naddari L., 2006-2007, p. 457.

¹⁸⁵⁶ Lassère J.-M., 1977, p. 247 ; dans la note 133 dans la même page, l'auteur ajoute « On le trouve une fois à *Saepinum*, dans le *Samnium*, où à cette époque pouvaient encore s'enrôler des recrues. »

¹⁸⁵⁷ Lassère J.-M., 1977, p. 247 ; dans la note 133 dans la même page, l'auteur ajoute « On le trouve une fois à *Saepinum*, dans le *Samnium*, où à cette époque pouvaient encore s'enrôler des recrues. »

¹⁸⁵⁸ Document n° 30 de *Sufes*, site n° 089.

¹⁸⁵⁹ Solin, Salomies, 1988, p. 93.

¹⁸⁶⁰ *MAD*, n° 34.

¹⁸⁶¹ *MAD* n° 490.

¹⁸⁶² Duval, 1989, p. 460, n° 141.

¹⁸⁶³ Solin H., 1977, p. 121. : Solin, Salomies, 1988, p. 342.

¹⁸⁶⁴ Lassère J.-M., 1977, p. 433.

¹⁸⁶⁵ *ILAlg₂* n° 793.

dénomination typiquement romaine : un *praenomen*, un *nomen*, un *cognomen* et un *signum*. Il est possible qu'il s'agisse d'un fils d'une famille romanisée depuis longtemps. D'après le support et la dénomination, il est fort probable qu'il s'agisse d'une famille de notable sufétain¹⁸⁶⁶.

- *L. Iulius Securus*¹⁸⁶⁷ est un défunt mentionné par une stèle à « *DMS* » découverte à Hr. Fercha (151) dédiée par son épouse *Statilia Laetina*.

- *I<u>luis Italicus*¹⁸⁶⁸ est mentionné également par un caisson à « *DMS* » provenant de Hr. Thmed (n°189).

La présence de la *gens Iulia* en Afrique, remonte aux premiers temps de la colonisation. Les *Q. Iulii* qui sont attestés à *Sufetula* comme à Mactar¹⁸⁶⁹ semblent appartenir à des familles anciennement romanisées. C'est le cas pour le citoyen de *Sufes* comme l'indique la forme du support et le texte. En ce qui concerne les *L Iulii*, ils sont présents dans les colonies de Marius et à Sicca à l'époque de César et Auguste¹⁸⁷⁰. Cornélius Nepos rapporte dans la vie d'*Atticus* qu'un poète dit *L. Iulius Calidius* possédait de grands domaines en Afrique sans préciser la localisation et la date, mais J.-M. Lassère propose qu'elle soit contemporaine à la victoire de César¹⁸⁷¹. En se basant sur l'existence de nom africain qui ont un racine « SKR »¹⁸⁷² comme le nom *Segrenses*, L. Galant suppose que le *cognomen Securus* est un nom africain caché sous une apparence latine¹⁸⁷³. Pour le dernier, son *cognomen Italicus* qui révèle une origine géographique, n'est pas très courant, I. Kajanto en a dénombré seulement 75 fois à travers l'Empire toutes périodes comprises¹⁸⁷⁴. Mais, s'agit-il d'un italien ? Il est difficile de l'affirmer.

Longinius/-a : Ce nom porté par *Longinia Castula*, sur une épitaphe de *Sufes*¹⁸⁷⁵ avec le formilaire *DMS*.

¹⁸⁶⁶ Les *Q. Iulii* sont présents à *Sufetula* par trois membres : *Q. Iul(ius) Rogatianus*, fil de *Q. tribule de la Quirina*, médecin et notable (N. Duval, 1989, 1, p. 435-437, n° 55 et fig.33 ; *CIL*, VIII, 11345=ILS 7796 = *ILTun*, 354) et un *Q. Iulius Datus* au II^e-III^e siècle (Duval N., *MEFR*, 101, 1989, 1, p. 462, n° 153 ; *CIL*, VIII, 11399). A Mactar les *Iulii* sont parmi les plus représentés depuis la première période (entre Auguste et la fin du règne de Trajan) aux dires de M. M'Charek A. 1982, p. 152. Les *Q. Iulii* représentent 4 membres dont un seul semble-t-il mactaroi M'Charek A., 1982, p.111 et trois appartenant à des familles étrangères : la première de *Zama* (*Id, Ibid*, p. 49 ; *CIL*, VIII, 11849) la seconde originaire de la Colonie d'*Assuras* (*Id, Ibid*, p. 70 et p. 200-203 ; *CIL*, VIII, 631=11873 date entre 176 et 180 apr. J.-C.).

¹⁸⁶⁷ Document de Hr. El Fercha n° 151.

¹⁸⁶⁸ Document n° 12 de Hr. Themd, site n° 189.

¹⁸⁶⁹ M'Charek A., 1982, p. 152.

¹⁸⁷⁰ Lassère J.-M., 1977, p. 461-472.

¹⁸⁷¹ Lassère J.-M., 1977, p. 152.

¹⁸⁷² *RIL*, 595, 990, 992

¹⁸⁷³ Galant L., *IAM* 1 = *RIL*, 882.

¹⁸⁷⁴ Kajanto I., 1965, p. 180.

¹⁸⁷⁵ Document n° 34 de Sbiba, site n° 089.

Le gentilice *Longinius/-a* est formé d'un adjectif courant *Longus*, utilisé d'abitude comme *cognomen*, plus un suffixe « *-inius* » / « *-inia* » ; il est fréquent en Campanie, attesté au *Latium* et au *Samunium*¹⁸⁷⁶. En Afrique ce gentilice est présent à Cirta au temps de *Sittius*¹⁸⁷⁷. D'après son *cognomen*, (*Castulus/-a*, dirivé de *Castus*) connu en Afrique et qui a un sens de qualité morale, il est fort probable que cette femme soit une africaine romanisée.

Ljurcei[us] : Ce gentilice, en parti restitué, est signalé par un fragment découvert parmi les ruines de *Sufes*. La forme « *Lurceius* » est inconnue ailleurs. Une forme comparable est attestée à Lambèse : *Lurcius* est porté par une femme en tant que gentilice¹⁸⁷⁸.

Magnius : Le gentilice *Magnius/-a* est celui d'une famille de notables à *Sufes*. Il porté par deux hommes et une femme :

- 1- *P. Magnius Amandus flamen perpetuus et duumvir quinquenalis* le dédicataire
- 2- *Q. Magnius Maximus Flavianus* chevallier romain, fils du précédent, le dédicant.

Ils sont signalés par une inscription publique gravée sur une base de statue datant de la fin du II^e-début du III^e siècle. Le texte évoque le *cursus* du premier notable qui semble être lacunaire ou incomplet. Ce texte nous fait connaître que ce notable est arrivé par *adlexio* au sommet du *cursus* municipal. Son fils le seul chevalier attesté à *Sufes* n'est pas l'aîné puisqu'il porte un prénom et un surnom autres que ceux de son père, son deuxième *cognomen* est forgé à partir du gentilice *Flavius*, sans doute est-ce celui de sa mère, ajouté au suffixe *-anus* (*Flavius + -anus*).

3- *Magnia Asliada* attestée par une épitaphe avec le formulaire *DMS*¹⁸⁷⁹. Le *cognomen* [*A*]sliada est absent des listes de Kajanto, de Camps et de Jongeling.

D'après J.-M. Lassère, le gentilice *Magnius* est fréquent en Campanie et dans le *Latium* ; il est attesté en Etrurie. En Afrique il compte parmi les noms les plus anciens dans le *conventus* d'*Hadrumète*¹⁸⁸⁰ et à *Thysdrus*¹⁸⁸¹. Par ailleurs, il est courant à Cirta, Sigus, Phua, Master, Celtianis¹⁸⁸². Parmi les militaires portant ce gentilice, Lassère signale deux soldats¹⁸⁸³

¹⁸⁷⁶ Lassère J.-M., 1977, p. 182.

¹⁸⁷⁷ Lassère J.-M., 1977, p. 640, l'auteur signale un *C. Longinius Valens*, un militaire qui a servi dans la *legio II Traiana Fortis* à *Nicopolis* au milieu du II^e siècle. D'après Lassère J.-M., ce soldat est originaire de *Caesarea* de Mauretanie mais l'*AE*, 1969-1970, 633, affirme qu'il s'agit de *Caesarea* de Syrie.

¹⁸⁷⁸ *CIL*, VIII, 2622, *Iovi Dolicheno Aug(usto) / L(uci) Septimi L(uci) f(ilius) Fab(ia) Maximus / tribunus leg(ionis) III Aug(ustae) suo nomine et / L(uci) Septimi Marcelli trib(uni) leg(ionis) eiusd(em) patris sui / cum Lurcia Putiolana uxore et / L(ucio) S[epeti]m[io M]aximo Fab(ia) Magno filio v(otum) s(olvit) l(aetus) l(ibens) m(erito)*

¹⁸⁷⁹ La pierre renferme une deuxième inscription assez mutilée mais laisse voir un « N » qu'on a utilisé pour restituer volontairement [Mag]n[ius...]

¹⁸⁸⁰ Lassère J.-M., 1977, p. 88

¹⁸⁸¹ Lassère J.-M., 1977, p. 159

¹⁸⁸² Lassère J.-M., 1977, p. 182.

et deux vétérans¹⁸⁸⁴. Il est porté aussi par un notable à *Sufetula*¹⁸⁸⁵. A Mactar, quatre personnes appartenaient à la *gens Magnia* : deux femmes au II^e-III^e siècle¹⁸⁸⁶, un homme et un affranchi à la fin du I^{er} siècle¹⁸⁸⁷.

4- Pour ce qui est des deux premiers, *P. Magnus Amandus* (*flamen perpetuus* et *duumvir quinquenalis*) et son fils *Q. Magnus Maximus Flavianus* chevalier romain, il est difficile de se prononcer sur leur origine. En effet, le premier porte un surnom, *Amandus*, formé d'un gérondif¹⁸⁸⁸ très rare et le second est pourvu de deux surnoms : un *cognomen*, *Maximus* et un sobriquet, *Flavianus*. Il n'y a pas de trace africaine dans cette dénomination, ce qui permet de dire que cette famille est d'origine étrangère ou anciennement romanisée.

En ce qui concerne la *Magnia Asliada*, il est clair d'après son cognomen insolite qu'elle est d'origine locale.

Memmius-a : Le gentilice *Memmius*, est attesté par une épitaphe double¹⁸⁸⁹ du II^e- III^e siècle, il est porté par une femme *Memmia [Dona]ta* ? une parente de *M. Fannius Martialis Iunior* signalée sur le deuxième texte de la même pierre. Ce gentilice, fréquent partout en Italie, est connu depuis Auguste à *Thuburnica*. Il est également courant chez les familles clarissime à Bulla Regia et à Carthage¹⁸⁹⁰. Le *cognomen* de cette femme étant incomplet ne permet pas de connaître son origine, mais il y a une chance qu'elle soit une africaine romainsée.

Menius : Ce gentilice est représenté par un seul individu dans la campagne de *Sufes* : il s'agit de *Q. Menius Saturninus*, qui figure sur une stèle rectangulaire¹⁸⁹¹ sans « DMS » de Hr. Thmed (189). Ailleurs, il est attesté dans la plaine de la Ghorfa et à Hr. Douamis deux fois¹⁸⁹². Il est également attesté deux fois à *Thugga* sous la même forme *Menius*¹⁸⁹³. C'est probablement le même qui est signalé autour de *Sufetula* avec « m » : *Memius*. Une épitaphe de Hr Gradhou¹⁸⁹⁴ au sud-ouest de Sbeitla signale trois individus portant ce gentilice. Il est clair d'après son cognomen, que *Saturninus*, est africain.

¹⁸⁸³ Lassère J.-M., 1977, p. 639 le premier originaire d'Utique a servi à *Nicopolis* au milieu du II^e siècle = AE, 1969-1970, 633. Le second est un Thysdrusien qui a servi dans le même endroit à la même époque.

¹⁸⁸⁴ Lassère J.-M., 1977, p. 288 le premier est un vétéran de la *III^a Augusta* signalé à *Lamiggigi* = CIL, VIII, 4374 ; Lassère J.-M., 1977 p. 286 le second est installé à *Thamugadi*.

¹⁸⁸⁵ Voir en dernier lieu Duval N., 1989 p. 437, n° 57 et fig. 32 p. 436. = CIL, VIII, 11346.

¹⁸⁸⁶ M'Charek A., 1982, p. 79 et 81

¹⁸⁸⁷ M'Charek A., p. 103 et 151.

¹⁸⁸⁸ Kajanto I., 1965, p. 94 et 360.

¹⁸⁸⁹ Document n° 32 de *Sufes*, site n° 089.

¹⁸⁹⁰ Ladjimi Sebai L., 2002, p. 24.

¹⁸⁹¹ Document n° 8 de Hr. Thmed, site n° 189.

¹⁸⁹² CIL, VIII, 16433, *T. Menius Rogatus* et CIL, VIII, 16434 : *T. Menius Slivanus*.

¹⁸⁹³ MD, n° 790 : *A. Menius Aemilius* et n° 791 *L. Menius* fils d'*Hamilius* ; voir également p. 659.

¹⁸⁹⁴ Duval N., 1989, p. 473, n° 217.

Modius : Ce nom se lit sur un cippe¹⁸⁹⁵ à « *DMS* » appartenant à *M. Modius Ianuarius* fils de *Maximus Saturninus*. Le gentilice *Modius*, qui est d'origine italienne,¹⁸⁹⁶ est attesté en Afrique dans les colonisations de César et d'Auguste en l'occurrence *Sicca*¹⁸⁹⁷ et la confédération cirtéenne¹⁸⁹⁸. Il est également attesté à Lambèse¹⁸⁹⁹ mais aussi parmi les foulons de Mactar¹⁹⁰⁰.

Quant au *cognomen Ianuarius*, forgé à partir du nom du mois¹⁹⁰¹, il est considéré parmi les plus fréquents dans l'Empire. On en a dénombré 2007 occurrences dont 1854 sont païennes. 637 proviennent de l'Afrique soit 34% du total environ¹⁹⁰². Ainsi, le défunt est un africain romanisé comme l'atteste sa filiation et son *cognomen, Ianuarius*.

Natericus : Ce nom enregistré sur un chaperon¹⁹⁰³ (marque d'un siège) est inconnu ailleurs. Il est probable qu'il s'agisse d'un nom africain.

Oceanus : Ce gentilice est inscrit sur une pierre¹⁹⁰⁴ à « *DMS* », son détenteur est citoyen à *tria-nomina* inscrit dans la Tribu *Papiria* ? : *Q. Oceanus An[nalis]*. *Oceanus* est un gentilice qui semble être en rapport avec celui d'*Ecoinus* signalé sur une autre inscription dégagée au même endroit¹⁹⁰⁵. Lassère évoque une autre forme qu'il a rencontrée en Cirtéenne, il s'agit de *Ocanius*¹⁹⁰⁶. Mais semble-t-il, la forme juste celle évoquée chez Solin/Salomies, est *Oceanus*¹⁹⁰⁷. Il s'agit donc d'un *cognomen*, d'origine grecque¹⁹⁰⁸, utilisé comme gentilice. La présence probable de la tribu *Papiria* (celle de l'empereur Trajan) à *Sufes*, cité voisine des Musulames, n'est pas surprenante. Elle est attestée à Mactar¹⁹⁰⁹ mais surtout à Thelepte¹⁹¹⁰.

Il est difficile de trancher sur l'origine de cet individu : africaine ou italienne car son *cognomen* est en grande partie effacé.

¹⁸⁹⁵ Document n° 49 de *Sufes*, site n° 089.

¹⁸⁹⁶ Lassère J.-M., 1977, p. 184 et p. 609 et n° 70 et 71.

¹⁸⁹⁷ Lassère J.-M., 1977, p. 150.

¹⁸⁹⁸ Lassère J.-M. 1977, p. 184.

¹⁸⁹⁹ Lassère J.-M. 1977, p. 287 = *CIL*, VIII, 3919.

¹⁹⁰⁰ M'Charek A., 1982, p. 133 et 178.

¹⁹⁰¹ Kajanto I., 1965, p. 60.

¹⁹⁰² Kajanto I., 1965, p. 218.

¹⁹⁰³ Volume II, site n° 089, document n° 19.

¹⁹⁰⁴ Document n° 46 de *Sufes*, site n° 089.

¹⁹⁰⁵ En effet, le lapicide a dû faire une confusion dans le son du mot au niveau de deux voyelles : *Oceanus* et *Ecoinus* semblent être le même gentilice. On voit donc qu'il a commis deux erreurs d'orthographe et d'audition.

¹⁹⁰⁶ Lassère J.-M., 1977, p. 193.

¹⁹⁰⁷ Solin/Salomies, 1988, p. 371

¹⁹⁰⁸ Kajanto I., 1965 p. 216 et 339.

¹⁹⁰⁹ M'Charek A., 1982, p. 115, 166, 171, 203, 210, 213.

¹⁹¹⁰ Gascou J., 172, p. 83 et suiv.

Plotius/-a : Deux *Plotii* : une femme et son fils sont mentionnés par une épitaphe¹⁹¹¹ à « *DMS* » découverte à Hr. Contra. Le fils porte les *tria nomina*, *M. Plotius S[...]*, alors que la mère, étant dédicant, ne porte que le gentilice. *Plotius*¹⁹¹², gentilice fréquent en Campanie, le Latium, l'Ombrie et le Picenum, peut-être le résultat d'une immigration d'après Lassère. L'auteur s'interroge si ce gentilice n'appartient pas à une vague d'immigration postérieure à celle du *conventus* d'Utique¹⁹¹³. En *Africa Vetus*, les *Plotii* sont attestés à Utique¹⁹¹⁴, à Djebel Chaouat¹⁹¹⁵ et à Thaenae¹⁹¹⁶. Ailleurs, ce gentilice est présent à Thabarca¹⁹¹⁷, à Sicca Veneria¹⁹¹⁸, à Simiththus¹⁹¹⁹, à Ammaedara¹⁹²⁰ et ses environs, à Theveste¹⁹²¹, à Thamugadi¹⁹²², à Lambèse¹⁹²³, à Thubursicum Numidarum¹⁹²⁴, à Cuicul¹⁹²⁵, à Auzia¹⁹²⁶ et à Césarée¹⁹²⁷. Autour de la région de *Sufes* ce gentilice est attesté à Sra Ouertane¹⁹²⁸ et à Hr. Dergham¹⁹²⁹ juste au nord-est de Hr. El Contra (007). Une remarque importante s'impose : la majorité des individus portant le gentilice *Plotius* sont ou des militaires, ou des habitants de colonies de vétérans. En ce qui concerne la Numidie Militaire, J.-M. Lassère penche pour une immigration italienne mais plus tardive par rapport aux membres du *conventus* d'Utique¹⁹³⁰.

¹⁹¹¹ Document n° 2 de Hr. Contra, site n° 007.

¹⁹¹² *Plotius* avec un « O » célèbre à Mactar, *CIL* VIII, n° 619 et 11780, voir en dernier lieu M'Charek A., 1982, p. 124, 180, 212. Il est porté par une femme Hr. Dhergam à quelques kilomètres à l'est de Hr. Contra : (*CIL*, VIII, 23241 : *D(is) M(anibus) s(acrum) / I() Staberius Pr[im]us vi/xi< t=I> annis LXX[3] / Staberia Casta uxor / [e]ius vixit annis [3] / F(lavius) Staberius Fus[c]ius [3] / vixit annis XLVIII / P[I]otia Paula materte/ra [e]ius vixit annis III / Staberia Beric f[e]c[it et] / dicavit*. Il est attesté également à *Sufutula*, N. Duval, , 1989, 1, p. 424 n° 41 et pl p. 425) par le chevalier *Ti. Plautius* (avec « AV ») *Felix Ferruntianus*, de la tribu *Papiria*, procureur de l'annone en 177. Si on peut restaurer le cognomen commençant par « S » en *S[ilvanvs]* nous aurons le nom du consul de l'an 2 av. J.-C. *M. Plautius Silvanus* (*CILPMBardo*, n° 184; Lassère, 1977, p. 83 en parlant de *Plotius* avec “O” affirme “Aucun proconsul de ce nom n'est connu en Afrique. Pour y expliquer la présence de ce nom (également attesté à Délos, on songe à l'immigration”). Nous sommes en droit alors de chercher la relation avec le défunt de Hr. El Contra.

¹⁹¹³ Lassère J.-M., 1977, p. 83.

¹⁹¹⁴ *CIL*, VIII, 18086 et 15 provenant de Lambèse.

¹⁹¹⁵ *CIL*, VIII, 25373

¹⁹¹⁶ *ILAfr*, 38.

¹⁹¹⁷ *ILAfr*, 603.

¹⁹¹⁸ *CIL*, VIII, 16160.

¹⁹¹⁹ *CIL*, VIII, 14656

¹⁹²⁰ *CIL*, VIII, 414 ; *ILAfr.*, 162 et à Ksar Bir Rabach à côté d'*Ammaedara* : *CIL*, VIII, 498.

¹⁹²¹ *CIL*, VIII, 1974.

¹⁹²² *CIL*, VIII, 2394 ; 2395 ; 2396 ; 2397 ; 2398 ; 2399 ; 17905 ; 2403 ; et 17903.

¹⁹²³ *CIL*, VIII, 2567 ligne n° 8 et n° 3971.

¹⁹²⁴ *CIL*, VIII, 4912 et 5065.

¹⁹²⁵ *CIL*, VIII, 8338.

¹⁹²⁶ *CIL*, VIII, 9152

¹⁹²⁷ Leveau Ph., 1984, p. 137.

¹⁹²⁸ *CIL*, VIII, 16345.

¹⁹²⁹ *CIL*, VIII, 23241 voir note n° 352.

¹⁹³⁰ Lassère J.-M., 1977, p. 83.

Pomponius : Ce gentilice se lit sur une épitaphe¹⁹³¹ du I^{er} siècle par un citoyen qui porte les *duonomina*, il s'agit de *Pomponius Saturninus*. Le gentilice qui est fréquent en Italie, sous la forme *Ponponius* ou *Pompenius*, est attesté à l'intérieur de la *Fossa Regia* : à Utique¹⁹³², à *Curibis*¹⁹³³, à *Thysdrus*¹⁹³⁴, à Hadrumète¹⁹³⁵ et un peu moins dans la Numidie méridionale surtout entre Theveste et Lambèse¹⁹³⁶. Considéré comme parmi les gentilices les plus anciens de la province, *Ponponius* est usuel dans les fondations mariennes en particulier : *Thuburnica*¹⁹³⁷, *Uchi Maius*¹⁹³⁸ et *Musti*¹⁹³⁹. Il en est de même pour les créations Julianes en particulier *Sicca* et la cirtéenne¹⁹⁴⁰. Ce même gentilice est porté par des militaires qui ont servi hors d'Afrique¹⁹⁴¹. Ce nom est signalé à Mactar au moins pour six individus¹⁹⁴² dont deux sous la forme *Ponponius* (avec « N » et non « M »). Le support est de style traditionnel, semblable à celui de la stèle de *Sufes* (stèle à double registre : un relief représentant un homme en haut et un texte en bas en plus de l'absence de « DMS »)¹⁹⁴³. Tous les deux portent le même nom que celui de *Sufes*¹⁹⁴⁴. *Ponponius/Pomponius* est porté à *Sufetula*, par un membre de l'ordre équestre tribule de la *Papiria*, procurateur du diocèse d'Hadrumète¹⁹⁴⁵. Le cognomen *Saturninus* est une forme adjectivale à sens théophore composée du radical *Saturn* + le suffix –*inus*, il est considéré parmi les *cognomina* les plus utilisés, Kajanto a dénombré 2615 exemples¹⁹⁴⁶, il est très fréquent en Afrique 1163 exemples¹⁹⁴⁷. Il y a de fortes chances que ce soit un immigré italien ou un fils d'italien.

Pontius/-a : *Pontius-a*, est un gentilice porté par *Pontia Belecta* (ou *Berecta* ?) que signale une épitaphe¹⁹⁴⁸ à « DMS » provenant de Hr. Dammag (n°042). C'est une parente du sacerdoce de Saturne *L. Vitalius Saturninus*. D'origine italienne, d'Ostie et de Pouzzoles le

¹⁹³¹ Document n° 26 de *Sufes*, site n° 089.

¹⁹³² Lassère J.-M., 1977, p. 80

¹⁹³³ Lassère J.-M., 1977, p. 161

¹⁹³⁴ Lassère J.-M., 1977, p. 159,

¹⁹³⁵ Lassère J.-M., 1977, p. 88

¹⁹³⁶ D'après Lassère J.-M., 1977, p. 255 les *Pomponii* peuvent être des premiers civils accompagnant l'armée représentée par l'*Ala Flavia*, la *Cohors Hispanorum*, la *Cohors Lusitanorum* en Numidie Méridionale.

¹⁹³⁷ Lassère J.-M., 1977, p. 121, 124, 126, 127, 462.

¹⁹³⁸ Lassère J.-M., 1977, p. 126

¹⁹³⁹ Lassère J.-M., 1977, p. 126,127

¹⁹⁴⁰ Lassère J.-M., 1977, p. 187

¹⁹⁴¹ Lassère J.-M., 1977, p. 637, 638, 639.

¹⁹⁴² M'Charek A., 1982, p. 23, 24, 114, 132, 133, 151, 171, 177.

¹⁹⁴³ M'charek A., 1982, p. 23-24, n° 10 et 11. Remarquez que les dimensions du texte 10 sont très proches des celles de notre.

¹⁹⁴⁴ M'Charek A., 1982, p. 132 : *CIL*, VIII, 23421 : *Pomponia Saturnina* et p. 133, *CIL*, VIII, 23399 : *P. Pomponius Saturninus*

¹⁹⁴⁵ Voir en dernier lieu N. Duval, 1989, 1, p. 433, p. 433-434, n° 50.

¹⁹⁴⁶ Kajanto I., 1965, p. 30

¹⁹⁴⁷ Kajanto I., 1965, p. 55 et p. 213

¹⁹⁴⁸ Document n° 1 provenant de Hr. Dammag, site n° 042.

gentilice *Pontius* est attesté à Utique¹⁹⁴⁹ à Carthage¹⁹⁵⁰, à *Thaenae*, à *Gens Bacchiuana*¹⁹⁵¹ à *Sicca*¹⁹⁵² à *Uchi Maius*¹⁹⁵³, à *Cirta*¹⁹⁵⁴, à *Uzelis*, *Mastar*, *Celtianis* et *Milev*¹⁹⁵⁵. Mais pour notre cas la femme qui porte ce gentilice a un *cognomen* africain : en effet *Selecta* ou plutôt *Berecta* est un nom typiquement africain répandu¹⁹⁵⁶. D'après Jogling, ce nom est dérivé de *Berect* qui peut donner aussi *Berecth*, *Berecte*, *Berecthe*, *Berict*, *Beregt* et probablement *Beret*¹⁹⁵⁷.

Salonius/-a : Quatre membres de la *gens Salonia* proviennent seulement de Hr. Contra (n°007) : 1- *L. Salonius* [...] attesté par l'épitaphe¹⁹⁵⁸ des *Staberii* et semble avoir une relation familiale avec ces derniers ; 2- *C. Salonius Brianus* défunt signalé sur une stèle funéraire¹⁹⁵⁹ à « *DMS* » avec sa femme *VeJ/neria Bi*[...] ; 3- *Salonia Rustica* défunte signalée par le cippe monumentale¹⁹⁶⁰ de Hr. Contra (n°007) ; 4- *Q. Salonius Martialis* l'époux de la précédente, attesté sur le même monument en tant que dédicant. Le gentilice *Salonius* est peu fréquent ailleurs. Ce *nomen* est répertorié dans la liste de Solin/ Salomies, 1988¹⁹⁶¹. Il est attesté comme gentilice à *Mutia*¹⁹⁶² à Lambèse¹⁹⁶³, à Refana¹⁹⁶⁴ et à Mascula¹⁹⁶⁵. Il est signalé en tant que surnom dans l'Album de Timgad¹⁹⁶⁶ en tant que *cognomen*. D'après A. Chastagnol il semble révéler une origine ethnique, Salone en Dalmatie¹⁹⁶⁷. On le trouve également à Bou Kornin probablement en tant que *nomen*¹⁹⁶⁸. A *Uchi Maius* on le trouve (avec deux L : *Salloni*) chez un citoyen tribule de l'*Arnensis*¹⁹⁶⁹ en tant que *cognomen*. D'après leurs surnoms, il semble que nous sommes en face d'une famille d'origine africaine

¹⁹⁴⁹ Lassère J.-M., 1977, p. 80 et 136

¹⁹⁵⁰ Lassère J.-M., 1977, p. 102 = *CIL*, VIII, 22640,69 et p. 462, voir aussi, Ladjimi Sebai L., 2002, p. 25.

¹⁹⁵¹ Lassère J.-M., 1977, 136

¹⁹⁵² Lassère J.-M., 1977, p. 150

¹⁹⁵³ Lassère J.-M., 1977, p. 157 n° 134.

¹⁹⁵⁴ Pflaum H.-G., 1959, p. 106.

¹⁹⁵⁵ Lassère J.-M., 1977, p. 187 : 187 « Nom peut-être d'origine Samnite, cf. T. Live, IX, 15,4 ; attesté dans toute l'Italie et dans tout l'Empire, cf Pflaum, Onom. Cirta, p. 367. »

¹⁹⁵⁶ *CIL*, VIII, n° 8732= 20499 ; 25507, 27601, 27713

¹⁹⁵⁷ Jongling, 1994, p. 23.

¹⁹⁵⁸ Document n° 1 de Hr. Contra n° 007.

¹⁹⁵⁹ Document n° 3 de Hr. Contra n° 007.

¹⁹⁶⁰ Document n° 4 de Hr. Contra n° 007.

¹⁹⁶¹ Solin/Salomies, 1988, p. 161.

¹⁹⁶² *CIL*, VIII, 594 : *D(is) M(anibus) s(acrum) / Salonia / C(ai) f(ilia) Tertia / p(ia) v(ixit) a(nnos) XXX / h(ic) s(ita) e(st).*

¹⁹⁶³ *CIL*, VIII, 2586 *Q(uintus) Salonius Repentinus Tha(mugadi)*

¹⁹⁶⁴ *CIL*, VIII, 10643. *Salonius Fel/ix sac(erdos) sup(erior) cu/m M() coniu<g=C>e v(otum) s(olvit).*

¹⁹⁶⁵ *CIL*, VIII, 17675 *Saturno Aug(usto) sa[crum] / T(itus) Salonius Satur[ninus] / et fil(ius) Volussius et [...] / et Publius sacer(dos) de pec(unia) / v(otum) s(olverunt) l(ibentes) a(nimo).*

¹⁹⁶⁶ *CIL*, VIII, 2403, il est porté par *Antonius Saloni*.

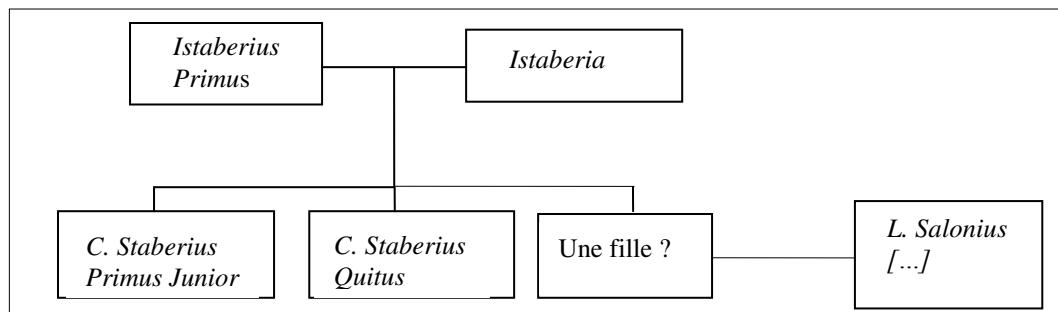
¹⁹⁶⁷ Chastagnol A., 1977, p. 324-337 avec discussion p. 337-338, voir en particulier p. 331.

¹⁹⁶⁸ *CIL*, VIII 24310a *Mons Balcaranensis* : ---] *Iulius A*[...] / [...] *Saloniu[s* ...] / [...] *Saturn*[...] / [...] *Saeni*[s

¹⁹⁶⁹ *CIL*, VIII, 15446, Lassère J.-M., 1977, p. 157, n° 134, Ben Abdalla Z. et Sanna R., 1997, p. 283-326, voir p. 324.

romanisée. Le *cognomen Brianus-a*, porté par le second, semble être inconnu ailleurs. Seul à Mactar est attesté *Burianus* avec un « *U* » après le « *B* »¹⁹⁷⁰. Les deux *cognomina* portés par le couple, *Salonia Rustica* et *Q. Salonius Martialis* sont fréquents en Afrique. *Rusticus -a* qui peut révéler une origine rurale¹⁹⁷¹ est porté par 135 individus en Afrique sur un total de 344¹⁹⁷² soit 39,2 %. Alors que *Martialis* qui est une forme adjectivale à sens théophore tiré du nom du dieu Mars¹⁹⁷³ est un « nom africain reconnaissable à (sa) valeur religieuse ou morale »¹⁹⁷⁴. L’Afrique compte 324 cas sur un total de 771 au niveau de l’empire¹⁹⁷⁵ soit 42% du total. Il s’agit là du *cognomen* le plus fréquent après *Saturninus*¹⁹⁷⁶. Ce *cognomen* africain d’origine punique nous fait découvrir l’origine indigène de ce citoyen romanisé.

Staberius/-a : Staberius est un gentilice répandu au nord-est de *Sufes*, on le trouve à : Hr. Contra (n°007), et Hr. Fartout (n° 041), à l’intérieur de la région étudié et à Hr. Derghame¹⁹⁷⁷ sur les limites et à Mactar¹⁹⁷⁸. A Hr. Contra (n°007) cette famille qui se compose de quatre membres est signalée par une épitaphe avec le formulaire *DMS* avec 5 textes¹⁹⁷⁹. Les deux fils portant le même *praenomen*, en voilà le *stemma* :



Une autre femme membre de cette famille est signalée par une autre épitaphe¹⁹⁸⁰ du même site. Elle est dite *Staberia Pau[lin]a ?* sœur de *M. Plotius S[...]* et fille de *Plotia*. Une deuxième famille avec le même gentilice est signalée par une épitaphe provenant de Hr. Fartout (n° 041)¹⁹⁸¹ à 4 km seulement au sud. Cependant l’état de conservation de l’inscription ne laisse deviner qu’un seul nom qui peut être considéré un membre de la famille

¹⁹⁷⁰ M’Charek A., 1982, p. 112.

¹⁹⁷¹ Kajanto I., 1965, p. 81.

¹⁹⁷² Kajanto I., 1965, p. 310.

¹⁹⁷³ Kajanto I., 1965, p. 20

¹⁹⁷⁴ Lassère J.-M., 1977, p. 453 (l’auteur cite une phrase de L. Galant).

¹⁹⁷⁵ Kajanto, 1965, p. 212.

¹⁹⁷⁶ Kajanto, 1965, p. 55.

¹⁹⁷⁷ AAT₂, feuille El Ala n° 36, site n° 109.

¹⁹⁷⁸ A Mactar, *CIL*, VIII, 23525 23526 23527 23488 ; M’Charek A., 1982, p. 27 et 46.

¹⁹⁷⁹ Document n° 1 de Hr. Contra n° 007.

¹⁹⁸⁰ Document n° 2 de Hr. Contra n° 007.

¹⁹⁸¹ Document n° 1 de Hr. Fartout n° 041, *CIL*, VIII n° 11439 = 266 ; *ILTun* n° 393

de Hr. Contra (n°007) car il se nomme de la même manière : *Caius Staberius*. A Hr. Contra (n°007) la *gens Staberia* est l'une de deux grandes familles. En effet les *Staberii* sont associés probablement par le mariage à la deuxième grande famille de Hr. Contra, les *Salonii* (voir supra) ainsi qu'aux *Plotii* (voir supra). D'après Lassère, le gentilice *Staberius* est assez fréquent en Campanie et dans le Latium. En Afrique, à l'époque de César et d'Auguste. Ce *nomen* est attesté à Milev¹⁹⁸² à *Uchi Maius*¹⁹⁸³, à Mactar¹⁹⁸⁴, à *Thignica*¹⁹⁸⁵, à *Althiburus*¹⁹⁸⁶, à *Vaga*¹⁹⁸⁷, en Numidie¹⁹⁸⁸, à *Lambaesis*¹⁹⁸⁹. Il est difficile de distinguer l'origine des *Staberii* de la région de *Sufes*. Leurs *cognomina* n'apportent pas d'aide pour cette tâche.

Statilius/-a : Le gentilice *Statilius-a* est livré par une stèle funéraire avec le formulaire *DMS*¹⁹⁹⁰. Il est porté par *Statilia Laetina* épouse de *L. Iulius Securus*. Ce gentilice italien d'origine campanienne est enregistré en Afrique dans la Cirtéenne¹⁹⁹¹ à l'époque de César et d'Auguste. On le trouve à *Sabratha*¹⁹⁹² au début du I^{er} siècle et au *Fundus ...itanus* sous Marc Aurèle¹⁹⁹³. Il est également attesté (non loin de *Sufes*) sur l'Oued Cheraïa¹⁹⁹⁴ entre *Sufetula* et *Cillium*. Le *cognomen Laetus-a*, dérivé de *Laetus*, qui a donné *Laetinianus* et qui exprime une qualité morale, est rare partout dans l'Empire, Kajanto¹⁹⁹⁵ n'a dénombré que 15 personnes dont 6 hommes et 9 femmes. Il ne permet pas de connaître l'origine de cette femme.

Venerius/-a : Le *nomen Venerius /-a*¹⁹⁹⁶ est porté par une femme de Hr. Contra (n°007) appelée [*Ve]neria Bi[....]*] dédicante d'une épitaphe¹⁹⁹⁷ à « *DMS* ». Cette femme apparaît sur l'épitaphe comme curatrice qui a construit le tombeau à son époux *C. Salon[ius]*

Brian[us]. D'après Kajanto¹⁹⁹⁸ *Venerius-a* est un *cognomen* dérivé du nom de la déesse *Venus*¹⁹⁹⁹. Il est difficile de se prononcer sur l'origine de cette femme d'autant plus que son *cognomen* est incomplet.

¹⁹⁸² Lassère J.-M., 1977, 190.

¹⁹⁸³ Lassère J.-M., 1977, p. 157, n° 134, *CIL*, VIII, 26378.

¹⁹⁸⁴ Lassère J.-M., 1977, p. 602 et 611.

¹⁹⁸⁵ *CIL*, VIII, 15033.

¹⁹⁸⁶ *CIL*, VIII, 16478.

¹⁹⁸⁷ *CIL*, VIII, 1255.

¹⁹⁸⁸ *CIL*, VIII, 4406, 10748, 20110.

¹⁹⁸⁹ *CIL*, VIII, 2564, 2567, 2831, 3770 et 18068.

¹⁹⁹⁰ Document provenant de Hr. El Fercha n° 151.

¹⁹⁹¹ Lassère J.-M., 1977, p. 190.

¹⁹⁹² Lassère J.-M., 1977, p. 444 ; 463 ; 627.

¹⁹⁹³ *CIL*, VIII, 23022.

¹⁹⁹⁴ Duval N., 1989, n° 212, p. 472 : épitaphe avec *DMS*.

¹⁹⁹⁵ Kajanto I., 1965, p. 261.

¹⁹⁹⁶ Solin/Salomies, 1988, p. 201.

¹⁹⁹⁷ Document n° 3 de Hr. Contra, site n° 007.

¹⁹⁹⁸ Kajanto I., 1965, p. 57.

Vitalius : Cette famille *Vitalius* est représentée par un seul membre, *L. Vitalius Saturninus* sacerdoce de Saturne. Ce nom est gravé sur une stèle figurée du II-III^e siècle qui provient de Hr. Dammag²⁰⁰⁰. Il est mentionné avec une femme appelée *Pontia Belecta*. Cette pierre est découverte à Hr. Dammag (n°042). *Vitalius* ici, dérivé de *Vitalis* qui un *cognomen* utilisé comme gentilice, est un hapax en Afrique aux dires de J.-M. Lassère²⁰⁰¹. C'est un surnom de souhait (de longue vie) très répandu d'après Kajanto qui en a dénombré 1209 fois²⁰⁰² à travers l'Empire. *L. Vitalius Saturninus* est un africain comme l'indique son *nomen* et son *cognomen*.

Les citoyens de *Sufes* et sa région constituent la majorité des individus attestés par l'épigraphie dans l'état actuel de la documentation avec un taux de 60,8% du total. La majorité soit 38 noms sur 40, est fournie par des épitaphes de différents types et formes (stèles de différentes formes, caissons, cippes, cippes-autels ...). La ville contribue par 53% des citoyens, le reste est signalé dans 7 sites ruraux. Chronologiquement, ils appartiennent à deux grandes phases : une première qui date du premier siècle et une seconde au II-III^e siècle. La seconde période accapare le plus grand nombre des citoyens d'après la documentation disponible. D'après leurs noms, ce sont en majorité des africains romanisés, les allogènes étant très rares et difficiles à identifier. Le substrat local réapparaît avec les chrétiens.

3.4.5. L'onomastique des chrétiens

L'épigraphie de la région a révélé les noms de 6 chrétiens (cinq hommes et une femme). Ils de *Sufes* (n°089)²⁰⁰³ et de Hr. Mhalla (n°022)²⁰⁰⁴.

Nom	Datation	Provenance
<i>Burlogia fille de Bitalis</i>	période chrétienne IVe-Ve siècle	Sbiba
<i>Bitalis père de Burlogia</i>		
<i>Beturus</i> parent des deux précédents		
<i>Lucidus</i> fils de <i>Mithimus</i>	IV-V ^e siècle	Hr. Mhalla
<i>Abundantius</i> fils de <i>Mithinus</i>		
<i>Mithimus</i> ou <i>Mithinus</i> père de <i>Lucidus</i> et d' <i>Abundantius</i>		

Abundantius fils de *Mithinus* : Probablement frère de *Lucidus* (signalé par la deuxième pierre), *Abundantius* est signalé sur une pierre²⁰⁰⁵ avec un chrisme provenant de Hr. El

¹⁹⁹⁹ Kajanto I., 1965, p. 58 et 214.

²⁰⁰⁰ Texte n° 1 provenant de Hr. Dammag n° 042.

²⁰⁰¹ Lassère J.-M., 1977, p. 96.

²⁰⁰² Kajanto I., 1965, p. 72.

²⁰⁰³ CIL, VIII, 11447 = document n° 53 de *Sufes*, site n° 089.

²⁰⁰⁴ CIL, VIII, 23238 et 23239 = document n° 1 et 2 de Hr. El Mhella, site n° 022.

Mhalla. Ce nom se développe dans un milieu chrétien, il est dérivé du nom d'un martyre romain²⁰⁰⁶. La forme « *Abundantius* » est un adjectif dérivé de la racine « *Abuns* » ou « *Abens* » qui a donné *Abundans* et *Abundantius*²⁰⁰⁷.

Beturus un parent de *[Bur]ogia* fille de *Bitalis* : *Beturus*, *Beturi* qui se lit sur l'épitaphe de *[Bur]ogia* fille de *Bitalis* est une forme probablement déclinée de *Beturus* ou *Buturus*. C'est un nom unique indigène très fréquent en Afrique d'après Camps²⁰⁰⁸. Il est attesté sous plusieurs formes tels *Butur*, *Buture*, *Buturus-a* qui a donné d'autres formes plus développées tel s*Buturaia*, *Buturicus*, *Buturata*, *Buturarius*, *Buturaria*²⁰⁰⁹.

Bitalis père de *[Bur]ogia* : *Bitalis* ou *Vitalis* se trouve dans la forme en « *-us* » *Vitalus* comme *Sodalis*, *Sodalus* ou *Natalis Natalus*²⁰¹⁰. Kajanto affirme que ce nom est parmi 18 autres dont la fréquence dépasse le nombre de 1000 personnes (1028)²⁰¹¹. C'est un nom indigène traduit en latin, qui veut dire « il vivifiera²⁰¹² ». Il est très fréquent chez les chrétiens. Il est courant dans le domaine impérial de Hr. El Hammam et à Jebel Jloud²⁰¹³.

[Bur]ogia fille de *Bitalis* : *[Bur]ogia* : est un nom composé de deux éléments : un radical *Burog* ou *Buruc* et une terminaison latine au féminin ici « *-ia* ». Ce nom est fréquent en Afrique, il est attesté sous diverses formes : *Boroc*, *Burog*, *Burocia*, *Burugia*, *Burgia*...²⁰¹⁴. Il est porté ici par une défunte chrétienne de *Sufes*.

Lucidus fils de *Mithimus* : *Lucidus* se lit sur une épitaphe tardive découverte à Hr. Mhalla (n°022)²⁰¹⁵. Exprimant la clarté et la franchise²⁰¹⁶, *Lucidus* est un nom unique rare, Kajanto n'a dénombré que seize hommes, vingt femmes, cinq esclaves et affranchis et quatre chrétiens²⁰¹⁷.

Mithinus ou *Mithimus* père d'*Abundantius* et de *Lucidus* : Il est mentionné sur deux épitaphes de Hr. El Mhalla (n°022)²⁰¹⁸ en tant que patronyme sous ces deux formes : sur la

²⁰⁰⁵ Document n° 2 de Hr. El Mhella, site n° 022.

²⁰⁰⁶ Duval N., 1975, p. 421 n° 2 et note 1. Kajanto I., 1965, p. 281 a dénombré 14 hommes seulement qui portent ce nom.

²⁰⁰⁷ Kajanto I., 1965, p. 116.

²⁰⁰⁸ Camps G., 1992-1993, p. 50, n° 146, Voir en dernier lieu, Camps G., 2002-2003, p. 211-257 en particulier p. 224.

²⁰⁰⁹ Jongeling K., 1994, p. 29.

²⁰¹⁰ Kajanto I., 1965, p. 23, note 6.

²⁰¹¹ Kajanto I., 1965, p. 30, 274.

²⁰¹² Half G., 1963-1964, p. 143.

²⁰¹³ Camps G., 2002-2003, p. 224 ; Lassère J.-M., 1977, p. 341, 347 n° 240 et p. 454.

²⁰¹⁴ Lassère J.-M., 1977, p. 27-28.

²⁰¹⁵ Gauckler P., 1901, p. CLXXVIII n°3, document n° 1 de Hr. El Mhella, site n° 022.

²⁰¹⁶ Kajanto I., 1965, p. 71.

²⁰¹⁷ Kajanto I., 1965, p. 288.

²⁰¹⁸ Documents n°s 1 et 2 de Hr. El Mhella, site n° 022.

première pierre « *Mithimus* » et sur la seconde « *Mithinus* ». Africain d'origine punique ou sémitique dérivé du « *Mattan* » aux dires de Gauckler²⁰¹⁹, *Muthinus* est un cognomen qu'on trouve sous différentes formes²⁰²⁰ : *Mettun* ; *Muthun*, *Mutthun*, *Metun*... Il révèle le même sens que celui de Donatus²⁰²¹. Ce cognomen figure sur la liste des noms uniques de *Mididi*²⁰²².

Le nombre des chrétiens livrés par l'épigraphie n'est pas important, il ne dépasse pas les 6 personnes. D'après le formulaire et les supports, ces personnes ont vécu au cours du IV-Ve siècle c'est-à-dire durant la période de l'appogée du christianisme, ce qui ne convient pas avec la réalité des évènements vécus par la ville²⁰²³.

Ainsi, il apparaît que malgré sa modestie, sa relative faiblesse en nombre et en qualité (elle est en partie fragmentaire), l'épigraphie de la cité de *Sufes* fournit des informations onomastiques à travers toute l'Antiquité et recueillies aussi bien dans la ville que dans la campagne. D'après la documentation disponible, les pérégrins constituaient une minorité par rapport aux citoyens et semblent être très touchés par la culture latine et la civilisation romaine comme l'indique l'adoption de la langue latine, la traduction de leurs noms et enfin leur approbation de la romanité. L'épigraphie n'a pas livré suffisamment d'informations pour parler d'une romanisation programmée. En effet, les gentilices impériaux et leurs utilisateurs ne sont pas nombreux. On dénombre à *Sufes* et sa région trois seulement *Iulius* (trois personnes) ; *Flavius* (trois personnes) et *Aelius* (cinq personnes). L'ensemble totalise 11 individus qui sont répartis entre la ville (trois *Flavii*, un *Iulius* et deux *Aelii*) et la campagne (deux *Iulii* ; trois *Aelii*). Il s'agit toujours de romanisation et non de migration italienne. Dans une région pénétrée à l'époque flavienne comme l'a montré M. Legaly, on est frappé par la faiblesse du nombre des porteurs du gentilice *Flavius*. Evidemment, cela peut s'expliquer par la pauvreté et l'indigence de la documentation. La majorité de ces citoyens sont des africains romanisés connus à partir de leurs *cognomina*. Ils datent de la période située entre la fin du I^{er} siècle et le III^e siècle ce qui correspond à l'âge d'or de l'histoire de la cité promue au rang de colonie sous Marc Aurèle ou Commode. Sept personnes dont cinq de *Sufes* sont attestées au I^{er} siècle ; deux personnes 1 de la ville de l'autre de la campagne date du II^e siècle ; - le reste remonte au II^e –III^e siècle.

²⁰¹⁹Gauckler, 1901, p. CLXXVIII, note 1.

²⁰²⁰Jongeling K., 1994, p.102-103.

²⁰²¹Kajanto, 1965, p. 76 ; Lassère, 1977, p. 452 ; Gascou J. et Corbier P., 1995, p. 277-323, voir en particulier p. 299.

²⁰²²Ben Baaziz S., 2000, p. 249 et 347.

²⁰²³Voir infra, p. 426 et suiv.

Les citoyens romains sont majoritaires, mais cela est sans doute en rapport avec la documentation disponible. Cependant, le processus de la romanisation est sensible. La part des femmes n'est pas négligeable. Elles appartiennent généralement à des familles de notables de la ville : comme les *Magnii* et les *Flavii*.

Les allogènes sont présents parmi la population étudiée, on en compte quelques-uns, surtout durant la première période. Par la suite leur distinction à partir de l'onomastique devient difficile.

La part des chrétiens est faible en comparaison avec à ceux de *Mactaris*²⁰²⁴ ou de *Sufetula*²⁰²⁵ ou d'*Ammaedara*²⁰²⁶. Nous savons que leur nombre était beaucoup plus important, puisque lors de l'émeute de 399 apr.J.-C., les païens ont tué soixante parmi les chrétiens mais c'est toujours le problème de la documentation disponible qui entrave une bonne évaluation. Leur onomastique témoigne d'un retour au substrat africain.

3.4. Les catégories sociales

En nous basant essentiellement sur les informations rapportées par l'épigraphie, nous tenterons d'isoler les différentes catégories sociales de la région étudiée. Cependant, il faut avouer dès le début que ces textes et ces monuments ne représentent que la classe moyenne et aisée. En effet, le coût d'une pierre tumulaire était trop élevé pour qu'un membre de la population pauvre puisse s'en doter²⁰²⁷.

3.5.1. Les classes supérieures. Aristocratie et évergétisme

Hormis quelques exemples, il est difficile de distinguer les notables parmi les autres individus connus par l'épigraphie à *Sufes*. Pour cela il est nécessaire de se baser sur les informations directes, le statut social ou les fonctions signalés sur les inscriptions tout en regroupant le reste dans la classe moyenne (en étant conscient des objections que peuvent entraîner un tel choix.) Les indices indirects qu'on peut tirer du support (dimensions et décors) ne peuvent servir vu les imperfections dont souffrent les publications antérieures.

La documentation disponible n'a pas livré de noms de personnes de l'ordre sénatorial d'origine sufétaine. Par ailleurs, l'épigraphie provenant des environs de la région, cite au

²⁰²⁴ Prévot F., 1984.

²⁰²⁵ Duval N., 1987, p. 385-414.

²⁰²⁶ Duval N. et Prévot F., 1975.

²⁰²⁷ Leveau Ph., 1984, p. 88 : « Les pauvres n'avaient certainement pas les moyens de réunir les 4 à 500 sesterces que coûtait une pierre tumulaire au I^{er} et II^e siècles sauf s'ils appartenaient à la *familia* d'un riche Césarien ou étaient membre d'un collège funéraire. » Cf. Mrozek S., 1975, p. 54-55 (cité par Leveau, 1984, p. 88 note n° 26).

moins deux sénateurs, *Lucullus Africanus*, le propriétaire du *Saltus Beguensis* en 138 et *Q(uintus) A(nicius) F(austus) c(larissimus) v(ir)*, propriétaire d'un domaine voisin du territoire de *Sufes* dans la même direction. A *Sufetula*²⁰²⁸ comme dans les autres cités voisines l'épigraphie signale également des membres de l'ordre sénatorial²⁰²⁹.

Une seule personne de rang équestre est connue à *Sufes*. Il s'agit de *Q. Magnius Maximus Flavianus*²⁰³⁰ fils de *P. Magnius Amandus*²⁰³¹. En fait un seul chevalier est un chiffre très réduit par rapport à celui de sa voisine méridionale²⁰³². En effet, N. Duval a dénombré pas moins de cinq chevaliers à *Sufetula*²⁰³³. D'après le formulaire et le titre porté par cet homme²⁰³⁴, la dédicace est datable de la fin du II^e ou du début du III^e siècle. Cette date correspond à l'apogée de la vie municipale de *Sufes*, c'est celle de sa promotion au rang de colonie²⁰³⁵. Ce chevalier est inconnu ailleurs. Les seules données disponibles sur son compte disent qu'il est le fils d'un notable de la cité qui a été flamme perpétuel, intégré parmi les quinquennales. Le texte rapporte simplement que ce chevalier agissait en tant que dédicant rendant hommage à son père magistrat et dignitaire sufétain. A remarquer que cette *gens* est représentée aussi par un autre membre signalé par une épitaphe : *Magnia Asliada* et probablement un *[Mag]n[ius]*²⁰³⁶

L'épigraphie à *Sufes* n'a fourni qu'une seule indication relative à la magistrature : il s'agit de *P. Magnius Amandus*, flamme perpétuel et duumvir quinquennal. Père du seul chevalier mentionné à *Sufes*, ce dernier est révélé par la même base de statue dédiée par son fils et datant de la fin du II^e-début du III^e siècle signalée ci-dessus. Il est clair, qu'il s'agit là, de l'un des plus hauts notables de la cité. Les charges qu'il a exercées sont considérées parmi les plus hautes fonctions dans le cursus municipal de l'époque. En effet, le duumvir quinquennal, chargé de la révision de la liste des citoyens en se basant sur le *cens*, est élu tous les cinq ans parmi les anciens membres de l'*ordo*²⁰³⁷, alors que le flamme perpétuel est considéré comme le couronnement du cursus municipal.

²⁰²⁸ Duval N., 1989, voir index.

²⁰²⁹ Sur l'ordre sénatorial en Afrique Romaine voir, Corbier M., 1982, p. 685-754.

²⁰³⁰ Lefebvre S., 1999, p. 513-578, voir p. 562 n° 29.

²⁰³¹ *CIL*, VIII, 11430.

²⁰³² Tout près de la région étudiée, à Hr. Left ?, au nord de *Sufes* d'environ 10 km l'épigraphie signale un certain Florentius *vir perfectissim* procurateur au début du IV^e siècle, cf en dernier lieu, Grira M., 2001, p. 129- et suiv.

²⁰³³ Duval N., 1989, 1, p. 403-488, n° 22 et 23 (*P. Aelius Rusticus*) ; n° 48 (*L. Caecilius L. f. Athebaeus*) ; n° 49 (*C. Pompeius L. fil., Felix Octavianus*) ; n° 51 ; (*Q. Turranus Natalis Censorinus*) ; n° 52 (*M. Valgus M. f. Aemilianus*).

²⁰³⁴ Lefebvre S., 1999, p. 513-578, voir p. 562 n° 29.

²⁰³⁵ *CIL*, VIII, 11421 ; Gascou J., 1972, p. 140; Id, 1982, p 197.

²⁰³⁶ *CIL*, VIII, 11437.

²⁰³⁷ Sur le Quinquennalat voir Jacques F., 1984, 473-477 ; Lassère J.-M., 2005, p. 367.

Un second personnage portant le titre de flamine perpétuel est signalé par l'épigraphie. Il s'agit de [...] *Egnatius*²⁰³⁸.

Cette fonction couronnait le *cursus* municipal à *Sufes* puisqu'elle est citée juste avant l'adlection à la quinquennalité pour le cas de *P. Magnius Amandus*. Toutefois, on ne connaît rien sur le reste des charges exercées par ce dernier²⁰³⁹. Alors que pour le second, [...] *Egnatius*, peu d'éléments nous sont parvenus à cause de l'état de la conservation de la pierre. Souvent, cette fonction nécessite une fortune particulière : l'exemple de *P. Magnius Amandus* en constitue une preuve éloquente. Les informations qui se rapportent au Bas-Empire signalent la présence d'un type de notable appartenant à la classe dirigeante : les *principales*²⁰⁴⁰. Nous les connaissons grâce à la 50^e lettre de saint Augustin qui utilise les termes : « *Ductoribus ac Principibus vel senioribus Coloniae Sufectanae* » : « Aux *Ductores* et aux *Principales* ou les *Seniores* de la colonie de *Sufes* ». Dans un autre passage de la même lettre, l'auteur écrit « Chez vous, les lois de Rome sont enterrées, celui qui a le plus tué a reçu le plus de louanges et a occupé la première place dans votre curie. » « *in vestram curiam tenuit principatum.* » Il s'agit là de l'élite des décurions, les plus puissants et les plus influents dans le sénat de la cité. L'accès à cette dignité semble être en rapport avec un bienfait envers la patrie comme c'est le cas de la personne qui a « dirigé le massacre de soixante chrétiens²⁰⁴¹ ». Apparus en Afrique au cours du III^e siècle d'après T. Kotula²⁰⁴², ce corps de notables (les *principales*) n'est signalé à *Sufes* qu'à la fin du IV^e siècle²⁰⁴³. Bien entendu cela ne veut pas dire qu'il n'existaient pas avant cette date.

La prospection n'a pas révélé des témoignages directs sur la présence des latifundiaires dans la campagne de *Sufes*. Mais il est clair que la région a connu le développement de la grande propriété. Il ne faut pas oublier qu'au voisinage de *Sufes* du côté sud-ouest se trouve le fameux domaine sénatorial, le *Saltus Beguensis*²⁰⁴⁴. Par ailleurs, au nord de la région étudiée, se trouve un centre important d'un domaine impérial, il s'agit de Hr.

²⁰³⁸ *CIL*, VIII, 11422 ; Bassignano M. S., 1974, p. 89, n° 1.

²⁰³⁹ Il se peut qu'il ait été le premier magistrat de la colonie de son rang et à ce titre, n'avait pas besoin d'exercer les charges inférieures.

²⁰⁴⁰ Lepelley Cl., 1979, p. 201-205; Kotula T., 1982.

²⁰⁴¹ Lepelley Cl., 1981, p. 307.

²⁰⁴² Kotula T., 1982, p. 20.

²⁰⁴³ Saint Augustin, *Lettre* 50.

²⁰⁴⁴ Sur l'histoire du *Saltus Beguensis*, cf, S. Sehili, communication au colloque de Sbeitla, Mai 2006, en voie de publication. Ce dernier qui s'étend sur tout le plateau de Zelfane a fini par se diviser en deux grandes propriétés dont le plus célèbre et celui du sénateur *Q Anicius Faustus* qui se trouve à côté du territoire de *Sufes*. Sur cette lecture voir en dernier lieu M'Charek A., 2003, p. 61-82, en particulier, p. 61-71.

Left²⁰⁴⁵. Au surplus, nous avons découvert à Sidi Es Sahbi (049) deux bornes-limites qui portent les sigles suivants : 1- « *BRV* » et 2- « *BVIC* »²⁰⁴⁶ développés volontairement en *B(albus ?) Ru(sticus ?)* et *B(albus ?) Vic(tor ?)*. Quoiqu'il en soit, il s'agit là sans doute de deux propriétaires voisins qui appartiennent à la même famille, probablement des frères. Le contact géographique et la faible densité des sites antiques autour de Sidi Es Sahbi tolèrent le développement de la grande propriété dans ce secteur.

D'autres indications épigraphiques peuvent être exploitées pour classer d'autres personnages parmi la catégorie des notables de la cité de *Sufes*. La première est une inscription de provenance inconnue. Le texte nous apprend que *Q. Aelius Saturninus*²⁰⁴⁷ a construit un mausolée sans compter les dépenses. Donc, ce personnage possédait les moyens non seulement pour construire un mausolée mais aussi pour qu'il puisse dépenser l'argent sans compter. Il est donc clair qu'il était un notable. La seconde est une petite pierre pourvue de trous de fixation avec un nom ? au génitif *Naterici*²⁰⁴⁸. Ce texte est interprété en tant que nom au génitif, donc il signale la siège d'un notable à un endroit public probablement l'amphithéâtre²⁰⁴⁹. Inconnu ailleurs, le nom semble indiquer une origine africaine.

Par ailleurs, l'importance et la richesse de quelques sites archéologiques à travers la campagne prospectée, témoignent également de la grande propriété : les fermes et les *villae* identifiées dans la région font sans doute partie des *latifundia*. Les grands travaux hydrauliques repérés lors de la prospection ne peuvent être édifiés que par des latifundiaires qui en avaient les moyens : c'est le cas par exemple de Hr. El Beinnaïa (n° 158) qui en plus du matériel luxueux (éléments d'architecture), révèle un aqueduc, un « *bathhouse* » et un mausolée.

3.5.2. Les autres catégories

Il s'agit de citoyens, de pèlerins, d'esclaves et d'affranchis. A l'inverse des notables qui habitaient le centre urbain, cette catégorie devait résider à la périphérie du noyau urbain, dans des quartiers lointains ou dans des *mappalia* comme c'est le cas autour des grandes villes

²⁰⁴⁵ *AAT*₂, El Ala, XXXVI, site n° 106, M'Charek A., 1996, p. 18-22. Id 1999, p. 158; Ben Baaziz S., 2000, p. 195-197, site n° 217. Ce site a donné une dédicace à Marc-Aurèle et une autre à Constantin. Cette dernière est offerte par le procurateur *Florentius* qui a construit un ouvrage fastidieux sur un long trajet ; En dernier lieu, Gira M., 2001, p. 129-138.

²⁰⁴⁶ Document 1 et 2 de Sidi Sahbi, site n° 049.

²⁰⁴⁷ *ILTun*, 391 ; Cagnat R., 1927, p. 38, n° 7.

²⁰⁴⁸ Inédit voir document n° 19 de Sbiba, site n° 089.

²⁰⁴⁹ Sur les marques de sièges voir en dernier lieu Ben Hassen H. et Maurin L., 2004, p. 147 et suiv.

antiques. Carthage en est un bon exemple²⁰⁵⁰. Le débordement des ruines de la cité antique au-delà du plateau qui devait abriter le *castellum* puis la *colonia* constitue une preuve sur l'extension de la zone urbaine habitée en grande partie par les classes inférieures. Par ailleurs, nous savons que les *mappalia* ne laissent pas de traces sur le terrain étant donné qu'elles utilisent des matériaux périssables²⁰⁵¹.

Sont classées dans cette catégorie également les personnes qui ont laissé leurs noms à travers des épitaphes. Elles sont parfois groupées dans des agglomérations comme c'est le cas de Hr. El Contra (n°007) et Hr. Thmed (n°189) et dans d'autres situations, elles sont attestées individuellement ou en famille par des épitaphes découvertes sur leurs domaines. Trois familles sont attestées à Hr. El Contra, il s'agit des *Salonii*²⁰⁵², les *Staberii*²⁰⁵³ et les *Plotii*²⁰⁵⁴. Les deux premières sont d'après leurs traces et leurs nombres les plus importantes et les plus influentes à cet endroit. Les *Staberii* sont présents non seulement à Hr. El Contra mais encore à Hr. Fartout à environ 4 km vers le sud et à Hr. Dergham à environ 6 km à l'est de Hr. Contra. Le cippe²⁰⁵⁵ consacré à la mémoire de *Salonia Rustica* dédié par son mari *Q. Salonius Martialis* témoigne d'une fortune remarquable et d'un degré de romanisation très évoluée.

En ce qui concerne Hr. Thmed, les familles connues sont plus nombreuses que celles de Hr. Contra. En effet, on en a dénombré 7 : celle de *C. S---* *T(iti) F(ilius) Mauricinus*, celle de *Q. Menius Saturninus*, celle de *Fuscha Audinia*, celle de *Cilia Fanent*, celle d'*Aelia Gemella*, celle de *Iulius Italicus* et ... *Mai[---]* et celle de *Iunia* fille de *Faustus*. Ici et contrairement à ce qui se trouve à Hr. El Contra, la fortune semble être répartie de façon égale. En effet, on ne remarque pas, d'après les stèles des défunts, une grande différence du point de vue matériel.

Pour le reste, (*D. Fabius Primus* de Sidi Ben Habbès, *Saturninus* fils de *Saturus* fils d'*Auctucauus* de la cité Ennakhla, les deux familles d' El Mahfoura, les deux anonymes Dar El haj Salah (n°105) et qui en fait proviennent de Hendi El Henchir (n° 082) ou bien du site n° 93, le sacerdoce de Saturne *L. Vitalius Saturninus* et *Pontia Selecta* de Hr. Dammag, la famille anonyme de Hr. Bou Leidieb, *Mithinus* et ses deux enfants de Hr. Mhalla, *L. Iulius Securus* de Hr. El Fercha, la famille anonyme d'Aouinet Debbane, [...] *Rusti[cus]* de Hr. Souk Erroumaine et *Aelia Antula* et *Honorata* du site n° 010, ces familles semblent

²⁰⁵⁰ Sur les *magalia* de Carthage voir Sznycer M., 1986, p. 119-133.

²⁰⁵¹ Voir *supra*, p. 173 et suiv.

²⁰⁵² Cette famille de Hr. El Contra, site n° 007, est signalée par le cippe de *Salonia Rustia* n°4, l'épitaphe de *C. Salon[ius] Brian[us]* n° 3 ainsi que l'épitaphe des *Staberii* n° 1 qui signale un *L. Salonius* [...].

²⁰⁵³ Les *Staberii* sont probablement les plus nombreux dans le secteur, ils sont attestés à Hr. Fartout (n° 041) à environ 4 km vers le sud et à Hr. Dergham (*CIL*, VIII, 23241).

²⁰⁵⁴ Document n° 2 de Hr. Contra, site n° 007.

²⁰⁵⁵ Voir volume II, site n° 007, document n° 6.

représenter des propriétaires plus ou moins riches. Le fait qu'ils soient signalés d'une façon individuelle chacun dans un site à part permet d'avancer cette lecture. A Aouinet Debbane, on est en présence d'un nombre d'héritiers qui viennent construire le tombeau pour les défunt. Le patrimoine en question ne peut être qu'un domaine ou une propriété foncière importante. Les stèles et les épitaphes de ces familles sont toujours de simples pierres qui souffrent d'un mauvais état de conservation ce qui empêche d'évaluer le degré de la richesse. Toutefois, il est clair, toujours d'après ces monuments et les ruines des sites de provenance que ces gens appartenaient à la moyenne catégorie des propriétaires. En effet, il est difficile que les petits propriétaires aient trouvé les moyens pour se doter d'un tel privilège. Ces derniers travaillent la terre avec les membres de la famille ou parfois avec des esclaves voire avec des ouvriers salariés.

La majorité écrasante de la société rurale n'a pas laissé de traces épigraphiques. Leurs *mappalia* construites en chaume, en terre battue et en bois n'ont pas laissé de traces sur le terrain. Tout ce qu'on trouve sur le terrain sont les traces des pressoirs à huile. Il est aisément d'imaginer ceux qui font fonctionner des appareils et ceux qui avant cette étape récoltaient les olives et travaillaient la terre. Il s'agit là des colons, des travailleurs libres et des esclaves.

La dédicace offerte par *M. Gentius Quartinus* vétéran à son père *M. Gentius Quartus* citoyens du *Castellum Sufetanum*²⁰⁵⁶, est un indice de valeur renseignant sur la présence des militaires libérés du service à *Sufes* depuis sa fondation. La proximité du quartier général de l'armée romaine d'Afrique ainsi que de la voie Augustéenne²⁰⁵⁷, la position stratégique de *Sufes*, (sur les confins des Musulames et dans un couloir d'accès majeur vers le nord de l'*Africa*) et l'occupation du site depuis la haute Antiquité sont des données suffisantes pour qu'elle soit un lieu d'établissement de vétérans. Cependant, les informations sont lacunaires et insuffisantes pour faire une étude de cette catégorie qui peut être considérée parmi les classes fortunées de la cité. En effet, on ne trouve que trois ou quatre autres personnages qui peuvent être classés parmi cette catégorie :

- un anonyme qui a été tribun militaire de la VII^e légion *Claudia*, assistant (adjoint) de Rufinus perfectissime, magistrat chargé du cens (*mag(ister) a censib(us)*²⁰⁵⁸).
- *[Pu]dentus* arpenteur de géométrie de la XV^e légion Apolienne de Pannonie qui a exercé sous Trajan²⁰⁵⁹. Cette dédicace fragmentaire lui est édifiée (d'après la restitution) par décret de décurion et aux frais publics

²⁰⁵⁶ *CIL*, VIII, 11427.

²⁰⁵⁷ M'Charek A., 1989, p. 153-167.

²⁰⁵⁸ *ILAfr*, 147 ; Toutain J., 1920, p. 29-34.

- *Se[x(tus)] Caec]ilius [T]ertullus* décurion de l'*Ala Flavia*²⁰⁶⁰ qui est signalé par une épitaphe.
- anonyme signalé également par une épitaphe incomplète. Ce dernier n'est pas dit militaire en exercice ou bien en retraite, mais le formulaire utilisé dans le texte : (*rarissimi exempli frater*)²⁰⁶¹ qu'on utilise souvent chez les militaires laisse suggérer l'appartenance à cette catégorie.

Toutes ces personnes sont venues s'installer à *Sufes* parce qu'elles sont établies officiellement ou bien parce qu'elles ont de la famille dans la cité. On ne dispose pas d'informations suffisantes sur cette catégorie mais on sait qu'elle a joué un rôle déterminant dans la vie municipale des cités²⁰⁶².

Les catégories inférieures à *Sufes* ont toujours existé mais elles n'ont pas laissé de trace. Absence d'esclaves sur les inscriptions découvertes parmi les ruines de la ville antique. Il en est de même pour les affranchis à moins que la lecture du linteau signalant « *Augustales* » soit correcte, étant donné que ces prêtres se recrutaient parmi les affranchis²⁰⁶³.

D'autre part, il n'est pas sûr que l'on puisse ranger la totalité des pérégrins attestés à *Sufes* parmi les classes inférieures. Leur résistance à travers la transcription ou la traduction de leurs noms en latin ainsi que la gravure des inscriptions pour perpétuer leur souvenir et leurs traditions dans un milieu où règne une atmosphère numide compliquent la situation.

En ce qui concerne la campagne, on peut distinguer deux catégories : les propriétaires qui se composent également de deux classes : 1- les grands propriétaires et les petits propriétaires et -2 les non propriétaires qui constituent probablement la majorité écrasante de la société rurale.

Enfin il apparaît clairement que la romanisation a touché le monde rural, mais d'une manière moins importante que la ville. Ces personnes signalées par les épitaphes conservaient encore une partie sinon une grande partie de leurs traditions comme l'indiquent leurs noms. En effet, certains noms sont parfois traduits en latin et en d'autres cas ils sont seulement transcrits en latin. Pour les plus riches, la vie à la manière des romains a bien gagné du terrain.

²⁰⁵⁹ *CIL VIII*, 11428= 261; Guérin, 1962, t. I, p. 371, n° 145.

²⁰⁶⁰ *CIL*, VIII, 11429 ; R. Cagnat, *AMS*, XIV, 1888, p ; 66-67 n°45.

²⁰⁶¹ *CIL*, VIII, 11441 (=267).

²⁰⁶² Ben Abid L., 1996, p 131-132.

²⁰⁶³ Sur les *Augustales* voir infra, p. 414.

Le nombre des bains ruraux ou les « *bathouses* », pour ne citer que ces éléments, est important et se répartit à travers toute la région prospectée²⁰⁶⁴.

Les autres catégories de la société rurale se composent d'éleveurs de troupeaux, et de semi-nomades. Ces derniers ne peuvent laisser de traces, à part peut-être 2 ou 3 sites où on ne peut voir que des murs et des structures très rudimentaires et difficiles à interpréter. Mais leur emplacement excentrique et en milieu favorable à leur activité pastorale permet d'aller dans ce sens. Il s'agit de Hr. Tahar n° 128, Hr. Aouled Mohamed (n° 146) et Henchir Ben Guettas (n° 176)

²⁰⁶⁴ Voir *infra*, p. 151-153.

Chapitre 4. La religion

Le paganisme et le christianisme ont connu un dynamisme et une ampleur remarquables dans la région de *Sufes*, dont témoignent les traces archéologiques et les sources épigraphiques et littéraires.

4.1. Le paganisme

Dans l'état actuel de la documentation, un nombre d'informations puisées dans les sources archéologiques et épigraphiques relatives à la région prouvent que la religion païenne était vive et dynamique. En effet, en plus du culte impérial, on dispose d'indices sur la pratique d'au moins cinq cultes dans la cité de *Sufes* comme le montre le tableau suivant :

Cultes	Sites concernés
Culte impérial	<i>Sufes</i>
Hercule	<i>Sufes</i>
Cérérès	<i>Sufes</i> ; Hr. Contra
Saturne	<i>Sufes</i> ? ; Hr. Dammag ; Hr. Thmed ?
Mercure	Hr. Damouss
Liber	<i>Sufes</i>

Hormis *Mercure*, les cultes païens ont laissé des traces dans la ville, chef lieu de la cité. Les autres sites qui ont livré des témoignages sur des cultes païens sont : Hr. Contra (n°007) et Hr. Thmed (n°189) (les deux grands centres ruraux de la région) ; Hr. Damouss (n°012) et Hr. Dammag (n°042) (deux autres sites, deux *villae* situées sur des axes routiers importants).

4.1.1. Le culte impérial

Le culte impérial se manifeste dans la ville de *Sufes* comme ailleurs par les dédicaces élevées par des particuliers ou par la communauté à l'Empereur, surtout quand il est divinisé. Les dédicaces sont généralement placées sous la protection d'une divinité que l'on invoque pour la sauvegarde de l'empereur. L'occasion de la dédicace coïncide souvent avec un événement public : construction ou restauration d'un monument officiel ou bien paiement d'une somme d'argent lors des campagnes électorales. Les noms des empereurs qui subissent la « *damnatio memoriae* » sont martelés et voués à l'oubli. Dans la cité de *Sufes*, le martelage a concerné les noms de Domitien²⁰⁶⁵, Maximin le Thrace et son fils²⁰⁶⁶, Emilien ?²⁰⁶⁷,

²⁰⁶⁵ Voir volume II, site n° 089, document n° 4 = *CIL*, VIII, 256=11419

²⁰⁶⁶ Martelage remarqué sur une borne milliaire découverte à Hr. Khammar, inventaire, site n° 178, voir en dernier lieu Grira M., 2003, p. 433-435, n°1.

²⁰⁶⁷ Linteau déposé dans le parc du nymphée : voir volume II, site n°089, inscription n° 7

Valérien²⁰⁶⁸, Dioclétien²⁰⁶⁹ et Maximien²⁰⁷⁰. Dans la ville, six dédicaces publiques sont adressées aux empereurs romains : trois bases de statues provenant probablement des places publiques, deux linteaux dont l'un provient probablement du nymphée et l'autre d'un arc de triomphe et un fragment de nature imprécise.

Les dédicaces impériales

Réf. Inv.	Support	Empereur	Date	Circonstance	Dédicant
Doc. n° 2	Base de statue	Auguste ou Claude ?	1 ^{ère} ½ du I ^{er} siècle apr. J.-C.	Fondation du castellum ?	Le <i>castellum</i> ? ²⁰⁷¹
Doc. n° 4	Base de statue	L'éternité de Domitien ?	81-96	?	<i>DD.PP.</i>
Doc. n° 6	Fragment ?	<i>Aurelius</i> ?	161-235	Fondation de la colonie	La cité ?
Doc. n° 7	Linteau	<i>Aemilianus</i>	Milieu du III ^e siècle après J.-C.	Construction du nymphée ?	La cité ?
Doc. n° 10	Base de statue	Dioclétien ?	287 apr. J.-C. ?	?	<i>DD. [PP]</i>
Doc. n° 11	Linteau	Tétrarchie	294 apr. J.-C.	Construction d'un arc	Procos. <i>Aurelius Aristobule</i> et son légat <i>Macrinus Sosianus</i>

Ces dédicaces ont eu lieu lors des évènements qui se rapportent à une promotion juridique ou à la construction d'un monument. Elles concernent les empereurs Auguste ou Claude, Domitien, *Aemilianus* ?, Dioclétien et la Tétrarchie. Les traces du culte impérial à *Sufes* commencent assez tôt, au plus tard depuis le milieu du I^{er} siècle et continuent au moins jusqu'à la fin du III^e siècle. Une de ces dédicaces est adressée à l'Eternité²⁰⁷² de Domitien. L'invocation à l'Eternité de l'empereur est rare en Afrique ; en effet, seuls deux y textes attestent l'*Aeternitas Augustorum*²⁰⁷³. La formule assimile le prince à Rome²⁰⁷⁴ A l'origine cette pratique, manifestée par le culte de Vesta, était liée à la pérennité de Rome et de l'Empire²⁰⁷⁵ ; c'est Auguste qui a associé le loyalisme impérial à la religion de *Roma Aeternita*²⁰⁷⁶. Avec Domitien²⁰⁷⁷, l'auto-divinisation est devenue un fait nouveau qui affecta l'idéologie impériale.

²⁰⁶⁸ Une borne milliaire découverte à Hr. Smida, site n° 079, effacée à la première partie pouvait contenir le nom de Valérien, et ce pour graver une dédicace à Théodore. Du premier texte, il ne reste que la deuxième partie avec le nom et la titulature de Gallien et l'indication des nombres des milles. voir en dernier lieu Grira M., 2003, p. 436-437 n°2

²⁰⁶⁹ Voir Volume II, site n° 089, document n° 10 (*CIL*, VIII, 257=11420) et document n° 11 (*AE*, 1992, 1763)

²⁰⁷⁰ Voir Volume II, site n° 089, document 11 (*AE*, 1992, 1763).

²⁰⁷¹ Lassère J.-M., 1977, p. 247.

²⁰⁷² Sur L'*aeternitas*, voir, Saglio E., 1873, p. 126-127.

²⁰⁷³ Saint-Aman S., 2004, p. 132 n° 94, Cf. *CIL*, VIII, 18079 et 25819.

²⁰⁷⁴ Cf. *CIL*, XI, 4170 = ILS, 157.

²⁰⁷⁵ Beaujeu J., 1995, p. 141 et suiv.

²⁰⁷⁶ Turcan R., 1978, p. 996-1084, voir p. 1069.

²⁰⁷⁷ Beaujeu J., 1995, p. 148-149

Le prêtre responsable du culte impérial est comme ailleurs le *flamen perpetuel*. Cette fonction couronne le cursus municipal dans les cités africaines²⁰⁷⁸. Deux flamines²⁰⁷⁹ sont attestés à *Sufes*.

Les flamines perpétuels de *Sufes*²⁰⁸⁰

Réf. Inventaire	Support	Nom du flamine	Fonction	Date
Document n° 8	Base de statue	<i>P. Magnius Amandus</i>	<i>duumuir quinquennalis</i>	198-300
Document n° 12	Fragment d'épistyle	<i>[Eg]natiānus</i>	?	I ^{er} -III ^e siècle ?

- Le premier : *P. Magnius Amandus* est l'un les notables de la cité. Il consacra une somme d'argent de 50 000 HS à l'occasion de son *adlectio* parmi les quinquenaux, pour que, chaque année, le revenu soit réparti entre les membres de *l'ordo* de la cité. Hormis cette charge et son adlection parmi les quinquenaux, le texte ne mentionne rien quant au *cursus* de ce flamine. Sur cette base élevée par son fils, on a voulu mentionner uniquement les fonctions les plus importantes.

- Le second est connu grâce à un fragment d'épistyle épigraphique qui ne donne qu'une partie de son nom *[Eg]natiānus* et sa fonction (tableau *supra*).

Un autre document épigraphique²⁰⁸¹, un linteau publié par R. Cagnat, porte l'expression suivante : « *[---] ET AVGSTALI [---]* » qu'on peut restituer « *[---] et Augustali[s---]* » ou bien encore « *[---] et Augustali[bus---]* ». D'après A. Merlin²⁰⁸² "l'augustalité n'ayant pas laissé que de vagues traces dans les provinces africaines, « *Augustali* » doit représenter ici un surnom"²⁰⁸³. D'après M. Leglay, seules 27 inscriptions relatives à l'Augustalité proviennent de l'Afrique alors qu'on compte à peu près 2500 à travers l'Empire²⁰⁸⁴.

Toutefois la nature du support de notre texte, un linteau, et la hauteur des lettres, 20 cm²⁰⁸⁵, assurent qu'il s'agit d'un texte public, ce qui milite en faveur de l' « Augustalité »,

²⁰⁷⁸ Bssignano, 1974, p. 89-90.

²⁰⁷⁹ On n'a pas attesté des flaminiques perpétuelles, dans l'état actuel, comme c'est le cas ailleurs ; sur les prêtres du culte impérial voir en dernier lieu voir Saint-Amans S., 2004, p. 122-129, voir en particulier p. 125-126.

²⁰⁸⁰ Bassignano, 1974, p. 89-90.

²⁰⁸¹ Voir Volume II, site n° 089, document n° 14.

²⁰⁸² *ILTun*, n° 390

²⁰⁸³ Sur l'Augustalité voir Humbert G. et Masquelez, 1873, p. 560-561 ; Duthoy R., 1978, p. 1254-1309, sur les Augustales en Afrique voir, Kotula T., 1984, p. 345-358.

²⁰⁸⁴ Leglay M., 1990, p.621-638, voir p. 635-636 : 13 inscriptions proviennent de la Proconsulaire dont 9 de *Theveste*, 2 d'*Hippo Regius*, 1 d'*Ammaedara* et 1 d'*Utique* ; 4 de la Numidie : 3 de *Thamugadi* et 1 d'origine inconnue ; 10 de la Maurétanie Tingitane : 5 de *Volubilis*, 3 de *Banasa*, 1 de *Sala* et 1 de *Tingi*.

²⁰⁸⁵ On a des inscriptions publiques où les lettres ne dépassent pas les 8 cm n° 12, n° 11 : entre 11 et 12 cm ; n° 10 entre 8 et 11 cm ...

institution créée par Auguste pour participer à la célébration du culte impérial²⁰⁸⁶. La présence du culte impérial à *Sufes*, attestée par deux flamines perpetuels, est en parfaite cohérence avec cette éventualité.

Par ailleurs, la fourchette chronologique de ces informations n'est pas trop précise²⁰⁸⁷. Pour nos documents, la datation n'est pas tout à fait évidente. En effet, à part le texte du *P. Magnius Amandus*, qui en se basant sur des critères internes ne peut dépasser le 1^{er} 1/3 du III^e siècle, le reste des documents est perdu, ce qui empêche une tentative de datation avec le support. Nous savons qu'avec l'expansion du christianisme à partir du IV^e siècle, le culte impérial a connu un changement fondamental . Ainsi, le flaminat perpétuel n'est plus attesté comme c'est le cas dans de rares exemples²⁰⁸⁸ à moins de considérer les dignitaires de l'époque tardive, *Doctoribus ac Principibus vel Senioribus*²⁰⁸⁹, signalés dans la lettre 50 de Saint Augustin en tant que tel. L'essor du christianisme à la suite de la persécution et son adoption comme religion officielle de l'Etat ont fait qu'on n'ait plus besoin des divinités païennes pour veiller sur le salut des empereurs. Cependant certaines autres cités d'Afrique romaine ont vu leur paganisme se poursuivre jusqu'à l'époque vandale²⁰⁹⁰.

4.1.2. Le culte d'Hercule

Hercule, est mentionné à *Sufes* comme le génie de patrie²⁰⁹¹par la base de statue dédiée à *P. Magnius Amandus*²⁰⁹². Il est également cité dans la 50^e lettre de Saint Augustin où il est question d'une émeute entre païens et chrétiens en détruisant la statue de Hercule. Les Chrétiens ont sans doute touché le point le plus sensible de la religion civique, ce qui explique la violence de la réaction païenne, menée par les autorités municipales, qu'ils ont suscitée.

²⁰⁸⁶ Duthoy R., 1978, p. 1254-1309, voir p ; 1293 et suiv.

²⁰⁸⁷ D'après Legaly M.1990, p. 636, les 27 textes relatifs à l'Augustalité cités ci-dessus datent entre la fin du Ier siècle et le III^e siècle, mais la plupart se situent entre le II^e et le III^e siècle. L'auteur indique que tous les textes sont relativement tardifs.

²⁰⁸⁸ Voir Lepelley Cl., 1979, p. 362-369 ; sur le culte impérial à l'époque vandale voir Clover F., 1984, p. 121-128.

²⁰⁸⁹ Sur la question voir Kotula T., 1982.

²⁰⁹⁰ Lepelley Cl., 1979, p. 166-167 et surtout p. 362-369

²⁰⁹¹ Sur la notion du génie, voir en dernier lieu Lepelley Cl., 1992, p. 125-137 = Id, 2001, p. 39-53. Dans les pages 125-126 de la première édition, l'auteur a essayé de réunir les textes et d'expliquer le sens du « génie » toujours en rapport ou bien avec l'individu ou avec la communauté, d'après Lepelley Cl., 1992 p, 125 « Le génie apparaît à la fois comme une sorte de double divin de chaque homme, venu au monde avec lui et possédant les mêmes caractères, et comme dieu tutélaire propre à une personne. » ; Belfaida A., 1998, p. 1533-1554, voir en particulier p. 1539-1940.

²⁰⁹² Voir Volume II, site n° 089, document n° 8.

Par ailleurs nous savons qu'Hercule est assimilé à Melqart²⁰⁹³, et qu'il avait des rapports directs avec la fondation de quelques villes comme Carthage²⁰⁹⁴ et Capsa²⁰⁹⁵ par exemple²⁰⁹⁶. Mais s'agit-il du même Hercule ?

A *Sufes*, les Chrétiens se sont attaqué en 399 à une divinité qui devait être particulièrement vénérable. Il n'est pas impossible, en effet, que comme dans bien d'autres cités africaines²⁰⁹⁷, le culte d'Hercule plongeait ses racines dans le passé le plus lointain²⁰⁹⁸. Ce pourrait être un dieu local autrefois vivifié par le Melquart punique²⁰⁹⁹, puis romanisé sous le nom Hercule et adopté comme patron par la communauté du *castellum*. On imagine qu'il avait connu une promotion nouvelle vers la fin du II^e siècle, si l'on s'accorde avec Cl. Lepelley²¹⁰⁰ pour penser qu'il avait pris un nouveau relief lorsque la cité devient une colonie romaine. Lepelley considère, en effet, que le *dies natalis*²¹⁰¹ d'Hercule, *genius patriae*, un 21 octobre (12^e jour des calendes de novembre)²¹⁰² était celui de la naissance de la colonie²¹⁰³. Pendant le troisième siècle, le culte d'Hercule avait été le ciment de la communauté civique de *Sufes* et l'on ne s'étonne pas dès lors qu'en 399, demeurée en majorité fidèle à sa divinité ancestrale, celle-ci ait répondu avec quelque frénésie à l'appelle de ses dirigeants.

L'influence de ce culte ou son importance dans la région pourrait peut-être expliquer

²⁰⁹³ Il n'y a pas lieu ici d'établir le lien entre Melqart et Hercule Héraclès qui était l'objet de plusieurs études en l'occurrence : celle de Corinne Bonnet 1988, qui dresse une bibliographie p. 441-471 exhaustive jusqu'à la date de l'édition.

²⁰⁹⁴ Justin, *Pilipliques*. XVIII, 4,15 : « *atque ita sacris Herculis, cuius sacerdos Acherbas fuerat, repetitis, exilio sedes quaerunt* » d'après Cicéron, *De natura deorum*, III, 42, Carthage est la fille d'Hercule Tyrien et c'est Hercule-Melqart qui animait les relations entre Carthage et Tyr la ville mère.

²⁰⁹⁵ Salluste, *Jugr.*, 89, 4 ; Orose, V 15,8. La situation de *Sufes* dans un couloir de passage majeur semblable à celui de Capsa peut révéler les voyages d'Hercule à travers le monde et justifier son choix pour *genius patriae*.

²⁰⁹⁶ Corbier P., 1974, p ; 95-104 dresse p. 98 un tableau de 16 inscriptions provenant de 13 localités d'Afrique ; Pour les autres exemples voir Bonnet, 1988, p. 192 et suiv. Sur Hercule-Héraclès fondateur, voir. Leglay M., 1992, p. 294 et suiv. D'après Pline l'Ancien, XIX, 63, éd André J., 1964, à Lixus « *Exemplo est arbor maluae in Mauretania Lixi oppidi aestuario, ubi Hesperidum horti fuisse produntur, CC passibus ab oceano, iuxta delubrum Herculis antiquius Gaditano, ut ferunt* » "On a l'exemple d'une mauve arborescente en Mauritanie, dans l'estuaire où furent, dit-on, à côté du temple d'Hercule, qui passe pour plus ancien que celui de Cadix". Sur Lixus voir Fantar M.-H., 1992, p. 115-121 Sur les sources qui mentionnent Heraclès-Hercules-Melquart, et la difficulté de les distinguer, voir Bonnet, 1988.

²⁰⁹⁷ Lepelley Cl., 1992, p. 125-137 = Lepelley Cl., 2001, p. 39-53 ; Voir également, Leglay M., 1992, p. 296.

²⁰⁹⁸ Corbier P., 1974, p ; 95-104, *passim*.

²⁰⁹⁹ Corbier P., 1974, p ; 95-104, voir en particulier p. 104. Nous savons d'après Salluste que Hercule fondateur de Capsa est qualifié de « numide ».

²¹⁰⁰ Lepelley Cl., 1992, 131-132 ; Voir également, Leglay M., 1992, p. 296.

²¹⁰¹ Bonnet, 1988, p. 19 : l'auteur affirme que le nom de Melqart est la forme contractée du titre « mlk qrt », « roi de la cité ». C'est un fait établi que la vocalisation correcte de ce nom est Milqart. Le roi, en phénicien, se dit en effet milk, comme en témoignent des anthroponymes phénico-puniques transcrits en grec ou en latin, tels Azemilkos, Hamilcar ou Bomilcar.

²¹⁰² Voir Volume II, site n° 089, document n° 8 (*CIL*, VIII, 11430)

²¹⁰³ Les romains considèrent toujours la colonie comme une fondation *ex nihilo* même s'il s'agit d'une colonie honoraire et non pas avec la fondation réelle de la ville?

la faiblesse de la présence des autres cultes qui devaient d'habitude régner dans une région comme *Sufes*. Le culte le plus célèbre en Afrique, Saturne, est attesté explicitement une seule fois (voir ci-dessous) et celui de Neptune est très répandu au nord et à l'ouest de la région dont il est complètement absent.

L'influence du culte d'Hercule dans la région est perceptible à travers la présence des Atlantes²¹⁰⁴ sur les stèles de Hr. Thmed (n°189) avec une tendance plus humaine que mythologique. D'après Leglay²¹⁰⁵, à partir de l'époque sévérienne le culte d'Hercule devient « plus qu'associé, lié à *Liber Pater* ». Dans l'état actuel de la documentation on ne dispose d'aucun document prouvant ce point de vue à *Sufes* malgré la présence du culte de Liber (voir ci-dessous).

Est-il possible de mettre le culte d'Hercule à *Sufes* en rapport avec l'eau comme c'est le cas ailleurs²¹⁰⁶ ? L'importance de l'eau, comme l'indique les monuments hydrauliques en particulier le nymphée d'une part et l'ampleur qu'a connue le culte d'Hercule d'autre part, permet de proposer un rapprochement entre les deux.

L'importance du culte d'Hercule à *Sufes* du moins jusqu'à la fin du IV^e siècle n'est pas à démontrer. Le fait qu'il soit mentionné sur une base honorifique comme génie de la patrie est un indice révélateur mais le fait de tuer 60 chrétiens en 399 apr. J.-C. parmi ceux qui ont détruit la statue de la divinité constitue un signe encore plus éloquent. La destruction aurait touché d'autres monuments et d'autres statues de divinités. Pourquoi la réaction des Païens est-elle survenue seulement pour défendre le temple d'Hercule ? Ce n'est pas seulement parce qu'il s'agit de la divinité protectrice de la cité, mais probablement parce que Hercule est considéré comme un dieu Sauveur contre le Christ²¹⁰⁷. Il ne faut pas également perdre de vue que les décurions qui ont conduit cette émeute, profitaient chaque année de intérêt de 50 000 HS, somme offerte par l'évergète *P. Magnius Amandus*²¹⁰⁸. D'autre part, le zèle des Païens serait, de leur point de vue, légal puisque la loi émise par l'Empereur Honorius en 399 apr. J.-

²¹⁰⁴ Leglay M., 1992, p. 303

²¹⁰⁵ Leglay M., 1992, p. 305

²¹⁰⁶ Leglay M., 1992, p. 289-299, l'auteur présente des exemples où on a trouvé des dédicaces à Hercule près de sources. Pour les références voir p. 297 et note 19 ; p. 299 et notes 29, 31 et 32. En fait pour *Sufes*, il se peut qu'il soit en rapport avec l'activité agricole et l'irrigation qui prédomine dans les environs immédiats de la ville..

²¹⁰⁷ En effet, deux parmi les empereurs qui ont violemment persécuté les chrétiens, Septime Sévères et Dioclétien, ont favorisé cette divinité

²¹⁰⁸ A cette occasion on organisait probablement une fête pendant laquelle on donnait des repas publics. Bien entendu, le fait de détruire la statue d'Hercule pour les décurions (profiteurs de l'intérêt de la somme) et pour les peuples (profiteurs des repas et de la cérémonie) constituait une transgression de ces priviléges.

C. n’empêchait pas de célébrer les réjouissances publiques les jours de fêtes traditionnelles au contraire elle interdisait de les supprimer²¹⁰⁹.

4.1.3. Le culte des Cérères

Cérès est adorée à *Sufes* et à Hr. Contra (n°007). Cependant dans les deux cas les documents sont peu explicites.

Le culte de Cérès se manifeste à *Sufes* à travers un brûle-parfum²¹¹⁰ semblable à ceux qu’on consacrait souvent à cette divinité et dont on a trouvé un nombre important à Carthage²¹¹¹. L’objet de *Sufes* se rapporte à la déesse sicilienne introduite en Afrique en 396 av. J.-C. et répandu à travers l’Afrique du Nord par les rois Numides comme l’affirment certains historiens²¹¹². Mais, hormis cet objet datable d’après A. Drine du I^{er} siècle apr. J.-C.²¹¹³, on n’a pas encore découvert un autre témoignage sur ce culte à *Sufes*. Pourtant, on ne peut nier sa présence. En effet, d’autres informations de la région confirment l’adoration du culte Cérès dans le secteur.

Le culte de Cérès est probablement célébré à Hr. Contra²¹¹⁴. En effet, nous pouvons le déduire à travers un cippe funéraire monumental offert à *Salonia Rustica*²¹¹⁵. Hormis des attributs des Cérères tels le serpent²¹¹⁶, les hautes corbeilles²¹¹⁷, les épis de blé²¹¹⁸, la truie²¹¹⁹, les flambeaux en cornets emboîtés²¹²⁰, la pelle et la pincette, le canthare²¹²¹, les épis

²¹⁰⁹ Lepelley Cl., 1992, p. 135, l’auteur qui commente le sermon 62 de Saint Augustin concernant les chrétiens qui assistaient aux repas publics païens, montre bien que la loi impériale « émise par Honorius en 399 et adressée au proconsul d’Afrique Apollodorus, ... interdisait de supprimer les jouissances publiques aux jours de fêtes traditionnels, si aucun sacrifice n’était accompli. » Il s’agit ici de la désacralisation de ces fêtes désormais civiques plutôt que religieuses.

²¹¹⁰ Merlin A. et Lantier R., 1922. p. 186 = Merlin A., 1909, p. CCXXXI-CCXXXII et pl. XLVIII.

²¹¹¹ Drine A., 1986.

²¹¹² Carcopino J., 1942, p. 13-37 ; Picard G.-Ch., 1957, p.56 ; Camps G., 1960, p. 221-225, etc.

²¹¹³ Drine A., 1986, t. I, p. 230.

²¹¹⁴ Le site se trouve au nord-est de *Sufes* et à environ 20 km au sud-ouest de Sidi Ali el Mediouni d’où provenait la célèbre stèle représentant la prêtresse de Cérès cf. Picard G. Ch., 1957, p. 56, planche n° XXVIII ; Sur le tronçon méridional de la voie *Carthago-Ammaedara*, liant *Mactaris* à *Ammaedara* par *Thala*, cf. M’Charek A., 1987-1989, p. 153-167.

²¹¹⁵ Voir Volume II, site n° 007, document n° 4.

²¹¹⁶ Leglay M., 1957, p. 340 et suiv. ; Drine A., 1986 T.2, p. 400-402.

²¹¹⁷ Drine A., 1986 T.2, p. 419-420.

²¹¹⁸ Drine A., .t. 2, p. 404-405 ; Leglay M., 1956, p. 33-53 en particulier p.42-43 et n°13 et 16 ; Leglay M., 1966, en particulier 190-198.

²¹¹⁹ Drine A., t. 2, p. 402-404 ; Leglay M., 1956, en particulier p. 42 et n° 14 et p. 51-52

²¹²⁰ Drine A., t. 2, p. 407-411 ; Picard G. Ch., 1970, p. 145 et n° 1.

²¹²¹ Leglay M., 1956, p. 50 ; Drine A., t. 2, p. 411-413.

de blé et le *canistrarius*²¹²², figure également sur la pierre dans la scène du banquet sur la face 3, une femme ayant les mêmes attributs que la prêtresse de Cérès de Sidi Ali El Mediouni²¹²³, en particulier ses vêtements, le voile et sa coiffure.

Le texte funéraire indique que le monument est consacré par le mari *Q. Salonius Martialis*, « *ingressus an(num)* » c'est-à-dire au « début de l'année », sans plus de précision. Quelle était la relation entre la défunte et le culte de Cérès ? La femme était-elle une prêtresse de Cérès ? La même question a été posée par Legaly M. concernant la stèle d'*Aelia Leporina*²¹²⁴. Il conclut que si avait été le cas « l'inscription n'eut pas manqué de le mentionner ». D'après lui les prêtresses de Cérès « étaient toujours, semble-t-il, des femmes âgées »²¹²⁵, la plus jeune parmi les prêtresses est âgée de 59 ans. Mais *Salonia Rustica* qui est morte à 52 ans avait-elle l'âge suffisant pour qu'elle puisse exercer cette fonction ? Rien n'est moins sûr. Le plus simple et le plus plausible serait de considérer à la suite de Leglay M. que le mari a voulu commémorer « une âme qui lui était chère »²¹²⁶.

La femme représentée sur la stèle de *Fuscha Audnia* provenant de Hr. Thmed (n°189) rappelle également une prêtresse de Cérès. En effet, la coiffure et les vêtements ressemblent à celle qui est représentée sur la stèle de Sidi Ali El Mediouni. Il est tout à fait possible que le culte des Cérès s'exerce à cet endroit. Les conditions naturelles sont favorables à la céréaliculture. Les moulins à céréales ne manquent pas à cet endroit²¹²⁷. Hormis le brûle-parfum découvert à Sbiba et la stèle de Sidi Ali el Mediouni, on trouve un cippe funéraire dédié à *Tertul[l]a* prêtresse des *Cereres* datable probablement de la fin du I^{er} siècle apr. J.-C. à Aïn Maja²¹²⁸, un document à *Cillium*²¹²⁹ et une stèle à *Theveste*²¹³⁰.

La présence du culte de Cérès, déesse grecque introduite en Afrique du Nord par les Carthaginois en 396 av. J.-C confirme la vocation céréalière de la région. Les céréales, particulièrement le blé, sont la culture dominante au moins durant les deux premiers siècles

²¹²² Leglay M., 1966, p. 374, : « A vrai dire, aucune inscription saturnienne ne les cite (les *canistrarii* et les *canistrariae*), alors qu'il sont mentionnés dans les textes des cultes de Caelestis, de Cérès, de Bellone, de Mercure et de Damio. » ; Pour Cérès voir *ILA*g, I, 2033 ;*CILPMBardo*, n° 25 ; Drine A., t. 2, p. 410-420.

²¹²³ Picard G._Ch., 1954, p. 186-187

²¹²⁴ Leglay M., 1956 p. 44

²¹²⁵ Leglay M., 1956, p. 44 et n° 20 ; sur l'âge avancé, voir en dernier lieu : Drine A., 1994, p. 174-184, en particulier p. 177-179.

²¹²⁶ Leglay M., 1956, p. 44.

²¹²⁷ Voir Volume II site n° n°189 et p. 270 et suiv..

²¹²⁸ Aïn Maja à 10 km au nord-ouest de *Sufes* voir en dernier lieu *CILPMBardo*, n° 25 : « *Flavia M(arci)/fil(ia), Tertull[la], sacerdos,/ uix(it) an(is) [C].* » Les attributs : flambeaux, canéphores et les truies représentés sur le cippe laisse croire qu'il s'agit d'une prêtresse des Cereres.

²¹²⁹ *CIL*, VIII, 11306=23208 ; voir également Drine A., 1986, T. 1, p. 229-239.

²¹³⁰ Leglay M., 1956, p. 33-53

dans le couloir de *Sufes*. Une dédicace à Pluton²¹³¹, divinité agricole et chthonienne, associée à Cérès à plusieurs reprises²¹³², provenant de Hr. Fartout (n°041) et datant à peu près de la même époque que le cippe de *Salonia Rustica* constitue un autre indice sur la continuité et l'ampleur de la culture céréalière dans le secteur.

La présence du culte des *Cereres* dans la région de *Sufes* s'explique sans doute par le développement de la production des céréales. La carte de la diffusion de ce culte à travers l'Afrique confirme ce point de vue. L'*Africa Vetus*²¹³³, pays qui a donné plus de documentation sur ce culte est connu par ce type l'activité céréalière depuis l'époque préromaine. L'installation des colons dans ce secteur et sa mise en valeur depuis César et Auguste visent entre autre l'approvisionnement de l'*Urbs* en blé²¹³⁴.

4.1.4. Le culte de Saturne

Le culte de Saturne, très répandu en Afrique, n'est pas signalé dans la région de *Sufes* par des textes explicites. Mais, on est certain de sa présence de ce culte grâce à une stèle funéraire provenant de Hr. Dammag (n°042) qui mentionne un *sacerdos Saturni*, bien qu'on ne soit pas certain qu'il s'agisse d'un prêtre d'un temple qui se trouvait à cet endroit ou bien d'un prêtre qui vient d'être enterré à cet endroit avec sa femme ? En fait, le site représente une petite villa située sur la voie vers le Nord à 3 km de la cité antique. Il se peut donc que le prêtre ait voulu être enterré dans son domaine situé aux environs de la cité qui abritait le temple de cette divinité²¹³⁵.

D'autre part, toujours dans la région étudiée, la présence du culte de Saturne à *Sufes* et à Hr. Thmed (n°189) est identifiable aux attributs et symboles de cette divinité sculptés sur les stèles funéraires ou « votives » provenant de ces deux endroits.

- A *Sufes*

La documentation disponible n'a pas livré d'animaux spécifiques au culte de Saturne²¹³⁶ ni d'attributs fonctionnels²¹³⁷. Seuls des symboles²¹³⁸ qui se rapportent à cette divinité sont attestés.

²¹³¹ Inscription inédite provenant de Hr. Fartout, site n° 041 (en cours d'étude).

²¹³² Drine A., T. 2 p. 428 et tableau de documents p. 429, l'auteur compte 9 documents où Pluton est associé à Cérès.

²¹³³ Picard G. Ch. 1954 p. 182 ; Février P.-A. 1975, p. 39-43, en particulier p. 41.

²¹³⁴ Lassère M., 1977, p. 148.

²¹³⁵ Leglay M., 1966, p. 360 et 375.

²¹³⁶ Sur les animaux attributs à Saturne voir Legaly M., 1966, p. 132-142.

²¹³⁷ Voir Legaly M., 1966, p. 142-152

²¹³⁸ Les symboles de Saturne sont étudié par Leglay M., 1966, p. 153-214..

Symbol	Nature	Support	Nbre	Référence	datation
Animal	oiseau ; lapin ; poisson	Stèles votive et funéraire	3	- document n° 1 - document n° 47; - document n° 50	I-III ^e siècle
Végétal	Rosace ; grenade ; grappe de raisin	Stèles votive et funéraires	7	- document n° 1 - document n° 38 ; - document n° 29 - document n° 30 - document n° 46 - document n° 47 - document n° 50	III ^e siècle
Astral		Stèle votive et funéraire	2	- document n° 1 - Catalogue n° 38	I ^e siècle
Funéraire	Amours	Stèles funéraires	2	- document n° 44 ; - document n° 33	II-III ^e siècles
Monumental	Entrée d'un temple ?	funéraire	4	- document n° 30 ; - document n° 47. - document n° 50 ; - document n° 52.	I-II-III ^e siècle.

La totalité de la documentation est constituée de représentations en relief sur des stèles en majorité funéraires²¹³⁹. On ne trouve, toutefois, aucune indication épigraphique en rapport avec le culte de Saturne. Les symboles inventoriés sont des animaux²¹⁴⁰, des végétaux²¹⁴¹, des astres²¹⁴², des amours funèbres²¹⁴³ et des entrées de temples. Il s'agit d'oiseaux, de lapin, de poisson, de rosaces, de grenades, de grappes de raisin, de croissant ou de disque et des amours funèbres. Généralement, dans la région de *Sufes* comme ailleurs, sur les stèles ces éléments sont classés dans des registres selon l'ordre suivant : les astres : croissant ou et disque, oiseaux, poissons, les rosaces ou grenades, dans le registre supérieur et par la suite à l'entrée d'un temple se dresse un personnage tenant une grappe de raisin avec un lapin. De part et d'autre ou en contrebas on trouve des amours avec ou sans les torches renversées.

Symboles	Nombre d'attestation
oiseau	2
Lapin	1
Poisson	1
Rosace	4
Grenade	1
Grappe de raisin	3
Croissant	3
Disque	2
Amours funèbres	3
Entrée de temple	4
10 symboles	24 fois

²¹³⁹ Une seule stèle anépigraphe peut-être considérée votive ?

²¹⁴⁰ Leglay M., 1966, p. 208 et suiv.

²¹⁴¹ Leglay M., 1966, p. 191 et suiv

²¹⁴² Leglay M., 1966, p ; 166 et suiv.

²¹⁴³ Leglay M., 1966, p. 210 et suiv

Chronologiquement, ces symboles sont attestés depuis le premier siècle et persistent jusqu'au III^e siècle. Une évolution au niveau de la sculpture ainsi qu'au niveau de la formule funéraire est à remarquer. On passe du schématisme naïf à une finesse plus réaliste qui témoigne d'une romanisation plus affirmée. Cette tendance est confirmée par l'onomastique et le formulaire de l'épigraphie funéraire. Cette situation est plus accentuée dans la campagne que dans la cité car la documentation provenant de cette dernière n'est plus disponible actuellement.

- Dans la campagne :

En plus d'un *sacerdos Saturni* attesté par une stèle funéraire de Hr. Dammag (n°042), Nous disposons d'un nombre de stèles anépigraphes avec des reliefs représentant des symboles, des attributs et peut-être même le dieu dans la campagne de *Sufes*.

- de Hr. Dammag (n°042)

* une stèle funéraire d'un *sacerdos Saturni* (doc. n° 1, fig. 160-163)

* une stèle incomplète en haut avec en relief une couronne végétale, deux palmes et un personnage tenant un taureau par la corne dirigé vers la gauche (doc. n° 2, fig. 164).

- de Hr. Fartout (n° 041)

* un cippe funéraire avec deux génies ailés (doc. n° 1).

- De Hr. Thmed (n° 189)

* une stèle avec un croissant et un personnage nu levant les deux mains en forme de palmes et de deux côtés une palme ou des épis de blé (doc n° 1, fig. 615).

* une stèle à deux registres : 1- deux corbeilles avec pomme de pin entre les deux un pilier 2- un personnage à l'entrée d'un temple vêtu d'une tunique plissée avec offrande dans la main droite (doc. n° 3 fig. 617).

* une stèle à deux registres : un lion et un atlante (doc. n° 4, fig. 618).

* une stèle à 3 registres, reste de personnage (masculin) assis, lion et rapace, un atlante, une porte (doc. n° 5, fig. 619).

*une stèle anépigraphe avec un atlante (doc. n° 6, fig. 620).

* stèle funéraire avec 4 registres : un palmier ou voûte, une femme drapée tenant un objet des deux mains, une cruche et un pot flanqués de deux pommes de pin, une niche vide (doc. n° 9, fig. 624).

* une stèle inscrite avec 2 registres à reliefs, une pomme de pin et une femme vêtue de robe avec un objet à la main gauche (doc. n° 10, fig. 626)..

* une stèle funéraire inscrite avec deux registres, une pomme de pin et deux personnages : femme + enfant (doc. n° 11, fig. 628).

On voit bien que Hr. Thmed fournit plus de documents qui peuvent ensemble constituer un indice sur la présence probable d'un sanctuaire consacré à Saturne à cet endroit. La stèle avec la partie inférieure d'un personnage portant une tunique courte et ample, assis sur un banc, les jambes croisées (celle de droite est posée sur la gauche) semble représenter le dieu africain d'autant plus qu'il est accompagné d'un lion²¹⁴⁴ et d'un aigle²¹⁴⁵. Le lion qui figure deux fois sur la stèle de Hr. Thmed est un des attributs de Saturne.



Fig. 125 : La partie inférieure de Saturne ? assis sur un trône, les jambes croisées, accosté d'un lion et une aigle (stèle de Hr. Thmed)



Fig. 126 : Lion représenté en profil regardant à droite (stèle de Hr. Thmed)



Fig. 127 : Atlante de la stèle n° 6



Fig. 128 : Atlante de la stèle n° 4

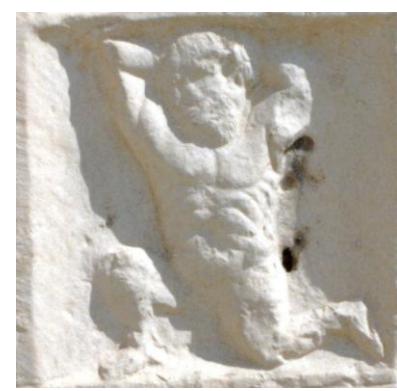


Fig. 129 : Atlante de la stèle 5

Les atlantes considérés également parmi les symboles de Saturne²¹⁴⁶ figurant sur les stèles de *Mididi*²¹⁴⁷ et de la Tunisie centrale²¹⁴⁸ prennent à Hr. Thmed une forme plus réelle. Les atlantes qui étaient censés tenir le monde sur les épaules portent dans notre contexte le

²¹⁴⁴ Leglay M., 1966, p.132-133; 139-140.

²¹⁴⁵ Leglay M., 1966, p. 182.

²¹⁴⁶ Leglay M., 1966, p. 211.

²¹⁴⁷ Leglay M., 1961, p. 297-298 et planches IX, fig 5 = Ben Baaziz 2000, p. 231 n° 563.

²¹⁴⁸ Leglay M., 1961, p. 224-226 et planches VIII, fig 1, 2 et 5.

temple de Saturne d'après M. Leglay²¹⁴⁹. Toutefois, l'aspect assez robuste de leurs corps et l'apparence mettant en évidence leur force physique rappellent les qualités du dieu Hercule génie de la cité de *Sufes* (voir plus haut), ville située à environ 10 km au nord-ouest de Hr. Thmed. En fait, il s'agit d'une représentation d'Hercule.

D'après la documentation disponible, le culte de Saturne concerne plus le pays anciennement occupé et à vocation céréalière que le reste du pays demeuré « sauvage » ou récemment cultivé par rapport au reste de la région. Rares sont les traces des cultes païens dans le reste du pays occupé ultérieurement et occupé essentiellement par l'oléiculture.

4.1.5. Le culte de Mercure

La divinité du mouvement en général et du commerce en particulier, est signalée dans la région par un fragment de stèle à bas relief provenant de Hr. Damous (n° 012) sur un tronçon de la *via Hadrumetina*. Il s'agit d'une stèle incomplète en bas représentant en relief plat la divinité coiffée de pétase ailée levant la main gauche qui tient un caducée²¹⁵⁰ la main droite, tendue jusqu'à la hanche, portant la bourse. Ces caractéristiques sont courantes dans l'iconographie Mercure²¹⁵¹ souvent représenté nu, « d'ordinaire il est accompagné d'un ou plusieurs de ses animaux favoris : le coq, le bouc, la tortue et le scorpion²¹⁵² ». Mais l'état actuel la pierre, incomplète en bas, nous prive de les apercevoir. Sa présence ici à Hr. Damouss (n°012) est en rapport direct avec les huileries et l'oléiculture comme l'affirme M. Christofle²¹⁵³. M. Benabou confirme cette hypothèse lorsqu'il écrit : « le Mercure africain correspond à un besoin purement africain, celui d'un dieu protecteur de la végétation, et, plus précisément encore, d'une branche définie de la végétation africaine : l'olivier. »²¹⁵⁴. L'auteur déduit une corrélation entre la concentration de la culture de l'olivier et la propagation du culte de Mercure. En effet, il a remarqué une harmonie entre la carte de la culture de l'olivier et la carte de cette divinité en Afrique²¹⁵⁵.

En nous basant sur la propagation de la culture de l'olivier dans la région souvent à partir du début du IIIe siècle nous pouvons situer cette stèle entre le III^e et le début du IV^e siècle.

²¹⁴⁹ Leglay M., 1966, p.211.

²¹⁵⁰ Legrand A., *DAGL*, p. 1802-1823, voir p. 1807: sorte de « tige surmonté d'un 8 ouvert par en haut, ou de deux cercles, le premier fermé le second ouvert. »

²¹⁵¹ Simon Erika, Bauchhenss Gerhard, *LIMC*, p. 500-554 et planches, VI, 2 p. 272-306.

²¹⁵² Gsell S., 1914, p. 42-43.

²¹⁵³ Christofle M., 1930, p. 8.

²¹⁵⁴ Benabou M., 1976, p. 343-344.

²¹⁵⁵ Peyras J. 1991, p. 348 rejoint cette idée en écrivant : « Particulièrement présent dans la vallée du Bagrada, proche de la région étudiée lié à l'oléiculture, Mercure africain est peut-être celui que l'on rencontre à Uzali Sar et à Medda. »

4.1.6. Le culte de Liber

Cette divinité, qui jouait un rôle notable à *Mactaris* où elle bénéficiait d'un temple et patronnait la corporation des foulons²¹⁵⁶, est représentée à *Sufes* par un fragment d'une inscription publique ? remployée actuellement dans le monument dit Jamaa Sidi Okba. Le texte très fragmentaire comprend : « [---] *DEOLIBERO* [---] »²¹⁵⁷. Il s'agit bien de Liber Pater malgré l'absence du complément *pater*²¹⁵⁸. L'emploi du datif et la forme de la pierre, un linteau ? laissent supposer qu'il s'agit de la dédicace du temple de cette divinité. La présence de Liber à *Sufes* n'a rien d'étonnant, nous évoqué ailleurs, la possibilité d'une viticulture assez prospère dans la région de *Sufes*²¹⁵⁹. D'autre part, le lien entre Hercule et Liber Pater n'est pas à démontrer. En effet, d'après M. Leglay, la présence et le culte de l'Hercule Africain, « se trouvent, à partir de l'époque sévérienne, plus qu'associés, liés à Liber Pater et aux manifestations de la religion dionysiaque ou du « climat » dionysiaque qui inspire les décors des sols mosaïqués ou des objets de la vie quotidienne.²¹⁶⁰» Le réemploi de la pierre dans le monument dit Jamaa Sidi Okba, complique l'identification de la nature de ce monument²¹⁶¹.

4.2. Le christianisme

Comme partout dans l'Empire et particulièrement dans les provinces africaines, le christianisme qui a commencé difficilement va conquérir progressivement son territoire au dépens du paganisme. A *Sufes*, le phénomène aurait été plus dur en raison de la résistance païenne même après la reconnaissance officielle de la nouvelle religion et de l'importance jouée par la communauté chrétienne plus tard.

4.2.1. Les évêques de *Sufes*

On est mal renseigné sur les débuts du christianisme à *Sufes*. Les sources, tant littéraires, ou ecclésiastiques qu'archéologiques et épigraphiques sont restées discrètes à ce sujet. La nouvelle religion apparaît en 256 apr. J.-C. date du concile de Carthage. C'est à cette occasion

²¹⁵⁶ Picard G.-Ch., 1957, p. 49-54.

²¹⁵⁷ Voir Volume II, site n° n°089, inscription n° 9.

²¹⁵⁸ Sur les différentes formes des dénominations de Liber voir index du *CIL*, VIII, p. 226.

²¹⁵⁹ Voir supra,p .268-269

²¹⁶⁰ Legaly M., 1992, p. 305.

²¹⁶¹ supra, p. 179 et suiv.

que l'évêque *Privatus Sufibus*²¹⁶² représentait la communauté chrétienne de *Sufes*. Il est évident qu'il devait y avoir à cette date un nombre non négligeable de fidèles avec certainement un lieu de culte. Toutefois la présence du christianisme n'était pas un fait isolé dans la région. En effet, à la même date, une communauté chrétienne est attestée à *Sufetula* la cité voisine de *Sufes*, qui fut représentée à son tour par l'évêque *Privatianus*²¹⁶³ dans les mêmes *sententiae*. En 411 apr. J.-C., un évêque catholique nommé *Maximinus*²¹⁶⁴ dit aussi *Maximianus* et *Maximus* a représenté l'évêché de *Sufes* à la Conférence de Carthage. Il paraît « *extra ordinem*, sur une liste additionnelle, parmi ceux qui, arrivés en retard ou malades, n'ont pu souscrire le *mandatum* catholique et apportent verbalement leur consentement²¹⁶⁵. » Il intervint lors de la première séance à propos de l'évêque de *Zella*, rappelant que la nomination de ce dernier, *Donatianus*, était récente, et que le diocèse était jusqu'alors celui de diocèse en question à l'évêque *Musonius*²¹⁶⁶, primat de la Byzacène qui venait de mourir. C'est probablement le même qui participa au synode du 24 février 418 tenu à *Zella* ou à *Thelepte*²¹⁶⁷. En 419, *Maximinus* était présent au Concile de Carthage en tant que l'un des quatre délégués de la province de Byzacène. Inscrit dans la première session du 25 mai, son nom manque sur la liste des *iudices delecti* pour la séance du 30 mai, mais apparaît à la 16^e place dans les actes de cette même séance.

Par la suite les informations font défaut sur la communauté catholique de *Sufetana* jusqu'à la persécution vandale. Grâce à Victor De Vita, nous savons qu'un évêque Sufétain nommé *Eustratius*²¹⁶⁸ fut exilé lors de la persécution du clergé catholique par le roi vandale Genséric. L'auteur n'indique pas une date précise de l'exil, mais on peut la situer entre 445 et 454 apr. J.-C.²¹⁶⁹ Sur la cause de cette mesure, l'auteur de l'*Historia persecutionis Africa Provincia* rapporte qu'un nombre d'évêques avait prononcé les noms de Pharaon ou d'Holopherne ou encore de Nabuchodonosor, interdits à l'époque ce qui a entraîné le désagrément de l'autorité

²¹⁶² Morcelli St. 1816-1817, 1, p. 287-288 ; Gams P. B., 1873, p. 484 ; Mesnage J. 1912, p. 141 ; Cabral F., Leclercq H., 1930, Liste épiscopale -IX, Afrique du Nord, p. 1283 ; Maïer J., 1973, p. 204 ; Duval Y., 1984, p. 503.

²¹⁶³ Saint Cyprien, *Sententiae Episc.*, 19. Coïncidence, un *Privatus* est évêque de *Sufes* et un *Privatianus* de *Sufetula*.

²¹⁶⁴ *Gesta collationis Carthaginiensis* = Actes de la Conférence de Carthage en 411, éd. Lancel S., Paris, 1972, t. I, 187, *Gesta* , 215, l. 15 ; t. IV, p. 1532.

²¹⁶⁵ Mandouze A., 1982, p. 729

²¹⁶⁶ Mandouze A., 1982, p. 285.

²¹⁶⁷ Mandouze A., 1982, p. 729, la lecture du toponyme pose problème, Mandouze A. propose : *T(h)elense* (*T(h)e*le<pte>nse? Ou *Zel(l)ense*

²¹⁶⁸ Victor de Vita, éd. Lancel S., 2002, p. 107. Voir également p. 43.

²¹⁶⁹ Courtois Chr., 1954, p. 284 et n° 9. ; Mandouze A., 1982, p. 376-377.

vandale et justifia l'exil²¹⁷⁰. L'évêque sufétain n'est rentré à son évêché qu'après 474 apr. J.-C.²¹⁷¹. Son nom, qui figure au martyrologue romain du 28 novembre, est inscrit dans la liste de 484 apr. J.-C.²¹⁷² et occupe la 21^e position dans la liste de la province de Byzacène.

A coté de ces évêques catholiques les listes épiscopales ont laissé également les noms d'évêques donatistes. En effet, lors de la Conférence de Carthage, l'évêque *Peregrinus*, dit *Episcopus Sufetanus* est signataire (42^e) du *mandatum* du parti donatiste. Il a pour rival catholique l'évêque *Maximinus*. *Peregrinus* prétend être également le représentant de la communauté donatiste de *Mididi*, avec adjoint venue de cette église, le prêtre donatiste nommé *Victor*²¹⁷³. Pourquoi est-ce l'évêque de *Sufes* et non celui d'une autre cité plus proche comme *Thugga Therebentina* qui représente *Mididi*? Est-ce parce que *Thugga* n'a pas été représentée à la conférence ? Pourquoi pas donc *Maktaris* une localité plus proche de *Mididi* que *Sufes* (environ 20 km par contre *Sufes* pas moins de 30 km) et qui a des liens plus anciens avec *Mididi*? S'agit-il de prépondérance religieuse de *Sufes*? Y avait-il un changement de poids des cités à l'époque chrétienne ? Il pourrait en être ainsi si on savait qu'il y avait eu un concile à *Sufes* sous le patronage de Saint Fulgence de *Ruspe* et non pas à *Maktaris*. Ce dernier prêtre semble avoir laissé des traces à *Mididi* et à *Sicca Veneria*.

4.2.2. L'affaire de 399 apr. J.-C.

La communauté chrétienne de *Sufes*, avait dû subir, comme d'ailleurs la majorité des chrétiens de l'Empire, les différentes phases des persécutions, ainsi que les maltraitances de la part de ses concitoyens païens. Ce qui explique leur réaction envers ces derniers dès que le moment leur était favorable. C'est ainsi qu'en 399 apr. J.-C. les païens tuèrent 60 fidèles chrétiens qui avaient détruit la statue d'Hercule génie de la cité. Il s'agit-là de l'événement qui a rendu la cité de *Sufes* célèbre comme exemple de cette lutte grâce à la lettre de saint Augustin qui en a laissé le récit²¹⁷⁴. L'épisode rapportée dans la 50e lettre de Saint Augustin a fait l'objet de nombreux commentaires des historiens. Elle constitue toujours un exemple éloquent de la question des luttes entre païens et chrétiens.

²¹⁷⁰ Victor de Vita, éd. S. Lancel, 2002, p. 106-107 ; Courtois Chr., 1954, p. 284 et n° 9.

²¹⁷¹ Courtois Chr., 1954 p. 290 et n° 1 et 10 ; Mandouze A., 1982, p. 377 ; Victor de Vita, livre I, 51 éd. Lancel S., 2002 ; La passion des Sept Martyrs ; Registre des provinces et des cités d'Afrique, Byzacène, 21 , éd. Lancel S., 2002, p. 358-359 n°21.

²¹⁷² Victor de Vita, éd. Lancel S., 2002, 21 p. 260 et p. 358-359 n°21.

²¹⁷³ *Peregrinus* intervient à la suite de *Serenianus* évêque catholique de *Mididi* pour représenter la communauté donatiste de cette cité lorsque le premier a nié la présence d'un rival. Cf. Ben Baaziz S., 2000, p. 362.

²¹⁷⁴ BAAA, X, 1973-1974, 288.

Voici le texte de la lettre de saint Augustin : « *Ductoribus ac Principibus vel senioribus Coloniae Sufectanae, Augustinus Episcopus :*

Immanitatis vestrae famosissimum scelus, et inopi/nata crudelitas terram concutit, et percutit coelum, ut in plateis ac delubris vestris eluceat sanguis, et resonet homicidium. Apud vos Romanae sepultae sunt leges, iudiciorum rectorum calcatus est terror. Imperatorum certe nulla venaratio nec timor. Apud vos Romanane sepultae sunt leges, iudiciorum rectorum calcatus est terror, imperatorum certe nulla venaratio nec timor. Apud vos LX numero fratrum innocens effusus est sanguis, et si quis plures occidit, functus est laudibus, et in vestram curiam tenuit principatum. Age, nuc principalem veniamus ad causam. Si Herculem vestrum dixeritis, porro reddemus : adsunt metalla, saxa nec desunt ; accedunt et marmorum genera, suppeditat artificum copia. Caeterum deus vester cum diligentia sculptur, tornatur et ornatur. Addimus et rubricam quae pingit ruborem, quo possint vota vestra sacra sonare. Nam si vestrum Herculem dixeritis, collatis singulis nummis abartifice vestro vobis emimus deum. Reddite igitur animas, quas truculenta manus vestra contorsit, et sicuti a nobis vester Hercules rehibetur, sic etiam a vobis tantorum animae reddanturet in vestr. »²¹⁷⁵

« Aux dirigeants, aux Principales ou *Seniores* de la colonie de *Sufes* de la part de l'évêque Augustin :

Le crime énorme que votre féroce cruauté vous a fait perpétrer à l'improviste ébranle la terre et crie jusqu'au ciel ; le sang a coulé sur vos places et dans vos temples. Chez vous, les lois de Rome sont enterrées, celui qui a le plus tué a reçu le plus de louanges et a occupé la première place dans votre curie. Eh bien ! venons maintenant à l'affaire principale. Si vous prétendez que l'Hercule était à vous, nous vous le rendrons. Il y a justement une carrière ici, la pierre ne manque pas, il y a même plusieurs sortes de marbres et les sculpteurs sont en nombre. On s'empresse à sculpter votre dieu, à le polir, à l'orner. Nous y ajoutons un peu de minium pour lui donner un teint rubicond qui permettra à vos solennités d'avoir de l'éclat. Si vous dîtes que l'Hercule était à vous, nous nous cotiserons pour vous acheter un dieu chez votre sculpteur, mais rendez-nous aussi la vie de tous les soixante (chrétiens) »²¹⁷⁶.

Cette lettre a été datée de 399 apr. J.-C. par Kotula T²¹⁷⁷. La loi de Rome évoquée dans la lettre est la législation de Théodose et de ses fils qui depuis 391 avaient multiplié les

²¹⁷⁵ *Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum per le Epistolae voll. 34/1-2, 44, 57 e 58.*

²¹⁷⁶ Traduction de Bernos M., 1964, p. 134.

²¹⁷⁷ Kotula T., 1974, p. 69-97.

mesures anti-païennes²¹⁷⁸. La lettre comporte un blâme assez fort contre les païens de *Sufes* coupables d'avoir tué soixante chrétiens zélés qui, interprétabat la loi d'Honorius²¹⁷⁹, avaient détruit la statue d'Hercule, le génie de la cité²¹⁸⁰. Assez furieux, les païens ont réagi d'une façon très violente et ont tué 60 fidèles chrétiens. Le texte de la lettre laisse présumer qu'il y a eu une sorte de « chasse à l'homme » contre les chrétiens partout dans la cité et probablement en dehors de la zone urbaine. En effet, Augustin signale les places et les temples, ce qui laisse entendre qu'on a surpris les chrétiens en train de profaner le temple d'Hercule ou bien on les a poursuivis sur les places publiques et on les a tués publiquement pour donner l'exemple. Les 60 victimes chrétiennes figurent au 30 août (III kal. Sept.) dans le Martyrologe romain. L'acte s'était gravé dans la mémoire des gens dans la contrée. En effet, nous avons une légende rapportée par El Bekri sur la présence d'un corps humain dans une grotte située dans une montagne assez élevée à l'ouest de Sbiba²¹⁸¹. D'après l'auteur ce corps appartient à un homme qui avait « péri d'une mort violente ». Il ajoute que les habitants de l'endroit croyaient dans la sainteté du défunt et ignoraient la date du crime à cause de son ancienneté²¹⁸². Faut-il mettre cette légende en rapport avec l'épisode de 399 ?

La légende rapportée par El Bakri rappelle une autre relatée par Victor De Vita. En parlant de la violence lors de la persécution vandale, l'auteur rapporte qu'à cette époque, beaucoup de gens s'étaient échappés vers le désert ou des grottes pour se cacher et conserver

²¹⁷⁸ Kotula T., 1974, p. 69-97.

²¹⁷⁹ Codes Théodosiens, XVI, 10, 18 datant du 20 août 399. Cette loi adressée au Proconsul d'Afrique, interdit de détruire les temples païens et ordonnent d'enlever les idoles.

²¹⁸⁰ *CIL*, VIII, 11430 ; voir également, Lepelley Cl., 2001, p. 39-53, particulièrement p. 46-47.

²¹⁸¹ El Bekri, Traduction M.-G. De Slane, 1965, p. 113 « J'ai entendu raconter à Ahmed ibn Omar ibn Anès que Cacem ibn Abd el Aziz lui avait fait le récit suivant : « Sur la route de Biskera il y a une montagne nommée Zighîzi, où se trouve à moitié hauteur, une grotte dans laquelle est le corps d'un homme qui avait péri d'une mort violente. Bien que plusieurs siècles se soient écoulés depuis cet événement, le sang suinte encore des blessures du cadavre, au point que le crime semblerait avoir été commis il y a deux ou trois jours. Les gens de cet endroit déclarent qu'ils ignorent l'époque où cet homme fut tué, tant elle est reculée. Autrefois ils avaient emporté le corps afin de l'enterrer auprès de leurs demeures, croyant que la proximité d'un objet aussi saint leur porterait bonheur ; mais à peine eurent-ils achevé leur travail, qu'ils retrouvèrent le corps dans la grotte, tel qu'il était auparavant. » Les hommes de cet endroit les plus dignes de foi déclarent que la chose est vraie ; d'ailleurs, Dieu peut très bien faire tout ce qu'il veut ! »

²¹⁸² El Bekri, Traduction M.-G. De Slane, 1965, p. 113 : « Dans l'ouvrage de Mohammed Ibn Youçof on lit ce qui suit : « le mort dont il est question se trouve dans la crevasse d'une montagne qui s'élève à l'orient d'Aïn Erban. Cette source (aïn) est située entre Mermadjenna et Sebîba ville dont nous avons fait mention. On dirait, à le regarder, qu'il venait d'être égorgé le jour même, et cependant il se trouvait déjà là avant le conquête d'Ifrîkiya par les musulmans. » Cet auteur ne rapporte pas l'anecdote de l'enterrement ; Dieu sait ce qu'il y a de vrai en tout cela ! »

leur foi²¹⁸³. « C'est ainsi, écrit-il, que le prêtre *Cresconius*, de la cité de *Mizei*, fut découvert dans une grotte du mont *Ziqua*, déjà à l'état de cadavre en décomposition.²¹⁸⁴».

L'épisode de 399 à *Sufes* est souvent évoqué parallèlement à un autre qui eut lieu à *Calama* à la même période²¹⁸⁵. En effet, en 408, les païens de cette ville passant outre aux indications impériales, ont lapidé à deux reprises la basilique chrétienne et l'ont incendiée malgré la présence du prêtre à l'intérieur du bâtiment²¹⁸⁶. La résistance païenne à *Sufes*, peut être interprétée comme la réaction d'une majorité qui tenait encore le pouvoir municipal. Qui-vive Mais il ne s'agit probablement pas d'une majorité écrasante, car le chiffre de 60 victimes parmi les chrétiens est très significatif quant au poids numérique de la communauté chrétienne. A la veille de la victoire définitive du Christianisme, le massacre des Chrétiens de *Sufes* en 399 apr. J.-C. témoigne du degré d'exaspération auquel étaient parvenus les deux parties.

4.2.3. Le synode de Saint Fulgence

L'importance de *Sufes* dans l'Eglise Africaine s'est manifestée à la fin de l'époque vandale par un synode tenu à l'initiative de Saint Fulgence de Ruspe à *Sufes* en 523/527 apr. J.-C.²¹⁸⁷. La date de ce concile est inconnue mais on peut penser qu'il s'est tenu après celui de *Younca* puisque dans le concile Saint Fulgence demande à ses collègues de Byzacène d'abolir une décision prise lors de celui de *Younci*. En se basant sur l'éloignement des deux cités et la participation d'un certain nombre d'évêques présents aux deux conciles, Chr. Courtois pense que les deux synodes ont traité de sujets parallèles²¹⁸⁸. Nous savons que le synode de *Younci* s'est tenu entre mai et décembre 523, celui de *Sufes* aurait donc été convoqué quelques temps après. De toutes manières il s'est déroulé avant la mort de Saint Fulgence (533 apr. J.-C.). Par ailleurs on ne sait rien sur l'ordre du jour de ce concile ni sur les décisions qui furent prises.

4.2.4. Les traces du christianisme à *Sufes* et sa région

Les traces du christianisme devraient être nombreuses puisqu'elles remontent à la fin de l'Antiquité et à l'abandon des sites archéologiques. La majorité de ceux-ci n'ont pas été

²¹⁸³ Victor de Vita, éd. Lancel S., 2002, p. 200-202.

²¹⁸⁴ Victor de Vita, éd. Lancel S., 2002, p. 202. Cette légende ainsi que celle rapportée par El Bekri, rappelle celle des « Gens de cave » signalée par la Bible et le Coran.

²¹⁸⁵ Kotula T., 1974, p. 69-97.

²¹⁸⁶ Kotula T., 1974, p. 69-97 en polonais avec résumé en français, p. 95-97

²¹⁸⁷ Vita Fulgentii, XXXVII, édition G.-G. Lapeyre, p. 131.

²¹⁸⁸ Courtois Chr., 1954, p. 305 note n° 1.

occupés à l'époque islamique. En effet, sur les 160 sites de la région de *Sufes* seuls 10 sites ont livré de la céramique islamique vernissée. Cependant, dans la région de *Sufes*, les traces du christianisme sont négligeables, cela s'explique peut-être par la situation de la région sur des routes très fréquentées et par la facilité d'accès ainsi que la continuité de l'occupation de la région et la proximité de la capitale à l'époque islamique. D'autre part, le fait que ces ruines constituent la dernière couche de l'occupation, les rend exposées à l'usure directe des agents naturels et humains.

- Les monuments : deux basiliques à *Sufes* et une autre à Hr. Bou Leidieb (n°081).

Les plans des deux basiliques de *Sufes*²¹⁸⁹, ainsi que quelques éléments d'architectures détachés de ces monuments sont déjà publiés par P. Gauckler²¹⁹⁰ depuis la fin du XIX^e siècle. Plus tard, N. Duval a repris l'étude de quelques corbeaux qu'il attribue à des monuments chrétiens. Nous avons vu (voir supra) que les traces du christianisme dans l'état actuel des recherches sont maigres à *Sufes* par rapport à d'autres cités voisines comme *Sufetula*, *Mactaris*, *Ammaedara*, *Mididi*. La communauté chrétienne de *Sufes* a laissé des traces archéologiques qui consistent en deux basiliques, dont la seule visible n'est pas pleinement assurée. Ce chiffre semble être logique et acceptable puisqu'il traduit une réalité schismatique. Nous savons que *Sufes* renfermait un évêché catholique et un second donatiste et le nombre de basiliques repérées sur le terrain semble être acceptable. Cependant par rapport à *Sufetula* le nombre est trop faible, en effet on compte à *Sufetula* environ 5 ou 6 basiliques. On ne sait pas si le nombre de basiliques de *Sufetula* traduit une certaine tolérance par rapport à *Sufes*, ou si c'est le nombre de la population ou la situation économique et religieuse qui est différente. Quoi qu'il en soit, il est évident que l'évêché de *Sufes* a joué un rôle déterminant dans la propagation du christianisme dans les campagnes environnantes de la cité antique. En dehors de deux basiliques urbaines, subsiste une autre rurale, celle de Hr. Bou Leidieb (n°081)²¹⁹¹ signalée par R. Cagnat, au milieu des années 1880. Le site archéologique n'est pas très étendu (800 m² d'après Cagnat et environ 1 ha d'après notre évaluation) donc on ne peut imaginer un nombre important de fidèles à moins que le monument ne concerne aussi la population des environs. Le site est proche de *Sufes* (environ 10 km seulement). D'autre part, sur le terrain on ne trouve actuellement que les traces d'une structure allongée côtoyant au sud-est le fortin. Sa forme, ses dimensions²¹⁹² et son orientation conviennent à une basilique mais on ne peut pas l'affirmer avec certitude. En outre le site a bien livré une base

²¹⁸⁹ Voir supra p. 181-188.

²¹⁹⁰ Gauckler P., 1913, planches VIII-IX.

²¹⁹¹ AAT₂, feuille el Ala n° 036, site n° 130 « Fortin ; église ; pressoir à huiles »

²¹⁹² Voir Volume II, site n° 081

ionique attique de type grec qui semble tardive²¹⁹³. D'autres bases de colonnes de même époque sont remployées actuellement dans le hameau²¹⁹⁴ établi au sud de Sidi Brahim Ezzahaire et qui peuvent provenir de Hr. Bou Leidieb (n° 081) ou bien de Hendi El Henchir (n° 082).

- Les inscriptions : La région de *Sufes* à livré environ 4 inscriptions datables de l'époque chrétienne. Ce sont trois épitaphes qui proviennent l'une de *Sufes*²¹⁹⁵ et les deux autres de Hr. El Mhella (n° 022) et qui peuvent être considérées comme étant des épitaphes chrétiennes²¹⁹⁶ en se basant sur un probable chrisme vu par P. Gauckler lors de la découverte sur l'une des deux pierres²¹⁹⁷. Les pierres n'ont pas été retrouvées pour permettre de vérifier cette affirmation. On outre, un fragment de pierre sculpté d'un chrisme provient de Hr. El Hassek (n° 174)²¹⁹⁸ ;

- Les éléments d'architecture : Il s'agit là des éléments les plus importants en nombre par rapport aux autres vestiges quoique, étant en totalité hors contexte, ils ne constituent pas toujours des indices déterminants sur la présence de monuments dans les sites de provenance. Ces éléments vont des bases de colonnes aux consoles ou corbeaux. Pas moins de 15 bases de différents types provenant de *Sufes* et de sa région datent de l'époque tardive. Certaines de ces bases devaient servir dans la construction de basiliques chrétiennes, le reste a pu aussi bien être utilisé dans des monuments privés. Ces pièces proviennent de

- Hr. Contra (n°007) une base ionique attique dérivée, (fig. 20) ;
- Sidi Ben Habbès (n°016) trois bases ioniques attiques de type grec) ;
- Hr. Mhella (n° 022) une base ionique attique dérivée, (fig. 80) ;
- Hr. Jedeliane (n° 024) deux bases ioniques attiques chrétiennes (fig. 94-95) ;
- Hr. Smida (n°079) une base simplifiée, (fig. 234).
- Hr. Sidi Bou Leidieb (n°081) une base ionique attique de type grec, f(ig. 258) ;
- *Sufes* (n°089) trois bases ioniques attiques chrétiennes, (fig. 304-306) ;
- Sidi Mohamed Ben Chrifa (n°119) une base de forme dérivée, (fig. 443) ;
- Hr. El Hamri (n°126) une base ionique attique dérivée, (fig. 453) ;
- Hr. Thmed (n°189) une base de forme dérivée, (fig. 611) ;

²¹⁹³ Voir *supra* p. 311.

²¹⁹⁴ Volume II, site n°105

²¹⁹⁵ Volume II, site n° 089, document n° 53.

²¹⁹⁶ Volume II, site n° 022, doc. 1 et 2..

²¹⁹⁷ Volume II, site n° 022, doc. 1 et 2.

²¹⁹⁸ Voir Volume II, site n°174

On a également compté environ dix-sept chapiteaux tardifs qui peuvent être utilisés dans la construction de monuments chrétiens, ils proviennent des sites suivants

- Hr. Contra (n°007) ? un chapiteau (fig. 22)
- Aouinet Ed Debbane (n°037) un chapiteau (fig. 130) ;
- Hr. Fartout (n° 041) 1 chapiteau (fig. 148)
- Hr. Lahmar (n° 052), un chapiteau (fig. 194)
- Ras El Henchir (n°084) un chapiteau (fig. 274) ;
- Sbiba (n° 089) 3 chapiteaux (fig. 324, 328, 329)
- Sidi Abd El Hfid (n° 115), un chapiteau (fig. 431)
- Sidi Mohamed Ben Chrifa (n°119) trois chapiteaux (fig. 440-441-442)
- Hr. Ben Malek (n° 125) un chapiteau (fig. 452)
- Hr. Hamri (n° 126) un chapiteau (fig. 454)
- Sidi Bou Meftah (n°157) un chapiteau (fig. 508)
- Hr. Hembez (n° 170) un chapiteau (fig. 554)
- Sidi Ali Ech Chaïeb (n° 191) un chapiteau (fig. 638-639)

9 corbeaux dont 8 proviennent de *Sufes* (n° 089, fig. 311-313, 314-316, 326-327) et un seul provient de Hr. Lahmar (n° 052, fig. 192).

- Les autres traces : la céramique : un certain nombre de lampes ou fragments de lampes à huiles chrétiennes ont été notées durant notre prospection.

4.2. Conclusion

Malgré la documentation incomplète et fragmentaire, la diversité des informations (littéraires, archéologiques et épigraphiques) nous renseigne d'une façon relativement satisfaisante sur le christianisme à *Sufes* et sa région. L'évènement de 399 apr. J.-C. révélé par la lettre 50 d'Augustin témoigne des luttes entre chrétiens et païens, de la résistance et du conservatisme de ces derniers contre les changements de leurs traditions malgré la législation impériale²¹⁹⁹. Les renseignements fournis par les listes épiscopales montrent bien que *Sufes* était toujours représentée dans presque la totalité des synodes tenus en Afrique. Elle a vécu le mouvement schismatique donatiste à partir du IVe siècle comme d'ailleurs la majorité des cités africaines. L'exil de son évêque durant l'époque vandale prouve le refus de l'arianisme et la fidélité au catholicisme. L'importance du rôle de *Sufes* à l'époque vandale s'est manifestée par un concile patronné par Saint Fulgence de *Ruspe*. Les témoignages

²¹⁹⁹ La loi d'Honorius de 399.

archéologiques, malgré leur médiocrité, confirment une spécificité architecturale et artistique. En effet, les monuments chrétiens, bien intégrés dans la trame urbaine de la cité classique, n'ont pas manqué de créer leur propre décor architectonique. La tendance générale suggère la présence d'un atelier de tradition locale en totale indépendance par rapport aux autres écoles voisines malgré quelques influences²²⁰⁰. Le rôle de la cité dans la diffusion du christianisme dans sa région peut être compris à partir des influences artistiques. L'adoption des traditions du décor qu'on distingue autour de la cité à Hr. Lahmar (n°052) en est une preuve. Cependant, plusieurs questions restent encore sans réponses principalement ce qui a trait à en premier lieu : la chronologie de la diffusion du christianisme dans la région²²⁰¹. Même si on ne connaît rien avant le milieu du III^e siècle apr. J.-C., les sources ecclésiastiques et les traces archéologiques concordent pour dire que l'âge d'or du christianisme dans la région comme d'ailleurs partout en Afrique serait entre le IV^e et le VI^e siècle.

²²⁰⁰ Duval N., 1972, p. 53 et suiv.

²²⁰¹ Ben Baaziz S., 2000, p. 362.

CONCLUSION GÉNÉRALE

L'inventaire archéologique et ses résultats

Méthode et problèmes de l'inventaire

Au terme de cette étude sur la région de *Sufes*, nous soulignerons en premier lieu l'apport de l'inventaire archéologique qui en fournit la majorité des données : pour le dresser, la part des recherches archéologiques antérieures publiées était mince au total, et nous avons dû procéder à un inventaire à vue, réalisé avec des moyens sommaires ; il avait trois objectifs principaux : reconnaître le plus grand nombre de sites possible, déterminer leur nature et leurs caractéristiques d'après les vestiges apparents, approfondir les connaissances sur l'agglomération principale et sur son rôle dans la région ; il va sans dire que cet inventaire prenait en compte les acquis antérieurs, mais ceux-ci sont, tout bien pesé, d'un apport limité. Pour établir cet inventaire, il convenait non seulement de noter les traces matérielles de sites antiques, mais aussi d'évaluer les changements considérables apportés dans le paysage depuis la fin de l'Antiquité. A l'érosion lente qui s'est opérée depuis le VII^e siècle ont succédé les bouleversements de l'époque du Protectorat, qui ne sont pas minces. Mais ils ont été amplifiés et généralisés progressivement depuis un demi-siècle en raison de l'augmentation de la population, avant tout dans les agglomérations, des modifications dans les manières de bâtir, en raison aussi de l'expansion des zones cultivées, des moyens mécaniques introduits aussi bien pour les constructions que pour l'exploitation du sol. Ces transformations constituent évidemment des obstacles pour la prospection au sol que nous avons effectuée ; si elles font apparaître certains vestiges antiques, elles en font disparaître d'autres, sinon en profondeur, au moins du champ visuel. On se rend compte par là même des lacunes que peut comporter un inventaire à vue. 187 sites antiques ruraux ont été recensés sur un espace inférieur (620 km^2) à celui que couvre une feuille au 1/50 000 (prise comme référence, car elle est à la base de la nouvelle *Carte archéologique des Sites et des Monuments historiques*), soit un site pour 3,31 km^2 en moyenne, densité qui est comparable à celle qui a été relevée par Sadok Ben Baaziz dans la haute vallée de l'Oued El Htab voisine (un site pour 3,42 km^2), avec les mêmes moyens. Cette densité est faible comparée à certaines régions du territoire tunisien²²⁰³, mais il faut noter ici le nombre de sites qui, en dehors de *Sufes*, ont une superficie supérieure à deux hectares. L'inventaire que l'on pouvait tirer de la consultation des cartes topographiques semblait se limiter en pratique aux vestiges de l'époque romaine, puisque la quasi-totalité des

²²⁰³ Une idée de la densité variable à l'époque antique (avant tout romaine) pour les différentes régions de la Tunisie a été donnée par G. Picard 1959, p. 54-56 et carte, p. 55, dans la première édition de sa *Civilisation de l'Afrique romaine* (la carte et son commentaire n'ont pas été repris dans l'édition revue de 1990). Picard note le parallèle frappant entre la densité de l'occupation à l'époque romaine pour les différentes régions (suivant des données établies principalement par l'analyse de l'*Atlas archéologique*) et celle que l'on avait en 1959.

sites archéologiques y sont signalés par le sigle *RR*. Le nôtre confirme dans l'ensemble cette majorité écrasante des sites datables de cette époque.

Les témoignages sur le passé préomain

Pourtant, le passé préromain s'est révélé bien présent à travers notre enquête. Pour la première fois a été dressé un inventaire des sites préhistoriques et protohistoriques : dix-huit escargotières, trois abris sous roche, treize nécropoles (une inscription libyque dans l'une d'elles). Ces vestiges témoignent de l'enracinement de la région dans l'Histoire, ce qui correspond d'ailleurs au nombre des toponymes antérieurs à l'époque romaine, à commencer par *Sufes* (*Sbiba*), un probable hydronyme berbère que l'on ne s'étonne pas de rencontrer dans une région célèbre par l'abondance de ses sources. L'absence d'études d'ensemble sur la microtoponymie en Tunisie ne permet guère cependant d'approcher dans ce domaine le passé libyque (notons par exemple que l'initiale *T* et *Th* de nombreux toponymes de cette époque se retrouve sans doute dans le nom de *Jebel Tiouacha*). D'autre part, quelques anthroponymes préromains sont révélés par le mince dossier épigraphique que nous avons pu réunir : vingt-huit au total sur une liste totale de cinquante-six noms de personnes (12/56 à *Sufes* et 16/51 dans les campagnes) c'est à dire le quart de la population révélée par les inscriptions, témoignage notable sur la persistance des traditions libyque ou punique.

Sufes, capitale régionale

On voit déjà dans ces chiffres la part de la capitale régionale, *Sufes*. Si le nom est préromain, les inscriptions comme les vestiges archéologiques y sont presque entièrement datables de l'époque romaine. L'agglomération semble avoir été créée ou pris forme au I^{er} siècle : c'était un *castellum* érigé dans le cadre du développement de la haute steppe, puis, sans que l'on connaisse les étapes intermédiaires, la cité fut promue au statut colonial fort probablement sous Marc-Aurèle ou Commode.

Topographie et histoire urbaine

Sufes offre un exemple des composantes monumentales essentielles de la ville romaine d'Afrique (et de la ville romaine tout court). La trame urbaine s'étendait sur une trentaine d'hectares, superficie non négligeable si on la compare aux autres villes romaines de la Proconsulaire. Il est clair que la cité a commencé progressivement à se doter des monuments publics dès le premier siècle, même si les informations recueillies ne permettent guère, en l'état actuel, de retracer les détails de l'histoire de l'urbanisme de la ville de *Sufes*. Cependant,

les monuments révélés par l'archéologie, l'épigraphie et la photographie aérienne manifestent l'importance de l'activité édilitaire tout au long de l'époque romaine. Comme le reste des villes de l'Afrique romaine, *Sufes* a probablement connu deux grandes étapes dans son évolution. La première phase s'étend jusqu'au milieu du II^e siècle et correspond aux débuts de l'organisation de l'agglomération : elle se constitue probablement autour d'un centre monumental civil ou militaire centré sur la colline de Sidi Okba. La seconde étape (du milieu du II^e siècle à la fin du IV^e) et celle où la ville est équipée de monuments publics : amphithéâtre, temples (dont un sur le site de Sidi Okba), aqueduc, nymphée, vaste établissement thermal, arcs de triomphe ; il faut sans aucun doute y ajouter un forum et ses annexes (dont la curie) et un *macellum* : on ne peut aujourd'hui les replacer dans la topographie urbaine. L'orientation générale des monuments montre que le plan de la ville était orthogonal comme celui d'autres villes africaines à cette époque, en particulier dans les steppes (Sbeitla, *Thelepte*). A partir du III^e siècle, *Sufes* a connu une extension qui a nécessité la création de faubourgs au nord et à l'est du noyau primitif. Aux VIe-VIIe siècles la présence chrétienne est attestée dans la ville par les vestiges de deux basiliques ; l'une d'elles avait pris probablement pris la place d'un temple païen, et elle a été plus tard elle-même remplacée par la mosquée de Sidi Okba. A cette époque, *Sufes* a été enclose dans une vaste enceinte rectangulaire, enfermant plus de deux hectares et englobant Sidi Okba. C'est très probablement à elle que se rapporte un fragment d'une grande inscription dédicatoire qui place la construction sous le règne de Justinien. D'autres édifices fortifiés, quatre ou cinq, étaient éparsillés à travers la ville. Malgré cette parure imposante, la ville ne dut pas avoir un relief particulier sous le Byzantins, puisqu'elle n'est citée ni par Procope, ni dans les actes conciliaires d'alors.

Nous nous sommes risqués à évaluer le nombre des habitants au temps de l'apogée de la ville (au Bas-Empire) en nous fondant sur la superficie de la zone urbaine, à quelque 4000 à 5000 habitants. En regard de ce chiffre modeste, la densité des ruines autour de la ville et à travers la région, et l'étendue de certaines de ses ruines, laissent penser que la majorité de la population de la région étudiée était une population rurale.

Vie municipale

Quelques textes se rapportent, sous l'Empire, à la vie municipale dont *Sufes* était le centre dans la cité. Ils apparaissent seulement à partir de la fin de II^e siècle, donc après la fondation coloniale, et sont sans originalité particulière. Bien entendu figure dans les institutions le

principal organe dirigeant, l'*ordo decurionum* ; il comprenait cent membres, d'après le calcul de Duncan-Jones fondé sur le texte *CIL*,VIII, 11430 ; les honneurs municipaux habituels se déduisent de la mention d'un (*duumvir*) *quinquennalis* et du flaminat perpétuel. Un *alumnus* pourrait être un patron, si l'on suit M. Corbier qui considère que les deux termes sont parfois synonymes. Pour le Bas-Empire, aucun texte ne cite le *curator reipublicae*, mais il est difficile de croire qu'il soit absent, notamment parce qu'il est attesté dans la plupart des villes voisines de *Sufes*. Les *principales*, qui apparaissent en Afrique au cours du III^e siècle, sont signalés à *Sufes* à la fin du IV^e siècle par saint Augustin, dans sa 50^e lettre. L'évergétisme semble avoir été actif, comme le montre l'ampleur des vestiges monumentaux connus (comme l'amphithéâtre) ou encore visibles (le nymphée par exemple) et les fragments de dédicaces recueillis dans les ruines de la ville antique. La vie municipale à *Sufes* était encore très active et dynamique à la fin du IV^e siècle : à cette époque, on voit en effet les *principales* soutenir une émeute contre les Chrétiens qui, encouragés par la législation de Théodore contre les cultes païens depuis 381 et l'ambiance du temps, avaient abattu en 399 en son temple la statue d'Hercule, Génie de la cité. Augustin ajoute que ce drame permit l'accès au rang des *principales* de ceux qui y avaient joué le rôle le plus important.

Société

Présence des ordres supérieurs : grands domaines sénatoriaux ?

Si l'on ne connaît aucun sénateur à *Sufes* ou dans ses environs, on est fondé à croire que des membres de l'ordre sénatorial peuvent y avoir possédé des domaines, car ils sont attestés immédiatement au sud-ouest de la région : *Lucullus Africanus*, de *Casae Beguenses*, et *Q. Anicius Faustus* sont les exemples les plus célèbres.

Chevaliers

L'ordre équestre est représenté par deux de ses membres originaires de la ville. Le premier, qui reste anonyme, est un ancien militaire, officier supérieur qui servit en Mésie comme tribun militaire de la 7^e légion *Claudia* et fut recruté dans le cabinet du procurateur romain *a censibus*. Le second sort de l'élite locale : son père était un notable sufétain qui, parvenu au sommet des honneurs municipaux, a vu, comme on pouvait l'attendre, son fils inscrit dans l'ordre équestre ; il est qualifié d'*eques Romanus* sur une base honorifique offerte à son père dont il vante l'évergétisme.

Les décurions

Ce que nous savons d'eux par les textes municipaux est fort réduit, mais se place parfaitement dans les normes générales. On voit, comme ailleurs, la place que tiennent parmi eux les *principales* au Bas-Empire. Il est clair que leur fortune provenait en grande partie de l'agriculture, car c'est à eux que l'on attribuera de préférence les ruines des fermes et des *villae* inventoriées dans la région étudiée.

Vétérans

Nous n'avons guère d'éclairage sur les autres catégories sociales que nous font seulement connaître quelques épitaphes. Des vétérans sont venus s'installer à *Sufes* depuis le I^{er} siècle, signe que le pouvoir encourageait la formation d'un groupe de citoyens aguerris, capables de faire face à toute éventualité dans cette région qui avait été le théâtre de la révolte de Tacfarinas.

Religion

La vie de la société sufétaine est éclairée par quelques documents rares et lacunaires sur la vie religieuse sous l'Empire et dans l'Antiquité tardive.

Les cultes païens

Sont attestés dans la région de *Sufes*, outre le culte impérial, celui des grandes divinités du paganisme romano-africain : Saturne, Mercure, les *Cereres*, Liber et Hercule. La ville monopolise le culte impérial, celui d'Hercule, de Liber et des *Cereres*. L'importance qu'a laissé Hercule, Génie de la Patrie (*Sufes*), à la fois dans l'épigraphie et dans la littérature, est sans équivalent ailleurs en Afrique. Il était encore très vivace, on l'a vu, dans la dernière année du IV^e siècle, où il s'est trouvé en but aux attaques des tenants du christianisme qui laissèrent soixante morts dans une échauffourée dont saint Augustin s'est fait l'écho et qui les mit aux prises avec les dévots du grand culte civique traditionnel. Le culte de Saturne est attesté par un *sacerdos Saturni* à Hr Dammag, à 5 km au nord de *Sufes*. On est surpris par l'absence du culte de Neptune (dans l'état actuel de la documentation), dans une région où l'eau avait une importance particulière.

Le christianisme

Les informations sur le christianisme à *Sufes* sont fort brèves ; certaines sont néanmoins d'un grand intérêt. *Sufes* a connu plusieurs siècles de christianisme. Il y était installé au moins

depuis le milieu du III^e siècle : les *sententiae* relatives au concile de 256 nomment l'évêque de *Sufes*, Privatus, parmi les participants. Le drame de 399 montre la vitalité dont faisait preuve la communauté chrétienne locale, mais aussi son agressivité virulente à l'égard du paganisme. Elle la manifeste malgré la majorité païenne régnant alors au sein de l'*ordo*, et elle la paye chèrement par la mort de plusieurs dizaines de ses membres, au cours d'un pogrome anti-chrétien dont on a toute raison de croire qu'il fut encouragé (sinon plus) par l'*ordo* ; ce dernier vota même des félicitations au meneur du massacre, qui était un curiale ; bien plus, il n'hésita pas à réclamer à la communauté chrétienne des dommages et intérêts pour le bris de la statue divine, ce contre quoi s'est insugé saint Augustin. Cet épisode saisissant a mérité d'être cité en exemple des progrès du christianisme en même temps que de la forte résistance antichrétienne du paganisme et en particulier des élites urbaines en cette fin du IV^e siècle. Contrairement à ce qu'avaient pu espérer leurs adversaires, ce drame contribua sans doute à fortifier la position des chrétiens qui l'immortalisèrent en inscrivant dans la liste des martyrs ceux qui en avaient été les victimes.

La participation de représentants de *Sufes* à la conférence de 411 montre à la fois la force et la faiblesse du christianisme telles qu'on peut les saisir dans cette colonie : le christianisme occupe le haut du pavé, mais il est profondément divisé ; comme en bien d'autres cités, il y deux communautés chrétiennes qui s'opposent, chacune avec son évêque, le catholique Maximinus et le donatiste Peregrinus. Sous les Vandales, le christianisme sufétain subi le sort de nombre d'Églises africaines : son évêque Eustratius a été exilé par Genséric vers 450. Orage sans lendemain, puisque le même Eustratius figure parmi les signataires de la conférence de 484 ; qu'un synode se tint dans la ville en 524 ou peu après (en présence de Fulgence de Ruspe) ; que *Sufes* figure encore, vers 600, sur la liste de Georges de Chypre : l'évêché subsistait peut-être alors. Discrète sur dans la ville, la présence chrétienne y est attestée dans la ville aux VI^e-VII^e siècles par les vestiges de deux basiliques, dont l'une a été remplacée par la mosquée de Sidi Okba.

Les campagnes : répartition et densité des établissements

Nos connaissances sur les campagnes reposent pour l'essentiel sur l'inventaire archéologique et, sur le plan des textes, sur l'analyse de quelques épitaphes.

Facteurs naturels des installations

La répartition des 186 sites ruraux est liée d'abord aux conditions naturelles, relief, climat, alimentation en eau.

L'altitude moyenne de la région étudiée est de l'ordre de 600 m ; les sites archéologiques ont été établis entre 455 m et 1189 m d'altitude : environ la moitié des sites se trouve dans la plaine (entre 400 et 600 m), le tiers s'installe entre 600 et 700 m d'altitude, les vestiges restants (environ un quart) sont implantés aux pieds des pentes et dans des endroits élevés. La majorité des sites, même ceux qui se situent dans une plaine, occupent des endroits élevés par rapport au reste du paysage, sinon ils sont adossés à une colline ou le flanc d'une éminence qui assure la protection contre la nature et les humains. Pour le climat, les zones moins exposées aux vents nord-ouest ont attiré plus d'établissements antiques. L'abondance de l'eau des sources ou des eaux de ruissellement a joué un rôle décisif dans la répartition des établissements, puisque 93 sites sont installés aux bords des principaux cours d'eaux et 41 se trouvent à côté des sources naturelles. Les autres se sont équipés d'ouvrages hydrauliques.

Les facteurs humains

Le développement routier a joué un rôle décisif. Les principales routes antiques ont commandé l'installation d'environ trente-sept établissements. Parmi eux l'on compte non seulement la ville de *Sufes* vers laquelle convergent toutes les voies de la région mais encore des sites divers, parmi lesquels de grandes *villae*. Ces établissements ont dû attirer, développer voir créer des voies. C'est ce qui explique la régression ou la disparition de ces voies en même temps que le déclin de nombre de sites. On trouve des *villae* installées à l'écart des voies principales, sans doute pour être placées au cœur de l'exploitation qu'elles dirigeaient, mais elles étaient d'accès facile et raccordées aux grandes artères par des bretelles et des chemins secondaires.

La ville, *Sufes*, est intervenue également dans la répartition des sites antiques. En effet sur une superficie de 30 km² environ autour de Sbiba, on a compté, en se fondant sur la documentation cartographique et les photographies aériennes, 115 points soit environ 4 ruines (3.8) par 1 km². On doit donc retenir cette densité des établissements ruraux dans les environs immédiats de la ville, même si nous n'avons pu vérifier ce point que de façon partielle, en raison des progrès actuels des mises en culture. Elle est corroborée par la densité des symboles de ruines sur les cartes ou sur les photographies aériennes. On suppose donc que dans cette zone les propriétés étaient moins étendues et que – pour donner une idée – elles ne dépassaient pas en moyenne les 300 m² de superficie. Cette déduction rejoint celle de Philippe Leveau, pour qui la ville restreint la constitution de grosse *villae* dans ses environs immédiats.

La typologie des établissements ruraux

Leur nature n'a pu être déterminée, même à titre d'hypothèse, pour 27 sites, soit environ 14% du total. Pour les autres, on a compté 65 fermes et *villae* 2 agglomérations secondaires ; des habitats isolés ; 28 huileries ; 14 nécropoles ; le reste sont des sites qui se définissent par leur dépendance par rapport aux précédents.

Agglomérations secondaires

Deux sites doivent être considérés comme des agglomérations : Hr. Contra (007) et Hr. Thmed (189). Ce type de site est assez répandu en Afrique, peut-être surtout dans les steppes où les villes étaient, comme *Sufes*, dotées d'un vaste territoire où ces agglomérations que l'on peut dire secondaires servaient de relais aux chefs-lieux de cités. Elles répondent au développement économique environnant. L'emplacement est bien choisi et le site est desservi par une voie principale ; dans les deux cas, la présence de nécropoles protohistoriques témoignent de l'ancienneté de l'occupation ; elles indiquent que ces bourgades ont dû se greffer sur des établissements antérieurs à ceux de l'époque romaine où, indice de leur vitalité, elles occupent une superficie égale ou supérieure à celle de la ville même de *Sufes* et se dote de certaines infrastructures comparables à celles du chef-lieu ; ainsi Hr. Contra, longé par un oued plus ou moins pérenne, a été doté d'un aqueduc de 6,5 km de longueur. La vocation agricole de ces agglomérations est confirmée par le nombre des pressoirs à huile et des moulins à grain. En dehors de *Sufes*, ces sites fournissent le nombre le plus important des textes épigraphiques et des stèles à reliefs. Plusieurs bâtiments y ont été fortifiés durant l'Antiquité tardive, indications sur l'insécurité qui a régné à certains moments de cette époque, mais en même temps sur le maintien de l'activité de ces bourgades.

Fermes et villae

Viennent ensuite les fermes et les *villae*, auxquelles il a déjà été fait allusion. Elles témoignent du degré de romanisation au milieu rural et du niveau de contrôle effectué par la ville sur sa campagne. Dans la région de *Sufes* nous avons identifié environ 65 fermes et *villae* sur un total de 187 sites archéologiques soit environ 34,7%. En fait, il est possible théoriquement de distinguer entre ces deux types mais il en va en général tout autrement lorsque l'on analyse les vestiges sur le terrain : l'état des ruines ne permet pas de discerner sur les sites la *pars urbana* et la *pars rustica*. D'une façon générale, toutes les fermes et les *villae* occupaient une région de plaine prospère située au nord, à l'est et au sud de *Sufes*. L'implantation était toujours bien choisie pour ce qui était de la nature du terroir, de

l'approvisionnement en eaux et de la proximité des axes routiers. Ces établissements sont les plus riches des établissements ruraux, mais il est difficile d'apprécier aujourd'hui la superficie qu'ils exploitaient. A l'exception de quelques constructions situées essentiellement au nord de la région, où l'on trouve les traces de l'activité céréalière, il est certain que l'oléiculture constituait dans les fermes et les *villae* l'activité agricole la plus répandue, comme en témoigne la présence d'éléments de pressoirs à huile dans la quasi-totalité de ces sites ruraux.

Un certain nombre a dû être déserté dans la basse Antiquité. Dans vingt-deux d'entre eux seulement nous avons relevé des bâtiments fortifiés (vingt-cinq au total). Comme dans la région voisine de la haute vallée de l'oued el-Hatab, ces fermes fortifiées (dans l'ensemble plus importantes que celles de l'oued el-Hatab) sont nées de l'insécurité et de l'incapacité des autorités provinciales d'assurer la paix au moyen de postes militaires, particulièrement aux V^e et dans les premières décennies du VI^e siècle, car elles semblent avoir précédé la construction des forteresses de l'époque byzantine.

Autres types d'habitats

Il s'agit d'une dizaine de sites peu étendus (les ruines occupent entre 200 m² et 1,5 ha), habitats qui livrent (en surface) un matériel médiocre et peu varié, qui traduit suivant les cas une certaine opulence ou la pauvreté, les plus riches se trouvant non loin de la ville ou sur une voie importante. Les habitats pauvres sont situés dans des endroits écartés et peu accessibles, ce qui autorise à penser que leur activité était en rapport avec l'élevage et la forêt. Dans cette catégorie on aurait classé les *mapalia*, sortes de huttes paysannes ; mais, comme elles étaient bâties en matériaux périssables, elles n'ont laissé aucune trace au sol.

Les huileries

Vingt huit sites archéologiques forment une catégorie à part. Ils révèlent seulement des traces de pressoirs et ce sont donc des huileries qui constituent une des particularités de la région étudiée. Leur taille est variable. Une partie des petites huileries occupent des espaces nouvellement exploités et leur durée de vie semble avoir été assez courte. Les autres ont été établies dans la région anciennement occupée par des cultures maraîchère et céréalière, que l'oléiculture a pu réduire ou supplanter. Le mobilier recueilli montre que certaines petites huileries atteignaient d'une certaine richesse. Les grandes huileries correspondent avec l'apogée de l'activité oléicole que l'on situe au Bas-Empire et sans doute encore pendant une partie de l'époque vandale. Certaines d'entre elles ont constitué de véritables « zones industrielles ».

Les nécropoles

Les nécropoles constituaient dans l'Antiquité l'un des éléments du paysage archéologique de la région de *Sufes*. Outre celle de la ville, nous avons relevé les traces de quatorze nécropoles d'époque romaine, la plupart du temps d'après des éléments hors contexte : stèles portant des épitaphes, parfois un décor, mises au jour au hasard d'accidents topographiques ou de travaux agricoles. Sarcophages sans décor, destinés à être enterrés : on en a noté quatorze provenant des cinq sites considérés parmi les plus riches et datant sans doute de l'Antiquité tardive, au temps où l'inhumation était de règle. Les vestiges de mausolées qui subsistent sont rares, mais leur existence certaine, d'ailleurs à l'instar des régions voisines. Le seul encore en partie conservé est celui de Hr. El Beinnaia (149) ; sur une épitaphe, Un Q. *Aelius Saturninus* affirme avoir construit un mausolée sans regarder à la dépense.

L'équipement des campagnes

L'abondance des vestiges d'installations oléicoles

Il concerne d'abord les installations oléicoles dont le nombre nous a surpris lors de l'établissement de l'inventaire archéologique. La région de *Sufes*, qui a été jusqu'à nos jours délaissée par les recherches des archéologues et des historiens. Or elle se trouve au cœur de la zone qui a connu un grand « boom » oléicole à l'époque romaine. On n'y compte pas moins de 88 sites oléicoles avec environ 232 pressoirs (sur une superficie de 520 km², rappelons-le), ce qui donne en moyenne environ un pressoir pour 2,24 km². Nous avons dénombré dans le matériel oléicole 35 plateaux ou fragments de plateaux de pressoirs, plus de 68 plateaux de moulin, 60 broyeurs, un *trapetum*, 12 blocs d'ancrage de *prelum*, 41 linteaux de jumelles, 40 blocs de fixation de jumelles, 144 pressoirs à jumelles, 8 cuves ou bassins de décantation, une centaine d'auges, 112 contrepoids de pressoirs à *prelum* et 6 pressoirs à vis. Ce bilan impressionnant nous a permis de tenter d'établir des typologies pour ces différents éléments et d'enrichir et de compléter les typologies connues. La présence de contrepoids à vis constitue une nouveauté dans la recherche.

Les vestiges d'aménagements agricoles permettent de proposer une carte de répartition des cultures dans la région de *Sufes*. Les rives de l'oued Sbiba et toute la plaine étendue à l'est de la ville antique étaient le domaine privilégié des cultures maraîchères et de l'horticulture intensive. Une deuxième « ceinture agricole », avant tout dans le couloir nord-sud, était occupée par la céréaliculture. Une troisième « ceinture » était constituée par l'oléiculture, ce qui indique que celle-ci a dû se développer plus tardivement que les autres productions

agricoles et gagner les terres restantes et inadaptées à la céréaliculture qui s'étendaient sur les piémonts et les collines du couloir est-ouest.

Traces de centuriations

Les seules traces de l'organisation de l'espace dans les campagnes sont celles de centuriations reconnues par la photographie aérienne surtout dans la plaine étendue à l'est de *Sufes*. En outre un fragment de borne mentionne douze centuries (au moins).

Les installations hydrauliques

Les vestiges d'installations hydrauliques, vitales pour l'agriculture, mais aussi pour l'alimentation des agglomérations, ne manquent pas dans la région. L'enquête a révélé au moins 4 puits et 6 sources captées, 10 aqueducs, 7 citernes, 1 nymphée, 26 bassins de réception, 2 foggaras et peut-être un barrage, 13 constructions balnéaires rurales. En outre, on a noté des dérivations opérées dans le lit des principaux cours d'eau, l'oued Sbiba et l'oued el Hatab. Enfin, des terrasses avec murets de moellons, retenant et répartissant les eaux de ruissellement pour les cultures ont été aménagées sur plusieurs hectares au pied des jebels Mghila et Tiouacha.

Le plus important ouvrage est l'aqueduc urbain de *Sufes* alimenté par l'oued Sbiba et d'une longueur totale de 11,5 km. En plus de l'approvisionnement de la ville, il assurait l'irrigation de toute la plaine située à l'est de la zone urbaine. Traversant des reliefs assez accidentés, l'ouvrage est en quasi-totalité souterrain. Un ouvrage d'art, un pont-aqueduc, repéré à mi-chemin, est encore en bonne état de conservation. L'importante quantité d'eau véhiculée par l'aqueduc ainsi que les canaux repérés parmi les ruines de la ville antique portent à croire que l'eau satisfaisait aux besoins de l'ensemble des citadins ; cela peut expliquer en partie l'absence apparente (d'après la prospection de surface) de citernes domestiques dans la ville.

Dans les campagnes, les vestiges d'ouvrages hydrauliques conduisent à s'interroger sur les structures foncières : la construction de tels ouvrages témoigne ou bien de l'existence de riches propriétaires, ou bien de la formation de communautés d'agriculteurs associés pour recueillir et utiliser l'eau. La diversité des monuments hydrauliques, leur architecture, leurs dispositions techniques offre la possibilité d'établir des comparaisons avec d'autres régions et de proposer relative et une typologie variable pour chaque zone. Il s'avère que les bassins rectangulaires sont majoritaires autour de la cité, ce qui laisse croire qu'ils étaient plus anciens que les bassins circulaires situés à la périphérie de la zone étudiée, en direction de Kairouan et des Steppes. Les terrasses, remarques sur les photographies aériennes ainsi que les ouvrages

de préservation du sol qu'on aperçoit encore sur le terrain aux piémonts de Mghila et Tiouacha, les murets de détentions ainsi que la foggara sont des preuves d'une maîtrise ancestrale des techniques de l'eau dans cette zone. Au total, les constructions pour le captage, l'adduction et le stockage de l'eau, ainsi que la diffusion des installations balnéaires à travers les campagnes, témoignent de l'influence et de la diffusion de la civilisation romaine, évidentes aussi dans l'aménagement du réseau routier.

Les routes

Deux grands axes routiers parcourent la région : l'un, de direction est-ouest, est la *via Hadrumetina* des textes, celle qui reliait *Ammaedara* à Hadrumète. Elle traversait la région de *Sufes* sur environ 30 km, franchissait l'oued el-Hatab sur un pont dont il reste quelques vestiges. Des traces de la chaussée subsistent au niveau de la crête de Draa Es Sedra, à l'endroit où la voie se raccordait avec une bretelle desservant Bled El Contra. On a retrouvé à Hr Smida une borne milliaire qui la jalonnait et qui suggère que des travaux routiers ont eu lieu sous le règne de Gallien ; elle fut remployée à l'époque de Théodore I^{er}. Une autre route principale, de direction nord-sud, est la voie qui conduisait de *Musti* à *Sufetula* ; elle traversait la région étudiée sur environ 20 km. Elle est attestée seulement par une borne milliaire datant de l'année 237 apr. J.-C. qui signale des ponts tombés en ruines et une chaussée dégradée par la vétusté. Ces éléments ne sont pas visibles au sol.

Plusieurs autres pistes, bretelles et voies secondaires sillonnaient la région à l'époque antique comme le suggèrent la répartition des sites et leur alignement par série. Ces voies jouaient un rôle déterminant dans l'occupation et l'exploitation du sol.

L'histoire : l'apogée du Bas-Empire

La romanisation des sites ruraux, sans doute expression du développement économique des campagnes, s'est produite à des dates de plus en plus tardives au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la ville ; il n'y a pas lieu de s'en étonner, car c'était celle-ci qui, par sa population, ses notables, ses besoins, organisait, exploitait et contrôlait son espace vital et créait la zone d'influence nécessaire. L'épigraphie et les éléments retrouvés du décor architectonique permettent de dater les établissements antiques entre le I^{er} et le VI^e siècle. Les deux derniers siècles de l'Antiquité (VI^e-VII^e siècles) sont ceux de la construction des fermes fortifiées et des abandons progressifs qui semblent avoir été plus précoce que dans la ville. Le nombre des habitats fortifiés et leurs dimensions témoignent, certes, de capacités de résistance aux incertitudes de l'époque. Mais, en même temps, le remploi dans les

constructions de stèles décorées ou inscrites, de blocs de décor d'architecture et, plus significatif, celui d'éléments de pressoirs, annoncent la fin d'un type d'exploitation des campagnes et, semble-t-il, de la longue prospérité qu'elles avaient connu pendant les siècles de la paix romaine.

Malgré les lacunes de la documentation, il apparaît que l'apogée de *Sufes* et de sa région se place au Bas-Empire. Certes, il faut faire ici la part du manque d'informations consistantes sur l'époque antérieure, sur le temps des derniers Antonins et des Sévères où les grands monuments de *Sufes* (qu'il reste à dater avec précision) ont été édifiés et où l'hommage rendu à *P. Magnius Amandus* (C. 11430) est l'écho d'une vie municipale qui se voulait brillante. Le Bas-Empire est le temps d'une grande prospérité agricole fondée sur le développement accru de l'oléiculture. L'entretien des routes répond à cet essor, puisque que travaux routiers sont attestés sous Théodose. Et en cette fin du IV^e siècle, la vie urbaine est très active, même si l'on ne peut guère en juger qu'à travers les sources chrétiennes. On l'a vu, le christianisme institutionnel est bien établi, même si la liste des évêques que nous connaissons est limitée ; ce christianisme est militant face à un paganisme qui ne l'est pas moins, comme le montre la grave affaire de 399, et comme l'indique aussi la présence, en 411, d'une église donatiste face à l'église catholique. Si les deux basiliques chrétiennes dont les vestiges ont été reconnus semblent plus tardives, une série de blocs architectoniques décorés (notamment de corbeaux) sont datables de cette époque et ont pu s'intégrer à un monument chrétien.

La géographie historique : Sufes, cité et région

Nous avons été amenés progressivement à discerner des traits caractéristiques qui distingue, autour de *Sufes*, une région qui correspondait globalement, à notre avis, au territoire de l'ancienne cité. L'expression la plus adéquate pour la définir est que c'était une région de transition. Sa position géographique la place entre les étages bioclimatiques sub-humides au nord et le climat semi aride supérieur au sud, entre la région montagneuse d'une part, les steppes ouvertes et les plateaux étendus de l'autre, entre les forêts telliennes et la végétation steppique. Dans ce pays on passe, en ce qui concerne l'agriculture, de la monoculture des céréales au nord à celle de la monoculture de l'olivier au sud, d'une région à l'économie autarcique locale à la grande production tournée vers le commerce ; dans le domaine des techniques agricoles, c'est dans la région de *Sufes* que l'on passe, pour les pressoirs oléicoles, de l'ancrage fixe du *prelum* qui prédominent au nord et aux jumelles adoptées vers le Sud et l'Ouest.

L’unité est réalisée par deux couloirs naturels, nord-sud et est-ouest qui ont été empruntés par deux grands axes routiers majeurs au carrefour desquels est née la ville romaine. La voie *Musti-Sufetula* raccordait la cité de *Sufes* d’une part à toute la région steppique et côtière du Sud, de l’autre aux villes qui jalonnaient la grande voie de Carthage à *Theveste*. La *via Hadrumetina* assurait une liaison directe avec la zone militaire à l’ouest et, à l’est, avec la zone côtière.

Une certaine unité apparaît aussi sur le plan culturel avec un développement artistique particulier dans la ville. Les artisans locaux ont exploité le substrat local à travers une romanisation profonde des techniques, qui accompagnait celle des mœurs ; nous avons cru distinguer ainsi les productions d’une école proprement sufétaine dans les reliefs et le décor des stèles et des cippes ; elle se caractérise à son apogée, au III^e siècle, par un réalisme expressif ; sa qualité et son originalité s’expriment, aux IV^e-V^e siècles, dans le traitement de motifs ornementaux sur les blocs architectoniques à décor, comme des corbeaux trouvés en remploi Sidi Okba.

On voit donc le rôle de centre régional qui était assigné à *Sufes* ; la distance qui la sépare des villes voisines suppose qu’elle disposait, comme elles, d’un territoire que nous avons tenté de circonscrire. Faute de pouvoir le délimiter avec quelque précision – c’est un problème récurrent pour les cités africaines – nous avons désigné le plus souvent ce que nous entendions comme cité de *Sufes* (c’est-à-dire son territoire civique) par le terme de région (de *Sufes*) qui permettait de conserver un certain flou à des frontières que nous ne pouvions tracer avec assurance. Ce territoire était occupé par deux agglomérations secondaires et un réseau important de *villae* et de fermes. Il n’était pas très vaste, et sa fertilité décroissait, comme la densité de son occupation, au fur et à mesure que l’on s’éloignait du centre urbain. Il était exploité intensivement dans les terres proches de celui-ci grâce à la maîtrise de l’eau et il le restera après la conquête arabe. Et l’on rappellera justement, en note finale que c’est bien là que se trouve la clé de la prospérité de la ville jusqu’à nos jours : suivant le sens généralement admis pour le toponyme, *Sufes* était une fille de l’eau.

Mon espoir est que ce travail puisse éclairer des pages sombres de l’histoire du pays en général et de la région de Sbiba en particulier et qu’il soit utile pour des futures études plus approfondies dans la ville et dans ses campagnes.

BIBLIOGRAPHIE

Abréviation

AMS = Archives des Missions Scientifiques et Littéraires
ANRW = Aufstieg und Niedergang des römischen Welt
AntAfr. = Antiquités Africaines
BAA = Bulletin d'archéologie Algérienne
BCH = Bulletin de correspondance hellénique
BCTH = Bulletin archéologique du comité des travaux Historiques et Scientifiques (BAC)
BSAF = Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France
CRAI = Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres
CT = Cahiers de Tunisie
DFH = Dougga fragments d'histoire
EB = Encyclopédie Berbère
JDAI = Jahrbuch des Deutschen Archäologischen Instituts
JRA = Journal of Roman Archaeology
MAD = M. Khanoussi et L. Maurin, Mourir à Dougga, recueil des inscriptions funéraires, Bordeaux-Tunis 2002
MEFR = Mélanges de l'Ecole Française de Rome
NAM = Nouvelles Archives des Missions Scientifiques et Littéraires
P.B.S.R = Papers of the British School at Rome
R.H.R = Revue de l'histoire des religions
REA = Revue des Études Anciennes,
REPPAL = Revue des Etudes Pheniciennes-Puniques et des Antiquités Libyques
RM = Mitteilungen des Deutschen Archäologischen Instituts
RT = Revue Tunisienne

I- Atlas et cartes, dictionnaires et photographie aérienne

- AAT₁ : Babelon E., Cagnat R. et Reinach S., Atlas archéologique de la Tunisie (1/50 000e), Paris, 192-1913.
- AAT₂ : Cagnat R. et Merlin A., Atlas archéologique de la Tunisie (1/100 000e), Paris 1914-1932.
- APT : *Atlas Préhistorique de la Tunisie*, J. Zoghlami, R. Chenorkian et M. Harbi-Riahi, *Atlas Préhistorique de la Tunisie*, EFR, Rome.
- Daremberg Ch., Saglio E. et Pottier E., *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines d'après les textes et les monuments*, Paris, 1877-1919, rééd. 1962-1963.
- CARK : *Carte Agricole régionale de Tunisie-Gouvernorat de Kasserine*, juin 2001. (Groupement IGN France International /B.T.I.A.)
- CAM : *Carte Archéologique El Meknassi* n° CXII,
- CADS : *Carte Archéologique, feuille Djebel Semmama au 1/50 000e, n° LXXVI*, OTC, 2005.
- CAKT : *Carte archéologique, feuille Ksar Tlili, n° LXVIII*, OTC, 1996.
- CAS : *Carte Archéologique, feuille Sbiba n° LXIX*, OTC, 2005.

- *CASH : Carte Archéologique, feuille Sidi El Hani n° LXIV,*
- *CGTDM : Carte Géologique de la Tunisie, feuille Djebel Mrhila au 1/50 000e n° 77 et Notice explicative par G. Castany, Tunis 1952.*
- *CGTS : Carte Géologique de la Tunisie, feuille Sbiba n° 69 au 1/50 000e et Notice explicative par G. Castany et R. Degallier, Tunis 1956.*
- *CTAK : Carte Topographique, feuille Aïn El Ksiba au 1/50 000e n° LX, IGN, 1928, OTC, Tunis, 1983.*
- *CTG : Carte Topographique, feuille Al Gasrin au 1/200 000e, n° NI-32-XXI, OTC Tunis, 1987.*
- *CTBG : Carte Topographique, feuille Bou Ghanem, n° XLI, IGN-OTC, Tunis*
- *CTDS : Carte Topographique, feuille Dj. Semmama au 1/50 000e, n° LXXVI, IGNF, 1932.*
- *CTDM : Carte Topographique, feuille Djebel Mrhila au 1/50 000e, n° LXXVII, IGNF, 1932.*
- *CTDT : Carte Topographique, feuille Djebel Trozza au 1/50 000e, n° LXX, IGN-OTC Tunis*
- *CTA : Carte Topographique, feuille El Ala au 1/100 000e, n° XXXVI, IGN, 1931.*
- *CTR : Carte Topographique, feuille El Rohyya, OTC, 1993.*
- *CTHA : Carte Topographique, feuille Hadjeb El Aïoun au 1/100 000e, n° XLII, 2e édition, IGNF, juin, 1957.*
- *CTK : Carte Topographique, feuille Kairouan au 1/200 000e n° XI, IGN, publié en 1908 et révisée en 1930 ;*
- *CTKT : Carte Topographique, feuille Ksar Tlili n° LXVIII, IGN, 1928.*
- *CTM : Carte Topographique, feuille Makthar au 1/200 000e, n° NI-32-XXII, OTC, Tunis, 1987.*
- *CTRDB : Carte Topographique, feuille Rohia-DJ. Barbrou au 1/50 000e, n° LXI, IGNF, 1929.*
- *CTSb : Carte Topographique, feuille Sbeïtla au 1/50 000e n° LXXXV, IGN*
- *CTS : Carte Topographique, feuille Sbiba au 1/50 000e, n° LXIX, IGNF, 1928.*
- *CTT : Carte Topographique, feuille Thala au 1/100 000e, n° XXV, IGN-OTC, Tunis.*
- *CTTh : Carte Topographique, feuille Thala au 1/50 000e, n° LXVII, IGN-OTC, Tunis.*

- *Photographie aérienne, Mission 1952, 1963, 1964, 1993* à l'échelle 1/25000 et 1970 à l'échelle 1/7000

II- Les sources

1- Les sources antiques

a - Les sources littéraires

- *Actes de la Conférence de Carthage en 411*, S. Lancel (éd.), 4 vol., Paris, 1972-1991.
- Appien, *Punica, guerres civiles*, éd. H. White, Loeb Classical Library, 1912, reed, 1958.
- Columelle, *De l'Agriculture*, texte établi, traduit et commenté par E. De Saint Denis-Paris, les Belles Lettres, 1969.
- *Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum* (per le Epistolae voll. 34/ 1-2, 44, 57e 58 ce la bibliographia, p. CV).
- Frontin, *De controversiis agrorum*, II, éd. F. Blum, K. Lachman et A. Ruderef, *Schriften der römischen Feldmesser*, Berlin, 1848, p. 53.
- Georges de Chypre, *Descriptio orbis Romani*, édition Gelzer, Lipsiae, 1890.
- *Gesta collationis Carthaginiensis : Actes de la Conférence de Carthage en 411*, éd. Lancel S., Paris, t. I., 1972.
- *Histoire Auguste*, Textes établis, traduits et commentés par A. Chastagnol, Robert Laffont, Paris, 1994, p. 850-851.
- *Itineraria provinciarum Antonini Augusti*, éd. O. Cuntz, Leipzig, 1929.
- Orose, *Histoires contre les Païens*, texte établi et traduit par M.-P. Arnaud-Lindet, Paris, éd. Les Belles Lettres, 1991.
- C. Plini Secundi, *Naturalis Historiae*, vol. 1 (libri I-VI) ; vol. 3 (libri XVII), edidit Corolus Mayhoff, Lipsiae in Aedibus B. G. Teubneri, 1898-1906.
- Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, livre II, texte établi, traduit et commenté par A. Ernout, Paris, Les Belles Lettres, 1950.
- Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, livre VIII, texte établi, traduit et commenté par A. Ernout, Paris, Les Belles Lettres, 1952.
- Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, livre VX, texte établi, traduit et commenté par J. Adre, Paris, Les Belles Lettres, 1960.
- Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, livre XXXVII, texte établi, traduit et commenté par E. De Saint-Denis, Paris, Les Belles Lettres, 1972.

- Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, Livre XIX, texte établi, traduit et commenté par J. André, Paris 1964.
- *Ravennatis Anonymi cosmographia et guidonis Geographica*, ex libris manu scriptis, ediderunt M. Pinder et G. Parthey, Berolini, 1860.
- Saint Augustin, *Lettre 50*, in, *Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum* (per le Epistolae voll. 34/ 1-2, 44, 57e 58 ce la bibliographia, p. CV.
- Salluste, *La guerre de Jugurtha*, Texte établi et traduit par A. Ernout, Les Belles Lettres, paris, 2002.
- Siculus Flaccus, *Les conditions des terres*, 5, texte traduit par Clavel-Levêque M., Conso D., Favory F., Guillaumin J.-Y., Robin Ph., Jovene Editore, Napoli, 1993.
- Strabon, *Geographie*, traduit en anglais par H.-L. Jonrs, éd. Loeb, 1932.
- Tite Live, *Histoire Romaine* (7 vol.) texte établi par J. Bayet, Paris, Les Belles Lettres, 1954-1968.
- *Tabula Peutingeriana*, éd. Weber E., Codex Vindobonensis 324, 2 vol. Graz, 1976.
- Tacite, *Annales*, III, 21, 2. éd. Grimal P., Gallimard, 1993.
- Tacite, *Annales*, III, 74, 4, Texte établi et traduit par Henri Goelzer, Paris, les Belles Lettres, 1953.
- Varron, *Economie Rurale*, livre I, texte établi, traduit et commenté par J. Heurgon, Paris, Les Belles Lettres, 1978.
- Victor de Vita, *Histoire de la persécution vandale en Afrique, livre I*, 51, *La passion des Sept Martyres ; Registre des provinces et des cités d'Afrique*, Byzacène, 21, Textes établis traduits et commentés par S. Lancel, Paris 2002.
- Victor de Vita, *Notitia Provinciarum et civitatum Africae, Notitia Provinciae Byzacenae*, n° 21 : *Eustratius Sufetanus*.
- *Vita Fulgentii*, , XXXVII, édition G.-G. Lapeyre, p. 131.

b - Les catalogues et les sources épigraphiques

- *AE : L'Année Epigraphique*, créée par R.Cagnat en 1888.
- *CIL, VIII : VIII, Corpus inscriptionum latinarum, consilio et auctoritate academie litterarum regiae Brussicae editum Inscriptiones Africae*, 1881 (avec trois suppléments 1891, 1894, 1904).
- *ILTun* : Merlin A., *Inscriptions latines de la Tunisie*, Paris, 1944.
- *ILAfr. : Cagnat R. et Merlin A., Inscriptions latines d'Afrique*, Paris, 1923.

- *ILAAlg.* : Gsell S. et Pflaum H.-G., *Inscriptions latines de l'Algérie*, 3 vol., Paris et Alger, 1922-1976.
- *CILPMBardo*: Ben Abdallah Z. Ben Zina , *Inscriptions latines païennes du Musée de Bardo*, MEFR, 1986.
- *ILS* : Dessau H., *Inscriptiones latinae selectae*, 3 vol., Berlin, 1892-1916.
- *RIL* : Chabot J.-B., *Recueil des inscriptions libyques*, Paris, 1940-1941.

2- Les sources arabes

- Abou-Obeïd-El-Bekri, *Description de l'Afrique septentrionale*, traduction M.-G. De Slane, Paris 1965, p. 279.
- ابن حوقل، صورة الأرض، ليدن 1964.
- المقسي، أحسن التقاسيم في معرفة الأقاليم.
- البكري، المسالك والممالك ، الجزء الثاني.
- مؤلف مجهول، الاستبصار في عجائب الأمصار ، الدار البيضاء.
- ياقوت الحموي، معجم البلدان، الجزء الثاني، ص 13 والجزء الثالث.
- الحميري، الروض المعطار في خبر الأقطار ، تحقيق إحسان عباس، بيروت 1984.
- ابن عبد الحكم، foutouh Ifriqya wel andaluss, echarika el alamya likitab, beyrouth, 1987.
- الرقيق القيرواني، تاريخ افريقيه والمغرب ، تحقيق عبد الله العلي الزيداني وعز الدين عمر موسى، بيروت 1980.
- ابن عذاري، البيان المغرب في أخبار الأندرس والمغرب ، الجزء الأول.
- ابن الأثير، الكامل في التاريخ ، تحقيق على شيري، بيروت، 1989 ، الجزء السادس.
- النويري، نهاية الأرب في فنون الأدب ، الجزء 24 ، تحقيق حسين نقار وعبد العزيز الأهوازي، ص 222 والجزء 28 تحقيق محمد أمين ومحمد حلمي محمد أحمد، القاهرة، 1992-1983.
- القاضي النعمان، افتتاح الدعوة ، تحقيق فرحت الدشراوي، تونس 1970.
- الواقدي،كتاب فتوح افريقيه ، الجزء الأول.

III - Les ouvrages et les articles

- Le Cœur Ch., 1937 : Les « *mappalia* » numides et leur survivance au Sahara, *Hesperis*, p. 29-45.
- Gobert E. G., 1938 : Les *mappalia*, *RT*, p. 343-345.
- Marcy G., 1942 : Remarques sur l'habitation berbère dans l'Antiquité. A propos des *mapalia*, *Hesperis*, 29, p. 23-40.
- Martinié J., 1949 : A propos des mapalis, *Hesperis*, 35, p. 446-447.
- Thouvenot E., 1949 : Réponse à la note de M. Martinié, *Hesperis*, 35, p. 448-450.

- Adam J.-P., 1984 : *La construction romaine : Matériaux et technique*, Grands Manuels Picard, Paris VI.
- *Africa Proconsularis : Africa Proconsularis, Régional Studies in the Segermes Valley of Northen Tunesia*, par Dietz S., Ladjimi Sebaï L., et Ben Hassen H., vol. I et II, Copenhagen 1995 ; vol. III, Aarhus University Press, 2000.
- Amouretti M.-C., 1987 : La diffusion du moulin à eau dans l'Antiquité un problème mal posé, *L'eau et les hommes en Méditerranée*, ouvrage publié sous la responsabilité d'A. Reparaz, CNRS, Paris, p. 13-21.
- Khanoussi M., 1977 : Mercure dans l'Afrique Romaine, Thèse de 3^e cycle, Paris.
- Aounallah S., 1994 : *Castella et civitates dans le pays de la Carthage romaine, L'Africa romana*, XI, p.1505-1512.
- Aounallah S. et Z. Ben Abdallah, 2002 : Données sur l'onomastique et la démographie, Khanoussi M. et Maurin L., *Mourir à Dougga, recueil des inscriptions funéraires*, Bordeau-Tunis, p. 77-84.
- Aounallah S., 2001 : *Le cap Bon Jardin de Carthage*, Bordeaux, 2001.
- Aounallah S, 2001a : Le statut juridique de Sbeitla, antique *Sufetula*, *Histoire des Hautes Steppes, Antiquités-Moyen Age, Actes du Colloque de Sbeitla, Sessions 1998-1999*, textes réunis par Bejaoui F., Tunis, p. 107-113.
- Assadi F., 2001 : Métallurgie antique à Sbeitla : Recherches sur les origines, *Histoire des Hautes Steppes Antiquité-Moyen Age, Actes du colloque de Sbeitla Session 1998 et 1999*, textes réunis par F. Bejaoui, Tunis, p. 139-140.
- Aupert P., 1974 : Le *nymphée de Tipasa et les nymphées et « septizonia » Nord-Africains*, EFR.
- Escurac-Doisy H. D'. 1966-1967 : Verrerie antique et collections du Musée National des Antiquités d'Algérie, *BAA*, t. II, p. 129-158.
- Bahri F., 2003 : Sbiba entre deux conquêtes à travers trois sites islamiques : de la conquête Musulmane au Ier-VIIe siècle, à l'invasion Hilalienne au milieu de Ve-XIe siècle, *Histoire des Hautes Steppes Antiquité-Moyen Age, Actes du Colloque de Sbeitla, session 2001*, textes réunis par F. Bejaoui, p. 163-201.
- Bahri F., 1997 : Un lot de dix-neuf objets en verre provenant du cimetière d'al Gorjani, *Africa XV*, p. 77-89.

- Bahri F., 2006 : Marsad Sabiba : essai d'identification, Actes du 4e colloque international sur l'histoire des Steppes Tunisiennes, Sbeitla, 2003, Textes réunis par F. Bejaoui, Tunis, p. 191- 210.
- Barbery J. et Delhoume J.-P., 1982 : La voie Romaine de Piedmont *Suffetula-Mascliana* (Djebel Mrhila, Tunisie, centrale), *AntAfr.*, t. 18, p. 27-43.
- Barbery J., 1985 : Précisions sur quelques itinéraires du réseau routier romain en Tunisie centrale et au Cap Bon, *CT*, t. XXXIII n° 131-132, 1e et 2e trimestres 1985, p. 5-44.
- Bassignano M. S., 1974 : *Il Flaminato nelle province romane dell'Africa*, Roma.
- Baudrillart A., *Mortarium*, dans Saglio et Daremberg, *Dictionnaire des antiquités grecques et latines*, p. 2008-2209.
- Beaujeu J., 1995 : *La religion romaine à l'apogée de l'Empire, I, La politique religieuse des Antonins (96-192)*, Paris, Les Belles Lettres, p. 141 et suiv.
- Belfaida A., 1998 : Le culte des génies topiques dans l'Afrique romaine : témoignages épigraphiques, *l'Africa Romana*, 12, p. 1533-1554.
- Bejaoui F, 1996 : Nouvelles données archéologiques à Sbeitla, *Africa* XIV, p. 37-63.
- Bejaoui F., 1995 : Une église d'époque vandale a Henchir El Gousset (région de Thelepte, Tunisie) , *Africa*, XIII, p. 101-122.
- Bejaoui F., 1991a : Une nouvelle découverte d'époque chrétienne en Tunisie (l'église de Sidi Ali ben Aoun), *l'Africa Romana*, VIII, p. 299-303.
- Bejaoui F., 1991, Documents d'archéologie et d'épigraphie paliochrétienne découverts en Tunisie dans la région de Jilma, *CRAI*, 1990 p. 259 et suiv.
- Bejaoui F., 2003 : Recherche archéologique à Thelepte et ses environs : note sur les récentes découvertes, *Histoire des Hautes Steppes Antiquité-Moyen Age, Actes du Colloque de Sbeitla Session 2001, Textes réuni par F. Bejaoui*, Tunis INP, p. 147-161.
- Bejaoui F., 1998 : Une nouvelle église de la région de *Sufetula* (Sbeitla) : Ksar El Guellal, *Africa* XVI, p. 1-14.
- Ben Abbès M., 2004 : *L'Afrique Byzantine face à la conquête arabe : recherche sur le VIIe siècle en Afrique du Nord*, Thèse de doctorat, sous la direction de Cl. Lepelley, Université Paris X-Nanterre, Paris.
- Ben Abdallah Z. et Sanna R., 1997 : Le gentes di *Uchi Maius* alla luce delle nove scoperte epigrafiche, *Uchi Maius 1, Scavi e ricerche epigrafiche in Tunisia, a cura di M. Khanoussi e A. Mastino*, Sassari, p. 283-326.

- Ben Abdallah Z. et Baratte F., 2001 : Sanctuaire de Saturne à *Ammaedara*, *Actes du colloque de Sbeitla, session 1998-1999 sur l'Histoire des Hautes Steppes : Antiquité-Moyen Age*, Textes réunis par F. Bejaoui, Tunis, p. 73-78.
- Ben Abdallah Z. 1999 : Nouveaux documents épigraphiques d'*Ammaedara*, contribution à l'histoire religieuse et municipale sous le Haut-Empire, *Recherches archéologiques à Aïdra, Mascellaea 2*, sous la direction de F. Baratte, F. Bejaoui et Z. Ben Abdalla, EFR, p. 3-59.
- Ben Abid L., 1996 : Vétérans attestés en Zeugitane à travers l'épigraphie latine, Mémoire de DEA, sous la direction de A. M'Charek, Fac. des Sc. Hum. et Soc. De Tunis.
- Ben Baaziz S., 1985 : Les huileries de la Haute Vallée de l'oued El Htab, *Africa IX*, 1985, p. 209-215.
- Ben Baaziz S., 1987 : Les forums romains en Tunisie « essai de Bilan », *Los Foros Romanos de las Provincias Occidentales*, Madrid, p. 221-236.
- Ben Baaziz, S, 1991 : Les huileries de la Tunisie antique, *CT.*, T. XXXIII n° 155-156, p. 39-56.
- Ben Baaziz S., 2000 : *Rohia et le Sraa Ouertane dans l'Antiquité*, INP, Tunis.
- Ben Baaziz S. 2000a : Pierres inscrites et/ou décorées de la carte de Ksar Tlili (068), *Africa XVIII*, p. 15-42.
- Ben Baaziz S., 2001 : L'occupation humaine dans la région de Ksar Tlili, *Histoire des Hautes Steppes, Antiquité-Moyen Âge, Actes du colloque de Sbeitla, Session 1998-1999*, textes réunis par F. Bejaoui, Tunis, 2001, p. 79-106.
- Ben Baaziz, 2003a : Les fermes rurales fortifiées de la Dorsale méridionale à l'époque romaine, *Histoire des Hautes Steppes Antiquité- Moyen Age, Actes du colloque de Sbeitla*, session 2001, textes réunis par F. Bejaoui, Tunis, p. 49-80.
- Ben Baaziz, 2003b : Les huileries antiques de la Dorsale Tunisienne (Thala et Ksar Tlili, *Itinéraire de Saintes à Dougga, Mélanges offerts à L. Maurin*, textes réunis par Bost J.-P., J-M., Rodaz et F. Tassaux, Bordeaux, p. 203-219.
- Ben Baaziz S., 2005 : *Carte National des Sites Archéologiques et des Monuments Historiques, Thala n° 067*, INP, Tunis.
- Ben Baaziz S., 2005a : *Carte National des Sites Archéologiques et des Monuments Historiques, Ksar Tlili n° 068*, INP, Tunis.

- Ben Baaziz S, 2006 : Les sites préhistoriques et protohistoriques de la Dorsale Méridionale, *Actes du 4^e colloque international sur l'Histoire des Steppes Tunisiennes, Sbeitla, session 2003*, Textes réunis par Bejaoui F., Tunis, p. 7-21.
- Ben Hassen H. et Golvin J.-C., 2004 : L'amphithéâtre d'Oudhna : l'exploration archéologique et l'étude architecturale, *Oudhna (Uthina) colonie de vétérans de la XIII^e légion. Histoire, Urbanisme, Fouille et mise en valeur des monuments*, Bordeaux-Paris-Tunis, p.117-146.
- Ben Hassen H. et Maurin L., 2004 : L'amphithéâtre d'Oudhna : le dossier épigraphique, *Oudhna (Uthina) colonie de vétérans de la XIII^e légion. Histoire, Urbanisme, Fouille et mise en valeur des monuments*, Bordeaux-Paris-Tunis, p. 147 et suiv.
- Ben Lazreg N. Peacock et Bejaoui F., 1990 : The roman pottery production in central Tunisia, *JRA*, vol III, p. 59-84.
- Ben Younès H., 1998 : *Carte Nationale des Sites Archéologiques et des Monuments Historiques, feuille Mahdia*, n° LXXIV, Tunis.
- Benabou M., 1976 : *La résistance africaine à la romanisation*, Paris.
- Berker G. W. W., 1984 : Investigation of a Romano Libyan Farm, I, *Libyan Studies*, 15 (1984), p. 1-45.
- Bernos M., 1964 : *La résistance païenne en Afrique de l'avènement de Julien à la mort de St Augustin*, Diplôme d'Etudes Supérieurs, dactylographié, dirigé par R. Etienne, Université de Bordeaux, Faculté des Lettres et Sciences Humaines.
- Beschaouch A, 1967 : *Municipium Aurelium Mustitanum, CT*, n° 57-60, t. 15, p. 85-102.
- Beschaouch A., 1989 : Un arc de la Tétrarchie à *Sufes*, en Afrique proconsulaire, *BSAF*, p. 258-260.
- Beschaouch A., 1968 : *Mustitana, Karthago XIV*, 1967-1968, p.117-224.
- Beschaouch A., 1981 : Le territoire de *Sicca Veneria* (El Kef), nouvelle Cirta en Numidie Proconsulaire (Tunisie), *CRAI*, p. 105-122.
- Beschaouch A., 1999 : Aspects des finances municipales en Afrique romaine, *CRAI*, p 1035-1054.
- Birebent J., 1962 : *Aqua Romanae : Recherches d'Hydraulique romaine dans l'Est algérien*, Service des Antiquités de l'Algérie.
- Boisnard, 1935 : L'inquiète Byzance africaine, extr. *Bull. Soc. Géog. D'Alger*, Alger.

- Bomgardner D. L., 2000 : *The story of the roman amphitheatre*, London and New York.
- Bonifay M., 2004 : *Etudes sur la céramique romaine tardive d'Afrique*, Oxford.
- Bonnet C., 1988 : Melqart Cultes et Mythes de l'Héraclès Tyrien en méditerranée, *Studia Phoenicia*, VIII.
- Boujarra A., 1986 : *Recherches géomorphologiques dans le bassin versant de l'Oued Sbiba (Tunisie centrale)*, Thèse de Doctorat dactylographiée, Strasbourg, novembre.
- Boulevert G., 1969 : *Esclaves et affranchis impériaux sous le Haut-Empire Romain rôle politique et administratif*, Paris.
- Broughton T. R. S., 1968 : *The romanization of Africa Proconsularis*, Grennwood press.
- Brun J.P., 1986 : *L'oléiculture antique en Provence*. Les huileries du département du Var, CNRS, Paris.
- Brun J.P., 2003 : Les pressoirs à vin d'Afrique et de Maurétanie à l'époque romaine, *Africa, Nouvelle Série Séances Scientifiques I*, Tunis, p. 7-30.
- Cabral F., Leclercq H., 1930 : *Dictionnaire d'Archéologie Chrétienne et de liturgie*, (Liste épiscopale –IX, Afrique du Nord), Paris.
- Callot O., 1984 : *Huileries antiques de Syrie du Nord*, Paris.
- Cagnat R. et Saladin H., 1985 : *Le Tour du Monde*, Paris.
- Cagnat R., 1886 : Rapport sur une mission en Tunisie 1882-1883, *AMS*, XII, p. 107-267 avec carte hors texte.
- Cagnat R., 1888 : Rapport sur une mission en Tunisie, *AMS*, XIV, p. 1-132.
- Cagnat R. 1893 : Découvertes des brigades topographiques de Tunisie en 1893, *BAC*, p. 203-241.
- Cagnat R. et P. Gauckler, 1898 : *Les monuments historiques de la Tunisie, 1^e partie, Les monuments antique, Les temples Païens*, Ernest Leroux, Paris.
- Cagnat R., 1899 : Séances de la Commission de l'Afrique du Nord (janvier-décembre), p. CXXXV-CCXVIII.
- Cagnat R., 1900 : Séances de la Commission de l'Afrique du Nord (janvier-décembre) *BCTH*, p. CXXIII-CXXIV.
- Cagnat R. 1901 : Note sur des découvertes épigraphiques récentes faites en Afrique (Algérie et Tunisie), *BCTH*, 1901, p. 110-119.

- Cagnat R., 1911, Séance de la commission de l'Afrique du Nord, *BCTH*, p. CCXI-CCXII.
- Cagnat R., 1914 : *Cours d'épigraphie Latine*, Paris.
- Cagnat R., 1916 : L'annone d'Afrique, *Mem. De l'Acad. Des Inscr. et Belles Lettres*, XI.
- Cagnat R. et Chabot V., 1916-1920 : *Manuel d'archéologie romaine*, T 1-2 Paris.
- Cagnat R., 1927 : Inscriptions romains provenant de Sbiba, *BCTH*, p. 37-38.
- Cagnat, R., 1936-1937 : Séance de la commission de L'Afrique du Nord, *BCTH*, p. 43.
- Cagnat R., 1975 : *L'armée Romaine d'Afrique et l'occupation militaire de l'Afrique sous les empereurs*, New York.
- Chaker S., 1997 : Figue/figuier, *EB*, XVIII, p. 2825-2833.
- Cambuza, P.-L., 1986 : *L'évolution des cités du Tell en Ifrikiya du VIIe au XIe siècle*, Alger, 2 vol.
- Camps- Fabrer H., 1953 : *L'olivier et l'huile dans l'Afrique Romaine*, Alger.
- Camps G., 1960 : Aux origines de la Berbérie : Massinissa ou les débuts de l'histoire, *Lybica VIII*, 1^{er} semestre.
- Camps G., 1997 : Escargotières, *EB*, XVIII, XVIII, p. 2683-2691.
- Camps G., 1992-1993 : Liste onomastique libyque d'après les sources latines, *Reppal*, VII-VIII, 39-73.
- Camps G., 2002-2003 : Liste onomastique libyque, Nouvelle édition, *AntAfr.*, p. 211-258.
- Carandini A. et Settimi S., 1979 : *Schiavi e padroni nell'Etruria romana ; la villa di Settefinestre dallo Scavo alla mostra*, Bari.
- Carcopino J., 1906 : L'inscription d'Aïn-el-Djemala. Contribution à l'histoire des saltus africains et du colonat paritaire, *MEFR*, XXVI, p. 365 - 481.
- Carcopino J., 1932 : Survivances par substitution des sacrifices d'enfants dans l'Afrique romaine, *R.H.R.*, CVI, p. 592 et suiv.
- Carcopino J., 1942 : Le culte des Cérères et les Numides, *Aspects Mystiques de la Rome païenne*, L'artisan du Livre, paris, p. 13-37.
- Chabot J.-B., Inscriptions Carthaginoises, *BCTH*, 1943-1945, p. 289-290.
- Chastagniol A., 1958 : Les légats du Proconsul d'Afrique au Bas-Empire, *Libyca*, VI, p. 7-19.

- Chastagniol A., 1967 : Les gouverneurs de Byzacène et de Tripolitaine, *AntAfr.*, 1, p. 119-134.
- Chastagniol A., 1962 : *Les Fastes de la préfecture de Rome au Bas-Empire*, Paris.
- Chastagniol A., 1977 : L'onomastique de l'Album de Timgad, *Colloques internationaux du CNRS*, n° 564, *L'onomastique Latine*, Paris, p. 324-337.
- Chevallier R., 1985 : Essai de chronologie des centuriations romaines de Tunisie, *MEFR*, t. LXX, 1958, p. 61-128.
- Chevallier R., 1997 : *Les voies romaines*, Paris, édition Picard.
- Christofle M., 1930 : *Essai de restitution d'un moulin à huile de l'époque romaine à Madaure (constantine)*, Alger.
- Christol M. et Pierre Salama, 2001 : Une nouvelle inscription d'Aïoun-Sbiba, *Cahiers du centre Gustave-Glotz*, XII, p. 253-267.
- Christol M., 2005 : *Regards sur l'Afrique romaine*, édition errance, Paris.
- Chritern J., 1976 : *Das frühchristliche Pilgerheiligtum von Tebessa, Architektur und Ornamentik einer spätantiken Bauhütte in Nordafrika*, Wiesbaden.
- Clover F., 1984 : le culte des empereurs dans l'Afrique vandale, *BCTH*, n. S., fasc. 15-16 B, 1979-1980, [1984], p. 121-128.
- Corbier M., 1982 : Les familles clarissimes d'Afrique Proconsulaire I^{er}-III^e siècle, *Tituli V*, Rome, p. 685-754.
- Corbier M., 1989 : Usages publics du vocabulaire de la parenté : *patronus* et *alumnus* de la cité dans l'Afrique romaine, *l'Africa Romana*, VII, (1990).
- Corbier M., 1990 : *Alumnus* ou *alumna* de la cité : un hommage des cités d'Afrique à leurs notables et bienfaiteurs, *BSAF*, p. 322-326.
- Corbier P., 1974 : Hercule Africain, divinité indigène ?, *Dialogues d'histoire ancienne*, volume 12, p. 95-104.
- Corbier P., 1998 : *L'épigraphie latine*, SDES.
- Courtois Chr., 1952 : Leschi L., Perrat Ch. et Saumagne Ch., *Les Tablettes Albertini, Actes privés de l'époque vandale (fin du Ve siècle)*, Paris.
- Courtois Chr., 1954 : *Victor de Vita et son œuvre, étude critique*, Paris.
- Courtois Chr., 1955 : *Les vandales et l'Afrique*, Paris.
- Creswell R., 1965 : Un pressoir à olive au Liban, *L'homme*, Javier-Mars, p. 33-63.
- Desanges J., 1963 : Etendu et importance du *Byzacium* avant la création sous Dioclétien de la province de Byzacène, *CT*, XI, p. 7-23.

- Desanges J., 1967 : Deux études de toponymes de l’Afrique romaine, *Mélanges d’archéologie et d’histoire offerts à Ch. Saumagne*, CT, t XV, p103-111,
- Desanges J., 1980 (éd.) : *Pline l’Ancien, Histoire Naturelle, livre V, 1-46, L’Afrique du Nord*, Paris, Les Belles Lettres.
- Desanges J. et Lancel S., 1983, L’apport des nouvelles lettres à la géographie historique de l’Afrique et à l’église d’Afrique, *Les lettres de Saint Augustin nouvellement découvertes par J. Divjak, Colloque International du 20-21 septembre, 1982*, p. 87-99.
- Despois J. 1937 : Rendement en grains du Byzacium il y a 2000 ans et aujourd’hui, *Mélanges de Géographie et d’orientalisme offert à E.-F. Gautier*, Tours, p. 186-193.
- Despois J., 1956 : La culture en terrasse en Afrique du Nord, *Annales ESC*, p. 42-50 ;
- Despois J., 1966 : *La Tunisie et ses régions*, Paris.
- Despois J., 1967 : *Géographie de l’Afrique du nord-ouest*, Payot, Paris ;
- Dessau H., Sufes, *Pauly Realencyclopädie der classischen Altertumswissenschaft*, p. 643.
- Diehl Ch., 1893 : Rapport sur deux missions archéologiques dans l’Afrique du Nord (avril-juin 1892 et mars-mai), *NAM*, T. IV, p. 285-434.
- Diehl Ch., 1896 : *L’Afrique Byzantine. Histoire de la domination byzantine en Afrique (533-709)*, Paris.
- Diehl E., 1925-1931 : *Inscriptiones latinae christianaee veteres*, 3 vol. Berlin.
- Gauckler P. 1899 : *Enquête sur les installations hydrauliques romaines en Tunisie*, III, Tunis, p. 148-149.
- Drine A., 1994 : Cérès, les Cereres et les *sacerdotes magnae* en Afrique : quelques témoignages épigraphiques et littéraires (Tertullien), *L’Afrique, La Gaule, La religion à l’époque romaine, Mélanges à la mémoire de M. Leglay, Latomus*, p. 174-184.
- Drine A., 1986 : *Les Cereres en Afrique du Nord*, 2 tomes, Thèse de 3e cycle sous la direction de M. Leglay, Paris.
- Drine A., 2000 : Restes des pressoirs à huile et à vin à Gigthis à Zarzis, *Africa* XVII, p. 47-68.
- Duncan-Jones R., 1974 : *The Economy of The Roman Empire*, Cambridge.
- Dupuis X. et P. Morizot, 1992 : Une vallée peu connue de l’Aurès occidentale : l’oued Fedhala, *l’Africa Romana*, 9, p. 365-388.

- Durand J., 1947 : Les terrasses du Djebel M’Rhila et la plantation d’oliviers, *Rapport à la Direction des travaux publics, section spéciale d’études de Pédologie et d’Hydrologie, le 6 mai 1947(rapport inédit, Bibliothèque National)*.
- Durliat J, 1981 : *Les dédicaces d’ouvrages de défense dans l’Afrique Byzantine*, EFR, p. 35-37 n° 14.
- Duthoy R., 1978 : Les Augustales, *ANRW*, II, 16, 2, p. 1254-1309.
- Duval N., 1964 : Observations sur l’urbanisme Tardif de Sufetula, *CT*, XII, 1964, p. 87-102.
- Duval N., 1965 : Nouvelles recherches d’Archéologie et d’épigraphie chrétienne à *Sufetula* (Byzacène), *MEFRA*, t. LXVI, Pl. III, 2.
- Duval N., 1965a : La solution d’une énigme : les voyageurs Peyssonnel et Gimenez à Sbeitla en 1724, *BSNAF*, p. 94-134.
- Duval N., 1970 : Inscriptions de Sbeitla et des environs (campagnes de 1954-1955 et de 1963-1966), *BAC*, ns, 6, [1971], p. 255-312.
- Duval N., 1971 : *Les églises africaines à deux absides : recherche archéologique à Sbeitla*, t. I : *Les basiliques de Sbeitla à deux sanctuaires opposés (Basiliques I, II, et IV)*, Paris.
- Duval N., 1972 : Plastique chrétienne de Tunisie et d’Algérie, *BAC*, ns, 8, p. 53-146.
- Duval N., 1972a : Etudes d’architecture chrétienne Nord-africaine, *MEFR*, t. 84, 2, p. 1071-1172.
- Duval N., 1973 : *Basiliques chrétiennes de Mactar, Extrait de Les églises africaines à deux absides II*, Paris.
- Duval N. et Y., 1972 : Fausses basiliques (et faux martyr) : Quelques « bâtiments à auges » d’Afrique, *MEFRA*, t. 84, 1. p. 675-719.
- Duval N. 1972a : L’architecture chrétienne en Byzacène, *MEFRA*, T. 84, 2, p. 1127-1172.
- Duval N. et Baratte F., 1973 : *Les ruines de Sufetula, Sbeitla*, Tunis, STD.
- Duval N., 1973a : *Les églises africaines à deux absides, Recherches archéologique sur la liturgie chrétienne en Afrique du Nord*, Paris.
- Duval N. et Prévot F., 1975 : *Recherches archéologiques à Haïdra, I, Les inscriptions chrétiennes*, EFR, Rome.
- Duval N., 1982 : L’urbanisme de *Sufetula* : Sbeitla en Tunisie, *ANRW*, 10, 2, p. 596-632.

- Duval N., 1986 : L'iconographie des « villas africaines » et la vie rurale dans l'Afrique romaine de l'Antiquité Tardive, *Actes du III^e Colloque sur l'Afrique du Nord antique et médiévale* (colloque du CTHS, Montpellier, 1985), Paris, p. 163-175.
- Duval N. 1987 : La signification historique des inscriptions chrétiennes de Sbeitla, *l'Africa Romana*, 1987, 2, p. 385-414.
- Duval N., 1989 : Inventaire des inscriptions latines païennes de Sbeitla, *MEFR*, 101, p. 403-488.
- Duval N., 1990 : *Sufetula* : l'Histoire d'une ville romaine de la Haute-Steppe à la lumière des recherches récentes, *L'Afrique dans l'occident romain (I^{er} siècle av. J.-C – IV^e siècle ap. J.-C.) Actes du colloque organisé par l'Ecole Française de Rome sous le patronage de l'INAA de Tunis (Rome, 3-5 décembre 1987)*, EFR, 1990, p. 495-535.
- Duval N., 2002 : Deux Mythes de l'iconographie de l'Antiquité Tardive : la villa fortifiée et le Chasseur vandale : le « chasseur Barbare de Borj Jedid et sa villa » ; *Humana Sapit-Mélange en l'honneur de Lellia Cracco Ruggini*, 2002, p. 333-340.
- Duval Y., 1984 : Densité et répartition des évêchés dans les provinces africaines au temps de Cyprien, *MEFRA*, 96, 1984, p. 503 et suiv.
- Ennabli A, 1976 : *Sufes* (Sbiba), *The Princeton Encyclopedia of Classical Sites*, éd. Stillwell R., New Jersey, p. 865.
- Ennabli L., 1982, *Les inscriptions funéraires chrétiennes de Carthage, II, La basilique de Mcidfa*, INAAT et EFR.
- Ennaïfer M., 1976 : *La cité d'Althiburos et l'édifice d'Asclepteia*, Tunis.
- Escurac-Doisy H. d', 1967 : Notes sur le phénomène associatif dans le monde paysan à l'époque du Haut-Empire, *AntAfr.*, I, p. 59-71.
- Erroux J., 1991 : Blé, *EB.*, X, p. 1526-1536.
- Fantar M. H., 1985 : *Kerkouane Cité punique du Cap Bon*, Tunis.
- Fantar M. H., 1992 : La religion phénicienne et punique de Lixus : témoignages de l'archéologie et de l'épigraphie, *Lixus, actes du colloque organisé par l'institut des sciences de l'archéologie et du patrimoine de rabat avec le concours de l'Ecole Française de Rome*, Larache, 8-11 novembre 1989, Rome, p. 115-121.
- Ferchiou N., 1973 : Carrières antiques du Djebel Aziz, *Annales des Mines et de la Géologie*, Tunis, n° 26, p. 633-642.

- Ferchiou N. 1981 : Grande Stèles à décor architectural de la région de Bou Arada (Aradi) en Tunisie, *Mitteilungen des deutschen archaeologischen instituts roemische abteilung*, Band 88, p. 141-189.
- Ferchiou N., 1982 : Architecture romaine de Bou Jelida (Tunisie) : un portique à colonnes de l'ancien *municipium Miz[eo]t[er...]*, *Latomus*, 4, p. 850-856.
- Ferchiou N., 1983 : Un atelier itinérant de marbriers le long des côtes de Proconsulaire, *AntAfr.*, t. 19, p. 75-84.
- Ferchiou N., 1984 : Un décor architectonique du II^e Siècle en Afrique Proconsulaire (Tunisie) : les vestiges du Capitole de *Numlulis*, *P.B.S.R.*, vol. LII, p. p. 115-123.
- Ferchiou N., 1988 : Le Grand Temple de *Vallis* et sa place dans l'architecture de la province romaine d'Afrique, *Revue Archéologique*, fasc. 1, p. 41-50.
- Ferchiou N., 1989 : *Décor Architectonique d'Afrique Proconsulaire (IIIe s., avant J.C.- Ie s. après J.c.)*, GAB.
- Ferchiou N., 1989 : Répertoire décoratif de l'Afrique proconsulaire : deux thèmes répandus sur la côte, leur évolution et leur diffusion, *AntAfr.*, 25, p. 115-134.
- Ferchiou N., 1992-1993b : A propos d'un bloc d'architrave à soffite figuré au Musée du Bardo, *Africa XI-XII*, p. 19-30.
- Ferchiou N., 1992-1993 : Note sur les chapiteaux figurés de *Segermes*, *Africa*, XI-XII, p. 49-60.
- Ferchiou N., 1992-1993a : L'arc double à trois baies de Mustis, *Africa XI-XII*, p. 277-363.
- Ferchiou N., 1993 : Les éléments architecturaux, (1990), dans *Bir el Knissia at Carthage : a rediscovered cemetery church report no. 1*, par Susan T. Stevens, Michigan, p. 233.
- Ferchiou N., 1995 : Recherches sur le décor architectonique de la région de *Segermes*, *Africa Proconsularis, régional studies in the Segermes valley of northern Tunisia*, t. II, Copenhagen, p. 653-711.
- Ferchiou N., 1997 : *Fossae Regia, EB*, XIX, 2897-2911.
- Ferchiou N., 2001 : Histoire antique et architecture dans la Haute Steppe en Afrique Proconsulaire : Recherches préliminaires sur les mausolées de la région de Kasserine, *Histoire des Hautes Steppes Antiquité-Moyen Age, Actes du Colloque de Sbeitla, Session 1998 et 1999*, Textes réunis par F. Bejaoui, p. 7-22.

- Ferchiou N., 2003 : L'activité d'officines de marbriers venues de Carthage à *Sufetula* : le cas des temples capitolins et de la porte du forum, *Histoire des Hautes Steppes, antiquité-moyen age, actes du colloque de Sbeitla, session 2001*, Tunis, p. 95 et fig. 8.
- Ferchiou N., 2004 : Recherches sur le cadre géographique et historique de la région de *Zama*, *Séances Scientifiques, ns, II*, p. 187-209.
- Ferdière A., 1998 : Les prospections au sol, *La prospection*, Collection « Archéologies » dirigée par A. Ferdière, éditions Errance, Paris, 1998, p. 9-77.
- Fevrier P.-A., 1975 : Le culte des Cereres en Afrique, *BSAF*, p. 39-43.
- Fevrier P.-A., 1982 : Urbanisation et urbanisme de l'Afrique romaine, *ANRW*, II, 10, 2, p. 321-379.
- Fevrier P.-A., 1989 : *Approches du Magreb Romain*, 2 vol., Paris.
- Foucher L., 1964 : *Hadumetum*, Tunis.
- Frankel R., 1993 : The *trapetum* and the *Mola olearia*, *BCH*, p. 477-481.
- Ghaddab R., 2003 : *Le fait urbain en Afrique du Nord : de la ville du Bas-Empire à l'agglomération médiévale à travers des exemples tunisiens*, thèse de doctorat dactylographiée en 4 tomes préparée sous la direction de L. Maurin, Université Bordeaux 3.
- Gaied M.-E., Ben Haj Ali M., Chaabani F., Zagrani M.-F. et Taamallah M-N, 2000 : *Les pierres marbrières de Tunisie, Annales des Miles et de la géologie n° 38*.
- Gallagher J. B., 1985 : Mudbrick at Roman Carthage, *Cahiers des études anciennes XVII*, Québec à Trois Rivières, p. 65-112.
- Gammar A., 1999 : La Dorsale Tunisienne, entre représentation linéaire et réalité régionale, La Tunisie du Nord : Espace de relation, *Actes du 2^e colloque du département de géologie 14, 15 et 16 décembre 1995*, publication de la faculté des Lettres Manouba, p. 61-83.
- Gams P. B., 1873 : *Séries episcoporum ecclesiae catholicae*, Ratisbonae.
- Gascou J., 1972 : *Politique municipale de l'Empire romain en Afrique Proconsulaire de Trajan à Septime Sévère*, EFR.
- Gascou J., 1982 : Politique municipale en Afrique du Nord, *ANRW*, Berlin, 10, 2, 139-320.
- Gascou J., 1983 : *Pagus et castellum* dans la confédération cirtéenne, *AntAfr.*, 19, p. 198-200.
- Gascou J. 1984 : La carrière de Marcus Caelius Phileros, *AntAfr.*, t. 20, p. 105-120.

- Gascou J. et Corbier P., 1995 : Inscriptions de Tébessa d'après les archives de Paul-Albert Fevrier, *AntAfr.*, t. 31, p. 277-323.
- Gast M., 1997: Fogara, *EB*, XIX, p. 2868-2880.
- Gauckler P. et Du Coudray de la Blanchère, 1897 : *Catalogue du Musée Alaoui (CMA)*, Paris.
- Gauckler P., 1897 : Rapport épigraphique sur les découvertes faites en Tunisie par le service des antiquités dans les cours des cinq dernières années, *BAC*, p. 362-471.
- Gauckler P., 1901 : Quelques inscriptions tunisiennes inédites, *BCTH*, p. CLXXVII-CLXXVIII.
- Gauckler P., 1902 : *Enquête sur les installations hydrauliques romaines en Tunisie*, T. III-V, Tunis, 1899-1902.
- Gauckler P., 1913 : *Basiliques chrétiennes de Tunisie* (1892-1904), Paris, Librairie Alphonse Picard et fils.
- Georges J., 1979 : *Les villas hispano-romaines*, Paris.
- Ghaki M., 1999 : La céramique modelée du « nouveau mégalithe » de Maktar, *REPPAL*, XI, p. 95-124.
- Ghaki M., 2003 : Questions *Actes du VIII^e colloque international sur l'Histoire et l'Archéologie de l'Afrique du Nord (1er colloque international sur l'histoire et l'Archéologie du magreb)*, Tabarka, 8-13 mai 2000, Textes réunis par M. Khanoussi, Tunis, 2003, p. 47-63.
- Ginouvès R., 1985 : *Dictionnaire méthodique de l'architecture grecque et romaine, I, Matériaux. Techniques de Construction, techniques et formes du décor*, EFR.
- Ginouvès R., 1992 : *Dictionnaire méthodique de l'architecture grecque et romaine*, t. II, Paris.
- Graham A. and Asbee H. S. 1887: *Travels in Tunisia*, London.
- Grira M., 1997 : *Les domaines impériaux de la province de Zeugitane situés en Tunisie : essai de géographie historique et approche archéologique*, Mémoire de DEA dactylographié, préparé sous la direction du Prof. A. M'Charek, Université de Tunis.
- Grira M. 2001 : A propos de l'inscription dite « de Henchir el Left » : Essai de localisation de l'*opus ... deductum longo tractu nimfio*, *Histoire des Hautes Steppes, Antiquité-Moyen Age, Actes du Colloque de Sheïtla*, sessions 1998 et 1999, textes réunis par F. Bejaoui, Tunis, p. 129-138.

- Grira M. 2003 : Deux nouvelles bornes milliaires de la région de Sbiba (*Sufes*), en Tunisie, *Actes du VIII^e Colloque International sur l'Histoire et l'Archéologie de l'Afrique du Nord (1er Colloque international sur l'Histoire et l'Archéologie du Magreb) Tabarka (Tunisie), 8-13 mai 2000*, Textes réunis par M. Khanoussi, Tunis p. 433-446.
- Grira M., 2005 : Traces de centuriation romaine dans la région de *Sufes* (Sbiba), *De l'occupation du sol en Tunisie pendant l'Antiquité, Séminaire du 15 au 17 janvier 2004 (Mastère d'Histoire ancienne)*, Textes réunis par A. M'Rabet, Fac des Lett et des Sc. H. de Sousse, p. 105-120.
- Gros P., 1978 : Entablements médaillonnaires d'Afrique au II^e siècle apr. J.-C. (A propos de la corniche des temples du forum de Rougga), *RM*, 85, p. 469.
- Gros P., 1985 : La basilique Judiciaire d'époque antonine, *Byrsa* III, p. 89 et fig. 110-111.
- Groupe de recherches sur l'Afrique Antique, 1990 : La culture latine des citoyens romains d'Afrique d'après les poèmes du mausolée des *Flavii* à *Cillium*, *L'Afrique dans l'Occident Romain Ier s av. J.-C. - IV^e S apr J.-C.*, *EFR*, p. 49-61.
- Gsell St., 1901 : *Monuments Antiques d'Algérie*, t. II, Paris.
- Gsell St. 1903 : Le *Metallum Siguense*, *BSAS*, I, p. 135-139.
- Gsell St., 1914: *Madaourouch, Fouilles exécutées par le service des Monuments historiques de l'Algérie*, Alger-Paris, 1914, p. 42-43.
- Gsell St., 1928 : *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, I - VIII, Paris, 1914-1928.
- Gsell St., 1928a : Veilles exploitations minières dans l'Afrique du Nord, *Hesperis*, 8, 1928, p. 1-21.
- Guérin V., 1962 : *Voyage archéologique dans la régence de Tunis*, 2 vol., Paris.
- Guey J., 1951 : Au théâtre de Leptis Magna le proconsul de la date de l'apologie d'Apulée, *REL*, XXIX, [1952], p. 307-317.
- *Guides bleus*, Hachette, Paris, 2000.
- Guillaume E. 1887 : *Cisterna*, C. Daremburg, E. Saglio et E. Pottier, *Dictionnaire des Antiquités grecques et Romaines*, Paris, p. 1208-1211.
- Gutshow M., 1921 : Untersuchungen zum korinthischen kapitell, *JDAI*, p. 44-83.
- Half G., 1963-1964 : L'onomastique punique de Carthage, *Khartago*, XII, p.61-146.
- Hammad M., 1989 : Arboriculture, *EB*, VI, 1989, p. 855-861.

- Hannezo, L. Molins et A. Laurent : 1894 : Note sur une basilique découverte à Hadjeb-el-Aioun Tunisie, *BAC*, p. 291-292.
- Harrazi N., 1982 : Chapiteaux de la grande mosquée de Kairouan, Tunis.
- Hautecoeur (L.), 1909 : Les ruines de Henchir-es-Srira, près Hadjeb-el-Aïoun (Tunisie), *MEFR*, 29, p. 365-400.
- Heilmeyer W. D., 1970 : Korinthische normal kapitelle, *16 Ergänzungh. Der R..M.*, Heidelberg.
- Henia L., 1999 : La Tunisie du Nord : Une région climatique bien individualisée, *La Tunisie du Nord : Espace de relation, Actes du 2ème colloque du département de géologie 14, 15 et 16 décembre 1995*, publication de la faculté des Lettres Manouba.
- Hermassi M., 2003-2005 : *L'huile et l'olivier dans la région de Thelepte durant l'Antiquité : étude des installations oléicoles*, mémoire de DEA préparé sous la direction de F. Bejaoui, dactylographié, Université de Tunis.
- Heurgon J., 1977 : Onomastique étrusque : La dénomination gentilice, *Colloques internationaux, du CNRS, n° 564, L'onomastique Latine*, Paris.
- Hitchner R. B., 1982 : *Studies in the history and Archaeology of Sufetula and its Territorium dawn to the Vandal Conquest*, Univessity of Michigan USA.
- Hitchner R. B., 1988 : The Kasserine Archaeological Survey, 1982-1986, *AntAfr.*, 24, p. 7-42.
- Hitchner R. B., 1989 : The organisation of Rural Settlement in the *Cillium-Thelepte* Region (Kasserine, Central Tunisia), *l'Africa Romana*, VI, p. 387-402.
- Hitchner R. B., 1990 : The Kassrine archaeological survy-1987, *AntAfr.*, t. 26, p. 231-260.
- Hitchner R. Bruce et Mattingly D., 1993 : Technical specifications for some North African olive presses of Roman date, *BCH, supplement XXVI*, p. 438-462.
- Hitchner R. B., 1993a : The Kasserine archeological survy 1982-1985, *Africa*, XI-XII, p. 158-198.
- Hitchner R. B., 1995 : Irrigation, terraces, dams and aqueducts in the region of Cillium (mod Kasserine). The role of water in the development of a Roman-African town and its countryside, *Actes du VI colloque internationa du CTHS, Productions et exportations africaines*, éd. CTHS, p.143-157.
- Hopkins K., 1987 : *Graveyards for historions, la mort, les morts et l'au -delà à l'époque romaine*, Caen.

- Humbert G. et Masquelez, 1873. Augustales, *Dictionnaire des Antiquités grecques et Romaines*, p. 560-561.
- Jacques F. et J. Scheid, 1990 : *Rome et l'intégration de l'Empire*, t. 1, Paris.
- Jacques F., 1984 : *Le privilège de la liberté. Politique impériale et autonomie municipale dans les cités de l'Occident Romain (161-244)*, EFR.
- Jaïdi H., 1990 : *L'Afrique et le blé de Rome aux IV^e et V^e siècles*, Tunis.
- Jaïdi H., 1993 : *Sutunurca II : l'approvisionnement de la cité en eau*, *Africa XI-XII*, 1992-1993, p. 208-241.
- Jaïdi H., 1996 : Remarques sur la constitution des biens des églises africaines à l'époque romaine tardive, *Splendissima Civitas, études d'histoire romaine en Hommage à F. Jacques*, réunis par A. Chastagnol, S. Demougin et C. Lepelley, Paris, p. 169-191.
- Jalloul N., 1998 : Permanences antiques et mutations médiévales : agricultures et produits du sol en Ifriqiya au Haut Moyen âge (IX^e-XII^e s.), *L'Africa Romana*, XII, 1998, p. 487-511.
- Joffroy R., 1963 : Bois, *Dictionnaire archéologique des techniques*, t. I, Paris, p. 166-167.
- Jongeling K., 1994 : *North African Names from Latin Sources*, Leiden.
- Jouffroy H., 1986 : *Les constructions publiques en Italie et dans l'Afrique Romaine*, Strasbourg.
- Kajanto I., 1965, *The latin cognomina*, Helsenki.
- Kallala N., 2000 : De Sicca au Kef (au nord-ouest de la Tunisie), Histoire d'un toponyme, *Africa XVIII*, p. 77-104.
- Kallala N., 2004 : A propos de la fondation de P. Licinius Papirianus de Sicca Veneria (*CIL*, VIII, 1641) : quelques mises au point, *Africa XX*, p. 109-120.
- Kallala N. 2004a : *Musulamii et Siccenses*, *L'Africa Romana* 15, p. 407-420.
- Khanoussi M. et Maurin L., 2002 : *Mourir à Dougga*, Ausonius-INP.
- Khanoussi M., Neptune, Rex, Pelagicus dans le municipie de *Sufetula* (Sbeitla, en Tunisie, *CRAI*, 2004, p. 1153-1165.
- Khemira Ben Saïdane A., 1997 : *Thala et ses environs immédiats dans l'Antiquité : essai pour une approche monographique*, Mémoire de DEA, sous la direction de A M'Charek, Fac des Lettres et des Sc. Humaines de Tunis, Tunis.

- Kienast D., 1990 : *Römische Kaisertabelle : Grundzüge einer Römischen Kaiserchronologie*, Germany.
- Kotula T., 1968 : Les curies municipales en Afrique romaine, *Wroclaw*, 137-140.
- Kotula T., 1974 : Deux pages relatives à l'histoire de la réaction païenne. Les troublesm à Sufes et à Calama, *Acta Universitatis Wratislaviensis*, n° 205, *Antiquitas*, IV, p. 69-97(en polonais avec résumé en français, p. 95-97.)
- Kotula T., 1982 : *Les principales d'Afrique. Etudes sur l'élite municipale Nord-africaine au Bas-Empire Romain*, Wroclam.
- Kotula T., 1984 : Les Augustales d'Afrique, *BCTH*, n. s., 17B, 1981, [1984], p. 345-358.
- Ladjimi Sebai L., 2002 : *Index général des inscriptions Latines Païenne de Carthage*, INP, Tunis.
- Lancel S., 1992 : *Carthage*, Tunis.
- Lassère J.-M., 1973 : Recherches sur la chronologie des épitaphes païennes de l'Africa, *AntAfr.*, t. 7, p. 7-151.
- Lassère J.-M., 1977 : *Ubique populus, peuplement et mouvement de population de l'Afrique du Nord de la chute de Carthage à la fin des Sévères, 146 av.-J.-C. – 235 apr. J.-C.*, Paris.
- Lassère J.-M., 1982 : Un conflit « routier » : observations sur les causes de la guerre de Tacfarinas, *AntAfr.*, p.11-25.
- Lassère J.-M., 1987 : Difficultés de l'estimation de la longévité, questions de méthode, *La mort, les morts et l'au-delà dans le monde romain*, Actes du colloque de Caen 20-22 novembre 1985, Université de Caen, p. 91-97.
- Lassère J.-M., 1995 : Productions et exportations africaines, les limites du témoignage de l'épigraphie lapidaire, *VI^e colloque international sur l'Histoire et l'archéologie de l'Afrique du Nord Pau, octobre 1993, L'Afrique du Nord Antique et Médiévale, Productions et exportations africaines Actualités archéologiques*, Textes réunis par P. Troussel, édition du CTHS, p.39-45.
- Lassère J. M., 2001 : L'évolution du paysage de la Haute Steppe dans l'Antiquité : un bilan des sources, *Histoire des Hautes Steppes Antiquité-Moyen age*, Actes du Colloque de Sbeitla, sessions 1998 et 1999, Textes réunis par F. Bejaoui, Tunis, p. 47-57.

- Lassère J.-M., 2004 : *Onomastica Africana XIII*, sur les catégories des *cognomina* : l'exemple des noms Théophores, *Africa* XX, p. 137-142.
- Lassère J.-M., 2005 : *Manuel d'épigraphie romaine*, édition Picard, 2 vol., Paris.
- Le Bohec Y., 1978-1979 : *L'Ala Flavia ou ala I Flavia Numidica* (notes et documents XI), *Libya Antiqua*, XV-XVI, p. 139-151.
- Le Bohec Y., 1989 : *La troisième légion Auguste*, Paris, CNRS, 1989.
- Le Bohec Y., 1989a : *Les unités auxiliaires de l'armée romaine en Afrique Proconsulaire et Numidie sous le Haut-Empire*, Paris.
- Toussaint (Commandant), 1899 : Rapport archéologique sur la région de Maktar, p. 185- 235.
- Lefebvre S., 1999 : Donner, recevoir : les chevaliers dans les hommages publics d'Afrique, *L'ordre Equestre. Histoire d'une aristocratie (IIe siècle av. J.C. – IIIe siècle ap. J.-C.)*, Actes du colloque international organisé par S. Demougin, H. Devijver et M.-T. Raepsaet-Charlier, Bruxelles-Leuven, 5-7 octobre 1995, EFR, p. 513-578.
- Le Glay M., 1955 : L'archéologie algérienne en 1954, *Libyca* , III, 1, p. 183-208.
- Le Glay M., 1956 : Junon et les Cereres d'après la stèle d'*Aelia Leporina* trouvée à Tebessa, *Libyca* IV, p. 33-53.
- Le Glay M., 1957 : Le serpent dans les cultes africains, *Hommages à W. Deonna, coll. Latomus*, XXVIII, p. p. 338-353.
- Le Glay M., 1961 : *Saturne africain, Monuments, I Afrique proconsulaire*, Paris.
- Le Glay, 1966 : *Saturne africain, Histoire*, Paris.
- Le Glay M., 1968 : Les flaviens et l'Afrique, *MEFR*, p. 201-246.
- Le Glay M., 1990 : La place des affranchis dans la vie municipale et dans la vie religieuse, *MEFR*, 102, 2, p. 621-638.
- Le Glay M., 1992 : Héraclès-Hercule en Afrique du Nord, *Héraclès d'une rive à l'autre de la Méditerranée. Bilan et perspectives, Actes de la table Ronde de Rome, Academia Belgica-Ecole Française de Rome, 15-16 septembre 1989, hommage à F. Cumont*, édité par C. Bonnet et C. Jourdain-Annequin, Bruxelles-Brussel-Rome, p. 293-317.
- Legrand A., 1904 : *Mercurius, Dictionnaire des antiquités grecques et romaines d'après les textes et les monuments*, p. 1802-1823.
- Leon Ch., 1971 : *Die Bauornamentik des Trajansforums*, Vienne.

- Lepelley Cl., 1967 : Déclin ou stabilité de l'agriculture africaine au Bas-Empire ? A Propos d'une loi de l'Empereur Honorius, *AntAfr.*, I, p. 135-144.
- Lepelley Cl., 1979, I ; II, 1981 : *Les cités de l'Afrique Romaine au Bas-Empire*, Etudes Augustiniennes, Paris.
- Lepelley Cl., 1992 : Une forme religieuse du patriotisme municipale : le culte du génie de la cité dans l'Afrique romaine, Histoire et archéologie de l'Afrique du Nord, *Actes du Vé colloque international réuni dans le cadre du 115e Congrès national des Sociétés savantes (Avignon, 9-13 avril 1990, intitulé : Spectacles, vie portuaire, religion*, Paris, CTHS, p. 125-137 = Id, 2001 : *Aspect de l'Afrique Romaine, les cités, la vie rurale, le christianisme*, Bari, p. 39-53.
- Lepelley Cl., 2003 : Nouveaux documents sur la vie municipale dans l'Afrique romaine tardive (éléments d'un supplément épigraphique aux Cités de l'Afrique romaine au Bas-Empire), *Actes du VIIIe Colloque International sur l'Histoire et l'Archéologie de l'Afrique du Nord (er colloque International sur l'Histoire et l'Archéologie du Magreb)*, Tabarka 8-13 mai 2000, textes réunis par M. Khanoussi, Tunis, p. 215-228.
- Leveau Ph., 1975 : Paysanneries antiques du pays Beni-Menacer, *BAC*, n.s., 1972 [1975], p. 3-26.
- Leveau Ph., 1977 : L'opposition de la montagne et de la plaine dans l'historiographie de l'Afrique du Nord antique, *Annales de Géographie*, mars-avril 1977, p. 201-206.
- Leveau Ph., 1981 : Etude de l'évolution d'un paysage agraire d'époque romaine à partir d'une prospection de Surface : l'exemple du territoire de *Caesarea* de Maurétanie, *Quaderni di Storia, Anno VII*, numéro 13/ gennai-giugno, p. 167-185.
- Leveau Ph., 1983 : La ville antique et l'organisation de l'espace rural : villa, ville, village, *Annal ESC*, 38e année- n° 4, juillet-août, p. 920-942.
- Leveau Ph., 1984 : *Caesaria de Mauritanie, une ville romaine et ses campagnes*, EFR.
- Leveau Ph., 1987 : Aménagement hydrauliques et utilisation de l'eau dans l'agriculture autour de Caesarea de Maurétanie (Cherchel, Algérie), *L'homme et l'eau en Méditerranée et au proche orient, IV, L'eau dans l'agriculture*, sous la direction de P. Louis, F. et J. Metral, Lyon, p. 45-56.
- Leveau Ph., 1989 : La ville romaine et son espace rural, contribution de l'archéologie à la réflexion sur la cité antique, *Opus VI-VIII* 1987-1989, p. 87-99.

- Leveau Ph., 1993 : *Campagnes de la Méditerranée Romaine*, (par Leveau Ph. Sillieres P. et Vallat J.-P., Hachette, Paris).
- Leveau Ph., 1993a : *Territorium Urbis*. Le territoire de la cité Romaine et ses divisions : du vocabulaire aux réalités administratives, *REA*, 95, n° 3-4, p. 459-471.
- Lézine A., 1968 : *Carthage, Utique, recherches d'architecture et d'urbanisme*, Paris, CNRS.
- Lézine A., 1955 : Chapiteau toscan de Tunisie., *Karthago VI*.
- Lézine A, 1968a, *Thuburbo Maius*.
- Lézine A., 1969 : Sur la population des villes africaines, *AntAfr.*, t. 3, 1969, p.69-81.
- Loriot X, 1975 : Les premières années de la grande crise du IIIe siècle : De l'avènement de Maximin le Thrace (135) à la mort de Gordien III (244), *ANRW*, 1, II, 2, p. 657-787.
- Mackensen 1998 : New evidence for central Tunisian red slip ware with stamped decoration (ARS style D), *JRA*, 11, p. 355-370.
- M'Charek A., 1982 : *Aspects de l'évolution démographique et sociale à Mactaris au IIe et IIIe siècles ap. J.-C.*, PUT.
- M'charek A., 1984 : Documentation épigraphique et croissance urbaine : l'exemple de *Mactaris* au trois premiers siècles de l'ère chrétienne, *L'Africa Romana*, II, p. 213-223 avec un pan hors texte.
- M'Charek A., 1989 : Un Itinéraire inédit dans la région de Maktar : tronçon de la voie augustéenne Carthage *Ammaedara*, *BCTH*, n.s., 22, 1987-1989, p. 153-167.
- M'Charek A., 1994 : L'identification d'un domaine impérial dans le secteur Rohia-Barbrou, *RT d'administration publique*, n° 21, 3e trimestre, 1996, Actes du colloque sur : les fondements historico-juridiques de la propriété foncière de l'Etat en Tunisie, 19-20 décembre, p. 15-23.
- M'Charek A., 1999 : De Zama à Kairouan : la Thusca et la Gamonia, *Frontières et limites géographiques de l'Afrique du Nord Antique*, Hommage à P. Salama, Actes de la table ronde réunie à Paris les 2 et 33 mai 1997, études réunies par C. Lepelley et X. Dupuis, Publication de la Sorbonne, p.139-183.
- M'Charek A., 2000 : Les mines de la plaine de Bulla au pied de Kalaat Senene (Table de Jugurtha, Tunisie), *La gestion des biens de l'Etat à travers l'Histoire*, Actes du colloque International tenu à Tunis, les 10 et 11 mars 1999, textes rassemblés par A.

Ben Hamida et A. M'Charek, *Cahiers du CNRES*, Serie Histoire n° 13, Tunis, p. 87-103.

- M'Charek A., 2003 : *Civitas Faustianensis en Byzacène : un ancien domaine de Q. Anicius Faustus, Histoire des Hautes Steppes Antiquité-Moyen Age, Actes du Colloque de Sbeitla, Session 2001*, Textes réunis par F. Bejaoui, Tunis, p. 27-29.
- M'Charek A., 2005 : Sculptures antique de Hajeb El Aioun : de la tradition numide à la romanisation, *AntAfr.*, t. 38-39, 2002-2003, Paris, p. 19-38.
- M'Charek A., 1988 : Mhgrawa lieu de provenance des stèles punico-numides dites de la Ghorfa, *MEFR*, t. 100 n° 2, p. 731-760.
- M'Charek, A., 2003a : Sculptures antiques de Hajeb el-Aïoun : De la tradition punico-numide à la romanisation, *Mobilité des hommes et des Idées en Méditerranée, Actes du Colloque d'histoire, Fac. Des Lettres et des Sc. Humaines Sousse 9-11 mars 1999*, Sfax, p. 89-113.
- M'Rabet A., 1997 : Huileries et témoins d'activité oléicole antique dans la région de Gabès : données de la prospection des feuilles Gabès, Kettana et Mareth, *Africa* XV, p. 63-76.
- M'Rabet A., *Carte Nationale des Sites Archéologique et des Monuments Historique, feuille Gabès*, Tunis, INP, 1998.
- M'Rabet A., 2001 : De la Byzacène au Muzaq : état économique d'une province d'Afrique, *Histoire des Hautes steppes Antiquité-Moyen Age, Actes du Colloque de Sbeitla, sessions 1998-1999, Textes réunis par F. Bejaoui*, p. 151-159.
- M'Rabet A., 2005 : A propos des sites antiques à fossés et à levés de terre (Sud tunisien), *De l'occupation du sol en Tunisie pendant l'Antiquité, Séminaire du 15 au 17 janvier 2004* (Mastère d'Histoire ancienne), Textes réunis par A. M'Rabet, Fac. des Lett. et des Sc. H. Sousse, p. 83-104.
- M'Timet Ali, 1982 : *Atlas protohistorique de Tunisie* feuille de Mactar au 1/200.000, *Africa*, VII-VIII, p. 7-54.
- Mahjoubi A., J.W. Salamonson et A. Ennabli, 1970 : *Nécropole romaine de Raqqada*, Collection Notes et Documents, VIII, fasc. 1, Tunis, INAA, p. 127 n° 400 et fasc. 2 Tunis, INAA 1973.
- Mahjoubi A., 1978 : *Recherches d'histoire et d'archéologie à Henchir El Faouar*, Tunis.
- Maïer J., 1973 : *L'épiscopat de l'Afrique Romaine Vandale et Byzantine*, Rome.

- Mandouz A., 1982 : Mandouze A., *Prosopographie chrétienne du Bas-Empire, 1 Afrique (303-533)*, Paris édition du CNRS.
- Mansouri T., 1998 : Sbiba, un site oublié, en danger, *La Presse du 24 août*.
- Mansouri T., 2001 : Présence Byzantine en Afrique, *Catalogue de l'Exposition «Tunisie : du Christianisme à l'Islam. IV-XIV^e siècle*, Lattes, p. 45-52.
- Marrou Henri-Irenée, Problème généraux de l'onomastique chrétienne, *Colloques internationaux des CNRS, n° 564, L'onomastique latine*, Paris, 1977, p. 431-435.
- Marcy G., 1937 ; Remarques sur l'habitation Berbère dans l'Antiquité ; à propos des *Mappalia Hespéris*, p. 23 - 40.
- Mattingly D., 1986 : New perspectives on the agricultural developpement of Gebel and Pre-desert in roman Tripolitania, *Rev. de l'Occid. Musul. et de la Médit.*, 41-42, p. 45-65.
- Maurin L. 1995 : *Pagus Mercurialis veteranorum Medelitanorum*. Implantation vétéraines dans la vallée de l'Oued Miliane. Le dossier épigraphique, *MEFR*, 1995, p. 97-135.
- Maurin L., 1989 : *Vthina* (Oudhna) dans le Nord-Est de l'Afrique Proconsulaire, *Oudhna (Uthina). La redécouverte d'une ville antique de Tunisie*, études réunies par Ben Hasses H. et Maurin L., Bordeau-Paris-Tunis, p. 209-242.
- Maurin L., 1967 : *Thuburbo Maius* et la paix vandale, *CT*, p. 225-254.
- Maurin L., Un Gaulois (un bordelais ?) a Dougga, *l'Africa Romana XV*.
- Mercier G., 1924 : La langue libyenne et la toponymie antique de l'Afrique du Nord, *Journal Asialtique*, octobre-décembre, p. 189-320.
- Meritt L. T. S., 1969 : The geographical distribution of Greek and Roman Ionic Bases, *Hesperia*, XXXVIII, p. 186-204.
- Merlin A., 1909 : Séance de la commission de l'Afrique du Nord, *BCTH*, p. CCXXXI-CCXXXII et pl. XLVIII.
- Merlin A. 1913 : Divers trouvailles archéologiques en Tunisie, *BCTH*, p. CCCXXXIII.
- Merlin A. et R. Lantier 1922 : *Catalogue du Musée Alaoui*, 2^e supplément, Paris E. Leroux.
- Mesnage J., 1912 : *L'Afrique Chrétienne*, Paris.
- Milella M., 1988 : La decorazione architettonica di *Mactaris*, *l'Africa Romana VI*, p., p. 417-430.

- Modéran Y, 1993 : La chronologie de la vie de saint Fulgence de Ruspe et ses incidences sur l'histoire de l'Afrique vandale, *MEFRA*, t. 105, 1, p. 135-188.
- Modéran Y, 2003 : *Les Maures et l'Afrique romaine (IV^e-VII^e siècle)*, EFR.
- Monchicourt Ch., 1916 : Le voyageurs Pyssonel de Kairouan au Kef et Dougga, *RT*, XXIII, p. 271-275 et 358-363.
- Monchicourt Ch., 1913 : *La région du Haut Tell en Tunisie (Le Kef, Téboursouk, Maktar, Thala) Essai de monographie géographique*, Paris, p. 213-214.
- Morcelli St. A., 1816-1817 : *Africa Christiana*, Brixiae.
- Morel Deledalle M., 1982 : L'édifice au lion de *Sullectum* (Tunisie), *Africa VII-VIII*, p. 55-109.
- Morizot P., 1982 : La Zaouia, des Beni-Barbar, cité pérégrine ou municipie latin, *BCTH*, n.s., 18, p. 31-75.
- Morizot P., 2001 : Deux phénomènes d'adaptation aux problèmes d'irrigation en montagne : les bisse du valais et les séguias de l'Aurès (Algérie), *Mélanges Euro-Africains offerts au professeur Max Liniger-Gounaz*, Editorial Claves para el futuro. Madrid.
- Morizot P., 2003 : Les recherches en matière de protohistoire : l'état de la question pour l'Aurès. Indices cartographiques pour le Djebel Amour, *Actes du VIII^e colloque International sur l'Histoire et l'Archéologie de l'Afrique du Nord (1er colloque International sur l'Histoire et l'Archéologie du Magreb)*, Tabarka, 8-13 mai 2000, textes réunis par M. Kanoussi, Tunis p. 65-97.
- Mrozez S., 1975 : *Prix et rémunérations dans l'occident romain (31 av. J.-C. –250 ap. J.-C.)*, Gdansk.
- Naddari L., 2000 : Une nouvelle borne des Musulames, *Africa*, XVIII, p. 43-49.
- Naddari L., 2006-2007 : *La haute et la moyenne vallée de l'oued Sarrat dans l'Antiquité*, Thèse de doctorat en Histoire Ancienne préparé sous la direction du Prof. A. M'Charek, dactylographiée, 2 vol.
- Peacock D. P. S., Bejoui F. et Ben Lazreg N., 1990 : Roman pottery in Central Tunisia, *JRA*, III, p. 59-84.
- Pellissier E., 1853 : *Description de la régence de Tunis*, Paris, 2^e éd., Bouslama, Tunis.
- Pensabene P., 1989 : Architettura e decorazione architettonica nell'Africa Romana : osservazione, *l'Africa Romana* VI, p. 431-458.

- Pensabene P., 1986 : La decorazione architettonica nell’Africa Romana : studio preliminare sui capitelli, *Società romana e Impero Tardo- antico*, vol. III, *le merci, gli insediamenti*, Bari, p. 285- 429.
- Peyras J., 1991 : *Le Tell du Nord Est Tunisien dans l’Antiquité*, Paris.
- Peyssonel et Desfontaines, 1838 : *Voyages dans les régences de Tunis et d’Alger*, t. II, Paris.
- Pflaum H.-G. et Piganiol A., 1953 : Borne de Ksar Mhijiba, *Recueil de Constantine*, t. 68, p. 217-228.
- Pflaum H.-G., 1959 : Pflaum H-G, Onomastique de Cirta, Limes-Studien, Schweiz 14, p. 96-133.
- Pflaum H.-G., 1977 : Spécificité de l’onomastique romaine en Afrique du Nord, *l’Onomastique Latine*, p. 315-319.
- Pflaum H.-G., 1977a : Considérations sur la méthode des « sondages » épigraphiques locaux en onomastique latine (d’après les inscriptions africaines), *l’Onomastique Latine*, p. 320-324.
- Picard G. Ch., 1954 : *Les religions de l’Afrique Antique*, Paris.
- Picard G. Ch., 1957 : *Civitas Mactaritana, Karthago*, VIII.
- Picard G. Ch., 1990 : *La civilisation de l’Afrique romaine*, 2e édition, Etudes Augustiniennes, Paris.
- Picard G. Ch., 1970 : Le cippe de Beccut, *AntAfr.*, 4, p. 125-164.
- Picard G.-Ch, 1970b : Tombeaux de Cérès à Mactar, *BAC*, p. 195-197.
- Picard G. Ch., 1949 : Rapport sur l’activité du service des antiquités de la Tunisie pendant l’année 1947, *BCTH*, 1946-1949, p. 366-383.
- Picard G.-Ch., 1966 : L’administration territoriale de Carthage, *Mélange, A. Piganiol*, 3, Paris, p. 1257-1265.
- Poinsot L., 1936 : Villes romaines, *Loconte*.
- Poinsot L. et Saumagne Ch., 1932-1933 : Quelques inscriptions de Tunisie, *BCTH*, p. 202-203.
- Poncet J., 1962 : Paysages et problèmes ruraux en Tunisie, Paris, p. 214 ;
- Précheur-Canonge T., 1961 : *La vie rurale en Afrique Romaine d’après les mosaïque*, PUF.
- Prévot F., 1984 : *Recherches archéologiques franco-tunisiennes à Mactar, V, les inscriptions chrétiennes*, EFR, Rome.

- Pringle D., 1983 : *The Defence of Byzantine Africa from Justinian to The Arab Conquest, An account of the military history and archeology of th Africain Provinces in the sixth and seventh centuries*, Okford, 1983, 2 parts.
- Quilico G., 1994 : Contrepoids de pressoirs à vis retrouvés à Carthage, *CEDAC Carthage*, bulletin 14 juin, p. 47-48.
- Rakob F., 1991 : *Kartago I, Deutsche Ausgrabungen in Karthago*, Mainz am Rhein, p. 249.
- Rebuffat R., 1994 : Citerne, *EB*, XIII, p. 2014-2025.
- Rebuffa R., 1988 : Les fermiers du désert, *L'Africa Romana*, V, 1988, p. 33-68.
- Rebuffa R., 1993 : *Castellum Encyclopédie Bèrbère*, XII, p. 1823-1833.
- Romanelli P., 1970 : *Topografia e archeologia dell'Africa romana*, Encyclopedia Classica, sect. 3, vol. 10, 7, Turin.
- Romanelli R., 1959 : *Storia delle Province romane dell'africa*, Rome.
- Rostovtzeff, 1988 : Rostovtzeff, *Histoire économique et sociale de l'Empire romain*, Paris, trad. J. Andreau.
- Russu I.I., 1977 : L'onomastique de La Dacie, *Onomastique Latine*, p. 353-363, voir p. 359
- Saglio, 1873 : *Aeternitas, Dictionnaire des antiquités grecques et romaines d'après les textes et les monuments*, p. 126-127.
- Sainfeld, 1952 : *Les gîtes plombo-zincifères de Tunisie, Annales des mines et de la géologie*, n° 9, Tunis.
- Saint-Amans S., 2004 : *Topographie religieuse de Thugga (Dougga), ville romaine d'Afrique Proconsulaire*, Ausonius, Paris-Bordeaux.
- Salama P., 1949 : *Réseau Routier de l'Afrique Romaine*, Carte hors texte publiée par le Service Cartographique du Gouvernement Générale de l'Algérie, jointe à l'ouvrage du même auteur, *Les voies romaines de l'Afrique du Nord*, Algérie, 1951.
- Salama P. 1951 : *Les voies romaines de l'Afrique du Nord*, Algérie.
- Salama P., 1951a: Les bornes Milliaires de Djemila-Cuicul et leur intérêt pour l'histoire de la ville, *Revue Africaine*, p. 213-272.
- Salama P., 1955 : Aioun Sbiba : identification de la ville romaine, *Libyca*, 3, p. 173-177.
- Salama P., 1964 : La via Hadrumetina en Byzacène, *CT*, 1er-2e trimestre n° 45-46, p. 73-85.

- Salama P., 1987 : *Bornes milliaires d'Afrique Proconsulaire : un panorama Historique du Bas-Empire*, EFR.
- Salama P., 1987a : *Bornes Milliaires de l'Afrique Proconsulaire sous le Bas-empire*, EFR, (INAA), Tunis.
- Salama P., 2002 : *Les bornes milliaires du territoire de Tipasa (Maurétanie Césarienne)*, Sassari.
- Salama P., 2004, Le patrimoine routier de l'Afrique du Nord romaine : création – administration – financement - utilisation, *La gestion des biens de l'Etat à travers l'Histoire, Actes du colloque International tenu à Tunis, les 10 et 11 mars 1999, textes rassemblés par A. Ben Hamida et A. M'Charek, Cahiers du CNRES, Serie Histoire N° 13*, Tunis, p. 11-30.
- Samsaris D., 1987 : Relations entre la péninsule Balkanique et l'Afrique romaine, population et onomastique balkanique en Afrique, *l'Africa Romana* V, p. 403-430.
- Schmidt J., 1883 : Rapport à l'Académie royale des sciences de Berlin sur le voyage exécuté d'après ses instructions pendant l'hiver 1882-1883 en Algérie et en Tunisie, Trad. M. E. Masqueray, *Bulletin de Correspondance Africaine*, 1882, fascicule VI, novembre et décembre 1882, Alger, p. 394-401.
- Selmane K., 2003 : L'artisanat en Byzacène à l'époque vandale, *Histoire des Hautes Steppes Antiquité-Moyen Age, Actes du Colloque de Sbeitla Session 2001*, Textes réunis par F. Bejaoui, Tunis, p. 117-128.
- Shaw Dr., 1930 : *Voyage dans la régence d'Alger*, trad. de l'anglais avec de nombreuses augmentations des notes géographiques et autres par J. Mac. Carthy, Paris.
- Erika S., Bauchhenss Gerhard, Mercurius, *Lexicon iconographicum mythologiae classicae*, VI, 1, Artemis Verlag Züriche und München, p. 500-554 et planches, VI, 2 p. 272-306.
- Slim H., 1983 : Recherches préliminaires sur les amphithéâtres romains de Tunisie, *L'Africa Romana*, I, p.129-165.
- Solin H., 1977 : Die innere chronologie des römischen cognomens, *Colloques internationaux du CNRS n° 564, L'onomastique latine* p. 103-146.
- Solin, 1982 : *Die Griechischen Personennamen in Rom*, Berlin-New York.
- Solin H. et Salomies O., 1988 : *Repertorium nominum gentilium et cognominum latinorum*, Olms-Weidmann-Hildesheim-Zürich-New York.

- Solignac M., 1952 : Recherches sur les installations hydrauliques de Kairouan et des Steppes Tunisienne du VIIe au XIe siècle (J-C), *AIEO*.
- Stern E., 1968 : Note analytique sur les tessons de Sigillée claire ramassés à Henchir Es-Srira et Sidi Aïch, *Babesch*, 43, p. 146-154.
- Storz S., 1984 : Zur Funktion von Keramischen Wölbröhren im römischen und fruchtchristlichen Gewölbebau, *Architectura* 2, p. 89 et suiv.
- Strong D. E. et Ward-Perkins J. B., 1960 : The round temple in the Forum Boarium, *P.B.S.R.*, XXVIII, p. 20
- Sznyczer M., 1986 : Le problème de la “megara” de Carthage, *CTHS*, Montpellier, 1-5 avril 1985, Paris, p. 119-133.
- Toynbee J. et Ward Perkins J.B, 1950 : Peopled scrolls, *P.B.S.R.*, t. XVIII, p. 34 et fig. XXIV, 1.
- Strong D. E. et Ward-Perkins J. B., 1962 : The temple of Castor in the Forum Romanum, *P.B.S.R.*, XXX, p. 5.
- Syme R., 1959 : Proconsuls d’Afrique sous Antonin le Pieux, *REA*, LXI, p. 310-319.
- Temple Gr., 1835 : *Excursions in the Mediterranean*, Algiers and Tunis, 2 vol., Londres.
- Thébert Y., 2003 : *Thermes Romains d’Afrique du Nord et leur contexte Méditerranéen*, EFR.
- Thomasson Bengt E., 1996 : *Fasti Africani Senatorische und ritterliche Amtsträger in den römischen Provinzen Nordafrikas von Augustus bis Diokletian*, Stockholm.
- Tissot Ch., 1888 : *Géographie comparée de la province Romaine d’Afrique*, 2 volumes, Paris.
- Tixeront, J., 1959-1960 : Réflexions sur l’implantation ancienne de l’agriculture en Tunisie, *Karthago* X, 1959-1960, p. 1-50.
- Toubal A., 1995 : Les mines et carrières en Numidie, *L’Afrique du Nord antique et médiévale, VI^e colloque international (Pau, octobre 1993-118e congrès sur « Production et exportations africaines Actualités archéologiques »)*, *CTHS*, 1995, p. 57-63.
- Toulotte Mgr. A., 1892-1894 : *Géographie de l’Afrique chrétienne*, t. I : *Proconsulaire* ; t. II : *Numidie* ; t. III : *Maurétanies* ; t. IV : *Byzacène et Tripolitaine*, Rennes.

- Toussaint, (Commandant), 1899 : Rapport archéologique sur la région de Maktar, p. 185-235.
 - Toutain J., 1920 : Note sur une inscription romaine trouvée à Sbiba (Tunisie), *BAC*, p. 29-34.
 - Townsend P. W., 1954 : Bur Bure and Baris in ancient North African place names, *Journal of near eastern Studies*, t. XIII, p. 52-55.
 - Toynbee J. et Ward Perkins J.B, 1950 : Peopled scrolls, *P.B.S.R*, t. XVIII, p. 34 et fig. XXIV, 1.
 - Trouset P., 1978 : Les bornes du Bleid Segui, nouveaux aperçus sur la centuriation romaine du Sud Tunisien, *AntAfr.*, t. 12, p .125-177.
 - Trouset P., 1990 : *Thiges et la Civitas Thigensium, L'Afrique dans l'occident Romain*, 147-148
 - Turcan R., 1978 : Le culte impérial au IIIe siècle, *ANRW*, II, 16, 2, 1978, p. 996-1084, voir p. 1069.
 - Vismara C., 2002 : Les huileries d'*Uchi Maius*, *Homme, Territoire, Environnement, La coopération Tunisi-Italienne dans le domaine archéologique*, a cura di Antonio M. Corda, Tunis, Cagliari, Sassari, p.41-44.
 - Waldherr G, 1992 : Quelques remarques sur la répartition géographique des inscriptions d'édifices indiquant une activité de construction à l'intérieur de l'Afrique romaine et datant de l'époque dioclétienne, *CTHS*, n.s. Afrique du Nord, fasc. 22, p. 115-133.
 - Winkler A., 1899 : Les voies romaines d'*Aquae Regiae* et de *Vicus Augusti* à *Thysdrus*, *RT*, p. 466-468
 - Yacoub M., 2000 : *L'histoire du verre en Tunisie ou éclipse et renaissance d'un métier d'art*, Noir sur Blanc Edition.
- الباхи احمد، 1995: فهرسة أسماء الأماكن بمقاطعة البيزاسين (المزاق؟) في العهد الوسيط : ق. XVI-VII
- من خلال المصادر المطبوعة ، بحث لنيل شهادة الدراسات المعمقة في التاريخ الوسيط، تحت إشراف الأساتذة منيرة شابوتو و احمد مشارك، كلية العلوم الإنسانية و الاجتماعية بتونس.
- الأزهر الماجري، 2005 : قبائل ماجر و الفراشيش خلال القرنين الثامن عشر و التاسع عشر، كلية الآداب و الفنون الإنسانيات منوية.
- الخضراوي نبيهة:2001-2002 : التهيئة المائية بمنطقة سيبة و دورها في التنمية الزراعية ، رسالة استاذية في الجغرافيا، اشرف الحبيب جلالية، كلية الآداب و الفنون الإنسانيات منوية

TABLE DES MATIERES

Table des matières du volume I

INTRODUCTION.....	5
1. Objet et méthode des recherches sur l'Antiquité dans la région de Sufes.....	6
L'Antiquité dans la région de <i>Sufes</i> . présentation d'ensemble.....	6
Présentation du sujet.....	6
La rareté des sources littéraires.....	8
— Les sources anciennes.....	8
— Les sources arabes.....	8
Historique de la recherche.....	9
1.2.1 Les voyageurs et les explorateurs.....	9
— Jusqu'en 1881.....	10
— Après 1881.....	12
1.2.2. Le service des Antiquités de Tunisie.....	14
— P Gauckler.....	14
— P. Gauckler et R. Cagnat.....	15
— E. Sadoux.....	15
— J. Toutain.....	15
— Autres.....	15
— L'Atlas Archéologique de Tunisie.....	16
1.2.3. Les études et les recherches depuis l'Indépendance.....	16
— Recherches et publications.....	16
— Les interventions de l'INAA, puis INP, sur le site de <i>Sufes</i>	17
— Les découvertes fortuites.....	18
— L'inventaire archéologique.....	18
— Les thèmes des publications récentes.....	19
1.3. La réunion des données archéologiques.....	21
1.3.1 Nécessité des recherches sur le terrain.....	21
1.3.2 Documents pour la prospection.....	21
— Les cartes topographiques.....	21
— Les photographies aériennes.....	22
1.3.3. Le travail sur le terrain.....	22
1.3.4. Conception et présentation de l'étude.....	23
2. Le cadre naturel de l'étude. Présentation géographique.....	24
2.1. Reliefs et topographie.....	24
2.2. Esquisse géologique.....	31
2.3. Le réseau hydrographique.....	33
2.4. Le climat.....	38
2.5. Les vents.....	40
2.6. Sols. Végétation et faune.....	40
2.7. La population.....	43
PREMIERE PARTIE : LES VESTIGES DE L'OCCUPATION HUMAINE. DANS L'ANTIQUITE.....	44
Chapitre 1. La zone d'étude : la « région » de Sufes.....	45
1.1. Les données de la géographie.....	48
1.2. Les sources littéraires.....	49
1.3. Les données épigraphiques et archéologiques.....	49
1.3.1. Les bornes territoriales.....	49
1.3.2. L'onomastique.....	51
1.3.3. Les routes.....	52
1.3.4. Le réseau urbain : cités voisines, statuts et territoires.....	53
1.3.5. Quelques indices archéologiques.....	54
1.3.6. La toponymie moderne.....	55
1.4. Les limites proposées.....	55
Chapitre 2 Les sites archéologiques : densité, répartition et typologie.....	62
2.1. Densité.....	62
2.2. Les critères de l'établissement des sites antiques et leur répartition.....	64
2.2.1 L'exposition.....	64
2.2.2. L'alimentation en eau.....	64
2.2.3. L'altitude.....	66
2.2.4. Les voies de communication.....	68
2.2.5. La répartition des sites par rapport à l'organisation de <i>Sufes</i>	68

2.3. La typologie des sites :	72
2.3.1. Traces préhistorique et protohistorique dans la région de <i>Sufes</i>	72
2.3.1.1. Les escargotières ou les ramadyya	73
2.3.1.2. Les abris sous-roches.....	76
2.3.1.3. Les nécropoles protohistoriques.....	76
2.3.1.4. Les structures linéaires.....	77
2.3.1.5. Conclusion.....	79
2.3.2. Les sites antiques.....	79
2.3.2.1. Difficulté de la typologie.....	79
2.3.2.2. Les sites non identifiés.....	81
2.3.2.3. Les agglomérations secondaires : Hr. Contra et Hr. Thmed.....	82
2.3.2.4. Les fermes et les <i>villae</i>	89
2.3.2.5. L'habitat isolé.....	99
2.3.2.6. Les huileries.....	101
2.3.2.7 Les nécropoles.....	106
2.3.3. Les sites tardifs : les fermes fortifiées.....	110
Chapitre 3 Les infrastructures.....	118
3.1. Les aménagements hydrauliques	118
3.1.1. Les puits.....	119
3.1.2. Les sources.....	121
3.1.3. Les aqueducs.....	124
3.1.4. Barrages et terrassement.....	135
3.1.5. Les terrasses de Mghila.....	136
3.1.6. Ouvrages d'irrigations et de dérivation	140
3.1.7. Dérivation dans l'Oud Htab.....	141
3.1.8. Les foggara.....	143
3.1.9. Les bassins.....	144
3.1.10. Les citerne.....	150
3.1.11. Etablissements balnéaires.....	151
3.1.12. Les moulin à eau.....	153
3.1.13. Conclusion.....	153
3.2. Les accès naturels et les voies antiques.....	155
3.2.1. Les accès naturels.....	155
3.2.1.1. Au nord : par le couloir Rohia.....	155
3.2.1.2. Au sud : par le couloir Mghila- Tiouacha.....	155
3.2.1.3. A l'est : par le couloir Ben Habbès- Mghila et Kanguet Zagalass.....	156
3.2.1.4. Y'avait-il un passage à l'ouest ?.....	156
3.2.2. Les voies.....	157
3.2.2.1. Les voies est-ouest : la <i>Via Hadrumetina</i>	157
3.2.2.2. Les voies nord-sud.....	163
— La voie <i>Musti-Sufetula</i>	163
— La voie <i>Sicca Veneria-Sufetula</i>	166
— La voie <i>Althuburos-Sufetula</i>	166
3.2.2.3. Le réseau intérieur.....	168
3.3. Les centractions.....	170
Chapitre 4 La ville de <i>Sufes</i>.....	171
4.1. L'Etendu de l'agglomération.....	171
4.1.1. Etat des vestiges.....	176
4.1.2. Les nécropoles.....	176
4.2. Les monuments.....	178
4.2.1. Les monuments cultuels.....	178
4.2.1.1. Les monuments païens.....	178
4.2.1.2. Les monuments chrétiens.....	180
4.2.2. Les monuments hydrauliques (l'aqueduc, le nymphée et les citerne).....	187
4.2.2.1. L'aqueduc	187
4.2.2.2. Le nymphée	193
4.2.2.3. Les citerne.....	197
4.2.3. Les monuments des loisirs ; l'arc de triomphe.....	197
4.2.3.1. Les thermes.....	197
4.2.3.2. L'amphithéâtre.....	200

4.2.3.3. L'arc de triomphe.....	203
4.3. Les fortification Byzantines.....	203
4.3.1. La forteresse principale.....	203
4.3.2. Les autres édifices fortifiés.....	206
4.4. Essai de restitution du plan de la ville à l'époque classique.....	209
4. Conclusion.....	210
DEUXIEME PARTIE : L'ECONOMIE ET LE CADRE MATERIEL. LES INSTITUTIONS ET LA VIE POLITIQUE. VIE SOCIALE ET RELIGIEUSE.....	213
Chapitre 1 Agriculture, Industrie, Artisanat.....	214
1.1. L'agriculture	214
1.1.1. L'oléiculture	214
1.1.1.1 Les traces de l'activité oléicole.....	214
— Identification des établissement.....	214
— Définition de l'huilerie.....	216
— Typologie des huileries.....	217
— Répartition des huileries.....	221
1.1.1.2. Etude du matériel oleicole.....	222
1.1.1.2.1 Les éléments du broyage.....	224
— Les plateaux de broyage.....	224
— Les broyeurs.....	229
1.1.1.2.2. Les éléments d'ancre du <i>prelum</i>	234
— Les pierres d'ancre.....	234
— Les jumelles	235
— Les linteaux	235
— Les pierres de fixation des jumelles.....	239
— Les montants de jumelles.....	239
1.1.1.2.3. Les éléments de pressurage	244
— Les plateaux de pressoir.....	244
— Les cuves de décantation.....	248
— Les Contrepoids.....	252
Conclusion.....	264
1.2.2 La viticulture.....	267
1.2.3. La céréaliculture ou la meunerie.....	268
1.1.3.1. Les <i>metae</i>	271
1.1.3.2. Les <i>Catillus</i>	273
1.1.3.3. Les mortiers.....	274
1.1.4. Autres cultures, élevage chasse.....	277
1.1.4.1. Quelques arboricultures.....	277
1.1.4.2. L'horticulture	278
1.1.4.3. L'élevage	279
1.1.4.4. La chasse	281
1.2. Industrie et artisanant.....	283
1.2.1. Les carrières et les mines (<i>metalla</i>).....	283
1.2.1.1. Les carrières	283
1.2.1.2. Les mines.....	285
1.2.2. Les fours à chaux et à plâtre	287
1.2.3. La menuiserie.....	289
1.2.4. Autres activités artisanales.....	291
1.2.5. La mosaïque	291
1.2.6. Le verre	292
1.2.7. La céramique	293
1.3. Le travail de la pierre : Matériaux et techniques de construction.....	298
1.3.1. Les matériaux	298
1.3.1.1. Le marbre.....	298
1.3.1.2. La pierre.....	299
1.3.1.3. Le bois.....	301
1.3.1.4. La terre cuite.....	301
— La brique.....	301
— Les tubes de coffrage:.....	302
— Les tuiles (<i>tegulae et imbrices</i>).	302

1.3.2. Les enduits.....	302
1.3.2.1. Le mortier.....	302
1.3.2.2. La chaux (<i>calx</i>).....	302
1.3.2.3. Le plâtre (<i>gypsum</i>);	303
1.3.2.4. Le mortier en terre.....	303
1.3.3. Les techniques de construction.....	304
1.4. Le décoré d'architecture.....	305
1.4.1. Les bases de colonnes.....	306
1.4.1.1.Bases ioniques attiques.....	306
— Le type occidental..	307
- Sous le Haut Empire.....	307
- Dans l'Antiquité tardive : Epoque chrétienne.....	308
— Le type grecque.....	309
— Bases ioniques attiques dérivées :	309
1.4.1.2. Bases composites ou corinthiennes :	309
— Les formes classiques.....	309
— Les formes dérivées.....	309
1.4.1.3. Bases hétérodoxes.....	310
1.4.1.4. Bases simplifiées.....	310
1.4.2. Les fûts	312
1.4.3. Les chapiteaux	313
1.4.3.1. Chapiteaux toscans à échine profilée en cavet :	315
1.4.3.2. Chapiteaux à échine profilée en tronc de cône.....	316
1.4.3.3. Chapiteaux à feuilles.....	317
1.4.3.4. Chapiteaux corinthisiens et corinthisants :	317
— Acanthe à foliole en feuille d'olivier :.....	318
— Chapiteau corinthien à feuilles lisses.....	320
— Chapiteaux corinthisiens à feuilles d'acanthes à folioles aiguës.....	320
— Chapiteaux corinthisants:.....	321
1.4.4. Architrave ionique ou corinthienne.....	322
1.4.5. Soffites.....	323
1.4.6. Corniches.....	323
2.4.6.1.Corniches denticulaires :	323
2.4.6.2. Corniche modillonnaire.....	324
1.4.7. Les corbeaux.....	324
Chapitre 2: Institution et vie politique. L'histoire municipale	327
2.1. Les origines de <i>Sufes</i>.....	327
2.1.1. <i>Sufes</i> , toponyme berbère ?	327
2.1.2. De <i>Sufes</i> à Sbiba.....	328
2.1.3. Quelques toponymes et ethnonymes de la région de Sbiba.....	329
2.2. <i>Sufes</i> à l'époque romaine.....	331
2.2.1. <i>Sufes</i> sous le Haut Empire.....	331
2.2.1.1. le <i>castellum</i> de <i>Sufes</i>	332
2.2.1.2. La <i>colonia Sufetana</i>	340
2.2.2. <i>Sufes</i> sous le bas Empire.....	342
2.3. Les institutions municipales de <i>Sufes</i>.....	343
2.3.1. Le <i>populus</i>	343
2.3.2. L' <i>ordo decurionum</i>	344
2.3.3. Les magistrat et les dignitaires.....	346
2.3.4. L'évergétisme.....	347
2.4. Epoque vandale et Byzantine.....	349
2.4.1. <i>Sufes</i> sous les vandales.....	349
2.4.2. <i>Sufes</i> à l'époque byzantine	351
Chapitre 3 La société d'après les inscriptions funéraires.....	353
3.1. La documentation	353
3.1.1.Types des supports.....	354
3.1.1.1. Les stèles.....	355
3.1.1.2. Les Cippes :	356
3.1.1.3. Les caissons.....	358
3.1.1.4. Les fragments et les formes indéterminées	358

3.1.2. Le formulaire des épitaphes de <i>Sufes</i>	359
3.1.2.1. La formule initiale.....	359
3.1.2.2. Le nom du défunt :	360
3.1.2.3. La longévité.....	361
3.1.2.4. Dédicace et dédicants.....	363
3.1.2.5. La formule finale.....	365
3.2. La démographie	366
3.3.2. Démographie de la ville de <i>Sufes</i>	366
3.3.2. Démographie de la campagne.....	368
3.3. L'onomastique de <i>Sufes et sa région</i>	371
3.4.1. Les noms non-classés.....	373
3.4.2. Les pérégrins :	375
3.4.2.Conclusion.....	380
3.4.3. Les citoyens romains :	380
3.4.3.1. Les femmes.....	381
3.4.3.2. Les hommes.....	382
3.4.4. Les gentilices.....	385
3.4.5. L'onomastique des chrétiens.....	401
3.4. Les catégories sociales.....	404
3.5.1. Les classes supérieurs. Aristocratie et évergétisme.....	404
3.5.2. Les autres catégories	407
Chapitre 4. La religion	412
4.1. Le paganisme	412
4.1.1. Le culte impérial.....	412
4.1.2. Le culte d'Hercule.....	415
4.1.3. Le culte des Céreress	418
4.1.4. Le culte de Saturne	420
4.1.5. Le culte de Mercure :.....	424
4.1.6. Le culte de Liber.....	425
4.2. Le christianisme.....	425
4.2.1. Les évêques de <i>Sufes</i>	425
4.2.2. L'affaire de 399 apr. J.-C.....	427
4.2.3. Le synode de Saint Fulgence.....	430
4.2.4. Les traces du christianisme à <i>Sufes et sa région</i>	430
4.2.Conclusion générale	435
Bibliographie.....	450
Table des matières.....	484